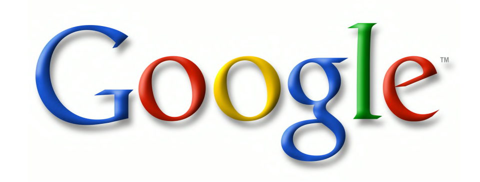

Google

CHOIX DE TEXTES

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

DU Xe AU XVIe SIÈCLE

POÈTES ET PROSATEURS DU MOYEN AGE

AVEC DES SOMMAIRES HISTORIQUES, DES NOTICES BIOGRAPHIQUES

ET UN COMMENTAIRE GRAMMATICAL

PAR

M. CHARLES AUBERTIN

ANCIEN MAITRE DES CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,

RECTEUR HONORAIRE, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

DE DIJON



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

V^{VE} EUGÈNE BELIN ET FILS

RUE DE VAUGIRARD, N° 52

1883

-- Ex --

Libris

Leonis

Cledat

CHOIX DE TEXTES

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

DU Xe AU XVIe SIÈCLE

CHOIX DE TEXTES

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

DU Xe AU XVIe SIÈCLE

POÈTES ET PROSATEURS DU MOYEN AGE

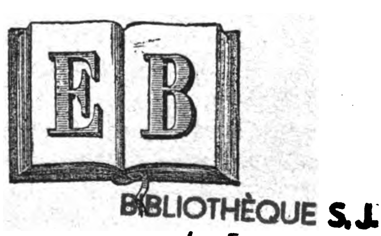
AVEC DES SOMMAIRES HISTORIQUES, DES NOTICES BIOGRAPHIQUES

ET UN COMMENTAIRE GRAMMATICAL

PAR

M. CHARLES AUBERTIN

ANCIEN MAÎTRE DES CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
RECTEUR HONORAIRE, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE DIJON



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

Vve EUGÈNE BELIN ET FILS

RUE DE VAUGIRARD, N° 52

1883

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE Ve EUG. BELIN ET FILS.

AVERTISSEMENT

Dans notre ouvrage récent sur les *Origines de la langue française*, nous avons donné en quelque sorte la théorie de l'ancien français et résumé les règles essentielles de sa grammaire et de sa prosodie. Le *Choix de textes*, en vers et en prose, que nous publions aujourd'hui, forme la suite et le complément nécessaire du précédent volume. Là se trouve, en effet, la confirmation des remarques faites dans la partie théorique et l'application des principes établis; là s'épanouit dans sa richesse et dans ses brillants progrès le nouvel idiome dont nous avons retracé l'histoire.

Pour remplir le dessein de cette seconde publication et pour lui donner toute son utilité, il nous a paru que ce recueil devait présenter un ensemble aussi étendu que varié, et surtout, régulièrement distribué, de façon à présenter à l'esprit un tout harmonieux et plein d'unité. Les morceaux choisis y sont classés par genres distincts, et reliés entre eux par des aperçus sommaires sur chaque genre et par des notices biographiques sur chaque auteur. On a ainsi sous les yeux un tableau abrégé du développement de notre poésie et de notre prose naissantes, durant cinq siècles,

et comme un résumé de la fécondité du génie français au moyen âge. Des notes nombreuses éclaircissent les obscurités du texte, expliquent les formes grammaticales, signalent l'observation des règles, et marquent la concordance de la théorie et de la pratique. Faciliter l'intelligence de l'ancien français est le plus sûr moyen d'en inspirer le goût; nous avons mis tous nos soins à remplir cette condition première, dans l'espoir d'obtenir à la fois ce double résultat.

C. A.

CHOIX DE TEXTES
DE
L'ANCIEN FRANÇAIS
DU Xe AU XVIe SIÈCLE

LES POÈTES DU MOYEN AGE

I

ORIGINES DE LA POÉSIE FRANÇAISE

Les Cantilènes

Les *Cantilènes* sont de petits poèmes, lyriques et narratifs tout ensemble, qui ont précédé l'apparition des genres plus développés et donné naissance, d'une part, à la poésie lyrique proprement dite, et, d'autre part, à la poésie épique. On les appelle ainsi du mot latin *cantilena* dont les historiens du moyen âge se servent ordinairement pour les désigner[1]. Il y avait deux sortes de cantilènes : celles où l'on célébrait les saints, et celles où l'on faisait l'éloge des guerriers. Nous ne possédons aucun monument des cantilènes héroïques en français ; pourtant, leur existence est certaine, car il en est fait souvent mention dans les chroniques contemporaines. Plusieurs cantilènes religieuses ont été sauvées de l'oubli. La plus ancienne est la *Cantilène de sainte Eulalie*, que nous avons appréciée et citée dans notre *Histoire des origines de la Langue*[2] ; elle appartient au dixième siècle, comme la *Passion du Christ* et la *Vie de saint Léger*, dont le

1. Par exemple, Ordéric Vital, historien qui vivait de 1075 à 1150, en mentionnant les poésies inspirées par les hauts faits de Guillaume de Gellone, l'un des compagnons de Charlemagne, s'exprime ainsi : « Vulgo canitur de illo *cantilena*, sed jure præferenda est relatio authentica. » (T. III, l. VI.) — Guillaume de Poitiers dit de Guillaume Longue-Epée, qui fut duc de Normandie, de 920 à 943 : « Ipsum Willelmum lætis plausibus et dulcibus *cantilenis* efferebant. » (P. 93.) — Sur les *Cantilènes*, soit religieuses, soit héroïques, V. Léon Gautier, *Epopées françaises*, t. Ier, p. 60-89 (2e édition). V. aussi notre *Histoire littéraire du moyen âge*. T. Ier, p. 133-150.

2. V. pages 68, 69, 161, 173. Cette cantilène découverte en 1837, dans la bibliothèque de Valenciennes, a été publiée plusieurs fois. V. Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français*, p. 5, et L. Gautier, t. Ier, p. 65.

texte a été découvert dans un manuscrit de la bibliothèque de Clermont[1]. Tous ces petits poèmes se chantaient, soit dans l'église même, soit sous le porche, ou sur les places publiques et dans les rues, le plus souvent avec un accompagnement musical. La *Passion du Christ*, qui contient cent vingt-neuf strophes, de quatre vers octosyllabiques chacune, et qui sans doute a été composée dans un pays limitrophe des provinces de langue d'oc, nous présente un mélange de formes empruntées aux dialectes du midi et aux dialectes de la langue d'oïl; ce caractère semi-provençal très marqué, et cette absence d'unité dans la langue, nous interdisent de la citer ici. On trouve aussi dans la *Vie de saint Léger* quelques traces des formes de la langue d'oc, mais elles sont le fait du copiste plutôt que de l'auteur; l'œuvre appartient, en somme, à la langue d'oïl, et suivant toute apparence elle est due à quelque clerc du diocèse d'Autun. On y compte quarante strophes de six vers octosyllabiques qui riment deux à deux : il va sans dire que dans ces poèmes primitifs la rime n'est qu'une assonance[2]. Nous en donnerons un fragment, avec la traduction en français moderne. Nous citerons aussi un assez long passage d'une autre cantilène un peu moins ancienne, la *Vie de saint Alexis*, qui fut écrite en Normandie vers le milieu du onzième siècle. Très développée, composée avec beaucoup de soin, elle nous offre la légende entière de ce saint en cent vingt-cinq strophes monorimes de cinq vers décasyllabiques chacune[3]. Voilà les plus anciens monuments de notre poésie, et l'on peut ajouter, de notre langue, si l'on réunit à ces quatre cantilènes du dixième et du onzième siècles les *Serments de Strasbourg* et le *Commentaire sur Jonas* que nous avons déjà cités[4] et qui sont du neuvième siècle.

La vie de saint Léger (dixième siècle)

Saint Léger, en latin *Leodegarius*, né en 616, était d'origine germanique. Elevé à la cour de Neustrie, sous le règne de Clotaire II, et fort en faveur sous Clotaire III, il fut successive-

1. Le manuscrit 189. — Ces deux cantilènes ont été publiées pour la première fois par Champollion Figeac en 1848 (*Documents historiques*, t. IV des *Mélanges*), et par Diez, en 1852. — V. Bartsch, p. 7 et 14; G. Paris, *Romania*, t. Ier, p. 273 et 318, 328, t. II, p. 295, 314; L. Gautier, p. 82; P. Meyer, *Recueil de textes bas-latins, provençaux et français* (2e partie, 1877), p. 194.
2. Sur la rime et l'assonance, V. *Origines de la Langue*, pages 176, 177. — Sur la forme des strophes et sur l'origine des vers octosyllabiques et décasyllabiques, V. *ibid.*, page 178-190.
3. Consultez le savant travail de M. G. Paris sur la *Vie de saint Alexis* dans la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études*, 7e fascicule, p. 139-390 (1872). C'est d'après ce texte que Bartsch a publié le sien dans la IVe édition de sa *Chrestomathie*, p. 26 (1880). — Ce petit poème a été découvert en 1845 à Hildesheim (Hanovre).
4. *Origines de la Langue*, pages 63, 64.

ment abbé de Saint-Maixent en Poitou et évêque d'Autun. L'inimitié d'Ebroin, maire du palais, qui le fit tomber en disgrâce, sous Childéric II et Thierry III, le persécuta jusque dans son évêché. Pour éviter à la ville d'Autun l'attaque à main armée dont Ebroin la menaçait, il se livra à son ennemi qui lui fit crever les yeux, en 676, et trancher la tête en 678. — Ce poème de 240 vers est le récit de son élévation, de ses travaux, de ses souffrances, de ses miracles et de sa mort. Il a été composé d'après une Vie de saint Léger, écrite en latin, peu de temps après la mort de cet évêque, par Ursinus, prieur de Ligugé, à la requête d'Ausoald, évêque de Poitiers. — Nous suivons le texte de l'édition critique donnée par M. G. Paris (*Romania*, t. Ier, p. 303).

Domine Dieu [1] devems [2] loder [3]
Et a sos sanz [4] honor porter ;
En soe amor cantoms dels sanz
Qui por lui avrent [5] granz aanz [6].
Et or [7] est temps et si [8] est biens
Que nos cantoms de saint Ledgier.

Primes [9] dirai vos dels honors
Que il avret [10] od dous seinors ;

1. *Domine Dieu.* Ces deux mots s'étaient fondus en un seul (plus tard *Domne-Dieu*, *Damne-Dieu*, *Dame-Dieu*, etc.); c'est pour cela que le premier ne se décline pas.

2. *Devems*, du latin *debemus* prononcé selon la règle de l'accentuation tonique. — Une forme plus récente, *devoms*, *devums* a donné la forme moderne *devons*.

3. *Loder*, de *laudare* qui a donné successivement *lauder*, *loder*, *loer*, et *louer*.

4. *A sos sanz*, *ad suos sanctos* (solécisme du latin populaire). Le *c* disparaissait dans la prononciation latine. — *En soe amor*, *in suum amorem*, pour son amour. — *Amor* est ici féminin parce qu'en français tous les substantifs tirés des noms latins en *or*, *oris*, quel que fût le genre de ces noms latins, sont devenus féminins.

5. *Avrent*, 3e personne du pluriel du parfait de *aveir*, avoir (*habere*, *habuerunt*.)

6. *Aanz* ou *ahanz*, peines, douleurs. Ce mot est d'origine inconnue. Diez indique le kymrique *afan*. L'italien dit *affanno*.

7. *Or*, maintenant ; du latin *horâ ;* la forme primitive est *ore*.

8. *Si*, ainsi ; du latin *sic*. — *Biens*. Remarquez ici l'*s* du nominatif. On sait que le neutre du latin n'a pas passé en français, où de tout temps il n'a existé que deux genres, le masculin et le féminin. *Biens* est donc ici le cas-sujet de l'adjectif masculin.

9. *Primes*, d'abord ; du latin *primos* pour *primo*, ou *primas* (*horas*), « dès la première heure.» — De même, dans ce vers de *Roland :*

Al' matinet, quant *primes* apert l'albe.

« Au petit matin, quand d'abord paraît l'aube. »

10. *Avret*, *habuerat*, 3e personne singulier du plus-que-parfait. — *Od*, chez,

Apres dirai vos dels aanz
Que li sos[1] corps sostint si granz,
Et d'Evruin[2] cel dieumentit[3],
Qui lui a grand torment ocist.

Quant enfes fut, donc a cels temps
Al rei lo duistrent[4] sui parent
Qui donc[5] regnevet a cel di :
Ço[6] fut Lodiers, fils Baldequi.
Il l'enamat, Dieu lo covit[7],
Rovat que lettres apresist....

Le poète raconte ensuite la jeunesse, les études, les talents et les vertus de saint Léger, son élection au prieuré de saint Maixent et à l'évêché d'Autun, sa faveur à la cour des rois de Neustrie, les intrigues d'Ebroin ; saint Léger se retire à Autun où son ennemi vient l'assiéger :

A Ostedun[8], a celle cit[9],
Dom[10] sant Ledgier vait asalir.
Ne puot entrer en la citet :
Defors[11] l'asist, fist i grant mel ;

apud. — De *apud* est venu *avd*, *aud*, *od*. — *Dous*, cas-régime de *dui*, deux. — *Seinors*, Clotaire II et Clotaire III, rois de Neustrie.

1. *Sos corps*, son corps. *Sos* vient de *suus* (le neutre *suum* ayant disparu.)
2. *Evruin*, Ebroin, maire du palais, mort en 681.
3. *Dieumentit*, qui a menti à Dieu, qui a renié Dieu ; renégat, apostat. — Ce mot composé ne se trouve que dans ce passage. On a dit de même *feimentit*, traître à sa parole. Dans ces composés, les premiers mots sont au datif, au cas-régime. — *Cel* (*ecce illum*), cas-régime de *cil*, ce.
4. *Duistrent* (*duxerunt*), 3e personne pluriel du parfait de *duire* (*ducere*), conduire.
5. *Dunc*, alors, du latin *tunc*. — *Regnevet*, régnait, *regnabat*. — *A cel di*, en ce jour, en ce temps ; *Di* (*diem*), cas-régime de *dis* (*dies*.)
6. *Ço* (*ecce hoc*) ce, cela. — *Lodiers*, Lotharius, Lothaire ou Clotaire III. — *Baldequi*, de Baldechilde (*Baldechildis*), ou Bathilde. Le poète a calqué cette forme sur la forme latine : le mot latin, selon les règles ordinaires de la prononciation accentuée, donne régulièrement *Baldehelt*, d'où est venu plus tard *Bautheut*.
7. *Covit*, il le désira pour Dieu, *Deo illum cupivit*. — *Rovat*, demanda ; parfait de l'indicatif de *rover*. — *Apresist*, apprit ; imparfait du subjonctif.
8. *Ostedun*, *Autun*, *Augustodunum*.
9. *Cit*, cité, ville, de *civitas*. Le cas-régime est *citet* (*civitatem*).
10. *Dom*, *Dominum*. — *Sant Ledgier* est au cas-régime. Le sujet du verbe est *Evruin*, précédemment exprimé.
11. *Defors*, du dehors, *de foris*. — L'*asist*, l'assiégea ; parfait de *asséoir*, *assëir*, lequel vient du latin *assidere*. — *I*, là, *y*, de *ibi*. — *Mel*, mal ; c'est une variante de prononciation.

Et sanz Ledgiers molt en fut trists
Por cel tel mel que defors vit.

Sos clercs[1] a pris et revestiz,
Et od[2] ses crois fors s'ent[3] eissit.
Por[4] o ent eist, volst li preier
Que tot cel mel laissast por Dieu:
Cil Evruins quel hore[5] l'vit,
Prendre l'rovat, liier lo fist.

Hore en odreiz[6] les peines granz
Que il ent firet[7], li tiranz.
Li perfides tant fut crudels,
Les uoils del quieu[8] li fait crever.
Com si l'aut[9] fait, mist l'en reclus[10]:
Ne sout[11] nuls huom qu'est devenus.

Ambes levres li fait talier,
Anc[12] la langue que aut en quieu.
Com si l'aut[13] tot vituperet,
Dist Evruins, qui tant fut mels :

1. *Sos clercs, suos clericos*, son clergé. — *Revestiz* (sous-entendu *a*), a fait habiller ; *revestiz* est un participe.
2. *Od* (*apud*), avec.
3. *Ent*, de là, en (*inde*). — *Eissit*, sortit, parfait de *issir* (*exire*). Ce verbe s'employait avec le pronom *se* (par imitation du latin populaire, *se inde exiit*).
4. *Por o ent eist*, il sort de là pour ceci (dans ce but). *Eist* est le présent de l'indicatif de *issir*. — *Por*, pour (du latin *pro*). — *O*, cela (du latin *hoc*).
5. *Quel hore*, dès le moment que (*quali hora*). — *L'*, le. — *Rovat*, ordonna.
6. *Hore*, maintenant. — *Odreiz*, futur de *oïr* (*audire*) et forme primitive de *orrez*.
7. *Il* (*Evruin*) — *ent*, de lui (de saint Léger). *Ent* s'appliquait aux personnes comme aux choses ; la langue classique a fait un emploi semblable de *en*. — *Firet*, plus-que-parfait du verbe *faire* (*fecerat*, *fisdret*, *firet*), avec le sens du parfait.
8. *Quieu*, cas-régime de *quief*, qui est pour *chief* (*caput*), tête.
9. *Com si l'aut fait*, « dès qu'il eût fait cela ainsi. — *Si* de *sic*, ainsi. — *L'aut*, forme ancienne du parfait de *aveir*, avoir. — Une forme plus ordinaire est *ot*, *out*.
10. *Mist l'en reclus*, il le mit en prison. — *Reclus*, lieu enfermé, état d'homme enfermé ; même sens que « réclusion. » Exemple : « Cette damoiselle *avoit mis en reclus*, en ung moustier. » (*Chronique de Saint-Denis*, 1. f. 53.)
11. *Sout*, parfait de *saveir*, *savoir* (en latin, *sapire*.) — Forme plus ordinaire, *sot*.
12. *Anc*, ou *ainc*, synonyme de *ains*, signifiant de plus, en outre. — *Aut*, pour *ot*, eut, avait. — *En quieu*, dans la tête, dans la bouche.
13. *Com si*, dès qu'ainsi. — *Vituperet*, déshonoré par la mutilation. — *Tot* (*totum*), tout entier, entièrement.

« Hore at perdut don[1] Dieu parler;
Ja nen podrat mais[2] Dieu loder. »

Sed[3] il nen at langue a parler,
Dieus exodist les sons[4] pensers;
Et sed il nen at uoils carnels,
Ancor les at espiritels;
Et sed en corps at grand torment,
L'aneme ent avrat consolement...

Dieu lui refait ses deux lèvres, et il se met à louer Dieu et à prêcher; tous ceux qui l'approchent et le visitent dans sa prison se convertissent. Ebroin, plus furieux que jamais, envoie quatre hommes pour le tuer; trois d'entre eux se jettent aux pieds du saint; le quatrième, un félon du nom de Vadart, lui tranche la tête. Un dernier miracle signale sa mort :

Et com il l'aut tolut lo quieu,
Li corps esteret[5] sovre l's piez :
Ço fut loncs dis[6] que non cadit.
Lai[7] s'aproismat qui lui ferit :
Entro[8] taliat les piez dejus,
Li corps esteret sempre sus.

Del corps asez l'aveiz odit[9],
Et dels flaiels que granz sostint.
L'aneme reçut domine Dieus :

1. *Don Dieu parler.* Ce vers peut s'expliquer de deux façons : « maintenant il a perdu le moyen de parler au Seigneur Dieu » (*domino deo colloqui; don*, synonyme de *dom*); ou bien : « il a perdu la parole, don de Dieu (*donum Dei*).
2. *Mais* (*majis*), davantage, désormais.
3. *Sed*, si. C'est la conjonction *se*, venant du latin *si*, avec le *d* euphonique. — Dans tous les textes romans du moyen âge, *se* vient de *si* et en a le sens, et *si* vient de *sic* et signifie *ainsi*. — *Nen*, négation (du latin *non*), et signifiant non, ne pas.
4. *Les sons pensers,* les siennes pensées; cas-régime au pluriel de *soens* et *suens* (*suus*).
5. *Esteret*, plus-que-parfait du verbe *ester*, se tenir debout (*steterat*, *stare*).
6. *Loncs dis*, un long jour, un long temps.
7. *Lai*, là, alors (*illac*). — *S'aproismat*, s'approcha. Parfait de *aproismier* (*approximare*). — *Ferit*, frappa. Parfait de *ferir* (*ferire*).
8. *Entro* ou *entroque*, jusqu'à ce que... (*intra quam*).
9. *L'avez odit*, vous avez assez entendu cela (ce que je raconte). — *Odit*, forme ancienne du participe de *oïr*, *odir* (*audire*, *auditum*.)

Als[1] altres sanz ent vait en ciel.
Il nos aiut[2] od cel seinor
Por cui sostint tels passions !

Traduction en français moderne

« Nous devons louer le Seigneur Dieu et rendre hommage à ses saints ; pour son amour chantons les saints qui pour lui subirent grandes souffrances. Or, il est temps et il est bon que nous chantions saint Léger. — Je vous dirai d'abord les honneurs qu'il reçut sous deux rois ; après je vous parlerai des épreuves si terribles que son corps soutint ; je vous parlerai aussi d'Ebroin, cet apostat, qui l'a occis en si grand martyre. — Quand il fut enfant, dès lors ses parents le conduisirent au roi qui régnait en ces jours-là : c'était Lothaire, fils de Baldechilde. Ce roi l'aima et le désira pour le service de Dieu ; il voulut qu'il apprit ses lettres..... — Ebroïn vient attaquer saint Léger à Autun, cette grande cité ; il ne put entrer dans la ville, mit le siège sous ses murs, et fit grand ravage. Saint Léger en était bien triste, au spectacle du mal qui se faisait dehors. — Il prend ses prêtres et les fait habiller, et sort de la ville avec la croix. Le but de sa sortie était de supplier Ebroin de renoncer à tout ce mal pour l'amour de Dieu. Dès qu'Ebroin le vit, il ordonna de le saisir et le fit garrotter. — Maintenant vous entendrez les grandes peines que lui fit endurer le tyran. Le perfide fut si cruel qu'il lui fit crever les yeux de la tête. — Quand il l'eut fait, il le mit en prison ; et nul homme ne sut ce que le saint était devenu. — Il lui fait couper les deux lèvres et la langue aussi qu'il a dans la bouche. Et quand il l'eut ainsi mutilé, Ebroin, ce pervers, s'écria : « Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu ; désormais, il ne pourra plus louer Dieu. » Si le saint n'a pas de langue pour parler, Dieu entend ses pensées ; et s'il n'a pas les yeux de la chair, il a encore les yeux de l'esprit ; et s'il souffre dans son corps un grand tourment, son âme en aura consolation..... — Et quand il lui eut tranché la tête, son corps se tenait debout sur ses pieds : il fut longtemps sans tomber. Alors s'approcha celui qui l'avait frappé, et jusqu'à ce qu'il lui eût taillé les pieds en bas, le corps se tint debout. — Vous avez assez entendu parler de ce corps et des grandes tortures qu'il soutint. Le seigneur Dieu reçut son âme ; elle rejoignit les autres saints dans le ciel. Que saint Léger nous vienne en aide avec ce seigneur pour qui il endura telle passion ! »

La vie de saint Alexis (onzième siècle)

Ce poème, dont l'auteur est inconnu, fut composé en Normandie vers le milieu du onzième siècle. Il marque un progrès no-

1. *Als*, datif pluriel de l'article : « vers ou avec les autres saints. » — *Ent*, (*inde*), de là.
2. *Aiut*, qu'il nous aide, 3e personne singulier du subjonctif présent de *aiuër*, forme ancienne de *aidier* (du latin *adjutare*). — *Od*, avec.

table dans cette poésie des cantilènes, soit religieuses, soit guerrières, qui ont immédiatement précédé les chansons de gestes. Contenu dans quatre manuscrits dont le meilleur et le plus ancien est du douzième siècle, il a été l'objet de plusieurs remaniements dans les deux siècles suivants. Nous donnons ici le texte original d'après le savant travail de MM. Paris et Pannier, et nous renvoyons à cette dissertation critique pour l'histoire si intéressante des transformations que la composition primitive a subies. — Saint Alexis, né à Rome vers 350, était fils du sénateur Euphémien. Chrétien ardent, comme on l'était au temps des martyrs, il quitta sa femme et sa famille, le jour même de ses noces, pour se vouer à la vie monastique. Tel est le fond de la légende qui est ici racontée. Nous remarquerons que de pareils traits ne sont pas rares dans la vie des saints : le *De Gloria Confessorum*, de Grégoire de Tours, cite plusieurs légendes semblables, dont les héros sont Simplicius, saint Venant et saint Rétice[1]. De là, le succès de ce poème et sa longue popularité au moyen âge. Nous choisissons le passage où l'auteur, après un début sentencieux et le récit développé de l'exil volontaire d'Alexis, qui a duré dix-sept ans, nous dit comment ce saint revint à Rome, et rentra dans la maison paternelle sans être reconnu. Il y vécut plusieurs années, dans un réduit, sous l'escalier, comme un mendiant qu'on héberge par charité ; le secret ne fut découvert que le lendemain de sa mort. La description de la douleur du père, de la mère d'Alexis, et de la jeune femme qu'il avait si brusquement quittée, forme un tableau touchant et pathétique.

Bons fut li secles al tens ancïenor[2],
Quer[3] feit i ert e justise et amor,
Si[4] ert credance, dont or[5] n'i at nul prot[6];

1. Chapitres XXXII, LXXV, LXXVI. — V. aussi l'*Histoire des Franks*, l. Ier, ch. XLII ; *la Vie des pères*, XVI, 1.
2. *Ancienor*, des anciens. Cette forme, qui est un reste du génitif latin des substantifs de la seconde déclinaison, est très rare, et spéciale à quelques mots : *ancienor* ou *ancianor* (*antiani*, *antianorum*, latin populaire) ; *tems pascor*, le temps de Pâques (*Paschorum*) ; *la Geste Francor*, la Geste des Francs (*Gesta Francorum*) ; la Chandeleur (*Festa Candelarum*).
3. *Quer*, car ; forme normande de *car* ou *quar* (du latin *quare*). — *Feit*, foi, pour *feid* (*fides*). — Y (de *ibi*) ; *ert*, imparfait du verbe *estre* (*erat*).
4. *Si*, du latin *sic*, ainsi.
5. *Or* (*hora*), maintenant.
6. *Prot*, ou *prod*, abondance, profit, progrès. Le type latin de ce mot est l'élément *prod* qui se trouve dans *prodesse*.

Tot est mudez[1], perdude at sa color,
Ja mais n'iert[2] tels com fut as anceisors.

Al tens Noë et al tens Abraham
Et al David que deus par[3] amat tant,
Bons fut li siecles, ja mais n'iert si vailanz :
Vielz est e frailes, tot s'en vait declinant;
Si'st[4] empeiriez, tot bien vait remanant.

Puis[5] icel tens que deus nos vint salver,
Nostre anceisor[6] ourent cristïentet;
Si[7] fut uns sire de Rome la citet,
Riches hom fut de grant nobilitet;
Por cel vos di[8], d'un son[9] fil voil parler[10].......

Eist[11] de la nef e vait edrant a Rome :
Vait par les rues dont il ja bien fut cointes[12],
Altre puis altre, mais[13] son pèdre i encontret,

1. *Mudez*, participe passé de *muder* (changer), muër (en latin, *mutare*). Ce mot prend l'*s* ou le *z*, par la raison déjà indiquée de la disparition du neutre en français. — *At*, 3e personne singulier du présent de l'indicatif de *aveir, avoir* (*habet*).
2. *Iert*, sera (*erit*). — *Anceisors*, ancêtres, devanciers (*antecessores*).
3. *Par*. Cette préposition, jointe aux verbes, leur communique la force du superlatif. Dans ce cas elle est ordinairement accompagnée de *moult* (*multum*) ou de *tant*.
4. *Si' st*, ainsi est (*sic est*) ; la voyelle de *est* est élidée.
5. *Puis*, depuis (préposition) ; du latin *post*.
6. *Nostre anceisor*, nos ancêtres. Remarquez ici l'application de la règle de l'*s*. Ni le pronom (*nostri*) ni le substantif ne prennent l'*s* au cas-sujet du pluriel. — Voir *Origines de la Langue*, page 107.
7. *Si*; cette particule (*sic*), est bien souvent explétive et ne sert qu'à fortifier l'affirmation exprimée par le verbe.
8. *Por cel vos di*, c'est pour celui-là, ou pour cela, que je vous parle. — *Cel* (*ecce illum*) est le cas régime de *cil* (*ecce-ille*).
9. *Son* (*suum*), d'un sien fils.
10. *Parler* (du latin *parabolare*). Après ce début, l'auteur raconte comment Alexis, le jour même de ses noces, quitta sa femme et s'exila à Laodice et à Edesse pour vivre dans une pauvreté volontaire. Il décrit vivement la douleur du père, de la mère et de l'épouse. Enfin, après dix-sept ans, Dieu ordonne à Alexis de retourner à Rome et d'y aller mourir. C'est ici que reprend le récit dans le fragment que nous citons (strophe 43me).
11. *Eist*, indicatif présent de *issir* (*exire, exit*), il sort. — *Edrant*, voyageant, marchant. Le latin populaire *iterare* (voyager) a donné *edrer*, d'où est venu *errer* qui dans l'ancien français signifiait *aller çà et là, voyager* (*chevalier errant*).
12. *Cointes*, instruit. Ce mot se rattache à *conoistre* (*cognoscere, cognitus*) et et non à *comptus*.
13. *Mais*, et de plus, et en outre (*magis, davantage*). — *Encontret*. Remarquez ici le *t* étymologique, qui représente la forme correspondante en latin, mais n'a qu'une valeur orthographique et ne se prononce pas.

Ensemble od[1] lui grant masse de ses homes :
Si l'[2] reconut, par son dreit nom le nomet :

« Eufemiens, bels sire, riches hom,
Quer me herberge por Deu en ta maison :
Soz ton degret me fai un grabaton
Empor ton fil[3] dont tu as tel dolor;
Tot sui enferms, si m' pais[4] por soe amor. »

Quant ot li pedre la clamor de son fil[5],
Plorent si[6] oil, ne s'en pot astenir :
« Por amor Deu e por mon chier ami,
Tot te dorrai[7], bons hom, quant que m'a quis,
Lit et hostel e pain et charn e vin. »

Soz le degret ou gist sor une nate,
La le paist l'hom[8] del relief de la table :
A grand proverte deduit son grant barnage.
Ço[9] ne volt il que sa medre le sachet :
Plus aimet deu que trestot son lignage.

De la viande qui del herberc li vient
Tant en retient dont son cors en sostient;
Se lui 'n[10] remaint, si l' rent as almosniers;
N'en fait musgode[11] por son cors engraissier,
Mais as plus povres le donet a mangier.

1. *Od*, avec (*apud*).
2. *Si l'*, ainsi il le (*reconnut*). — *Nomet*. Même remarque sur le *t* étymologique.
3. *Empor*, pour, au nom de. Préposition composée (*in* et *pro*).
4. *Si m' pais*, ainsi nourris-moi. *Pais* est l'impératif de *paistre*.
5. *Ot*, entend. Indicatif présent de *oïr* (*audit*, *audire*) ; une autre forme est *oit*. — *Clamor*, la plainte. Notez que le père ne reconnaît pas son fils ; mais le son de sa voix et son nom seul prononcé suffisent pour l'émouvoir et lui tirer des larmes.
6. *Si*, ses (*sui*) ; cas-sujet pluriel de *ses*, *son*, etc. (*suus*, *suum*).
7. *Dorrai*, donnerai (*donraï*). — *Quant que*, autant que, (du latin populaire *quantum quod*). — *M'a quis*, m'a demandé. Parfait de *querre*, *querir*, *quiers*, *queroie*, *querrai*, etc. (*quærere*, *quæsisti*).
8. *L'hom*, l'on, on. C'est la forme la plus ancienne de cette locution *on*, laquelle vient de *hom* (*homo*), et dans l'origine signifiait l'*homme*, un *homme*. — Voir *Origines de la Langue*, page 130.
9. *Ço*, ou *ceo* (du latin *ecce hoc*), cela. « Il ne veut pas cela (à savoir) que sa mère le sache. »
10. *Se*, si (du latin *si*). — *'n*, en, de là (*inde*). — *Si l' rent*, ainsi il le rend.
11. *Musgode*, trésor, réserve. De là est venu « mugot », cachette à argent, longtemps usité dans le parler populaire, et qui s'est transformé en « magot. »

Soz le degret ou il gist e converset,
Iloc[1] deduit liedement sa poverte.
Li serf son pedre qui la maisniede servent
Lor lavedures li getent sor la teste :
Ne s'en corocet ned[2] il nes en apelet.

Tuit l'escharnissent, si[3] l' tienent por bricon :
L'egue li getent, si moilent son linçol :
Ne s'en corocet gienz[4] cil saintismes hom,
Ainz preiet deu qued il le lor pardoinst
Par sa mercit, quer ne sevent que font[5].....

De la dolor que demenat li pedre
Grant fut la noise, si l'entendit la medre.
La vint corant com femme forsenede,
Batant ses palmes, cridant, eschevelede :
Veit mort son fil, a terre chiet pasmede.

Qui donc il vit son grand dol[6] demener,
Son piz debatre e son cors degeter,
Ses crins derompre, son vis demaiseler[7],
E son mort fil detraire et acoler,
N'i out[8] si dur cui n'estoüst[9] plorer.

Trait ses chevels e debat sa peitrine;
A grant dol met la soe charn medisme :
« E filz, dist ele, com m'ous enhadide[10] !

1. *Iloc*, là (*illuc*). — *Liedement*, ou *liéement* (*læta mente*), gaiement. De *lætus* est venu *liez*, joyeux.
2. *Ned*, ni. — *Nes*, contraction de *ne* avec *les*, « il ne les en accuse. »
3. *Si l'*, ainsi le.
4. *Giens*, en rien. — *Ainz*, mais plutôt.
5. *Font*. — L'auteur raconte ensuite qu'après avoir ainsi vécu, inconnu de tous, dans un réduit de la maison de son père, Alexis meurt. Mais on trouve entre ses mains un écrit où il révèle le secret de son départ et de son retour. C'est alors seulement que sa famille le reconnait.
6. *Dol*, deuil, douleur. On dit aussi *deol*, *doel* (*dolere*, d'où est venu le verbe français *doloir*, *douloir*).
7. *Demaiseler*, frapper sur la joue, du bas-latin *maxillare*.
8. *N' i out*, il n'y avait (*out* est le parfait de *aveir*, avoir). — *Cui n'estoüst*, à qui il ne convînt; imparfait du subjonctif de *estovoir* (convenir, falloir).
9. *Medisme*, même. Ce mot vient du latin *metipsissimus* contracté en *metipsimus*, et de *medisme* est venu *meïsme* qui a donné *mesme* et enfin *même*.
10. *M'ous enhadide*. *Ous* est la seconde personne du parfait de *aveir*, avoir. — *Enhadide* est le participe passé du verbe *enhadir* qui vient du gothique *hatan*

Et jo dolente, com par[1] fui avoglide!
Ne l' conoisseie plus qu'onques ne l' vedisse[2]. »

Plorent si[3] oil e si getet granz criz;
Sempres regretet[4] : « Mar[5] te portai, bels fils!
Et de ta medre que n'aveies mercit?
Por tei m' vedeies[6] desirrer a morir :
Ço' st[7] grant merveille que pitet ne t'en prist.

« Fils Alexis, de la toe charn tendre[8]!
A quel dolor deduit as ta jovente!
Por quei m' fuiz? ja t' portai en mon ventre;
E Deus le set que tote sui dolente :
Ja mais[9] n'ierc liede por home ne por femme.

« Ainz que t'ousse si 'n fui molt desirrose[10];
Ainz que nez fusses si 'n fui molt anguissose;
Quant jo t' vid net[11] si 'n fui liede e goiose;
Or te vei mort, tote en sui coroçose :
Ço peiset mei que ma fin tant demoret.

» Seinors de Rome, por amor Deu, mercit :
Aidiez m' à plaindre le dol de mon ami.

et de la forme latine de ce mot, *hatire*. De là est venu *enhaïr*, *haïr*, par la chute de la dentale.

1. *Par*. Voy. page 9, n. 3. — *Avoglide*, participe passé du verbe *avoglir* (aveugler). La forme habituelle est *avogler*.
2. *Ne l'... plus qu'onques...* « Je ne le connaissais pas plus que si, etc. » Le premier verbe est à l'imparfait de l'indicatif et le second au plus-que-parfait du subjonctif du verbe *conoistre*. *Si* est sous-entendu, par une ellipse que le tour même de la phrase rend facile à suppléer.
3. *Si*, ses. Voyez page 10, n. 6. — *Et si*, et ainsi. — *Getet*. Sur ce *t* étymologique, voyez page 9, n. 13.
4. *Regretet* (*t* étymologique). Dans les anciens textes, ce mot est toujours employé pour annoncer des paroles prononcées sur une personne qu'on a perdue. C'est, en quelque sorte, pousser la lamentation funèbre due à tout mort chéri.
5. *Mar*, mal à propos, à tort. Adverbe d'un emploi très fréquent. Suivant Diez, c'est une contraction de *mala hora*. On écrit aussi *mare*.
6. *M' vedeies*, tu me voyais (*me videbas*). C'est l'imparfait de *vedeir* qui a donné *veeir*, *vëoir*, à l'imparfait *vëie*, *vëoie*, etc.
7. *Ço 'st*, cela est.
8. *De la*, etc., au sujet de ta chair si tendre (quel regret, ou quelle douleur!) sorte d'ellipse fréquente en latin. — *Toe*, tienne, féminin de *tuens*.
9. *Ja mais* (*jam magis*), désormais plus je ne, etc. — *Ierc*, serai; forme du futur du verbe *estre* (*ero*). — *Liede* (*læta*), joyeuse.
10. *Ainz que*, avant que. — *Si*, particule affirmative. Voy. page 3, note 8. — *'n*, pour *en*, de cela, de toi.
11. *Net*, né (*natum*). C'est le cas-régime; le cas-sujet est *nez* (*natus*).

Granz est li dols qui sor mei est vertiz;
Ne pois tant faire que mes cors[1] s'en sazit;
Il n'est merveille; n'ai mais filie ne fil. »

Entre le dol del pedre e de la medre
Vint la pulcele qued[2] il out esposede :
« Sire, dist ele, com longe demorede[3]
Ai atendude en la maison ton pedre,
Ou tu m' laissas dolente et esguarede!

» O chiers amis, de[4] ta jovente bele!
Ço peiset mei[5] que tei podrirat terre!
E gentils hom, com dolente pois estre!
Jo atendeie de tei bones noveles,
Mais or les vei si dures e si pesmes!

» O bele boche, bels vis, bele faiture,
Com est mudede vostre bele figure!
Plus vos amai que nule créature.
Si grant dolor oi[6] m'est aparëude,
Mielz me venist[7], amis, que morte fusse[8] ».....

Ad encensiers, ad ories chandelabres[9]
Clerc revestut en albes et en chapes
Metent le cors enz[10] el sarcou de marbre,

1. *Mes cors,* mon corps, ma personne, moi. *Mes* est le cas-sujet du singulier, venant de *meus.* — *S'en sazit,* s'en rassasie (de pleurer). L'infinitif est *sazier* (*satiare*).

2. *Qued,* que, laquelle (*d* euphonique). — *Esposede,* participe passé féminin de *esposer*, *espuser*, épouser, prendre pour fiancée.

3. *Longe demorede,* longue attente, long séjour (bas-latin *demorare*, *demorata*). — *Demorede* s'est plus tard transformée en *demorée.* — *Atendude,* participe passé féminin de *atendre* (*attendere*).

4. *De,* etc. Voyez page 12, note 8.

5. *Ço peiset* (*t* étymologique), cela me pèse que, etc. Indicatif présent de *peiser* ou *peser* (*pensare*).

6. *Oi,* aujourd'hui (*hodie*). Les formes plus usitées sont *hui*, *hoi.* — *Aparëude,* participe passé féminin de *aparoir* (d'un participe de formation populaire en *utus,* de *apparere*).

7. *Mielz me venist,* il eût mieux valu pour moi, il serait arrivé plus heureusement (*melius mihi venisset*). Le verbe est à l'imparfait du subjonctif.

8. Le récit des funérailles d'Alexis suit ses plaintes. Le corps est porté dans l'église de Saint-Boniface-le-Martyr, au milieu d'un immense concours de peuple et de clergé.

9. *Ad,* avec (*apud, abd, ad, a*). — *Encensiers,* encensoirs. — *Ories,* dorés, du latin *aureus.*

10. *Enz,* dans (du latin *intus*). Cette préposition ne s'emploie pas seule; on y joint ordinairement *en:* le mot suivant, *el,* équivaut à *en le.* — *Sarcou,* cercueil (*sarcophagus*).

Alquant i chantent, li pluisor getent lairmes :
Ja le lor[1] voil de lui ne desevrassent.

D'or et de gemmes fut li sarcous parez
Por cel saint cors qu'il i deivent poser;
En terre l' metent par vive podestet;
Ploret li poples de Rome la citet,
Soz ciel n'at home qui s' poisset[2] conforter.....

Saint Alexis est el[3] ciel senz dotance,
Ensemble od Deu en la compaigne as angeles,
Od la pulcele dont se fist si estranges;
Or l'ad od sei, ensemble sont lor anemes :
Ne vos sai dire com lor leidice est grande.

Traduction en français moderne

Le siècle était vertueux au temps de nos ancêtres; car on y faisait œuvre de justice et d'amour; oui, on y avait la foi dont aujourd'hui on ne voit nul progrès; le monde est tout changé, il a perdu son caractère; jamais il ne sera tel qu'il était au temps de nos pères. — Au temps de Noé, au temps d'Abraham, au temps de David que Dieu aima par dessus tout, le siècle était vertueux; jamais il ne vaudra autant. Il est vieux et frêle, maintenant; il tombe en décadence; certes, il empire, et tout bien va cessant. — Après le temps où Dieu nous vint sauver, nos ancêtres reçurent le christianisme; il y eut alors un seigneur de la grande ville de Rome, homme puissant et de grande noblesse; c'est de lui que je vous parle, je veux vous entretenir de son fils...... — Alexis sort du vaisseau et sans plus tarder entre à Rome; il s'en va par les rues qu'il connaît fort bien, il y rencontre l'un puis l'autre, et surtout son père qui était entouré d'un grand nombre d'hommes à lui; alors il le reconnaît et l'appelle par son vrai nom. — « Euphémien, beau sire, homme puissant, consens donc à m'héberger dans ta maison. Sous ton escalier, fais-moi un pauvre grabat, au nom de ton fils que tu regrettes si amèrement; je suis faible et malade; au nom de ton amour pour lui, sois mon hôte. » — Quand le père entendit retentir le nom de son fils, des larmes jaillirent de ses yeux, il ne s'en put retenir : « Pour l'amour de Dieu et en souvenir de mon bien-aimé, je te donnerai, bonhomme, tout ce que tu m'as demandé, lit et gîte, pain, chair et vin. » — Sous l'escalier où il gît sur une natte, on nourrit Alexis des restes de la table, et telle est la pauvre vie qu'il mène avec un grand courage. Mais il ne veut pas que sa mère le sache; il aime Dieu plus que toute sa parenté. — Sur la nourriture qui lui vient de la maison, il ne

1. *Lor*, adjectif possessif (*illorum*) ; il se combine souvent, comme ici, avec l'article. — *Voil*, vouloir, volonté, pensée. — *Desevrassent*, imparfait du subjonctif de *desevrer*, séparer (*de-separare*).
2. *S'*, se. — *Poisset*, puisse ; imparfait du subjonctif de *pooir*.
3. *El*, forme contracte, pour *en le*. — *Senz*, sans (*sine*). — *Od*, avec (*apud*, *apd*, *aud*, *od*). Il se joint souvent, comme ici, à *ensemble* (*insimul*).

garde que ce qui est nécessaire pour se soutenir et vivre; s'il a du superflu, il l'abandonne aux pauvres qui demandent l'aumône; il n'en fait pas une réserve pour engraisser son corps, il le donne à manger à de plus misérables que lui. — Sous un escalier où il dort et vit, il passe gaiement sa pauvre existence. Les esclaves de son père, qui servent la maison, lui jettent leur eau sale sur la tête, il ne s'en irrite ni ne les accuse. — Tous se moquent de lui et le tiennent pour fol; on lui jette de l'eau, on mouille sa chemise; le saint homme n'en témoigne aucune colère, mais il prie Dieu de le leur pardonner, par pitié pour lui, car ils ne savent ce qu'ils font..... — De la douleur que fait alors éclater le père, le bruit fut grand, aussi la mère l'entendit-elle. Elle vint courant comme une femme qui a perdu l'esprit, frappant des mains, criant, échevelée; elle voit son fils mort, elle tombe à terre, pâmée. — Celui qui la verrait mener si grand deuil, battre sa poitrine et maltraiter son corps, arracher ses cheveux, se frapper au visage, soulever son fils mort et l'embrasser, celui-là, si dur que fût son cœur, ne pourrait s'empêcher de pleurer. — Elle s'arrache en effet les cheveux, et bat son sein; elle associe sa chair même à la douleur qui l'oppresse. « O mon fils, dit-elle, m'as-tu assez haïe! Et moi, malheureuse, ai-je été assez aveugle! Moi qui ne t'ai pas plus reconnu que si je ne t'avais jamais vu! » — Ses yeux pleurent, elle jette de grands cris; ses regrets n'ont pas de fin : « A la male heure je t'ai porté, beau fils! Que n'avais-tu pitié de ta mère! Tu voyais qu'à cause de toi je désirais la mort. Comment est-il possible que tu n'aies pas eu pitié de moi! — Fils Alexis, et ta si tendre chair! Dans quelles souffrances tu as passé ta jeunesse! Pourquoi m'avoir fui? C'est moi qui t'ai porté en mon sein. Et Dieu sait que je suis en proie à une vive douleur. Jamais plus je ne connaîtrai la joie, ni pour homme, ni pour femme. — Avant de t'avoir, je t'avais tant désiré; avant ta naissance, je fus si remplie d'angoisses; quand je te vis au monde, je fus si heureuse, si joyeuse; maintenant, je te vois mort; j'en suis accablée de tristesse; ce qui me pèse, c'est que ma mort tarde tant. — Seigneurs de Rome, pour l'amour de Dieu, ayez pitié; aidez-moi à plaindre la mort de mon bien-aimé. Grand est le deuil qui est tombé sur moi. Je ne puis me rassasier de pleurer. Et ce n'est pas merveille; je n'ai plus ni fille, ni fils... » — Entre le deuil du père et de la mère, vint la jeune fille qu'il avait épousée. « Seigneur, dit-elle, combien longuement a duré mon attente dans la maison de ton père, où tu me laissas affligée, éperdue! O cher ami, et ta jeunesse si belle! Ce qui me pèse, c'est que la terre va bientôt dévorer ton corps! O noble jeune homme, combien est juste ma douleur! J'attendais de toi d'heureuses nouvelles, et je viens de les recevoir si dures et si tristes! — O belle bouche, beau visage, formes gracieuses! Comme votre belle figure est décolorée! Je vous aimai plus que nulle créature au monde. Quel malheur aujourd'hui est venu fondre sur moi! Que je serais plus heureuse, ami, d'être morte!..... » — Avec des encensoirs et des chandeliers d'or, les clercs, revêtus d'aubes et de chappes, mettent le corps dans un cercueil de marbre. Plusieurs chantent, mais la plupart sont en larmes. Ils ne voudraient jamais séparer de lui leur pensée. Le cercueil est paré d'or et de pierres précieuses, en l'honneur du corps saint qu'ils y doivent déposer. Ils le mettent en terre de vive force. Le peuple de la cité de Rome pleure; il n'est personne sous le ciel qui se puisse consoler. — Saint Alexis est au ciel, sans aucun doute; il est avec Dieu, en la compagnie des anges, avec la jeune fille dont il s'est séparé si longtemps; maintenant il l'a près de lui, leurs âmes sont ensemble : je ne puis vous exprimer combien est grand leur bonheur.

II

LA POÉSIE ÉPIQUE

Les chansons de Gestes et les romans de la Table-Ronde

Des cantilènes guerrières de l'époque primitive sortirent au dixième siècle, par un progrès naturel, les chansons de Gestes. Cette expression, comme celle de *cantilène*, vient du moyen âge. Une *Geste* — du bas-latin *Gesta, Gestæ*, — était une « chronique héroïque; » on disait, *chanter de Geste*, c'est-à-dire, célébrer les brillants faits d'armes. D'ailleurs, le mot *chanson* n'avait pas alors le sens frivol et badin qui s'y est attaché plus tard ; il était synonime du latin *Carmen* et désignait un poème chanté avec accompagnement musical. Nous possédons environ cent chansons de Gestes, dont quarante-sept ont été assez récemment imprimées : les manuscrits qui les contiennent sont au nombre de plus de huit cents, dont cinq cents environ se trouvent à Paris. Le plus ancien de ces poèmes aujourd'hui connus, la *Chanson de Roland*, appartient au onzième siècle; d'autres, tels que *Raoul de Cambrai*, *Ogier le Danois*, le *Lohérain Garin*, *Aspremont*, *Aliscans*, les *Saines* ou *Saxons*, etc., sont du douzième siècle : cette poésie héroïque, expression forte et colorée des passions belliqueuses de la féodalité, a fleuri pendant trois siècles, de la fin du dixième au commencement du quatorzième. Nos premières chansons de Gestes sont en décasyllabes assonancés; c'est seulement au douzième siècle que la rime a remplacé l'assonance et que l'alexandrin a pris place, dans la haute poésie, à côté du vers de dix syllabes. Tous ces poèmes, quels qu'en soient le rythme et la date, sont en tirades ou couplets monorimes qu'on appelait *laisses*[1]. On sait que, pendant deux siècles au moins, on les composait uniquement pour les chanter; ils se sont d'abord répandus par le chant et conservés par la mémoire seule; on n'a commencé à les écrire qu'au milieu du douzième siècle et c'est au siècle suivant qu'on a commencé à les lire. — Outre les chansons de Gestes, notre poésie épique du moyen âge comprend des poèmes d'origine bretonne et celtique, les *Romans du cycle d'Artus* ou de *la Table-Ronde;* ils sont en vers

1. Sur l'origine et les règles du vers décasyllabique, de l'alexandrin et du vers de huit syllabes; sur l'emploi de l'assonance, de la rime, et des laisses épiques, voir *Origines de la Langue*, pages 173-189.

octosyllabiques et nous présentent un monde de brillants personnages très différents des héros farouches de nos chansons de Gestes. Les romans de la Table-Ronde n'ont paru qu'au douzième siècle, lorsque les poèmes héroïques du cycle français comptaient déjà cent cinquante ans de vogue et de popularité. Quant au cycle de l'antiquité, où les héros du monde ancien sont naïvement travestis en barons féodaux, il est d'une poésie trop inférieure à celle des chansons de Gestes et du cycle breton pour qu'il y ait lieu d'en citer ici quelques fragments. Nous bornerons notre choix aux deux cycles vraiment épiques du moyen âge[1].

La chanson de Roland (onzième siècle)

Ce poème, le plus ancien et le meilleur de nos poèmes épiques, a pour fondement un fait historique. En 778, une expédition de Charlemagne en Espagne se termina par le désastre de Roncevaux et par la mort de Roland, « préfet des marches de Bretagne[2]. » Une légende se forma rapidement autour de cet événement et de ce héros ; elle inspira des cantilènes populaires, du vivant même de l'empereur. A la bataille d'Hastings, en 1066, un trouvère-chevalier, Taillefert, précédait l'armée normande en chantant Roland « et les vassaux qui moururent à Roncevaux. » Cette chanson de Taillefer était-elle celle que nous possédons aujourd'hui et que M. Francisque Michel a découverte à Oxford, en 1836 ? Rien ne nous autorise à le croire : celle-ci paraît d'une date un peu moins ancienne, et n'est guère antérieure à la fin du onzième siècle. On y compte quatre mille deux vers et cinq parties, qui s'enchaînent et se succèdent avec la simplicité régulière d'une chronique : 1° l'ambassade du roi sarrasin Marsilie à Charlemagne, et la trahison du comte Ganelon ; 2° le départ de l'empereur et le choix qu'il fait de Roland pour commander l'arrière-garde ; 3° le combat de Roland contre les Sarrasins, et la défaite de Roncevaux ; 4° le retour de l'empereur, et les représailles qu'il fait subir à l'ennemi ; 5° le supplice de Ganelon. — Les vers qui suivent appartiennent à la troisième partie : ils décrivent le commencement et la fin de la bataille livrée par Roland, et la mort du héros français[3].

1. Voir notre *Histoire de la littérature du moyen âge*, tome Ier, 2e partie, ch. I, II, IV, V, pages 117-276 sur les origines et la formation de la poésie épique, et sur les différences essentielles qui distinguent le cycle français, le cycle breton, et le cycle de l'antiquité.
2. Eginhard, *Vie de Charlemagne*, ch. IX. — *Annales*, année 778.
3. Nous avons analysé et apprécié la chanson de Roland, dans notre *Histoire du moyen âge*, t. Ier, p. 171-187.

1° LES APPRÊTS DE LA BATAILLE (v. 1028-1170)

Oliviers est desur[1] un pui muntez :
Or[2] veit il bien d'Espaigne le regnet,
E Sarrazins ki tant sunt assemblet[3].
Luisent cil helme, ki ad[4] or sunt gemmet,
E cil escut e cil osberc safret[5],
E cil espiet[6], cil gunfanun fermet.
Sulz[7], les eschieles ne poet il acunter :
Tant en i ad que mesure n'en set.
En lui meïsme[8] en est mult esguarez;
Cum il einz[9] pout, de l' pui est avalez[10] :
Vint as[11] Franceis, tut lur ad acuntet.

Dist Oliviers : « Jo ai païens veüz;
» Unc mais nuls hum en tere n'en vit plus.
» Cil devant sunt cent milie, ad escuz,
» Helmes laciez e blancs osbercs[12] vestuz,

1. *Desur*, sur, au-dessus (*desuper*). — *Pui*, hauteur, éminence. Ce mot vient du latin *podium*. Dans les cirques antiques, le *podium* désignait le mur très épais qui entourait l'arène et soutenait l'amphithéâtre.
2. *Or*, maintenant (*hora*). — *Veit* (*videt*), il voit. Indicatif présent de *vedĕir*, *véeir* (*videre*), — *Regnet*, royaume (du latin *regnatum*).
3. *Assemblet* (du latin *assimulare*.) Remarquez ici l'application des règles de la déclinaison : le cas-sujet du pluriel (2e déclinaison) ne prend pas l'*s* par ce que l'*s* n'existe pas dans le cas correspondant du latin.
4. *Ad or*, avec or.
5. *Saffret*, brodés d'orfroi. Cet mot vient de l'arabe *zafaran*, *zafferano ;* de la même famille que *safran*. L'orfroi (du latin *aurum phrygium*) est une broderie de fils d'archal insérés dans le tissu d'une étoffe ou dans les mailles d'un haubert.
6. *Espiet* (*spicum*), lances. — *Gunfanun*, enseigne ou drapeau qui flottait au bout de la lance (de l'allemand *gundja*, combat, et *fano*, bannière). — *Fermet* (*firmati*), attachés.
7. *Sulz*, seul (*solus*). — *Eschieles*, escadrons, lignes de batailles (de l'allemand *schaar*, troupe). On lit dans la plus ancienne traduction du IVe livre des Rois (douzième siècle) : « *E ordenerent* lur *eschieles* pur bataille faire. » — *Poet*, peut (du bas-latin *potet*). — *Aconter*, compter. Du latin *accomputare*.
8. *Meïsme*. Voyez page 11, note 9.
9. *Cum il einz pout*, comme il a pu, du mieux qu'il a pu. *Einz*, synonyme de *ainz* (du latin *ante*, *antius*) a ici le sens de *davantage*, *mieux*, *plutôt*, etc. — *Pout*, parfait de *pooir* (*potuit*).
10. *Avalez*, descendu (*advallare*, *advallatus*).
11. *As*, datif pluriel de l'article (*ad illos*).
12. *Osbercs*, vestus de blancs hauberts. Le haubert était une tunique de mailles (de l'allemand *halsberc*). On vernissait de diverses couleurs les mailles du haubert ; il y en avait de bleus, de verts, de rouges, etc. Quand le métal n'était pas vernissé en couleur, quand il ne subissait d'autre préparation que

» Dreites cez[1] hanstes, luisanz cez espiez bruns.
» Bataille avrez, unkes mais tel[2] ne fut.
» Seignurs Franceis, de Deu aiez vertut :
» El' camp estez[3], que ne seium vencut. »
Dient Franceis : « Dehet[4] ait ki s'en fuit!
» Ja pur murir ne vus en faldrat uns. »

Dist Oliviers : « Païen unt grant esforz,
» De nos Franceis m'i semblet aveir mult poi.
» Cumpainz Rollanz, kar sunez vostre corn :
» Si l'orrat Carles, si returnerat l'oz. »
Respunt Rollanz : « Jo fereie que fols[5];
» En dulce France en perdreie mun los.
» Sempres ferrai de Durendal[6] granz colps;
» Sanglenz en iert li branz entresqu'à l'or.....
» Franceis sunt bon, si ferrunt[7] vassalment;
» Ja cil d'Espaigne n'avrunt de mort guarant. »

Dist Oliviers : « D'iço ne sai jo[8] blasme.
» Jo ai veüt les Sarrazins d'Espaigne :
» Cuvert en sunt li val e les muntaignes,
» E li lariz e trestutes les plaignes.
» Granz sunt les oz[9] de cele gent estrange;
» Nus i[10] avum mult petite cumpaigne..... »

le polissage, c'était le « blanc haubert. » — Ce mot s'écrivait aussi *halbercs, albercs ;* de là est venu *haubert.*

1. *Ces* ou *cez*, pronom démonstratif (*ecce-istos*). Olivier montre, du geste, les lances des Sarrasins.

2. *Mais*. Voy. pages 6 et 12, notes 2 et 9. — *Tel* (*talis*). Application de la règle indiquée dans les *Origines de la Langue*, page 121 : « Les adjectifs qui n'avaient en latin qu'une seule terminaison pour les deux genres (*grandis*, *fortis*, *talis*, etc.) n'en eurent qu'une en français, celle du masculin. »

3. *El'*. Construction déjà observée. Voy. page 14, note 3. — *Estez*, impératif de *ester* (*stare*) ; *state, viri*, tenez ferme sur le champ de bataille. — *Seium*, subjonctif présent du verbe *estre*. On dit aussi *seiums* (du bas-latin *siamus*).

4. *Dehet*, douleur, déplaisir. L'étymologie de ce mot est incertaine ; il semble formé de *hait* ou *het*, joie et de *de* privatif ou séparatif.

5. *Jo fereie que fols*, mot à mot : je ferais ce que fait un fou. *Fereie* est le conditionnel de *faire.*

6. *Durendal.* Nom de l'épée de Roland (étymologie incertaine).

7. *Si ferrunt*, ainsi ils frapperont. Sur le sens et l'emploi fréquent de *si*, Voy. page 3, note 8. — *Ferrunt* est le futur de *ferir* (*ferire habent*).

8. *D' iço*, de cela, pronom neutre (*ecce hoc*).

9. *Oz*, pluriel de *ost*, armée (*hostes*).

10. Y, là (*ibi*). — *Avum*, avons (*habemus*). On dit aussi *avem*, *avons.*

Respunt Rollanz : « Mis talenz en est graindre[1].
» Ne placet Deu ne ses seintismes angles
» Que ja pur mei perdet sa valur France!
» Mielz voeill murir que huntage m'ateignet.
» Pur bien ferir l'Emperere nus aimet. »

Rollanz est pruz[2] e Oliviers est sages.
Ambedui[3] unt merveillus vasselage.
Pois que il sunt as chevals e as armes,
Ja pur murir n'eschiverunt[4] bataille.
Bon sunt li cunte, e lur paroles haltes.
Felun païen par grant irur chevalchent.....

Quant Rollanz veit que bataille serat[5],
Plus se fait fiers que leun ne leuparz;
Franceis escriet, Olivier apelat :
« Sire cumpainz, amis, ne l' dire ja[6].
» Li Emperere ki Franceis nus laissat,
» Itels[7] vint milie en mist a une part,
» Sun escientre[8], nen i out un cuard.
» Pur sun seignur deit hum[9] suffrir granz mals,
» E endurer e forz freiz e granz calz.
» Si'n[10] deit hum perdre de l' sanc e de la carn.
» Fier de ta lance e jo de Durendal,
» Ma bone espee que li reis me dunat.

1. *Graindre*, comparatif de *granz* (*grandior*).
2. *Pruz*, preux, courageux (*providus*).
3. *Ambedui*, adjectif souvent employé substantivement : tous les deux (*ambo duo*).
4. *Eschiverunt*, éviteront. Futur d'*eschiver* ou *eschever* (de l'allemand *skiuhan*, *scheuen*, avoir peur).
5. *Serat*, futur du verbe *estre* (*essere habet*). La forme primitive est *esserai, esserat.*
6. *Ne l' dire jà :* ne parlez plus ainsi, il ne faut plus parler ainsi. Cet emploi de l'infinitif, à la place de l'impératif, se rencontre assez souvent dans l'ancien français.
7. *Itels*, tels que tu vois (*ibi tales*).
8. *Sun escientre*, selon la conscience qu'il en a, comme il le sait bien. On dit aussi *sun escient*, *men escientre, men escient* (du latin *scientem*). — *Nen*, non, ne pas (du latin *non*). — *I*, là (*ibi*). — *Out*, parfait d'*aveir* (*habuit*) : il n'y en eut pas, etc.
9. *Hum*, on. Voyez page 10, note 8.
10. *Si 'n*, pour *si en :* ainsi à cause de cela doit-on, etc.; *ainsi* doit-on *en* perdre, etc.

» Se jo i moerc[1], dire poet ki l'avrat,
» Que ele fut a nobilie[2] vassal. »

D'altre part est l'arcevesque Turpins[3] :
Sun cheval brochet, muntet sur un lariz;
Franceis apelet, un sermun[4] lur ad dit :
« Seignurs baruns, Carles nus laissat ci.
» Pur nostre rei devum nus bien murir;
» Chrestientet aidiez a sustenir.
» Bataille avrez, vus en estes tuit fid[5],
» Car a vos oilz veez les Sarrazins.
» Clamez vos culpes, si preiez Deu mercit.
» Asoldrai[6] vus pur voz anmes guarir;
» Se[7] vus murez, esterez seint martir :
« Sieges avrez el' greignur[8] pareïs. »
Franceis descendent, a tere se sunt mis,
E l'Arcevesques de Deu[9] les beneïst :
Par penitence lur cumandet a ferir.

Franceis[10] se drecent, si se metent sur piez,
Bien sunt asolt, quite de lur pecchiez;

1. *Moerc*, indicatif présent de *murir* (*morire*, latin populaire). *Moerc* est pour *moerge* qui vient de *moriam* par la consonification de l'*i*. — *Poet* (*potet*), peut, indicatif présent de *pooir*. — *Avrat*, futur de *aveir*.

2. *Nobilie*. Ce mot, qui se prononçait *nobile* en trois syllabes, vient du latin *nobilius* et non de *nobilis*. — *Vassal*, vaillant serviteur, brave guerrier. Ce mot, qui est tantôt substantif, tantôt adjectif, dérive de *vassalis*, fait sur *vassus*, traduction latine du celtique *gwas*. Le *vassus*, dès le temps des mérovingiens et des carlovingiens, est un guerrier de rang inférieur qui se recommande à un plus puissant que lui, à un *senior*, et lui promet en retour fidélité et assistance. C'est l'origine de la hiérarchie féodale.

3. *Turpins* (en latin *Tilpinus* et *Turpinus*), archevêque de Rheims, secrétaire et ami de Charlemagne, qu'il suivait dans ses expéditions.

4. *Sermun*. Au moyen âge, « sermon » est synonyme de « discours, » comme « prescher » est synonyme de « parler en public. »

5. *Fid*, certains (*fidi*).

6. *Assoldrai*, futur de *asoldre* (*absolvere-habeo*), j'absoudrai. — *Anmes*, de *anima* (*aneme*, *anme*, *ame*). — *Guarir*, du haut-allemand *werjan*.

7. *Se*, si. — *Esterez*, vous serez. Le verbe *estre* empruntait ses temps à trois verbes latins *esse* ou *essere* (bas-latin), à l'ancien verbe *fuo*, *fuere* qui était employé dans la langue populaire, et au verbe *stare* (en français, *ester*). De là ce futur, *esterez*.

8. *El' greignur*, dans le plus grand paradis. *El'* contraction pour *en le*. *Greignur*, comparatif de *granz* (*grandior*).

9. *De Deu*, de la part de Dieu.

10. *Franceis*. Ce mot vient du haut-allemand *Franco* qui s'est traduit en latin par *Francus* et *Francensis* : de là *Franc* et *Franceis* ou *François*.

E l'Arcevesques de Deu les ad seigniez.
Pois, sunt muntet sur lur curanz destriers;
Adubet[1] sunt a lei de chevaliers,
E de bataille sunt tuit apareilliet.....

As porz[2] d'Espaigne en est passez Rollanz
Sur Veillantif[3], sun bon cheval curant;
Portet ses armes, mult li sunt avenanz :
Et sun espiet vait li ber palmeiant,
Cuntre le ciel vait l'amure[4] turnant,
Laciet en sum[5] un gunfanun tut blanc;
Les renges d'or li batent jusqu'as mains;
Cors ad mult gent, le vis cler e riant.
E sis cumpainz[6] apres le vait sivant,
E cil de France le cleiment a guarant[7].
Vers Sarrazins reguardet fierement,
E vers Franceis humles[8] e dulcement.
Si[9] lur ad dit un mot curteisement :
« Seignurs baruns, suef pas alez tenant.
» Cist païen vunt grant martirie querant;
» Encoi[10] avrum un eschec bel e gent :
» Nuls reis de France n'out unkes si vaillant. »
A ces paroles vunt les oz ajustant.

1. *Adubet*, armés (de l'anglo-saxon *dubban*, frapper : on armait, on adoubait un chevalier en le frappant sur le cou, *per alapam*). — *Apareilliet*, disposés, préparés (*appariculati*).
2. *Porz*, défilés (*portum*). — *En*, de là (*inde*), en partant de là.
3. *Veillantif*, nom du cheval de Roland. Peut-être ce mot vient-il de *Vigilantivus*, expression du latin populaire faite sur *vigilans*.
4. *Amure*, la pointe de la lance. Elle était en acier bruni, en forme de losange, parfois triangulaire, large et à arête médiane. Le bois ou fût de la lance, ordinairement de frêne, s'appelait *hanste* (*hasta*).
5. *Laciet*, attaché (*laqueatum*). — *En sum*, au sommet (*in summo*).
6. *Sis compainz*, son ami, Olivier. *Sis* (*suus*) est le cas-sujet du singulier.
7. *A guarant*, pour défenseur (du haut-allemand *werên*).
8. *Humles*, humble (*humilis*). Adjectif employé ici adverbialement.
9. *Si*, ainsi (*sic*). — *Curteisement* (*curtensi mente ; curtensies* vient de *curtis* qui désignait la cour du roi). Rapprocher de ce vers un passage de la chronique d'Henri de Valenciennes, où il est question d'une harangue faite par les chefs des croisés de 1202 sur un champ de bataille : « Quesnes de Béthune et Pierre de Douay se metent à parler et à dire un biauz mot polis. » (Ch. XXVII.)
10. *Encoi*, aujourd'hui. Mot formé de la combinaison de *hinc* et de *hodie*. — *Eschec*, butin (haut-allemand, *schâh*, *schach*, butin). — Ce mot dans le sens de jeu d'*échecs*, vient du perse *schah*, roi. Il est employé en ce sens, très différent, au vers 112 de la *Chanson de Roland*. C'est de cette seconde acception qu'est dérivé le sens moderne de ce mot : revers, défaite.

2° MORT DE ROLAND (V. 2237-2396)

Ço[1] sent Rollanz la vëue ad perdue,
Met sei sur piez, quanqu'il[2] poet s'esvertüet;
En sun visage sa culur ad perdue.
Tint Durendal s'espee tute nue.
Dedevant[3] lui ad une pierre brune :
Dis colps i fiert par doel et par rancune,
Cruist[4] li aciers, ne fraint ne ne s'esgruignet.....
Quand il ço vit que n'en pout mie fraindre,
A[5] sei meïsme la cumencet a plaindre.
« E, Durendal, cum iés[6] e clere e blanche!
Cuntre soleill si[7] reluis e reflambes!
Carles esteit es vals de Moriane[8],
Quant deus del ciel li mandat par sun angle[9]
Qu'il te dunast a un cunte cataigne[10] :
Dunc la me ceinst[11] li gentilz reis, li magnes.
Jo l'en cunquis[12] e Anjou e Bretaigne,
Si l'en cunquis e Peitou e le Maine,
Jo l'en cunquis Normendie la franche,
Si l'en cunquis Provence e Equitaigne[13],
E Lumbardie e trestute Romaine,
Jo l'en cunquis Baiviere et tute Flandres,

1. *Ço*, cela (*ecce-hoc*); Roland sent *cela* que, etc. — *Ad*, indicatif prés. de *aveir* (*habet*).
2. *Quanque*, autant que (*quantum quod*).
3. *Dedevant*, devant (*de-de-ab-ante*).
4. *Cruist*, grince; indic. prés. de *cruisir* (*cruscire*). — *Fraint* (de *fraindre*, *frangere*) est ici un verbe neutre. — *S'esgruignet*, s'ébrèche (étymologie incertaine).
5. *A sei meïsme*, en lui-même, *apud se*.
6. *Iés*, seconde personne du présent de l'indicatif du verbe *estre*. On dit aussi *es*.
7. *Si*, ainsi, tellement (*sic*).
8. *Moriane*, la Maurienne, en Savoie.
9. *Angle*, ange. De *angelus* on a fait *angele*, *angle*, *ange*.
10. *Cataigne*, capitaine, vaillant guerrier (*capitaneus*). De ce même mot latin sont sorties deux expressions, l'une primitive et de formation populaire; l'autre, moderne, et de formation savante.
11. *Ceinst*, parfait de *ceindre* (*cingere*, *cinxit*).
12. *Jo l' en cunquis*, je lui ai conquis avec, etc. *L'*, pour *li*, à lui. Pronom formé du latin *illi*.
13. *Equitaigne*, Aquitaine (*Aquitaniam*). — *Romaine*, la Romagne (*Romaniam*).

E Buguerie[1] e trestute Puillanie,
Custentinnoble[2] dunt il out la fiance,
E en Saisunie[3] fait il ço qu'il demandet;
Jo l'en cunquis Guales[4], Escoce, Islande,
E Engleterre, que il teneit sa cambre[5];
Cunquis l'en ai païs e terres tantes
Que Carles tient ki ad la barbe blanche.
Pur ceste espece ai dulur e pesance :
Miez voeill murir qu'entre paiens remaigne.
Damnes[6] deus pere, n'en laissier hunir France! »

Rollanz ferit en une pierre bise;
Plus en abat que jo ne vus sai dire.
L'espee cruist, ne fruisset[7] ne ne brise,
Cuntre le ciel amunt est resortie.
Quant veit li quens que ne la fraindrat mie[8],
Mult dulcement la plainst a sei meïsme :
« E, Durendal, cum iés belle e saintisme[9]!
En l'oriet punt[10] asez i ad reliques :
La dent saint Pierre e del sanc saint Basilie,
E des chevels mun seignur saint Denise,
Del vestement i ad sainte Marie.

1. *Buguerie*, la Bulgarie. — *Puillanie*, la Pologne.
2. *Dunt*, dont (*de unde*). — *Fiance*, foi jurée, hommage (*fidentiam*.)
3. *Saisunie*, la Saxe (*Saxoniam*).
4. *Guales*, le pays de Galles, le pays des Gaëls (*Wales*). *Islande*, Irlande.
5. *Sa cambre* (*cameram*), son domaine privé.
6. *Damnes Deu*, Seigneur Dieu (*Dominus Deus*). — *N'en laissier*, etc. L'infinitif est ici pour l'impératif. Il y a ici une ellipse : *Puisse* Dieu n'en pas laisser, etc. — *En*, de cela.
7. *Fruisset*, indic. prés. de *fruissier* (*fructiat*, pour *frictiat*), *froisser*, *briser*, *se froisser*, *se briser*. Ce verbe est tantôt neutre, tantôt actif.
8. *Mie*, négation explétive (*mica*, mie, miette, parcelle, un rien ; *mica panis*, mie de pain.)
9. *Seintisme*. Sur ce superlatif, voy. *Origines de la Langue*, page 122, note 3. « L'épée, dit M. Léon Gautier, est l'arme noble, l'arme chevaleresque par excellence. C'est le signe vraiment distinctif du chevalier. L'épée est en quelque manière une personne, un individu ; on lui donne un nom. Aussi ne faut-il pas s'étonner si nos héros aiment leur épée et s'ils parlent avec elle comme avec une compagne intelligente, comme avec un être vivant et raisonnable. » (*La Chanson de Roland*, page 400.)
10. *En l'oriet punt*, dans ta garde dorée. *Oriet* vient de *auratum*. — *Punt*, le pommeau. *Punt* est le cas-régime de *punz*. Le pommeau était généralement plat, et toujours creux ; on y plaçait des reliques. D'ordinaire, il était doré, et parfois orné de pierres précieuses. — *Asez*, beaucoup (*ad-satis*).

Il nen est dreiz que paien-te baillisent[1],
De chrestïens devez estre servie.
Ne vus ait hum ki facet cuardie!
Mult larges terres de[2] vus avrai cunquises
Que Carles tient, ki la barbe ad flurie;
Li empereres en est e ber e riches. »

Ço sent Rollanz que la mort le tresprent[3],
Devers la teste sur le quer li descent;
Desuz un pin i est alez curant,
Sur l'erbe vert[4] s'i est culchiez adenz[5].
Desuz[6] lui met s'espee et l'olifant,
Turnat sa teste vers la paiene gent :
Pur ço l'at fait que il voelt veirement
Que Carles dïet e trestute sa gent,
Li gentilz quens, qu'il fut morz cunquerant.
Claimet sa culpe e menut e suvent,
Pur ses pechiez deu purofrid[7] le guant. Aoi[8].

Ço sent Rollanz[9] de sun tens n'i ad plus,
Devers Espaigne gist en un pui agut;
A l'une main si ad sun piz batud :
« Deus, meie culpe[10] vers les tues vertuz
» De mes pecchiez, des granz et des menuz,

1. *Baillisent,* subjonctif présent de *baillir*, avoir en sa baillie, en sa possession. Du verbe *bajulire, ballire;* comme *baillie* (garde, possession) vient de *bajuliam.*
2. *De*, par, avec. — *Avrai*, j'aurai, futur de *aveir*.
3. *Tresprent*, entreprend, saisit, envahit (*trans prehendit*).
4. *Vert*. Application de la règle qui concerne la déclinaison des adjectifs. Voy. *Origines de la Langue*, page 121.
5. *Adenz,* locution adverbiale : couché sur le ventre (du côté du visage ou des dents, *ad dentes*.)
6. *Desuz*, sous, dessous (*de-subtus*). — *Sor, sur, desur* et *desure*, sur, au-dessus, viennent de *super*, *desuper* et *desupra*. — *Turnat*, tourna, parfait de *turner* (*tornare*) ; le présent de l'indicatif est *turnet*.
7. *Deu puroffrid*, il offrit à Dieu, il tendit à Dieu. *Deu* est au cas-régime et équivaut au datif. *Puroffrid* est le parfait de *puroffrir* (*pro-offerire*).
8. *Aoi*. Le sens de ces trois lettres, qui se lisent à la fin de la plupart des *laisses* de la *Chanson de Roland*, n'est pas encore expliqué. Il paraît probable que c'est une exclamation assez semblable à cet *aé* ou *ahé* qui sert de refrain à plus d'une chanson lyrique.
9. *De*, etc., sous-entendez *que*. *De sun tens*, de sa vie, du temps qui lui a été donné pour vivre.
10. *Meie culpe, mea culpa*. — *Vers,* au nom de, en considération de. — *De mes pecchiez,* au sujet de mes péchés.

» Que jo ait fait des l'ure que nez fui
» Tresqu'a cest jur que si sui consoüz[1]. »
Sun destre guant en ad vers deu tendut;
Angle del ciel i descendent a lui. Aoi.

Li quens Rollanz se jut[2] desuz un pin,
Envers Espaigne en[3] ad turnet sun vis,
De plusurs choses a remembrer li prist :
De tantes terres cume li bers cunquist,
De dulce France, des humes de sun lign[4],
De Carlemagne sun seignur kil nurrit[5].,
Ne poet muër[6] n'en plurt e ne suspirt.
Mais lui meïsme ne volt metre en ubli,
Claimet sa culpe, si prïet deu mercit :
« Veire paterne[7], ki unkes ne mentis,
» Saint Lazarun de mort resurrexis[8]
» E Danïel des lïuns guaresis[9],
» Guaris de mei l'anme de tuz perilz
» Pur les pecchiez que en ma vie fis. »
Sun destre guant a deu en purofrit,
Sainz Gabrïels de sa main li ad pris.
Desur sun braz teneit le chief enclin,
Juintes ses mains est alez a sa fin.
Deus li tramist[10] sun angle cherubin
E saint Michiel de la mer[11] del peril,

1. *Consoüz*, où je suis parvenu, que j'ai atteint (*consecutus*). C'est le participe passé de *consevre* (*consequere*).
2. *Se jut*, parfait de *gesir* (*jacere*, *jacuit*). Ce verbe a tantôt la forme d'un verbe neutre, tantôt celle d'un verbe réfléchi.
3. *En*, de là, *inde*. — *Vis*, visage (*visum*).
4. *Lign*, lignage, famille. *Ligne* vient de *linea; lign* est le type masculin formé sur le même modèle.
5. *Kil*, pour *ki le*, qui l'a nourri. — *Ki*, variante orthographique assez fréquente pour *qui;* de même, *ke*, pour *que; kar*, pour *quar* ou *car*.
6. *Muer*, changer, faire autrement que de, etc. (*mutare*). C'est ici un verbe neutre.
7. *Veire paterne*, vraie personne du père. *Paterne* est un substantif féminin (du latin populaire *paterna*, synonyme de *paternitas*).
8. *Resurrexis*, verbe actif, deuxième personne du parfait : as ressuscité (*resurrexisti*).
9. *Guaresis*, deuxième personne du parfait de *guarir*, préserver, sauver, garantir (haut-allemand *werjan*).
10. *Tramist*, envoya ; parfait de *trametre* (*transmittere*, *transmisit*).
11. *Del Peril*. Saint-Michel-du-Péril-de-la-Mer ; nom sous lequel saint Michel était honoré sur le mont de ce nom, près d'Avranches.

Ensemble od els sainz Gabriels i vint :
L'anme del cunte portent en pareïs[1].

Traduction en français moderne

1° LA BATAILLE

Olivier est monté sur une haute colline ; de là il découvre le royaume d'Espagne, et les Sarrazins assemblés en grand nombre. Les heaumes luisent, tout constellés d'or, ainsi que les écus, les hauberts à broderie éclatante, les lances et les gonfanons repliés au bout des lances. Il ne peut à lui seul compter les escadrons; il y en a tant qu'il n'en peut mesurer la quantité. En lui-même il est comme éperdu, hors de sens. Comme il a pu, il est descendu de la hauteur, est venu aux Français et leur a tout raconté. « J'ai vu, dit Olivier, les païens; aucun homme n'en vit jamais plus sur la terre. Il y en a bien cent mille devant nous, avec leurs écus, leurs haumes lacés, leurs blancs hauberts, leurs lances droites, leurs piques au sombre éclat. Vous aurez une bataille comme on n'en vit jamais. Seigneurs Français, que Dieu vous donne sa force; tenez ferme au champ, pour que nous ne soyons pas vaincus. » Les Français disent : « Honte à qui s'enfuira ! Pas un ne vous fera défaut pour mourir. » — Olivier dit : « Les payens ont grande force, et de nos Français il y a bien peu ici, ce me semble. Ami Roland, sonnez donc de votre cor; Charles, ainsi, l'entendra et il fera retourner son armée. » Rolland répond : « Je ferais l'acte d'un fou; dans la douce France, j'en perdrais ma gloire. Mais je frapperai, sans m'arrêter, de grands coups de Durendal; la lame en sera sanglante jusqu'à l'or de la garde..... Nos Français sont vaillants; ils combattront en braves. Ceux d'Espagne n'auront pas d'abri contre la mort. » Olivier dit : « Je ne vois pas où serait le déshonneur de ce que je vous demande. J'ai vu les Sarrazins d'Espagne; les vallées et les montagnes en sont couvertes, ainsi que les landes et toutes les plaines. Les armées de cette gent étrangère sont bien fortes, et nous, nous avons ici petite compagnie. » Roland répond : « Mon courage en est plus grand. A Dieu ne plaise, ni à ses très saints anges que la France, à cause de moi, perde de son renom ! J'aime mieux mourir que d'être atteint par le déshonneur. C'est parce que nous frappons bien que l'empereur nous aime. » — Roland est preux ; Olivier est sage; tous deux ont un merveilleux courage. Une fois qu'ils sont à cheval et sous les armes, jamais la crainte de la mort ne leur fera éviter la bataille. Vaillants sont les deux comtes, altier est leur langage. Cependant les félons payens chevauchent avec grande colère..... — Quand Roland voit qu'il y aura bataille, il se fait plus fier que lion ou léopard; il interpelle les Français, il appelle Olivier : « Ami, noble compagnon, ne parle plus ainsi. L'empereur qui nous laissa ces Français, a mis à part ces vingt mille que voici. Il le sait bien, il n'y a pas un lâche parmi eux. Pour son seigneur on doit souffrir grands maux, et endurer les froids rigoureux et la grande chaleur; oui, on doit perdre, pour cela, de son sang et de sa chair. Frappe de ta lance, et moi de Durendal, ma bonne épée que le roi me donna. Si je meurs ici, celui qui l'aura pourra dire : c'était l'épée d'un

1. *Ensemble od*, avec lui, en même temps que lui (*od*, avec, de *apud; ensemble*, du latin *in-simul*). — *Els*, eux, cas-régime du pronom *il*. — *Del*, génitif de l'article : *de le, du*.

brave guerrier ! » — Un peu plus loin, est l'archevêque Turpin ; il éperonne son cheval et monte sur une éminence de terrain ; il s'adresse aux Français et leur tient ce discours : « Seigneurs barons, Charles nous a laissés ici. Pour notre roi nous devons mourir avec courage. Aidez à maintenir la chrétienté. Vous aurez bataille ; vous en êtes tous certains. Car, sous vos yeux, voici les Sarrazins. Confessez vos fautes, puis demandez pardon à Dieu. Je vous absoudrai pour guérir vos âmes. Si vous mourez, vous serez saints martyrs ; vous aurez une place dans le grand Paradis. » Les Français descendent de cheval et s'agenouillent à terre ; l'Archevêque les bénit de par Dieu. Pour pénitence il leur commande de bien frapper. Les Français se relèvent et se remettent en pied ; ils sont bien absous et quittes de leurs péchés. L'archevêque, au nom de Dieu, les a bénis. Puis ils sont montés sur leurs rapides destriers. Ils sont armés selon la loi de la chevalerie, et tous sont prêts et munis pour la bataille. — Aux défilés d'Espagne est passé Roland, monté sur Vaillantif, son bon cheval courant. Il est couvert de ses armes qui lui siéent à merveille. Il s'avance, le fier baron, en tenant sa lance dans la paume de sa main ; il en tourne le fer vers le ciel ; à la pointe est attaché un gonfanon tout blanc, dont les franges d'or viennent lui battre les mains. Son corps est beau, son visage est clair et riant ; son compagnon, Olivier, marche sur ses pas. Et ceux de France le proclament leur défenseur. Sur les Sarrazins il jette un regard fier, mais humble et doux sur les Français ; puis il leur a dit un mot de courtoisie : « Seigneurs barons, allez au petit pas ; ces payens viennent chercher un désastre ; aujourd'hui nous aurons un riche et beau butin ; nul roi de France n'en fit jamais d'aussi riche. » A ces mots, les deux armées se rencontrent.

2° LA MORT DE ROLAND

Roland sent bien qu'il a perdu la vue ; il se lève et tant qu'il peut s'évertue. Sur son visage la couleur s'est effacée. Il prend toute nue son épée Durendal. Devant lui est une roche brune, il y frappe dix coups par douleur et par rage. L'acier grince, mais ne se rompt ni ne s'ébrèche..... Quand il s'aperçoit qu'il ne peut briser son épée, en dedans de lui-même il commence à la plaindre : « O Durendal, comme tu es claire et blanche ! Comme tu reluis et flamboies en face du soleil ! Charles était aux vallons de Maurienne quand Dieu, du haut du ciel, lui manda par son ange de te donner à un vaillant capitaine ; c'est alors qu'il la ceignit à mon côté, le noble roi, le grand empereur ! Avec elle je lui ai conquis Anjou et Bretagne ; avec elle, Maine et Poitou ; avec elle, la libre Normandie ; avec elle, j'ai conquis de même Provence et Aquitaine, la Lombardie et la Romagne entière ; avec elle, j'ai conquis la Bavière et les Flandres, la Bourgogne et la Pouille entière, Constantinople, dont il reçut l'hommage ; en Saxe il a fait son bon plaisir. Avec elle, j'ai conquis Ecosse, Galles, Irlande, et l'Angleterre qui fut son domaine privé. Combien ai-je conquis de terres et de pays que possède aujourd'hui Charles, le roi à la barbe chenue ! A cause de cette épée j'ai aujourd'hui douleur et amertume. J'aime mieux mourir que de la laisser aux mains des payens. Seigneur Dieu le Père, ne permettez pas une pareille honte pour la France ! » — Roland frappe sur une pierre grise ; il en abat plus que je ne puis vous dire. L'épée grince, sans se rompre ni se briser ; le fer remonte en amont vers le ciel. Quand le comte s'aperçoit qu'il ne la brisera pas, il la plaint en lui-même avec résignation : « O Durendal, comme tu es belle et sainte !

Dans ta garde dorée il y a bien des reliques : une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile, des cheveux de monseigneur saint Denis et du vêtement de sainte Marie. Non, il n'est pas droit que des payens te possèdent. Tu dois être maniée par des chrétiens. Puisses-tu n'être jamais aux mains d'un homme capable de lâcheté ! Combien de vastes domaines par toi j'aurai conquis que tient aujourd'hui Charles à la barbe fleurie et qui font aujourd'hui la force et la richesse de l'empereur ! » — Alors Roland sent que la mort l'envahit; elle lui descend de la tête sur le cœur. Il court se jeter sous un pin ; sur l'herbe verte il se couche, la face contre terre. Il met sous lui son épée et l'olifant; puis il tourne sa tête vers la gent payenne. Il le fait ainsi, le noble comte, parce qu'il veut que Charles et toute son armée puisse vraiment dire qu'il est mort en victorieux. Il confesse ses fautes à plusieurs reprises et pour ses péchés tend vers Dieu son gant. — Roland sent que sa vie touche à son terme; il est couché sur un pic élevé qui regarde l'Espagne. D'une main il a frappé sa poitrine : « Dieu ! pardon pour mes fautes, au nom de ta puissance ! Pardon pour les péchés petits et grands, que j'ai faits depuis l'heure où je suis né jusqu'à ce jour où je suis parvenu ! » Il tend vers Dieu le gant de sa main droite. Les anges du ciel descendent vers lui. — Le comte Roland est couché sous un pin; il a tourné son visage du côté de l'Espagne..... Alors il se prend à se souvenir de plusieurs choses, de tous les pays que ce vaillant guerrier a conquis, et de douce France, des hommes de son lignage, de Charlemagne, son seigneur, qui l'a nourri : il ne peut s'empêcher de pleurer et de soupirer. Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli. Il confesse de nouveau ses fautes et demande à Dieu pardon. « Vrai Père, qui jamais ne mentis, qui as ressuscité saint Lazare d'entre les morts et délivré des lions Daniel, délivre mon âme de tous les périls que je puis courir à cause des péchés que j'ai faits en ma vie. » Il a tendu à Dieu le gant de sa droite et saint Gabriel de sa main l'a pris. Sa tête reposait, inclinée, sur son bras; il est allé, mains jointes, vers sa fin. Dieu lui envoie un de ses anges chérubins et saint Michel-du-Péril-sur-Mer. Avec eux est venu saint Gabriel; ils emportent l'âme du comte en paradis.

La chanson de Raoul de Cambrai (douzième siècle)

Cette chanson, plusieurs fois remaniée, mais dont certaines parties sont très anciennes, est la seule qui subsiste d'un cycle féodal et provincial autrefois célèbre : *les Pairs du Vermandois*. Elle a aussi un fond historique. Les chroniqueurs Albéric de Trois Fontaines, Frodoard et d'autres parlent d'un combat, de 943, où périt Raoul II, comte de Cambrai, neveu de Louis d'Outremer. Son père, Raoul I[er], était le troisième fils de Baudoin Bras de Fer, comte de Flandre ; allié de Charles le Simple contre le duc de France Eudes, il épousa la sœur du roi Louis, Alaïs ou Adélaïde, et périt, en 893, dans une bataille qu'il livra au comte de Vermandois Herbert. De part et d'autre, les enfants héritèrent de la querelle, comme on hérite d'un procès ruineux. Ce poème est

sorti des événements qui en marquèrent la fin. — Les personnages qui figurent ici sont inférieurs, excepté pour le courage et pour la vigueur physique, aux héros de la *Chanson de Roland* : batailleurs obstinés, ils n'ont d'autres sentiments au cœur qu'un orgueil farouche, un égoïsme cupide, une haine implacable contre leurs rivaux. L'idéal chevaleresque s'est éclipsé ; on dirait qu'ils appartiennent à une génération plus sauvage et plus barbare, pleine des passions brutales du siècle de fer. Ils sont violents, grossiers, rusés, cruels, acharnés à leurs poursuites ambitieuses, dévorés du souci de leurs insatiables vengeances ; nous entrons dans ce qu'on pourrait appeler le réalisme des temps féodaux. Raoul est un vrai baron du dixième siècle ; il ressemble au type primitif de l'Achille grec, ardent, emporté, impitoyable, bravant le ciel, foulant aux pieds les lois, ne connaissant que la force et son épée. — Peu après l'événement, le trouvère Bertolais, gentilhomme comme Taillefert, fit une cantilène sur la bataille où lui-même s'était bravement conduit ; elle fut longtemps populaire dans le nord de la France. Il est probable que le texte du douzième siècle en a reproduit plus d'un trait et plus d'une inspiration : ainsi s'expliquerait le rude caractère de cette poésie et des héros qu'elle met en scène[1].

Nous détachons du poème la description qui en est le point central et culminant, c'est-à-dire la bataille de 943 où Raoul, après de merveilleuses prouesses, fut tué par Bernier, fils du comte de Ribemont, qui vengeait sur lui le meurtre de sa mère brûlée vive, quelques mois auparavant, dans l'attaque et l'incendie du monastère d'Origny.

1° BATAILLE DE SAINT-QUENTIN[2] (943). — EXPLOITS DE RAOUL (laisses CXXX-CXLV)

La terre est mole, si ot[3] un poi plëu;
Li brai[4] espoisse del sanc et del palud.

1. Monlt par fu preus et saiges Bertolais;
De la bataille vi tot les greignors fais :
Chançon en fist ; n'orreis millor jamais.
Puis a esté oïe en maint palais.
(Page 96, édit. de M. Edward le Glay.)

2. Soz Saint-Quentin tendent lor pavillons. (P. 80.)

3. *Si*, ainsi, en effet (*sic*). — *Ot*, parfait du verbe *avoir*. — *Poi*, un peu (*paucum*). — *Plëu*, participe passé de *plovoir*, pleuvoir.

4. *Li brai*, la boue. — *Espoisse*, verbe neutre : devient épaisse (*spissus*). *Del*, pour *de le*, par le sang. — *Palud*, marais.

Li bon destrier sont las et recrëu;
Li plus corant sont au pas revenu.
Li fil Herbert[1] i ont forment perdu.
Es vos[2] Ernaut le conte de Doai :
Raoul encontre[3] le signor de Cambrai.
— « Par Dieu, Raous, ja mais ne t'aimerai
De ci que[4] mort et recrëant t'aurai.
Tu m'as occis mon neveu Bertolai,
Et Richerin que durement[5] aimai,
Et tant des autres que nes recoverai[6]. »
— « Voir[7], dist Raous, encore en ocirai :
Ton cors meesmes, se[8] aisement en ai. »

Ernaus respont : « Et je m'en garderai[9].....
Iés tu[10] donc ce Raous de Cambresis?
Puis[11] ne te vis que dolans me fëis.....
S'a ceste espee n'est de toi le chief pris,
Je ne me prise vaillant deux parisis[12]. »
— « Voir, dit Raous, molt vos estes haut pris[13].
De la parole se ne vos en desdis[14],
Jamais ne voie la cit de Cambresis. »

1. *Li fil Herbert*, les fils d'Herbert (*Filii Herberti*). — *Forment*, contraction pour *fortement*, *fortment* (*forti mente*).
2. *Es vos*, du latin *ecce vos* (voici à vous, vers vous) : voici, voilà. Une autre forme est *as vos* (*Chanson de Roland*, vers 889); plus tard on a dit *evous*.
3. *Encontre* (de *in-contra*), rencontre. Le sujet sous-entendu de ce verbe est *Ernaus ; Raoul* est au cas-régime.
4. *De ci que*, jusqu'à ce que — *recrëant*, cas-régime de *recrëanz*, participe présent de *recreire*, se rendre, s'avouer vaincu, cesser, se désister (*recredere*, *recredentem*). C'est le champion qui dans le duel se déclare vaincu et se rend à l'adversaire.
5. *Durement*, beaucoup.
6. *Nes*, pour *ne les* (*non illos*). — *Recoverai*, futur de *recovrer*, retrouver, recouvrer (*recuperare*).
7. *Voir*, vraiment (tu dis vrai, *verum*). L'adjectif est pris ici adverbialement.
8. *Se*, si (du latin *si*). — *Aisement*, facilité, loisir ; du verbe *aiser*, *aisier*, *aaisier*, se reposer, se mettre à l'aide.
9. *Garderai*, je m'en préserverai. — *Garder* ou *guarder* vient du haut-allemand *warten*.
10. *Iés-tu*, es-tu.
11. *Puis*, depuis (que). Du latin *post*. — *Fëis*, parfait de l'indicatif de *faire*.
12. *Deux parisis*, deux sous de Paris.
13. *Pris*, participe passé de *prendre* (*prehendere*), estimer.
14. *En desdis*, etc., si je ne vous force à rétracter cette parole. *En desdire* quelqu'un d'une parole, c'est forcer quelqu'un à rétracter cette parole, à se dédire. — Exemple ; « S'il estoit de telle opinion, comme vous estes, je l'en

Li baron tencent par grand demesurance[1].
Les chevals broichent, chascuns d'aus[2] c'en avance.
Grand colps se donnent es escuz[3] de plaisance,
Mais li hauberc[4] lor fisent secorance.
Andui[5] s'abatent sans nule demorance.
En piés resaillent, molt sont de grant puissance.
As brans[6] d'acier refont tele acointance
Dont li plus fors[7] en fu en grant dotance.

Li cuens Ernaus fu chevaliers gentis,
Et por ses armes vasals[8] et de grand pris.
Vers Raoul torne de mal talent[9] espris,
Grant colp li done, com chevalier gentis,
Parmi son elme[10] qui fu a or floris;
Trenche le cercle qui fu a flor de lis.
Ne fust la coife de son hauberc treslis[11],
De ci es dens li ëust le branc mis.

vouldrois desdire, et par cette voye. » (*Perceval le Gallois*, vol. VI, f° 100.) *Desdire* est formé du verbe *dire* et du préfixe *des*, qui vient du latin *dis*, lequel a la valeur d'une négation : par exemple, *dis calceare*, deschausser ou déchausser.

1. *Tencent*, disputent, se disent des injures. Verbe neutre, du bas-latin *tentiare*.

2. *Aux*, eux, cas-régime pluriel du pronom *il* (*ille*, *illos*). — *C'en avance*, s'avance et se rapproche. *C'en* est pour *s'en ; en* (*de inde*), du point où il était. *Avance* est ici un verbe neutre (du latin *ab ante*).

3. *Escuz*, boucliers, écus (du latin *scutum* et *scutus*). L'écu était cambré et énorme, de façon à couvrir presque tout le cavalier. Il était fait de planches doubles, garnies de cuir et de fer, et « peintes à fleurs. » — *De plaisance*, à cœur joie, autant que leur cœur le désire.

4. *Li hauberc*, les hauberts. C'est la tunique de mailles. Voy. page 18, note 12. — *Fisent*, troisième personne du parfait pluriel de *faire*.

5. *Andui*, forme contracte d'*ambedui* (*ambo-duo*), tous les deux.

6. *Brans*, épées (haut-allemand *brant*, tison).

7. *Li plus fors*, le plus vaillant, c'est-à-dire, les plus vaillants. Les coups qu'ils se donnent font peur aux plus courageux. — *Dotance*, doute, crainte, peur.

8. *Vasals* ou *vassals*. Voy. p. 21, n. 2.

9. *Torne*, se tourne. — *Talent*, désir, volonté ; *mal talent*, colère. Du bas-latin *talentum* et *talentus* qui a ce même sens.

10. *Elme*, le heaume (ancien haut-allemand *helm*). Pièce de l'armure défensive qui, concurremment avec le capuchon de haubert ou la coiffe de mailles, servait à protéger la tête du chevalier. Le heaume était pointu, en acier souvent doré et garni de pierres précieuses. Un cercle d'acier bordait le dôme ou la calotte de ce casque ; la partie antérieure, qui défendait la figure, s'appelait *nasel*. Sous le heaume était la coiffe de mailles, capuchon du haubert, et le heaume s'attachait par des courroies à cette coiffe de mailles : de là, l'expression : *helmes laciez*, heaumes attachés à la coiffe de mailles et ne formant qu'un avec elle.

11. *Treslis*, à triple rang de mailles.

Del cop Ernaut fu Raous si aquis[1],
Sanglant en ot et la bouche et le vis.

Li cuens Raous fu molt de grant vertu;
En sa main tient le bon branc esmolu[2],
Et fiert Ernaut parmi son elme agu
Que flors et pieres[3] en a jus abatu.
Devers senestre est li colps descendu,
Del bras senestre li a le poing tolu[4],
A tout[5] l'escu l'a el champ abatu.
Quant Ernaus si[6] se sent tout confondu
Et voit gesir a terre son escu,
Son poing senestre qui es enarmes fu[7],
Le sanc vermel a la terre espandu,
Tost il remonte sur son coursier crenu[8],
Fuiant s'en torne lez le bruellet[9] ramu;
Qui puist le blasme[10]; ot tut le sens perdu.
Raous l'enchauce[11] qui de preis l'a sëu.

— « Mercit[12] ! Raous, por Dieu qui tot créa.
Se[13] ce vos poise que feru vos ai la,
Vos[14] hom serai ensi com vos plaira.
Quite vos claim[15] tot Braibant et Hainau,

1. *Aquis*, étourdi, rendu coi; participe passé du verbe *aquiser* ou *aqueiser* qui est devenu plus tard *acoiser*, *acoisier* : la racine est le latin *quietus* sur lequel on a formé l'adjectif *queiz*, puis le verbe *aqueiser*. — *Si* (*sic*), tellement, tout à fait.
2. *Esmolu*, aiguisé; participe passé de *esmoldre*.
3. *Jus*, en bas, à terre; adverbe tiré du bas-latin *jusum*.
4. *Tolu*, part. passé du verbe *toldre* (*tollere*), enlever.
5. *A tout*, avec; du latin *ab toto*. — *El*, pour *en le*.
6. *Si*, ainsi.
7. *Es*, ès, en les (*in illis*); forme contracte. — *Enarmes*, anses ou courroies par lesquelles on tenait l'écu ou le bouclier.
8. *Crenu*, à large crinière.
9. *Lez*, du côté de (*latus*). — *Bruellet*, petit bois (*bruel*, *brueil*, *broil*, bois, forêt). Ce mot vient du kimrique *brog* avec le suffixe *il*.
10. *Qui puist*, etc., que celui qui le peut le blâme; le blâme qui pourra. — *Ot*, il a. — *Puist* est le subjonctif de *pooir*.
11. *Enchauce*, de *enchaucer*, *enchaucier*, *enchalcer* (*in calceare*), poursuivre. — *Sëu*, ou *siu*, participe passé de *sivre*, suivre (*sequere*).
12. *Mercit*, pitié, grâce (*mercedem*).
13. *Se*, si.
14. *Vos*, votre.
15. *Quite vos claim*. Locution très usitée : je vous donne sans réserve; mot à mot, je déclare entièrement libre pour vous, etc. — *Claim* (*clamo*), première personne singulier de l'indicatif présent de *clamer* (*clamare*). Dans ces verbes,

Que[1] ja mes oirs demi pié n'en tendra. »
Et Raous jure que ja nel pensera[2]
Desqu'a cele heure que il ocis l'aura.

Fuit s'en Ernaus broichant a esperon;
Raous l'enchauce qui cuer a de felon.
Ernaus regarde contremont le sablon[3],
Et voit Rocoul le nobile baron
Qui tint la terre vers le val de Soisons.
Ernaus le voit, vers lui broiche[4] a bandon;
Merci li crie por avoir garison.

En Rocoul ot[5] mervillous chevalier
Fort et hardi por ses armes baillier[6].
Le cheval broiche des esperons d'or mier[7];
Brandist la hanste planée[8] de pumier,
Et fiert Raoul en l'escu de quartier[9].....
Raous le vit, le sens quida changier[10],
Par mal talent tint l'espee d'acier,
Et fiert Rocoul sor son elme a or mier,
Pieres et flors en fist jus trebuchier.
Devers senestre cola li brans d'acier[11];

la première personne de l'indicatif présent rejette ordinairement l'*e* final qui ne devient règle qu'au quinzième siècle. — *Quite*, adjectif, acquitté : affranchi de toute servitude, libre et tranquille ; du latin *quietum*.

1. *Que*, tellement que, de telle sorte que. — *Mes* (*meus*) mon. — *Oirs* ou *hoirs* (*hæres*), héritier.

2. *Nel*, contraction pour *ne le*. — *Desque* ou *dusque*, jusque (*de usque*). Raoul jure qu'il ne veut entendre (penser) à rien jusqu'à ce qu'il l'ait tué.

3. *Contremont le sablon*, en haut de la plaine (mot à mot, du sable).

4. *Broiche*, de *broichier*, piquer, éperonner. Du latin *broccus*, dent pointue; d'où *broccare*. — *A bandon*, à volonté. Ce nom vient d'un vocable bas-latin, tel que *bandonem* dérivé du germanique *bann*, *band*, ayant le même sens. De là, cette locution : *aller à bandon*, *à son bandon*, à sa volonté, à sa guise. Ainsi s'est formé le verbe *abandonner*, livrer ou laisser à sa volonté, verbe qui est dans la *Chanson de Roland*. (V. 390, 928, 1479.)

5. *Ot*, il y eut.

6. *Baillier*, gouverner, avoir en sa puissance.

7. *Or mier*, or pur, vrai or (*aurum merum*).

8. *Hanste*. Voy p. 22, n. 4. — *Planée*, du verbe *planer*, *planier*, polir.

9. L'*escu de quartier*; expression habituelle aux poètes épiques du moyen âge . « L'écu à quartier, divisé en quartiers. » On appelait *quartiers* les divisions matérielles produites dans l'écu par les bandes de fer qui assujettissaient le cuir sur le bois (*quartarios scutos*).

10. *Quida*, parfait de *quider* (*cogitare*) penser, croire. On a écrit aussi *cuider*, *cuidier*.

11. *Cola*, coula, glissa (du verbe *coler*).

Tout son escu li fait jus reoingnier[1],
Sor l'estriviere[2] fait le branc apuier,
Soz le genoil li fait le pié tranchier,
O l'esperon[3] l'abat el sablonier.
— « Or[4] vos donrai un mervillous mestier;
Ernaus ert[5] mans, et vos voi eschacier[6] :
Li uns ert gaite, de l'autre fas portier.
Ja ne porrés vostre honte vengier. »

Fuit s'en Ernaus broichant a esperon;
Raous l'enchauce qui cuer a de felon.
Il jure Dieu qui soufrit passion,
Por tout l'or Dieu n'aroit-il garison[7]
Que ne[8] li toille le chief sor le menton.
Ernaus esgarde contreval[9] le sablon
Et voit venir dant[10] Herbert d'Ireçon[11],
Wedon de Roie, Loëys et Sanson,
Le comte Ybert le pere Berneçon[12].

Ernaus escrie, poor ot de morir.
— « Signors, dist-il, bien ne devés garir
Envers Raoul qui ne me veút guerpir[13] :

1. *Li fait jus reoingnier*, lui fait rogner en bas, lui coupe tout le bas de l'écu. — *Jus*, en bas. — *Reoingnier* ou *rooignier*, rogner, couper (de l'adjectif *reond*, *roond*, rond ; *rognier*, c'est arrondir en coupant).

2. *Sor l'estrivière*, sur l'estrivière. C'est la sangle qui porte l'étrier (de l'allemand *strippe*, courroie ; d'où *estrif*, *estrivier* (étrier) et *estrivière*.

3. *O* pour *od*, avec (*apud*). — *El*, en le, dans le. — *Sablonier*, sable, plaine, sol.

4. *Or*, maintenant (*hora*).

5. *Ert*, était (*erat*). — *Voi*, première personne de l'indicatif présent de *veoir*. — *Eschacier*, qui a une jambe de bois.

6. *Ert*, sera (*erit*). *Ert* peut être un imparfait ou un futur. C'est le sens général qui précise le sens particulier de ce verbe. — *Fas*, première personne du présent de l'indicatif de *faire ;* je fais.

7. *N'aroit*, n'aura-t-il. C'est le futur. — *Garison*, salut, moyen d'échapper.

8. *Que ne*, sans que... ne, etc. C'est la tournure latine *quin* avec le subjonctif. — *Toille*, subjonctif présent de *toldre* (*tollere*).

9. *Contreval*, en bas, en descendant.

10. *Dant*, dom (seigneur), du latin *dominus*. Les variantes orthographiques de ce dérivé de *dominus* sont très nombreuses : *Dom*, *domp*, *domne*, *dome*, *dam*, *danz*, *dant*, *dam*, *damp*, *damps*, et même *dame*, comme dans *Dame-Dieu*.

11. *Ireçon*, aujourd'hui Hirson, chef-lieu de canton du département de l'Aisne, sur l'Oise. — Plus loin *Roie*, aujourd'hui Roye, en Picardie, dans le département de la Somme.

12. *Berneçon*, de Bernier. C'est la forme du cas-régime de ce nom propre, dont le cas-sujet est *Berniers*.

13. *Guerpir*, quitter, laisser tranquille. Mot d'origine germanique, en scandinave *werpa*, en bas-latin *werpire*.

De vos parents nos a fait tant morir.......
Lors vëissiés une dure meslee,
Tant hanste [1] fraindre, et tant targe [2] troee,
Et tante broigne [3] desmaillee et faussee;
Tant pié, tant poing, tante teste colpee,
Tant bon vassal gesir goule baee [4].
Des abatus est joinchié la pree [5],
Et des navrez est l'erbe ensangletee.
Raous le voit, grant goie en a menee.
Espee traïte [6] par molt grant airee [7],
Fiert en la preisse ou dure est la meslee.
Ce jor en [8] a mainte anme desevree
Dont mainte dame remest veve [9] clamee.
Plus de quatorze en a mors [10] a l'espee.

2° MORT DE RAOUL TUÉ PAR BERNIER QU'ERNAUT APPELLE A SON SECOURS (laisses CXLV-CLI)

Fuit s'en Ernaus qu'il [11] ne seit ou guenchir.
Tel poor a, ne se puet sustenir,
Raoul esgarde qu'il voit si tost venir,
Merci li crie, com ja porez oïr.......

1. *Tant hanste*, etc. Avec *tant* on emploie quelquefois le singulier, dans le sens du pluriel : *La veïssez tant chevaler plorer... La veïssez tant hume mort e naffret e sanglent.* (*Chanson de Roland*, v. 349 et 1623.) — La *hanste*, c'est le bois de la lance, *hasta*.
2. *Targe*, synonyme d'écu (*targam*, targe).
3. *Broigne* ou *bronie* (du latin *Brunia*, venant du germanique *brunnja*, cuirasse). C'est la cote de mailles, synonyme de haubert.
4. *Goule*, bouche (*gula*). — *Baée*, ouverte, de *baër* ou *beër*, ouvrir la bouche.
5. *La prée*, la prairie, mot formé du substantif féminin *prata* qui, dans le bas-latin, avait remplacé le pluriel neutre *prata*, *pratorum*. Voy. *Origines de la Langue*, page 109, note 2.
6. *Traïte*, sous-entendez *a* du vers précédent; participe passé de *traire* (*trahere*).
7. *Aïrée*, impétuosité, colère. On dit dans le même sens *aïr*. Ces deux substantifs, l'un féminin, l'autre masculin, viennent du verbe *aïrer* (*adirare*, irriter).
8. *En*, avec son épée.
9. *Remest*, est restée, parfait de *remaindre*, ou *remaneir*, *remanoir* (*remanere*). — *Veve*, veuve; de *vidua* qui a formé *védue, vedve*, *veve*, *veufve* et *veuve*.
10. *Mors*, tués. — Le verbe *morir* a tantôt la forme neutre (*mourir*), tantôt la forme de l'actif (*tuer*). — « *Mort as mun fil* », tu as tué mon fils. (*Roland*, v. 3591.)
11. *Qu'il*, tellement qu'il, etc. — *Guenchir*, se détourner, se réfugier.

Voit Berneçon venir tout eslaissié[1],
De beles armes molt bien apparillié,
D'aubers et d'elmes et d'escus et d'espié.
Ernaus le voit, s'a[2] son poing oblié;
Por la grant goie a tout le cuer haitié[3],
Vers Berneçon[4] a son cheval drecié[5]:
Merci li crie par molt grant amistié.....
En Bernier ot[6] uns molt bons chevaliers
Forz et hardis et nobiles guerriers :
— « E! Raous sires, fils de franche mollier[7],
Tu m'adoubas[8], ce ne puis-je noier,
Mais durement le m'as puis vendu chier:
Ocis nos as tant vaillant chevalier!
Ma mere arsistes[9] en Origni mostier!
E! Raous, sires, por Dieu le droiturier,
Pitié te pregne; laisse nos apaisier[10],
Et cel mort home ne te chaut[11] d'enchaucier.
Qui le poing pert, n'a en lui qu'a irier[12]. »
Raous l'oï, le sens quida changier.
Si[13] s'estendi que ploient li estrier;
De soz lui fait le destrier archoier[14].

1. *Eslaissié*, lancé au galop, du verbe *eslaissier*, *s'eslaissier* (*ex laxare*). De là le substantif verbal *eslais*, galop. — *Aparillié*. Voy. p. 22, n. 1.
2. *S'a*, pour *si a*, ainsi, à cause de cela, il a oublié, etc.
3. *Haitié*, dispos, allègre (*hait*, plaisir; *haitier*, réjouir).
4. *Berneçon*. Voy. p. 35, n. 12.
5. *Drécié*, dirigé (*directiare*, *dictiare*).
6. *Ot*, il y eut.
7. *Mollier*, femme (*mulier*). *Franche*, de condition libre ou noble. La mère de Raoul était la fille du roi Louis d'Outre-mer. Bernier, au contraire, était fils d'une femme illégitime.
8. *Adoubas*, tu m'armas chevalier. On frappait sur le cou le nouveau chevalier; de là cette expression qui vient de l'anglo-saxon *dubban*, frapper. Celui qui avait reçu le nouveau chevalier, qui lui avait donné l'accolade devenait pour lui comme un second père : c'est ce qui nous explique la répugnance qu'éprouve Bernier à combattre Raoul. — *Noier*, nier. (*Negare* a donné *neger*, *noier*, *neier*, *nier*.)
9. *Arsistes* (*arsisti*), tu as brûlé. Parfait de *ardoir*. La mère de Bernier était devenue nonne au couvent d'Origny (entre Guise et Saint-Quentin); le commencement du poème est consacré à décrire la prise, le sac et l'incendie de ce couvent par le comte Raoul.
10. *Apaisier*, vivre en paix.
11. *Chaut*, il n'est pas à souci à toi, il t'importe peu de, tu n'as pas d'intérêt à. *Chaut*, ou *chault*, ou *chalt* vient du latin *calet*. — *Cel*, cas-régime de *cil*, ce (*ecce illum*). — *Enchancier*. Voy. p. 33, n. 11.
12. *Irier*, se fâcher, être triste.
13. *Si*, ainsi, tellement. — *S'estendi*, se leva.
14. *Archoier*, se courber en arc, se plier.

— « Bastars, dist-il, bien savez plaidoier;
Mais vos losenges[1] ne vos aront mestier :
N'en partirés sans la teste tranchier. »
— « Voir! dist Bernier, bien me doi corecier[2] :
Or ne me vuel huimais[3] humelier. »

Quant Berniers voit Raoul le combatant,
Que sa priere ne li valoit un gant,
Par vertu broiche desouz lui l'auferrant[4];
Et Raous vient vers lui esperonant.
Grans colps se donent sor les escus devant[5] :
Desoz les boucles[6] les vont toz porfendant.
Berniers le fiert qui droit i avoit grant.
Le bon espieu et l'enseigne pendant
Li mist el cors[7], n'en pot aler avant.
Raous fiert lui par si grant maltalant,
Escus n'aubers ne li valut[8] un gant;
Ocis l'ëust, sachiés a esciant[9],
Mais Diex et drois aida Berneçon tant,
Lez le costé li va li fers frotant[10] :
Et Berniers fait son tor[11] par maltalent,
Et fiert Raoul parmi l'elme[12] luisant
Que flors et pieres en va jus craventant.
Trenche la coife[13] del bon haubert tenant :

1. *Losenges*, flatteries perfides. — *Aront*, auront (*averont*). — *Mestier* (*ministerium*, menestier, mestier), office, emploi, service. — *Avoir mestier*, rendre service, faire son emploi.
2. *Corecier*, ou *corocier*, courroucer.
3. *Huimais*, désormais (*hodie majis*).
4. *Auferrant*, cheval blanc ou gris. Epithète très fréquente dans les chansons de Gestes.
5. *Devant*, qui sont en avant, qui les protègent.
6. *Boucles*. La boucle (que les Latins appelaient *bucula*, *umbo scuti*), était une proéminence au centre de l'écu. Formée d'une armature de fer, assez large, on y réservait un creux où l'on plaçait une boule de métal précieux. C'est à cause de la boucle qu'on disait un *escut bucler*, d'où est venu « bouclier. »
7. *El cors*, c'est-à-dire qu'il traversa l'écu et parvint jusqu'au corps, jusqu'à la cotte de mailles, sans aller plus loin.
8. *Valut*, parfait de *valoir*. — *Li*, à Bernier.
9. *A esciant*, sciemment, certainement.
10. *Frotant*, heurtant, frappant sans entrer.
11. *Fait son tor*, frappe à son tour, prend sa revanche. — *Maltalent*. Voy. page 32, note 9.
12. *Elme*. Voy. p. 32, n. 10. — *Jus*, à bas. *Cravantant*, renversant (*cravanter*, *crepentare*).
13. *La coife*, le haubert (tunique de mailles) était surmonté d'une coiffe (haut-

En la cervele li fait couler le brant.
Le chief enclin chaï[1] de l'auferrant :
Li fil Herbert[2] en sont lie et goiant.....

Li cuens Raous pense del redrecier[3].
Par grant vertu trait l'espee d'acier.
Qui[4] le vëist amont son branc drecier,
Mais il ne trueve son colp ou emploier[5].
Des qu'a[6] la terre fait son bras asaier,
Dedens le pré fiert tot[7] le branc d'acier :
A molt grant peine l'en pot il resaichier[8].
Sa bele bouche il prent[9] a estrecier,
Et si[10] vair oil prenent a espessier.
Dieu reclama qui tout a à baillier[11] :
— « Glorious peres, qui tout pués[12] justicier,
Com je voi ore mon cors afoibloier !
Secores moi douce dame del ciel ! ».....
L'anme s'en part del gentil chevalier :
Dame-Diex[13] l'ait, se on l'en doit prier.

allemand *Kuppa, Kuppha,* mitre, d'où *cofea, cophia,* en bas-latin), qui couvrait la tête et sur laquelle on appliquait en outre le casque appelé le heaume. — *Tenant,* résistant, défendant.

1. *Chaït,* tomba ; parfait de *chaoir.* On lit aussi *chaïr, cadeïr* (*cadere, cadire*). — *Enclin,* adjectif, *incliné, baissé* (*inclinem*). Dans *Roland : « Li Empereres en tint son chef enclin.* (V. 139.)

2. *Li fil Herbert.* Voy. page 31, note 1. — *Lie* de *læti.* — *Goïant* ou *joïant,* se réjouissant (du verbe *goïr, joïr*).

3. *Del,* de le (se rapportant à l'infinitif, pris substantivement). — *Redrecier,* verbe neutre, se redresser.

4. *Qui,* etc., sorte d'ellipse facile à suppléer, ou d'irrégularité facile à comprendre. Cette tournure est assez fréquente dans l'ancien français : *qui,* en ce sens, est synonyme de *si on.* — *Vëist,* imparfait du subjonctif de *vëoir* (*vidisset*). — *Amont,* en haut.

5. *Emploier* ou *empleier,* mettre dedans, introduire, placer (*implicare*).

6. *Dès qu'à,* jusqu'à (*de usque*). — *Asaier,* ou *assaier,* s'essayer.

7. *Tot,* tout entier (*totum*).

8. *Resaichier,* retirer ; de *re* et *saichier* ou *sachier,* tirer, ôter.

9. *Il prend* (de *prendre, prindre, prehendere*), il commence. — *Estrecier,* rétrécir, serrer (*estreit, estroit, strictum*).

10. *Si,* ses (*sui*). — *Vair,* de diverses couleurs, gris-bleu (*varii*). — *Espoissier,* s'obscurcir (comme la nuit). La racine est *espes* (*spissum*), épais, noir. On lit dans Froissart : « Il estoit toute nuis en faisoit moult *espes.* » (L. V, 61.)

11. *Baillier,* gouverner, avoir en sa puissance (*baillie,* pouvoir).

12. *Pués,* peus, 2e personne singulier de l'indicatif présent de *pooir.* On dit aussi *pois, poz.* — *Justicier,* gouverner par justice. La justice était un attribut royal par excellence. On disait : *justicier une province, un pays,* etc., dans le sens du latin *jura dare.*

13. *Dame-Diex.* Voy. page 3, note 1. — *Se,* si (du latin *si*). Dans ce vers, *si* a le sens affirmatif et équivaut à « comme on l'en doit prier. »

Berniers escrie[1] : « Saint-Quentin et Doai !
« Mors est Raous li sires de Cambrai ! »

Traduction en français moderne

1° LA BATAILLE

Il a plu, la terre est détrempée et le champ de bataille est un marais d'eau et de sang. Les plus ardents destriers sont harassés de fatigue; les plus rapides ne vont qu'au pas. Jusqu'ici le parti des fils d'Herbert a le dessous, ses pertes sont grandes. Voici Ernaut le comte de Douai; il rencontre Raoul le seigneur de Cambrai. — « Pour Dieu, Raoul, dit-il, nous ne serons amis que lorsque je t'aurai mis a merci et tué. Tu m'as occis mon neveu Bertolais et Richerin que j'aimais tant, et beaucoup d'autres que je ne reverrai plus ! » — « Vrai ! dit Raoul, et j'en occirai encore, et toi-même, si cela me fait plaisir. » — Ernaut répond : « Je saurai bien m'en préserver... Ah ! c'est donc toi, ce Raoul de Cambrai ? Je ne t'ai plus revu depuis le jour où mon cœur fut tant navré par toi... Si cette épée que je tiens ne te coupe la tête, je ne me prise pas la valeur de deux parisis. » — « Vraiment ! réplique Raoul, tu t'estimes bien haut. Si je ne te fais mentir à ta parole, jamais je ne veux revoir la cité de Cambrai. » Les barons s'injurient dans le transport de leur colère. Ils éperonnent leurs chevaux, et chacun d'eux se précipite sur son adversaire. Ils se donnent de grand cœur des cours terribles sur leurs écus; mais les hauberts les protègent. Bientôt ils sont désarçonnés; ils se remettent en pied avec une extrême vigueur. L'épée d'acier à la main, ils s'attaquent de nouveau si furieusement que les plus hardis en sont épouvantés. Le comte Ernaut était un brave chevalier, courageux sous les armes, et hautement estimé. Il se tourne vers Raoul, en proie à une violente colère, lui assène un rude coup, en brave chevalier qu'il est, à travers son heaume resplendissant d'or; il en coupe le cercle orné de fleurs de lis. Sans la triple coiffe du haubert, il lui eût enfoncé l'épée du sommet de la tête jusqu'aux dents. Le coup d'Ernaut étourdit Raoul; sa bouche et son visage ruissellent de sang. Le comte Raoul était d'une force extraordinaire; sa main saisit son épée bien tranchante, il frappe Ernaut à la pointe du haume, en abat les fleurs et les ornements. Rabattant l'épée à gauche, il lui coupe le poignet qui tombe à terre avec le bouclier. Quand Ernaut se voit ainsi perdu, quand il voit tomber à terre son poing et l'écu dont il était armé, le sang de sa blessure rougir le champ de bataille, éperdu, il remonte à cheval et s'enfuit à travers les bruyères. Le blâme qui pourra; il a perdu le sens. Raoul se précipite sur ses pas et le serre de près. — « Grâce, Raoul, au nom de Dieu le créateur : si tu es irrité du coup que je t'ai porté, je serai ton homme lige, si cela te plaît, je te cède le Brabant et le Hainaut; mes hoirs ne pourront désormais y prétendre un demi-pied. » — Raoul jure de ne rien écouter, tant qu'il ne l'aura pas mis à mort. Ernaut s'enfuit à grands coups d'éperon; Raoul au cœur félon le poursuit et le presse. Ernaut regarde au loin sur la plaine et voit Rocoul le noble baron, seigneur du val de Soissons. Ernaut l'aperçoit et court à lui à toute bride; il implore son secours pour échapper à la mort. Rocoul est un merveilleux

1. *Escrie*, crie, s'écrie. Ce verbe est neutre ici (du latin *exquiritat*).

chevalier, fort et hardi sur le champ de bataille; il enfonce ses éperons d'or dans les flancs de son cheval, brandit sa lance à manche de pommier et frappe Raoul sur son écu... A cette vue, Raoul est hors de lui, il saisit de colère son épée d'acier et frappe Rocoul sur le heaume couronné d'or fin, en abat les fleurs et les pierreries et rabattant la lame sur le côté gauche, fend l'écu, appuie le fer sur l'étrier et lui tranche le pied qui tombe avec l'éperon. « Je vous donnerai à tous deux, dit-il, un beau métier; Ernaut est manchot, et tu es boiteux; l'un sera garde et je fais de l'autre un portier. Désormais vous ne pourrez plus venger votre honte. » — Ernaut s'enfuit toujours à grands coups d'éperon; Raoul au cœur félon le poursuit avec fureur. Il jure par le Dieu qui souffrit mort et passion que pour tout l'or du ciel il ne tiendra quitte Ernaut qu'après lui avoir coupé la tête sous le menton. Ernaut regarde de l'autre côté de la plaine et voit venir Herbert, seigneur d'Ireçon, Wédon de Roie, Loys, Sanson, le comte Ybert, le père de Bernier. Il les appelle à grands cris, tant il a peur de mourir. — « Seigneurs, dit-il, protégez-moi contre Raoul acharné à ma perte; combien de vos parents n'a-t-il pas fait mourir ! » ....Alors vous eussiez vu un choc terrible, les lances brisées, les boucliers troués, les cuirasses percées ou faussées, des pieds, des poings tranchés, des têtes coupées, les cadavres des vaillants étendus, bouche béante, les prés jonchés de morts et de débris, et le sang des blessures rougissant l'herbe. A ce spectacle, Raoul est transporté de joie; il tire son épée avec rage et frappe en la presse, au fort de la mêlée. En ce jour il a séparé bien des âmes de leur corps; il a fait veuves bien des dames de haut rang. Plus de quatorze barons sont tombés sous ses coups.

2° LA MORT DE RAOUL

Ernaut se remet à fuir et ne sait où se blottir. Sa peur est telle qu'il ne peut se soutenir. Il regarde vers Raoul qu'il voit fondre sur lui, il lui demande grâce, comme vous allez encore l'ouïr..... Tout à coup il aperçoit Bernier qui vient à lui d'un pas rapide, muni de belles armes, de haubert, de heaume, d'écu et de lance. A sa vue Ernaut ne songe plus à son poing, tout son cœur tressaille de joie; il dirige son cheval vers Bernier et implore son secours au nom de leur ancienne amitié..... Bernier est un bien vaillant chevalier, fort et hardi, et vraiment noble guerrier. « Sire, Raoul, s'écrie-t-il, fils de femme légitime, c'est toi qui m'as armé chevalier, je ne le puis nier; mais depuis, tu m'a vendu bien cher cet honneur. Combien de braves chevaliers tu nous as tués ! Tu as brûlé ma mère au moutier d'Origny ! Sire Raoul, au nom du Dieu juste, ne sois pas implacable, accorde-nous la paix; à quoi bon poursuivre cet homme ! il est mort; quand on a perdu le poing, on ne doit plus être un objet de colère. » Raoul l'entend et devient comme un forcené. Il se dresse sur ses étriers qui ploient et fait cambrer sous lui son destrier. « Bâtard, répond-il, vous savez bien plaider, mais vos artifices ne vous serviront pas, car ne partirez pas d'ici sans que je vous tranche la tête. » — « Oh ! alors, répond Bernier, j'ai bien le droit d'être en courroux; désormais je ne veux plus m'humilier devant vous. » — Quand Bernier voit que Raoul s'apprête à le combattre et que sa prière ne lui a point servi, il pique vigoureusement son cheval, et Raoul de son côté fond sur lui à force d'éperons. Ils se portent par devant, sur leurs écus, des coups retentissants et les pourfendent en tranchant les boucles qui les attachent. Bernier, qui a le bon

droit pour lui, frappe et lui plante au corps sa bonne lance avec la bannière qui flotte à la pointe; mais le coup s'arrête et ne peut pénétrer. Raoul, à son tour, frappe Bernier avec tant de fureur que l'écu et le haubert ne l'auraient pas plus protégé qu'un gant et qu'il serait tombé mort, n'en doutez nullement, si Dieu et le bon droit n'avaient été pour lui. Le fer glisse sur son côté; alors Bernier prend sa revanche avec colère et frappe Raoul sur le heaume brillant, brise et abat fleurs et pierreries, tranche la coiffe du haubert, malgré sa solidité et lui fait couler le glaive dans la cervelle. Raoul incline la tête et tombe de cheval : quel sujet de joie pour les fils d'Herbert ! — Le comte Raoul essaie de se relever; avec de grands efforts il tire son épée d'acier et on le vit alors en lever la pointe en l'air, mais il ne trouve où diriger son coup. Son bras retombe vers la terre et l'épée frappe le sol; c'est à grand'peine qu'il peut l'en retirer. Déjà sa belle bouche commence à se rétrécir; son œil ardent s'obscurcit; il réclame alors le Dieu qui gouverne le monde. « Glorieux Père, dit-il, auteur de tout pouvoir, comme je me sens affaiblir ! Secourez-moi, douce Dame du ciel ! » Alors l'âme abandonne le noble chevalier; prions le seigneur Dieu qu'il la prenne à lui. — Bernier s'écrie : « Saint-Quentin et Douai ! mort est Raoul, le sire de Cambrai[1] ! »

Le cycle breton. — Tristan et Yseult (douzième siècle)

De 1170 à 1190, Chrestien de Troyes, poète favori de la comtesse de Champagne, Marie de France, fille de Louis VII et d'Éléonore d'Aquitaine, mit en vers français les romans d'origine galloise et armoricaine, c'est-à-dire celtique et bretonne, dont se composait la légende d'Artus et des chevaliers de la Table-Ronde. C'étaient le *Saint-Graal*, le *Merlin*, le roman d'*Artus*, *Lancelot du Lac*, la *Quête du Saint-Graal*, *Tristan et Yseult*. Grâce à lui, ces inventions bretonnes, naturalisées dans les imaginations françaises, devinrent une province de notre domaine poétique : la source étrangère, épanchée dans sa plénitude, se répandit en vers doux et gracieux, et pénétra jusqu'aux plus lointaines contrées de l'occident. Le cycle breton fut dès lors constitué en regard du cycle féodal et carlovingien et lui disputa, par des mérites différents, mais à notre sens inférieurs, la faveur publique. Tout y est coulant, aimable, d'un agrément monotone, d'une finesse subtile, d'une intarissable fécondité. L'octosyllabe, vers léger et gracieux, y est seul employé. Le système des laisses

1. M. Littré a comparé cet épisode des guerres féodales à ce passage du vingt-deuxième chant de l'*Iliade*, où Achille poursuit Hector autour des murs de Troie et le tue. Il y a, en effet, entre ces deux descriptions, matière à une comparaison intéressante que nous ne pouvons qu'indiquer ici. (Littré, *Etudes et Glanures*, 1880. P. 381-386.)

monorimes est remplacé par l'alternance régulière de deux rimes semblables, c'est-à-dire, par le système des rimes plates. Pour donner une idée de la facilité spirituelle, de la prolixité un peu fade qui sont les deux traits caractéristiques du cycle breton, nous détachons un fragment du poème de *Tristan et Yseult*[1].

Mort de Tristan et d'Yseult[2].

Voici le sujet de cette fin du poème : Tristan, malade en Armorique, envoie des messagers en Cornouailles, à la reine Yseult, et lui mande d'accourir[3]. Un terme est fixé pour le retour ; passé ce délai, Tristan, incapable de supporter la vie, succombera à sa douleur. Le pavillon du navire annoncera de la haute mer, par une couleur convenue, le succès du message. A l'appel de Tristan, Yseult s'évade du palais pendant la nuit, avec les messagers, et par une poterne du mur que baigne la Tamise, descend dans un bateau tout préparé. Pendant qu'elle traverse le détroit, Tristan, dévoré de la fièvre de l'attente, languit et se désespère ; il fait porter son lit sur le rivage pour apercevoir plus tôt le navire et la couleur du pavillon. Yseult approche enfin du rivage ; mais une tempête éclate et, pendant cinq jours, rejette le vaisseau vers la haute mer. Après l'orage, le calme plat : la nef, faute de vent, reste immobile. Et déjà l'on touche au terme fixé ; le dernier jour est venu ; on arbore en vain le signal que Tristan ne peut apercevoir. Séparés par un destin jaloux, Tristan et Yseult, l'un sur le rivage, l'autre sur le vaisseau, se lamentent. Tristan, couché sur son lit, se tourne, la cœur navré, du côté opposé à la mer. Il se croit méprisé et trahi ; cette pensée le tue ; après avoir appelé trois ou quatre fois Yseult, il expire. Des plaintes et des gémissements retentissent dans la maison de Tristan. On met son corps, vêtu d'un drap de soie, sur un lit d'apparat. A peine l'infortuné a-t-il fermé les yeux, le vent se lève et Yseult touche au rivage. Entendant les cris et la rumeur publique, elle demande

1. Publié par M. Francisque Michel, sous ce titre : *Tristan, Recueil de ce qui reste des poèmes relatifs à ses aventures,* 3 vol. Londres, 1835.
2. Tome II, page 72, vers 1540-1820.
3. Rappelons ici les faits principaux de cette légende. Tristan, neveu d'un roi du pays de Cornouailles, nommé Marc'h, s'est épris de la belle Iseult, fille d'un chef irlandais, qui, plus tard, épouse Marc'h. Iseult et Tristan ont bu par mégarde un philtre magique destiné au roi. De là, mille aventures qui agitent la vie des deux amants et dont le récit se termine par le fragment poétique que nous citons. — *Histoire de la littérature française au moyen âge,* tome II, page 231-235.

ce qui est arrivé; on lui répond : « Tristan est mort ! » Éperdue, muette de douleur, elle court par la ville, « toute désafublée ; » elle entre la première au palais et, apercevant Tristan inanimé : « Vous êtes mort pour moi, dit-elle ; je vais maintenant mourir pour vous. » Elle se jette sur le lit, embrasse Tristan et meurt de désespoir.

C'est dans la description de ces langueurs et de ces tendresses, dans l'analyse délicate du sentiment, dans cette éloquence diffuse, molle, subtile, mais pénétrante de la passion que les trouvères du cycle breton ont excellé. Entre cette poésie et celle des chansons de Gestes, le contraste est frappant.

Tristran, qui de sa plaie gist[1],
E en sun lit forment[2] languit,
De ren[3] ne puet confort aveir,
Mécine[4] ne li put vailler,
Ren qu'il face ne li ajue[5],
D'Ysolt desire la venue,
Il ne coveïte[6] altre ren,
Senz[7] li ne puet aveir nul ben;
En espeir est de sun venir
E que sun mal deive gaurir[8],
E crent[9] que il senz li ne vive.
Tuz jurs[10] emüet a la rive
Pur veer[11] si la nef revent :

1. *Gist*, indicatif présent de *gésir* (*jacere*) ; le parfait est *jut* (*jacuit*).
2. *Forment*, fortement, beaucoup. Voy. page 31, note 1.
3. *Ren*, de chose qui soit (*rem*). Selon la loi de son origine *rien* a signifié d'abord *chose*, il n'a pris une signification négative qu'en s'adjoignant une négation, comme *non*, *ne*, *nul*, etc.
4. *Mécine*, médecine, remède (*medicina*). — *Put*, indicatif présent ; cette forme est synonyme de *puet*, *pot*, *peult*.
5. *Ajue*, aide ; indicatif présent de *aïuer*, *aidier* (*adjutare*). De là le substantif verbal *aiude*, *aiue*, *aiudha*, aide.
6. *Coveïte*, de *coveiter*, convoiter, désirer (*cupitare*). On dit en outre : *covoitier*, *covir* (*cupire*), *covise*, *coveiteus*.
7. *Senz*, sans (*sine*). *Li*, elle. — *Ben*, bien. A ces formes on reconnaît le dialecte normand. Voy. *Origines de la Langue*, page 146.
8. *Gaurir* ou *guarir*, guérir. Voy. page 26, note 9.
9. *Crent*, craint ; indicatif présent de *crendre*, *creindre* ou *cremir* (*tremere*, *tremit*). On dit aussi *creint*. — *Il senz li*, lui (même) sans elle.
10. *Tuz jurs*, tous les jours. — *Emuet*, se met en mouvement, se dirige. Verbe neutre ; indicatif présent de *emovoir*. On dit aussi *emot ;* le parfait est *emut* et le participe passé, *emëu*.
11. *Veer*, voir. Forme contracte de *vedeïr*, *veïr*, *vëoir* (*videre*). — *Revent*, indicatif présent de *revenir* (*re venit*). On dit aussi, et plus souvent *revient*.

Altre desir al quer[1] nel tent;
Et sovent se refait porter,
Sun lit faire juste[2] la mer,
Pur atendre et veer la nef
Coment ele sigle[3], a quel tref.....
— Oiez[4] piteuse desturbance,
Adventure mult dolereuse
E a trestuz amans piteuse,
De tel desir, de tel amur;
N'oïstes une greniur[5] dolur.
La u Tristran atent Ysol,
E la dame venir i[6] volt;
Apres[7] de l'areine est venue;
E issi ke[8] la terre unt veue,
Balt[9] sunt e siglent leement,
Del sëust[10] lur salit un vent
E fert[11] devant en mi cel tref,
Refrener[12] fait tute la nef.
Curent al lof[13], le sigle turnent,
Quel talent[14] qu'aient, s'en returnent.

1. *Quer*, cœur (*cor*). — *Nel*, pour *ne le*. — *Tent*, indicatif présent de *tenir* (*tenet*).
2. *Juste*, auprès de (*juxta*). — « Un port *juste* mer ». (*Roland*, v. 2626.)
3. *Sigle*, cingle (de *sigla*, voile, qui dérive du nordique *sigla* et du haut-allemand *sëgelen*). — *A*, avec (*apud*). — *Tref*, pavillon (*trabes*). La couleur seul du pavillon devait annoncer de loin une bonne ou une mauvaise nouvelle.
4. *Oiez*, 2e personne pluriel de l'impératif de *oïr* (*audire*, *audite*). — *Desturbance*, contre-temps, obstacle, empêchement. Du verbe *desturber* (*disturbare*), détourner.
5. *Greniur*, plus grande. Comparatif de *granz* (*grandior*). On dit aussi *graigne*, *greignor*, *greigneur*.
6. *I*, y. « La Dame aussi (*Yseult*) y veut venir. » Yseult était alors en mer.
7. *Après*, auprès, tout près (*ad pressum*). — *Areine*, rivage. Elle est venue (sur son vaisseau), près du rivage où Tristan l'attendait.
8. *Issi*, comme, vu que (*in-sic*.) — *Ke*, que.
9. *Balt*, joyeux, cas-sujet pluriel de *balz* (haut-allemand *bald*, *balz*, hardi). — Dans le *Roland: Li Empereres se fait e balz et liez* (v. 96). — *Leement*, gaiement (*læta mente*).
10. *Del sëust*, du sud (allemand *süd*). — *Salit*, parfait de *salir* ou *saillir*, (*salire*), se leva.
11. *Fert*, pour *fiert*, frappe. — *En mi* (*in medium*), au milieu. — *Cel*, ce pavillon (dont on vient de parler).
12. *Refrener*, reculer.
13. *Al*, datif de l'article. — *Lof*, partie inférieure d'une basse voile. — *Sigle*, voile.
14. *Talent*, volonté, désir.

Li vent s'esforce e leve l'unde,
La mer se muet qui est purfunde,
Truble[1] li tens, l'air epessist,
Levent wages, la mer nercist,
Pluet et grisille[2] e creist li tenz,
Rompent[3] bolines et hobens;
Abatent tref[4] et vunt ridant
Od[5] l'unde e od le vent wacrant.....
— Dunc[6] dit Ysolt : « Lasse! chaitive!
Deus ne volt pas que jo tant vive,
Que jo Tristran mun ami veie,
Ne[7] ja en mer volt que jo seie.
Beals amis[8], quant orrez ma mort
Ben sai puis[9] n'aurez ja confort.
De ma mort aurez tel dolur,
A ce[10] qu'avez si grant langur,
Que ja puis ne purrez gaurir.
En mei ne remaint[11] le venir.
Se[12] Deus le volsist, jo venisse,
De vostre mal m'entremëisse,
Car altre dolur n'a-jo mie
Fors de ço que n'avez aïe[13].

1. *Truble*, se trouble ; de *trubler* ou *trobler* (*turbulare*).
2. *Pluet*, il pleut. Indicatif présent de *plovoir*. Le parfait est *plut*. — *Grisille*, il grêle. — *Creist*, croit, augmente. De *creistre* (*crescere*). *Li tenz*, le mauvais temps.
3. *Rumpent*, se rompent, se déchirent. — *Bolines*, longues cordes qui tiennent la voile de biais, quand on a le vent de côté. — *Hobens*, haubans ; cordages qui retiennent et assujettissent les mâts.
4. *Abatent tref*, ils abattent le pavillon. *Abatre* vient de *batre* qui dérive du bas-latin *batere*, *batuere*. — *Ridant*, cinglant.
5. *Od*, avec. — *Wacrant*, errant. Ce mot se rapporte au sujet du verbe *abatent* (les nautoniers).
6. *Dunc*, alors (*tunc*). — *Lasse*, malheureuse (*lassa*) .— *Chaitive*, infortunée (comme une *captive*) : du latin *captiva*. De là, *chaitiveté*, *chétivoison*, captivité, malheur.
7. *Ne*, ni (*nec*).
8. *Beals amis*, vocatif singulier (l'*s* du cas-sujet). — *Orrez*, futur de *oïr*, entendre.
9. *Puis*, désormais, depuis lors (*post*).
10. *A ce qu'avez*, joint à ce que vous avez (*ad hoc quod*).
11. *Remaint*, indicatif présent de *remaneir* ou *remaindre* (*remanet*, *remancre*), tarde, cesse. — *En mei*, en moi, en ce qui dépend de moi, par ma faute.
12. *Se*, si. — *Volsist*, l'eût voulu. Imparfait du subjonctif de *voloir* (*voluisset*).
13. *Aïe*, aide. *Ço*, cela. Pronom démonstratif neutre, (*ecce hoc*). Une autre forme est *iço*.

Ço est ma dulur e grevance,
E al cuer en ai grant pesance
Que vus n'aurez, amis, confort,
Quant jo muer[1], contre vostre mort..... »
— Itant cum[2] dure la turmente,
Ysolt se plaint, si se demente[3].
Plus de cinc jurs en la mer dure
Li orages e la laidure,
Puis chet li venz et belz tens fait.
Le blanc sigle unt amunt[4] trait,
E siglent a mult grant espleit[5]
Que Kaherdin[6] Bretaine veit.
Dunc sunt joius e lé[7] e balt,
E traient le sigle ben halt,
Que[8] luin se puisse apercever,
Quel se seit[9], le blanc u le neir.
De lung volt mustrer[10] la colur,
Car ço fud al derrein[11] jur
Que Tristrans lur aveit remis
Quant il turnerent[12] del païs.
— A ço[13] qu'il siglent leement,
Leve li chlaz[14] e fait le vent

1. *Contre.* Rattachez ce mot à *confort*, secours, encouragement.
2. *Itant cum*, autant que (*ibi tantum*).
3. *Si*, ainsi. — *Se demente*, se désole (*se dementat*).
4. *Amunt*, en haut du mât (*ad montem*).
5. *A*, avec. — *Espleit*, effort, action, ardeur. Substantif verbal d'*espleiter*, *esploitier*, agir vivement (*explicare*).
6. *Que*, tellement que. — *Kaherdin*, nom du messager que Tristan avait envoyé à Yseult et qui ramenait celle-ci.
7. *Lé*, forme contracte de *lié*, gais, heureux (*læti*).
8. *Que*, afin que.
9. *Quel se seit*, quel qu'il soit. — *Se* pour *ce*.
10. *Mustrer*, montrer (*monstrare*).
11. *Derrein*, dernier. La forme la plus usitée est *derrenier*, dont *derrein* est une contraction (du bas-latin *deretranus*, dérivé de *de-retro*). — *Remis*, accordé, permis.
12. *Turnerent*, s'éloignèrent, partirent (en bas-latin *tornare*). — *Del païs*, du pays (de Bretagne). Ce mot vient de *pagensis* dans la locution *ager pagensis*, terre du canton (*pagus*).
13. *A co qu'ils*, pendant qu'ils. Une des significations de *a* est « pendant. » On lit dans *Roland :* « A mun vivant, a tute vostre vie. » (V. 212, 971.) — *Ço*, « pendant ce temps que, » etc.
14. *Li chlaz*, l'orage. Ce mot dont l'orthographe varie (*claz*, *clas*, *elac*) signifie « bruit « et désigne tantôt le bruit des cloches et des trompettes, ou tout autre retentissement. — *Leve*, se lève, commence. — *Eissi*, comme *ensi* (*in-sic*), ainsi que, de telle façon que.

Eissi qu'il ne poent sigler.
Mult suef e pleine[1] est la mer,
Ne ça ne la lur nef ne vait
Fors itant[2] cum l'unde la trait.
Devant eus pres veient la terre,
N'unt vent dunt[3] la puissent requerre;
Amunt, aval, vunt dunc wacrant[4],
Ore arere, e puis avant.
Ysolt en est mult ennuiee[5],
La terre veit qu'ad coveitee,
Et si[6] n'i pot mie avenir,
A poi[7] ne muert de sun desir.
Terre desirent en la nef,
Mais il lur vente trop suef.
Sovent se claime Ysolt chaitive.
La nef desirent a la rive,
Uncore[8] ne la virent pas.
Tristrans en est dolenz e las,
Sovent se plaint, sovent suspire
Pur Ysolt que tant il desire;
Plure des oilz, sun cors detuert[9];
A poi que del s'ire[10] ne muert....
— E turne sei vers la parei[11];

1. *Pleine*, comme *plaine*, plane, unie (*plana*). Cette forme en *e* est particulière à ce dialecte normand.
2. *Fors*, excepté (*foras*). — *Itant*. Voyez page 47, note 2.
3. *Dunt*, par lequel, au moyen de quoi (*de-unde*).
4. *Wacrant*. Voyez page 46, note 5. — *Ore* (*hora*), maintenant.
5. *Ennuiée*, triste, découragée (Etymologie incertaine). Peut-être *ennui* vient-il de l'expression *in odio*, fréquente dans la basse latinité. Notez que ce mot, dans la poésie du onzième et douzième siècles, a le même sens et la même force que dans la poésie classique du dix-septième siècle :

Dans l'Orient désert quel devint mon *ennui !*
(Racine, *Bérénice*, acte I, scène iv.)

6. *Et si*, et cependant, et malgré cela (*sic*, ainsi).
7. *A poi*, à peu (*paucum*) : « peu s'en faut qu'elle ne meure, etc. » Même expression, avec le même sens, que dans ces vers de Villon (quinzième siècle) :

A peu que le cuer ne me fend.
(*Grand-Testament*, strophe xxvi.)

8. *Uncore*, jusqu'à cette heure, encore (*hanc horam.*)
9. *Detuert*, tord, épuise, indicatif présent de *détordre* (*detorquere*). Le subjonctif est *détorge*.
10. *Del*, pour *de la*. — *S'ire*, pour *sa ire*, sa colère.
11. *Parei*, paroi, mur (de sa chambre); du latin *parietem*.

Dunc dit : « Deus salt[1] Ysolt e mei !
Quant[2] a mei ne volez venir,
Pur vostre amur m'estuet[3] murrir.
Jo ne puis plus tenir ma vie :
Pur vus muer[4], Ysolt, bele amie.
N'avez pité[5] de ma langur,
Mais de ma mort aurez dolur.
Ço m'est, amie, grant confort
Que pité aurez de ma mort. »
« Amie Ysolt ! » Treis feiz dit[6],
A la quarte rent l'esperit.
Idunc[7] plurent par la maisun
Li chevaler, li compaignun.
Li criz est halt, la pleinte grant.
Saillent[8] chevaler e serjanz,
Et portent li[9] hors de sun lit,
Puis le[10] chuchent[11] sur un samit,
Covrent le d'un plaie[12] roié.
— Li venz est en la mer levé
Et fert sei[13] en mi liu[14] del tref,
A terre faiz venir la nef.
Ysolt est de la nef issue,
Ot[15] les granz plaintes en la rue,

1. *Salt*, subjonctif présent de *salver*, sauver.
2. *Quant*, lorsque, puisque (*quando*).
3. *M'estuet*, il me convient. Indicatif présent de *estuveir*, *estovoir*, verbe dont l'origine est incertaine.
4. *Muer*, je meurs. Indicatif présent de *morir*, *murir* (bas-latin *morire*). On dit aussi *moerc*, *muir*.
5. *Pité*, *pitié* (*pietatem*). On dit aussi *pitet*.
6. *Treis feiz*, trois fois (*tres vices*). On dit aussi *trois foiz*. Remarquons de nouveau que toutes ces formes en *e* et en *ei* caractérisent le dialecte normand.
7. *Idunc*, alors (*ibi tunc*).
8. *Saillent*, s'élancent, sortent, du verbe *saillir* ou *salir* (en latin *salire*).
9. *Li*, lui. Cas-régime du pronom personnel *il*, *ele*, etc.
10. *Le*, autre forme du cas-régime du même pronom : l'une vient du datif *illi*, et l'autre de l'accusatif *illum*.
11. *Chuchent*, couchent. Indicatif présent de *culchier*, *colchier*, *cuchier*, *chuchier* (du latin *collocare*).
12. *Plaie*, pour *paile* ou *palie*, par métathèse. Ce mot vient de *pallium* et signifie étoffe de soie, manteau, tapis. — *Roié*, rayé (*roie*, raie).
13. *Fert sei*, se jette, se porte. (De *ferir*, qui est quelquefois, avec ce sens, verbe réfléchi.)
14. *En mi liu*, au milieu de (*in medium locum*).
15. *Ot*, entend, *audit*. Indicatif présent de *oïr* (*audire*).

Les seinz[1] as musters, as chapeles;
Demande as humes quels noveles,
Pur quei il funt tel soneïz[2]
E de quei seit[3] li plureïz.
Uns anciens dunc li a dit:
« Bele dame, si Deus m'aït[4],
Nus avum[5] issi grant dolur
Que unques genz n'orent maür[6].
Tristrans, li pruz[7], li francs, est mort:
A ceus del rengne[8] ert desconfort. »
Tres que[9] Ysolt la novele ot,
De dolur ne puet suner mot;
De sa mort ert si adolee[10]
La rue vait[11] desafublee
Devant les altres[12] el palès.
Bretun ne virent unques mès[13]
Femme del la sue[14] bealté;
Mervellent sei[15] par la cité
Dunt[16] ele vent, ki ele seit.
Ysolt vait la ou le cors veit,
Si[17] se turne vers orient,
Pur lui prie piteusement:

1. *Les seinz*, les saints qu'on invoque. — *Musters*, moutiers, monastres (*monasterium*).
2. *Soneïs*, sonnerie.
3. *Seit*, de qui est. C'est le subjonctif de *estre*. L'emploi de ce temps (*sit*) est ici un latinisme. — *Plureïs*, ces pleurs, cette désolation.
4. *M'aït*, m'aide; subjonctif présent de *aider* (*adjutare*). Locution très fréquente.
5. *Issi*, ainsi, tellement; correspond à *que* du vers suivant.
6. *N'orent maür*, n'eurent plus grande. *Orent* est le parfait de l'indicatif de *aveir* (*habuerunt*); *maür* est synonyme de *majur*, comparatif latin de *magnus*.
7. *Li pruz*, comme *li proz*, le preux, le courageux. — *Li franc*, le noble, le loyal.
8. *Rengne*, pour *regne*, royaume. — *Ert*, sera (*erit*).
9. *Tres que*, jusqu'à ce que, une fois que.
10. *Ert*, était (*erat*). — *Adolee*, affligée (*dol*, *doel*, douleur).
11. *Desafublee*, dévêtue. (*des*, particule disjonctive, du latin *dis*, et *afubler*, habiller, *affibulare*).
12. *El*, en le. — *Pales* ou *paleis*, palais (*palatium*).
13. *Unques mès*, jamais (*unquam magis*).
14. *De la sue*, de la sienne (*sua*).
15. *Merveillent sei*, ils s'étonnent, ils se demandent.
16. *Dunt*, d'où. C'est la plus ancienne signification de ce mot et la plus conforme à l'étymologie (*de unde*). — *Ki el seit*, *quænam sit*, qui elle est. C'est un latinisme; *seit* est le subjonctif du verbe *estre*.
17. *Si* et ainsi, et de cette sorte (*sic*).

« Amis Tristrans, quant mort vus vei,
Par raisun vivre puis[1] ne dei.
Mort estes pur la meie[2] amur,
E jo muer, amis, de tendrur,
Quant a tens ne pooie[3] venir. »
Dejuste[4] lui va dunc gesir,
Embrace li e si s'estent,
Sun esperit aïtant[5] rend.

III

LES POÈMES HISTORIQUES

Le roman de Rou[6] (douzième siècle)

Entre les chansons de Gestes et l'histoire proprement dite, il existe un genre particulier qui tient à la fois de la poésie épique et des chroniques rimées : ce sont les *Poèmes historiques*. Deux éléments distincts entrent le plus souvent dans la composition de ces poèmes ; on y traduit les chroniques latines, quand il en existe quelqu'une sur le sujet ; on y recueille, d'un autre côté, la tradition orale, les témoignages des anciens, les cantilènes populaires inspirées par l'événement ou par les principaux exploits du héros. Plus sérieux que la fiction pure, plus fabuleux qu'une chronique, ce genre fait classe à part, et nous présente une des formes de l'histoire primitive, aspirant à sortir de la période légendaire pour entrer dans l'époque de certitude et de vérité. Nous citerons, par exemple, au douzième siècle, la *Conquête de l'Irlande*, poème anonyme de trois mille quatre cent soixante vers octosyllabiques ; la *Conquête de l'Ecosse*, en deux mille soixante-onze vers alexandrins, par Jordan Fautosme, de Wincester ; la *Vie de Saint-Thomas-le-Martyr*, par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, en six mille quatre-vingt-cinq alexandrins ; le *Roman de Brut* et le *Roman de Rou* par Wace de Jersey.

1. *Puis*, désormais (*post*). — *Ne dei*, ne dois (*debeo*). Première personne singulier indicatif présent de *deveir* (*debere*).
2. *La meie*, la mienne (*mea*). — *Amur* ou *amor*, amour, est toujours féminin dans l'ancien français. Il en est de même de tous les noms formés des substantifs latins en *or*.
3. *Quant*, parce que (*quando*). — *Ne pooie*, je ne pouvais. C'est l'imparfait de l'indicatif de *podeir*, *pooir* (*potere*, *potebat ;* latin populaire).
4. *De juste*, à côté (*de juxta*.) — *Gésir* (*jacere*), se coucher.
5. *Aïtant*, à cet endroit même (*ad-ibi-tantum*).
6. C'est-à-dire le *roman de Raoul* ou *de Rollon* (en danois *Hrolf*).

Wace, qui mourut en 1180, avait été élevé à Caen, et sur la fin de sa vie il fut chanoine de Bayeux. Il était clerc-lisant de Henri II Plantagenet, duc de Normandie et roi d'Angleterre, lorsqu'il composa ces deux poèmes, le premier en 1155 et le second en 1160 : le *Brut*, recueil de légendes celtiques, transformées par l'esprit chevaleresque, contient 15,300 vers, et le roman de *Rou*, ou de *Rollon*, en contient 16,547. Embrassant dans un vaste plan les deux principales branches de l'histoire d'Angleterre, il fit le *Brut* pour les Bretons, que la conquête normande avait délivrés du joug des Anglo-Saxons, et il écrivit le *Rou* pour les Normands victorieux. Dans cette seconde composition, qui s'étend depuis l'établissement des Normands en France, sous Rollon, jusqu'au règne de Henri Ier d'Angleterre (876-1106), il met à contribution les chroniques latines de Dudon de Saint-Quentin, de Guillaume de Jumièges et d'Ordéric Vital, en y mêlant les inventions des jongleurs[1].

Un des plus curieux épisodes du *Rou* est la révolte des paysans normands sous le duc Richard II (996-1027) : nous le donnons ici, et nous citons également un passage de la description de la bataille d'Hastings (1066), où Guillaume le Conquérant vainquit le roi anglo-saxon Harold II.

1° PLAINTES ET SOULÈVEMENT DES PAYSANS NORMANDS (FIN DU DIXIÈME SIÈCLE)

N'aveit ancor[2] gaires regné
Ne[3] gaires n'aveit Duc esté,
Quant el païz[4] surst une guerre
Ki dut grant mal fere a la terre.
Li païsan[5] e li vilain,
Cil[6] del boscage e cil del plain,
Ne sai par kel entichement[7],

1. *Histoire de la littérature française au moyen âge,* tome II, pages 158-162.
2. *Ancor*, encore, jusqu'à cette heure (*hanc horam*). — *Gaires,* beaucoup ancien haut-allemand *weiger*).
3. *Ne*, ni (*nec*). — *N'aveit.* On reconnaît à ces formes en *e*, *eit*, le dialecte normand dans lequel ce poème a été écrit. Voyez *Origines de la Langue*, page 176.
4. *El* pour *en le.* — *Surst*, parfait de l'indicatif de *surdre* ou *sordre* (*surgere*), surgit (*surrexit*).
5. *Li païsan*, les paysans ; le cas-sujet du pluriel dans les substantifs de la 2e déclinaison ne prend pas l'*s* (*pagani*, *domini*, etc.). Voyez *Origines de la Langue*, page 107.
6. *Cil*, ceux. Pronom démonstratif (*ecce illi*).
7. *Entichement,* instigation. De *enticer*, exciter.

Ne ki les meut[1] primierement,
Par vinz, par trentaines, par cenz,
Unt tenuz plusurs parlemenz...
Priveement[2] unt purparlé,
Et plusurs l'unt entr'els[3] juré
Ke ja mes[4] par lur volenté
N'aront[5] seingnur ne avoé.
Seingnur ne lur font se mal nun[6];
Ne poent aveir od els[7] raisun,
Ne lur[8] gaainz ne lurs laburs.
Chescun[9] jur vunt a grant dolurs,
En paine sunt et en ahan.
Antan[10] fu mal e pis cel an.
Tute jur[11] sunt lur bestes prises
Pur aïes[12] e pur servises;
Tant i[13] a plaintes e quereles
E custumes[14] viez e nuveles.

1. *Meut*, les poussa ; parfait de l'indicatif de *muveir, movoir* (*movere*). Une autre forme est *mut*.

2. *Priveement*, secrètement (*privata mente*).

3. *Els*, eux (*illos*).

4. *Ja mes*, jamais, désormais plus, *jam magis*. — *Magis* a donné *meis, mais, mes ;* ce sont des variantes orthographiques.

5. *Aront*, pour *averont*, futur de *aveir, avoir*. — *Ne*, ni (*nec*). — *Avoé*, défenseur, chef (*advocatus*). Au moyen âge, surtout dans les premiers temps, on appelait *advoués* certains seigneurs ou chefs militaires à qui les églises et les monastères confiaient la défense de leurs possessions et de leurs privilèges. Ces *avoués* étaient les protecteurs et les tuteurs, à main armée, du temporel des Eglises. Par extension, ce même titre a été donné, dans certains cas, aux chefs militaires d'un pays ou d'une ville.

6. *Se mal nun*, ne leur font que du mal, *nihil nisi malum façiunt*. — La locution *se nun* ou *se non*, sinon (*nun* et *nen* sont des variantes de *non*), est donc fort ancienne. Mais dans ces anciens textes *se* est toujours séparé de *nun* ou *non*, par un ou plusieurs mots.

7. *Od els*, avec eux, dans leurs rapports avec eux (*apud illos*). — *Raisun*, ce qui leur est dû, leur compte (*rationem*).

8. *Lur*, leurs. Ce mot venant de *illorum* était indéclinable dans l'ancienne langue.

9. *Chescun*, chaque, chacun (*quisque unus*). — *A*, avec. En ce sens *a* vient de *apud* par une série de transformations, *apd*, *abd*, *ad*, *a*. — *Ahan*. Voyez page 3, note 6.

10. *Antan*, le temps passé (*ante annum*).

11. *Tute jur*, continuellement, tout le jour (*toto die*). *Jur* vient de *diurnum*.

12. *Pur*, pour (*pro*). — *Aïes*, aides. Voyez page 7, note 2.

13. *I a*, il y a. — *I* vient de *ibi*, et a été remplacé par *y*.

14. *Custumes*, coutumes (*consuetudines*), c'est-à-dire, lois et règlements. C'est dans ce sens qu'on dit « la *coutume* de Normandie » ou de telle autre contrée. — *Viez*, pour *vielz*, anciennes (*vetulus* ou *veculus*).

Ne poent une heure aveir paiz.
Tute jur sunt semuns[1] de plaiz :
Plaiz de forez, plaiz de moneies,
Plaiz de purprises[2], plaiz de veies,
Plaiz de biés[3], plaiz de moutes,
Plaiz de fautéz[4], plaiz de toutes[5]...
Ne poent aver nul garant[6],
Ne vers seignur, ne vers serjant[7] ;
Ne lur tienent nul covenant[8].
« Pur kei nus laissum damagier[9] ?
» Metum[10] nus fors de lor dangier.
» Nus sumes homes cum il sunt ;
» Tex[11] membres avum cum il unt,
» Et altresi[12] granz cors avum,
» Et altretant sofrir pöum ;
» Ne nus faut[13] fors cuer sulement.
» Alium[14] nus par serement,
» Nos[15] aveir e nus defendum,

1. *Semuns*, participe passé de *semundre* (*submonere*), avertis, convoqués. — *De plaiz*, au sujet de procès (*placitum*), cour du roi, assemblée où se rendait la justice.
2. *Purprises*, limites. La « purprise » est la contenance d'une maison et de ses dépendances. (Du verbe *purprendre* ou *porprendre*, occuper. Un *porpris* ou *pourpris* est un lieu clos, un jardin.) — *Veies*, routes (*vias*).
3. *Biés*, *biefs*, rivières (en bas-latin *bedum*, de l'ancien haut-allemand *betti*, lit d'un cours d'eau). — *Moutes*, moutures (*molitura*).
4. *Fautés*, pour *féautés*, serments de fidélité, hommages. En général, « *la féauté* était le serment de fidélité que les roturiers faisaient au seigneur, au lieu de *la foi et hommage*, que faisaient les gentilshommes au suzerain. » (Commentaires sur les coutumes du Beauvoisis.)
5. *Toutes*, pour *toltes*, impositions (*tolta*, participe passé de *toldre*, *tollere*). De là l'expression *maltôte*, *mala tolta*, impôt illégitime.
6. *Garant*, protecteur. — *Vers*, envers, contre.
7. *Serjant* (*servientem*), officier du seigneur, serviteur du maître, exécuteur de ses volontés.
8. *Covenant*, convention (*covenir*, convenir).
9. *Damagier*, faire tort, faire dommage (*damage*, de *damnaticum*, pour *damnum*).
10. *Metum*, mettons ; impératif de *mettre* ou *metre* (*mittere*. — *Fors*, hors de (*foras*). — *Dangier*, possession, puissance (*dominarium*, dérivé de *dominium*). On écrivait aussi *dongier*.
11. *Tex*, tels. *Talis* a donné *teil*, *tel*, *tiel*, *teus*, *tiés*, *tex*, *tes*, *teis* ; variantes orthographiques, différences de prononciation.
12. *Altresi*, aussi (*alterum-sic*). — *Altretant*, autant (*alterum-tantum*). — *Poum*, pouvons. Indicatif présent de *pooir*, *podeir* (*potere*, *potemus*).
13. *Faut*, comme *falt*, manque. (De *faillir*, *fallere*.) — *Fors*, hors de, excepté.
14. *Alium nus*, allions-nous. Impératif de *s'alier* (*se alligare*).
15. *Nos*, pour *nostre*, notre.

» E tuit ensemle[1] nus tenum ;
» E se nus voilent guerreier,
» Bien avum cuntre un chevalier
» Trente u quarante païzans,
» Maniables[2] e cumbatans.
» Malveis[3] serunt se vint u trente
» Bacheler[4] de bele juvente,
» Ki d'un ne se porrunt desfendre,
» S'il le volent ensemble prendre.
» A[5] machues e a grant pëus,
» E a sagetes e a tineus,
» A arcs, a haches, a gisarmes[6],
» E a pierres ki n'ara armes :
» Od[7] la grant gent ke nus avum,
» Des chevaliers nus desfendum.
» Einsi[8] porum aler as bois,
» Abres trenchier e prendre a chois,
» Es[9] vivers prendre les peissuns,
» E as forez les veneisuns ;
» De tut ferum[10] nos volentez,
» De bois, de ewes, e de prez..... »
« Eslisum ne sai kels ne kanz[11]
» Des plus kuint[12] e des miex parlanz,
» Ki par tuit le païs irunt,
» E les seremenz rechevrunt... »

1. *Ensemle*, ensemble (*in-simul*).
2. *Maniables*, habiles. Ce mot vient du verbe *manier*, lequel dérive de *manicare*. — *Cumbatans*, braves.
3. *Malveis*, comme *malvais*, *mauvais*, méchants, lâches. — *Se*, si.
4. *Bacheler*, cultivateurs ; cas-sujet du pluriel ; de là, l'absence d'*s*. (En latin, *baccalarii*, c'est-à-dire, ceux qui possédaient ou cultivaient une *baccalaria*, une métairie.) Le propriétaire d'un bien rural était au-dessus du serf, tout en étant un vassal d'ordre très inférieur.
5. *A*, avec. — *Machues*, massues. — *Pëus*, pieux. — *Sagetes*, flèches (*sagittas*). — *Tineus*, poutres (*tignum*).
6. *Gisarmes*, hallebardes.
7. *Od*, avec. Voyez page 3, note 10.
8. *Einsi*, ainsi, de cette manière (*in-sic*). — *Porum*, nous pourrons.
9. *Es*, pour *en les*. — *Vivers*, viviers.
10. *Ferum*, nous ferons. — *Ewes*, eaux (*aquas*).
11. *Elisum*, élisons. — *Kans*, combien (*quantos*). — Le *k* remplace souvent le *q*.
12. *Kuint*, instruits, intelligents. Même mot que *cointe*. Voyez page 9, note 12. — *Miex*, comme *mielx*, mieux (*melius*).

Asez tost oït[1] Richard dire
Ke vilains *cumune faseient*[2],
E ses dreitures li toldreint[3],
A li e as altres seignurs
Ki vilains unt e vavassurs[4].....

2° BATAILLE D'HASTINGS (14 OCTOBRE 1066). HARANGUE DE GUILLAUME A SON ARMÉE. — LE TROUVÈRE TAILLEFER[5]

« En tot le mond n'a altretant[6]
» De si fort gent ne si vaillant
» Come vos estes asemblez ;
» Vos estes toz vassals[7] provez. »
— Et cil comencent a crier :
« Ja n'en verrez un coarder,
» Nus[8] n'en a de morir poor,
» Se mestier est, por vostre amor. »
— Il lor respond : « Les vos merciz[9],
» Por Dex, ne seiez esbahiz,
» Ferez les bien al comencier.....
» Ja[10] Engleiz Normanz n'ameront,
» Ne ja Normanz n'esparneront ;
» Felon furent e felon sont,
» Faus furent e faus seront.
» Ne fetes mie malvaistié[11],

1. *Oït*, apprit (*audiit*). — *Asez tost*, de bonne heure, bientôt (*ad-satis*, et *tostum*, de *torrere*).
2. *Cumune*, alliance, ligue. — *Faseient*, imparfait de l'indicatif de *faire* (*faciebant*).
3. *Ses dreitures, ses droits de seigneur*. — *Toldreint*, enlèveraient, ôteraient, conditionnel de *tolre*, *toldre* (*tollere*).
4. *Vavassurs*. Le vavasseur était le vassal d'un autre vassal, un vassal d'arrière-fief.
5. *Roman de Rou*, édition Pluquet, 1827, tome Ier, pages 302-308. Vers 5972-6072.
6. C'est un fragment du discours que Guillaume adressa à son armée, avant la bataille. *Le mond*, le monde. — *N'a*, il n'y a. — *Altretant*. Voyez page 54, note 12.
7. *Vassals*. Voyez page 21, note 2.
8. *Nus*, nul ; forme contracte pour *nuls* (*nullus*). — *En* (*inde*), parmi nous. — *Mestier*, besoin (*ministerium*).
9. *Les vos merciz*, grâces à vous, mot à mot : par les grâces vôtres. Expression semblable à celles-ci : « vostre *mercit*, grâce à vous ; *soe* ou *sa mercit*, grâce à lui. » — *Les* est ici l'article pluriel ; *vos* est pour *vostre*.
10. *Ja*, jamais (*jam*).
11. *Malvaistié*, lâcheté.

» Kar ja n'aront de vos pitié.
» Fuir poez jusk'a la mer,
» Vos ne poez avant[1] aler ;
» N'i[2] troverez ne nef ne pont,
» Et esturman vos i faldront ;
» Et Engleiz la vos ateindront,
» Ki a honte vos ociront.
» Plus vos morreiz en fuiant
» Ke ne fereiz en cumbatant.
» Quant[3] par fuie ne garirez,
» Cumbatez vos[4], e si veincrez.
» Jo ne dot[5] pas de la victoire,
» Venuz somes por aveir gloire ;
» La victoire est en nostre main,
» Tuit[6] en poez estre certain. »
— A ço ke[7] Willame diseit
Et encor plus dire voleit,
Vint Willame li filz Osber[8],
Son cheval tot covert de fer.
« Sire, dist-il, trop demoron ;
» Armons nos tuit, alon, alon. »
— Issi[9] sunt as tentes alé
Al miex k'il poent se sunt armé.....
Dez ke li dous ost[10] s'entrevirent
Grant noise e grant temulte firent ;
Mult oïssiez graisles[11] soner

1. *Avant*, plus loin, au delà (de la mer), *ab-ante*.
2. *I*, là, y (*ibi*). — *Esturman*, matelots (cas-sujet du pluriel, deuxième déclinaison). — *Faldront*, manqueront. — Guillaume avait fait brûler ses vaisseaux.
3. *Quant*, puisque (*quando*). — *Garirez*, échapperez. *Garir* est quelquefois un verbe neutre, avec le sens d'échapper, se sauver.
4. *Cumbatez vos*, battez-vous bien. Ce verbe est presque toujours réfléchi. On disait *se combattre* (*batuere cum*), comme on dit *se battre*. — *E si*, et ainsi.
5. *Je ne dote pas*, je ne crains pas (au sujet de la victoire). *Doter* ou *duter* vient de *dubitare*.
6. *Tuit*, tous, de *toti*.
7. *A ço que*, à ce moment où Guillaume parlait.
8. *Osber* est au cas-régime.
9. *Issi*, ainsi (*in-sic*).
10. *Ost*, ou, plus correctement, *oz*, armées (*hostes*). — *Noise*, bruit. L'origine de ce mot est incertaine.
11. *Graisles*, clairons, trompettes (*graciles*). — *Boisines* ou *buisines*, trompettes (*buccinas*).

E boisines e cors corner;
Mult veïssiez gent porfichier[1],
Escuz lever, lances drecier,
Tendre lor ars, saetes prendre,
Prez d'assaillir, prez de defendre...

Taillefer, qui mult bien chantout[2],
Sur un cheval qui tost alout,
Devant le duc alout chantant
De Karlemaigne et de Rollant
E d'Olivier e des vassals[3]
Qui moururent en Rencevals.
Quant[4] il orent chevalchié tant
Qu'as Engleis vindrent apreismant,
« Sires », dist Taillefer, « merci[5],
» Jo vus ai lungement servi,
» Tut mun servise me deves;
» Hui[6], se vus plaist, le me rendez.
» Pur tut guerredun[7] vus requier
» E si[8] vus voil forment preier:
» Otreiez mei, que jo n'i faille[9],
» Le premier colp de la bataille. »
Li dus respondi « jo l'otrei. »

1. *Porfichier*, planter des pieux. - *Ars*, arcs (*arcos*); orthographe conforme à la prononciation de ce temps-là.
2. *Chantout*, imparfait de l'indicatif de *chanter* (*cantabat*). Autres formes: *chantoit*, *chantot*, *chanteve*.
3. *Des vassals*, des braves. Voyez sur ce mot page 21, note 2. — *Rencevals*, Roncevaux. Dans la *Chanson de Roland*, la forme de ce mot est *Rencesval*; l'étymologie paraît être un mot basque: *Rosçabal*. Roncevaux est dans la Navarre à 31 kilomètres de Pampelune. Le désastre de l'arrière-garde de Charlemagne eut lieu en 778.
4. *Quant*, quand (*quando*). — *Il*, cas-sujet du pluriel, *illi*. — *Apreismant*, participe présent de *apreismier*, *aproismier* ou *aprismer*, approcher, s'approcher (*approximare*).
5. *Merci*, grâce, sire! — Formule pour implorer une faveur ou une grâce de quelqu'un. On disait aussi: « *sire, vostre mercit!* » (*Roland*, v. 3209). C'est-à-dire, « j'implore votre faveur ».
6. *Hui*, aujourd'hui (*hodie*).
7. *Guerredun*, récompense, prix.
8. *Et si*, et ainsi. — *Forment*, fortement.
9. *Que jo n'i faille*, de telle sorte que je ne défaille pas, que je n'échoue pas ou n'éprouve pas un refus en cela (*i*, y). — *Le premier*, etc., l'honneur de frapper le premier coup.

E Taillefer puinst[1] a desrei,
Devant tuz les altres se mist.
Un Engleis feri, si[2] l'ocist;
Desuz le piz[3] par mi la pance
Li fist passer ultre la lance,
A terre estendu l'abati.
Puis traist s'espee[4], altre en feri.
Puis a crïé « venez, venez!
Que faites vus? ferez, ferez! »
Dunc[5] l'unt Engleis aviruné.
Al segunt colp qu'il out[6] duné
Ez vus[7] noise levee et cri,
E d'ambes parz pople estormi[8].
Normant a assaillir entendent,
E li Engleis bien se deffendent;
Li un fierent[9], li altre butent.
Tant sunt hardi, ne s'entredutent[10].
Ez vus la bataille assemblee,
Dunc[11] encor est grant renumee.
Mult oïssiez grant corneïz
E de lances grant croisseïz[12],
De machues[13] grant fereïz
E d'espees grant chapleiz[14].
A la feiee[15] Engleis rusoent,

1. *Puinst*, parfait de *puindre* (*pungere*. piquer), éperonna, *punxit*. — *A desrei* ou *a desroi*, à toutes brides, avec impétuosité, comme pour une attaque (*desrei* a le sens de choc, d'attaque, et d'impétuosité désordonnée).
2. *Si*, et ainsi.
3. *Desuz*, dessous, sous (de *subtus*). — *Piz*, poitrine (*pectus*).
4. *S'espee, sa espee* (*suam spatam*).
5. *Dunc*, alors (*tunc*). — *Aviruné*, environné. De la préposition *envirun*, *averun* ou *environ*, laquelle vient de *in gyrare*, d'où le verbe *virer*).
6. *Out*, 3e personne singulier du parfait de *aveir*, avoir.
7. *Ez vus*, voilà (*ecce vos* ou *vobis*). Voyez page 31, note 2.
8. *Estormi*, assemblé pour se combattre (*estor*, combat; du haut-allemand *sturm*).
9. *Li un*, les uns. C'est le cas-sujet pluriel (*illi*, *uni*); de là, l'absence de l's. — *Butent*, choquent, poussent; du verbe *buter* ou *boter;* de là *bouter*.
10. *Ne s'entredutent*, ne s'entre-craignent pas. — Voyez page 57, note 5.
11. *Dunc*, synonyme ici de *dunt*, dont.
12. *Croisseïs*, brisure (*croissir*, briser).
13. *Machues*. Voyez page 55, note 5. — *Fereïz*, coups (action de frapper, *ferir*).
14. *Chapleïz*, cliquetis.
15. *A la feiee*, tantôt (répété). — *Rusoent*, imparfait de *ruser*, dévier, s'écarter, reculer. — *Recuvroent*, regagnaient; imparfait de *recuvrer* (*recuperare*).

A la feiee recuvroent;
E cil d'ultremer assailleient
E bien suvent se retraeient.
Normant escrïent « deus aïe[1], »
La gent englesche[2] « ut ut » escrie.
Ço est l'enseigne[3] que jo di
Quant Engleis saillent hors a cri.
Lors veïssiez entre servanz[4]
Gelde d'Engleis et de Normanz,
Granz barates[5] e granz meslees,
Buz[6] de lances e cols d'espees.
Quant Normant chieent[7], Engleis crïent,
De paroles se cuntralïent[8]
E mult suvent s'entredefïent,
Mais ne sevent que[9] s'entredïent.
Cist[10] vunt avant, cil se retraient,
De mainte guise s'entrassaient,
Hardi fierent, coart s'esmaient;
Normant dïent qu'Engleis abaient[11],
Pur la parole qu'il n'entendent.
Cist empirent e cil amendent,
Hardi fierent, coart gandissent[12],
Cum hume funt qui escremissent.

1. *Escrient*, s'écrient. — *Deus aïe*, Dieu aide-nous; 2ᵉ personne de l'impératif du verbe *aidier* (*adjutare*). Voyez page 7, note 2.
2. *Englesche*, féminin de *englois* ou anglois. — *Ut, ut,* hors d'ici, en avant!
3. *Enseigne* (*insignem, insignam*), cri de guerre. — *A cri*, avec cri.
4. *Servanz*, serviteurs, ceux qui servaient et assistaient les hommes d'armes dans la bataille. — *Gelde*, troupe, attroupement, assemblement, conflit.
5. *Barates*, ruses de guerre, attaques. — *Meslees*, querelles, combat (*misculatas*).
6. *Buz*, heurts, chocs (*buter, boter*). — *Cols*, pour *colps*, coups.
7. *Chieent* ou *chiedent*, tombent (*cadunt*). Indicatif présent de *cadeir* ou *cheïr*.
8. *Cuntralïent*, se disputent. C'est le même verbe que *se cuntrarier* (*contrarium*), l'*r* et l'*l* étant aisément pris l'un pour l'autre.
9. *Que*, ce que. Ils ne comprennent ni les défis ni les injures qu'ils s'adressent, à cause de la différence des idiomes.
10. *Cil*, ceux-là (*ecce-illi*); *cist*, ceux-ci (*ecce-isti*). — *S'entrassaient*, s'éprouvent. — *S'esmaient*, s'épouvantent.
11. *Abaient*, aboyent.
12. *Gandissent*, s'esquivent, c'est-à-dire, n'engagent pas le combat à fond, se dérobent au premier coup, comme s'il s'agissait d'un jeu ou d'un exercice militaire. — *Escremissent*, s'escriment Du haut-allemand *sckirm*. Ce verbe s'emploie pour désigner les exercices militaires, tels que la quintaine, la joute, etc.

Al assaillir Normant entendent
E li Engleis bien se deffendent.
Haubers[1] percent e escuz fendent,
Granz cols receivent, granz cols rendent.

En la champaigne[2] out un fossé:
Normant l'aveient adossé[3];
En belivant l'orent passé,
Ne l'aveient mie esgardé.
Engleis unt tant Normanz hasté[4]
Et tant empeint[5] et tant buté,
El[6] fossé les unt fait ruër,
Chevals e humes jambeter:
Mult veïssiez humes tumber,
Les uns sur les altres verser,
E trebuchier e adenter[7],
Ne s'en poeient relever.
Des Engleis i[8] morut asez
Que Normant un od els[9] tirez.
En tut le jur n'out[10] mie tanz
En la bataille ocis Normanz,
Cum el fossé dedenz perirent:
Co[11] distrent cil qui les morz virent.
Vaslet[12] qui al herneis esteient
Et le herneis garder deveient,

1. *Haubers, escuz.* Sur ces mots, Voyez pages 18 et 32, notes 12 et 4.
2. *Champaigne*, plaine (*campania*). — *Out*, parfait de *aveir*, il y eut.
3. *Adossé*, l'avaient laissé à dos, l'avaient à dos. — *En belivant*, en combattant : dans l'ardeur du combat ils l'avaient franchi sans y prendre garde. — *Esgardé*, considéré, regardé.
4. *Hasté*, pressé (de l'allemand *hast*). *Normanz* est au cas-régime.
5. *Empeint*, participe passé de *empeindre*, frapper (*impingere*).
6. *El*, en le. — *Ruër*, tomber, se précipiter. — *Jambeter*, culbuter (*gambe*, jambe, du latin *gamba*).
7. *Adenter*, renverser la face contre terre (*ad dentes*).
8. *I*, là. *Asez*, beaucoup.
9. *Od els*, avec eux.
10. *N'out occis*, il n'y eut (*out*), tant de Normands occis. — *Cum*, comme il- périrent, autant qu'il en périt. — *Dedenz*, adverbe, au dedans, au fond (*des de-intus*).
11. *Ço distrent*, dirent cela. *Distrent* est le parfait de l'indicatif de *dire* (*dixerunt*).
12. *Vaslet*, cas-sujet du pluriel (du latin *vassaletus*, diminutif de *vassalis*, vassal). — *Herneis*, équipages, bagages. Ce mot signifiait aussi *armures*. Mais ici il a le premier sens.

Voldrent guerpir[1] tut le herneis
Pur le damage des Franceis
Qu'el fossé virent trebuchier,
Qui ne poeient redrecier[2].
Forment furent espoënté :
Pur poi[3] qu'il ne s'en sunt turné.
Le herneis voleient guerpir,
Ne saveient quel part garir[4],
Quant Odes[5] li boens corunez[6],
Qui de Baieues ert sacrez[7],
Puinst[8], si lur dist : « estez, estez[9],
« Seiez en pais, ne vus movez.
» N'aiez poür de nule rien[10],
» Kar se deu plaist, nus veintrum[11] bien. »
Issi[12] furent assëuré,
Ne se sunt mie remüé.
Odes revint puignant arriere
U[13] la bataille esteit plus fiere;
Forment[14] i a le jur valu.
Un halbergol[15] aveit vestu

1. *Guerpir*, abandonner (en bas-latin *werpire*, du scandinave *werpa*). — *Pur*, à cause de (*pro*). — *Damage*, échec, pertes subies dans la bataille.
2. *Redrecier*, se relever (*re directiare*). Ce verbe est intransitif.
3. *Pur poi*, peu s'en fallut que. Expression semblable à celle-ci, que nous avons déjà rencontrée : *a poi que*. Voyez page 48, note 7. *Turné*, enfuis.
4. *Garir*, se mettre à l'abri, se sauver. — Verbe neutre.
5. *Odes*, Eudes ou Odon, évêque de Bayeux, qui fit dans cette bataille l'office de major-général et contribua beaucoup au succès par sa fermeté et son sang-froid.
6. *Corunez* ou *coronés*, tonsuré (*corone*, tonsure), « le vaillant prêtre ».
7. *Ert sacrez*, était sacré évêque.
8. *Puinst*, piqua des deux (de leur côté), éperonna son cheval. Parfait de l'indicatif de *puindre* (*pungere*, *punxit*). — *Si*, et ainsi. — *Dist*, parfait de *dire* (*dixit*).
9. *Estez*, 2e personne pluriel de l'impératif de *ester* (*stare*), se tenir debout, s'arrêter.
10. *Rien*, chose (*rem*). Voyez page 44, note 3.
11. *Veintrum*, nous vaincrons. Futur de *veintre* ou *veincre* (*vincere*). Le participe passé est *vencuz*.
12. *Issi*, ainsi, de cette façon (*in-sic*).
13. *U*, où (*ubi*). On trouve aussi la forme *o*, en ce sens.
14. *Forment*, fortement (*forti mente*). — *I*, là (*ibi*). — *Le jur*, pendant ce jour (*illum diurnum*).
15. *Halbergol*, un petit haubert, une petite cotte de mailles. — *Desure*, par dessus (*desuper*). — *Chemise*, une tunique légère, une sorte de surplis. Les chevaliers portaient sous le haubert une tunique de soie, appelée *blialt* ou *bliaut*. Ce vêtement est remplacé, chez le prélat, par un surplis, ou par une tunique blanche.

Desure une chemise blanche :
Lez[1] fut li cors, lee la manche,
Sur un cheval tut blanc seeit,
Tute la gent le cunuisseit[2].
Un bastun teneit en sum puing :
La u veeit le grant besuing,
Faiseit les chevaliers turner
Et la les faiseit arester.
Suvent les faiseit assaillir
Et suvent les faiseit ferir.....

L'estendart[3] unt a terre mis
E le rei Heralt unt occis
E les meillors de ses amis ;
Le gunfanon a or[4] unt pris.
Mult unt Engleiz grant dol ëu
Del[5] rei Heraut k'il unt perdu,
E del Duc ki l'aveit vencu,
E l'estendart out abatu.
Mult lungement se cumbatirent
E lungement se deffendirent,
Desi ke[6] vint a la parfin
Ke li jor torna el declin...
Ne kuident[7] maiz secors aveir ;
De la bataille se partirent,
Cil ki porent[8] fuir, fuirent.
Engleiz ki del champ eschaperent
De çi a Lundre ne finerent[9].

1. *Lez*, large (*latus*).
2. *Cunuisseit*, imparfait de l'indicatif de *cunuistre* ou *conuistre*, *conoistre* (*cognoscere*).
3. *L'estendart*, la bannière du roi anglais Herald ou Harold II. — (L'étymologie est *extendere*, bannière déployée). *Unt mis* a pour sujet *li Normanz*. — C'est l'épisode final de la bataille.
4. *Gunfanon a or*. Voyez pages 18, notes 4 et 6.
5. *Del*, de le, au sujet du. — *Duc*, Guillaume de Normandie. — *Ont abatu*, a abattu. C'est la 3e personne singulier du parfait de l'indicatif de *aveir*.
6. *De si* ou *dessi que*, jusqu'à ce que, tellement que (*de-in-sic*). — *Parfin*, fin.
7. *Ne kuident*, sous-entendez *li Engleiz*. — *Maiz*, davantage (*magis*).
8. *Porent*, 3e personne pluriel du parfait de l'indicatif de *podeir*, pouvoir ; ceux qui purent (*potuerunt*).
9. *Finerent*, parfait de *finer*, finir : ne cessèrent pas (de *fuir*), ne s'arrêtèrent pas. On dit aussi *fenir*. *Fenir* vient du latin *finire ; finer* vient directement du substantif roman ou français *fin*. — Edition Pluquet, tome II, pages 188-280. Vers 12585-13990. — Bartsch, *Chrestomathie*, 4e édition page 121.

IV

LES COMMENCEMENTS DE LA POÉSIE DRAMATIQUE

(douzième et treizième siècles)

La poésie dramatique, en France, a eu, comme en Grèce, une origine sacrée. Elle est née dans le sanctuaire et n'a d'abord été qu'un développement de certaines parties de l'office religieux. Un drame vivant, d'une simplicité auguste, d'un sens profond et populaire tout ensemble, faisait le fond des offices de l'Eglise, surtout aux jours solennels, à Pâques, à Noël, aux Rois, à la Pentecôte, pendant la semaine entière de la Passion; la messe de minuit, la crèche, l'adoration des mages, le sépulcre du Vendredi-Saint, la procession des Palmes et l'ouverture des portes du temple à la suite d'un débat simulé, le prodige de la Résurrection, les apparitions de Jésus après sa mort, l'Evangile de la Passion récité par trois officiants, mille autres scènes d'une expression touchante, se déroulant avec une majesté naturelle et un mouvement varié, captivaient à la fois les regards et les cœurs. De ce fond dramatique se sont dégagés, par une série de transformations, les éléments qui plus tard ont constitué les *Mystères* et les *Miracles* du quatorzième et du quinzième siècles.

Dans les premiers temps et sous cette première forme, — la forme liturgique, — le drame était en latin, comme l'office même; il se déployait dans l'Eglise, et le clergé seul y jouait un rôle. Peu à peu, la langue populaire, le français s'y est introduit par une sorte de mélange, ou, comme on disait, de *farciture;* il a fini par s'y substituer au latin; le drame est sorti du temple pour s'étaler sur le parvis, sous le porche; mais, dans cette seconde époque, sous cette seconde forme, semi-liturgique, le drame est encore une suite, une dépendance de l'office religieux. Il se joue après la messe ou après vêpres; le clergé presque seul y figure sous ses habits sacerdotaux, et la mise en scène est empruntée à la sacristie. Le drame d'*Adam*, découvert à Tours et publié en 1854 par M. Luzarche, publié de nouveau et plus correctement par M. Palustre en 1877[1], appartient à cette seconde époque : il est écrit entièrement en français, dans le dialecte normand, à l'exception des *rubriques*, ou indications scéniques, qui sont encore en latin. On lui assigne pour date la fin du douzième siècle; c'est le plus ancien monument de l'art dramatique français que nous possédions. Où l'a-t-on représenté? Qui l'a composé? On n'a encore répondu que par de vagues conjectures à cette double

1. Paris, Dumoulin.

question. Ce qui est plus certain, c'est le mérite même de cette composition primitive.

La comédie aussi a commencé de fort bonne heure, et l'on aurait tort de fixer à l'origine de la Bazoche, sous Philippe le Bel, la date première des représentations comiques en français : les débuts de notre comédie nationale remontent plus loin; ils nous semblent contemporains de la naissance même du drame chrétien, et des plus anciens mystères. Au douzième siècle, ou dans l'âge suivant, au plus tard, une forme vive et simple de comédie se dégage naturellement des petits poèmes dialogués que nos trouvères imitaient du latin et qu'on appelait *Débats, Disputes, Dits, Jeux-partis, Pastourelles :* cette comédie des premiers temps s'intitulait *Jeu*, traduction du bas-latin *Lusus*. Nous avons le *Jeu Adam* ou de *la Feuillée*, le *Jeu du Pèlerin*, le *Jeu de Robin et Marion*, le *Jeu d'Aucassin et de Nicolette*, etc., ces pièces sont de la seconde moitié du treizième siècle. C'est là qu'il faut chercher les vrais débuts de la comédie en France. Nos premières inventions comiques eurent pour auteurs les ménestrels du douzième et du treizième siècles, et les étudiants des grandes écoles à Paris et en province. La Bazoche et les *Sots* vinrent ensuite et développèrent ce qui avait été créé précédemment. — Nous donnons un fragment du *Jeu de Robin et de Marion*, l'une des inspirations les plus heureuses de la verve comique des créateurs de notre comédie[1].

Le mystère d'Adam (douzième siècle)

Adam et Ève, l'un couvert d'une tunique rouge, l'autre vêtue de blanc, ont été placés par Dieu — que la rubrique du drame appelle *Figura* — dans le Paradis terrestre, après force recommandations. Surviennent les démons, courant et gambadant sur la place qui sépare le public du paradis ; ils rôdent aux environs du Jardin. Leur chef s'approche d'Adam, lui montre le fruit défendu, et tente sa curiosité. Adam répond par des monosyllabes évasifs et évite le piège. Satan découragé retourne en enfer, puis en sort, se remet en verve par quelques contorsions et grimaces, et s'adresse à Ève. Le poète fait ici preuve d'adresse; son style a le tour vif et spirituel. C'est l'endroit le plus intéressant du Mystère. Satan flatte, l'une après l'autre, toutes les faiblesses de la femme, sa gourmandise, sa vanité, sa curiosité, sa jalousie et le secret dépit qu'elle ressent contre son mari.

1. Pour plus de développements sur la formation du drame chrétien et sur les origines de la comédie, Voir *Histoire de la littérature française au moyen âge*, tome Ier, pages 385-424 et 501-506.

DIABOLUS.

Eva, ça[1] sui venuz a tei.

EVA.

Di moi, Sathan, e tu[2] purquei?

DIABOLUS.

Jo veis querant tun pru[3], t'honor.

EVA.

Ço dunge[4] deu!

DIABOLUS.

N'aies poör:
Mult a[5] grant tens que j'ai apris
Toz les conseils de paraïs,
Une grant part jo t'en dirrai.

EVA.

Ore comence, e jo l'orrai[6].

DIABOLUS.

Orras me tu?

EVA.

Si[7] ferai bien,
Ne te curcerai[8] jo de rien.

DIABOLUS.

Celeras m'en[9]?

EVA.

Oïl, par fei.

DIABOLUS.

Iert[10] descovert?

1. *Ça*, ici (*ecce hac*).
2. *E tu*, etc. «Eh bien! toi (à ton tour) dis-moi pourquoi:» c'est à toi de me dire, etc. Comparez ce vers à celui-ci de la *chanson de Roland :*

S'en voelt ostages, *e vus* l'en enveiez (v. 40).

« s'il exige des otages, eh bien! vous lui en enverrez.»
3. *Pru*, profit, avantage. Voyez page 8, note 6. — *T'honur*, pour *ta honur ;* ce substantif était alors féminin. Voyez *Origines de la Langue*, page 114.
4. *Ço*, cela (*ecce hoc*). — *Dunge*, donne. C'est la 3e personne singulier du subjonctif présent de *duner* (*donare*); on dit aussi: *dunne*, *duinst*, *doint*, *dunt*, *duinset*.
5. *A*, il y a (*habet*). — *Paraïs* ou *pareïs*, paradis (*paradisus*).
6. *Orrai*, futur de *oïr* (*audire*).
7. *Si*, oui, ainsi (*sic*).
8. *Curcerai*, abrégerai, accourcirai (*curtus*), interromprai.
9. *Celeras m'en?* me cacheras-tu sur cela, me garderas-tu le secret sur cela? — *Celer*, ne pas trahir; *en* (*ent*, *inde*), de cela, sur cela. — *Par fei*, par ma foi.
10. *Iert*, futur du verbe *estre* (*erit*). — *Nenil ;* sur ce mot, Voyez *Origines de la Langue*, page 131.

EVA.

Nenil par mei.

DIABOLUS.

Or me mettrai en ta crëance,
Ne voil de tei altre fiance.

EVA.

Bien te pois creire[1] a ma parole.

DIABOLUS.

Tu as esté en bone escole.
Jo vi Adam, mais trop est fols.

EVA.

Un poi est durs.

DIABOLUS.

Il serra mols.
Il est plus durs que n'est emfers.

EVA.

Il est mult francs.

DIABOLUS.

Ainz[2] est mult sers.
Cure ne volt prendre de sei,
Car[3] la prenge, se vols, de tei.
Tu es fieblette et tendre chose,
E es plus fresche que n'est rose;
Tu es plus blanche que cristal,
Que neif[4] que chiet sor glace en val.
Mal cuple en[5] fist li crïatur:
Tu es trop tendre e il trop dur.
Mais neporquant[6] tu es plus sage.
En grant sens as mis tun corrage[7]:
Por ço fait bon se traire a tei.
Parler te voil.

1. *Te pois creire*, tu peux te confier. *Pois* est la 2e personne singulier de l'indicatif présent de *podeir* ou *pooir*. *Te* est au cas-régime. *Creire*, *credere*.
2. *Ainz*, mais plutôt.
3. *Car*, c'est pourquoi (*quare*). — *Prenge*, que je prenne (*ce soin*); c'est la 1re personne singulier du subjonctif présent de *prendre*.
4. *Nief*, neige (*nivem*). — *Chiet*, tombe (*cadit*).
5. *En*, de vous.
6. *Neporquant*, pourtant, cependant (*non pro quanto*).
7. *Corrage*, intention, cœur, volonté (*coraticum*, bas-latin dérivé de *cor*).

EVA.

Or ja ce fai[1].

DIABOLUS.

N'en sache nuls.

EVA.

Ki l' deit saveir?

DIABOLUS.

Neïs[2] Adam.

EVA.

Nenil par mei.

DIABOLUS.

Or te dirrai, e tu[3] m'ascote,
N'a que nus dous en ceste rote[4],
E Adam la, qui ne nus ot.

EVA.

Parlez en halt, n'en savrat mot.

DIABOLUS.

Jo vus acoint[5] d'un grand engin,
Qui vus est fait en cest gardin.
Le fruit que Deus vus ad doné
Nen[6] a en sei gaires bonté :
Cil qu'il vus ad tant defendu,
Il ad en sei mult grant vertu.
En celui est grace de vie,
De poëste et de seignorie[7],
De tut saver, e bien e mal.

EVA.

Quel savor a[8]?

DIABOLUS.

Celestial.

A ton bel corps, a ta figure

1. *Or* ou *ore*, maintenant (*hora*). *Fai*, fais. C'est l'impératif.
2. *Neïs*, même.
3. *E tu*, et maintenant toi. Voyez plus haut page 66, note 2. — *Ascote*, même verbe que *escolter*, *escouter :* écoute-moi (*auscultare*).
4. *Rote*, route (*rupta via*, chemin pratiqué à travers).
5. *Acoint*, je vous avertis ; indicatif présent de *acointier*.
6. *Nen*, forme adoucie du latin *non.* — *Gaires*, Voyez page 52, note 2.
7. *Poëste*, puissance (*potestatem*).
8. *Saver*, infinitif du verbe. La forme plus ordinaire est *saveir* (*sapere*).

Bien covendreit tel aventure,
Que tu fusses dame del mond[1],
Del soverain[2] e del parfont,
E sëusez[3] quanque a estre,
Que de tuit fuissez bone maistre.

EVA.

Est tel li fruiz?

DIABOLUS.

Oïl, par ver.

Tunc diligenter intuebitur Eva fructum vetitum, quo diu eius intuitu dicens :

Ja me fait bien sol[4] le veer.

DIABOLUS.

Si[5] tu le mangues, que feras?

EVA.

E jo, que sai?

DIABOLUS.

Ne me crerras?
Primes le pren, e puis le done.
Del ciel avrez sempres[6] corone,
Al creator serrez[7] pareil,
Ne vus purra celer conseil.
Puis que[8] del fruit avrez mangié,
Sempres vus iert[9] li cuer changié.
O[10] deu serrez vus, sanz faillance,
D'egal bonté, d'egal puissance.
Guste del fruit.

1. *Mond*, du monde.
2. *Soverain*, de ce qui est en haut (du bas-latin *superanus*. — *Parfont*, de ce qui est au fond, sous la terre (*profundum*).
3. *Sèusez*, imparfait du subjonctif de *saveir*. — *Quanque*, autant que (*quantum quod*); *a estre*, autant qu'il y a à être, tout ce qui doit être. Locution elliptique.
4. *Ver*, vérité, *verum*.
5. *Si*, si (du latin *si*). La forme ordinaire est *se*. — *Mangues*, indicatif présent de mangier (*manducare*).
6. *Primes*, d'abord. Voyez page 3, note 9.
7. *Sempres*, sur-le-champ, tout de suite, sans discontinuer (*semper*).
8. *Serrez*, serez. La forme plus ordinaire de ce futur est *serez* (*essere habetis*).
9. *Puisque*, dès que (*post quam*). — *Iert*, sera (*erit*). Autre forme du futur de *estre*.
10. *O* ou *od*, avec (du latin *apud*). Voyez page 3, note 10.

EVA.

Jo n'ai regard[1].

DIABOLUS.

Ne creire[2] Adam senz nuls esgard.

EVA.

Jo le ferai.

DIABOLUS.

Quant?

EVA.

Suffrez mei[3]
Tant que Adam seit en recei.

DIABOLUS.

Manjüe le, n'aiez dutance,
Le demorer serrat enfance[4].

Tunc recedat Diabolus ab Eva et ibit ad infernum. Adam vero veniet ad Eve, moleste ferens quod cum ea locutus sit Diabolus, et dicet ei :

Di moi, muiller, que te querreit?
Li mal Satan que te voleit?

EVA.

Il me parla de nostre honor.

ADAMUS.

Ne creire ja[5] le traïtor :
Il est traïtre, bien le sai.

EVA.

E tu coment?

ADAMUS.

Car oï l'ai.

1. *Regard*, danger.
2. *Ne creire*. L'infinitif est quelquefois employé avec le sens de l'impératif. Voyez page 20, note 6. — *Esgard*, attention, considération.
3. *Suffrez-mei*, souffrez-moi, tolérez pour moi jusqu'à ce que, etc.; patientez jusqu'à ce que, etc. (Du latin *sufferire*). — *Tant que*, aussi longtemps que. — *Recei* ou *recoi*, retraite, demeure, repos.
4. *Manjüe*, impératif de *mangier*. — *Demorer*, attendre, tarder (*demorare*).
5. *Ne creire ja*. Infinitif qui a le sens de l'impératif.

EVA.

De ço qu'en chat[1] me? del vëer[2],
Il te ferra changer saver[3].

ADAMUS.

Nel fera[4] pas, car nel crerai
De nule rien tant que la sai[5].
Nel laisser mais[6] venir sor tei,
Car il est mult de pute[7] fei.
Il volst[8] traïr ja son seignor
E s'oposer al deu halzor[9].
Tel paltonier[10] qui ço ad fait,
Ne voil vers vus ait nul retrait.

Tunc serpens artificiose compositus ascendit juxta stipitem arboris vetite. Cui Eva propius adhibebit aurem, quasi ipsius ascultans consilium; dehinc accipiet Eva pomum, porriget Ade. Ipse vero nondum eam accipiet, et Eva dicet ei :

Manjue, Adam, ne sez[11] que est :
Pernum[12] ço bien que nus est prest.

ADAMUS.

Est il tant bon?

1. *Chat*, pour *chalt*, que m'en chaut? que m'importe? De *chaloir* ou *caloir* (*calere, calet*).
2. *Del vëer*, par sa vue, par le voir ; *del* est pour *de le* (par suite de, etc.). *Vëer* est à l'infinitif, pour *vedeïr, veïr, vëoir*.
3. *Saver*, infinitif, pour *saveir* (*sapere*), le savoir, c'est-à-dire tes sentiments, ton opinion.
4. *Nel*, contraction, pour *ne le*.
5. *Tant que la sai*, autant que je la connais, de nulle chose que je sache. *La* se rapporte à *nule rien ; sai* est la 1re personne singulier de l'indicatif présent de *saveir* (*sapio*). *Rien* (*rem*) signifie *chose*.
6. *Nel*, ne le. — *Laisser*, infinitif qui a le sens de l'impératif. — *Mais*, davantage. — *Sor*, au-dessus de, près de. Le serpent vient du haut d'un arbre : de là l'emploi de cette préposition.
7. *Pute*, mauvaise (*putida*).
8. *Il volst*, il a voulu. Parfait de l'indicatif de *vuleir* ou *voloir* (*volere*).
9. *Halzor*, plus haut (*altiorem*). Comparatif de *halz* (*altus*).
10. *Paltonier* ou *pautonier*, gueux, vaurien. En italien *paltoniere*. On lit dans le *Roman de Rou :*

Mult vëissiez larronz et *pautoniers* errer (v. 4253).

11. *Sez*, tu ne sais. — Autres formes : *sais, seis*.
12. *Pernum*, métathèse pour *prenum*, prenons. — *Que*, qui (*quod*). — *Prest*, adjectif, préparé, disposé.

EVA.

Tu le savras;
Nel poez saver, si'n[1] gusteras.

ADAMUS.

J'en duit[2].

EVA.

Lai[3] le.

ADAMUS.

Nen ferai pas.

EVA.

Del demorer[4] fais tu que las.

ADAMUS.

E jol[5] prendrai.

EVA.

Manjue t'en,
Par ço savras e mal e bien,
Jo'n manjerai premirement.

ADAMUS.

E jo après.

EVA.

Sëurement.

Tunc commedet Eva partem pomi et dicet Ade :

Gusté en ai; deus, quel savor!
Unc ne tastai d'itel[6] dolçor.
D'itel savor est ceste pome.

ADAMUS.

De quel?

1. *Si'n*, pour *si en : ainsi* (*sic*), tu *en* goûteras (pour le savoir). — Variante : *sin gusteras*, si tu ne le goûtes pas (*sin*, pour *si ne*).
2. *J'en duit*, je suis en crainte à ce sujet. *Duit*, indicatif présent de *duter*, *doter* (*dubitare*).
3. *Lai*, impératif de *laissier* ou *laier*. Ces deux infinitifs, d'origine différente, servent à former les temps du verbe. — *Nen* pour *non*.
4. *Del demorer*, au sujet de tes lenteurs, par tes lenteurs. — *Fais tu que las*, tu agis comme un malheureux, tu fais (ce) que (fait) un malheureux. — *Las*. Sur ce mot Voyez page 46, note 6.
5. *Jol*, pour *jo le*. — *Manjüe t' en*, rassasie-toi de ce fruit.
6. *Itel*, telle (*ibi-talis*). Application de la règle concernant les adjectifs qui n'avaient en latin qu'une seule terminaison pour les deux genres. Voyez *Origines de la Langue*, page 121.

EVA.

D'itel n'en gusta home.
Or sunt mes oil tant cler vëant,
Jo semble deu le tuit puissant.
Quanque[1] fust e quanque doit estre
Sai jo trestut, bien en sui maistre.
Manjue, Adam, ne faz demore;
Tu le prendras en mult bon ore[2].

Tunc accipiet Adam pomum de manu Eve, dicens :

Jo t'en crerrai, tu es ma per[3].

EVA.

Manjue, n'en poez redoter.

Tunc commedet Adam partem pomi; quo comesto, cognoscet statim peccatum suum et inclinabit se, ut non possit a populo videri, et exuet sollemnes vestes et induet vestes pauperes consutas foliis ficus et maximum simulans dolorem, incipiens lamentationem suam :

Allas[4], pecchor, que ai jo fait?
Or jo sui mort sanz nul retrait[5].
Senz nul rescus[6] sui jo ja mort,
Tant est chaïte[7] mal ma sort.
Mal m'est changee m'aventure[8] :
Mult fu ja bone, or[9] est mult dure.
Jo ai guerpi[10] mun crïator

1. *Quanque*. Voyez page 23, note 2.
2. *Ore*, bien à propos, heureusement (*in multum bona hora*).
3. *Per*, égale, semblable, compagne (*par*, *parem*).
4. *Allas*, hélas ; mot formé de *a* et *las* (*malheureux*).
5. *Retrait*, refuge (substantif verbal, de *retraire*, participe passé *retrait*, *retraite ;* en latin *retrahere*, *retractum*).
6. *Rescus*, ressource. Même mot que *rescous* et *rescousse*, du verbe *rescorre*, *rescouir*.
7. *Chaïte*, participe passé féminin de *cadeir*, *tomber* (*cadere*, *cadita*).
8. *Aventure*, condition, état.
9. *Or*, maintenant.
10. *Guerpi*, abandonné. Voyez pages 35 et 62, notes 13 et 1.

Par le conseil de mal uxor.
Allas, pecchable [1], que ferai !
Mun crïator cum atendrai ?
Cum atendrai mon crïator,
Que j'ai guerpi por ma folor ?
Unches [2] ne fis tant mal marchié,
Or sai jo ja que est pecchié.
Ai [3] ! mort, por quei me laisses vivre,
Que n'est li mond [4] de mei delivre ?
Por quei faz [5] encombrer al mond ?
D'emfer m'estoet [6] tempter [7] le fond.
En emfer serra ma demure,
Tant que vienge [8] qui me sucure.
En emfer si [9] avrai ma vie :
Dont [10] me vendra iloc aïe ?
Dont me vendra iloc socors ?
Ki me trara d'itel dolors ?
Por quei vers mon seignor mesfis ?
Ne me deit estre nul amis.
Non iert nul qui gaires [11] me vaille,
Jo sui perdu senz nule faille [12].
Vers mon seignor sui si mesfait [13],
N' puis contre lui entrer em plait,

1. *Pecchable*, criminel, devenu capable de péché.
2. *Folor*, folie. — *Unches*, comme *unques* (*unquam*), jamais.
3. *Ai!* hélas ! Autre forme : *ahi!*
4. *Li mond*, le monde. — *Delivre*, adjectif, délivré (*de-liber*).
5. *Faz*, fais-je ; 1re personne singulier de l'indicatif. — *Encombrer*, comme *encombrier*, empêchement, embarras (*cumulus, combrus*). — *Al*, à le, dans le.
6. *M'estoet*, il me convient, il me faut. Verbe impersonnel, 3e personne singulier de l'indicatif présent de *estuveir* ou *estovoir*, futur *estuverat*. Origine incertaine.
7. *Tempter*, essayer, faire l'épreuve de.
8. *Vienge*, subjonctif présent de *venir* (*veniam ;* le *g* est produit par la consonnification de l'*i* du latin).
9. *Si*, ainsi.
10. *Dont*, d'où ? (*de-unde*). — *Iloc* ou *iloec*, là (*illuc*). — *Aïe*, aide.
11. *Iert*, sera (*erit*). — *Gaires*. Voyez page 52, note 2. — *Vaille ;* subjonctif présent de *valoir*, soit utile, ait du pouvoir pour moi (*valeat*).
12. *Faille*, faute ; c'est-à-dire, sans aucune incertitude, sans que cela puisse manquer ; certainement (du verbe *faillir*).
13. *Mesfait*, adjectif : coupable, qui a méfait. Dans ce mot le préfixe *mes*, primitivement *mis*, qui vient du latin *minus*, donne un sens péjoratif, comme dans toutes les expressions où il est employé. — *N'* pour *ne*. — *Plait*, procès, discussion. Voyez page 54, note 1.

Car jo ai tort e il ad dreit.
Allas, deu! tant a[1] ci mal plait!
Chi[2] avrad mais de mei memoire,
Car sui mesfet[3] au roi de gloire!
Au roi del ciel sui si mesfait,
De raison[4] n'ai vers lui un trait;
Ne n'ai ami ne nul veisin
Qui me traie del plait a fin[5].
Qui preirai jo ja qui m'aït[6],
Quant ma femme m'a si traït,
Qui[7] dex me dona por pareil?
Ele me dona mal conseil —
Ai Eve!

Tunc aspiciet Evam uxorem suam et dicet :

Ai, femme deavee[8],
Com mal fussez vus de moi nee!
Car[9] fust arse iceste coste
Qui m'ad mis en si mal poste[10]!
Car fust la coste en fu[11] brudlee
Qui m'ad basti[12] si grand meslee!
Quant cele coste de moi prist[13],
Por quei ne l'arst e mei oscist[14]?

1. *A ci*, il y a ici, chez moi. — *Mal plait*, mauvaise cause, mauvais procès.
2. *Chi*, pour *qui* ou *ki*. — *Mais*, désormais, davantage (*magis*).
3. *Mesfet*, comme *mesfait*.
4. *Raison*, excuse. — *Un trait*, un mot; un *trait*, en style liturgique, est un *court verset* qui se chante à certains moments de l'office religieux.
5. *Del plait a fin*. Construisez : *a fin del plait*.
6. *Aït*, aide. C'est le subjonctif présent de *aider*. Voyez page 7, note 2. — *Traït*, trahi. Parfait de *traïr* (*tradire*, pour *tradere*).
7. *Qui*, laquelle; cas-régime. En ce cas, *qui* vient, non du nominatif latin, mais du datif *cui*.
8. *Deavée*, égarée, dévoyée (*devia*).
9. *Car* (*quare*), aussi. — *Fust*, imparfait du subjonctif de *estre*. — *Arse*, brûlée ; participe passé féminin de *ardoir* ou *ardeir* (*ardere*). — *Iceste*, cette (*ecce ista*).
10. *Poste*, position (*posita*).
11. *Fu*, feu (*focum*). Autres formes : *foc*, *fou*, *feu*.
12. *Basti*, provoqué. — *Meslée*, dispute, querelle (*misculatam*).
13. *Prist ;* le sujet sous-entendu est *Dex*, Dieu.
14. *Oscist*, parfait de l'indicatif de *ocire* ou *occir* ou *oscire* (*occidere*).

La coste ad tut le cors traï
E afolé e mal bailli[1].
Ne sai que die ne k'en[2] face.
Si ne me vient del ciel la grace,
N'em[3] puis estre gieté de paine :
Tel est li mals que[4] me demaine.
Aï Eve, cum a mal ore[5],
Cum grant peine me curut[6] sore,
Quant[7] onches fustes mi pareil!
Or sui periz[8] par ton conseil.
Par ton conseil sui mis a mal,
De grant haltesce[9] sui mis a val,
N'en serrai trait por home né,
Si deu nen est de majesté[10].
Que di jo? Porquei le nomai?
Il me aidera? Corocé l'ai,
Ne me ferat ja nul aïe[11],
For le filz qu'istra[12] de Marie.
Ne sai de nul prendre conrei[13],

1. *Afolé*, affolé, jeté hors du bon sens (du bas-latin *follus*, *fol*). — *Bailli*, gouverné (du bas-latin *bajulare*, porter, veiller à).
2. *En*, de cela, à ce sujet.
3. *Em*, comme *en*, de là, hors de cette affaire.
4. *Que*, qui (*quod*). — *Demaine*, agite, tourmente (*de-minare*).
5. *A male ore*, à la male heure (*mala hora*), malheureusement pour moi.
6. *Curut sore*, a couru sur moi. *Curut* est le parfait de l'indicatif de *corre* ou *curre* (*currere*). — *Sore* ou *sor*, sur, au-dessus (*super*).
7. *Quant*, quand (*quando*). — *Onches*, un jour (*unquam*). Autres formes: *onques*, *unques*, *onc*, etc. Variantes orthographiques. — *Fustes* est la 2e personne pluriel du parfait de l'indicatif. — *Mi* pour *mis*, du latin *meus* : *mi pareil*, mon égal. C'est le cas-sujet (sauf l'omission de l'*s*) du masculin ; le féminin est *ma* (*mea*).
8. *Sui periz*. Le verbe *périr* avait, au moyen âge, la forme neutre, comme aujourd'hui, mais, quelquefois aussi il signifiait *détruire*, et était actif dans ce cas ; il s'employait alors, par conséquent, au passif. « Plusieurs églises furent arses et *péries*. » (FROISSART, tome V, page 116.)
9. *Haltesce*, hauteur. — *A val*, à bas ; mot à mot, dans la vallée (*ad vallem*).
10. *Deu de majesté*, le Dieu de majesté, le tout-puissant.
11. *Aïe*. Voyez page 74, note 10. — *For* ou *fors*, excepté.
12. *Istra*, sortira, naîtra. C'est le futur de *issir* (*exire*).
13. *Prendre conrei*, prendre soin. Locution très usitée. *Conrei* ou *conroi* (de *conregere*) a pour premier sens *soin ;* les autres significations dérivent de celle-là. — *Nul*, nulle chose, rien. *Nuls* s'emploie tantôt seul, tantôt avec un substantif. — Le sens est celui-ci : J'ai montré que je ne sais prendre soin de rien, que je néglige ou n'entends pas mes vrais intérêts, lorsque nous avons été infidèles à Dieu.

Quant a deu ne portames fei :
Or en seit tot[1] a deu plaisir,
N'i ad conseil que del morir.

Traduction en français moderne

SATAN.

Ève, je suis venu ici à ta rencontre.

ÈVE.

Dis-moi, Satan, de quoi s'agit-il?

SATAN.

Je vais cherchant ton profit, ton honneur.

ÈVE.

Dieu le veuille!

SATAN.

N'aie pas peur,
Il y a longtemps que j'ai appris
Tous les secrets du Paradis,
Je t'en dirai une partie.

ÈVE.

Commence dès maintenant, je t'écoute.

SATAN.

Sûrement.

ÈVE.

Je t'écouterai attentivement,
Je ne t'interromprai en rien.

SATAN.

Me garderas-tu le secret?

ÈVE.

Oui, par ma foi.

SATAN.

S'il est découvert?

ÈVE.

Je le jure, ce ne sera pas par moi.

SATAN.

Je vais donc mettre en toi ma confiance,
L'assurance que tu me donnes me suffit.

ÈVE.

Tu peux bien croire à ma parole.

SATAN.

Tu as été à bonne école;
J'ai vu Adam, c'est un insensé.

1. *Tot*, tout, entièrement (*totum*). — *Plaisir*, gré (*placire*, pour *placere*). — *Conseil*, avis, opinion. — *Del*, de le, au sujet de.

ÈVE.

Il est un peu dur.

SATAN.

Il s'attendrira,
Mais pour l'instant il est plus dur que l'enfer.

ÈVE.

Il est très indépendant.

SATAN.

Au contraire, il est très servile.
Il ne veut prendre aucun souci de sa personne,
Mais j'en prendrai de la tienne, moi, si tu le veux.
Tu es faiblette et tendre chose,
Et tu es plus fraîche que la rose,
Tu es plus blanche que le cristal,
Que neige qui tombe sur la glace dans la vallée;
Le Créateur vous a bien mal accouplés,
Tu es trop tendre et lui trop dur;
Mais pourtant tu es la plus sage,
Et ton courage est uni à un grand bon sens;
C'est pour cela qu'il est bon de t'approcher.
Je veux te parler.

ÈVE.

Rien ne t'en empêche.

SATAN.

Que nul ne le sache.

ÈVE.

Et qu'est-ce qui a besoin de le savoir?

SATAN.

Pas même Adam.

ÈVE.

S'il le sait, ce ne sera pas par moi.

SATAN.

Je vais donc m'expliquer, écoute-moi;
En réalité, nous sommes tous les deux seuls en ce lieu,
Car Adam ne fait aucune attention à nous.

ÈVE.

Tu peux parler haut, il ne s'apercevra de rien.

SATAN.

Je vous avertis d'une grande tromperie,
Dont vous êtes la victime dans ce jardin.
Le fruit que Dieu vous a donné
En soi-même ne vaut pas grand'chose;
Celui, au contraire, qu'il vous a interdit
Possède une vertu suréminente.
En lui est la grâce de vie,
De puissance et de seigneurie,
De tout savoir, bien et mal.

ÈVE.

Quelle saveur a-t-il?

SATAN.

Céleste.
A ton beau corps, à ta figure

Conviendrait bien telle aventure
Que tu fusses reine du monde,
De ce qui est en haut et de ce qui est en bas,
Que tu susses tout ce qui doit être,
Que de tout tu fusses entièrement maîtresse.

ÈVE.

Ce fruit est tel que tu le dis?

SATAN.

Oui, en vérité.

Alors Ève regardera avec empressement le fruit défendu et dira :

ÈVE.

Rien que sa vue me fait du bien.

SATAN.

Si tu en manges, que feras-tu?

ÈVE.

Moi, que sais-je?

SATAN.

Crois-moi :
D'abord prends-le et donne-le à Adam;
Vous serez aussitôt les maîtres du ciel,
Vous serez semblables au Créateur,
Il ne pourra vous cacher aucun de ses desseins;
Du moment que vous aurez mangé de ce fruit
Votre cœur sera pour toujours changé.
A Dieu vous serez, sans interruption,
Egaux en bonté et en puissance.
Goûte donc de ce fruit.

ÈVE.

Je ne cours aucun danger.

SATAN.

Ne crois Adam en aucune façon.

ÈVE.

Je ne le croirai pas.

SATAN.

Quand le mangeras-tu?

ÈVE.

Souffre qu'auparavant Adam se retire.

SATAN.

Mange donc, n'aie pas de crainte,
Tarder encore serait de l'enfantillage.

Alors le Diable s'éloignera d'Ève et ira en enfer. Adam, au contraire, que le colloque du Diable et d'Ève a fortement impatienté, s'approchera et parlera ainsi :

ADAM.

Dis-moi, femme, que t'a-t-il demandé?
Que te voulait ce maudit Satan?

ÈVE.

Il m'a entretenu de notre bien.

ADAM.

Ne le crois pas, le traître;
C'est un traître.

ÈVE.

Je le sais bien.

ADAM.

Toi, comment?

ÈVE.

Parce que je l'ai entendu parler.
Mais, d'après ce qu'il m'a été permis de voir,
Il te fera changer d'avis.

ADAM.

Il ne le fera pas, car je ne le croirai
Absolument en rien jusqu'à nouvel ordre.
Ne te laisse jamais approcher par lui,
Car il est tout à fait de mauvaise foi.
Il veut trahir son Seigneur
Et s'élever au-dessus de lui;
Un gredin qui a agi de la sorte,
Je ne veux pas que près de vous il ait accès.

Alors un serpent construit avec art s'enroulera autour du tronc de l'arbre défendu. Ève s'en approchera et fera semblant de prêter l'oreille à ses discours; après quoi elle cueillera une pomme et la présentera à Adam. Ce dernier refusera de la prendre, et Eve lui dira :

ÈVE.

Mange, Adam, tu ne sais pas ce que c'est :
Prenons ce fruit qui est préparé pour nous.

ADAM.

Est-il donc si bon?

ÈVE.

Tu le sauras :
Mais tu ne peux le savoir si tu n'y goûtes.

ADAM.

J'en suis tout tourmenté.

ÈVE.

Laisse-le, alors.

ADAM.

Non, je n'en ferai rien.

ÈVE.

Tu es fatigant avec toutes tes hésitations.

ADAM.

Je vais le prendre.

ÈVE.

Manges-en :
De cette manière tu connaîtras le bien et le mal;
Mais moi je vais en manger tout d'abord.

ADAM.

Et moi après.

ÈVE.

Sûrement.

Alors Ève mangera une partie de la pomme, et dira à Adam :

J'en ai goûté; Dieu! quelle saveur!
Jamais je ne mangeai rien d'aussi délectable!
Cette pomme a une saveur.......

ADAM.

Laquelle?

ÈVE.

Jamais homme n'en a mangé de semblable.
Maintenant mes yeux sont si clairvoyants,
Que je ressemble au Dieu tout-puissant;
Tout ce qui a été, tout ce qui doit être,
Je le sais parfaitement, j'en suis maîtresse.
Mange, Adam, ne tarde plus,
Prends cette pomme pour ton plus grand bonheur.

Alors Adam recevra la pomme de la main d'Ève, en disant :

ADAM.

Il faut bien que je te croie, toi; tu es la moitié de moi-même.

ÈVE.

Mange, n'aie plus d'hésitation.

Alors Adam mangera une moitié de la pomme; après quoi il reconnaîtra aussitôt sa faute et baissera la tête. Ne pouvant plus supporter les regards du peuple, il dépouillera ses riches vêtements et se couvrira de misérables habits formés de feuilles cousues ensemble. Il simulera une grande douleur et commencera sa lamentation :

ADAM.

Hélas! pécheur, qu'ai-je fait?
Je suis mort maintenant sans retour.
Sans espoir de délivrance je suis mort,
Tant est grande la faute que j'ai commise;
Combien mon sort est tristement changé;
Jadis il fut très heureux, maintenant il est très dur.
J'ai abandonné mon Créateur
Par le conseil de ma coupable épouse.
Hélas! pécheur, que vais-je faire?
Comment pourrai-je attendre mon Créateur?
Comment me présenterai-je devant lui,
Après l'avoir follement abandonné?
Jamais je ne fis une transaction si défavorable,
Je sais maintenant ce que c'est que le péché.
Hélas! Mort, pourquoi me laisser vivre;
Que ne délivres-tu le monde de ma personne?
Pourquoi continuerais-je à souiller la terre?
Il me faudra bien tâter du fond de l'Enfer.
En Enfer sera ma demeure,
Jusqu'à ce qu'un sauveur me vienne.
En Enfer j'écoulerai mes jours :
Mais, là, d'où me pourra venir aide?
D'où pourra me venir en ce lieu secours?
Qui m'arrachera à un pareil supplice?
Après avoir mal agi envers mon Seigneur,

Il ne me doit rester aucun ami.
Personne ne sera assez puissant pour me tirer de là,
Je suis perdu sans retour.
J'ai si mal agi envers mon Seigneur
Que je ne puis lui présenter ma défense;
Car, moi, j'ai tort et lui raison.
Dieu! quelle mauvaise cause est la mienne!
Qui aura jamais souvenir de moi
Après mon crime envers le roi de gloire;
Envers le roi du ciel j'ai si mal agi
Que je ne puis m'excuser par aucun bon motif,
Que je n'ai ni ami ni voisin
Qui puisse me tirer d'un si mauvais pas.
Quel secours maintenant invoquerais-je,
Après que ma femme elle-même m'a trahi?
Elle que Dieu fit semblable à moi,
Elle m'a donné un mauvais conseil;

Ah! Ève.

Alors il regardera Ève, sa femme, et dira :

Aïe! femme dévoyée;
Combien funestement vous êtes née de moi!
Que n'a-t-elle été brûlée cette côte
Qui m'a valu un si fâcheux destin!
Que n'a-t-elle été consumée par le feu, la côte
Qui m'a préparé un si malheureux débat!
Quand cette côte de moi Dieu prit,
Pourquoi ne l'a-t-il pas brûlée et ne m'a-t-il pas tué?
La côte a trahi tout le corps,
Elle l'a affolé et mal gouverné.
Je ne sais plus que dire, ni que faire;
Si le ciel ne vient à mon secours,
Je ne puis sortir d'embarras :
Tel est le souci qui me tourmente.
Hélas! Eve, quel malheur tu as causé!
De quel grand châtiment n'ai-je pas été frappé,
Lorsque tu m'as été donnée pour épouse :
Maintenant je suis perdu par ta faute.
Ton mauvais conseil m'a plongé dans l'infortune,
Il m'a fait descendre des hauteurs où j'étais placé.
Aucun homme vivant ne me tirera de là
Si le Dieu du ciel ne s'interpose.
Que dis-je? Ai-je droit de l'invoquer?
Peut-il seulement me secourir? Je l'ai courroucé.
Je ne puis plus désormais attendre aucune aide,
Si ce n'est du fils qui sortira de Marie.
Nous n'avons certainement pas agi dans notre intérêt,
Lorsque nous avons été infidèles envers Dieu.
Maintenant, puisse cette détermination plaire à Dieu,
Le seul parti à prendre est de mourir[1].

1. Cette traduction est de M. Léon Palustre. — *Adam*, etc., 1877, p. 36-61.

Le jeu de Robin et Marion

COMÉDIE PASTORALE DU TREIZIÈME SIÈCLE

Cette pastorale dramatique, dont on a dit qu'elle était le plus ancien de nos opéras, a pour auteur Adam de la Halle, trouvère d'Arras, qui vécut de 1240 à 1288 environ. Adam composa, en outre, une comédie, le *Jeu de la Feuillée*, qui n'a pas l'élégance de celle-ci, sans compter de nombreuses chansons, des jeux-partis, des rondeaux ; comme les créateurs du théâtre grec, il était à la fois poète, acteur et musicien. Attaché à la maison du comte d'Artois, Robert II, neveu de saint Louis, il accompagna ce prince en Italie, vers 1284, à l'époque où le comte d'Alençon alla secourir le duc d'Anjou, roi de Naples. C'est au delà des monts qu'il fit cette comédie-vaudeville d'un millier de vers, pour rappeler, sans doute, aux Français de Naples le souvenir de la France. On dirait que le beau ciel d'Italie et de Sicile, qui avait vu fleurir l'idylle antique, a répandu comme un reflet brillant et doux sur cette œuvre des derniers jours du poète. Représentée d'abord à Naples, la pièce fut apportée en France, après la mort d'Adam, par un des ménestrels de la suite de Robert d'Artois. Voici quel en est le sujet : une bergère, sollicitée par un chevalier, résiste à ses instances et lui préfère un berger ; quand le poursuivant est éconduit, le berger et la bergère s'ébattent et folâtrent avec leurs amis[1]. — Nous donnons ici le dialogue du chevalier et de la bergère : c'est le début de la comédie.

MARIONS.

† Robins[2] m'aime, Robins m'a;
Robins m'a demandée, si m'ara[3].
Robins m'acata[4] cotele[5]

1. *Histoire de la littérature au moyen âge*, tome Ier, pages 503-508.
2. Les morceaux mis en musique sont désignés dans le texte par une croix : †.
3. *Si*, ainsi, aussi. C'est en ce sens que nous avons toujours vu employer ce mot jusqu'ici (du latin *sic*). — *Ara*, m'aura. C'est une des formes du futur d'*avoir*. La forme première est *averat* ou *avrat*.
4. *M'acata*, m'a acheté. *Acater* est une forme picarde (encore usitée aujourd'hui dans le parler populaire), du verbe *achater, achapter, acheter* (du bas-latin *accaptare*).
5. *Cotele*, petite cotte ou robe (du haut-allemand *kott*, qui a le même sens).

D'escarlate[1] bonne et bele,
Souskanie[2] et chainturele,
A leur i va[3] !
Robins m'aime, Robins m'a ;
Robins m'a demandée, si m'ara.

LI CHEVALIERS.

† Je me repairoie[4] du tournoiement,
Si[5] trouvai Marote seulete,
Au cors gent.

MARIONS.

† Hé ! Robin, si tu m'aimes,
Par amors maine m'ent[6].

LI CHEVALIERS.

Bergiere, Diex vous doinst[7] bon jour !

MARIONS.

Diex vous gart, sire !

LI CHEVALIERS.

Par amor,
Douche[8] puchele, or me cantés
Por coi[9] ceste canchon cantés
Si volentiers et si souvent ?

1. *Escarlate*. Ce mot est d'origine orientale ; il vient du persan *scarlat*.
2. *Souskanie*, léger vêtement de toile ou de soie, qui se portait sur la robe, un par-dessus. On l'appelait aussi *canise* et *souscanise*. — *Chainturele* ou *ceinturele*, ou encore *ceinturette*, petite ceinture (du latin *cinctura*).
3. *A leur i va*. Sorte de refrain ou d'exclamation joyeuse, à tournure elliptique : tout réussit à leur gré, tout va selon leur désir. — *I*, même sens qu'*y*.
4. *Je me repairoie*, je m'en retournais, je revenais ; imparfait de l'indicatif de *repairier* ou *se repairier* (*repatriare*) ; d'où est venu *repaire*, qui, dans l'origine, signifiait *demeure*. — *Tournoiement*, tournois (*tornicare*, tournoyer). — *Si*, ainsi, alors.
5. *Gent*, gracieux (du latin *genitus*, né, bien né).
6. *Ent*, d'ici, de là (*inde*).
7. *Doinst*, présent du subjonctif de *doner*. — *Gart*, vous garde ; présent du subjonctif de *garder*. Dans les verbes en *er*, comme *garder*, *donner*, *chanter*, etc., tirés de la 1re conjugaison latine, le subjonctif présent laisse tomber l'*e* final et conserve la consonne *t*. *Garder* ou *guarder* vient du haut-allemand *warten*.
8. *Douche*, etc. Formes spéciales aux dialectes picard et wallon. Voyez *Origines de la Langue*, page 146. — *Or*, maintenant (*hora*). — *Canchon*, chanson (*cantionem*). Forme picarde.
9. *Coi*, quoi ; variante orthographique. — *J'aim*. Dans les verbes de la 1re conjugaison, la 1re personne de l'indicatif présent rejette ordinairement l'*e* qui n'est devenu règle qu'au quinzième siècle (*j'aim*, *je chant*, *je gard*, *je doing*, etc.).

Hé! Robin, si tu m'aimes,
Par amors maine-m'ent.

MARIONS.

Biaus sire, il i a bien por coi :
J'aim bien Robinet, et il moi.
Et bien m'a monstré qu'il m'a chière,
Donné m'a ceste panetiere[1],
Ceste houlete et cest coutel.

LI CHEVALIERS.

Dis-moi, veïs-tu[2] nul oisel
Voler per deseure ces cans?

MARIONS.

Sire, j'en ai veu ne sai kans[3];
Encore i a en ces buissons
Cardonnereuls[4] et pinçons
Qui moult cantent joliement.

LI CHEVALIERS.

Si m'aït[5] Dieus, bele au cors gent,
Che n'est point che que je demant;
Mais veïs-tu par chi devant,
Vers ceste riviere, nul ane[6]?

MARIONS.

C'est une beste qui recane[7];
J'en vi ier trois sur che quemin,

1. *Panetière* (sac où les bergers mettent leur pain), dérive de *panetier* (serviteur chargé de garder et distribuer le pain), et *panetier* vient de l'ancien verbe *paneter*, faire le pain.

2. *Veïs*, 2e personne singulier du parfait de *vedeir*, *veïr*, *vëoir*. — *Oisel* (du latin *aucellus*, forme contracte d'*avicellus*). — *Deseure*, par dessus; *seure* est une variante orthographique de *sor*, *sur* (*desuper*). — *Cans*, champs (*campos*).

3. *Kans* ou *quans*, combien (*quantos*).

4. *Cardonnereuls*, chardonnerets. (Racine : cardon ou chardon, en latin classique *carduus*, en bas-latin, *carduo*, *carduonem ;* oiseau qui aime les chardons, en latin *carduelis*. *Cardonnereuls* s'est formé d'un diminutif bas-latin de *carduelis*.)

5. *Si m'aïst Dieus*, ainsi Dieu puisse m'aider. Locution familière très fréquente. *Aïst* est le subjonctif d'*aider*. Voyez pages 7 et 44, notes 2 et 5.

6. *Ane*, cane, en latin *anas*. Espèce d'oiseau aquatique ou de canard sauvage. « Devant s'espée fuioient com fait *ane* devant faucon.» (*Roman de Cléomadés*).

7. *Recane*, qui brait. Il y a ici une équivoque qui roule sur le mot *ane* que Marion entend *asne* (*asinum*). — *Quemin*, chemin (bas-latin, *caminus*).

Tous quarchiés[1] aler au molin :
Est-che chou[2] que vous demandés?

LI CHEVALIERS.

Or sui-je moult bien assenés[3] !
Di-moi, veïs-tu nul hairon?

MARIONS.

Hairons[4] ! sire, par ma foi, non.
Je n'en vi nes[5] un puis quaresme,
Que j'en vi mengier chiés dame Eme,
Me taiien[6], cui sont ches brebis.

LI CHEVALIERS.

Par ma foi! or suis-jou esbaubis[7],
N'ainc[8] mais je ne fui si gabés.

MARIONS.

Sire, foi que vous mi devés[9],
Quele beste est-che seur vo main?

LI CHEVALIERS.

C'est uns faucons[10].

MARIONS.

Mengüe-il pain[11]?

1. *Quarchiés*, chargés (forme picarde). Du bas-latin *carricare, carcare, carcatus* on a fait *chargier, cargier*, etc. — *Molin*, moulin, vient du bas-latin *molinus*.
2. *Che, chou*, pour *ce* et *ceo, ço* (formes picardes) : est-ce cela que, etc.
3. *Assenés*, renseigné. Participe passé (au cas-sujet) du verbe *assener*, indiquer, faire signe (du latin *assignare, assignatus*).
4. *Hairon*, héron. Du vieil haut-allemand *heigro* qui a donné le bas-latin *aigronem*, qu'on écrivait aussi *aironem*. — *Hairons!* cas-sujet du singulier.
5. *Nes*, comme *neïs* ou *nis* : même, pas même. — *Puis*, depuis (*post*). — *Chiés*, chez, du latin *casa*, maison.
6. *Me*, pour *ma* (forme picarde). — *Taïen*, grand-mère. — *Cui*, à qui.
7. *Jou* pour *jo*, je. — *Ébaubis*, interdit, étonné. Participe d'*ébaubir*, rendre *baube*, c'est-à-dire bègue (du latin *balbus*) ; étonner au point d'ôter la parole.
8. *Ainc*, synonyme de *ains*, auparavant. — *Mais*, plus (*magis*). — *Gabés*, participe passé de *gaber*, railler, se moquer (du nordique *gabb*, raillerie).
9. *Foi*, par la foi. — *Mi*, à moi (*mihi*). — *Vo*, forme contracte pour *vostre* : dialecte picard. Cette contraction est encore usitée dans le parler populaire du nord de la France.
10. *Faucons*. Le cas-sujet, déjà tombé en désuétude, était *fauc* (*falco*), le cas-régime *faucon* (*falconem*). La chasse à l'oiseau de proie était un plaisir essentiellement aristocratique ; aussi, selon la remarque de La Curne de Sainte-Palaye, c'était un mérite distinctif du chevalier de savoir parler d'oiseaux.
11. *Mengüe*. Sur ce mot, Voyez page 72, note 5. — Dans ces verbes interrogatifs, la prononciation était la même qu'aujourd'hui : on prononçait le *t*

LI CHEVALIERS.

Non, mais bonne char.

MARIONS.

Cele beste?

LI CHEVALIERS.

Esgar [1] ! elle a de cuir le teste.

MARIONS.

Et ou alés-vous?

LI CHEVALIERS.

En riviere.

MARIONS.

Robins n'est pas de tel maniere,
En lui a [2] trop plus de déduit :
A no [3] vile esmuet tout le bruit
Quant il joue de se musete.

LI CHEVALIERS.

Or, dites, douche bregerete,
Ameriés-vous un chevalier?

MARIONS.

Biaus sire, traiiés-vous arier [4].
Je ne sai que chevalier sont;
Deseur tous les homes du mond [5]
Je n'ameroie que Robin.
Chi [6] vient au vespre et au matin,

euphonique, sans l'écrire. « Cette lettre avait le singulier privilège de se prononcer quelquefois sans être écrite : *désire* (t) *il.* » (LOISEAU, *Histoire de la langue française*, page 456. — *Thèse sur J. Pillot*, pages 77-78.)

1. *Esgar!* Impératif de *esgarder*, regarde. L'étymologie est *garder* (allemand *warten*), veiller sur, faire attention. — *Le*, pour *la*, forme picarde, encore usitée aujourd'hui. — *Teste*, du latin *testa*, crâne.

2. *A*, il y a. — *Trop*, bien, beaucoup (origine douteuse). — *Déduit*, plaisir, passe-temps (*déduire*, passer, s'amuser, divertir, du latin *deducere*).

3. *No*, pour *nostre*. — *Vile*, village. — *Esmuet*, 3e personne singulier du présent de l'indicatif de *esmovoir*, mettre en mouvement, commencer, etc. — *Se*, pour *sa ;* forme picarde, populaire encore aujourd'hui.

4. *Traiiés vous*, impératif de *traire*, tirer (*trahere*). — *Arier*, arrière. La forme *ariere*, *arrieres* était usitée aussi ; on disait également *arrère*, d'où est venu *arrérage* (du latin *ad retro*).

5. *Mond*, monde. — *Ameroie*, je ne veux aimer ; c'est le sens de ce conditionnel.

6. *Chi*, pour *qui*, lui qui. — *Toudis*, tous les jours (*totos dies*).

A moi, toudis et par usage;
Chi m'aporte de son froumage;
Encore en ai-je en mon sain,
Et une grant pieche[1] de pain
Que il m'aporta a prangiere[2].....

LI CHEVALIERS.

Cuideriés empirier de moi[3]?
Chevaliers sui, et vous bregiere,
Qui si lonc[4] jetés ma proiere.

MARIONS.

Ja pour che[5] ne vous amerai.
Bergeronnete sui;
Mais j'ai ami
Bel et cointe[6] et gai.

LI CHEVALIERS.

Bregiere, Diex vous en doinst joie!
Puis qu'ensi est, g'irai me[7] voie.
Hui mais ne vous sonnerai mot[8].

1. *Pieche*, picard, pour *pièce*, morceau (du latin *petium*, pièce de terre)
2. *Prangière*, heure du diner (*prandium*).
3. *Cuideriés*, conditionnel de *cuider*, croire, penser (*cogitare*). — *Empirier de moi*, décheoir par mon fait, tomber à cause de moi dans une condition pire. « Empirer de quelqu'un, c'est devenir en plus mauvais état par la faulte d'autruy. » (La Curne de Sainte-Palaye.)
4. *Lonc*, comme *long*, loin (*longe*). — *Proière*, prière (en bas-latin *precaria*, *precare*).
5. *Che*, ce.
6. *Cointe*, instruit, habile, gracieux. Sur ce mot, Voyez page 9, note 12.
7. *Me*, ma. — *Hui*, aujourd'hui (*hodie*). — *Mais*, plus, davantage (*magis*).
8. *Théâtre français au moyen âge* par Monmerqué et Francisque Michel, page 102. *Adans de la Halle*, par E. de Coussemaker, Paris, 1872. — Ce texte, de la fin du treizième siècle, nous a paru assez clair pour rendre inutile le secours d'une traduction.

V

LA POÉSIE LYRIQUE

L'un des genres les plus féconds de notre ancienne littérature, c'est, sans contredit, la poésie lyrique. Du douzième au seizième siècle, elle se soutient sans connaître le déclin; elle ne change que pour rajeunir, et, à chaque siècle nouveau, elle brille de nouvelles beautés. Dans cet heureux développement on peut distinguer trois époques principales, et comme trois saisons dans cette florissante poésie. Au douzième siècle, la vogue est aux *romances* et aux *pastourelles*. Sous cette forme première, la poésie lyrique n'est qu'un rameau délicat qui s'est détaché de la tige des cantilènes primitives d'où étaient sorties, dès le dixième siècle, la poésie épique et la poésie religieuse. La romance, au douzième siècle, a gardé de l'ancienne cantilène un caractère narratif et dramatique; ce sont les mœurs, les personnages, et presque toujours le style des chansons de Gestes et des romans épiques qui y dominent. La pastourelle est une romance champêtre, une *chanson des bois*, dont le rythme est plus vif, l'accent moins plaintif, le vers plus léger, plus varié et plus court que dans la romance. Nous possédons près de soixante pièces de cette première période.

Au treizième siècle, la poésie lyrique se transforme, sur le modèle des chansons des troubadours; elle s'enrichit de variétés harmonieuses et élégantes que le génie du nord, plus mâle et plus simple, n'avait pas connues jusque-là. Ce qui domine alors, c'est la *chanson d'amour* diversifiée à l'infini; à côté de cette forme préférée fleurissent en même temps le *lai*, le *virelais*, le *descort*, le *salut d'amour*, le *jeu-parti*, etc. Le treizième siècle est le bel âge et comme l'adolescence du lyrisme français dans ces genres faciles et gracieux où, suivant un mot déjà vrai, même alors, « le cœur parle avec esprit. » On y compte environ deux cents chansonniers ou poètes qui remplissent de leurs poésies, presque toutes manuscrites, les collections de la Bibliothèque nationale; les plus célèbres sont Quesnes de Béthune, le Sire de Coucy, Thibaut de Champagne, Gace Brulet, Colin Muset. Ajoutons à toutes ces productions d'une verve féconde un total de plus de six cents chansons anonymes du même temps.

Le quatorzième siècle ouvre une période nouvelle. Un art subtil et quintessencié raffine les formes anciennes et les hérisse de difficultés : de ce savant et bizarre travail, poussé parfois jusqu'à la puérilité, sortirent les chants royaux, les ballades, les rondeaux, où s'essayèrent tant de versificateurs, où quelques poètes, comme Charles d'Orléans et Villon, ont réussi[1].

Nous donnons des exemples de ces formes diverses sous lesquelles s'est produit le génie lyrique du moyen âge, aux principales époques de son développement.

1. *Histoire de la littérature française au moyen âge*, tome Ier, pages 345-361; tome II, pages 87-105.

Première époque : Romances et pastourelles du douzième siècle

ROMANCE

Bele Doette as fenestres se siet[1],
Lit en un livre, mais au cuer ne l'en tient;
De son ami Doon li ressovient,
Q'en autres terres est alez tornoier.
E or[2] en ai dol.

Un escuiers az degrez[3] de la sale
Est dessenduz, s'est destrossé[4] sa male.
Bele Doette les degrez en avale[5],
Ne cuide pas oir novele male.
E or en ai dol.

Bele Doette tantost[6] li demanda :
« Ou est mes sires[7] que ne vi tel pieca ? »
Cil[8] ot tel duel que de pitié plora.
Bele Doette maintenant[9] se pasma.
E or en ai dol.

Bele Doette s'est en estant[10] drecie,
Voit l'escuier, vers lui s'est adrecie;

1. *Siet*, indicatif présent de *sedeir* (*sedere*); l'imparfait est *sedeit* et le parfait *sist*.
2. *Or*, alors, maintenant (*hora*). — *En ai dol*, j'en ai douleur. Sur *dol*, Voyez page 11, note 6.
3. *As degrez*, près de l'escalier qui conduit à la salle, près du perron. — *Est dessenduz*, est descendu de cheval. —*Escuiers* vient de *scutarius*, celui qui porte l'écu (*scutum*), d'un chevalier.
4. *S'est detrossé*, et a détroussé, déplié (*de-tortiare*, délier ce qui était noué ensemble). De là *trousse*, *trousseau*, ensemble ou faisceau de choses pliées ou liées ensemble. — *Male*, malle, valise (ancien haut-allemand *malha*, valise).
5. *Avale*, descend (*ad-vallem*). — *Cuide*. Voyez page 34, note 10.
6. *Tantost*, aussitôt. (*Tost* vient de *tostum*, ou, selon d'autres, de *tot cito*.)
7. *Mes sires*, cas-sujet du singulier, *meus senior*, mon maître, mon époux. — *Tel pieça*, il y a si longtemps (*pieça*, adverbe formé de *pièce*, espace, intervalle de temps : *piece a*, il y a long espace).
8. *Cil*, celui-là (*ecce ille*), l'écuyer. — *Duel*, deuil (de *duleir*, *doloir*, *douloir*, *dolere*). Autres formes : *doel*, *deol*.
9. *Maintenant*, aussitôt. — *Se pasma* (du latin *spasma*, spasme).
10. *En estant*, debout (du latin *stare*, *stando*, en se tenant debout). C'est le

En son cuer est dolante et correcie[1]
Por son seignor dont ele ne voit mie[2].
E or en ai dol.

Bele Doette li[3] prist a demander :
« Ou est mes sires cui[4] je doi tant amer? »
« En non Deu[5], dame, nel[6] vos quier mais celer :
Morz est mes sires, ocis fu au joster[7]. »
E or en ai dol.

Bele Doette a pris[8] son duel a faire.
« Tant mar[9] i fustes, cuens[10] Do, frans debonaire.
Por vostre amor[11] vestirai je la haire,
Ne sor mon cors n'avra[12] pelice vaire.
E or en ai dol :
Por vos devenrai[13] nonne en l'eglyse saint Pol.

participe présent du verbe *ester*. — *Drecie*, participe passé de *drecier* (*directiare, drictiare*). Plus loin *adrecie*, s'est dirigée; même verbe, renforcé de la préposition *ad* (*addrictiare*).

1. *Correcie*, attristée. Participe passé de *correcier* ou *corrocier*, d'où est venu *corroucer* (du latin *corruptiare*, ruiner, abattre, etc.).

2. *Mie*, miette, parcelle, rien; « dont elle ne voit pas trace, apparence ».

3. *Li*, lui, régime indirect de *demander*. — *Prist*, parfait de *prendre ;* forme neutre, se prit à, commença à lui demander. — On peut encore expliquer ainsi : « Quant à Belle Doette, il lui vint à l'esprit de demander », tournure assez semblable à ce vers de *Roland :*

De plusurs choses a remembrer li prist (vers 2377).

4. *Cui*, pour *que*, cas-régime de *qui* (le cas-régime peut être tiré de tous les cas-obliques du latin, et non seulement de l'accusatif).

5. *En non Deu*, au nom de Dieu, *in nomine Dei*. — *Non* est pour *nom*, variante orthographique; on dit aussi *num*.

6. *Nel*, pour *ne le*. — *Quier*, je cherche; indicatif présent de *quérir* (*quærere*).

7. *Joster*, joûter; infinitif pris substantivement (du latin *juxtare*, s'approcher).

8. *A pris*, a commencé.

9. *Mar*, malheureusement, mal à propos. Voyez page 12, note 5. La locution *tant mar* était très usitée. — Voyez *Roland*, vers 196, 220, 262, 350, 1561, 1860, 1949, 2027, 2146.

10. *Cuens*, comte, cas-sujet (*comes*). *Do*, Doon (cas-sujet). — *Frans*, loyal, noble. Voyez page 50, note 7. — *Debonaire*, doux, aimable. On écrivait ce mot, ordinairement, en trois parties : *de bonne aire*, de bonne mine, *aire* ayant le même sens qu'*air*, apparence, tournure, visage. On a beaucoup discuté sur l'origine de cette expression, dont le sens, d'ailleurs, n'est pas douteux. (Voyez La Curne de Sainte-Palaye, tome Ier, 295.)

11. *Haire*, chemise de crin ou de poil de chèvre portée sur la peau; (du vieux scandinave *hæra*, tissu de poil).

12. *N'avra*, il n'y aura. — *Pelice*, pelisse fourrée (du latin *pellitia*, vêtement de peaux ou de fourrures). — *Vaire*, de nuances variées (*varia*). On appelait *vair* (*varium*), une fourrure composée, blanche et grise.

13. *Devenrai*, futur de *devenir*. Autres formes : *devendray*, *devanray*, *deviendray*. — *Nonne*, du latin *nonna*, consacrée à Dieu.

Por vos ferai une abbaie tele,
Qant iert[1] li jors que la feste iert nomeie,
Se nus i vient qui ait s'amor fauseie,
Ja del mostier ne savera l'entreie.
E or en ai dol :
Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol. »

Bele Doette prist s'abaiie a faire,
Qui moult est grande et adès[2] sera maire :
Toz cels et celes vodra[3] dedanz atraire
Qui por amor sevent[4] peine et mal traire.
E or en ai dol :
Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol[5].

PASTOURELLE

En mai, au douz tens nouvel,
Que raverdissent prael[6],
Oi[7] soz un arbroisel
Chanter le rosignolet.
Saderala don[8] !
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

Si[9] com g'estoie pensis
Lez le buissonet m'assis :

1. *Iert*, sera (*erit*). — *Se*, si. — *Nus*, à nous, vers nous. — *Fauseie*, participe passé de *fauser*, tromper, rompre, manquer à sa parole (*falsare*). — *Savera*, comme *sara* et *saura*, futur de *saveir*, *savoir*.

2. *Adès*, incontinent, aussitôt, bientôt. — *Maire*, plus grande ; cas-sujet du comparatif de *magne* (*major*), le cas-régime est *majeur* (*majorem*).

3. *Vodra*, le sujet est *Doette*. — *Atraire*, attirer (*attrahere*). — *Dedans*, adverbe (*de-de-intus*).

4. *Sevent*, savent ; 3e personne pluriel de l'indicatif présent de *saveir* (*sapiunt*). — *Traire*, endurer, souffrir.

5. Bartsch, *Altfranzösische Romanzen und pastourellen* (1870), pages 5 et 6.

6. *Praël*, los prés ; cas-sujet pluriel (*pratelli*).

7. *Oi*, j'entends ; 1re personne singulier de l'indicatif présent de *oïr* (*audire*). Le parfait fait *oï* (*audivi*). — *Arbroissel*, arbrisseau (*arboricellus*). — *Rossignolet*, diminutif de *rossignol*, lequel vient du latin *lusciniolus*, par le changement d'*l* en *r* : la forme primitive était *losciniol*.

8. *Saderala*, comme *sadera* ; refrain très fréquent dans nos anciennes chansons, « imitation du chant du rossignol », dit La Curne de Sainte-Palaye. Ce mot vient de *sade*, agréable, gracieux (*sapidus*). — *Lez*, à côté (*latus*).

9. *Si*, ainsi. — *Pensis*, pensif.

Un petit m'i endormi,
Au douz chant de l'oiselet.
Saderala don!
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

Au resveiller que je fis
A l'oisel criai merci[1]
Q'il me doint joie de li :
S'en serai[2] plus jolivet.
Saderala don!
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

Et quant je fui[3] sus lever,
Si commenz[4] a citoler[5]
Et fis l'oiselet chanter
Devant moi el[6] praelet.
Saderala don!
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

Li rosignolet disoit :
Par un pou[7] qu'il n'enrageoit
Du grant duel[8] que il avoit,
Que vilains l'avoit oï.
Saderala don[9]!
Tant fet bon
Dormir lez le buissonet.

1. *Merci*, je lui demandai une faveur (*mercedem*). — *Doint*, qu'il me donne. Subjonctif de *doner*.
2. *S'en serai*, ainsi (*si*), j'en serai. — *Jolivet*, gai, content (du scandinave *jul*, fête, joie).
3. *Fui*, je fus. — *Sus*, en haut, debout (*susum*).
4. *Commens*, je commence. Indicatif présent de *commencier* (du bas-latin *cuminitiare*, composé de *cum* et de *initiare*). « Dans les verbes de cette conjugaison, on trouve quelquefois *s* ajouté au radical de la 1re personne singulier de l'indicatif, *demans*, *commans*. » (Bartsch.)
5. *Citoler*, jouer de la *citole*, sorte de harpe.
6. *El*, en le.
7. *Par un pou*, pour un peu, peu s'en fallait qu'il. — Sur cette locution, voyez page 48, note 7.
8. *Duel*, deuil.
9. Bartsch, *ibid.*, page 22.

Deuxième époque : Chansons du treizième siècle

CHANSON DE COLIN MUSET, SUR SA VIE DE MÉNESTREL[1]

Sire quens[2], j'ai vielé
Devant vos en vostre osté[3];
Si[4] ne m'avés riens doné,
Ne mes gages acquité,
 C'est vilenie[5].
Foi que doi sainte Marie[6],
Ainc ne vos sievrai je mie;
M'aumosniere[7] est mal garnie,
Et ma malle mal farcie.

Sire quens, quar comandez[8]
De moi vostre volenté.
Sire, s'il vos vient à gré,

1. L'un des plus spirituels trouvères du treizième siècle. On a de lui deux lais, un descort, trois saluts d'amour, cinq chansonnettes ou pastourelles. — Voyez *Histoire littéraire de la France*, tome XXIII, 552.
2. *Quens* ou *cuens*, comte. C'est le cas-sujet. — *Vielé*, joué de la vielle (bas-latin *vitella*, *vitula*).
3. *Osté*, hôtel; la forme ordinaire est *hostel* ou *ostel* (du latin *hospitale*). C'est ici une variante de prononciation.
4. *Si*, et ainsi, et cependant (du latin *sic*). — *Riens*. Sur ce mot, Voyez page 44, note 3. — *Ne*, ni (*nec*). — *Acquité*, payé. Il était comme ménestrel au service de ce comte et faisait partie de sa domesticité. — *Gages*. Ce mot vient du bas-latin *wadiare, wadium*, lequel est d'origine germanique, *vadi*, gage.
5. *Vilenie;* mot dérivé de *vilain*, grossier (*villanus*, paysan, habitant d'une ferme).
6. *Sainte Marie*, à sainte Marie. — *Ainc* comme *ains*, désormais, dorénavant. — *Sivrai*, futur de *sivre*, suivre (*sequere*). — *Mie*, nullement, en rien. Cette négation vient du latin *mica*, parcelle.
7. *M'aumosnière*, mon aumônière. Jusqu'au quinzième siècle *ma, ta, sa* étaient les seules formes du pronom possessif employées avec les substantifs féminins. Ce n'est qu'à la fin du moyen âge qu'on a, dans certains cas, par euphonie, remplacé ces formes par celles du masculin. Voyez *Origines de la Langue*, page 128, note 3. — *L'aumosnière* était, au propre, la bourse dont on se servait pour demander « l'aumosne » (*eleemosyna*, *elmosna*, *almosna*); car le sens primitif d'*aumosnier* ou *almosnier* était « celui qui demande l'aumône ».
8. *Car*, donc, c'est pourquoi (*quare*). — *De moi*, sur moi, à mon sujet.

Un beau don car me donez
Par cortoisie[1].
Talent[2] ai, n'en doutez mie,
De r'aler à ma mesnie[3];
Quant vois[4] bourse desgarnie,
Ma feme ne me rit mie.

Ains[5] me dist : Sire Engelé[6],
En quel terre avez esté,
Qui n'avez rien conquesté[7]
Aval la ville ?
Vez[8] com vostre malle plie,
Elle est bien de vent farcie.
Honiz[9] soit qui a envie
D'estre en vostre compaignie !

Quant je vien à mon osté,
Et ma feme a regardé
Derrier[10] moi le sac enflé,
Et ge qui sui bien paré
De robe grise,
Sachiés qu'ele a tost[11] jus mise
La quenoille sans faintise ;
Ele me rist par franchise,
Ses deux bras au col me lie.

1. *Courtoisie*, de *courtois* (*curtensie*, qui fréquente la cour, *curtem*, du roi).
2. *Talent*, désir, intention. Dans le bas-latin *talentum* ou *talentus* avait ce même sens.
3. *Mesnie* ou *maisnie*, quelquefois *maisnée*, maison, famille (*mansionatam*). D'où *maisnage* ou *mesnage* (*mansionaticum*).
4. *Vois*, pour *vais*, quand je vais, etc. Indicatif présent de *aler* qui emprunte quelques temps à *vadere*. — *Bourse*, du latin *byrsa*, traduction du grec βύρσα.
5. *Ains*, « mais plutôt, auparavant elle m'a dit. » On rapporte l'origine de *ainz* à *ante*, *antius* (bas-latin). *Dist* est au parfait.
6. *Sire Engelé*, monsieur le morfondu. *Engelé* signifie « gelé ».
7. *Conquesté*, du latin *conquisitare*. — *Aval*, en parcourant la ville (du latin *ad vallem*).
8. *Vez*, ordinairement *véez*, voyez. Impératif de *vedeir* ou *véoir*.
9. *Honiz*, participe passé, au cas-sujet, de *honir* ou *hunir*. Même sens qu'aujourd'hui (du haut-allemand *honjan*, honnir).
10. *Derrier*, derrière (*de retro*). La forme moderne était usitée aussi. — *Sac*, du latin *saccus*.
11. *Tost*, de *tostum* ou de *tot cito*, voyez page 90, note 8. — *Jus*. Voyez page 33, note 3. — *Quenoille*, du latin *colucula* diminutif de *colus* (quenouille). *Colucula* s'est changé de bonne heure en *conucula*. — *Faintise* ou *feintise*, dissimulation.

Mes[1] garcons va abriver[2]
Mon cheval et conréer;
Ma pucele[3] va tuer
Deus chapons, por deporter
A sause aillie;
Ma fille m'aporte un pigne[4]
En sa main par cortoisie;
Lors sui de mon ostel sire
Plus que nus[5] ne porroit dire.

Traduction en français moderne.

Sire comte, j'ai devant vous joué de la viole dans votre hôtel, et cependant vous ne m'avez rien donné, ni acquitté mes gages ; c'est vilenie, par la foi que je dois à Sainte-Marie. Aussi je ne vous suivrai pas. Mon aumônière est dégarnie et ma malle est mal remplie.

Sire comte, allons, dites ce que vous voulez faire pour moi. Sire, s'il vous plaît, faites-moi quelque beau don, digne de votre courtoisie ; car j'ai envie, n'en doutez pas, de retourner dans mon ménage. Quand j'y vais la bourse vide, me femme ne me sourit pas.

Mais elle me dit ; sire Angelot, dans quelle terre avez vous été que vous n'avez rien gagné en courant la ville ? Voyez comme votre malle plie ; elle est devenu toute farcie. Honni soit qui a le désir d'être en votre compagnie !

Quand je rentre à ma maison et que ma femme a regardé derrière moi le sac enflé, et qu'elle m'a vu bien paré de robe fourrée, sachez qu'elle a aussitôt jeté bas sa quenouille, sans mentir. Elle me sourie franchement, et serre mon cou dans ses bras.

Mon garçon va panser mon cheval et le mener à l'abreuvoir, ma servante va tuer deux chapons pour les accommoder à la sauce piquante, ma fille m'apporte un peigne en sa main, en me souriant. Alors je suis roi dans ma maison, plus heureux que je ne puis dire[6].

1. *Mes*, mon (*meus*). Cas-sujet du singulier. — *Garçons*, valet. Du bas-latin *guarcio*, *guarcionem*, lequel semble venir du celtique *gwas*, serviteur. Les mots de la 3e déclinaison ont pris, par analogie avec ceux de la seconde, l'*s* final du nominatif, qu'ils n'avaient pas d'abord et ne devaient pas avoir. Voyez plus haut, pages 111, 134.
2. *Abriver* ou *abrier*, mettre à l'abri. Mot dont l'origine est inconnue. — *Conréer* ou *conroier*, arranger, soigner (d'un type germanique *raidjan*, qui a donné en bas-latin *conredium*, d'où *conroi*, *conreid*, et le verbe *conredare*).
3. *Pucele*, servante. — *Déporter a sause aillie*, accommoder à la sauce piquante (sauce à l'ail).
4. *Pigne*, peigne (*pectinem*).
5. *Nus* ou *nuls*, nul (*nullus*).
6. Leroux de Lincy, pages 223-225. — Eugène Ritter, *Recueil de morceaux choisis*, pages 97-99.

PASTOURELLE

Volez oïr muse[1] Muset?
En mai fu fete un matinet
En un vergier flori verdet
Au point du jor,
Ou chantoient cil[2] oiselet
Par grant baudor.
Et j'alai fere un chapelet[3]
En la verdor;
Je le fis bel et cointe[4] et net
Et plain de flor.
Une dancele[5],
Avenant[6] et mult bele,
Gente pucele,
Bouchete riant,
Qui me rapele :
« Vien ça; si[7] me viele
Ta muse en chantant
Tant mignotement[8]! »

J'alai à li[9] el praelet
O tout[10] la viele et l'archet :

1. *Muse*, l'amusement, le jeu, le badinage. *Muset*, de Colin Muset.
2. *Cil*, ces (*ecce-illi*); cas-sujet du pluriel. — *Baudor*, joie, gaieté, hardiesse (*balz*, joyeux, hardi, de l'allemand *bald*).
3. *Chapelet*, petite couronne, petit chapeau de fleurs (*cappa*, chappe, coiffure de tête).
4. *Cointe*, gracieux, bien tourné. — *Net*, brillant (*nitidum*).
5. *Dancele*, demoiselle (*dominicella*); c'est une forme abrégée de *damoiselle*. Ce mot signifiait ordinairement « fille noble », il a signifié aussi, par extension, de très bonne heure, « fille non mariée. » Il est pris ici dans son premier sens de haute et brillante personne.
6. *Avenant*, agréable, plaisante. Remarquez l'application de la règle déjà signalée au sujet des adjectifs qui n'avaient en latin qu'une seule terminaison pour les deux genres. Voyez *Origines de la langue*, page 121.
7. *Si*, et ainsi. — *Viele*, joue sur ta vielle.
8. *Mignotement*. De l'adjectif *mignot*, gentil, mignon. Le substantif était *mignotise* et *mignotie ;* le verbe, *mignoter*. Ces mots, comme *mignard*, *mignardise*, etc., dérivent d'un radical germanique *minnia*, amour.
9. *A li*, à elle (*illi*). — *El*, en le (*in illo*). — *Praelet*, petit pré (*pratellum*).
10. *O tout*, avec tout. *O* ou *od* vient de *apud* et signifie *avec*. *Tout* est adverbe et signifie à la fois, entièrement, en prenant tout (*totum*). L'expression *a tout*, très usitée aussi, a le même sens et la même origine.

Si[1] li ai chanté le muset
Par grant amor.
J'ai mis mon cuer en si bon ret[2]
Espris d'amor.
Et quant je vi son chief[3] blondet
Et sa color,
Et son gent cors amoreuset
Et si d'ator[4],
Mon cuer sautele
Por la damoisele.
Mult renouvele[5]
Ma joie souvent.
Ele ot[6] gonnele
De drap de Chastele[7],
Qui restencele.
Doux Dex! je l'aim[8] tant
De cuer loiaument.......

Or a Colin Muset musé[9]
Et a sa devise chanté
Por la bele au vis[10] coloré
De cuer joli[11].
Maint bon morsel[12] li a doné
Et départi,

1. *Si*, et ainsi.
2. *Ret, rets*, filet (*retem*). C'est le cas-régime ; de là, l'absence de l'*s*. — *Espris*, participe passé de *esprendre*, s'enflammer.
3. *Chief*, tête (*caput*).
4. *Et si*, et tellement (*sic*). — *Ator*, atour, ornement. Du verbe *atourner, atorner*, arranger, lequel vient de *tourner*, *torner*.
5. *Renouvele*, elle renouvelle ma joie. — On peut aussi expliquer ce verbe au neutre : ma joie se renouvelle. La plupart des verbes, dans l'ancien français, ont la forme active et la forme intransitive : *renouveler* est employé au neutre par Froissart.
6. *Ot*, comme *out*, elle eut, elle avait ; parfait de l'indicatif de *avcir*, *avoir* (*habuit*). — *Gonnele*, petite robe (*gone* ou *gonne*, robe).
7. *Chastele*, Cassel, ville flamande (aujourd'hui dans le département du Nord), renommée pour ses étoffes de drap.
8. *L'aim*. Sur la forme de ce mot. Voyez page 81, note 9.
9. *Musé*, s'est amusé, a fait ce divertissement, cette bagatelle. — *A sa devise*, à sa fantaisie.
10. *Vis*, visage (*visus*).
11. *Joli*, gai, joyeux.
12. *Morsel*, morceau (du bas-latin *morsellum*, chose mordue ; dérivé de *morsum*, participe de *mordere*). — *Li*, à lui (*illi*). — *A donné*, a pour sujet *la belle*. — *Départi*, distribué (*dispartire*, diviser, donner part).

Et de bon vin fort a son gré
Ge l'[1] vos affi.
Ensi[2] a son siecle mené
Jusques ici.
Encor donoie[3],
En chantant maine joie,
Mult se contoie[4]
Qu'Amors veut servir.
Si a grant joie,
El vergier ou donoie :
Bien se conroie[5],
Bon vin fet venir
Trestout a loisir[6].

Traduction en français moderne

Voulez-vous ouïr la chanson de Muset? Elle fut faite un matin du mois de mai, dans un verger plein de fleurs et de verdure, au point du jour, tandis que les oiseaux chantaient à cœur joie. J'allai dans la verdure tresser une couronne ; je la fis belle, bien tournée, émaillée de fleurs. Je vis une demoiselle avenante et fort belle, jolie fille, à la bouche riante, qui m'appelle : « Viens ça, joue-moi ta chanson sur ta viole, en chantant gentiment. »

J'allai vers elle sur le pré, avec ma viole et mon archet, je lui chantai le *Muset* par amour pour elle. Et quant je vis sa tête blonde, sa fraîcheur, son gentil corps amoureux, et tant d'attraits, mon cœur tressaille pour la demoiselle, ma joie grandit et se renouvelle à chaque instant. Elle avait une robe de drap de Cassel qui étincelait. Dieu bon ! Je l'aime tant, et d'un cœur si loyal !

1. *L'*, le. — *Affi*, indicatif présent de *afïer*, *affïer*, affirmer (*ad fidem*). L'*e* tombe ordinairement, à la 1re personne singulier du présent de l'indicatif dans les verbes de cette conjugaison.
2. *Ensi*, ainsi (*in-sic*). — *Siecle*, vie, existence. On disait : *avoir siecle cruel*, être malheureux ; *oublier le siecle*, mourir, perdre la vie. — *Mené* a pour sujet *Muset*.
3. *Donoie*, il fait l'amour ; *donoier* ou *dosnoier*, c'est se livrer à la galanterie (*dosnoi*, *donoi*, *daunoi*, amour, fêtes galantes, etc.).
4. *Se contoie*, se flatte de, se promet de, se dit à lui-même que, etc. Du verbe *contoier*.
5. *Se conroie*, se soigne bien, de *conroier*, *conroi*. Voyez page 96, note 2.
6. *Trestout*, entièrement (*totum*, avec *trans* qui lui donne plus de force). — *Loisir* ou *leisir*, sens actuel. C'est un verbe employé substantivement (du latin *licere*).

Ainsi Colin Muset a joué et chanté sa chanson à plaisir pour la belle au frais visage, de cœur joyeux. Elle lui a donné maint bon morceau, je vous assure, et du bon vin fort à son gré. C'est ainsi qu'il a vécu jusqu'à présent ; il se réjouit encore et mène joie, en chantant, et proteste qu'il veut servir Amour. Il a grand plaisir et revient au verger où il fait venir bon vin tout à loisir[1].

Troisième époque : Ballades et virelais du quatorzième siècle[2]

VIRELAY, PAR EUSTACHE DESCHAMPS[3]

Dame, je vous remercy[4]
Et gracy
De cuer, de corps, de pensee
De l'anvoy qui tant m'agree
Que je dy
C'onques plus biau don ne vi

1. Pour le texte et la traduction, voir Bartsch, *Altfranzösische Romanzen und pastourellen*, pages 98-99, et Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques*, tome Ier, pages 226-228.

2. La *ballade*, tirait son nom du verbe *baller*, danser (bas-latin *ballare*, d'où sont venus aussi *bal*, *baladin*), parce qu'elle avait été dans l'origine une chanson de danse. Elle comprenait trois stances ou strophes, de même mesure et sur les mêmes rimes, terminées toutes les trois par un refrain et suivies de la demi-strophe appelée *envoi :* la longueur des vers, leur nombre dans chaque strophe variaient au gré du poète. Nous ne citons pas ici de *Ballades*, parce qu'une occasion se présentera d'en citer plus loin, à propos de la poésie du quinzième siècle. — Le rondeau était aussi fort usité dans la poésie lyrique du quatorzième siècle : nous en avons cité deux exemples dans *les Origines de la langue française*, p. 195.

3. Ce poète, né à Vertus en Champagne vers 1340, vécut au delà de 1410. Il fut huissier d'armes et messager royal sous Charles V, bailli de Senlis et trésorier « sur le fait de la justice », gouverneur de Fismes, sous Charles VI. De son vivant, il se nommait Morel et non Deschamps. Ce second nom fut substitué au premier en 1564 par ses descendants. Le manuscrit de ses œuvres, inscrit à la Bibliothèque nationale sous le nº 840, contient 1,175 ballades, 171 rondeaux, 80 virelais, le *Miroir du mariage* en 13,000 vers et d'autres petits poèmes : l'ensemble forme un total d'environ 82,000 vers. — Le virelay ou virelai est une chanson vive et légère, assez semblable au rondeau, mais beaucoup plus longue, qui tourne comme celui-ci sur deux rimes ; le premier vers, ramené à la fin de chaque stance ou couplet, forme le refrain. Tous ces petits genres, ballades, rondeaux, virelais, étaient en vogue au quatorzième siècle. *Histoire de la littérature française au moyen âge*, tome II, pages 87-105.

4. *Remercy*. Nous avons déjà remarqué qu'à la 1re personne singulier de l'indicatif présent, dans les verbes de la première conjugaison, l'*e* final tombe presque toujours.

Faire a crëature nee,
Plus plaisant ne[1] plus joly
Ne qui sy[2]
M'ait ma leesce[3] doublee,
Car du tout[4] m'a assevi
Et ravi
En l'amoureuse contree.
Je le porte avecques my
Com celui
Qui m'a joye recouvree[5]:
Et si[6] m'a renouvellee
M'amour, qui
M'auroit par rapporz haÿ[7]
Et par fausse renommee.
Dame, je vous remercy, etc.
Longtemps a mon cueur gemy,
Et fremy
En doleur desesperee,
En tristesse et en soucy
Jusqu'a cy[8]
Que pitez[9] est devalee,
Qui adés[10] loyaulx mercy.
Or li pry[11]
Que n'en croye a la volee

1. *Ne*, ni (*nec*).
2. *Sy*, comme *si*, autant (*sic*).
3. *Leesce*, primitivement *ledece*, et plus tard *liesse*, joie, plaisir (*lætitiam*).
4. *Du tout*, entièrement (*de toto*). — *Assevi*, m'a touché.
5. *Recouvree* ou *recovree*, rendue (*recuperare*).
6. *Et si*, et ainsi. — *Qui m'auroit*, etc. Il y a ici une ellipse : il a renouvelé mon amour (pour celle) qui m'aurait haï, etc.
7. *Rapporz*, médisances.
8. *Jusqu'à cy que*, jusqu'ici que, jusqu'à ce moment où. *Cy*, comme *ci* (*ecce-ibi*), adverbe de lieu et de temps.
9. *Pitez* ou *pitet* ou *pitié*, compassion, sympathie (du latin *pietatem*). — *Est devalée*, est descendue (jusqu'à moi, sur moi). Tous ces mots *devaler*, *avaler*, *aval*, sont formés du latin *ad vallem*, aller dans la vallée, et sont le contraire de la locution *amont* (*ad montem*).
10. *Adès* adverbe : toujours, aussitôt. — *Qui loyaux mercy* (la pitié), qui récompense les (cœurs) loyaux. *Mercy* est la 3e personne singulier de l'indicatif présent de *mercier*, récompenser (*mercedem*).
11. *Or li pry*, maintenant je lui demande (à celle qui m'a rendu son affection). — *Pry* est la 3e personne singulier du présent de l'indicatif de *priier* ou *proier* ou *preier* (du bas-latin *precare*).

Fausse laugue envenimee,
Car par lui[1]
Sont maint loyal[2] cuer trahy :
De mal[3] feu soit embrassee.
Dame, je vous remercy, etc.

VI

LA POÉSIE SATIRIQUE

Le genre satirique, au moyen âge, comprend deux sortes de compositions : une foule de petits poèmes intitulés *Fabliaux*, *Dits*, *Débats*, *Disputes*, *Bibles*, *Legs*, *Testaments*, *Parodies*, *Resveries*, *Fatrasies*, etc., et de vastes œuvres, comme le *Roman du Renard* et le *Roman de la Rose*. Entre ces courtes fictions et ces poèmes de longue haleine il y a la même différence qu'entre les cantilènes épiques et les cycles des chansons de Gestes.

On trouvera plus loin un fragment assez étendu d'un fabliau célèbre, et des passages empruntés au *Roman de la Rose* et au *Roman du Renard*.

La poésie des fabliaux est l'expression la plus ancienne et la plus populaire de l'esprit satirique en France. *Fabliau* veut dire : petit récit fictif ; ce mot vient du latin *fabula*, *fabella* qui a donné *fable*, *fableau*, *fabliau*. L'origine de ce petit poème remonte fort loin ; nul doute qu'il n'ait figuré, à côté de la cantilène épique et de la légende pieuse, parmi les pièces qui composaient le répertoire primitif des jongleurs populaires, ces devanciers des trouvères et des troubadours[4]. Il est, chez nous, aussi ancien que la verve même de l'esprit gaulois. Les fabliaux, en général, sont composés sur le même rythme, en vers de huit syllabes ; chacun d'eux compte plusieurs centaines de vers. Si la naïveté malicieuse est leur principal mérite, on peut dire que la prolixité triviale est leur plus grave défaut. Le trait le plus frappant de la poésie satirique

1. *Lui* se rapporte à *langue*. C'est le cas-régime de *elle* (féminin) comme de *il* (masculin) ; on dit aussi *lei* au cas-régime du féminin et quelquefois *la*.
2. *Loyal cueur*, cas-sujet du pluriel. Voir les règles des déclinaisons, *Origines de la langue*, pages 107 et 121.
3. *Mal* est adjectif ici. — *Embrassee*, pour *embrasee* (du haut-allemand *bras*, feu). On peut aussi rapporter ce mot au verbe *embracier*, *embrasser*, saisir, envelopper du *brace* (mot dérivé de *brachia*, bras).
4. *Histoire littéraire de la France*, tome XXIII, page 112. — *Histoire de la littérature du moyen âge*, tome Ier, pages 156-169, 284-290 ; tome II, pages 1-30.

primitive qui a pris la forme de contes et de récits, c'est de s'attaquer à toutes les conditions sociales et de n'épargner aucune classe, si puissante qu'elle soit. Elle nous présente un tableau fidèle et complet des mœurs du temps. Nous avons étudié ailleurs cette forme de l'esprit satirique, et passé en revue la variété de ses inventions; nous n'y insisterons pas ici[1]. Bornons-nous à dire que nos anciens fabliaux, répandus et imités dans tout l'occident, oubliés dans notre pays et devenus comme étrangers à la France, ont été enfin exhumés et rendus à leur ancienne gloire par des éditeurs zélés qui se sont succédé depuis 1756 jusqu'à nos jours : Barbazan, Legrand d'Aussy, au dix-huitième siècle, Méon, en 1808 et 1823, ont commencé cette œuvre de réparation que le tome XXIII de l'*Histoire littéraire* a continuée et que M. de Montaiglon achève dans une édition méthodique et définitive dont le premier volume a paru en 1872.

L'esprit léger et moqueur, qui a inspiré les fabliaux et toutes les petites fictions du même genre, anime aussi deux vastes compositions poétiques : le *Roman de la Rose* et le *Roman du Renard*. De bonne heure célèbres, ces deux monuments de la satire française ont de tout temps gardé, presque sans atteinte et sans éclipse, leur célébrité. Le *Roman de la Rose*, on le sait, est l'œuvre de deux auteurs et comprend deux parties très distinctes : le caractère satirique se marque surtout dans la seconde partie ; l'allégorie subtile et quintessenciée qui remplit les commencements du poème, relève plutôt de la poésie descriptive ou didactique que de la satire proprement dite. Guillaume de Lorris, l'ingénieux et tendre auteur de ce début, qui comprend quatre mille soixante-dix vers, le composa à l'âge de vingt-cinq ans et mourut, vers 1240, d'une mort prématurée : son successeur, Jean de Meun, acheva cette ébauche en y ajoutant dix-huit mille vers, et changea l'esprit du poème en le complétant. Guillaume de Lorris, imitateur d'Ovide, avait voulu raconter l'histoire d'un véritable amoureux ; Jean de Meun, qui était un savant, s'est proposé de parler de tout, à l'exception du véritable amour ; il a vu surtout, dans cette continuation d'un roman, une occasion de donner carrière à son érudition, à ses opinions philosophiques, et d'y déverser l'exubérance confuse de science et d'idées qui fermentait dans son cerveau. Cette seconde partie semble avoir été composée entre 1266 et 1285[2].

Le *Roman du Renard* n'est pas un poème unique, composé sur un plan régulier par un seul et même auteur. Il comprend une multitude d'ouvrages différents, qui n'appartiennent ni au même temps, ni à la même littérature ; c'est un ensemble de productions détachées qui n'ont entre elles d'autre communauté que celle du sujet. Ces fragments d'une longueur très inégale, et dont la réunion forme un total d'environ cent vingt mille vers, sont des séries de fables ou d'apologues qu'on pourrait appeler épiques, en se fondant sur leurs caractères dominants et sur leur étendue ; les animaux y figurent comme héros, au lieu de personnages humains ; ils nous représentent une société monarchique gouvernée par le lion. La poésie, en donnant à ce roi et à chacun de ses sujets

1. *Histoire de la littérature du moyen âge*, tome II, pages 1-20.
2. *Ibid.*, pages 20-44.

un nom propre, a fait d'eux tous des individus déterminés, des personnalités distinctes : le goupil, le *vulpes* des Latins, porte le nom de *Reinhart*, ou *Renart*, et le loup, celui d'*Isengrim* ou *Isengrin*. Voilà les deux vrais héros du poème, « les deux barons, » comme on disait au moyen âge, dont la rivalité, pleine de combats, de ruses et d'aventures, remplit le cadre sans cesse élargi de l'action fondamentale. Pendant plusieurs siècles, l'imagination des trouvères a varié, amplifié, retourné en tous sens ce fond primitivement très simple; l'assemblage incohérent et disparate de ces inventions successives nous est parvenu sous le titre populaire de *Roman du Renard*.

Les plus anciennes branches françaises de cette épopée satirique, où l'esprit allemand s'est rencontré avec le génie de notre pays, paraissent dater des commencements du treizième siècle. Un cycle moins ancien, d'environ soixante-deux mille vers, s'est formé dans la seconde moitié de ce siècle et dans la première du siècle suivant[1].

Le Fabliau de la « Houce partie[2] »

Ce fabliau, composé au treizième siècle par le trouvère Bernier, renferme une leçon de morale sous une forme piquante. — Un riche bourgeois, ayant marié son fils unique à une fille noble, à une *demoiselle*, commet la faute de leur abandonner tout son bien. Les deux époux le laissent mourir de faim et de froid, et consentent seulement à lui céder la housse de leur cheval pour se couvrir en hiver. Ils envoient leur enfant, âgé de dix ans, la chercher. L'enfant la coupe en deux, — de là, *housse partie*, de *partiri*, partager, — et dit à son père : « Je garde une moitié pour vous; je vous la donnerai quand je serai grand. » Averti par cette leçon, le fils ingrat se jette aux pieds du vieillard et répare ses torts. Ce sujet, plus ou moins embelli par les prédicateurs et les moralistes du moyen âge, a inspiré trois poètes modernes : l'auteur d'une comédie latine, *Conaxa*, faite au collège de Rennes au dix-septième siècle; Piron, dans les *Fils ingrats* (1728), et Etienne, dans les *Deux gendres* (1811).

1. L'examen d'une production poétique aussi étendue, aussi complexe, aussi dépourvue d'unité, soulève bien des questions obscures et difficiles que nous avons essayé de résoudre dans l'*Histoire de la littérature du moyen âge*, tome II, pages 44-56.
2. Méon, tome IV, pages 472-485; Bartsch, *Chrestomathie*, page 303.

Huimés[1] vous fas apercevoir
Une aventure qui avint[2].
Bien a[3] dis et sept ans ou vint
Que uns riches hom d'Abevile
Se departi fors[4] de sa vile,
Il et sa fame et uns siens fis.
Riches et comblés et garnis
Issi[5] com preudom[6] de sa terre
Por ce que il estoit de gerre[7]
Vers plus fors gens que il n'estoit.
Si[8] se doutoit et se cremoit
De estre entre ses enemis.
D'Abevile vint a Paris :
Ilueques[9] demora tout qoi
Et si fist hommage le roi[10],
Et fu ses[11] hom et ses borgois.
Li preudom fu sage et cortois
Et la dame forment[12] ert lie,
Et li vallés[13] fols n'estoit mie,

1. *Huimés*, comme *huimais*, maintenant, désormais (*hodie-magis*). — *Fas*, 1re personne de l'indicatif présent (*facio*) de *faire*. — *Apercevoir*, connaître, entendre (*ad percipere*). Ce verbe avait alors une signification plus étendue qu'aujourd'hui.
2. *Avint*, parfait de *avenir* ou *advenir*.
3. *A*, il y a. — *Vint*, vingt.
4. *Fors*, hors de (*foras*). — *Se départi*, se sépara (*se dispertire*), s'éloigna.
5. *Issi*, il sortit; parfait d'*issir* (*exire*).
6. *Preudom*, homme sage et prudent ; de *preus* ou *proz* (en latin *providus*).
7. *De gerre*, en guerre (du bas-latin *guerra*, formé du haut-allemand *werra*). — *Vers*, contre.
8. *Si*, ainsi, aussi. — *Se doutoit*, se tourmentait (*douter* ou *doter*, avoir peur, *dubitare*). — *Se cremoit*, s'épouvantait (*cremir* ou *creindre*, de *tremere*).
9. *Ilueques*, là (*illuc*). — *Qoi*, tranquille (*quietus*).
10. *Le roi*, au roi; c'est le cas-régime. Nous avons des exemples de cette construction dans les locutions suivantes : *Choisy-le* roi, *Dun-le* roi, *Bar-le* Duc, ce qui signifiait *Choisy*, etc., appartenant au roi, etc.
11. *Ses*, son (*suus*); c'est le cas-sujet. *Son* (*suum*), était le cas-régime. — *Borgois*, bourgeois de sa ville (du latin *burgensis*, habitant du *burgus*, mot formé de l'allemand *burg*, place forte).
12. *Forment*, fortement, beaucoup (*forti mente*). L'adjectif « fort » ayant la même désinence au féminin qu'au masculin, *forment* (ou *fortment*), est la traduction littérale du latin *forti mente*. — *Ert* était (*erat*). — *Lie*, joyeuse (*læta*).
13. *Vallés* ou *vaslez*, le jeune homme, le fils. Ce mot qui désignait d'abord un serviteur (voyez page 61, note 12), a signifié aussi, par extension, un jeune homme, un écuyer, etc., parce que les fonctions de la domesticité féodale étaient confiées d'ordinaire à des hommes jeunes et vigoureux, et même à des fils de bonne maison. — *Mie*, Voyez page 94, note 6.

Ne vilains ne mal enseignés.
Moult en furent li voisin liés[1]
De la rue ou il vint manoir.
Sovent le venoient vëoir
Et li portoient grand honor.
Maintes gens sens[2] metre du lor
Se porroient moult fere amer.
Ainsi fu li preudom manans
Dedens Paris plus de set ans,
Et achatoit et revendoit
Les denrees qu'il connissoit.
Tant se bareta[3] d'un et d'el
Que tos jors sauva[4] son chatel,
Et ot[5] assés de remanant.
El[6] preudomme ot bon marchëant
Et demenoit moult bone vie
Tant[7] qu'il perdi sa compaignie
Et que diex fist sa volenté
De sa fame qui ot[8] esté
En sa compaignie trente ans.
Il n'avoient de tos enfans
Que ce vallet que je vous di.
Moult couroucиés[9] et moult mari

1. *Liés*, joyeux (*læti*).
2. *Sens*, sans (*sine*). — *Du lor*, du leur, de leur bien, sans se mettre en dépense.
3. *Se bareta d'un et d'el;* expression populaire et très usitée : se remua, se donna du mouvement; mot à mot, s'agita pour une chose et pour une autre. *Un* et *el* sont au neutre; *el* vient de *aliud* (autre chose). *Bareter* ou *barater* signifie aussi troquer, faire des échanges, négocier.
4. *Sauva*, conserva. — *Chatel*, bien, capital, (du latin *capitale*, avoir, ce que l'on possède; de là est venu aussi *cheptel*).
5. *Ot*, eut (*habuit*). — *Assés*, beaucoup. Voyez *Origines de la langue*. page 132. — *Remanant*, restant, reste, surplus. Participe présent de *remaindre* ou *remanoir* (*remanere*).
6. *El*, en le, dans le. — *Ot*, il y eut, il y avait. — *Marchëant* ou *marchedant*, (du latin *mercatantem*, *mercatare*, negocier, vendre, fréquentatif de *mercari*).
7. *Tant que*, aussi longtemps que, jusqu'à ce qu'il. — *Compaignie*, sa compagne. On dit aussi *compaigne*, qui vient de *cumpania* avec l'accent tonique sur *pa ; compaignie* vient de *cumpania*, avec l'accent sur *ni*. Compagnon se disait *compainz* au cas-sujet, *compaignon*, au cas-régime : du latin *cumpanio*, *cumpanionem*, qui mange le même pain.
8. *Ot esté*, avait été; parfait composé de *estre*.
9. *Couroucиés*, attristé. — *Mari*, comme *marri*, affligé; participe passé du verbe *marir* ou *marrir* (de l'allemand *marrjan*, irriter).

Se sist[1] li vallés les son pere
Et regretoit sovent sa mere
Qui moult souëf[2] l'avoit norri.
Il se pasma, pleure por li[3]
Et li pere le reconforte.
« Biaus fis, » fet il, « ta mere est morte :
Prïons Dieu que pardon li face.
Tert[4] tes iex, essue ta face,
Que[5] li plorers ne t'i vaut rien.
Nous morrons tuit[6], ce ses tu bien,
Par la nous convendra passer.
Biaus fis, tu as bon reconfort[7],
Et si deviens biaus bacheler.
Tu es en point de marïer
Et je suis mes[8] de grant aage.
Se[9] je trovoie un marïage
De gent qui fussent de pooir,
G'i[10] metroie de mon avoir,
Quar ti ami te sont trop loing.
S'or[11] trovoie fame bien nee
Qui fust d'amis emparentee,
Qui ëust oncles et antains[12]
Et freres et cousins germains,

1. *Se sist*, s'assit, parfait de *sedeir* ou *sëoir* (*sedere*). — *Les* ou *lez*, à côté de (*latus*).
2. *Souëf*, adjectif employé adverbialement : doux, doucement (*suave*).
3. *Por li*, à cause d'elle (*illi*). Ce pronom personnel, au cas-régime, s'emploie dans tous les cas où les Latins auraient employé *illi*. Il faut le distinguer du cas-sujet de l'article *li* (*ille*), comme *li peres* du vers suivant.
4. *Tert*, essuie ; impératif de *terdre* (*tergere*). — *Iex*, comme *ielz*, *ieuls*, *ieux*, yeux (*oculos*). — *Essue*, sèche ; impératif d'*essuër* (*exsuccare*).
5. *Que*, parce que (*quod*).
6. *Tuit*, tous (*toti*). — *Ses*, tu sais ; 2e personne singulier de l'indicatif présent de *saveir* ou *savoir* (*sapere*) ; on dit aussi *seis*.
7. *Reconfort*, consolation. — *Et si*, et ainsi. — *Bacheler*, jeune homme. Sur ce mot, Voyez page 55, note 4.
8. *Mes*, comme *mais* (*magis*), désormais. — *Aage*, primitivement *edage* (*Roland*, vers 291), puis *eage ;* du latin *ætaticum*, forme dérivée de *ætatem*.
9. *Se*, si.
10. *I*, là (*ibi*). — *Ti*, tes (*tui*). C'est le cas-sujet pluriel de *tes* (*tuus*).
11. *S'or*, pour *se or*, si maintenant.
12. *Oncles et antains*, oncles et tantes. *Oncles* vient de *avunculus ; antains* est le cas-régime pluriel de *ante* qui vient du latin *amita*, tante. C'est à la fin du treizième siècle que *tante* s'est peu à peu substituée à *ante*, sans doute par euphonie.

De bone gent et de bon leu[1],
La ou je verraie ton preu,
Je t'i metroie volentiers :
Ja nel leroie[2] por deniers. »
Ce[3] nous raconte li escris :
Seignor, or avoit el[4] païs
Trois chevaliers qui erent[5] frere,
Qui erent de pere et de mere
Moult hautement emparenté,
D'armes proisié[6] et alosé :
Mes n'avoient point d'eritage,
Que tout n'ëussent[7] mis en gage,
Terres et bois et tenemens[8],
Por sivre les tornoiemens.
Li ainsnés[9] avoit une fille
De sa fame qui morte estoit.
Dont la damoisele tenoit
Dedens Paris bone meson
Devant l'ostel a cel[10] preudon,
Et li preudon l'a demandee
Au pere et a tos ses amis.
Li chevalier[11] li ont enquis[12]

1. *Leu*, lieu (*locum*). On disait aussi *liu*. — *Preu*, avangage. Voyez page 8, note 6.
2. *Ja*, jamais (*jam*). — *Nel* pour *ne le*, forme contracte. — *Leroie*, comme *lerroie*, conditionnel de *laier*, *laissier*, laisser (*laxiare*, relâcher).
3. *Ce*, primitivement *ço*, ce qui suit, voici ce que (*ecce hoc*).
4. *El*, en le. — *Avoit*, il y avait.
5. *Erent*, étaient (*erant*).
6. *Proisié*, prisés, estimés (*pretiati*). De *proisier* ou *prisier* (*pretiare*). — *Alosé*, loués, célèbres. De *aloser* qui vient de *ad laudem*.
7. *Que tout*, etc., ils n'avaient aucun bien qu'ils n'eussent mis en gage ; ils avaient mis en gage tout leur bien. *Gage* vient de *vadi*, *wadium*, mot d'origine germanique.
8. *Tenemens*, possessions (*tenir*, *tenere*, posséder). — *Sivre*, suivre (*sequere*).
9. *Li ainsné*, l'aîné. Du latin *ante natus ; ante*, « avant », a donné *ains* en français : celui qui est né *avant* les autres. *Puiné*, anciennement *puisné* a été formé de *post natus*, né après l'aîné. — *Dont*, de là (*de-unde*), du chef de sa mère. — *Damoiselle*, *dominicella*.
10. *A cel*, à ce : cas-régime du pronom démonstratif *cil* formé de *ecce-ille*.
11. *Li chevalier*, cas-sujet du pluriel (*caballarii*). Voyez la règle, *Origines de la langue*, page 107.
12. *Li ont enquis*, lui ont demandé, l'ont interrogé ; participe passé de *enquerre* (*inquirere*). — *De*, au sujet de (*de*).

De son mueble[1], de son avoir,
Combien il en pooit avoir.
Et il lor dist moult volentiers :
« J'ai qu'en[2] denrees, qu'en deniers
Mile et cinq cens livres vaillant.
J'en deveroie[3] estre mentant,
Se je me vantoie de plus.
Je les ai loiaument aquis :
J'en donrai mon fil[4] la moitié. »,
« Ce ne porroit estre otroiié[5],
Biaus sire, » font li chevalier;
« Se[6] vous deveniiés templier
Ou moine blanc ou moine noir,
Tost[7] lesseriiés vostre avoir
Ou a temple ou a abeïe.
Nous ne nous i acordons mie.
Non seignor, non, sire, par foi. »
« Et comment donc[8]? dites le moi. »
— « Moult volentiers, biaus sire chier.
Quanques[9] vous porrés esligier,
Volons que donés vostre fis[10],
Et que il soit du tout saisis,
Et tout metés[11] par devers lui,
Si[12] que ne vous ni a autrui

1. *Mueble*, ses biens meubles (*mobilis*).
2. *Qu'en*, etc., tant en denrées qu'en deniers. — *Vaillant*, la valeur de, etc., quelque chose qui vaut mille, etc. C'est le participe présent de *valoir* (*valentem*), avec le sens du neutre.
3. *J'en deveroie*, etc., je devrais être tenu pour menteur, etc. — *Se*, si.
4. *Mon fil*, cas-régime (*filio* ou *filium*), à mon fils. Voyez *Origines de la langue*, page 115.
5. *Ce*, cela. *Otroiié*, accordé, accepté. *Otroier* vient du bas-latin *auctoricare*, dérivé de *auctorare*, concéder.
6. *Se*, si.
7. *Tost*, bien vite. Voyez page 90, note 6.
8. *Comment donc?* Comment serons-nous d'accord? *Donc* ou *dunc* vient de *tunc*, alors.
9. *Quanques*, autant que, tout ce que. Voyez page 23, note 2. *Esligier*, payer, fournir (*ex-leviare ;* ce verbe avait le même sens que *pacare* dont on a fait *payer*).
10. *Vostre fils*, à votre fils. La rime ici, comme dans beaucoup d'autres passages, est la raison de cette infraction à la règle qui exigerait le cas-régime *vostre fil*.
11. *Metés*, subjonctif de mettre (*mittere*).
12. *Si que*, si bien que, tellement que. — *Ne*, ni (*nec*). — *A autrui*, en faveur

N'i puissiés noient calengier[1].
S'ainsi le volés otroiier,
Li mariages sera fait :
Autrement ne volons qu'il ait
Nostre fille ne nostre niece. »
Li preudon penssa une piece[2],
Son fil regarde, si[3] penssa ;
Mes mauvesement emploia
Cele penssee que il fist.
Lors[4] lor respont et si lor dist :
« Seignor, de quanques vous querés[5]
Accomplirai vos volontés ;
Mes ce sera par un couvent[6] :
Se[7] mes fis vostre fille prent,
Je li donrai quanqu'ai vaillant,
Et si[8] vous di tout en oïant[9],
Ne vueil que me demeure rien,
Mes preigne[10] tout et tout soit sien,
Que je l'en sesi[11] et revest. »
Ainsi li preudon se desvest ;
Devant le pueple qui la fu
S'est dessesis et desvestu
De quanques il avoit el monde[12],

d'autrui. — *Noient* ou *néant* ou *nïent*, rien, néant (du latin *nec entem*, ce qui n'existe pas).

1. *Calengier*, revendiquer, contester, réclamer en justice (du latin *calumniare*, disputer).
2. *Une pièce*, un moment, un certain espace de temps. Voyez page 88, note 1.
3. *Si*, ainsi.
4. *Lors*, primitivement l'*ores* (*la hora*), à l'heure, à cette heure. — *Lor*, leur (*illorum*).
5. *Querés*, demandez (*querir*, *querre ;* du latin *quærere*).
6. *Couvent* ou *covant*, même mot que *convent*, accord, convention (*conventus*). Le mot *couvent*, monastère, vient, par une transformation semblable, de *conventus* qui signifiait aussi réunion, assemblée, ordre religieux.
7. *Se mes fis*, si mon fils (*meus filius*) ; c'est le cas-sujet.
8. *Et si*, et ainsi. — Nous avons déjà plusieurs fois remarqué que de la conjonction latine *si* l'ancien français avait fait *se*, avec le sens de *si*, et que de l'adverbe *sic*, il avait formé *si*, avec le sens d'*ainsi*.
9. *En oiant*, vous m'entendant. Sorte de participe absolu du verbe *oïr* (*audire*).
10. *Preigne*, subjonctif présent de *prendre* (*prehendere*).
11. *Sesi*. Le verbe *sesir* ou *saisir* (du haut-allemand *sarjan* et du bas-latin (*sacire*) a deux sens ; il signifie, comme ici : « mettre quelqu'un en possession, » et « prendre possession, saisir. »
12. *El monde*, au monde. Voyez page 14, note 3.

Si que il remest[1] ausi monde
Com la verge qui est pelee,
Qu'il n'ot ne denier ne denree
Dont se pëust[2] desjëuner,
Se ses fis ne li volt doner.
Tout li dona et clama quite[3].
Et quant la parole fut dite,
Li chevaliers tout main a main[4]
Sesi sa fille par la main,
Si l'a au bacheler donee,
Et li vallés l'a espousee.
D'iluec[5] bien a deus ans après
Bonement furent et en pes
Li maris et la dame ensemble,
Tant que la dame, ce me semble,
Ot[6] un biau fi du bacheler.
Bien le fist norrir et garder,
Et la dame fut bien gardee[7],
Sovent baignie et relevee,
Et li preudom[8] fu en l'ostel.
Bien se dona le cop mortel,
Quant por vivre en autrui merci[9]
De son avoir se dessesi.
En l'ostel fu plus de douze ans,
Tant que li enfes fu ja grans

1. *Remest*, il resta; parfait de l'indicatif de *remaindre* ou *remanoir* (*remansit*). — *Monde*, net. — *Verge*, baguette, branche d'arbre (*virga*). — *N'ot*, qu'il n'eut; parfait d'*aveir*, *avoir*.
2. *Pëust*. Imparfait du subjonctif de *podeir*, *pooir* (bas-latin *potere*), pouvoir. — *Se desjeuner*, déjeuner. Ce verbe était tantôt réfléchi, tantôt intransitif (*disjejunare*, cesser le jeûne).
3. *Quite*, libre de toute redevance, qui a tout payé et ne doit rien. Sur cette expression, Voyez page 33, note 15.
4. *Main à main*, de la main à la main, sans autre formalité, sans plus attendre.
5. *D'iluec*, de là, de ce temps (*illuc*). — *A*, jusqu'à (*ad*). — *Pes*, paix. Variante de *pais*, *paix* (*pacem*).
6. *Ot*, eut.
7. *Gardée*, soignée. — *Baignie*, baignée. — *Relevée*, relevée de couches.
8. *Li preudom*, le brave homme de père. — *Fu*, demeura, resta (avec eux) dans la maison (qu'il leur avait donnée).
9. *En autrui mercit*, être à la merci d'autrui, dépendre de sa faveur ou de sa pitié (*mercedem*). — Voyez page 56, note 9.

Et se sot[1] bien apercevoir.
Souvent oï[2] ramentevoir
Que ses taions fist a son pere,
Por quoi il espousa sa mere.
Et li enfes quant il l'oï,
Ainc[3] puis nel volt metre en oubli.
 Li preudon fu viex[4] devenu,
Que[5] viellece l'ot abatu
Qu'au baston l'estuet[6] soustenir.
La toile a lui ensevelir
Alast volentiers ses fis querre.
Tart[7] li estoit qu'il fust en terre,
Que sa vie li anuioit[8].
La dame[9] lessier ne pooit,
Qui fiere estoit et orguilleuse,
Du preudomme[10] estoit desdaigneuse
Qui moult li estoit contre cuer,
Or ne puet[11] lessier a nul fuer[12]
Qu'ele ne deïst son seignor :
« Sire, je vous pri par amor,
Donés congié a vostre pere,
Que[13] foi que doit l'ame ma mere,

1. *Sot*, sut ; parfait de *saveir* ou *savoir*. — *Se apercevoir*, s'apercevoir, comprendre, observer, se rendre compte.
2. *Oï*, entendit (*audiit*). — *Ramentevoir*, rappeler à la mémoire. — *Que*, ce que (*quod*). — *Ses taions*, son grand-père ; c'est le cas-sujet du singulier.
3. *Ainc puis*, jamais depuis. — *Nel*, forme contracte, ne le.
4. *Viex*, vieux ; on dit aussi *viels* (du latin *veclus*, forme populaire pour *vetlus*, *vetulus*).
5. *Que*, si bien que.
6. *Estuet*, il convient, il faut. Indicatif présent de *estoveir*, *estovoir*. Le parfait est *estut*, *estot*, le futur *estovrat*.
7. *Tart*, adjectif neutre ; lent, tardif ; il lui tardait.
8. *Que*, parce que (*quod*). — *Li anuioit*, lui était à charge (*ennui*, *ennuyer* semblent venir du latin *in odio esse*). Voyez page 48, note 5.
9. *La dame*, etc. C'est le sujet de cette longue phrase. — *Lessier*, s'empêcher de, cesser de. Ce verbe est répété quelques vers plus loin après une longue incidente qui suspend et interrompt le sens de la proposition principale.
10. *Preudomme*. Ce mot est ici au cas-régime (*hominem*, *homme*) ; li *preudon*, un peu plus haut, était au cas-sujet (*homo*, *hom*). — *Qui* se rapporte à *preudomme*.
11. *Or ne puet*, elle ne peut s'empêcher de, etc. Ici reprend la proposition principale.
12. *A nul fuer*, à nul prix, en nulle façon. — *Qu'ele ne deïst son seignor*, qu'elle n'ait dit à son mari. Le régime indirect est indiqué par le cas du substantif ; *son seignor* est le cas-régime de *ses sires*, cas-sujet.
13. *Que*, parce que. — *Foi que*, etc., par la foi que je dois à l'âme de ma mère.

Je ne mengerai mes[1] des dens
Tant com je le savrai ceens[2],
Ains[3] vueil que li donés congié. »
— « Dame, » fet il, « si ferai gié[4]. »
Cil qui sa fame doute et crient[5],
Maintenant a son pere vient,
Ce[6] li a dist isnelement :
« Peres, peres, alez vous ent[7].
Je di c'on n'a ceens que fere
De vous ne de vostre repere[8].
Alés vous aillors porchacier[9];
On vous a doné a mengier
En cest ostel douze ans ou plus.
Mes fetes tost, si[10] levés sus[11],
Si vous porchaciés ou que soit,
Que fere l'estuet[12] orendroit. »
Li peres l'ot[13], durement pleure :
Sovent maudit le jor et l'eure
Qu'il a tant au siecle vescu.
« Ha, biaus dous fis, que me dis tu ?
Por dieu itant[14] d'onor me porte
Que ci me lesses a ta porte.
Je me girrai[15] en poi de leu,

1. ***Mes***, jamais plus (*magis*).
2. ***Ceens***, ou ***céans***, primitivement ***çaens***, ici chez nous (de ***ecce hac intus***).
3. *Ains*, mais plutôt (de ***ante, antius***).
4. *Gié*, pour *ge*, ou *je* (*ego*).
5. *Crient*, indicatif présent de *creindre*. — *Maintenant*, aussitôt.
6. *Ce*, cela. — *Isnelement*, vite, rapidement (*isnels*, rapide, du haut-allemand ***snel***).
7. *Ent*, en (*inde*). Voyez *Origines de la langue*, page 127.
8. *Repere* ou *repaire*, demeure, séjour. Du verbe *repairier*, revenir au pays (*repatriare*).
9. *Vos porchacier*, gagner votre vie, songer à vous (*se pro-captiare*, *chasser* pour soi ; *captiare* dérive de *captare* et signifiait chasser, aller à la chasse). — *Aillors*, ailleurs (*aliorsum*).
10. *Si*, ainsi.
11. *Sus*, debout (*susum*). — *Si*, ainsi. *Vous porchaciés*, impératif.
12. *Que fere l'estuet orendroit*, ce qu'il convient de faire dès maintenant. *Que*, chose que (*quod*). — L'*estuet*, cela convient, il faut cela. Voyez page 112, note 6. — *Orendroit*, aussitôt.
13. *L'ot*, l'entend (*audit*). Indicatif présent de *oïr*.
14. *Itant*, tant, autant (*ibi-tantum*). — *Ci*, ici (*ecce ibi*).
15. *Je me girrai*, je me coucherai. Futur de *gesir*. Ce verbe est quelquefois

Je ne te quier nis[1] point de feu,
Ne coute pointe[2], ne tapis,
Mes la fors[3] sous cel apentis
Me fai baillier un pou d'estrain[4]. »
— « Biaus pere, » dist li bachelers,
« Or[5] n'i vaut noient sermoners,
Mes fetes tost, alés vous en,
Que[6] ma fame istroit ja du sen. »
— « Biaus fis, ou veus tu que je voise[7] ?
Je n'ai vaillant une vendoise[8]. »
— « Vous en irés en cele vile.
Encore en i a[9] il dis mile
Qui bien i treuvent lor chevance[10].
Moult sera or grant meschëance,
Se n'i trovés vostre peuture[11].
Chascuns i atent s'aventure.
Aucunes[12] gens vous connistront
Qui lor ostel vous presteront. »
— « Presteront, fis ? aus gens que chaut[13],

réfléchi, surtout au parfait : *se jut.* — *En poi de leu,* en peu de place. *Poi,* peu (*paucum*) ; *leu,* lieu (*locum*).

1. *Nis,* même, pas même (*ne ipsum*).
2. *Ne coute pointe,* ni courte-pointe ; mot à mot : couverture piquée, *coute* ou *coulte* (*culcita*), *pointe,* participe passé de *poindre* (*pungere, puncta,* piquer).
3. *Fors,* dehors, au dehors de ta maison (*foris*). — *Apentis,* appentis (*appendicium*) ; demi-comble en auvent, appuyé à une muraille et porté par des piliers.
4. *Bailler,* apporter, donner (*bajulare,* porter). — *Estrain,* paille (*stramen*).
5. *Or,* maintenant. — *N'i vaut.* Le sujet de *vaut* (*valet*) est *sermoners* (discourir), infinitif devenu substantif et qui, en cette qualité, prend l'*s* final du cas-sujet. — *I,* en cela (*ibi, y*), en cette affaire. — *Noient,* néant, rien.
6. *Que,* parce que. — *Istroit,* conditionnel de *issir,* sortir. — *Du sens,* du sens, de sa raison.
7. *Voise,* subjonctif d'*aler.* Ce verbe, dont la forme première était *aner* et qui semble venir de *adnare* (en bas-latin *anare*), emprunte certains de ses temps à *vadere,* et d'autres à *ire.*
8. *Vandoise,* poisson sans valeur. — Locution populaire.
9. *En i a il.* L'usage a de bonne heure introduit dans ces locutions le *t* euphonique, sans même qu'on l'écrivît. Ce n'est que plus tard que l'orthographe, en écrivant le *t,* s'est conformée à la prononciation. Voyez page 86, note 11.
10. *Chevance,* subsistance. (Du verbe *chevir,* venir à chef, réussir, faire fortune.) La racine est : *caput,* chef.
11. *Peuture,* nourriture.
12. *Aucunes,* quelques. Ce mot vient de *aliquis unus ;* il s'est d'abord prononcé et écrit *alques, alcuns,* etc. Il était affirmatif et ne s'employait négativement qu'avec une négation.
13. *Chaut,* importe (*calet*). *Tes ostels,* cas-sujet du singulier. — *Faut,* manque. Indicatif présent de *faillir* (*fallere*).

Quant tes ostels par toi me faut ? »
Adonc[1] ot li peres tel duel.
Por poi que[2] li cuers ne li crieve.
Si foibles comme il est se lieve,
Si[3] s'en ist de l'ostel plorant.
« Fis, » fet il, « a dieu te commant[4],
Puis que tu veus que je m'en aille.
Por dieu me done une retaille[5]
D'un tronçon de ta sarpeilliere
(Ce n'est mie chose moult chiere,)
Que[6] je ne puis le froit soufrir.
Je le te demant[7] por couvrir,
Que j'ai robe trop poi vestue :
C'est la chose qui plus me tue.
Et cil[8] qui de doner recule
Li dist : « Peres, je nen ai nule.
Li doners n'est or[9] pas a point.
A ceste fois n'en avrés point,
Se[10] on ne me le tolt ou emble. »
— « Biaus dous fis, tos li cuers me tremble,
Et je redout tant la froidure,
Done moi une couverture
De qoi[11] tu cuevres ton cheval,

1. *Adonc*, alors (*ad-tunc*). — *Ot*, eut. — *Duel*, douleur.
2. *Por poi que*, peu s'en faut que. Voyez page 48, note 7. — *Crieve*, crève. Du verbe *crever*, formé du latin *crepare*.
3. *Si*, ainsi. — *S'en ist*, s'en va, sort de. Indicatif présent de *issir* (*exit*).
4. *Commant*, je te recommande, je te confie. Sur cette forme de l'indicatif présent, voyez page 84, note 9.
5. *Retaille*, rognure. — *Tronçon*, morceau. — *Sarpeilliere*, couverture de toile, toile d'emballage, serpillière (du bas-latin *scrapellinam*).
6. *Que*, parce que (*quod*).
7. *Demant*, sur cette forme, voyez page 84, note 9. — *Couvrir* ou *covrir* (*cooperire*), me garantir. — *Que*, parce que.
8. *Cil*, celui-là (*ecce-ille*), le fils. — *Nen*, forme adoucie du latin *non*.
9. *Or*, à cette heure (*hora*). — *Point*, instant, moment favorable. Ce mot a tous les sens du latin *punctum*, et déjà toutes les acceptions de l'usage moderne.
10. *Se*, si. — *Tolt*, enlève. Indicatif présent de *tolir* ou *tolre* (*tollere*). — *Emble*, vole. (*Involare*, *imbolare*, bas-latin). — La locution d'*emblée* (du premier coup, vivement), est un substantif formé du participe passé féminin d'*embler*.
11. *De qoi*, de laquelle. — *Qoi* ou *quoi* ou *quei*, synonyme de *coi*, *cui*, est le cas-régime du pronom relatif *qui*, *quæ*, *quod* ou *quid*. Dans l'ancien français

Que li frois ne me face mal. »
Cil[1] qui s'en bee a descombrer,
Voit que ne s'en puet delivrer,
S'aucune chose ne li baille.
Por ce que il veut qu'il s'en aille,
Commande[2] son fil qu'il li baut.
Quant on le huche[3], l'enfes saut :
« Que vous plest, sire ? dist l'enfant[4]. »
— » Biaus fis, » fet il, « je te commant,
Se tu trueves l'estable ouverte,
Done[5] mon pere la couverte
Qui est sus mon cheval morel[6].
S'il veut, si en fera mantel
Ou chapulere[7] ou couvertor.
Done li toute la meillor. »
Li enfes, qui fu de biau sens,
Li dist : « Biaus taions[8], venés ens. »
Li preudon s'en torne avoec lui,
Tos corouciés et plains d'anui.
L'enfes la couverture trueve,

quoi est de tous les genres et s'accorde avec les substantifs masculins ou féminins, comme le *cui* du latin. Dans le français classique il est neutre ; mais par un reste de l'ancienne habitude il s'accorde, dans certaines locutions, avec un substantif féminin, par exemple : une chose *à quoi* j'avais pensé.

1. *Cil*, le fils du « preudhom ». — *S'en*, se rapporte à *descombrer*. — *Bée*, de *beër* ou *baër*, aspire à (*badare*, bayer). — *Descombrer*, se débarrasser (*dis cumulare*. — *Cumulus* a donné *cumlus*, d'où *cumblus*, *cumbrus ;* et de là *combre*, *encombre*, *décombre*).

2. *Son fil*, à son fils ; le cas-régime permet de supprimer la préposition. Ce « fils » est le petit-fils du vieillard, du « preudhom ». — *Baut*, qu'il lui baille, qu'il lui donne. C'est le subjonctif de *baillier*.

3. *Huche*, de *huchier*, appeler (de *huccare*, qui vient de *huccus*, cri d'appel, en bas-latin, mot formé de *huc*, ici !) — *Saut*, accourt, descend ; indicatif présent de *saillir* (*salire*).

4. *L'enfant*. C'est ici le cas-régime, au lieu du cas-sujet *li enfes*. La règle, observée plus haut, est ici violée, à cause de la rime : c'est une licence poétique que nous avons déjà remarquée et dont on peut citer de nombreux exemples dans ce fabliau du treizième siècle, comme en général, chez tous les poètes.

5. *Mon père*, à mon père. Le cas-régime est indiqué par l'emploi de *mon* et par l'absence de l'*s* final. Le cas-sujet serait *mes peres*.

6. *Morel*, noir (*Maurus*, Maure ; d'où *Maurellus*, Morel, Moreau).

7. *Chapulere* ou *capulaire*, vêtement qui couvre les épaules (*scapulus*, épaule, *scapularis*, scapulaire).

8. *Taïons*, aïeul, grand-père ; c'est le vocatif singulier, qui est semblable au cas-sujet. — *Ens*, dedans, à l'intérieur (*intus*).

La meillor prist[1] et la plus nueve,
Et la plus grant et la plus lee.
Si l'a par le mi leu[2] doublee,
Si[3] le parti a son coutel,
Au miex qu'il pot et au plus bel :
Son taion[4] bailla la moitié.
— « Biaus fis, » fet il, « que ferai gié[5] ?
Por qoi le[6] m'as tu recopee ?
Ton pere le m'avoit donee :
Or as tu fet grant cruauté,
Que[7] ton pere avoit commandé
Que je l'ëusse toute entiere.
Je m'en irai a lui arriere[8]. »
— « Alés, » fet il[9], « ou vous voudrés,
Que ja par moi plus n'en avrés. »
Li preudon issi[10] de l'estable.
« Fis, » fet il, « trestout torne a fable
Quanques tu commandas et fis.
Que ne chastoies[11] tu ton fis,
Qu'il[12] ne te doute ne ne crient ?
Ne vois tu donques qu'il retient
La moitié de la couverture ? »
— « Va, diex te doinst[13] male aventure, »
Dist li peres[14], « baille li toute. »

1. *Prist.* C'est le parfait. — *Grant.* Voir la règle, déjà citée souvent, *Origines de la langue*, page 121. — *Lée,* large (*latam*).
2. *Mi leu*, milieu (*medium locum*).
3. *Si*, ainsi. — *Le* se rapporte à *mi leu.* — *Parti :* c'est le parfait de *partir :* partagea, coupa (*partire*). — *A*, avec. — *Pot*, parfait de *podeir* ou *pooir* (*potuit*)
4. *Son taïon*, à son grand-père ; cas-régime (le cas-sujet est *ses taïons*). Même observation que plus haut, page 116, note 5.
5. *Gié*, ge ou je. Voyez page 113, note 4. — *Fet il* a pour sujet *li taions.*
6. *Le* pour *la.*
7. *Que*, puisque (*quod*).
8. *Arrière ;* c'est-à-dire, je retournerai vers lui.
9. *Fet il* a pour sujet *li enfes.* — *Que*, puisque, car.
10. *Issi*, sortit (*exiit*). — *Trestout*, absolument tout (de *trans totum*). — *Fable*, mensonge, moquerie. — *Quanques*, autant que (*quantum quod*). Voyez page 23, note 2.
11. *Chastoies ;* indicatif présent de *chastoier* ou *chastïer* ou *castïer*, réprimander, corriger (*castigare*). — *Fis*, pour *fil.* Voyez page 116, note 4.
12. *Qu'il*, de ce qu'il (*quod ille*, etc.). — *Doute*, redoute. — *Crient.* Voyez page 113, note 5.
13. *Doinst*, donne. Subjonctif présent de *doner.*
14. *Li peres*, le père de l'enfant, le fils du vieillard. — *Li*, à lui (*illi*).

— « Non ferai, » dist l'enfes, « sens doute[1] :
De qoi seriiés vous paiié[2] ?
Je vous en estui[3] la moitié,
Que[4] ja de moi n'en avrés plus ;
Si j'en puis venir au desus[5],
Je vous partirai[6] autressi
Comme vous avés lui parti.
Si comme[7] il vous dona l'avoir,
Tout ausi le vueil je avoir,
Que jà de moi n'en porterés[8]
Fors que tant com vous li donrés.
Se[9] le lessiés morir chetif,
Si ferai je vous, se je vif. »
Li peres l'ot, parfont[10] souspire,
Il se repensse[11] et se remire ;
Aus paroles que l'enfes dist,
Li peres grant exemple prist.
Vers son pere torna sa chiere[12] :
« Peres, » fet il, « tornés arriere.
C'estoit enemis[13] et pechié
Qui me cuide[14] avoir aguetié :
Mes se dieu plest, ce ne puest estre.

1. *Sens doute*, sans hésitation, certainement.
2. *Paiié*, satisfait, contenté. Avec quoi satisferai-je un jour à pareille demande venant de vous ? *Paiier* vient de *pacare*, satisfaire, calmer, qui en bas-latin signifiait aussi *payer*.
3. *Estui*, indicatif présent de *estuier*, conserver.
4. *Que*, parce que, car.
5. *Venir au desus*, en être le maître (un jour).
6. *Partirai*, partagerai. — *Autressi* ou *altresi*, aussi (*alterius-sic*).
7. *Si comme*, ainsi comme, ainsi que.
8. *Porterés*, obtiendrez. — *Fors que*, excepté.
9. *Se*, si. — *Si*, ainsi. — *Vif*, première personne singulier de l'indicatif présent de *vivre* (*vivo*).
10. *Parfont*, profondément. Adjectif employé comme adverbe.
11. *Se repensse*, pense en soi-même. — *Se remire*, se contemple, s'observe, descend en soi-même (*re mirare*, même origine que *mirer*, se *mirer*).
12. *Chiere*, visage (bas-latin *caram*). De là, l'expression : *faire bonne chère*, faire bonne mine ; *chère lie*, figure joyeuse (*caram lætam*).
13. *Enemis*, l'ennemi, le diable. On disait aussi, dans le même sens, *aversiers* (*adversarius*).
14. *Cuide*, croit, pense. Voyez page 34, note 9. — *Aguetié*, pris dans un piège. Le verbe *aguetier* ou *aguaiter*, tendre un piège, une embûche, vient de *guetier*, *guaitier* (en haut-allemand *whatan*, guetter) ; d'où l'on a fait guet, gaite, guetteur, aguets, etc.

Or vous fas je seignor et mestre
De mon ostel a tos jors mes[1].
Se ma fame ne veut la pes,
S'ele ne vous veut consentir[2],
Aillors vous ferai bien servir :
Si vous ferai bien aaisier[3]
De coute pointe et d'oreillier.
Et si[4] vous dis par saint Martin,
Je ne beverai mes de vin,
Ne ne mengerai bon morsel
Que vous n'en aiiés del plus bel ;
Et serés en chambre celee[5],
Et au bon feu de cheminee :
Si avrés robe comme moi.
Vous me fustes de bone foi,
Par qoi sui riches à pooir[6],
Biaus dous pere, de vostre avoir. »
  Seignor[7], ci[8] a bone monstrance
Et aperte senefïance,
Qu'ainsi geta li fis le pere
Du mauvés penssé ou il ere[9].
Bien s'i doivent tuit[10] cil mirer
Qui ont enfans a marïer.
Ne fetes mie en tel maniere
Ne ne vous metés mie arriere[11]
De ce dont vous estes avant.

1. *A tos jors mes*, à toujours désormais, *ad totos dies magis*.
2. *Consentir*. On disait, et l'on a dit longtemps, *consentir quelqu'un*, pour « s'accorder avec quelqu'un. »
3. *Aaisier*, pourvoir, mettre à l'aise. — *Coute pointe*. Voyez page 129, note 5.
4. *Si*, particule explétive et affirmative. — *Beverai*, futur de *boivre ;* le parfait est *bui*, *but ;* le participe *bëu*, *bëut*. — *Mes*, jamais plus.
5. *Celée*, bien fermée, secrète.
6. *A pooir*, avec pouvoir, avec puissance, grandement. Locution fréquente.
7. *Seignor*, cas-sujet du pluriel. Voyez *Origines de la langue*, page 107. — L'auteur s'adresse aux lecteurs.
8. *Ci a*, il y a ici (*ecce-ibi habet*).
9. *Ere*, était (*erat*).
10. *Tuit*, tous (*toti*). — *Cil*, ceux-là. — *Mirer*, regarder (comme dans un miroir).
11. *Ne*, ni (*nec*). La forme primitive était *ned*. — *Ne*, ne (en latin *non*). Primitivement *nen*.

Ne donés tant a vostre enfant
Que vous n'i puissiés recouvrer[1].
L'en[2] ne se doit mie fïer,
Que[3] li enfant sont sens pitié.
Des peres sont tost anuiié,
Puis[4] qu'ils ne se pueent aidier[5];
Et qui vient en autrui dangier[6],
Molt vit au siecle a grant anui,
Cil[7] qui vit en dangier d'autrui
Et qui[8] du sien[9] meïsmement
A autrui[10] livroison s'atent :
Bien vous en devés chastoiier[11].
Icest[12] exemple fist Bernier[13]
Qui la matere[14] enseigne a fere :
Si[15] en fist ce qu'il en sot fere.

1. *Recouvrer*, réclamer, revendiquer, reprendre.
2. *L'en*, forme adoucie pour *l'on*, primitivement *l'hom*.
3. *Que*, parce que, car. — *Sens pitié*. C'est le mot de La Fontaine : *cet âge est sans pitié* (*Fables*, IX, 2).
4. *Puis*, une fois que, depuis que (*post quam*). — *Il*, les pères (*illi*). — *Pueent*, troisième personne pluriel du présent de l'indicatif de *pootr*, pouvoir. On dit aussi *podent*, *poient*, *puyent*, *poënt* (*potent*, bas-latin).
5. *Aidier*, s'aider eux-mêmes, se suffire.
6. *Dangier*, au pouvoir d'autrui, dans la dépendance d'autrui (*dominium*). Voyez page 54, note 10.
7. *Cil qui vit*, etc. Le sens général est celui-ci : Il y a deux sortes de gens qui ont grand ennui dans la vie de ce monde : ceux qui vivent sous la dépendance d'un autre, et ceux-là, aussi, pareillement qui, ayant abandonné leur bien, attendent d'un autre qu'il leur en donne une partie.
8. *Et qui*, etc. Sous-entendez : *cil ;* et celui-là aussi qui.
9. *Du sien*, de son bien. — *Meïsmement*, également, pareillement (*metipsissimum*).
10. *A autrui*, etc. S'attend, est réduit à attendre qu'un autre lui fasse don du bien qu'il lui a abandonné. — *Livroison*, don (du latin *liberationem*).
11. *Chastoïer*, corriger.
12. *Icest*, cet ; cas-régime de *icist* (*ecce istum*).
13. *Berniers*, Bernier, nom du trouvère, auteur de ce fabliau.
14. *Qui la matère*, etc., qui enseigne comment on doit traiter ces sujets, qui est maître en l'art de composer et d'écrire.
15. *Si*, ainsi. — *Sot*, parfait de *saveir* ou *savoir*.

Le Roman de la Rose, deuxième partie

Par Jean de Meung.

DESCRIPTION DE L'AGE D'OR. — IMITATION DES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE[1].

Jadis[2] au tens nos prumiers peres
Et de nos prumeraines[3] meres,
Si com la letre[4] le tesmoigne,
Par cui nous savons la besoigne,
Furent amours loiaus[5] et fines,
Sanz couvoitise et sanz rapines.
Li siecles ert[6] moult precïeus,
N'erent pas si delicïeus
Ne de robes ne de vïandes.
Il cueilloient el bois les glandes[7]
Pour pain, pour char et pour poissons
Et cerchoient[8] par ces buissons,

1. Francisque Michel, édition de 1864, page 277, vers 9106. — Bartsch, *Chrestomatie*, page 384. — Comparez Ovide, *Métamorphoses*, livre Ier, v. 88.
2. *Jadis*, du latin *jam*, déjà, et *dies*, jour. — *Prumiers* (*primarios*), comme *primiers* ou premiers. Variantes de prononciation. L'*s* final indique le cas-régime du pluriel et permet de supprimer la préposition *de*. Le cas-sujet pluriel n'aurait pas d'*s*.
3. *Prumeraines*, féminin de *premerain*, *prumerain* ou *primerain* (*primairanas*, bas-latin).
4. *La letre*, l'écrit, le livre. — *Cui*, forme du cas-régime de *qui*. — *Besoigne*, la chose, l'histoire de ce qui se faisait. Ce mot est d'origine inconnue.
5. *Loiaus*. Cet adjectif est de ceux qui, dans l'ancien français, n'ont qu'une forme pour les deux genres (*legales*). — *Fines*, pures, fidèles (du latin *finitus*, parfait, affiné, pur). On sait qu'*amour* est toujours au féminin dans l'ancien français.
6. *Ert*, était (*erat*). — *Precïeus*, qui a du prix, de la valeur. — *N'erent pas*, les hommes (du siècle, du monde d'alors) n'étaient pas (*erant*). — *Delicïeus*, délicats (sens du latin *deliciæ*). — *Vïandes*, vivres, nourriture (*vivanda*, formé de *vivenda*, tout ce qui est nécessaire pour vivre). — *Robes*, vêtements, du bas-latin *rauba*, formé de l'allemand *rauben*, piller. *Rauba* a signifié d'abord *dépouilles*, fruit du *pillage*, puis vêtement.
7. *Glandes*, les glands (*glandes*). Dans l'ancien français, ce mot était féminin.
8. *Cerchoient*, du bas-latin *circare*, errer çà et là (*circum*).

Par plains, par vaus, et par montaignes,
Pommes, poires, noiz et chastaignes,
Boutons[1] et meures et pruneles,
Franboises, freses et ceneles[2],
Feves et pois et tes[3] chosetes,
Tous fruiz, racines et herbetes,
Et des espiz de blé frostoient[4],
Et des roisins es[5] bois grapoient
Sanz metre en pressoir ne en esnes[6].
Li miel[7] decoroient des chesnes,
Dont abondanment se vivoient,
Et de l'eave[8] simple beuvoient
Senz querre pigment[9] ne claré,
N'onques ne burent vin paré[10].
N'ert point la terre lors aree[11],
Mais, si com[12] diex l'avoit paree,
Par soi meïsmes[13] aportoit
Ce dont chascuns[14] se confortoit.
Ne queroient saumons ne luz[15],
Ainz vestoient les cuirs veluz[16]

1. *Boutons*, bourgeons, fruits sauvages (de l'églantier et des ronces, *rubos*). — *Meures* ou *mores*, mûres. Ce mot vient du latin *mora*, forme féminine de *morum*, qui a le même sens. *Bouton* vient du verbe *bouter*, pousser (ce qui pousse à l'extrémité des branches).
2. *Ceneles*, cenelles, fruits de l'aubépine, espèces de nèfles.
3. *Tes* ou *tex*, telles (*tales*).
4. *Frostoient*, frottaient (pour en faire sortir le grain). Du latin *frictiare*, fréquentatif de *fricare*.
5. *Es*, forme contracte pour *en les*.
6. *Esnes*, cuves.
7. *Li miel*. Cas-sujet du pluriel (*mella*). — *Decoroient*, découlaient. Imparfait de *decorre* ou *decurre* (*decurrere*). Dans ce verbe et dans le simple *corre*, les deux *rr* n'existent guère qu'à l'infinitif et au futur.
8. *Eave*, eau. *Aqua* a donné successivement *aigue*, *ave*, *eave*, *eve* et enfin *eaue*, *eau*.
9. *Pigment* ou *piment* (*pigmentum*), épices. Au moyen âge on buvait d'un vin mêlé d'épices, qu'on appelait *hydromel*. — *Claret* ou *clairet*, sorte de liqueur faite de vin et d'aromates.
10. *Paré*, fermenté; mot à mot: préparé, travaillé (La Curne de Sainte-Palaye, tome VIII, page 86). C'est le participe passé de *parer*, préparer (*parare*).
11. *Arée*, cultivée, labourée; participe de *arer* (*arare*).
12. *Si com*, ainsi que (*sic quomodo*).
13. *Meïsmes*. Sur l'origine de ce mot, Voyez page 11, note 9.
14. *Chascuns* ou *cascuns*, du latin *quisque unus*.
15. *Luz*, brochets. — *Ains*, mais, plutôt, de préférence.
16. *Veluz* (*villutos*, de *villus*, poil).

Et faisoient robes de lainnes,
Sanz taindre en herbes ne en grainnes,
Si com il[1] venoient des bestes.
Couvertes erent de genestes[2],
Et de fueilles et de ramiaus
Leur bordetes et leur hamiaus,
Et faisoient en terre fosses.
Es[3] roches et es tiges grosses
Des chesnes crués se reboutoient,
Quant la tempeste redoutoient.
De[4] quel que tempeste aparant[5],
La s'en fuioient a garant[6].
Et quant dormir par nuit voloient,
En leu de coustes[7] aportoient
En leur casiaus[8] monciaus de gerbes,
De fueilles, de mousses ou d'erbes.
Et quant li airs ert apaisiez.
Et li tans douz et aaisiez[9],
Et li venz douz et delitable,
Si comme en primtens pardurable,
Que[10] cil oisel chascun matin
S'estudient, en leur latin,
A l'aube du jour saluër,
Qui tout leur fait leur cuers muër,

1. *Il*, cas-sujet pluriel (*illi*). Le pronom est au masculin parce qu'il se rapporte aux substantifs précédents, qui sont de différents genres.
2. *Genestes*, genêts. — Rattachez *couvertes* à *bordetes*, « petites maisons, fermes, métairies, » (haut-allemand, *bord*, planche) ; c'est ce qu'on appelle, encore aujourd'hui, dans certaines contrées de l'ouest, des « borderies. »
3. *Es*, dans les. — *Crués*, creux. — *Se reboutoient*, se cachaient (*bouter*, pousser).
4. *De*, contre. Cette préposition a quelquefois ce sens : *que nus aidiez de Rollant le barun !* (*chanson de Roland*, vers 6231, où *de* signifie *contre* Roland).
5. *Aparant*, participe présent de *aparoir*, apparaissant.
6. *A garant*, pour y trouver un abri. Voyez page 22, note 7.
7. *Leu*, *coustes*. Voyez pages 114 et 117, notes 2.
8. *Casiaus*, cas-régime pluriel de *casel* ou *casiaus :* cases, chaumières, huttes. *Leur* est indéclinable et ne prend pas l'*s*, comme venant de *illorum*. Voyez page 14, note 1. — *Monciaux*, cas-régime pluriel de *moncel* ou *monciaux* (*monticellum*).
9. *Aaisié*, participe passé de *aaisier :* joyeux, gai.
10. *Que*, lorsque (*cum*). — *Cil*, cas-sujet pluriel de l'adjectif démonstratif *cil*, *cele* (*ecce ille*, *ecce illa*).

Zephirus et Flora sa fame,
Qui des fleurs est deesse et dame[1],
(Cil dui font les floretes naistre,
Fleurs ne connoissent autre maistre,
Car par tout le monde semant,
Les vont cil et cele ensemant[2]
Et les forment et les coulorent
Des colours dont[3] les flors honnorent
Puceles et vallez[4] proisiez,
De biaus chapelez[5] renvoisiez[6]),
Des floretes[7] leur estendoient
Les coutes pointes, qui rendoient
Tel resplendeur par ces herbages,
Par ces prez et par ces ramages[8],
Qu'il vous fust[9] avis que la terre
Vousist[10] enprendre estrif[11] ou guerre
Au ciel d'estre miex estelee[12] :
Tant ert par ses fleurs revelee[13].
Cil[14] arbre vert par ces gaudines,

1. *Dame, domina*. — *Cil dui*, ces deux divinités.
2. *Les*, régime de *semant* (les fleurs). — *Cil* et *cele*, lui et elle. — *Ensemant*, adverbe : de même, pareillement (*ipsa mente*).
3. *Dont*, par lesquelles, au moyen de quoi (*de unde*). — *Honnorent*, décorent, font briller. *Flors* est le sujet de *honnorent* qui a pour régimes *puceles* et *vallez*.
4. *Vallez*, jeunes hommes. Voyez page 61, note 12. — *Proisiez*, estimés, de haut-rang, participe passé de *proisier* ou *prisier*.
5. *Chapelez*, petites couronnes (de *cappa*, chape, coiffure de tête : d'où *chapel*, chapeau et *chapelet*, petit chapeau).
6. *Renvoisiez*, égayés, rendus tout joyeux. Participe passé de *renvoisier*. Ce mot se rapporte à *puceles et vallez*, et a pour régime indirect *de biaus chapelez*.
7. *Des floretes*. La proposition principale, suspendue par la longue incidente (*cil dui*, etc., — *renvoisiez*), reprend ici. Rattachez *floretes à coutes pointes*, régime direct de *estendoient ;* ce verbe a pour sujet *Zephirus et Flora*. — Sur *coutes pointes*, Voyez page 114, note 2.
8. *Ramages*, feuillages (*ramaticum*, dérivé de *ramus*).
9. *Fust ;* imparfait du subjonctif. — *Avis* ou *advis*, croyance, opinion (primitivement *a vis*, *ad vis*, *ad visum*, ce qui est conforme à la vue ou au juger). De là, le verbe *aviser* ou *adviser*.
10. *Vousist*, voulût. Imparfait du subjonctif de *voloir*. — *Enprendre*, entreprendre (*inprehendere*). De là, le substantif *enprise* ou *emprise*, entreprise, formé du participe passé féminin (*inprehensa*).
11. *Estrif*, querelle, combat, rivalité.
12. *Revelée*, réjouie, orgueilleuse (*revel*, joie).
13. *Cil arbre*, ces beaux arbres (*ecce illæ arbores*). Cas-sujet pluriel. Voyez la règle, *Origines de la langue*, page 107.
14. *Gaudines*, taillis (de l'allemand *wald*, forêts).

Leur paveillons et lor cortines[1],
De leur rains[2] sor aus[3] estendoient,
Qui dou soleill les desfendoient.
La demenoient leur karoles[4],
Leur geus et leur oiseuses moles,
Les simples genz asseürees[5],
De toutes cures[6] escurees,
Fors de mener jolivetez
Par fines[7] amïabletez[8].
N'encor n'avoit fait roi ne prince
Mesfait[9], qui l'autrui[10] tolt[11] et pince.
Trestuit[12] paraill estre soloient,
Ne riens[13] propre avoir ne voloient.
Bien savoient ceste parole
Qui n'est mençongiere ne fole,
C'onques amours et seignorie[14]
Ne s'entrefirent compaingnie,

1. *Cortines*, rideaux, tapisseries (*cortinas*). — *Paveillons*, pavillons (*papiliones*, tentes).
2. *De leur rains*, au moyen de leurs rameaux; on dit aussi *raims* (*ramos*). — Remarquez l'absence d'*s* à *leur*, dans tous ces vers, avec des substantifs au pluriel. Voyez page 14, note 1.
3. *Aux*, eux; cas-régime pluriel du pronom personnel *il*. — *Estendoient*. Ce verbe a pour régime leur *paveillons et lor cortines*.
4. *Karoles* ou *quarolles*, danses. — *Oiseuses*, substantif féminin : *délassements*. Au singulier, *oiseuse* signifie oisiveté. Ce dernier mot dérive d'un radical *oise* (*otium*), lequel a donné *oisif* et *oisiveté*. *Oiseuse* vient de l'adjectif latin *otiosa*.
5. *Les simples gens* est le sujet de *demenoient*. Il y a une inversion, une sorte de latinisme dans la construction. — *Asseürees*, vivant en sécurité. C'est le participe passé d'*asseürer*, rassurer (*assecurare*).
6. *Cures*, soucis (*curas*). — *Delivrées*, affranchies. — *Fors*, excepté. — *Jolivetez*, gaietés, joies, plaisirs. Voyez page 93, note 2.
7. *Fines*. Voyez page 121, note 5.
8. *Amïabletez*, amitiés.
9. *Mesfait*, le crime, le vol (personnifié ici en quelque sorte). C'est le sujet du verbe *fait* dont *roi et prince* sont le régime.
10. *L'autrui*, ce qui appartient à *autrui*, le bien d'*autrui*. Ce mot est ici substantif. Malherbe l'a encore employé en ce sens : « *Le monstre infâme d'envie A qui rien de l'autruy ne plaise.* » Sur quoi on lit ce commentaire de Vaugelas et de Ménage : « Le mot *autruy* se met quelquefois avec l'article défini, et alors il signifie le bien et non pas la personne; mais cette façon de parler est du vieux temps. » (La Curne de Sainte-Palaye, t. II, 327).
11. *Tolt*, enlève. Indicatif présent de *toldre* (*tollere*). — *Pince*, saisit.
12. *Trestuit*, absolument tous (*trans toti*). — *Paraill*, égaux (*pariculus*). — *Soloient*, imparfait de l'indicatif de *soloir* ou *soleir* (*solere*).
13. *Ne*, ni. — *Riens*, chose. Voyez page 44, note 3.
14. *Seignorie*, domination.

Ne ne[1] demorerent ensamble :
Cil qui maistrie[2], les dessemble[3].

Le Roman du Renard

SI COMME[4] RENART FIST PESCHIER A YSENGRIN LES ANGUILLES[5]

Ce fu un poi[6] devant Noël,
Que l'en metoit bacons[7] en sel,
Li ciex[8] fu clers et estelez,
Et li vivier fu si gelez,
Ou Ysengrin[9] devoit peschier,
Qu'on pooit par desus treschier[10];
Fors tant[11] c'un pertuis i avoit,
Qui des vilains faiz i estoit,
Ou il menoient lor atoivre[12]

1. *Ne ne*, ni ne. L'un vient de *nec* et l'autre de *nen*, forme adoucie de *non*.
2. *Maistrie*, domine, est le maitre; indicatif présent de *maistrïer* ou *maistroier*.
3. *Dessemble*, sépare. — La Fontaine :

> Notre ennemi, c'est notre maître;
> Je vous le dis en bon françois.
> (*Fables*, VI, 8.)

4. *Le Roman du Renard*, publié par Méon (1826), tome Ier, vers 749-1266. — Bartsch, *Chrestomathie*, page 214.
5. *Si*, comme : « ainsi comme » (*sic quomodo*); c'est-à-dire : on va raconter comment (*si comme*) Renard, etc.
6. *Un poi*, un peu (*paucum*). — *Que*, temps où, à l'époque où (*cum*). — *L'en* pour *l'on*. Voyez page 120, note 2.
7. *Bacons*, jambons, lard, et, en général, chair de porc salée. En haut-allemand *bacho*, en allemand moderne, *back* signifient *dos*, échine.
8. *Ciex*, ciel (du latin archaïque et populaire *cælus*). Autres formes : *cels*, *chiels*, *chieux*, *cieulx*, *ciel*. — *Vivier* (du latin *vivarium*), vivier, pièce d'eau courante où l'on nourrit du poisson.
9. *Ysengrin*, surnom du Loup dans ce poème; le nom de l'animal est *leu*, *lous*, *lus*, *lox* (*lupus*). Dans les poésies latines du douzième siècle qui ont précédé la composition du Roman, le personnage qui joue le rôle du loup est appelé *Isengrinus*. Un chroniqueur nous apprend que c'était là un surnom, un sobriquet que les populations du nord de la France donnaient depuis longtemps au loup. Voy. notre *Histoire littéraire du moyen âge*, t. II, page 44-50.
10. *Treschier*, danser, sauter.
11. *Fors tant c'un*, excepté seulement qu'un (*foris tantum quod*); *c'un* équivaut à *qu'un*. — *Pertuis*, trou, ouverture. — *Des*, par les. — *Faiz*, fait (*factus*); c'est l'*s* du cas-sujet.
12. *Atoivre*, bétail, attelage ou équipage (de chevaux et de bêtes de somme). — *Juër* ou *juetr*, jouer, s'ébattre (*jocare*).

Chascune nuit juër et boivre :
Un seel[1] i estoit laissiez.
La vint Renarz[2] toz[3] eslaissiez,
Et son compere apela.
« Sire », fait il, « traiiez[4] vos ça :
Ci[5] est la plenté des poissons
Et li engins[6] ou[7] nos peschons
Les anguiles et les barbiaus
Et autres poissons bons et biaus. »
Dist Ysengrins : « sire Renart,
Or[8] le prenez de l'une part,
Sel me laciez bien a la qeue. »
Renarz le prent et si li neue[9]
Entor la qeue au miex qu'il puet.
« Frere », fait il, « or vos estuet[10]
Moult sagement a maintenir
Por les poissons avant venir. »
Lors s'est en un buisson fichiez[11] :
Si[12] mist son groing entre ses piez

1. *Scel*, seau (*sitellum*, *sitella*, vase).
2. *Renarz*. On sait que c'est là un nom d'homme (en latin *Reinhardus*, *Reginarius;* en roman, *Reginard*, *Regnard*. En allemand, *Reginhart* signifie rusé, cruel). Ce nom est appliqué au *goupil* (*vulpem*) dans ce poëme, où presque tous les animaux qui y figurent ont aussi un nom de guerre, un surnom poétique, outre leur nom commun et générique. Le vrai nom du *renard* était dans l'ancien français *goupil* ou *gorpil*. Il est à remarquer que de tous ces surnoms appliqués aux animaux par les auteurs du Roman, celui de *Renard* est le seul qui soit entré dans la langue, et qui ait remplacé le vrai nom, le nom ancien.
3. *Toz*, tout, entièrement (*totus*). — *Eslaissiez*, empressé; du verbe *eslaissier*, s'élancer. — *Compère* a signifié d'abord le parrain qui est un second père (*cum patre*); il a pris ensuite le sens plus général de *compagnon*, *associé*.
4. *Traiiez*, tirez-vous, venez. Impératif de *traire* (*trahere*). — *Ça*, par ici (*ecce hac*).
5. *Ci*, ici (*ecce ibi*). — *Plenté*, plénitude, abondance (*plenitatem*).
6. *Engins*, machine, engin à pêcher, ruse, etc. (bas-latin, *ingenium*, *ingenius*, machine de guerre). On dit aussi *engien*. De là ces expressions : *enginger*, *engigneur*, *engigneux*, *engingneusement*.
7. *Ou*, avec lequel. — Voyez La Curne de Sainte-Palaye, t. VIII, page 128.
8. *Or*, maintenant. — *Le prenez*, prenez l'engin, c'est-à-dire le seau d'un côté; *le* se rapporte à *li engins* exprimé plus haut. — *Sel*, forme contracte, *seel*, le seau. — *Laciez*, impératif de *lacier* ou *lascier*, lacer, attacher (*laqueare*).
9. *Neue*, indicatif présent de *noër*, nouer (*nodare*).
10. *Estuet*, il convient. Indicatif présent de *estoveir* ou *estovoir*. Voyez page 49, note 3. — *Avant venir*, s'avancer, s'approcher (*abante venire*).
11. *Fichiez*, planté, caché (*figicare*, dérivé de *figere*).
12. *Si*, et ainsi (*sic*). — *Groing*, substantif dérivé de *groignier* (*grunnire*). — *Tant que*, jusqu'à ce que. — *Il face*, ce que le loup fera. Subjonctif présent de *faire;* c'est un latinisme (*quid faciat*).

Tant que il voie que il face,
Et Ysengrins est seur la glace,
E li sëaus en la fontaine
Plains de glaçons a bone estraine[1].
L'aive[2] conmence a englacier
Et li sëaus a enlacier
Qui a la qeue fu noëz :
De glaçons fu bien serondez[3].
La qeue est en l'aive gelee
Et en la glace seelee[4].
Cil se comence a soufachier[5].
Le seel quide amont sachier ;
En mainte guise s'i essaie,
Ne set que faire, moult s'esmaie[6].
Renart[7] conmence a apeler,
Qu'ileques ne volt plus ester,
Que ja estoit l'aube crevee.
Renarz a sa teste levee,
Si le regarde et les euz ovre :
« Sire », fait il, « qar[8] laissiez ovre,
Alon nos ent, biax dos amis,
Assez avons de poissons pris. »
Et Ysengrin li escrïa :

1. *A bonne estraine*, en grande quantité, richement, en abondance. *Estraine* ou *estrene* (*strenna*) est le présent du jour de l'an (*les étrennes*) ; de là, le sens plus général de *présent*, *succès*, *abondance*, *richesse*, et les locutions *a bone estraine*, *a male estraine*.

2. *Aive*, eau. Voyez page 122, note 8. — *Enlacier*, se prendre (*in laqueare*). La plupart des verbes dans l'ancien français ont à la fois le sens actif, le sens neutre et la forme du réfléchi.

3. *Serondez*, entouré.

4. *Seelee*, scellée, soudée. *Seeler*, seeller, vient de *sigillare ;* et *seel*, sceau (à distinguer de *seel*, seau), est tiré de *sigillum*. *Sitellum* et *sigillum* ont donné deux mots semblables mais d'acception très différente : *seel*.

5. *Soufachier*, soulever. — *Quide*, pense, croit. Voyez page 34, note 9. — *Amont*, en haut (*ad montem*). — *Sachier*, tirer.

6. *S'esmaie*, s'effraie, est en émoi. Le substantif verbal est *esmai* d'où l'on a fait *émoi*. Cette expression est d'origine germanique (*ex magan*, force, perdre la force).

7. *Renart* est au cas-régime. — *Ileques*, là. — *Ester*, se tenir, rester. Voyez page 90, note 10. — *Crevée*, que l'aube avait paru. Participe passé de *crever* ou *criever*, percer, poindre (du latin *crepare*). On disait : *l'aube creve* ou *crieve*, parce qu'elle perce, pour ainsi dire, l'épaisseur de l'obscurité.

8. *Qar*, ainsi donc, or çà (*quare*). Cette particule est parfois explétive. — *Ovre* ou *oevre*, votre besogne (*opera*). — *Ent*, de là (*inde*). Voyez *Origines de la langue*, page 126.

« Renart », fait il, « trop en i a;
Tant en ai pris, ne sai que dire. »
Et Renarz conmença a rire,
Si li a dit tot en apert[1] :
« Cil qui tot covoite, tot pert. »
La nuit trespasse[2], l'aube crieve,
Li souleuz[3] par matin se lieve :
De noif[4] furent les voies blanches.
Et mesire Costant Desgranches,
Un vavassor[5] bien aaisié,
Qui sor l'estanc fu herbergié[6],
Levez estoit et sa maisniee[7]
Qui moult estoit joiant et liee.
Un cor a pris, ses chiens apele,
Si conmande a metre sa sele[8]
Et sa maisniee crie et huie.
Renarz l'oï, si torne en fuie[9]
Tant qu'en sa taisniere[10] se fiche.
Ysengrins remest[11] en la briche,
Qui moult s'esforce et sache[12] et tire :
A poi[13] la pel ne li descire.
Se[14] d'ilec se veut departir,

1. *En apert*, tout haut (*apert*, évident).
2. *Trespasse*, se passe, finit (*transpassare*, passer au delà).
3. *Souleuz*, le soleil (*soliculus*, dérivé de *sol*). Autres formes : *solauz*, *soleis*, *soleill*.
4. *Noif* ou *neif*, neige (*nivem*).
5. *Vavassor*, un fermier, un propriétaire. Sur le sens de ce mot, Voyez page 56, note 4. — *Aaisié*, garni, fourni, pourvu, à son aise. Participe passé de *aaisier*.
6. *Herbergié*, logé, qui avait sa maison là. Du haut-allemand *heriberga*, campement : de là *herberge*, puis *helberge*, et enfin *auberge*.
7. *Maisniee*, famille, maison. On dit aussi *Maisnée* (*mansionatam*). — *Joiant*, joyeuse. Sur la forme de ces adjectifs. Voyez *Origines de la langue*, page 121. — *Liee*, gaie (*lætam*).
8. *Sele*, sa selle (*sellâ*, siège). — *Huie*, de *huier*; même verbe que *huër*, crier. (Du radical *hu*, huée, mot formé par onomatopée ou par imitation du son.)
9. *Fuie*, fuite (*fugam*). *Fuite* s'est formé du participe passé féminin de *fuir*.
10. *Taisniere*, tanière. Mot formé de *taisseniere*, adoucissement de *taissoniere*, retraite du *taisson* (*blaireau*), en latin *taxus*, en allemand *thats*, dans l'ancien français *tais*.
11. *Remest*, est resté; parfait de *remanoir* où *remaindre* (*remanere*, *remansit*). — *Briche*, piège.
12. *Sache*. Voyez plus haut, page 128, note 5.
13. *A poi*, peu s'en faut que. Voyez page 48, note 7. — *Descire*, se déchire. Le verbe est au neutre. (Haut-allemand, *skërran*, déchirer.)
14. *Se*, si. — *L'estuet*, il faut. — *Partir*, se séparer (*partire*).

De sa qeue l'estuet partir.
Que[1] qu'Isengrins aloit tirant,
Estes vos un garçon corant :
Deus levriers tint en une laisse,
Voit Ysengrin, vers lui s'eslaisse[2]
Sor la glace tot engelé[3]
Atot son hasterel pelé.
Cil[4] l'esgarde et puis s'escrie :
« Ha ha, le leu, aïe, aïe ! »
Li venëor quant il l'oïrent,
Tantost de la maison saillirent
Atot les chiens par une haie.
Adonc[5] Ysengrins fort s'esmaie,
Car danz[6] Costanz venoit aprés
Sor un cheval a grant eslés,
Qui moult s'escrie a l'avaler[7] :
« Laisse, va tost, les chiens aler. »
Li braconnier[8] les chiens descoplent[9],
Et li brachet[10] au leu s'acoplent,
Et Ysengrins moult se herice.
Li vavassor les chiens entice[11]
Et amoneste durement.
Ysengrins moult bien se deffent;
As denz les mort : qu'en puet il mais[12] ?

1. *Que, que*, pendant que. — *Estes vos*, comme *es vos*, voici ou voilà (*ecce vos* ou *vobis*). Voyez page 31, note 2.
2. *S'eslaisse*, s'élance. (*Eslais* signifiait *élan* dans l'ancien français.) *Eslaisser* vient de *ex-laxare*.
3. *Engelé*, se rapporte à Isengrin. — *Atot*, avec. Voyez page 97, note 10. — *Hasterel*, nuque, cou.
4. *Cil*, celui-là, le garçon. — *Aïe*, au secours, à l'aide ! Même mot que *aïde*, *ayde*, *aiudha* ; le verbe est *aidier*, *aïuer* (*adjutare*). Voyez pages 7 et 44, notes 2 et 5.
5. *Adonc*, alors (*ad tunc*).
6. *Danz* pour *doms*, le maître (*dominus*). Voyez page 35, note 10. — *Eslés*, comme *eslais*, élan, course rapide, galop.
7. *A l'avaler*, infinitif pris substantivement, à la descente, en descendant de cheval. Sur ce mot, Voyez page 90, note 5.
8. *Braconnier*, les valets de chiens ; du mot *braque*, brachet, chien de chasse (en allemand *bracke*) ; d'où *bracon*, petit braque, et *braconnier*, valet qui soigne les chiens. — Sur l'absence d'*s* final dans *braconnier* et *venëor* au cas-sujet pluriel, Voyez la règle des déclinaisons, *Origines de la langue*, pages 107 et 111.
9. *Descoplent*, découplent (*dis copulare* ; racine *copula*).
10. *S'acoplent*, s'attachent.
11. *Entice*, excite. — *Durement*, vivement, fortement (*dura mente*).
12. *Mais*, davantage (*magis*).

Assez[1] amast il miex la pais.
Danz Costanz a l'espee traite
Et por grant cop ferir s'afaite[2].
A pié descendi en la place
Et vint au leu devers la glace :
Par deriere l'a assailli,
Ferir le cuida, si failli[3],
Li cous li cola en travers
E danz Costanz chaï[4] envers
Si[5] que li hateriaus li saine.
Il se relieve a grant paine,
Par grant aïr[6] le va requerre.
Ore[7] orrez ja moult fiere guerre :
Ferir le cuida en la teste,
Mais d'autre part li cous s'arreste,
Vers la qeue descent l'espee,
Tot res a res[8] li a coupee
Pres de l'anel[9], n'a pas failli.
E Ysengrins qui a senti
Saut[10] en travers et si s'en torne.
Trestoz[11] les chiens mordent a orne,
Qui sovent le tienent as naches[12].

1. *Assez*, beaucoup (*ad satis*).
2. *S'afaite*, se prépare ; indicatif présent de *afaitier* (du bas-latin *affactare*, pour *affectare*).
3. *Si*, cependant. — *Li cous*, le coup (bas-latin *colpus*). Autres formes : *colp*, *cop*, *cols*, *cos ;* variantes de prononciation. — *Li*, à lui. — *Cola*, coula, glissa (de *colare*, proprement *filtrer*).
4. *Chaï*, parfait de l'indicatif de *cadeir* ou *chaoir* (*cadere*). — *Envers*, sur le dos (*inversus*).
5. *Si que*, si bien que (*sic quod*). — *Li hateriaus*, le cou. Il s'agit ici du cou de dom Costant ; plus haut, il s'agissait du cou ou de la nuque du loup. — *Saine*, saigne ; du verbe *sainier* (en latin *sanguinare*). *Sanguis* a donné *sancs*, *sans*, *sang*.
6. *Aïr*, colère. — *Le*, le loup. — *Requerre*, chercher, attaquer de nouveau (*re quærere*).
7. *Ore*, à cette heure (*hora*). — *Orrez*, futur de *oïr* (*audire*).
8. *Res a res*, au ras, au niveau de. Ce mot est le participe passé de *rere*, raser. De là l'expression *au res de*, *res a res de* qui est fréquente dans les récits et les descriptions.
9. *Anel*, anneau (de la colonne vertébrale).
10. *Saut* ou *salt*, troisième personne de l'indicatif présent de *saillir*.
11. *Trestoz*, absolument tous (*trans totus*). — *A orne*, ensemble. Le mot *orne* signifie ordinairement « intrigue, manœuvre. » (La Curne de Sainte-Palaye, t. VIII, 117.)
12. *Naches*, jambes, fesses.

Mais la qeue remest[1] en gages :
Dont moult li poise et moult li grieve,
A poi[2] que li cuers ne li crieve.
Ne pot plus faire, torne en fuie
Et tant qu'a[3] un tertre s'apuie :
Li chien le vont sovent mordant,
Et il se va moult desfendant.
Quant[4] il furent el tertre amont,
Li chien sont las, recrëu[5] sont,
Et Ysengrins point ne s'atarge[6],
Fuiant s'en va, si[7] se regarde,
Droit vers le bos[8] grant alëure[9].
Atant[10] s'en va et dist et jure
Que de Renart se vengera
El premier leu qu'il le verra.

Traduction

Ce fut un peu avant Noël, au temps où l'on mettait les jambons dans le sel ; le ciel était clair et plein d'étoiles ; le vivier où Isengrin devait pêcher était si gelé qu'on pouvait danser par dessus ; sauf toutefois, qu'il y avait un trou, fait par les vilains, où, chaque nuit, ils menaient boire leur bétail. Un seau y était resté. Là vint Renard tout gaillard et il appela son compère. « Sire, dit-il, venez par ici ; ici est pleine foison de poissons, avec engins pour pêcher les anguilles et les barbeaux et autres

1. *Remest*, parfait de l'indicatif de *remanoir* ou *remaindre*. — *Grieve*, indicatif présent de *grever* ou *greveir*, peiner, fâcher, être désagréable (*gravare*).
2. *A poi que*, etc. Locution fréquente. Voyez page 48, n. 7. — *Li cuers*. *Li* est ici l'article masculin au cas-sujet. — *Li crieve; li* est le cas-régime singulier du pronom personnel *il* (*illi*, à lui).
3. *Tant que*, tellement que, jusqu'à ce que (*tantum quod*).
4. *Qant* pour *quant*, lorsque (*quando*). — *El*, en le. — *Amont*, en haut, en montant (*ad montem*).
5. *Recreu*, recrus, excédés de fatigue ; participe passé, au cas-sujet pluriel, du verbe *recreire* ou *recroire*, s'avouer vaincu, se rendre, se rebuter, être épuisé de fatigue (du latin *se recredere*), se confier au vainqueur, se mettre à sa merci.
6. *S'atarge*, ne s'attarde point. Indicatif présent de *atargier*.
7. *Si*, et cependant (tout en fuyant, etc.). — *Se regarde*, regarde derrière soi (*re guarde* ou *esguarde*, observe en arrière).
8. *Bos*, bois (du bas-latin *boscum* ou *buscum;* de là, *boschel* ou *bosquetel*, *boscage*, petit bois).
9. *Alëure*, pas, train.
10. *Atant*, alors (*ad tantum*). — *Leu*, lieu (*locum*).

poissons bons et beaux. » — Isengrin dit : « Sire Renard, mettez-vous de ce côté, et attachez-moi bien le seau à la queue. » Renard prend le seau et l'attache autour de la queue, du mieux qu'il peut. « Frère, dit-il, maintenant il vous convient de vous tenir bien sagement, pour que les poissons s'approchent. » Puis il s'est tapi dans un buisson et a mis son museau entre ses pattes jusqu'à ce qu'il ait bien vu ce que fera le loup. Isengrin est sur la glace et le seau est dans le vivier, plein de glacons à bon usage. L'eau commence à se geler et à enlacer le seau qui était attaché à sa queue. Les glaçons l'entourent tout à fait. La queue qui était dans l'eau gelée est scellée aussi à la glace. Le loup commence alors à se soulever et pense ainsi lever le seau ; il s'y essaie en mainte façon, ne sait que faire, est tout en émoi. Il appelle Renard et lui dit qu'il ne veut plus rester à cette place, et que déjà l'aube perçait la nuit. Renard lève sa tête, regarde le loup en ouvrant de grands yeux : « Sire, lui dit-il, laissez là maintenant votre ouvrage ; allons-nous-en, cher ami ; nous avons pris assez de poissons. » Isengrin lui crie : « Renard, nous en avons trop, j'en ai tant pris que je ne puis dire combien. » Alors Renard se met à rire et lui dit à haute voix : « Celui qui convoite tout, perd tout. » — La nuit a disparu, l'aube éclate ; le soleil se lève au matin. Les chemins étaient tout blancs de neige. Lors, messire Constant Desgranges, un riche vavasseur qui habitait sur les bords de l'étang, se levait ainsi que toute sa maison qui était en grande joie et liesse. Il prend un cor, appelle ses chiens, commande qu'on selle son cheval, et convoque à grands cris tout son monde. Renard l'entend et prend la fuite ; il va se blottir dans sa tanière. Isengrin reste au piège ; il fait maint effort, tire et se démène. Peu s'en faut que sa peau ne se déchire. S'il veut partir de là, il faudra qu'il y laisse sa queue. Tandis qu'Isengrin allait tirant, voici qu'un garçon accourt ; il tient en laisse deux lévriers, aperçoit Isengrin gelé sur la place, avec sa nuque pelée ; il s'élance vers lui. Le garçon en le voyant s'écrie : « Ha ! ha ! le loup ! au secours ! » Quand les chasseurs l'entendirent, ils saillirent aussitôt de la maison avec leurs chiens en franchissant une haie. Alors Isengrin s'effraie fort, car dom Constant les suivait sur son cheval au grand galop. Il saute à terre et crie : « Tôt, tôt, laisse les chiens aller. » — Les valets découplent les chiens, et les braques s'attaquent au loup. Isengrin se hérisse de tout son poil ; le vavasseur excite les chiens et les gronde. Isengrin se défend avec courage, les mord de ses dents : que peut-il de plus ? Il aimerait bien mieux être en paix. Dom Constant a tiré son couteau et s'apprête à frapper un grand coup. Il descend à pied sur la place même et va droit au loup sur la glace. Il l'assaille par derrière, pense le frapper, mais le manque ; le coup glissa de travers, et dom Constant tombe à la renverse, si bien que la nuque lui saigne. Il se relève à grand'peine, et plein de colère va de nouveau attaquer le loup. Dès lors, vous allez ouïr une fière lutte. Constant veut le frapper à la tête ; mais le coup porte ailleurs ; la lame descend vers la queue et la coupe tout à ras, au bas du dos, sans manquer. Isengrin qui l'a senti, saute en travers et s'enfuit. Tous les chiens le mordent à tour de rôle, et souvent le saisissent aux jambes. Mais sa queue est restée en gage, ce qui le chagrine fort et le fâche. Peu s'en faut que le cœur ne lui crève. Mais il ne peut faire mieux, il fuit et va s'adosser à un tertre. Les chiens ne cessent de le mordre et il se défend vigoureusement. Quand ils furent au haut de la colline, les chiens étaient las et recrus de fatigue ; Isengrin ne s'attarde pas, il fuit toujours en regardant ses ennemis, et va au bois grand train. Tout en fuyant il dit et jure qu'il se vengera de Renard la première fois qu'il le trouvera.

VII

LA POÉSIE DIDACTIQUE

La seule énumération des œuvres morales et didactiques que l'ancien génie français a produites serait infinie. Dante a de bonne heure signalé, dans le *De vulgari eloquio* (L. I, ch. xx), notre supériorité en ce genre « doctrinal » qu'il n'hésite pas à mettre de pair avec la célébrité de notre poésie épique; mais, malgré l'autorité d'un tel connaisseur, nous préférons des compositions plus simples et d'un caractère plus original. Nous n'abuserons donc pas des *Bestiaires*, des *Volucraires* et des *Lapidaires;* nous laisserons de côté les poèmes sur la chasse, sur la géographie et l'astronomie; nous ne citerons rien non plus des sermons en vers, des prières, des paraphrases sacrées, des vies des saints et des pères, ni de ces poèmes d'enseignement connus sous le titre de Castoiements[1]. Dans cet amas d'inventions sérieuses et de descriptions diffuses où brillent l'*Image du Monde*, l'*Ordène de Chevallerie*, le *Bréviaire des nobles* et le *Miroir du mariage*, nous nous bornerons à choisir quelques vers qui se recommandent à nous par un air de naïveté fort rare dans la poésie savante et par un style net et précis qui n'est pas ordinaire aux moralistes du moyen âge. Nous ferons ces emprunts à deux femmes, dont l'une est du treizième siècle et l'autre du siècle suivant : nous voulons parler de Marie de France et de Christine de Pisan. A l'une nous empruntons ses Fables; à l'autre, les conseils qu'elle adresse à son fils.

Qu'était-ce que Marie de France? On sait qu'elle vécut en Angleterre sous le règne de Henri III, peut-être à sa cour, avec la faveur du comte Guillaume Longue-Epée, fils naturel du roi Henri II. Elle a dédié ses *lais* à Henri III, qui régna de 1216 à 1272, et ses fables au comte Guillaume qu'elle appelle « fleur de chevalerie, de sens et de courtoisie. » Un poète contemporain, Denis Pyram, auteur de *Partonopeus de Blois*, roman d'aventures, nous apprend que les poésies de Marie faisaient les délices des comtes, des barons, des chevaliers et des dames : là se borne l'histoire de cette femme célèbre. Son nom semble indiquer qu'elle était originaire de l'Ile-de-France, c'est-à-dire, du cœur même du royaume et du domaine du roi : c'était là le pays

1. *Histoire de la littérature française au moyen âge*, t. II, ch. II, page 57-86.

français par excellence, souvent désigné sous le nom de *doulce France* dans les chansons de Gestes; le dialecte qui s'y parlait et s'y écrivait, fier d'une suprématie dès lors reconnue, a donné son nom et son caractère propre à notre langue. Ainsi se justifie une conjecture qui fait naître Marie de France à Compiègne, sur la foi d'un vers de l'*Evangile des Femmes*, satire du trouvère Jehan Dupain, où elle est nommée *Marie de Compiègne*. A la fin de ses fables, elle a soin de rappeler son origine française, sans doute pour se distinguer des poètes anglo-normands, dont la plupart, nés en Angleterre, parlaient un français fort mêlé :

Au finement de cest escrit,
K'en roman ai turné et dit,
Me numerai par remembrance :
Marie ai num, *si sui de France.*
Epilogue des Fables, t. II, p. 401.

On a d'elle trois sortes d'ouvrages : quatorze *lais*, imités des anciennes poésies bretonnes ou celtiques; le *Purgatoire* de *saint Patrice*, poème de trois mille trois cent deux vers de huit syllabes, et le recueil de ses fables tiré d'une version anglaise d'Esope. Le moyen âge connaissait les fables d'Esope par des traductions latines, les fables de Phèdre par les imitations et les paraphrases d'un certain Romulus, un inconnu du neuvième siècle; il possédait le recueil d'Avianus, qui avait mis en vers latins, au cinquième siècle, le livre de Babrias. Les apologues orientaux, traduits en toute langue, enrichissaient et variaient cette classique matière. Parmi les cent trois fables dont se compose le recueil de Marie de France, il y en a soixante-cinq qui sont empruntées soit à Esope, soit au pseudo-Romulus; les autres ont été prises à ce fond commun et anonyme des sujets fabuleux de toute provenance où le moyen âge a puisé largement et qu'à son tour il a beaucoup augmenté. Mais comme on était alors aussi peu soucieux que peu capable d'étudier les sources et de discerner la diversité des origines, Marie a donné le nom d'Ysopet à toute la collection; elle l'avait traduite, nous dit-elle, d'une version anglaise faite par le roi Henri, c'est-à-dire, probablement par Henri Ier Beauclerc, qui régna de 1100 à 1135. Voici le témoignage de Marie :

Par amur[1] le cumte Willaume,
Le plus vaillant de cest royaume,
M'entremis de cest livre feire
Et de l'angleiz en roman treire.
Ysopet apeluns ce livre
Qu'il traveilla[2] et fist escrire;
De Griu en Latin le turna.
Li roi Henris qui moult l'ama
Le translata puis[3] en engleiz,
Et jeo l'ai rimé en franceiz[4].

Marie savait trois langues, le latin, le breton et l'anglais; elle a dû à ce savoir les ressources variées qui ont fécondé son talent.

Christine de Pisan, qui vécut de 1363 à 1415, parlait aussi trois langues, le latin, le français et l'italien. Elle était fille du Vénitien Thomas Pisan, astrologue et conseiller de Charles V. Elle cultiva les sciences et les lettres, la prose et la poésie, l'histoire, la morale et la philosophie; ses productions, nombreuses et variées, dénotent un esprit facile, ingénieux et verbeux, une mémoire encyclopédique, surexcitée par la verve italienne. On a d'elle une *Vie de Charles V*, qui manque de simplicité, un certain nombre d'écrits politiques, analysés par M. Thomassy[5], et des poésies qui sont presque toutes inédites[6].

1. « Par amour pour le comte Guillaume » : c'est ce qu'indique l'emploi du cas-régime, *le cumte*. (Le cas-sujet serait : *li quens*.)
2. C'est-à-dire « qu'Esope travailla et fit écrire ». Plus loin, il est dit qu'Esope le mit de latin en grec; mais le moyen âge n'en savait pas plus.
3. *Puis*, depuis (*post*).
4. *Epilogue*, t. II, page 401.
5. Thomassy, *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*.
6. Bibliothèque nationale, ms. nos 452, 603, 826.

Fables de Marie de France

PROLOGUE[1]

Cil[2] ki seivent[3] de trovëure[4],
Devreient bien mettre lur cure
Es[5] buns livres e es escriz
E es essemples e es diz
Ke li filosofe truverent
E escrirent e ramembrerent[6].
Par moralité[7] escriveient
Les buns proverbes ke il oeient[8],
Ke[9] cil amender se peuïssent
Qui lur entente i meïssent :
Si[10] firent li encïen pere.
Romulus qui fu emperere[11]
A sun fil escrit[12] e manda
E par essemple li mustra

1. *Les poésies de Marie de France*, publiées par B. de Roquefort (1820), 2 vol., pages 59-67, 171, 174. — Bartsch, *Chrestomathie*, p. 267.
2. *Cil*, ceux. Cas-sujet pluriel du pronom personnel *cil* (*ecce-ille*, *ecce-illi*). La forme est la même au cas-sujet du singulier et du pluriel masculin. — *Ki* pour *qui*.
3. *Seivent*, savent. Troisième personne pluriel de l'indicatif présent de *saveir* ou *savoir* (*sapere*). On dit aussi *sevent*.
4. *Trovëure*, art d'inventer et de composer (du verbe *trover*, *truver* ou *torver*, tiré du latin *turbare*).
5. *Es*, contraction pour *en les*.
6. *Ramembrerent*, rappelèrent à la mémoire.
7. *Moralité*, instruction, enseignement. — *Escriveient*. On retrouve et l'on reconnaît, à ces désinences, les formes du dialecte normand ou anglo-normand déjà observées précédemment. Voyez *Origines de la langue*, page 146.
8. *Oeient*, imparfait de l'indicatif de *oïr*, entendre.
9. *Ke*, afin que. — *Peuïssent*, imparfait du subjonctif de *podeir* ou *pooir*, pouvoir.
10. *Si*, ainsi (*sic*).
11. *Romulus*. Un inconnu, du neuvième siècle probablement, composa sous le nom de Romulus quatre livres de fables en prose qui ne sont en général que des paraphrases de celles de *Phèdre*. C'est ce pseudo-Romulus que l'auteur confond avec le fondateur de Rome.
12. *Escrit*, parfait de *escrire*. C'est aussi la forme du présent de l'indicatif. — *Mustra*, montra (de *monstrare*, dont la nasale est tombée). Autres formes : *mostrer*, *monstreir*, *monstrer*.



Cum[1] il se puist cuntreguetier,
K'hum[2] ne le pëust engingnier.
Yzopes escrit a sun mestre
Ki bien quenut lu[3] e sun estre,
Unes[4] fables k'il ot truvees,
De griu[5] en laitin translatees ;
Mervoille en urent li plusur
K'il mist sun sens en tel labur :
Mes n'i[6] ad fables ne folie,
U[7] il n'ad de filosofie
As esemples qui sunt aprés,
U[8] des cuntes sunt li grant fes.
A mei qui la rime[9] en deit feire
N'avenist[10] neent a retreire
Plusurs paroles que i sunt.
Meis nepurquant[11] cil m'en semunt
Ki flurs est de chevalerie
D'anseignemenz, de curteisie :
E quant teus[12] hum m'en ad requise,
Ne voil lessier[13] en nule guise

1. *Cum*, comment (*quomodo*). — *Puist*, présent du subjonctif (*possit*). — *Cuntreguetier*, se garder contre. Sur l'origine de ce mot, Voyez page 118, note 14.
2. *K'hum*, afin qu'homme, afin qu'on. — *Engingnier*, tromper. Voyez page 127. note 6.
3. *Quenut*, connut. Parfait de *conoistre* ou *connistre* (*cognoscere*). On dit aussi *conistre*, *conustre*. — *Lu*, lui-même ; cas-régime du pronom *il*. Cette incidente se rapporte non à *mestre*, mais à *Izopes*.
4. *Unes*, quelques. — *Ot*, parfait de *aveir*, *avoir* (*habuit*). — *Truvées*, composées. De cette variante de *trover* est venue la forme *treuver* qui existait encore au dix-septième siècle.
5. *Griu* ou *greu*, grec (*græcum*, dont le *c* est tombé).
6. *N'i ad*, il n'y a. — *Ad* est la troisième personne singulier du présent de l'indicatif de *avoir*. On dit aussi *at* et *a* (*habet*).
7. *U*, où. — *Il n'ad*, il n'y ait. — *As*, aux, dans les. — *Après*, ensuite (*ad pressum*).
8. *U*, dans lesquels exemples. — *Fes*, faits, exploits.
9. *La rime*, etc., qui dois, qui me propose de les mettre en rimes, en vers français.
10. *N'avenist*, il ne convenait pas. — *Neent*, nullement, en rien (du bas-latin *nec-entem*. — *Retreire* ou *retraire*, rapporter, raconter (*retrahere*). — *Que*, qui (*quæ*).
11. *Ne purquant*, cependant (*non pro quanto*). — *Cil*, celui-là. — *Semunt*, m'y engage. Indicatif présent de *semundre* ou *sumundre* (*submonere*).
12. *Teus*, tel (*talis*).
13. *Lessier que n'i*, etc., négliger d'y mettre, etc.

Que n'i mette traveil e peine.
Or ke m'en tiegne[1] pur vileine,
Mult dei fere pur sa preiere.
Ci commencerai la primiere
Des fables k'Ysopez escrit,
K'a son mestre manda e dit.

Fable du coq et de la perle

DUN COQ QUI TRUVA UNE GEME[2] SOR UN FOMEROI

Du coc racunte[3] ki munta
Sour un femièr e si[4] grata,
Selunc nature purchaceit[5]
Sa vïande[6], cum il soleit.
Une chiere jame[7] truva :
Clere[8] la vit, si l'esgarda.
« Je cuidai[9], » feit il, « purchacier
Ma vïande sor cest femier :
Or t'ai ici, jame, truvee.
Par moi ne serez remuëe.
S'uns[10] rices hum ci vus truvast,
Bien sai que d'or vus enurast[11];
Si[12] en crëust vustre clarté

1. *Tiegne*, subjonctif de *tenir*. — *Or ke m'en*, maintenant qu'on me tienne (si l'on veut) pour vilaine (d'avoir écrit ces fables).
2. *Geme*, une perle (*gemmam*). — *Fomeroi*, fumier.
3. *Racunte*, sous-entendez *Ysopez*, Esope. — *Ki*, qui.
4. *Et si*, et ainsi.
5. *Purchaceit*, imparfait de *purchacier* (*pro captiare*); poursuivait, cherchait. On dit aussi *porchacier*. L'auteur emploie les formes du dialecte normand.
6. *Viande*, nourriture, subsistance. Voyez page 121, note 6. — *Soleit*, avait coutume (*solebat*).
7. *Jame*, même mot que *geme*. Variante d'orthographe.
8. *Clere*, brillante (*claram*). — *Si l'esgarda*, et alors la considéra.
9. *Cuidai*. Voyez page 34, note 10.
10. *S'uns* pour *se uns*, si un. — *Rices*, comme riches (de l'allemand *reich*). Ce mot signifie puissant ou riche. — *Ci*, ici. — *Truvast*, imparfait du subjonctif.
11. *Enurast*, il vous rehausserait. Variante orthographique de *honorast*, *henorast*, *onurast*, *ounorast* (*honorare*).
12. *Si*, ainsi. — *Crëust*, imparfait du subjonctif de *croistre* ou *creistre* (*crescere*) : croîtrait. — *Pur*, à cause de, par l'effet de.

Pur l'or ki a mult grant biauté.
Qant[1] ma vulenté n'ai de tei,
Ja nul henor n'avras par mei. »

Moralité

Autresi[2] est de meinte gent,
Se[3] tut ne vient a lur talent,
Cume[4] dou coc e de la jame.
Vëu l'avuns d'ome et de fame :
Bien ne henor neent[5] ne prisent,
Le pis prendent[6], le mielx despisent.

Fable du loup et de l'agneau

DOU LEU ET DE L'AINGNIEL

Ce dist[7] dou leu e dou aignel,
Qui beveient[8] a un rossel[9] :
Li lox[10] a la sorse beveit,
E li aignaus aval[11] esteit.

1. *Qant*, puisque (*quando*). — *Vulenté*, volonté (*voluntatem*) : puisque je ne puis disposer de toi selon ma volonté. — *Henor*, honneur.
2. *Autresi*, de même (*alterum sic*). — *Meinte*, comme *mainte*. Ce mot parait venir soit du celtique *maint*, soit du haut-allemand *manag*.
3. *Se*, si. — *Talent*, volonté. (Du bas-latin *talentum* ou *talentus*, qui avait ce même sens).
4. *Cume*, comme (*quomodo*) ; se rattache à *autresi*.
5. *Neent*, néant.
6. *Prendent*, prennent. Indicatif présent de *prendre* (*prehendere*). On dit aussi *prendent* et *prenent*. — *Despisent*, méprisent.
7. *Ce dist*, voici ce qu'a dit Esope. — *Ce*, cela. Pronom démonstratif neutre (*ecce hoc*). *Dist*, parfait de l'indicatif de dire (*dixit*).
8. *Beveient*, imparfait de l'indicatif de *boivre* (*bibere*). Le parfait est *bui*, le futur *bevrai*, le participe passé *bëu*.
9. *Rossel*, variante de *ruissel* (*rivicellus*, diminutif de *rivus*).
10. *Li lox*, le loup. Voyez page 126, note 9. — *Sorse*, source (bas-latin *sursa* ; lequel vient de *surgere* d'où s'est formé *sourdre*, jaillir.)
11. *Aval*. Voyez page 90, note 5. — *Esteit*, se tenait ; imparfait de *ester* (*stare*). — *Aigniaus*, cas-sujet du singulier (*agnellus*). Un peu plus haut *aignel* ou *aingnel* est la forme du cas-régime (*agnellum*).

Irieement[1] parla li lus
Ki mult esteit cuntralius[2] ;
Par mautalent[3] palla[4] a lui :
« Tu m'as, » dist il, « fet grant anui[5]. »
Li aignez li ad respundu :
« Sire, eh quei ? » — « Dunc[6] ne veis tu ?
Tu m'as ci[7] ceste aigue troublee[8] :
N'en puis beivre ma saolee[9].
Autresi[10] m'en irai, ce crei.
Cum jeo ving[11], tut murant de sei. »
Li aignelez adunc respunt :
« Sire, ja bevez vus[12] amunt :
De vus me vient kankes j'ai beu. »
« Qoi, » fist li lox, « maldis[13] me tu ? »
L'aigneus respunt : « n'en ai voleir. »
Li lous li dit : « jeo sai de veir[14] ;
Ce meisme me fist tes pere
A ceste surce u[15] od lui ere,
Or[16] ad sis meis, si cum jeo crei. »

1. *Irieement* ou *ireement*, avec colère (*irata mente*). — *Lus* ou *lox*, *lupus*. Variantes de prononciation et d'orthographe. — *Leu* est le cas-régime (*lupum*).
2. *Cuntralius*, querelleur. On dit aussi *cuntrarius* (d'un adjectif en *osus* formé sur le latin *contrarius*). De même qu'on dit, dans le même sens *cuntralier* et *contrarier*.
3. *Mautalent* ou *maltalent*, mauvaise humeur (*talent*, caprice, volonté).
4. *Palla*, pour *parler*, par le changement d'*r* en *l*. Forme primitive : *paroler* (*parabolare* ; — *parabola*, parole).
5. *Anui* ou *enui*. Voyez page 48, note 5.
6. *Dunc*. C'est la réplique du loup.
7. *Ci*, synonyme de *ici* (*ecce ibi*). — *Aigue, aquam*. Voyez page 122, note 8.
8. *Tourblée*, troublé (*turbalare*). Autres formes : *trobler, trabler, torbler*.
9. *Saolee*, rassasiement, satiété. (*Saoler*, rassasier, *saoul*, soûl. — Du latin *satullus* qui a ce même sens).
10. *Autresi*, aussi, voyez page 54, note 12. — *Ce crei*, à ce que je crois, je le crois, je crois cela.
11. *Ving*, parfait de l'indicatif de *venir*. Le présent est *vieng, vienc*. — *Sei* ou *soi*, soif (*sitim*).
12. *Buvez vus*, vous buvez. — *Kankes*, comme *quanques*, autant que, tout ce que (*quantum quod*).
13. *Maldis*, maudis, injuries (*maledicis*). — *Voleir*, infinitif employé comme substantif (*volere*).
14. *De veir*, de vrai, de certain (*de vero*), vraiment. On dit dans le même sens *per veir* ou *voir* ou *ver*. — *Meïsme*. Voyez page 11, note 9. — *Tes père*, cas-sujet singulier, *tuus pater*.
15. *U*, où. — *Od*, avec. Voyez page 3, note 10. — *Ere*, j'étais (*eram*).
16. *Or*, à cette heure (*hora*). — *Ad*, il y a (*habet*). — *Sis meis*, six mois. Forme du dialecte normand (*mensis*).

« Qu'en retraiez[1], » feit il, « sor mei?
N'ere pas nez, si cum jeo cuit[2]. »
« E cei pur ce[3], » li lus a dit :
« Ja me fais tu ore[4] cuntraire
E chose ke tu ne deis faire. »
Dunc prist li lox l'engnel petit,
As denz l'estrangle, si l'ocit.

Moralité

Ci[5] funt li riche robëur,
Li vesconte e li jugëur,
De ceus k'il unt en lur justise.
Fausse aqoison[6] par cuveitise
Truevent assez pur eus cunfundre.
Suvent les funt as plaiz[7] semundre,
La char lur tolent e la pel,
Si cum li lox fist a l'aingnel.

1. *Retraiez*, 2e personne pluriel indicatif présent de *retraire* (*retrahere*), reprocher, faire rejaillir sur, tirer une accusation de. — *Feit-il*, dit l'agneau.
2. *Cuit*, je cuide, je crois. Le *t* est substitué au *d*. Indicatif présent de *cuider* (*cogitare*).
3. *Et cei pur ce*, et cela est parce que cela est (je n'ai pas de raison à donner). — *Cei*, cela. *Ce*, même sens (et cela est pour cela).
4. *Ore*, maintenant (*hora*). — *Contraire*, adjectif employé substantivement, contrariété.
5. *Ci funt*, ainsi faut, agissent comme ici. *Ci* peut être considéré comme le cas-régime de *cil* dont un synonyme au cas-sujet est *cis*. — *Riche robëur*, les puissants larrons. Sur l'étymologie de ces expressions, Voyez page 121, note 6. et sur l'application de la règle des déclinaisons, Voir *Origines de la langue*, page 107. — *Vesconte*, les vicomtes (*vice-comites*, qui supplée les comtes). — *Jugëur*, les juges (*judicatores*).
6. *Aqoison*, comme *ocoison*, prétexte (*occasionem*). — *Cuveitise* ou covoitise (bas-latin *cupiditiam*).
7. *Plaiz*, procès. Voyez page 54, note 1. — *Semondre*, citer, forcer à comparaître (*submonere*).

Les Dits moraux de Christine de Pisan

CY COMMENCENT LES NOTABLES MORAULX DE CHRISTINE DE PISAN A SON FILZ

Filz, je n'ai mie[1] grant tresor
Pour t'enrichir ; por ce tresor
Aucuns[2] enseignemens noter
Te vueil, si les vueilles noter.

Aime Dieu de toute ta force,
Crains le et du servir[3] t'efforce :
La sont, se[4] bien les a apris,
Les dix commandemens compris.

Tant t'estudïes a enquerre[5]
Que prudence puisse acquerre :
Car celle[6] est des vertus la mere
Qui chace fortune l'amere.

Tres[7] ta jeunesse pure et monde
Aprens a congnoistre le monde,
Si[8] que te puisses par[9] aprendre
Garder en tous cas de mesprendre[10].

En quelque part que soyes mis
Par fortune ou[11] tu es soubzmis,

1. *Mie.* Voyez page 94, note 6. *Por ce*, à cause de cela. — *Tres or*, désormais (*trans horam*).
2. *Aucuns*, quelques. Voyez page 114, note 12. — *Si*, ainsi.
3. *Du servir*, au sujet de son service. Infinitif employé comme substantif.
4. *Se*, si.
5. *Enquerre*, enquérir, chercher, observer (*inquirere*).
6. *Celle*, celle-là, cas-sujet féminin de *cil* (*ecce-illa*).
7. *Tres*, depuis.
8. *Si que*, de façon que (*sic quod*). — *Te* est le régime de *garder*.
9. *Par*. Cette préposition jointe aux verbes leur communique la force du superlatif. Voyez page 9, note 3.
10. *Mesprendre*, errer, commettre une faute. Ce verbe a ici la forme intransitive ou neutre.
11. *Ou*, dans une situation où. — *Soubmiz*, subordonné, placé sous les ordres de quelqu'un.

Gouverne toy si[1] en tel ordre
Que de vivre en sens ayes ordre.

Se[2] tu veulz en science eslire
Ton estat par les livres lire,
Fay tant et par suivre l'estude
Qu'entre les clers ne soyes rude[3].

Se tu es noble et veulz les armes
Suivir[4], il fault que souvent t'armes,
En mainte terre, ou defaillis[5]
On te tendroit et pour faillis.

Soyes loyal a ton seigneur
Naturel[6], tu ne doiz greigneur
Foi a homme, saiches de voir[7] :
Faulx ne soyes pour nul avoir.

Se tu as maistre, sers le bien,
Dis bien de lui, gardes le sien[8],
Son secret celes quoy qu'il face.
Soyes humble devant sa face.

Trop convoiteux ne soyes mie,
Car convoitise est enemie
De charité et de sagesse :
Te garde[9] de fole largesse.

Se d'armes avoir renommee
Tu veulz, si[10] poursuis mainte armee,

1. *Si*, ainsi, tellement (*sic*). — *En sens*, selon la raison, avec bon sens. — *Ordre*, soin, habitude réglée (*ordinem*, d'où la forme première *ordene*).
2. *Se*, si.
3. *Rude*, novice, ignorant, malhabile (*rudem*).
4. *Suivir*, variante de *sivre*, *suir*, *seguir*, *suivre* (du bas-latin *sequere*, pour *sequi*).
5. *Defaillis*, faible, sans cœur. — *Faillis*, faux, perfide. Participes passés, au cas-sujet, des verbes *défaillir* et *faillir* (*fallere*).
6. *Naturel*, légitime, donné par la nature. — *Greigneur*, plus grande (*grandiorem*), comparatif de *granz* (*grandis*), au cas-régime. Le cas-sujet est *graindre* ou *graigue* (*grandior*).
7. *De voir*, vraiment, certainement (*de vero*). — *Avoir*, bien, fortune.
8. *Le sien*, son bien.
9. *Te garde*, garde-toi.
10. *Si*, ainsi, pour cela. — *Poursuis*, recherche, suis. C'est le premier sens

Gart[1] qu'en bataille n'en[2] barrière
Tu ne soyes vëu derriere.

Se es capitaine de gent[3],
N'ayes renom d'amer argent :
Car a[4] peines pourras trouver
Bonnes gens d'armes, se es aver.

Se pays as a gouverner
Et longuement tu veulx regner,
Tiens justice et cruël ne soyes,
Ne de grever gens ne quier[5] voyes.

Se tu as estat ou office,
Dont[6] tu te mesles de justice.
Gardes comment tu jugeras,
Car devant le grant juge yras.

S'as desciples, ne les reprendre[7]
En trop grant rigueur, se mesprendre
Les vois ; penses que feible et vainne
Est la fragilité humaine.

Se tu es homs d'eglise ou prestre,
Religïeux ou moine en cloistre,
N'ayes en toy grant convoitise,
Papelardie ne faintise[8].

de ce mot dont la forme ancienne est *porsivre*, *persievir*, *porsuir* (*prosequere*). — *Armée*, bataille, combat.

1. *Gart*, 1re personne singulier du subjonctif. — Plus haut, *gardes* est à l'impératif. Dans les verbes de cette conjugaison la 1re personne du présent du subjonctif rejette l'*e*. — Sur ce mot, Voyez page 84, note 7.

2. *N'en*, contraction pour *ne en*, ni en. — *Barrière* (du bas-latin *barra*, barre, en celtique *bar*), barres des lices où se donnaient les tournois. On appelait *combat à la barrière* une espèce de tournois qui consistait à attaquer et à défendre une barrière.

3. *De gent*, de troupe, de soldats (*gentem*). *Gent* est le singulier, formé sur *gentem :* c'est un substantif collectif avec lequel le verbe peut se mettre au pluriel. *Gens* est le pluriel formé sur *gentes*. Le singulier étant du féminin, il en a été de même pour le pluriel durant le moyen âge.

4. *A*, avec. — *Se*, si. — *Aver*, avare.

5. *Quier*, impératif de *querre* ou *querir*.

6. *Dont*, par le moyen duquel (*de unde*).

7. *Reprendre*. Infinitif qui a le sens de l'impératif. Forme déjà observée, Voyez page 20, note 6.

8. *Faintise* ou *feintise*, dissimulation.

Portes honneur aux renommez,
Aux anciens, aux bons nommez,
De vaillans gens toudiz[1] t'acointes[2],
Mieulx en vauldras que des plus cointes.

Ne soyes entre gent honteux[3]
Ne trop bault, fel, ne rioteux,
Mais debonnaire a toute gent :
Tiens toy net[4] selon ton argent.

Se tu as besoing et mestier[5]
De toy vivre d'aucun mestier,
Soyes soingneux et prens en gré[6],
Car ou[7] ciel est le haut degré.

Se tu viens en prosperité,
A grant chevance[8] et herité,
Gardes qu'orgueil ne te surmonte :
Penses qu'a Dieu fault rendre compte.

Tiens toy a table honnestement,
Et t'abille de vestement
En tel actour[9] qu'on ne s'en mocque,
Car on congnoist l'uef à la coque.

1. *Toudiz*, toujours (*totos dies*).
2. *T'acointes*, lie-toi avec (du latin *accognitare*, formé de *cognitus*). — *Cointes*, gracieux, aimables, spirituels. Il y a ici une ellipse : « tu en vaudras mieux qu'en t'acointant, etc. »
3. *Honteux*, misérables, honteux de leur malheur ; l'un des sens de *honteux*, au moyen âge, est « modeste. » — *Bault*, fier. Voyez page 45, note 9. — *Fel*, cruel. — *Rioteux*, querelleur, outrageux (*riote*, querelle. L'origine de ce mot est inconnue).
4. *Net*, propre, bien vêtu (*nitidum*) ; *selon*, etc., selon tes moyens.
5. *Mestier*, nécessité. — *Vivre*, sustenter, faire vivre. Ce verbe a ici le sens actif. — *D'aucun*, de quelque. — *Mestier*, forme première, *menestier* (*ministerium*).
6. *Prens en gré*, sous-entendu, ton état, ton métier, ta situation. *Gré* vient de *gratum*.
7. *Ou*, transformation régulière de *el*, en le (*e*, se change en *o*, et *u* se change en *l*). Dans beaucoup de mots *o* se substitue à *e*, et réciproquement (*l'en*, pour *l'on*, etc.) ; et quant au changement de *l* en *u*, rien de plus fréquent.
8. *Chevance*. Voyez page 114, note 10. — *Herité* ou *ireté*, héritage (*hæreditatem*).
9. *Actour*, comme *ator*, *atour*, manière, parure (du verbe *atourner*, parer, lequel vient de *tourner*, *tornare*, *ad-tornare*).

Se tu es joennes et polis[1],
De peu de coust soyes jolis,
Sens[2] toy grever pour mectre en robes :
Tiens toy net et nul ne desrobes.

Soyes constant, tiens ton propoz
Du bien faire qu'as en propoz,
Car homme qui change souvent
Ne puet estre preux ne sçavent.

Soyes veritable en parolle,
A point tais[3] et a point parolle ;
Car qui trop parle par usage,
Est souvent tenu a pou[4] sage.

Ayes pitié des pouvres gens
Que tu voiz nuz et indigens
Et leur ayde quant tu pourras :
Souviengne toy que tu mourras.

Tien ta promesse et petit[5] jure,
Gard ne soyes trouvé parjure,
Car le menteur est mescrëu[6],
Et quant voir[7] dist, il n'est crëu.

Aimes qui te tient a amy
Et te gart de ton ennemy ;
Nul ne puet avoir trop d'amis :
N'il[8] n'est nulz petis ennemis.

1. *Polis*, élégant. — *Coust*, coût (de *couster* ou *coster*, lequel vient de *constare*). — *Jolis*, paré, huppé.
2. *Sens*, sans.
3. *Tais*, garde le silence. Impératif de *taire* ou *taisir* (*tacere*). Ce verbe est intransitif avec le sens du réfléchi, se taire.
4. *A pou*, pour peu (*paucum*).
5. *Petit*, rarement. Adjectif employé comme adverbe. — *Gard*. Voyez page 84, note 7.
6. *Mescrëu*, participe passé de *mescroire* (ne pas croire, se défier. Verbe formé de *croire* ou *creire*, *credere*, et de la particule péjorative, *mes* ou *mis* qui vient de *minus*).
7. *Voir*, vrai (*verum*).
8. *N'il*, pour *ne il*, et il n'est nul, etc. — *Nulz* est le cas-sujet singulier. De même *petis* et *ennemis*.

VIII

Les miracles et les mystères du quatorzième et du quinzième siècles

A propos du *Mystère d'Adam*, nous avons rappelé les origines du drame chrétien[1]; nous avons dit comment il est sorti, par une évolution naturelle, de l'office religieux et s'est d'abord déployé, dans l'église même, sous une forme hiératique et liturgique. Mais ce drame primitif n'a pas tardé à s'agrandir et à se transformer; il a quitté le sanctuaire et a passé sur la place publique; il s'est sécularisé, tout en conservant son caractère chrétien. Trois causes ont contribué à ce changement : la première est le progrès général de la langue vulgaire, le rapide essor de la poésie dans tous les genres; la seconde est l'importance croissante des villes et l'affranchissement des communes; la troisième peut être cherchée dans ce grand nombre d'associations littéraires, répandues sur tous les points de la France, dès le douzième siècle, et qui ont fourni au théâtre naissant des auteurs et des acteurs. Dans le drame ainsi transformé les poètes firent entrer diverses inventions, d'un mérite souvent fort douteux, qui étaient puisées à deux sources : l'une, sacrée; l'autre, profane. On prit à pleines mains, et bien plus largement qu'on ne l'avait osé jusque-là, dans les évangiles apocryphes et dans le merveilleux de la vie des Saints, on abusa des fables pieuses avec une intempérance que la sévérité liturgique ne contenait plus. A ces légendes pieuses la poésie mêla les siennes; les inventions du roman et de l'épopée, accumulées depuis deux siècles, envahirent le drame; l'imitation superficielle des mœurs contemporaines s'y étala en toute liberté. C'est à la fin du treizième siècle ou dans la première moitié du quatorzième siècle au plus tard, que le drame séculier succéda ainsi au drame liturgique et que la coutume de jouer des mystères, en dehors de l'église et de l'office religieux, commença à se répandre et à s'accréditer. Telle est la date que nous assignons, avec de grandes vraisemblances, à l'établissement du théâtre populaire et chrétien du moyen âge.

Est-il besoin de le dire? La date historique de 1398 et de 1402 marque le début, non pas de la littérature dramatique en France, mais de la plus célèbre des institutions dramatiques du moyen âge. Au commencement du quinzième siècle, les *Confrères de la Passion* établissent à Paris une scène fixe et permanente, la seule de ce genre qui fût alors connue en Europe : c'est là un fait de grande conséquence: mais l'histoire des *Confrères*, malgré son importance et l'intérêt qui s'y rattache, n'est qu'un chapitre de l'histoire gé-

1. Page 64.

nérale du théâtre français. Combien d'autres sociétés, très florissantes aussi, en France et à l'étranger, avaient joué des *Mystères* et des *Miracles* avant 1402! Combien de scènes improvisées dans les couvents, dans les palais et les châteaux, sur les places publiques, avaient précédé l'établissement du théâtre parisien de la Trinité[1]!

Nous donnons ici un exemple de ce drame chrétien agrandi et sécularisé : il est emprunté au *Mystère de la Passion* joué à Angers et à Paris vers la fin du quinzième siècle.

Le mystère de la Passion (1450 et 1486)

Vers 1450, un docteur en théologie, chanoine du Mans, Arnould Gresban fit un *mystère de la Passion* en vingt-cinq mille vers. Un notable d'Abbeville lui en acheta une copie dix écus d'or, et ce mystère fut joué dans les villes du Nord, comme l'attestent les délibérations des échevinages d'Abbeville et d'Amiens, à la date du 31 décembre 1452 et du 5 mai 1455. Selon toute apparence, Arnould Gresban, « au bien résonnant style[2], » s'était aidé et inspiré de compositions antérieures; il avait probablement développé le texte dont se servaient à Paris les confrères de la Passion institués depuis 1402. Son drame, où se résumait le travail des précédentes époques, se développa à son tour entre les mains de nouveaux compilateurs. En 1486, Jean Michel, docteur régent en l'université d'Angers, remania et amplifia la *Passion* d'Arnould Gresban; sous cette forme agrandie elle eut une grande vogue dans tout le centre de la France à la fin du quinzième siècle, et à Paris ensuite où elle fut jouée en 1498 et 1507. — Le passage suivant est emprunté au texte de Gresban remanié par Jean Michel. Il représente Jésus portant sa croix avec l'aide de Simon le Cyrénéen et arrivant au sommet du Calvaire[3].

1. *Histoire de la littérature française au moyen âge*, t. Ier, p. 424-455.
2. Cet éloge, qui est de Clément Marot, s'applique aux deux Grébans. Le frère d'Arnould, Simon Gresban, moine de Saint-Richer et secrétaire de Charles d'Anjou, duc du Maine, composa de 1450 à 1460 le mystère des *Actes des Apôtres* qui fut remanié et amplifié au seizième siècle.
3. Voici le titre du *Mystère de la Passion* (édition de Paris, 1498) : « Cy commence le mistere de la passion de nostre signeur Jesus Crist avec les additions et corrections faictes par tres éloquent et scientifique docteur maistre Jehan Michel. Lequel mistere fut joué a Angiers moult triumphantement et dernierement a Paris l'an mil quatre cens quatre vingtz et dix huit. » — Bartsch, *Chrestomathie*, p. 477. — Edition de G. Paris et G. Raynaud, 1878, p. 319-323.

JESUS.

Mon peuple esleu, des autres[1] plus parfait,
Mon peuple cher, que tant ai desiré,
Entens a moi! las, que t'ai je meffait;
Et considere mon corps si enpiré.
Est ce le bien que de toi je remporte,
Ce gref[2] fardeau de la croix que je porte,
Qui me tourmente, tant est dur a porter!
O peuple aimé, veuilles toi deporter[3]
Du piteux sang espandre par envie,
Ou si que non[4], au mains vueillez noter
Si j'ai la mort si dure deservie[5].
Vigne odorant[6], fleurissant, venerable,
Vigne de dieu divinement plantee,
Est ce le fruit plaisant et acceptable
Que tu me tens[7] de t'avoir tant hantee?
Vigne eslevee en montaigne hautaine[8],
Tant t'ai aimee d'amour ferme et certaine[9]
Que aimer pourroit l'enfant la tendre mere;
Helas, a quoi[10] te treuve tant amere?
Dont[11] te sourvient ceste amere saveur[12]

1. *Des autres*, etc. A côté de la forme comparative *plus que*, l'ancien français possédait, comme l'italien, la forme *plus de*. On disait, *il est plus grand de moi*, aussi bien que, *il est plus grand que moi*. On lit dans le *Roland : plus fel de lui n'out en sa cumpagnie* (V. 1632). — Nous trouvons ici une application de cette remarque, dans l'expression : *des autres plus parfait*.
2. *Gref*, lourd, terrible (*grave*). De là sont venus *grief*, *grièvement*, *grièveté*.
3. *Déporter*, détourner, éloigner. — *Piteux*, digne de pitié (du bas-latin *pietosus*, dérivé de *pietas*). — *Espandre*, répandre (*expandere*).
4. *Si que non*, si non, ainsi que non (*sic quod non*). — *Au mains*, au moins. Variantes orthographiques de *moins* (*minus*): *meins*, *mains*, *moens*.
5. *Deservie*, méritée.
6. *Odorant*. Voyez les règles de la déclinaison des adjectifs, *Origines de la langue*, pages 120, 121.
7. *Tens*, offres. 2e personne singulier de l'indicatif présent de *tendre*. Le futur est *tendrai*, le parfait *tendi*, le subjonctif *tende*, et l'impératif *tend*.
8. *Hautaine*, à peu près synonyme de *haute*, en y ajoutant l'idée de supériorité et d'aspect imposant. La forme première est *altaigne* (*altanam*), qui est dans *Roland ; tres qu'en la mer conquist la tere altaigne* (V. 3).
9. *Amour*. Nous avons déjà remarqué que ce mot était toujours féminin au moyen âge. — *Tant que*, autant que.
10. *A quoi*, pour quoi? (*ad quid*). — *Treuve*. Voyez page 137, note 4.
11. *Dont*, d'où (*de-unde*). — *Sourvient*, vient, survient (*supervenire*). *Sour* est une variante de *sor*, *seur*, *sur* (*super*).
12. *Saveur*, ce goût amer, cet amer régal. Dans l'ancien français, *saveur* avait le double sens de « goût » et « d'assaisonnement. »

Que de charger par crüaulté austere[1]
Tant grefve croix a ton benoist sauveur?
Vous qui passés par la voie ancïenne,
Arestés vous, pensés parfondement[2]
S'oncques douleur fut pareille a la mienne,
Et s'on sauroit plus porter de tourment.
O mon peuple, douleur m'as preparee
Qui a douleur n'est jamais comparee.
Et quant m'aurés si durement traicté,
Veuilles au mains regarder en pitié
Mon dur tourment et tres pondereux fais[3].
S'ainsi le fais en parfaicte amitié,
Je te pardonne les maulx que tu me fais.

CENTURION.

Se[4] ne pourvoyez a voz fais,
Messeigneurs, il y a grant doubte.

PILATE.

Par quel moyen?

CENTURION.

Voyés vous goutte[5]
Ce pouvre homme tant mal traicté?
Est tant mat[6] et debilité
Qu'il se mourra[7] s'on n'y regarde.

JEROBOAM.

Non fera, il n'a encor garde;

1. *Austère.* Ce mot, alors, était souvent synonyme de « féroce, impitoyable, » et avait à peu près le sens du latin *atrox*. On lit dans Froissart : « le dit Chastel fut vendu et trahi à un Breton *le plus cruel, le plus austère* de tous les autres. » (L. II, p. 51).

2. *Parfondement,* profondément. On disait de même *parfond* avec le sens de *profond.*

3. *Fais*, ou quelquefois, *fes*, fardeau, faix (*fascis*).

4. *Se*, si. — *Fais*, à ce que vous avez à faire. — *Doubte*, crainte, danger.

5. *Goutte*, un peu. Ce mot *goutte* (*gutta*) s'employait comme *mie* pour désigner une quantité infiniment petite ; et joint à la négation il signifiait « rien. » On lit dans Alain Chartier : « Si sa dame à la fenestre vient scy monstrer *goutte.* »

6. *Mat*, abattu, faible (de l'allemand *matt*, sans vigueur). — Cette expression diffère de la locution bien connue : *échec et mat*. Dans cette seconde locution, *mat* vient du persan et signifie *mort* (*schach-mat*, le roi est mort).

7. *Se mourra*, il mourra. Nous avons déjà remarqué que la plupart des verbes, dans l'ancien français, avaient tout ensemble la forme de l'actif, celle du neutre et celle du réfléchi. Ainsi *morir* signifie tantôt *tuer*, tantôt *mourir*, et enfin il s'emploie parfois, comme ici, avec le pronom personnel.

Ne soiés pas tant infestans[1].

CENTURION.

Prevost, vous perdes vostre temps,
Qui ainsi le chassés[2], helas!
Vous voyés qu'il est si tres[3] las
Qu'on ne lui peult plus paine offrir;
Il travaille[4] sans mort souffrir :
Regardés le fardeau qu'il porte.
Il n'est crëature si forte,
Tant eust le couraige haitié[5],
Qui sceust soustenir la moitié
De la charge qu'il a sur lui;
Et de peine est tant affoibli
Qu'il est forcé qu'a mort se rende.
Commandés un peu qu'on attende
Pour y mettre prouvisïon[6].

PILATE.

Vous dictes bien, centurïon.
S'il porte charge et presant[7] fais,
Ce ne suis je pas qui le fais,
Mais ces maulvais juïfs felons[8].

CENTURION.

Je vous dirai que[9] nous ferons
Pour eviter plus grant dommaige :
Veci un paisant[10] de villaige
Qui s'en vient droit en la cité.
Il sera de necessité

1. *Infestans*, participe présent de *infester*, importuner.
2. *Chassés*, poursuivez (comme une bête fauve). Du bas-latin *captiare* dérivé de *captare* (*feras*).
3. *Tres* vient du latin *trans*. Cette locution *si tres*, qui forme pléonasme, est fréquente au moyen âge.
4. *Travaille*, il peine, il souffre. (Ce mot vient de *trabiculare* ou *trabaculare* dérivé de *trabare*, mettre des entraves, barrer ; ce dernier mot venait de *trabs*, poutre, barre. De *trabaculare* on a formé le substantif verbal *trabaculum*, d'où notre mot *travail*).
5. *Haitié*, participe passé de *haitier*, être gai, dispos.
6. *Prouvision*, prévoyance, précaution, remède (*provisionem*).
7. *Presant*, pour *pressans*, accablant.
8. *Felons*, du bas-latin *fellones*, mot d'origine inconnue.
9. *Que*, ce que. Latinisme.
10. *Paisan*, un habitant du pays, un paysan. Ce mot dérive de *pays*, lequel s'est formé de *pagensis* (*ager*), dérivé de *pagus*.

Qu'on le charge de ceste croix,
Et qu'il aide pour ceste fois
A Jesus et a sa misere,
Jusques au mont de calvaire,
Ou il fault qu'il seuffre la mort.

PILATE.

Il est bon homme grant et fort
Pour un tel fardeau soustenir.
Va, Griffon[1], va, fai le venir,
Et lui di qu'il vienne exploicter[2]
Quelque chose.

GRIFFON.

Sans arrester
Je lui dirai donc a la lettre.

✝ *Ici va Griffon querir Simon.*

Vien ça, vien, homme a la guettre[3],
On te fera du bien, escoute!
He ha, bon hommeau, ois[4] tu goutte?
Vien t'en parler a messeigneurs.

SIMON CERENEUS[5].

Allés querir des gens ailleurs,
Car je m'en vois a ma besongne.

ORILLART[6].

Et fault il que ce villain grongne!
Passés[7], ribault, vous y viendrés.

1. *Griffon*, l'un des valets ou messagers qui figurent dans ce drame.
2. *Exploicter*, comme *esploitier*, faire, dépècher, exécuter. (Du latin *explicitare*). Le substantif verbal *exploit* ou *esploit*, signifie action, exécution.
3. *Guettre*, guètre (origine inconnue).
4. *Ois*, indicatif présent de *oïr*, entendre. — *Goutte*. Voy. page 151, note 5. Ce mot ne s'employait pas seulement avec le verbe *voir*, comme aujourd'hui. Il était d'un usage plus fréquent et avait une acception plus étendue.
5. *Cereneus*, le Cyrénéen.
6. *Orillart* (qui a de longues *oreilles*, de *orille*, *auricula*), autre valet.
7. *Passez*, avancez, hâtez-vous. — *Ribault*, goujat, manant. Ce mot, qui s'écrivait aussi *ribaud*, a d'abord signifié « soldat à pied, » puis « valet d'armée, goujat, » et aussi, « crocheteur, portefaix, homme de peine ; » enfin, « débauché, scélérat. » On n'en connait pas l'origine.

SIMON.

A[1] messeigneurs, vous attendrés
Que j'aie de mon faict chevi.

GRIFFON.

Nous n'attendrons pas ne[2] demi,
Vous en viendrés de grant randon[3].

SIMON.

Helas, et que me demand'on,
Qui m'efforcés[4] par tel moyen?

ORILLART.

Tes espaules le sçauront bien;
Avant le retour ne te chaille[5].

Ici le maine Griffon vers Pilate.

GRIFFON.

Sire, je vous commetz[6] et baille
Cest homme qui vous quiert et trace[7].

SIMON.

Ha messeigneurs, sauf vostre grace[8],
Pas ne vous quiers en verité,
Car vous m'avés si espouvanté[9],
Que je ne puis membre lever;
Et si vous me voulés grever[10],

1. *A* est ici interjection : Ah! — *Chevi*, participe de *chevir*, finir, se débarrasser de. On disait aussi *venir à chef*, venir à bout. Du (latin *caput*, chef.)

2. *Nous n'attendrons pas ne demy*, nous n'attendrons pas un moment. Locution familière et elliptique dont voici quelques exemples : « *Jour ne demy*, » pas un jour ; — « *ni prêtre ni demy* », qui n'a rien du prêtre ; — « *sans respect ni demy* », sans aucun respect ; — « *sans dire mot ne demy* », sans dire un mot. — *N'attendre pas ne demi*, c'est n'attendre pas même à moitié.

3. *Randon*, force, violence, impétuosité. Même sens que l'*impetus* des Latins.

4. *Qui m'efforcés*, vous qui me faites violence de telle sorte.

5. *Chaille*, présent du subjonctif de *chaloir* ou *caloir* (*calere*), importer, soucier.

6. *Commetz*, je vous remets, je mets entre vos mains (*committo*).

7. *Trace*, qui suit votre trace (pour vous trouver). Du latin *tractiare*, dérivé de *tractus*.

8. *Sauf vostre grace*, sauf votre pardon, avec votre permission.

9. *Espouvanté*, à l'origine *espoënté;* du latin *expaventare*, dérivé de *expaventem*, participe présent de *expavere*.

10. *Grever*, maltraiter, opprimer (*gravare*, pour *gravari*).

J'appelle[1], pour ma sauvegarde.

CENTURION.

Nenny[2], bon homme, tu n'as garde
Mais pour Jesus mieulx supporter[3],
Que ne peut mais, sa croix porter,
Et demeure ci sans subside.
Il fault que lui faces aïde[4]
Et portes ceste croix pour soi.

SIMON.

Ha messeigneurs, pardonnés moi,
Pour rien jamais ne le feroie;
Car tant reprouché en seroie,
Que jamais jour[5] n'auroie honneur.
Vous sçavés le grant deshonneur
Que c'est hui[6] de la crois toucher.
Certes j'aimeroie plus cher[7]
Estre piloriïé trois tours
Ou batu par les carrefours,
Que faire si villain office.

GADIFFER.

Maistre villain, fons de malice
Et rempli de ribellïon[8],
Vous le ferés, vueillés ou non.
Chargés a coup, chargés ce fais!

1. *J'appelle*, je fais appel à la justice, aux tribunaux. — *Sauvegarde*, protection accordée par la justice. « *Sauvegarde* spéciale se baille par le haut justicier; *sauvegarde* générale et spéciale peut estre baillée par le roy ou ses bailliz sénéchaux. » (*Gr. Coutumes*, t. Ier, page 224.)
2. *Nenny*. Voyez *Origines de la langue*, page 131. — *Tu n'as garde*, tu n'as pas de crainte (à éprouver), pas de danger (à redouter). Sens fréquent du mot « garde » au moyen âge.
3. *Supporter*, soutenir. — *Que*, parce que, *quod*. — *Mais*, davantage. — *Subside*, secours.
4. *Aïde*. Voyez pages 7 et 44, notes 2 et 5. — *Soi* s'employait quelquefois pour *lui*. On lit dans les poésies de Froissart : « De mon mestre, et mon droit seigneur que j'ay, car sans *soi* ne puis vivre. » — « Celle que j'aime plus que m'ame, ne veult avoir pitié de moy; je n'ay el que refus de *soi*. » (Pages 7 et 10.)
5. *Jamais jour*, jamais. Locution familière et fréquente. « De sa femme laide qu'il a *ne jamais jour* ne l'aimera. » (Eustache DESCHAMPS, folio 500.)
6. *Hui*, aujourd'hui (*hodie*).
7. *J'aimeroie plus cher*, j'aimerais mieux. On disait de même : *avoir cher*, avoir à cœur; *avoir aussi cher*, aimer autant. « *Il aima plus cher* de mourir qu'être ars (brûlé), « lit-on dans Froissart (l. II, page 123). — *Trois tours*, trois fois.
8. *Ribellïon*, désobéissance. — *A coup*, aussitôt, tout de suite, promptement.

SIMON.

Je m'oppose.

ROULLART.

Villain punais,
Joués vous de la reculoire?

SIMON.

Si on me faict tort sans meffais[1],
Je m'oppose.

CLAQUEDENT[2].

Villain punais,
Vous aurés tant de coups infais
Qu'on vous cassera la machoire.

SIMON.

Je m'oppose.

MALCHUS[3].

Villain punais,
Joués vous de la reculoire?

BRUYANT.

Tu quiers pour neant eschapatoire[4],
Il te convient passer par la.

Ici deschargent Jesus de la croix.

SIMON.

Or avant donc, puis que ainsi va.
Je ferai vostre voulenté;
Mais il me poise[5] en verité
De la honte que vous me faictes.
O Jesus, de tous les prophettes
Le plus sainct et le plus begnin,
Vous venés a piteuse fin,
Veue[6] vostre vie vertüeuse

1. *Sans meffais*, sans que je sois coupable d'aucun méfait.
2. *Claquedent*, autre valet. — *Infais*, participe passé de *infaire*, qui signifie « faire du mal à quelqu'un. » *Coups infais*, coups reçus, coups assénés.
3. *Malchus* et *Bruyant*, autres valets.
4. *Eschapatoire*, moyen d'évasion. Mot formé de *eschaper*, ou *escaper*; proprement: sortir de la *cape* (du manteau), s'évader, s'enfuir.
5. *Poise*, pèse. Indicatif présent de *peser* (*pensare*). Autre forme : *peise*. Ce verbe est neutre en ce sens.
6. *Veue*, vu vostre vie vertueuse. Mot à mot : « Votre vie étant vue, considérée. »

Quant[1] vostre croix dure et honteuse
Pour vostre mort fault que je porte.
Se[2] c'est a tort, je m'en rapporte
A ceulx qui vous ont forjugé.

Ici chargent la croix a Simon.

NEMBROTH.

Messeigneurs, il est bien chargé[3];
Cheminons, depeschons[4] la voie.

SALMANAZAR[5].

J'ai grant desir que je le voie
Fiché en ce hault tabernacle,
A sçavoir s'il fera miracle,
Quant il sera cloué dessus.

JEROBOAM.

Seigneurs, hastés moi ce Jesus
Et ces deux larrons aux coustés.
S'ilz ne vuellent, si[6] les battez
Si bien qu'il n'y ait que redire.

CLAQUEDENT.

A cela ne tiendra pas, sire.
Nous en ferons nostre povoir.

Ici porte Simon une partie de la croix et Jesus l'autre et le battent les sergens.

DIEU LE PERE.

Pitié doit tout cueur esmouvoir
Et lamenter piteusement
Le martyre et le gref tourment

1. *Quant*, puisque (*quando*).
2. *Se*, si. — *Je m'en rapporte*, j'en laisse la décision à... — *Forjugé*, jugé contre le droit, condamné abusivement. (*Foris*. en dehors du droit.)
3. *Chargé*. Ce mot vient du bas-latin *carcare*, abréviation de *carricare*.
4. *Despeschons*, débarrassons (de *dis pactare*, comme *empescher* vient de *impactare*, verbe dérivé de *impactus*, participe de *impingere*).
5. *Salmanazar*, un prêtre juif, comme Jéroboam.
6. *Si*, alors (*sic*). — *Que redire*, à quoi on puisse redire, qu'on puisse blâmer. Locution elliptique et latinisme.

Que Jesus, mon chier filz, endure.
Il porte detresse tant dure,
Que, puis que[1] le monde dura,
Homme si dure n'endura,
Laquelle ne peult plus durer
Sans la mort honteuse endurer,
Et n'aura son sainct corps duree[2]
Tant qu'il ait la mort enduree,
Il appert[3], car plus va durant,
Et plus est tourment endurant,
Sans quelque confort qui l'alege.
Si[4] convient que la mort abrege[5]
Et de l'executer s'apreste,
Pour satiffaire[6] a la requeste
De dame Justice severe,
Qui pour requeste ne prïere
Ne veult rien de ses drois quitter.
Michel, allés donc conforter
En ceste amere passïon
Mon filz, plain de dilectïon[7],
Qui veult dure mort en gré prendre
Et va sa doulce chair estandre
Ou[8] puissant arbre de la croix.

SAINCT MICHEL.

Pere du ciel et roi des rois,
Humblement, a chere assimplie[9],
Sera parfaicte et acomplie
Vostre voulenté juste et bonne.

Ici descendent les anges de paradis.

1. *Puisque*, depuis que (*post quam*). — *Dura*, a existé.
2. *Durée*, etc., et son saint corps ne pourra plus désormais subsister jusqu'à ce qu'il ait souffert la mort.
3. *Il appert*, cela est évident. Indicatif présent de *apparoir*.
4. *Si*, aussi, c'est pourquoi.
5. *Abrège*, se hâte, fasse vite (*abbreviare*).
6. *Satiffaire*, satisfaire. Variante de prononciation.
7. *Dilectïon*, plein d'amour pour les hommes.
8. *Ou*, au, sur le. (Transformation de *el*, en le). Voyez page 146, note 7.
9. *A chère assimplie*, avec un visage soumis. (*Chère* vient de *cara*, tête. Voyez page 118, note 12. — *Assimplie*, simple, obéissante.

Sainct Michel a Jesus.

Filz de dieu, en quoi[1] regarder
Tous les anges prennent lïesse[2],
Et dont l'excellente haultesse
Bouche ne sçauroit reciter,
Qui pour les humains racheter
As ton precïeux corps offert
Et tant de griefs tourmens souffert,
Que dieu seul en congnoist le nombre,
Pour traire[3] les hommes de l'ombre
De mort et mener a repos,
Et qui encore a ce propos[4]
Veulx la mort pour eulx recepvoir,
Et a achever[5] ton devoir,
Et fais que ton vouloir appere[6]
Obeissant a dieu nostre pere,
Qui fera a dame Justice
Present de ce sainct sacrifice,
Plus que tous aultres acceptable,
Tres venerable et agrëable
En odeur et süavité.
Jadis[7] estoit en vilité
La croix, aussi[8] de tous mauldicte,
Comme infame et comme interdicte :
Mais par toi sera decoree,
Et sus tous aultres honnoree

1. *En quoi*, en qui. C'est le cas-régime de *qui* (*in quo*) ; cette forme appartenait alors à tous les genres et n'était pas spécialement neutre, comme aujourd'hui.
2. *Liesse*, joie (*lætitiam*). Voyez page 101 note 3.
3. *Traire*, tirer (*trahere*).
4. *A ce propos*, dans ce dessein (*propositum*).
5. *Et a achever*, et pour achever. Complément indirect de *recepvoir la mort* : « Tu veux mourir suivant ce dessein et pour achever ton devoir. »
6. *Appere*, soit manifeste. Subjonctif présent de *apparoir*. — *Ton vouloir obéissant*, ta volonté d'obéir.
7. *Jadis*, de *jam dies*. — *Vilité*, mépris, abjection. Autres formes : *vilté*, *vienté* (*vilitatem*).
8. *Aussi*, primitivement *altresi*, *alsi* (*alterum sic*, *aliud sic*), également maudite de tous.

Par ton tres gloriëux merite.

RUBION [1].

Or avons nous tant cheminé
Que sommes venus au dessus
Du mont de calvaire.

Ici arrivent au mont de calvaire, et demeure Sainct Michel et les aultres anges avecques Jesus.

PILATE.

Sus [2] !
Faictes ruses [3] ces compaignies.
Sergens [4], en despit [5] de voz vies,
Vous fault il present arrester.
Pensés tost de vous aprester :
C'est trop tardé de la moitié.

BRAYART.

Messeigneurs, tout est apresté,
Croix ensemble, corde et cloux.
Pourtant regardés entre vous
Auquel [6] vous voulés qu'on commence.

CAIPHE.

Il me semble en ma consciënce,
Que plus court et [7] est le meilleur :
Despechés moi ce frivoleur [8],

1. *Rubion*, valet de bourreau.
2. *Sus*, debout (*susum*).
3. *Ruses*, écartées, éloignées, reculées. C'est le premier sens du verbe *ruser* dans l'ancien français : « *Ruse-toy* et fuy d'ileuc. » — « *Rusez-vous* du chemin, car je ne puis tenir mon cheval. » On disait aussi, avec la même signification : *rëuser*. Ce mot vient du latin *recusare*, refuser (le combat), se dérober. On l'a ensuite employé pour désigner les détours, les faux-fuyants, les échappatoires : de là, son acception actuelle, *ruser*. (La Curne de Sainte-Palaye, t. IX, pages 227, 292.)
4. *Sergens*, exécuteurs. Ce terme désigne les valets du bourreau (*servientes*.
5. *En despit de vos vies*. Locution familière : au mépris de vos vies, dussiez-vous y perdre la vie. — *Despit* vient de *despectum*, mépris.
6. *Au quel*, par lequel (par Jésus, ou par les larrons).
7. *Et*, aussi.
8. *Frivoleur*, discoureur, charlatan. (Du substantif *frivole*, discours vain, niaiseries.)

Car plus tost mourir le ferons,
Et plus tost vengés en serons.
Encore a il trop attendu.

GRIFFON.

Le voulés vous avoir pendu
Tout vestu ou en sa chemise?

ANNE.

Nenny [1], ce n'est pas la devise.
Assez en avons debatu,
Nous voulons qu'il soit devestu
Tout aussi nud qu'ung ver de terre;
Et pour prïer [2] ne pour requerre
Ne lui laissés ne [3] hault ne bas,
Grans ne moyens ne petis draps
Dont il sceust couvrir ung seul point.

ORILLART.

Vous le voulés avoir au point
Qu'il sortit du ventre sa mere [4].

JEROBOAM.

Justement.

CLAQUEDENT.

S' [5] est grant vitupere,
Mais, quoi [6] soit deshonneur ou blasme,
Vous l'aurés.

DRAGONS.

Il est tant infame,
Qu'on ne le peult trop villenner [7].

1. *Nenny.* Voyez page 155, note 2. — *Devise,* jugement, décision. C'est l'un des nombreux sens de ce mot. (*Deviser*, partager, proposer, raconter, débattre, décider.)
2. *Pour prïer, etc.*, et dût-il vous prier et vous implorer, malgré sa prière et sa requête. (*Pour*, à cause de; *pro,* en considération de; *requerre,* verbe à l'infinitif, *requærere.*)
3. *Ne*, ni (*nec.*)
4. *Sa mere,* de sa mère. Ellipse habituelle à l'ancien français, par l'application de la règle du cas-sujet et du cas-régime. Voyez *Origines de la langue,* page 115.
5. *S'est*, pour *c'est*. L'*s* et le *c* se substituaient facilement l'un à l'autre. — *Vitupere,* honte.
6. *Quoi soit*, que ce soit (*quid sit*). — *Blasme*, infamie. Le sens de ce mot était alors beaucoup plus énergique qu'il n'est aujourd'hui. (*Blasphema, blasphemare*, blasmer.)
7. *Villener*, maltraiter, outrager.

GADIFFER.

Abbregons sans plus sermonner;
Ça[1] villain, venés a la feste.

ROULLART.

Cest habit ci n'est point ouvert,
Voulés vous que je le despiece[2]?

DENTART.

Comment? il est tout d'une piece
Tissu du bas jusqu'au dessus.

GADIFFER.

Oste[3] lui, ne barguigne plus,
Il sera pour nostre butin.

BRUYANT.

Tendés les bras, villain mutin,
Lessés vous un peu despouiller.....

IX

LE THÉATRE COMIQUE AU XV[e] SIÈCLE

Farces, sotties et moralités

Comme nous l'avons dit plus haut[4], la comédie en France existait bien avant le quinzième siècle. Les étudiants des universités, les ménestrels, les bateleurs forains l'avaient créée deux siècles auparavant, et nous en avons cité de très anciens monuments. Mais c'est au quatorzième siècle qu'elle a pris une forme plus arrêtée, mieux définie, et en même temps plus variée; c'est l'époque où paraissent les *Farces*, les *Sotties*, les *Moralités;* c'est dans le siècle suivant que ce théâtre comique a toute sa vogue et toute sa popularité.

1. *Ça*, ici (*ecce hac*).
2. *Despiece*, que je le mette en pièces, en morceaux. (*Petium*, pièce, morceau; de là *piécer*, *rapiécer*, recoudre, mettre une pièce, *despiécer*, *dépecer*, découdre, déchirer.)
3. *Oste*. Ce mot vient du bas-latin *haustare*, formé du classique *haurire*. — *Barguigne*, ne nous amuse plus de vaines paroles. *Barguigner* (en bas-latin, *barcaniare*), signifie commercer, trafiquer, disputer, amuser et tromper. Autres formes : *bargaigner*, *barginer*. Le substantif *burgaigne* avait tous les sens du verbe.
4. Voyez page 65.

On sait d'où vient ce mot, *farce*. Primitivement, il signifiait *mélange*, comme ce mot latin *satura* qui désignait la comédie fescennine, la seule poésie comique que Rome ait possédée pendant cent vingt ans. Les petites pièces moqueuses, jouées par la Basoche, offraient, au début, une *farciture*, un mélange du style du palais avec l'esprit des rues de Paris; on les appelait *fabulæ farcitæ*, pièces farcies, ou *farces :* ce nom a subsisté, même après que le *mélange* eut disparu, et lorsque la farce n'était plus qu'une satire joyeuse indifféremment appliquée aux travers et aux ridicules de la société tout entière. La Bazoche[1], qui créa la Farce, fut instituée en 1303; les clercs des Procureurs du Parlement de Paris, constitués en corporation, formèrent cette *Société du Palais* dont les douze compagnies, commandées chacune par un capitaine, un lieutenant et un enseigne, paraissaient en public trois fois l'année dans tout l'éclat de leurs costumes jaunes et bleus, à l'époque des *Rois*, le jour de la plantation du *May*, et dans la *montre* ou revue générale, en juin ou juillet. Ces exhibitions étaient suivies d'une représentation dramatique qui se déployait dans la cour du Palais ou dans la Grand'salle sur la fameuse Table de marbre que détruisit l'incendie de 1618. Il y avait donc trois représentations par an, sans compter celles que provoquaient les événements notables et les circonstances extraordinaires. L'exemple donné par la Bazoche de Paris fut suivi par les bazoches de province ; les troupes d'acteurs ambulants l'imitèrent à leur tour, et c'est ainsi que la Farce se répandit avec un succès croissant. Son domaine était illimité ; les traits du comique bourgeois, l'observation fine des mœurs, les audaces aristophanesques, les bouffonneries cyniques et pantagruéliques s'y rencontraient, dans le cadre assez étroit d'une composition légère où l'esprit abonde quelquefois, mais d'où l'art proprement dit est presque toujours absent. Trois ou quatre personnages, rarement plus, suffisent à soutenir ce dialogue vif, cette action simple et rapide, sans incidents, sans péripéties, qui ne s'étend guère au delà de quelques centaines de vers.

Vers 1380, au commencement du règne de Charles VI, l'impulsion donnée à la comédie par le succès des farces suscita un théâtre rival et une nouvelle forme de l'inspiration comique : le théâtre des *Enfants-sans-Soucy* et la *Sottie*. Ces *Enfants* étaient, selon le mot de Villon, « de joyeux Gallants, bien plaisants en faits et en dits, » des jeunes gens de bonne famille qui, réunis en société de plaisir et d'esprit, imaginèrent, pour mieux rire, de se moquer des travers à la mode, et de donner à leurs moqueries un tour dramatique. Charles VI les autorisa par lettres-patentes. Ils avaient un chef, appelé le *Prince des Sots*, qui, à l'époque du carnaval et en d'autres circonstances encore, faisait son entrée solennelle dans Paris avec tous ses sujets : il marchait la tête couverte d'un capuchon orné d'oreilles d'âne, et ses sujets déguisés comme lui portaient les attributs de la Folie. Leurs *montres*,

1. Ce mot vient de *Basilica*, maison du roi, palais. Aux temps féodaux, la justice, étant une attribution ou une délégation du pouvoir royal et seigneurial, se rendait dans une salle de la maison du roi ou du seigneur. — Ce mot latin vient lui-même du grec Βασιλέως οἶκος. Sur *bazoche* et *basilique*, l'un de formation populaire et l'autre de création savante, Voyez *Origines de la langue*, page 94.

comme celles de la Bazoche, se terminaient par des jeux scéniques dont le théâtre ordinaire était aux Halles : ces représentations consistaient en dialogues plaisants, en parades bouffonnes, où le *Prince des Sots*, la *Mère sotte*[1], les principaux *Sots* tenaient des rôles, et qui, de là, s'appelaient *Sotties*. Des sociétés semblables à celles des *Enfants-sans-Soucy* existaient déjà ou ne tardèrent pas à se fonder en province sous différents noms; elles propagèrent la *Sottie*, comme les Bazoches propageaient la *Farce*. D'ordinaire, la *Sottie* prenait une couleur, une signification politique. Dans les pièces où elle n'a pas ce caractère, elle tombe au-dessous du médiocre et mérite l'oubli. Les *Sots* jouissaient du privilège des Fous de la Cour : ils disaient tout haut des vérités hardies en les enveloppant de formes burlesques, en les déguisant sous une apparente folie pour diminuer le sérieux de la satire; ils travestissaient l'opinion pour la produire impunément. La sottie était un pamphlet de mardi-gras. Ce genre a un défaut qui a dû nuire à son succès : l'uniformité. Ses sujets varient et se renouvellent, mais les personnages ou les types principaux, comme dans l'*Atellane* et la *Commedia dell'arte*, sont invariables ; on se fatigue vite de voir toujours en scène le Prince des sots, la Mère sotte, et leurs acolytes, avec l'attirail obligé des costumes de convention, avec les mêmes attributs symboliques et des plaisanteries traditionnelles. L'éternelle affectation de la grimace a discrédité la Sottie et l'a reléguée au-dessous de la Farce, plus libre, plus vivante et plus gaie. L'actualité mordante de l'allusion politique et du sarcasme la soutenait seule auprès du public contemporain et peut seule encore aujourd'hui nous présenter quelque intérêt historique et appeler notre attention.

Quant à la *Moralité*, c'était une allégorie dramatisée. Incapables de tracer une peinture forte et vraie des vices généraux de l'humanité, et des travers dominants de la société contemporaine, les poètes du quatorzième et du quinzième siècles, élevés dans les habitudes de la scolastique, avaient recours au moyen commode, mais bien froid et bien monotone, de l'allégorie; au lieu de mettre en scène l'*Avare*, l'*Hypocrite*, l'*Ambitieux*, ils figuraient un personnage de convention nommé l'Avarice, l'Hypocrisie, l'Ambition : on décrivait des *entités* et non des caractères. Les moralités n'étaient pas toutes allégoriques. Quelques-unes, empruntées à l'histoire sacrée ou profane, ressemblaient aux *Miracles* et mettaient sur la scène les récits de la morale en action. Vers la fin du moyen âge, quand on se fatigua des Mystères et de l'Allégorie, ce genre particulier de moralité historique et non allégorique prit crédit et faveur : on semblait par là, en quelque sorte, préluder au drame moderne, et l'auteur d'un *Art poétique* en prose, publié en 1547, Thomas Sibilet, a signalé cette ressemblance, toute extérieure du reste, de la Moralité avec la tragédie[2].

1. La *mère sotte* était la seconde dignité parmi les *sots*. Celui qui avait cet office était l'ordonnateur des *montres* et le directeur du théâtre.

2. Sur les caractères distinctifs et le développement de ces formes diverses de notre ancien théâtre comique, Voyez *Histoire de la littérature française du moyen âge*, t. Ier, p. 510-580.

La farce du Cuvier[1]

Le bourgeois du moyen âge, acteur principal de cette jolie farce, est un Chrysale, moins bien élevé et de moins bonne maison que celui de Molière, souffre-douleur d'une ménagère qui ne tient en rien de la Femme savante, mais plus madré sous un air bonhomme, et de plus difficile composition, puisqu'il finit par secouer le joug et par rester maître du champ de bataille. — Tyrannisé par deux furies, sa belle-mère et sa femme, le bourgeois Jacquinot consent à obéir, mais il voudrait du moins connaître l'étendue de ses obligations. Il demande une charte, et suivant son mot, un « rollet, » où seront consignées, dans une sorte de cahier des charges, toutes les corvées qui lui incombent. Ce « rollet, » il l'écrit sous la dictée des deux mégères. La rédaction en est fort plaisante; l'auteur, avec un vrai talent d'observation, avec un art instinctif de composition, a tiré tout le parti possible d'une idée heureuse. Jacquinot signe le cahier des charges, jure d'en observer les clauses, et de ne rien faire au delà. On le prend au mot, on lui commande d'aider sa femme à « buer et lessiver. » Le cas étant prévu dans le « rollet, » Jacquinot s'exécute. Mais voilà que, dans le tracas de sa lessive, la femme se laisse choir en plein cuvier, à demi noyée et criant au secours. Jacquinot, qu'elle invoque, relit l'un après l'autre tous les articles du cahier des charges pour voir si secourir sa femme est un devoir du mari : aux cris d'alarme, aux appels désespérés, il se borne à répondre avec sang-froid : *cela n'est pas dans mon rollet.* A la fin il se laisse fléchir et consent à retirer du cuvier la mégère à demi-morte, pourvu que dorénavant il soit le maître.

JAQUINOT.

Le grand dyable me mena bien,
Quant je me mis en mariage;
Ce n'est que tempeste et orage,

1. *L'ancien théâtre français,* collection Janet, t. Ier, p. 32-50. — *Le théâtre français avant la Renaissance,* Ed. Fournier, p. 192-199.

On n'a que soucy et que peine.
Tousjours ma femme se demaine
Comme ung saillant[1], et puis sa mere
Affirme[2] tousjours la matiere.
Je n'ay repos, heur[3] ne arreste;
Je suis ploté[4] et tourmenté
De gros cailloux sur ma servelle[5].
L'une crye, l'aultre grumelle[6];
L'une maudit, l'aultre tempeste,
Soit jour ouvrier[7] ou jour de feste,
Je n'ay point d'aultre passe-temps;
Je suis au renc[8] des mal contens,
Car de riens[9] ne fais mon proffit.
Mais par le sanc que Dieu me fist,
Je seray maistre en ma maison,
Se m'y maitz[10].

LA FEMME.

Dea[11], que de plaictz!
Taisez-vous; si[12] ferez que saige.
Il y a tousjours a refaire[13]
Et ne pense pas[14] a l'affaire

1. *Saillant*, ou *sailleur*, sauteur, danseur (*saillir*, sauter, du latin *salire*).
2. *Affirme*, confirme, appuie. — *Tousjours*. Orthographe conforme à l'étymologie. — La *matière*, la chose en question.
3. *Heur*, bonheur; primitivement *eür*, *aür*, chance (du latin *augurium*.)
4. *Arreste*, temps d'arrêt (du verbe *adrestare*). Autres formes : *arrestée*, *arrestement*, *arrest*, *arrestance*.
5. *Ploté*, pour *peloté*, battu, maltraité (à coups de *pelotes* ou à coups de balles ou d'éteufs. — Du latin *pilotta*, diminutif de *pila*, pelote. D'où le verbe *pilottare*.
6. *Grumelle*, grommelle (de l'ancien allemand *grummeln*).
7. *Ouvrier* (en deux syllabes), jour ouvrable. Autre forme : *ovrier* (*operarius*). Le verbe *ovrer*, *ouvrer* a été formé sur le bas-latin *operare*.
8. *Renc*, ou *reng*, rang. Du haut-allemand *hring*, cercle, rangée circulaire.
9. *Riens*, d'aucune chose (*res*). Sur ce mot, voyez page 44, note 3.
10. *Maitz*. Indicatif présent de *mettre*. Variantes d'orthographe : met, metz.
11. *Dea*, ou *dia*, vraiment. — *Plaictz*, disputes, procès, raisons. (Du latin *placitum*, assemblée de justice. De là aussi *plaid*, *plaider*, *plaidoyer*.)
12. *Si*, ainsi. — *Ferez que saige*, vous ferez ce que fait (*quod*) un sage. Ellipse et latinisme.
13. *Refaire*. Locution familière : avec lui, il y a toujours quelque chose qui cloche, quelque chose à réparer, à remettre en état; les choses ne suivent jamais un cours régulier; on n'est jamais en paix.
14. *Et ne pense pas*, et (pendant qu'il se plaint) il ne pense pas à la chose essentielle... — *de ce qu'il faut*, de ce qui manque ou fait faute (du verbe *faillir*, dont l'indicatif est *falt*, *faut*, ou *fault*, et le futur *fauldra*.)

De ce qu'il fault a la maison.

LA MÈRE.

Dea, il n'y a point de raison
Ne de propos[1]; par Nostre-Dame
Il fault obeyr à sa femme,
Ainsy que doibt ung bon mary,
S'[2] elle vous bat aulcunes fois,
Quant vous fauldrez.

JAQUINOT.

Non! toutesfois
Ce[3] ne souffriray de ma vie.

LA MÈRE.

Non? Pourquoy? Par saincte Marie,
Pensez-vous, s' elle vous chastie
Et corrige en temps et en lieu.
Que ce soit par mal? Non, par bieu[4],
Ce n'est que signe d'amourette[5].

JAQUINOT.

C'est bien dit, ma mere Jaquette :
Mais ce n'est rien dit a propos
De faire ainsi tant d'agios[6].

LA FEMME.

Il fault faire au gré de sa femme;
C'est cela[7] s'on le vous commande.

JAQUINOT.

Ha! sainct Jehan, elle me commande
Trop de negoces en effaict[8].

1. *Propos*, bon sens, à-propos (dans sa conduite).
2. *Si*, en supposant que; même si. — *Aulcunes*, quelques. Voyez p. 114, n. 12. — *Fauldrez*, manquerez, ferez quelque faute.
3. *Ce*, pronom démonstratif neutre, primitivement *iço*, *ço* (*ecce hoc*).
4. *Par bieu*, synonyme « de par Dieu, par le nom de Dieu. » C'est l'une de ces altérations si fréquentes dans le langage populaire. De *par bieu*, est venu « *par bleu.* »
5. *Amourette*, passion amoureuse.
6. *Agios*, démonstrations, bruit de vaines paroles. C'est une allusion aux litanies où reviennent sans cesse les mots *agios ô theos*. De là, le sens de kyrielles de grands mots, affectations soit de respect, soit d'amitié; cliquetis de paroles bruyantes; en résumé, beaucoup de bruit pour rien. « Faire beaucoup d'agios, ou d'agiaux » était aussi devenu une locution populaire et proverbiale. (La Curne de Sainte-Palaye, t. Ier, p. 243.)
7. *C'est cela*, c'est-à-dire, si elle vous le commande (*hoc est*).
8. *Effaict*. Variante orthographique de *effect*, *effet* (*effectum*). — *Negoces*, affaires (*negotia*).

LA MÈRE.

Pour vous mieulx souvenir du faict,
Il vous convient faire ung roullet [1].
Et mettre tout en ung feuillet
Ce qu'elle vous commandera.

JAQUINOT.

A cela point ne tiendra [2],
Commencer m'en voys [3] a escripre.

LA FEMME.

Or [4] escripvez qu'on puisse lire.
Prenez que vous m'obeyrez,
Ne jamais desobeyrez,
De faire le vouloir mien.

JAQUINOT.

Le corps bieu [5] ! Je n'en feray rien,
Sinon que chose de raison.

LA FEMME.

Or mettez la, sans long blason [6],
Pour éviter de me grever [7],
Qu'il vous fauldra toujours lever
Premier, pour faire la besongne.

JAQUINOT.

Par Nostre Dame de Boulongne !
A cest article je m'oppose.
Lever premier ! pour quelle chose ?

LA FEMME.

Pour chauffer au feu ma chemise.

1. *Roullet*, petit registre, petit cahier. Même mot que *rôlet*, petit rôle. Un *rôle* était un rouleau de papier (*rotulus*) écrit ; un manuscrit roulé. On disait aussi un *roule*.

2. *A cela point ne tiendra* (que nous ne soyons d'accord) ; il ne dépendra pas de ce point particulier que les choses ne s'arrangent ; là ne sera pas l'obstacle.

3. *M'en voys*, m'en vais.

4. *Or*, maintenant. — *Qu'on*, afin qu'on.

5. *Le corps bieu !* Altération de l'expression : *le corps Dieu !* par le corps de Dieu. (De là, *corbleu*, autre altération du même mot.)

6. *Blason*, discours, dispute. Le sens premier de *blason* est « l'*écu d'armes*, l'*image* de l'écu » ; le sens second est « description des armoiries qui ornent l'écu » et, en général, « description, portrait. » Les autres sens, comme « discours, dispute, médisance, satire » sont dérivés des premiers. (Sainte-Palaye, t. III, p. 26.)

7. *Grever*, fatiguer.

JAQUINOT.

Me dictes vous que c'est la guise?

LA FEMME.

C'est la guise[1], aussi la façon.
Apprendre vous fault la leçon.

LA MÈRE.

Escripvez.

LA FEMME.

Mettez, Jaquinot.

JAQUINOT.

Je suis encore au premier mot;
Vous me hastez tant que merveille.

LA MÈRE.

De nuit, se[2] l'enfant se resveille,
Ainsi que faict en plusieurs lieux,
Il vous fauldra estre songneux[3]
De vous lever pour le bercer,
Pourmener[4], porter, apprester,
Parmy la chambre, et fust minuict.

JAQUINOT.

Je ne sauroye prendre deduict[5],
Car il n'y a point d'apparence.

LA FEMME.

Escripvez.

JAQUINOT.

Par ma conscience,
Il est tout plein jusqu'a la rive[6].
Mais que voulez vous que j'escripve?

1. *Guise*, la mode, l'usage. Ce mot vient de l'ancien haut-allemand *wisa*.
2. *Se*, si.
3. *Songneux*, soigneux, avoir soin. Forme ordinaire : *soingnieux*. Ce mot dérive de *soin*, dont l'origine est inconnue.
4. *Pourmener*, promener. La forme *pro* dans les mots tirés du latin s'est fréquemment changée en *por* et *pour* par la transposition de l'*r*. Ainsi *prominare* a donné pourmener ; *prosequere*, porsivre ou poursuivre ; *proparabolare*, pourparler ; *procartiare*, pourchasser, etc.
5. *Déduict*, plaisir, divertissement (*déduire* le temps, passer le temps, *deducere*). — « Il n'y a pas là de quoi m'égayer beaucoup, car je n'y vois pas l'apparence d'un grand plaisir. »
6. *Rive*, marge.

LA FEMME.

Mettez, ou vous serez frotté[1].

JAQUINOT.

Ce sera pour l'aultre costé.

LA MÈRE.

Après, Jaquinot, il vous faut,
Boulanger[2], fournier et buer,

LA FEMME.

Bluter[3], laver, et essanger[4],

LA MÈRE.

Aller, venir, trotter, courir,
Peine avoir comme Lucifer,

LA FEMME.

Faire le pain, chauffer le four,

LA MÈRE.

Mener la mousture[5] au moulin,

LA FEMME.

Faire le lit au plus matin
Sur peine[6] d'estre bien battu,

LA MÈRE.

Et puis mettre le pot au feu,
Et tenir la cuisine nette.

JAQUINOT.

S'il faut que tout cela se mette,

1. *Frotté*. Verbe qui vient de *frictare*, fréquentatif de *fricare*.

2. *Boulanger*, faire le pain. (Origine inconnue.) — *Fournier*, mettre au four (*furnus*, d'où *forn*, *for* et *four*). — *Buer*, faire la lessive. De là *buée*, *bucrie*, *buanderie*. (Origine inconnue.)

3. *Bluter*, séparer la farine du son, la passer au sas, au blutoir. — Ce mot s'est écrit et prononcé d'abord *bureter* (tamiser à travers la *bure*, étoffe grossière, en latin *burra*, d'où est venu *bureau*); il s'est dit ensuite *beluter*. On trouve *buratare*, avec le même sens, dans des textes latins du onzième siècle.

4. *Essanger*, mouiller le linge légèrement avant de le mettre à la lessive. On dit encore, en ce sens, *échanger*, dans l'Orléanais.

5. *Mousture*, anciennement *molture*, ce qu'on doit moudre (du latin *molitura*). On a pu remarquer, dans ce texte, qui est de la fin du quinzième siècle, combien l'ancienne orthographe a commencé à s'altérer, parce que le sentiment des origines de la langue et des lois qui avaient présidé à la formation des mots, s'était effacé.

6. *Sur peine*. On a longtemps, et même dans la langue classique, employé *sur* en ce sens, pour marquer une sanction, là où nous mettons *sous*, aujourd'hui. On lit dans Pascal : « *Sur peine* de la damnation, » (*Dix-huitième Provinciale*) ; et dans Molière :

On ne doit de rimer avoir aucune envie
Qu'on n'y soit condamné, *sur peine de la vie*. (*Misanth.*, IV, 1.)

Il faudra dire mot a mot.

LA MÈRE.

Or escripvez donc, Jaquinot :
Boulenger,

LA FEMME.

Fournier,

LA MÈRE.

Et buer.

LA FEMME.

Bluter,

LA MÈRE.

Laver,

LA FEMME.

Et essanger.

JAQUINOT.

Laver quoy ?

LA MÈRE.

Les pots et les plats.

JAQUINOT.

Attendez, ne vous hastez pas :
Les pots, les plats,

LA FEMME.

Et les escuelles[1]...

JAQUINOT.

Et, par le sang bieu, sans cervelle[2]
Ne sçaurois cela retenir.

LA FEMME.

Mettez le pour vous souvenir[3]...

1. *Escuelles,* vases à manger, assiettes creuses (en latin *scutellas*).

2. *Sans cervelle*, sans une particulière attention. Ce mot (qui vient du latin *cerebella*, comme cerveau, de *cerebellum*), avait alors plusieurs acceptions qu'il n'a pas gardées. Il était parfois synonyme d'esprit, d'intelligence. On disait : « estre en cervelle », être actif et vigilant ; *tenir en cervelle*, rendre attentif et alerte. (Sainte-Palaye, t. III, p. 318.)

3. Ici se place une péripétie, En exécution des articles inscrits au « rollet », Jaquinot fait la lessive, tord le linge, en un mot fait l'homme de peine et de ménage. La femme, en tracassant, se laisse choir dans la cuve ou le cuvier, et comme sa mère n'est pas là, elle appelle Jaquinot à son secours. Celui-ci trouve l'occasion bonne pour user de représailles ; il laisse sa femme se morfondre et, pendant qu'elle crie et gesticule, il parcourt gravement et froidement son « rollet » pour y découvrir l'article qui l'oblige à retirer sa femme du cuvier. Il ne l'y trouve point.

LA FEMME, *dans le cuvier.*

Mon bon mary, saulvez ma vie.
Je suis ja toute esvanouye[1].
Baillez la main ung tantinet[2].

JAQUINOT.

Cela n'est point a mon rollet;
Car en enfer il descendra[3].

LA FEMME.

Hélas! qui[4] a moy n'entendra,
La mort me viendra enlever.

JAQUINOT, *lisant son rollet.*

Boulenger, fournier et buer,
Bluter, laver et essanger,

LA FEMME.

Le sang m'est deja tout mué[5];
Je suis sur le point de mourir.

JAQUINOT.

Frotter, nettoyer et fourbir[6].

LA FEMME.

Tost pensez de me secourir.

JAQUINOT.

Aller, venir, trotter, courir.

LA FEMME.

Jamais n'en passeray ce jour[7].

1. *Esvanouye.* Ce mot, anciennement *esvanoïr*, vient du latin *ex* et *vanus*, ou de quelque forme altérée de *vanescere*. On disait *esvanité* pour « évanouissement. »
2. *Un tantinet;* ce diminutif de *tant* est à la fois substantif et adverbe. Il est pris ici adverbialement. Même remarque sur *tantet*, autre diminutif de *tant*.
3. *Il descendra;* il me suivra jusque dans l'autre monde.
4. *Qui*, etc. « Si on ne vient pas à mon secours. » *Qui* a parfois le sens de *si quis*, en latin : « Et encores en eüssent plus ocis en l'heure, *qui* (si on) les ëust layet (laissé) convenir. » (Froissart, t. II, 118.) — *A moy n'entendra*, « ne me donnera ses soins, ne fera attention à moi. « On lit dans Froissart : « *entendre aux blessés.* » (T. II, 127.) C'est le sens du latin *intendere* (*animum*), d'où *entendre* est venu.
5. *Mué*, tourné (*mutatum*).
6. *Fourbir*, mettre en bon état. Se dit surtout des armes : « Férez, seignors, des espees *furbies.* » (*Roland*, v. 1925.) On disait aussi *forbir* (de l'ancien haut-allemand *furban*, même sens).
7. *N'en passeray*, etc. Je ne passerai pas la journée (par suite de cet accident ; c'est le sens de *en*).

JAQUINOT.

Faire le pain, chauffer le four.

LA FEMME.

Sà[1], la main; je tire a ma fin.

JAQUINOT.

Mener la mousture au moulin.

LA FEMME.

Vous estes pis que chien mastin[2].

JAQUINOT.

Faire le lict au plus matin.

LA FEMME.

Las! il vous semble que soit jeu.

JAQUINOT.

Et puis mettre le pot au feu.

LA FEMME.

Las! ou est ma mere Jacquette?

JAQUINOT.

Et tenir la cuisine nette.

LA FEMME.

Allez moi querir le curé.

JAQUINOT.

Tout mon papier est escuré[3];
Mais je vous promets, sans long plet[4],
Que ce n'est point a mon rollet.

LA FEMME.

Et pourquoy n'y est il escript?

JAQUINOT.

Pour ce que ne l'avez pas dit.
Saulvez-vous comme vous vouldrez;

1. *Sa*, pour *ça*. Ce mot s'emploie souvent avec un impératif exprimé ou sous-entendu.
2. *Mastin*, chien de garde, chien qui reste à la maison. Du latin *mansatinus*, dérivé de *mansum* (maison), substantif bas-latin formé du participe de *manere*.
3. *Escuré*, participe d'*escurer*, mettre au net, débarrasser, débrouiller (dérivé de *curer*, *curare*).
4. *Plet* débat. Voyez page 51, note 1.

Car de par moy[1] vous demourrez[2].

LA FEMME.

Cherchez doncques si vous voirrez[3]
En la rue quelque varlet[4].

JAQUINOT.

Cela n'est point a mon rollet[5].....

La farce de maistre Pierre Pathelin[6]

Cette œuvre d'un talent supérieur et inconnu a laissé bien au-dessous d'elle tous les jeux comiques du palais et le théâtre entier du moyen âge. On est maintenant d'accord sur la date vraisemblable de *Pathelin :* c'est un texte du quinzième siècle, et, selon toute apparence, des premières années du règne de Louis XI. La pièce contient seize cents vers ; elle se subdivise en trois grandes parties et pour ainsi dire en trois actes : Pathelin chez le marchand. — Pathelin chez lui, feignant le délire et la folie. — Pathelin devant le juge. Résumons-la en peu de mots. Avocat sans cause et sans argent, Pathelin entre dans la boutique de son voisin le drapier, maître Guillaume Joceaulme, pour se procurer une robe neuve dont il a le plus grand besoin. Tout en le cajolant, il lui achète six aunes de drap pour neuf écus et il l'invite à venir le soir manger de l'oie et toucher son argent. Guillaume en arrivant chez Pathelin le trouve au lit, en proie au délire, parlant tous les patois du monde, si bien que le drapier épouvanté s'enfuit en faisant des signes de croix. De retour chez lui, Guillaume rencontre son berger Agnelet qu'il accuse

1. *De par moi*, en ce qui dépend de moi (*de ma part, de la part de moi, a parte mea*).
2. *Demourrez*, vous resterez là, futur de *demourer*, qui se dit aussi *demorer*.
3. *Voirrez*. L'ancien français avait aussi, au futur de *vëoir*, la forme *verraiz, veraz, vairaiz*, plus semblable au français actuel.
4. *Varlet*. Sur l'origine de ce mot, Voyez page 61, n. 12.
5. Heureusement pour la femme de l'entêté Jaquinot, la mère rentre à la maison et décide le mari à retirer du cuvier l'imprudente mégère. Mais, avant d'y consentir, notre bourgeois fait ses conditions : il ne sera plus question du « rollet » ; on cessera de le tyranniser ; il sera désormais quelqu'un et quelque chose dans la maison.
6. *Recueil de farces, sotties et moralités du quinzième siècle*, publiées par P.-L. Jacob, 1876. Page 71-72. — Ed. Fournier, p. 86-113.

de tuer et de manger les moutons confiés à sa garde et que pour ce fait il a traduit devant le juge. Agnelet prend pour avocat Pathelin qui lui conseille de répondre à tout par ce mot : *bée!* Guillaume apercevant Pathelin devant le juge en est si ébahi qu'il perd la tête, mêle l'histoire du drap à celle des moutons, impatiente le juge qui le déboute de sa plainte et absout Agnelet. Quand Pathelin demande au berger ses honoraires, il n'en peut tirer que ce mot *bée!* Furieux il rentre au logis en avouant qu'il a trouvé son maître dans un berger des champs[1]. — Nous donnons la partie de cette pièce où Guillaume, Pathelin et Agnelet comparaissent devant le juge.

LE JUGE.

Vous soyez le bien venu, sire[2].
Or[3] vous couvrez. Ça, prenez place.

PATHELIN.

Dea[4], je suis bien, sauf vostre grace :
Je suis icy plus a delivre[5].

LE JUGE.

S'il y a riens[6], qu'on se delivre
Tantost, affin que je me lieve.

LE DRAPPIER.

Mon advocat vient qui achieve
Ung peu de chose qu'il faisoit,
Monseigneur; et s'il vous plaisoit,

1. Sur les mérites de cette pièce et sur toutes les questions que cet examen soulève, Voy. *Histoire de la littérature française au moyen âge,* t. I[er], p. 543-548.

2. *Sire*, seigneur, monsieur (de *senior*, qui a donné successivement *sendre*, *sindre*, *sinre* et *sire*).

3. *Or*, maintenant. — *Ça*. Voyez page 66, note 1.

4. *Dea*. Ce mot, anciennement *diva*, *dia*, paraît être un composé des deux impératifs *di* (de *dire*) et *va* (de *aller*). — *Sauf*, sans porter atteinte à, sans préjudice de, avec réserve de (du latin *salvus*); ce mot est ici préposition. — *Grâce*, permission.

5. *A delivre*, à l'aise. *Delivre* signifie « libre », et cet adjectif s'emploie souvent adverbialement, comme tous les adjectifs dans l'ancien français. « Etre à délivre ou au délivre » est une locution très fréquente, qui signifie être en liberté, à son aise.

6. *Riens*, quelque chose, quelque affaire (*res*). Voyez page 44, note 3.— *Qu'on se délivre*, qu'on se débarrasse, qu'on expédie l'affaire. — *Tantost*, vite. Voyez page 90, note 6. — *Lieve*, que je me lève, que je parte; subjonctif présent de *lever* (*levare*).

Vous feriez bien de l'attendre.

LE JUGE.

He dea, j'ay ailleurs a entendre.
Si vostre partie est presente,
Delivrez vous sans plus d'attente.
Et n'estes vous pas demandeur?

LE DRAPPIER.

Si suis.

LE JUGE.

Ou est le defendeur?
Est il cy present en personne?

LE DRAPPIER.

Ouy : veez le la[1] qui ne sonne
Mot[2]; mais dieu scet qu'il[3] en pense.

LE JUGE.

Puisque vous estes en presence
Vous deux, faites vostre demande.

LE DRAPPIER.

Vecy[4] doncques que lui demande,
Monseigneur. Il est verité
Que pour dieu et en charité
Je l'ay nourry en son enfance.
Et quand je vy qu'il eut puissance
D'aller aux champs, pour abregier,
Je le fis estre mon bergier[5]
Et le mis a garder mes bestes.
Mais aussi vray comme vous estes
La assis, monseigneur le juge,
Il en a faict un tel deluge[6]

1. *La*, là (du latin *illac*). — *Véez*, impératif de *vëoir*.
2. *Mot*. Locution très ancienne dans la langue; on la trouve dans la *Chanson de Roland* :

> Mis parastre est; ne voeill que *mot en suns ;*
> C'est mon beau-père; je ne veux pas que tu en sonnes un mot.
> (v. 1027.)

3. *Qu'il*, ce qu'il; latinisme.
4. *Vecy;* adverbe formé de *véez* et *cy* ou *icy* (voyez ici). — *Que luy demande*, ce que je lui demande.
5. *Bergier*, ou berger (du latin *vervecarius* ou *berbecarius*).
6. *Deluge*, dégât, destruction. Sens fréquent de ce mot, au moyen âge. « Ils firent des ennemis grant *déluge*. » (FROISSART, IV, 83.) On disait aussi *déluger*, dévorer.

De brebis et de mes moutons,
Que sans faulte.....

LE JUGE.

Or escoutons;
Estoit[1] il point vostre aloué?

PATHELIN.

Voire[2] : car s'il s'estoit joué
A le tenir sans alouer....

LE DRAPPIER.

Je puisse dieu desavouer,
Si n'estes vous[3], sans nulle faulte.

LE JUGE.

Comment vous tenez la main haute?
A' vous[4] mal aux dents, maistre Pierre?

PATHELIN.

Ouy : elles me font telle guerre
Qu'oncques mais[5] ne senty tel raige :
Je n'ose lever le visaige.
Pour dieu, faites les proceder[6].

LE JUGE.

Avant, achevez de plaider.
Suz[7], concluëz appartement.

1. *Aloué*, votre serviteur à gages. Substantif formé du participe d'*allouer* ou *alouer*, ou *aloer*, placer, gager, loger, prendre ou donner à louage (*allocare*). — « Le participe *alloué*, employé comme substantif, désignait, en général, toute personne louée, placée au service de quelqu'un et à ses gages. » (La Curne de Sainte-Palaye, t. Ier, p. 354.)

2. *Voire*, vraiment (*verum*). C'est le féminin de l'adjectif : *chose voire*, chose vraie. — *Sans alouer*, sans le gager, sans le prendre à gages.

3. *Si n'estes vous*, si vous n'êtes vous-même ; c'est-à-dire, si je ne reconnais pas en vous celui que je cherche. — En ce moment, le drapier, qui a laissé précédemment Pathelin au lit et simulant une fièvre chaude, est tout ébahi de le reconnaître et de le retrouver devant le juge. Pasquier indique ici un jeu de scène : « Ici se trouvent les deux parties et mesmement Pathelin qui tenoit sa teste appuyée sur ses deux coudes, pour n'estre sitôt aperçu du drapier. »

4. *A vous*, avez-vous. Abréviation que Bèze reconnaît admise par l'usage en son temps et qui l'est encore du nôtre chez le peuple.

5. *Mais*, davantage. Voyez pages 6 et 12, notes 2 et 9.

6. *Proceder*, avancer, continuer et finir leur procès. (*Procès* ou *proçais* signifie, au propre, le développement d'une cause, *processus causæ* ou *rei*.) De là vient qu'au moyen âge, *proceder* avait ce double sens : « avancer » et « faire un procès. » — « Longuement *procéder* est à l'advocat vendanger. » (Sainte-Palaye, t. VIII, p. 451.)

7. *Sus*, allons ! (du bas-latin *susum*). — *Appartement*, ou *apertement*, clairement (*aperta mente*).

LE DRAPPIER.

C'est il[1], sans autre, vrayement,
Par la croix ou dieu s'estendy.
C'est a vous a qui je vendy
Six aulnes de drap, maistre Pierre.

LE JUGE.

Qu'est ce qu'il dit de drap?

PATHELIN.

Il erre[2].
Il cuide[3] a son propos venir;
Et il n'y scet plus advenir,
Pour ce qu'il ne l'a pas apprins[4].

LE DRAPPIER.

Pendu soye, se autre l'a prins
Mon drap, par la sanglante gorge[5]!

PATHELIN.

Comme le meschant homme forge
De loing, pour fournir son libelle[6]!
veut dire, il est bien rebelle[7],
Que son bergier avoit vendu
La laine, je l'ay entendu,
Dont fut faict le drap de ma robe,
Comme il dict qu'il le desrobe
Et qu'il luy a emblé[8] la laine

1. *C'est-il*, c'est celui-là, c'est lui. — *Sans autre*, et non un autre, sans qu'il soit possible que ce soit un autre.
2. *Il erre*, il divague. *Errer* signifie, au propre, voyager (du bas-latin *iterare*).
3. *Il cuide*, il croit. Voyez page 34, n. 9. — *Propos*, but (*propositum*). — *Advenir*, arriver, atteindre.
4. *Apprins*, participe de *apprendre* (*ad prendere*, *prensus*). Le sens est : « parce qu'il n'a pas appris à venir à son but, à bien conclure ; parce qu'il ne sait pas plaider.
5. *Par la sanglante gorge!* Sorte de jurement. Le mot *sanglant* s'employait fréquemment ainsi comme une épithète outrageuse. On disait : *sanglante estraine*, « aventure ou fortune méprisable » ; *sanglant coquin*, « détestable coquin » ; *ta sanglante tête*, « ta méprisable tête. » C'est donc comme si le drapier s'écriait : « J'en jure par ta misérable gorge. » Il y a quelque analogie entre cette expression et cette autre bien connue : « Il en a menti par la gorge. » Voyez les exemples cités par La Curne de Sainte-Palaye, tome VIII, page 326.
6. *Libelle*, plainte en justice, mémoire contenant la plainte.
7. *Rebelle*, méchant, féroce, hors de sens.
8. *Emblé*, enlevé, volé (du latin *involare*, *embolare*). — Sur l'étymologie de *desrober*, Voyez page 121, n. 6.

De ses brebis.

LE DRAPPIER.

Male semaine[1]
M'envoit dieu, se vous ne l'avez.

LE JUGE.

Paix, par le dyable, vous bavez[2]
Et ne sçavez vous retenir
A vostre propos, sans tenir
La court[3] de belle baverie?

PATHELIN.

Je sens mal, et faut que je rie.
Il est desja si empressé[4]
Qu'il ne scet ou il l'a laissé[5] :
Il faut que nous luy reboutons[6].

LE JUGE.

Suz, revenons a ces moutons :
Qu'en fut il?

LE DRAPPIER.

Il en print six aulnes[7]
De neuf francs.

1. *Male semaine*, etc. Sorte d'imprécation populaire, semblable à *male estraine vous doinst Dieu*, etc. — *Semaine*, ou *sepmaine* vient du latin *septimana*. — *M'envoit*, troisième personne singulier du subjonctif présent de *envoier*, primitivement *enveier* (du latin *indeviare*, faire partir de). Au présent du subjonctif, dans les verbes de la première conjugaison, le *t* persiste à la troisième personne, surtout quand l'*e* est supprimé : *suspirt*, *plurt*, *otreit*, *apelt*, *envoit*.

2. *Bavez*, bavardez (*bave*, babil, caquet ; mot formé par onomatopée). De là, *baverie*, bavardage ; *baveur*, hâbleur.

3. *La court*, le tribunal (du latin *curtis*, cour de maison, résidence des seigneurs et des princes). Les rois et les seigneurs possédaient seuls le droit de rendre la justice, dans les temps féodaux, et ils exerçaient ce synonyme leur maison, dans leur *court* ou *palais* : « court » est ainsi devenu droit dans de tribunal et a gardé cette acception. — On a écrit aussi *cour*, par la chute du *t* final.

4. *Empressé*, si accablé, si étourdi de son affaire. *Empresser* est, au moyen âge, synonyme de *presser*, *accabler*, *opprimer*, conformément à son origine latine.

5. *L'a laissé* ; se rapporte à « propos ». Il a perdu de vue la question.

6. *Reboutons*, il faut que nous le remettions dans son chemin (comme on *reboute*, on repousse un animal qui s'égare). On disait « rebouter le gibier au bois. »

7. *Aulnes*. Ce mot vient du bas-latin *alena*, qui lui-même venait du gothique *aleina*, même sens.

LE JUGE.

Sommes nous bejaunes[1]
Ou cornarts[2] ? ou cuidez vous estre?

PATHELIN.

Par le sang bieu[3], il vous fait paistre!
Qu'est il bon homme[4] par sa mine!
Mais, je le loz[5] qu'on examine
Un bien peu sa partie adverse.

LE JUGE.

Vous dictes bien : il le converse[6],
Il ne peut qu'il ne le cognoisse.
Vien ça, dy.

LE BERGIER.

Bee.

LE JUGE.

Vecy angoisse[7].
Quel bee est ce cy? suis je chievre[8]?
Parle a moy.

LE BERGIER.

Bee.

1. *Bejaunes*, primitivement *becs-jaunes*, sots, niais, innocents. On appelait ainsi les nouveaux venus parmi les écoliers et les clercs de la Basoche, par allusion aux jeunes oiseaux qui, d'ordinaire, ont le bec jaune. — De là, le mot *bejaunerie*, niaiserie.

2. *Cornards*, nom d'une société burlesque désignée sous le nom des *cornards de Rouen*. Ils jouaient, comme les écoliers, les Bazochiens et les sots, des farces et des comédies. Ces « fous » et ces « sots » du moyen âge portaient ordinairement des cornes, de là leur surnom. « Cornard » était donc synonyme de « fou ».

3. *Sang bieu*. Voyez page 168, note 5.

4. *Bonhomme*. Ce mot avait plusieurs acceptions. D'ordinaire, il signifiait « brave homme », et, s'il est pris ici dans ce sens, il est employé ironiquement; parfois, au contraire, il s'employait avec une intention de moquerie et de dédain et s'appliquait, par exemple, aux maris trompés. (Sainte-Palaye, t. III, p. 50.)

5. *Je le loz*, je conseille cela. « Mais qu'on interroge, je le conseille, sa partie adverse. » — *Loz* est la première personne singulier de l'indicatif présent de *loër* (*laudare*, louer, conseiller). Dans les verbes de la première conjugaison, à la première personne de l'indicatif l'*s* s'ajoute quelquefois au radical : *je demans, je commanz, je loz*, etc. — *Examiner* a souvent le sens de « questionner », dans l'ancien français.

6. *Il le converse*, il le fréquente; (du latin *conversari*, *habiter* avec.) — *Il ne peut*, il ne se peut; forme elliptique. — *Ça*, ici (*ecce hac*). Voyez page 66, note 1.

7. *Angoisse*, embarras, tracas, difficulté (du latin *angustia*, qui, d'abord, a donné *angusce*, *anguisse*, *angousce*).

8. *Chièvre*, chèvre (*capra*), c'est-à-dire *sot*. Tenir quelqu'un pour *chèvre*, c'était le regarder comme un sot. Eustache Deschamps a dit en ce sens : « Si qu'on ne me tiengne pour chèvre. » (Manuscrit, folio 222.)

LE JUGE.

Sanglante fievre [1]
Te doint dieu! et te moques tu?

PATHELIN.

Croyez qu'il est fol ou testu
Ou qu'il cuide estre entre ses bestes.

LE DRAPPIER.

Or regnie je bieu [2], se vous n'estes
Celuy, sans autre, qui avez
Eu mon drap. Ha, vous ne sçavez,
Monseigneur, par quelle malice.....

LE JUGE.

Et taisez vous. Estez vous nice [3]?
Laissez en paix cest accessoire
Et venons au principal.

LE DRAPPIER.

Voire [4],
Monseigneur; mais le cas me touche :
Toutesfois par ma foy ma bouche
Meshuy un seul mot n'en dira.
Une autre fois il en yra
Ainsi qu'il en pourra aller.
Il le me convient avaller
Sans mascher [5]. Or ça, je disoye
A mon propos, comment j'avoye
Baillé six aulnes — doy je dire,
Mes brebis — je vous en pry, sire,
Pardonnez moy — ce gentil maistre [6],
Mon bergier, quant il devoit estre

1. *Sanglante fièvre*, fièvre mortelle. Voyez page 178, n. 5. — *Doint*, subjonctif présent de *doner*. On dit aussi *doinst*, *donget*, *donne*, etc.
2. *Regnie je bieu*, je renie Dieu. Voyez page 168, note 5.
3. *Nice*, ignorant, simple et sot (du latin *nescium*). De là, *nicet* (diminutif), *nicement*, *niceté*.
4. *Voire*, cela est vrai, cela est juste. — *Meshuy*, désormais (*magis hodie*).
5. *Mascher*. Locution proverbiale. Voy. Leroux de Lincy, *Proverbes français*, I, LXXII.) On lit dans la trentième *des Cent nouvelles nouvelles :* « C'en est mon conseil que nous l'*avallons sans mascher*. »
6. *Ce gentil maistre*, cet habile homme. Le mot *maistre* avait une infinité d'acceptions pour désigner le rang ou la capacité. *Gentil*, dont la signification première était « homme de noble race », signifiait aussi « gracieux, aimable, spirituel. » — *Quant il devoit estre*, à l'époque où je le plaçai aux champs.

Aux champs, il me dit que j'auroye
Six escus d'or quant je viendroye.
Dy je [1] depuis trois ans en ça [2],
Mon bergier me convenança
Que loyaument me garderoit
Mes brebis et ne m'y feroit
Ne dommaige ne villenie :
Et puis maintenant il me nie
Et drap et argent plainement [3].
Ah, maistre Pierre, vrayement
Ce ribaut [4] cy m'embloit les laines
De mes bestes, et, toutes saines,
Les fesoit mourir et perir,
Por [5] les assommer et ferir
De gros baston sur la cervelle.
Quant mon drap fut soubz son aisselle,
Il se mist en chemin grant erre [6]
Et me dist que j'allasse querre
Six escus d'or en sa maison.

LE JUGE.

Il n'y a rime ne raison
En tout quant que [7] vous rafardez [8].
Qu'est cecy? vous entrelardez
Puis d'un, puis d'autre, somme toute,
Par le sang bieu [9], je n'y voy goute!

1. *En ça*, en arrière de ce temps-ci, avant le temps présent. Ça (*ecce hac*) était à la fois adverbe de lieu et adverbe de temps. De là, ces locutions : *Ça devant*, ci-devant ; *ça en arrière*, autrefois ; *dès lors en ça*, dorénavant, à partir de ce moment, etc.

2. *Me convenança*, fit avec moi cet accord. « Convenancer quelqu'un », faire avec quelqu'un une *convenance*, une convention (*convenientiam*). — *Villenie*, tromperie, tour de vilain.

3. *Plainement*, ouvertement (*plana mente*).

4. *Ribaut*. Voyez page 153, note 7. — *Embloit*. Voyez page 115, note 10.

5. *Por* (du latin *pro*), *parce qu'il* les assommait ; *en* les assommant. — *Assommer* vient de *somme*, fardeau, tuer sous le fardeau ; *somme* est dérivé du latin *salma*, *sauma*, corruption de *sagma*, charge.

6. *Grant erre*, grand train. *Erre* est le substantif verbal d'*errer* qui signifiait aller, voyager (en bas-latin *iterare*). — *Dist* est au parfait (*dixit*). — *Querre*, chercher.

7. *Quant que*, en tout ce que (*quantum quod*). Voyez page 23, note 2.

8. *Rafardez*, ce que vous dites en vous moquant de nous ; (*rafarde*, moquerie, fable.) — On dit aussi, dans le même sens, *refarder*.

9. *Sang bieu*, voyez page 180, note 3. — *Goutte*. Voyez page 151, note 5.

Il brouille de drap et babille
Puis[1] de brebis, au coup la quille.
Chose qu'il dit ne s'entretient[2].

PATHELIN.

Or, je m'en fais fort[3] qu'il retient
Au povre bergier son salaire.

LE DRAPPIER.

Par Dieu, vous en peussiez bien taire[4].
Mon drap aussi vray que la messe —
Je sçay mieux ou le bas[5] m'en blesse
Que vous ne autre ne sçavez —
Par la teste bieu[6] vous l'avez.

LE JUGE.

Qu'est-ce qu'il a?

LE DRAPPIER.

Rien, monseigneur.
Certainement, c'est le greigneur[7]
Trompeur — hola, je m'en tairay,
Si je puis, et n'en parleray
Meshuy, pour chose qu'il advienne.

LE JUGE.

Et non, mais qu'il vous en souvienne.
Or concluëz appartement.

PATHELIN.

Ce bergier ne peut nullement
Respondre aux fais que l'on propose,
S'il n'a du conseil; et il n'ose

1. *Puis*, ensuite (*post*). — *Au coup la quille ;* autre proverbe : « en abattant une quille à chaque coup ; » c'est-à-dire en brouillant et dérangeant tout comme une boule dans un jeu de quille.
2. *Ne s'entretient,* ne se soutient pas, ne se suit pas, *non sibi constat.*
3. *Je m'en fais fort*, je réponds de cela que, je garantis cela que, etc. « *Je me fay fort*, qui feroit maintenant tels voyages, il sera combattu. » (FROISSART, t. XVI, p. 4.)
4. *Taire* est ici au neutre, avec le sens de *se taire.*
5. *Le bas.* Ce mot est substantif, comme dans « un bas de chausses, un bas de manches, le bas d'un pourpoint. » Ici, c'est une variante orthographique pour *bast.* (Sainte-Palaye, t. II, p. 414.) *Bast*, ou *bât*, vient du latin *bastum* qui signifiait *selle* dans la langue populaire.
6. *La teste bieu*, la tête de Dieu.
7. *Greigneur,* le plus grand; comparatif avec le sens du superlatif.

Ou il ne scet en demander.
S'il vous plaisoit moy commander
Que je fusse a luy[1], je y seroye.

LE JUGE.

Avecques luy? je cuideroye
Que ce fust trestoute[2] froidure :
C'est peu d'acquest.

PATHELIN.

Mais je vous jure
Qu'aussi n'en veuil rien avoir :
Pour dieu soit[3]. Or[4] je voys sçavoir
Au pauvret qu'il voudra me dire,
Et s'il me sçaura point instruire
Pour respondre aux fais de partie[5].
Il auroit dure departie[6]
De ce, qui[7] ne le secourroit.
Vien ça, mon amy. Qui pourroit
Trouver ? Entens[8].

LE BERGIER.

Bee.

PATHELIN.

Quel bee, dea!
Par le sainct sang que dieu crëa,
Es tu fol? Dy moy ton affaire.

1. *A lui*, avec lui ; sens ancien et fréquent de *a*.
2. *Trestoute*, absolument toute (*trans totam*). — *Froidure*. Locution proverbiale : « qu'il n'y fit pas chaud, qu'il n'y eût là que frimas à récolter », que l'affaire ne fût mauvaise et stérile pour l'avocat. — *Acquest*, profit, gain; du latin *acquistum*, contraction de *acquisitum*. Ce mot subsiste encore dans la langue du droit avec le sens de « biens acquis », ajoutés aux possessions patrimoniales et constituant la communauté entre le mari et la femme. — Dans certaines farces, *peu d'acquest* est un type comique, un personnage de théâtre.
3. *Soit*, je veux travailler pour l'amour de Dieu.
4. *Or*, maintenant. — *Au*, auprès des pauvres. — *A* est souvent employé en ce sens conformément à son origine *apud*. — *Qu'il*, ce qu'il. Latinisme fréquent.
5. *Fais de partie*, les faits du procès, allégués par la partie adverse. Expressions du même genre : *instance de partie; entre parties* (contradictoirement) ; *porter partie*, intervenir, etc.
6. *Départie*, séparation, privation, perte, mésaventure. Cela tournerait mal pour lui.
7. *Qui*, si on. Sens assez fréquent de *qui* (en latin, *si quis*). Nous l'avons déjà observé. Voy. p. 172, n. 4.
8. *Entens*, écoute-moi, fais attention (*intendere animum*).

LE BERGIER.

Bee.

PATHELIN.

Quel bee! oys tu[1] tes brebis braire?
C'est pour ton prouffit[2] : entens y.

LE BERGIER.

Bee.

PATHELIN.

Et dy ouy ou nenny,
C'est bien faict[3]. Dy tousjours, feras?

LE BERGIER.

Bee.

PATHELIN.

Plus haut, ou tu t'en trouveras
En grans depens, ou je m'en doubte[4].

LE BERGIER.

Bee.

PATHELIN.

Or est plus fol cil[5] qui boute
Tel fol naturel en procés.
Ha, sire, renvoyez l'en[6] a ses
Brebis; il est fol de nature.

LE DRAPPIER.

Est il fol? sainct sauveur d'Esture[7]!
Il est plus saige[8] que vous n'estes.

1. *Oys tu*, indicatif présent de *oïr*, *ouïr* (*audire*).
2. *Prouffit*, comme *proffit* et *profit* (*profectus*); variante de prononciation et d'orthographe.
3. *C'est bien faict*. Dans ce passage et dans les vers suivants il y a un aparté entre Pathelin et le berger : Pathelin l'encourage à persévérer dans le moyen de défense qu'il lui a conseillé.
4. *Je m'en doubte*, j'en ai peur. *Doubter* a le sens de « craindre », même avec la forme réfléchie : « *Ils se doubterent* de leurs corps et de leurs biens à perdre. » (FROISSART, t. III, p. 345.)
5. *Cil*, celui-là. Allusion au drapier. — *Qui boute*, qui pousse à, qui engage dans. — *Tel fol naturel*. Il s'agit ici du berger. — *Fol* vient du latin *follus*, qui signifie fou, dans un texte latin de 879. — *Follus* doit être rapproché de *follere*, se remuer, s'agiter, et de *follis*, grimace qui enfle les joues.
6. L'*en*, renvoyez-le hors d'ici (en, *inde*).
7. D'*Esture*, d'Asturie. On jurait « par tous les saints d'Asturie. » Cette province, où s'était réfugiée jadis l'indépendance de l'Espagne chrétienne, était alors célèbre par ses sanctuaires et par les pèlerinages qui s'y rendaient.
8. *Saige*, habile, avisé, malicieux. Sens fréquent de ce mot au moyen âge. « Il y eut une dame qui estoit moult *malicieuse et sage*. » (PERCEFOREST, IV,

PATHELIN.

Envoyez le garder ses bestes,
Sans jour[1] que jamais ne retourne.
Que maudit soit il qui[2] adjourne
Tels folz que ne fault adjourner.

LE DRAPPIER.

Et l'en[3] fera l'en retourner
Avant que je puisse estre ouÿ?

PATHELIN.

M'aist dieu[4], puis qu'il est foul, ouy.
Pour quoy ne fera[5]?

LE DRAPPIER.

He dea, sire,
Au moins laissez moy avant dire
Et faire mes conclusïons.
Ce ne sont pas abusïons[6]
Que je vous dy ne mocqueries.

LE JUGE.

Ce sont toutes tribouilleries[7]
Que de plaider[8] a folz[9] ne a folles.
Escoutez, a moins de parolles[10]

folio 65.) — « Chilpéric, qui *plus sage et plus malicieux* estoit... » (*Grandes Chroniques*, I, folio 34.)

1. *Sans jour*, sans lui assigner de jour. — *Jour* est pris ici au sens de délai, convocation, ajournement. — *Que jamais*, etc., de telle sorte qu'il ne retourne jamais devant le tribunal.

2. *Qui*, celui qui. — *Adjourner*, assigner devant le juge, fixer un jour pour comparaître en justice.

3. L'*en*; l'un de ces deux l'*en* est pour l'*on*, par la substitution assez fréquente de l'*e* ou de l'*a* à l'*o*. Voyez page 120, note 2. — L'autre expression s'explique comme plus haut, note 12.

4. *M'aist Dieu*, que Dieu m'aide, avec l'aide de Dieu. Locution familière déjà expliquée.

5. *Ne fera*, pourquoi ne le ferait-on pas ?

6. *Abusïons*, illusions, vains fantômes qui abusent l'esprit.

7. *Tribouilleries*, barbouillages. *Tribouiller*, comme *barbouiller*, vient d'une particule péjorative (*bar* ou *tri*) et de l'ancien mot *bouille*, bourbier.

8. *Plaider*, tenir le plaid, juger, rendre la justice. Sens premier de ce mot : « Ad Ais, o Carles soelt *plaider;* à Aix où Charles tient ses assises. » (*Roland*, v. 2667.)

9. *A fols*, avec des foux. — *Ne a folles*. Dans l'ancien français, *ne* s'emploie assez souvent pour *et* et pour *ou*, surtout quand il y a au fond de la pensée une intention négative, comme dans ce passage : « On ne doit pas tenir un plaid avec des foux *ni* avec des folles. »

10. *A moins de parolles*, avec moins de paroles, pour abréger et tout dire d'un mot. — *La court*, etc. Le tribunal n'en sera plus saisi, l'audience n'en sera plus faite, on ne s'en occupera plus.

La court n'en sera plus tenue.

LE DRAPPIER.

S'en iront ilz sans retenue
De plus revenir?

LE JUGE.

Et quoy doncques?

PATHELIN.

Revenir? Vous ne veistes oncques
Plus fol[1] ne en faict ne en response :
Et cil[2] ne vault pas mieulx une once.
Tous deux sont folz et sans cervelle :
Par saincte Marie la belle.
Eux deux n'en ont pas un quarat[3].

Jeu et Sottie du prince des Sotz

La plus importante et la plus curieuse des sotties du moyen âge est sans contredit celle qui fut jouée à Paris, aux Halles, dans les jours gras de 1511, en présence du roi, du parlement, de l'université, du corps de ville et de la foule, c'est-à-dire, devant le *tout Paris* de ce temps-là[4]. Il ne s'agissait de rien moins que de faire paraître sur les échafauds le roi, la noblesse, l'Eglise, le pape Jules II, le Tiers-Etat, de gloser sur les affaires publiques, sur la querelle des deux pouvoirs, à la veille d'une guerre entre Rome et la France, de donner raison au roi contre le pape, tout en restant bon catholique. Ce thème, fort sérieux et non moins délicat, à demi suggéré par Louis XII qui dans ces graves conjonctures tenait à gagner et à former l'opinion, ou du

1. *Plus fol.* Ceci se rapporte au berger.
2. *Et cil*, et cet homme-là (le drapier). — *Une once*, ne vaut pas une once de plus que le berger. L'once était la douzième partie de la livre romaine dans les pays de droit écrit et la seizième partie dans les pays de droit coutumier.
3. *Quarat*, un carat. Ce mot, qui vient du grec κεράτιον, tiers d'obole, signifie la vingt-quatrième partie d'or pur contenue dans une masse d'or que l'on considère comme composée de vingt-quatre parties. Le sens est donc ici : il n'ont pas la vingt-quatrième partie d'une cervelle.
4. Bien que cette pièce soit postérieure de quelques années au quinzième siècle, nous l'avons comprise dans le théâtre du moyen âge, auquel, d'ailleurs, elle appartient par sa forme et par son esprit. Le seizième siècle, à vrai dire, ne commence qu'à l'avènement de François Ier, en 1515. — Voy. cette sottie dans E. Fournier, p. 293-306, et dans le premier volume des *Œuvres de Gringore*, publiées par MM. d'Héricault et de Montaiglon.

moins à la sonder, n'avait pas effrayé un poète habile, entreprenant, un héritier des trouvères et des bateleurs, Pierre Gringore. — Le fond de la pièce est l'opposition du pape et du roi, la guerre entre le spirituel et le temporel; le but est de mettre tous les droits d'un côté, tous les torts de l'autre. Deux personnages dominants, le *Prince des Sots*, la *Mère-Sotte*, vêtue des ornements de l'Eglise, figurent les deux antagonistes; chacun d'eux a sa cour, formée de la bande des *Sots* divisés en seigneurs et en prélats; puis vient se placer entre le roi et l'Eglise un troisième personnage, de mine fort humble, mais déjà fort écouté, surtout à Paris, c'est celui qu'il faut gagner à la cause royale et détacher du parti de Rome, c'est Sotte-Commune, en d'autres termes, le peuple ou la nation.

Cette pièce d'environ huit cents vers, pleine de mouvement, de traits imprévus, d'allusions transparentes, et fort bien conduite, produisit une profonde et durable impression : comme nous disons aujourd'hui, elle fut un événement. Gringore y joua un rôle en personne, et l'un des plus importants, celui de *Mère-Sotte*, qui était la seconde dignité chez les *Sots*[1]. Nous avons analysé l'œuvre de Gringore dans notre *Histoire de la littérature française* au moyen âge[2]; nous n'y reviendrons pas ici; il nous suffira d'en citer quelques extraits, le début d'abord, puis l'entrée en scène du *Prince des sots*, figurant Louis XII, enfin l'intervention de *Sotte-Commune*.

LE DROIT[3] PREMIER SOT.

C'est trop joué de passe passe[4];
Il ne faut plus qu'on les menace[5],

1. Né à Caen sous Louis XI, Gringore se fixa à Paris vers 1502. Il y publia plusieurs ouvrages : *les Folles entreprises*, *les Abuz du monde*, sortes de revues satiriques; il composa aussi des poèmes de circonstance contre les ennemis de Louis XII, *l'Entreprise des Vénitiens*, *la Chasse du cerf des cerfs* (allusion au pape qui signait *servus servorum Dei*), *l'Espoir de la paix*, etc. Tout cela l'avait préparé à écrire sa sottie de 1511.

2. T. Ier, p. 519-544.

3. *Le droit premier*, celui qui est tout le premier, qui se présente le premier. *Droit* (du latin *directum*) s'emploie aussi fréquemment, soit avec un adjectif, soit avec un substantif. Exemples : « C'est une *droite* frénésie ; un *droit* paradis terrestre ; une *droite* foi ; une *droite* science ; un *droit* héritier ; des fleurs *droites* roses, etc. » Dans ces locutions, *droit* est synonyme de *vrai*, *juste*, *légitime*, *direct*, *tout entier*, etc. — Quant au mot *sot*, l'origine en est inconnue.

4. *Passe-passe*, tour d'adresse. « Jouer de passe-passe », jouer des gobelets, escamoter. « Art de passe-passe, » l'art du charlatan. En escamotant la muscade, les joueurs de gobelets répètent : *passe*, *passe*. De là, cette locution.

5. *Menace*. « Il ne faut plus se borner à la menace. » Allusion au pape

Tous les jours ilz se fortifient.
Ceulx qui en promesses[1] se fient
Ne congnoissent pas la falace[2].
C'est trop joué de passe passe.
L'un parboult[3] et l'autre fricasse,
Argent entretient l'ung en grace,
Les autres flattent et pallient[4],
Mais secrettement ilz se allient;
Car quelqu'un faulx bruvaige[5] brasse.
C'est trop joué de passe passe.

LE DEUXIESME SOT.

Qu'on rompe, qu'on brise, qu'on casse,
Qu'on frappe à tort et à travers;
A bref[6], plus n'est requis qu'on face
Le piteux; par Dieu, je me lasse
D'ouyr tant de propos divers.

LE PREMIER SOT.

Nostre prince est sage.

LE DEUXIESME.

Il endure.

LE TROISIESME SOT.

Aussy il paye quant payer fault.

LE PREMIER.

A Boullongne la Grasse[7], injure

Jules II et aux alliés qu'il s'était faits, en 1510, du côté de Venise contre la France.

1. *En promesses se fient*, mettent leur confiance dans des promesses ; c'est le *fidere in* des Latins.

2. *La falace* ou *fallace*, la tromperie, la fausseté (*fallacia*).

3. *Parboult*, indicatif présent de *parbouillir*, faire bouillir entièrement. « L'un fait-bouillir dans un pot, l'autre met en fricassée. »

4. *Pallient*, excusent, dissimulent (en bas-latin *palliare*, même sens). — On lit dans Montaigne : « Où ils ne peuvent guérir la plaie, sont contents de l'endormir et *pallier*. » (L. II, ch. XII.)

5. *Bruvaige*, breuvage (du latin *biberaticum*, qui vient de *biberare*, fréquentatif de *bibere*). — *Brasse*, prépare, compose, fait fermenter. *Brasser* s'écrivait primitivement *bracer ;* il vient de *brace* qui est d'origine gauloise et qui signifie « orge à fabriquer la bière » ou « malt ». *Brace* a donné le bas-latin *bracium*. De là, *brasseur*, *brassin*. — Au figuré *brasser* est d'un emploi fréquent dans le sens de « comploter, machiner. »

6. *A bref*, pour être bref, pour abréger. — *Requis*, exigé, nécessaire, opportun. — *Le piteux*, le rôle de celui qui demande grâce et implore la pitié.

7. *A Boullongne la Grasse*, etc. Souvenir de ce que fit Louis XII en soutenant Jules II dans Bologne, et de ce que le pape lui rendit en formant peu après une ligue contre lui.

Firent au prince, mais, j'en jure,
Pugnis furent de leur deffault[1].

LE DEUXIESME.

Tousjours ung trahistre[2] à son sens fault;
Ce sont les communs vireletz[3].

LE TROISIESME.

Aussi on fist sur l'eschaffault[4]
Incontinent, fust froit[5] ou chault,
Pour tels cas, des rouges colletz[6].

LE PREMIER.

Tant il y a des fins varletz!

LE DEUXIESME.

Tout chascun à son proffit tend.

LE TROISIESME.

Espaignolz tendent leurs filletz.

LE PREMIER.

Mais que font Angloys à Calais[7]!

LE DEUXIESME.

Le plus saige[8] rien n'y entend.

LE TROISIESME.

Le prince des sotz ne prétend
Que donner paix à ses suppostz[9].....

1. *Deffault*, trahison. En 1511, les troupes du pape furent battues près de Bologne et de Ravenne. En 1511, Jules II avait failli être pris à Bologne même par les troupes du roi.

2. *Trahistre*, un traître; mot qui vient du latin *traditor*, lequel a donné *traître* et, comme variante orthographique, *trahistre*. — *Fault*, indicatif présent de *faillir*, manque, est déçu. — *A son sens*, dans ce qu'il pensait; se trompe dans son dessein, dans ses vues.

3. *Vireletz*, petites pièces de vers, sorte de chansons où la rime ramenait le même refrain. Voyez *Origines de la langue*, page 196. Locution proverbiale équivalant à celle-ci : c'est toujours la même chanson.

4. *Eschaffault*, primitivement *escadafaut*, du latin *scadafaltum*, estrade de cérémonie.

5. *Fust froid*, etc. Sans regarder s'il faisait froid ou chaud, quel que fût le temps.

6. *Colletz*. Le « rouge collet » c'est la décollation. Allusion à certaines trahisons contemporaines punies par la hache du bourreau. — Au propre, *collet* signifiait le linge que les femmes portaient autour du cou.

7. *Calais*. Les Anglais étaient maîtres de Calais depuis qu'Edouard III avait pris cette ville en 1347; le duc de Guise les en chassa en 1558. — En 1511, on ne savait trop ce que ferait le nouveau roi d'Angleterre Henri VIII, ni de quel côté il se porterait. On craignait toutefois, ce qui se réalisa, qu'il ne prit parti pour le pape, comme venait de le faire son beau-père, Ferdinand d'Aragon.

8. *Saige*, habile, clairvoyant.

9. *Suppostz*, ses sujets (*suppositos*), ceux qui sont sous ses ordres.

LE PREMIER.

On luy a joué de fins tours.

LE DEUXIESME.

Il en a bien la congnoissance;
Mais il est sy humain tousjours,
Quant on a devers[1] luy recours,
Jamais il ne use de vengeance.

LE TROISIESME.

Suppostz du prince, en ordonnance[2]!
Pas n'est saison de sommeiller.....

LE PRINCE DES SOTZ.

Honneur, Dieu gard[3] les sotz et sottes!
Benedicite! que j'en voy.

LE SEIGNEUR DE GAYECTÉ.

Ilz sont par troppeaulz[4] et par bottes.

LE PRINCE.

Honneur! Dieu gard les sotz et sottes!
Benedicite! que j'en voy!
J'ay tousjours Gayecté[5] avec moy,
Comme mon cher filz tresaymé.

GAYECTÉ.

Prince, par sus[6] tous estimé,
Non obstant que vous soyez vieulx,
Tousjours estes gay et joyeulx
En despit[7] de voz ennemys;

1. *Devers lui*, vers lui, en se tournant de son côté (*de versum*). On trouve aussi dans la basse-latinité *per deversum*, d'où, *par devers*.

2. *En ordonnance ;* mettez-vous en rang, selon la règle de votre compagnie. On disait : « Une ordonnance de chevaliers ; — la première ordonnance de la bataille. » Substantif formé du verbe *ordonner* (*ordinare*).

3. *Gard*, impératif de *garder*. L'*e* final tombe régulièrement à la troisième personne de l'impératif des verbes de la première conjugaison, quand les radicaux se terminent par une dentale, *gard*, *chant*, *coust*, etc. Voyez page 84, note 7.

4. *Troppeaulx*, troupeaux (du bas-latin *troppus*, *troppellus*, troupe d'animaux). — *Bottes*. Ce mot, dans le sens de gerbes, faisceaux vient de l'ancien haut-allemand *bôzo*, qui a le même sens.

5. *Gayecté*, le seigneur de gaieté.

6. *Par sus*, par dessus (*per susum*). La préposition *par* (en latin *per*) donne aux verbes et aux adverbes auxquels elle se joint la force du superlatif. Voyez page 9, note 3. — On disait également « par dessus », formé du latin *per desusum*.

7. *Despit*, du latin *despectus*, avait le double sens de « mépris et de « colère ». Voyez page 160, note 6.

Et croy que Dieu vous a transmys[1]
Pour pugnir meffaits execrables.

LE PRINCE.

J'ay veu des choses merveillables[2]
En mon temps.

LE PREMIER SOT.

Tres redoubté prince,
Qui entretenez la province
Des sotz en paix et en silence,
Vos suppostz vous font reverence.

LE DEUXIESME SOT.

Vécy[3] vos subgectz, vos vassaulx,
Deliberés[4] de vous complaire,
Et, a qui que[5] en vueille desplaire,
Aujourd'huy diront motz[6] nouveaulx

LE TROISIESME SOT.

Vos princes, seigneurs et vassaulx
Ont fait une grande assemblée;
Pourveu qu'elle ne soit troublée,
A les veoir vous prendrez soullas[7].....

LA SOTTE COMMUNE.

Par Dieu, je ne m'en tairay pas!
Je voy que chascun se desrune[8]!
Ou descrye[9] florins et ducatz,

1. *Transmys*, envoyé. Primitivement on avait dit *tramis*, de l'infinitif *trametre*, qui avait le même sens et la même origine (*transmittere*).

2. *Merveillables*, étonnantes, étranges. Au moyen âge, *merveilles* (*mirabilia*), avait assez souvent le sens de calamités, horreurs, événements épouvantables.

3. *Vécy*, voici, de *vëez cy*, voyez ici. — *Vassaulx*. Voyez page 21, note 2.

4. *Délibérés*, décidés à. On disait « se délibérer », avec le sens de se disposer à, se préparer à. On lit dans Jean Marot, contemporain de Gringore : « Ainsi chacun *se délibère* aux armes. »

5. *Et a qui que*, etc. « Et, quel que soit celui à qui cela pourrait déplaire, ils diront aujourd'hui, etc. » *En veuille*, ellipse : « Il en veuille déplaire. »

6. *Mots*, plaisanteries, railleries.

7. *Soullas*, ou *solaz*, plaisir (*solatium*). De là *solacier*, réjouir, et se réjouir.

8. *Se desrune*, se dérange. *Déruné* signifie « extravagant ». — On disait aussi *arruner*, arranger. Ces mots sont d'une origine incertaine ; il se peut qu'ils aient le même radical qu'*arroi* et *arroier*, *desroi* et *desroier*, dont ils seraient une forme corrompue par la prononciation.

9. *On descrye*. Les guerres avec l'étranger faisaient mettre au rabais (descrier) les monnaies étrangères, telles que florins et ducats. — Le florin est une monnaie marquée d'une fleur (ital. *fiorino*) ; et le ducat (ital. *ducato*), vaut environ dix francs.

J'en parleray, cela repugne.

LE PRINCE.

Qui parle?

GAYECTÉ.

La sotte commune.

LA SOTTE COMMUNE.

Et que ay-je à faire de la guerre,
Ne que[1] à la chaire de sainct Pierre
Soit assis ung fol ou ung saige?
Que m'en chault-il[2] si l'Eglise erre,
Mais que paix soit en ceste terre?
Jamais il ne vint bien d'oultraige[3].
Je suis asseur[4] en mon village;
Quant je vueil je souppe et desjeune.

LE PRINCE.

Qui parle?

LE PREMIER SOT.

La sotte commune.

LA SOTTE COMMUNE.

Tant d'allées et tant de venues,
Tant d'entreprises incongnues!
Appoinctemens[5] rompuz, cassez!
Traysons secrettes et congnues!
Mourir de fievres continues!
Bruvaiges et boucons[6] brassez!
Blancs scellez[7] en secret passés!
Faire feux[8], et puis veoir rancune!

1. *Ne que*, « et qu'ai-je à faire que, etc. » Sur cet emploi de *ne* avec le sens de *et*. Voyez page 186, note 9.
2. *Chault*. Voy. page 37, note 11. — *Mais que*, pourvu que.
3. *Oultraige*, excès (du verbe *oultrer*, qui vient de *oultre*, *outre*, *ultra*).
4. *Asseur*, sûr, tranquille, en assurance (du verbe *asseurer*, en latin *assecurare*, rendre sûr).
5. *Appoinctements*, négociations, arrangements. (*Appoincter*, mettre à point, amener à point, négocier, traiter, arranger.) — *Cassés*, rompus brusquement (*quassare*).
6. *Boucons*, poisons (de l'italien *boccone*, bouchée; *bocca*, bouche). — *Brassés*, Voyez page 189, note 5.
7. *Blancs scellez*, traités secrets avec blancs seings. — *Scellé* était alors substantif et signifiait « acte scellé ». On lit dans la *Chonique de Jehan de Saintré :* « Me quitter *du scellé* de ma promesse », page 228.
8. *Faire feux*, faire des feux de joie (en l'honneur de la paix). — *Rancune*, guerre, combat. Sens assez fréquent de ce mot, au moyen âge.

LE PRINCE.

Qui parle?

LA COMMUNE.

La sotte Commune.
Regardez moy bien hardiment.
Je parle sans sçavoir comment,
A cela suis acoustumée;
Mais à parler realement[1],
Ainsy qu'on dit communément,
Jamais ne fut feu sans fumée,
Aucuns[2] ont la guerre enflammée,
Qui doivent redoubter fortune.

LE PREMIER SOT.

La sotte Commune, aprochez.

LE SECOND SOT.

Qu'i a-t-il? Qu'esse que cerchez[3]?

LA SOTTE COMMUNE.

Par mon ame, je n'en sçay rien.
Je voy les plus grans empeschez[4],
Et les autres se sont cachez.
Dieu vueille que tout vienne à bien!
Chascun n'a pas ce qui est sien,
D'affaires d'aultruy on se mesle.

LE TROISIESME SOT.

Toujours la Commune grumelle.

LE PREMIER SOT.

Commune, de quoy parles-tu?

LE DEUXIESME SOT.

Le prince est remply de vertu.

1. *Realement*, réellement, en vérité. On disait aussi *réal* pour *réel* (du latin *realis*).

2. *Aucuns*, quelques-uns. — Voyez page 114, n. 12. — *Fortune*, péril, accident, malheur. Le mot *fortune* était souvent synonyme de *calamité*. On disait : « Les *fortunes* et mortalités ; *la grant fortune* et dommaige ; *fortune de feu*, incendie ; *fortune de mer*, tempête ; *fortune de temps*, orage ; *fortune de vent*, gros temps. » (SAINTE-PALAYE, t. VI, page 278).

3. *Cerchez*, cherchez (*circare*, tourner autour).

4. *Empeschez*, embarrassés (*impactare*, dérivé de *impactus*, participe de *impingere*).

LE TROISIESME SOT.

Tu n'as ne[1] guerre ne bataille.

LE PREMIER SOT.

L'orgueil des sotz[2] a abatu.

LE DEUXIESME SOT.

Il a selon droit combatu.

LE TROISIESME SOT.

Mesmement a mys au bas taille[3].

LE PREMIER SOT.

Te vient-on rober[4] ta poulaille?

LE DEUXIESME SOT.

Tu es en paix en ta maison.

LE TROISIESME SOT.

Justice[5] te preste l'oreille.

LE PREMIER SOT.

Tu as des biens tant que merveille[6],
Dont tu peux faire garnison.

LE DEUXIESME SOT.

Je ne sçay pour quelle achoison[7]
A grumeller on te conseille.

LA COMMUNE *chante.*

Faulte[8] d'argent, c'est douleur non pareille!

1. *Ne*, ni (*nec*).
2. L'*orgueil*, etc. Allusion aux rébellions de quelques grands seigneurs et aux entreprises de l'étranger.
3. *Taille*. Louis XII avait réduit d'un tiers, c'est-à-dire d'environ 2 600 000 livres (70 millions d'aujourd'hui), l'impôt de la taille considérablement accru sous les précédents règnes. — L'impôt de la taille portait sur tous ceux qui n'étaient ni ecclésiastiques ni nobles (du verbe *tailler*, en latin *taleare*, couper, rogner, mettre une contribution, un impôt).
4. *Rober*. Sur ce mot, Voyez p. 121, n. 6. — Plusieurs pillards des campagnes avaient été exécutés, et dès lors, comme dit une chronique, « nul n'eût été assez hardi pour rien prendre sans payer, et les poules couroient hardiment aux champs et sans risques. »
5. *Justice*, etc. Par une ordonnance de 1510, Louis XII avait décidé que dorénavant on jugerait, du moins au criminel, non en latin, mais en français, afin que justice pût prêter l'oreille aux pauvres gens.
6. *Tant que merveille ;* locution elliptique : tant que c'est une merveille, un étonnement. — *Garnison*, approvisionnement. C'est le sens premier de ce mot. *Garnir* (de l'anglo-saxon *warnian*), signifie, dans l'ancien français, fortifier, approvisionner ; *garni* est l'équivalent de « riche ». Le sens actuel de « garnison » n'est qu'une acception dérivée de la première.
7. *Achoison*, à quelle occasion, sous quel prétexte. Variante de *ochoison*, formé sur *occasionem*.
8. *Faulte*, manque, privation (*faillir*). Refrain d'une chanson très populaire en ce temps-là.

LE DEUXIESME SOT.

La Commune grumelera
Sans cesser, et se meslera
De parler à tort, à travers.

LA COMMUNE.

Ennuyz[1] la chose me plaira,
Et demain il m'en desplaira;
J'ay propos muables, divers;
Les ungz[2] regardent de travers
Le prince, je les voy venir;
Par quoy fault avoir yeulx ouvers;
Car scismes[3] orribles, pervers,
Vous verrez de brief[4] advenir.

GAYECTÉ.

La Commune ne sçait tenir
Sa langue.

LE TROISIESME SOT.

N'y prenez point garde.
A ce qu'elle dit ne regarde.....

X

LES DERNIERS POÈTES DU MOYEN AGE

Charles d'Orléans et Villon

Avant de jeter son dernier éclat, la poésie française du moyen âge, poésie essentiellement nationale, qui s'adressait au public le plus élégant comme à l'auditoire le plus populaire, a rassemblé en quelque sorte et résumé ses qualités les plus expressives dans les œuvres très différentes et le talent tout opposé de deux poètes

1. *Ennuyz*, pour *enhui*, aujourd'hui (*in-hodie*).
2. Les *ungz*, etc. Allusion, sans doute, à une partie du clergé contemporain.
3. *Scismes*, schismes. C'était alors la forme de ce mot. Gerson l'écrit et le prononce ainsi.
4. *De brief*, sous peu de temps (*de brevi*). — Ces paroles étaient prophétiques : la Réforme éclata dix ans après.

éminents, Charles d'Orléans et François Villon. L'un est un prince du sang ; l'autre, un écolier pauvre et vagabond, on pourrait presque dire un truand de Paris. Le premier, esprit aimable et doux, élevé dans les élégances et formé aux délicatesses de la vie aristocratique, continue la tradition des Thibaud de Champagne, des Quesne de Béthune et de tant d'autres trouvères ou troubadours grands seigneurs. Il est le plus poli des poètes de bonne compagnie, l'interprète le plus parfait des sentiments tendres, des pensées fines et gracieuses, comme aussi des mignardises quintessenciées où se plaisait et s'affadissait la préciosité du moyen âge. L'autre descend en droite ligne de Rutebeuf, de Jean de Meun, de la légion cynique des auteurs de nos vieux fabliaux. Sa verve grossière, mais puissante, nourrie de souffrance et de liberté, laisse éclater dans ses accents hardis, parfois éloquents et pathétiques, la trivialité pittoresque et les vivacités malicieuses de l'imagination populaire.

Né en 1391, Charles d'Orléans était fils de ce duc Louis d'Orléans assassiné par les gens du duc de Bourgogne en 1407, et de Valentine de Milan qui mourut de chagrin en 1408. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, et demeura en Angleterre jusqu'en 1440. La plupart de ses poésies furent écrites pendant cette longue captivité. Rentré en France, il réunit autour de lui, à Blois, des écrivains de renom et des poètes ; Villon lui-même parut un instant dans cette cour brillante, où les plaisirs de l'esprit ennoblissaient les amusements d'une existence princière. Charles d'Orléans mourut en 1465, trois ans après la naissance d'un fils qui fut plus tard Louis XII. Ses poésies comprennent des *Ballades*, des *Rondeaux* et des *Chansons :* pendant plus de deux siècles elles sont restées inconnues, et c'est seulement en 1734 que l'abbé Sallier en découvrit un manuscrit.

Villon avait quarante ans de moins que son noble contemporain, puisqu'il était né en 1431, l'année même de la mort de Jeanne d'Arc, comme nous l'apprend le préambule du *Grand Testament*. Il se déclare enfant de Paris dans un quatrain bien connu qu'il écrivit, à la veille d'être pendu, vers 1459, pour lui servir d'épitaphe. Sa famille était pauvre, illettrée et de petite condition ; son père n'existait plus en 1461 ; sa mère vivait encore à cette date, et il en parle avec tendresse. Villon est, dans toute la force du terme, un enfant du peuple. Quel était son véritable nom ? Dans l'épitaphe déjà citée, il s'est uniquement désigné sous le nom de François ; un huitain, signalé pour la première fois par le président Faucher en 1599, et certaines pièces officielles récemment découvertes, nous autorisent à penser qu'il s'appelait *Corbueil* ou *Corbier,* ou *Montcorbier*[1]. Quant au surnom de Villon qu'il a rendu célèbre et qui est devenu son vrai nom dans l'histoire, il l'avait emprunté à son protecteur, Maître Guillaume de Villon, chapelain du cloître Saint-Benoît, qui fut pour lui, a-t-il dit lui-même, « un plus que père ». Grâce aux libéralités du chapelain, Villon suivit les cours de l'Université, fut reçu bachelier en 1450, licencié et maître ès arts en 1452 ; mais il trompa bien

1. V. l'*Etude biographique sur François Villon*, par M. Longnon, et l'analyse que nous en avons donnée dans le t. II de l'*Histoire littéraire du moyen âge*, p. 120-135.

vite les espérances qu'on avait fondées sur lui et se rua, avec la fougue de son humeur, dans la liberté, le plaisir et la poésie. Obligé de fuir Paris, à la suite de quelques méfaits en 1457, il écrivit avant de partir le *Petit Testament :* on appelle ainsi une réunion de legs satiriques qu'il distribua à ses ennemis en faisant ses adieux au pays latin. Cette forme de poésie était ancienne dans notre littérature : Jean de Meun en avait fait usage, et le *Congé* d'Adam de la Halle, adressé aux habitants d'Arras, y ressemble beaucoup[1].

Dans cet exil, qu'il passa du côté d'Angers, Villon s'affilia à une bande de « joyeux gallants » qui eurent affaire à la justice et dont la plupart finirent leurs jours à la potence. Pour sa part, il fut condamné à être pendu, vers 1459 ; il en appela au Parlement de Paris qui commua la peine de mort en bannissement. En 1461, nous le retrouvons dans la prison épiscopale de Meun-sur-Loire ; il y passa tout l'été, au pain et à l'eau. Sur ces entrefaites, le roi Charles VII mourut le 22 juillet, et Louis XI, en vertu du droit de joyeux avènement, remit leurs peines à divers prisonniers des villes où il passa après son sacre. La délivrance de Villon dut être signée vers le 2 octobre 1461, date à laquelle le roi Louis XI signa deux ordonnances à Meun-sur-Loire. A peine sorti de la prison de Meun, Villon, âgé de trente ans, composa le *Grand Testament*. Ce poème diffère du premier par l'ampleur et la variété du développement, par le sérieux de l'inspiration : les legs satiriques, qui formaient tout l'intérêt du *Petit Testament*, ne sont plus ici qu'un accessoire ou, si l'on veut, qu'une partie du poème; ils sont entrecoupés, entremêlés de ballades et de rondeaux où le poète donne un libre cours aux réflexions dont son esprit est obsédé, aux sentiments qui agitent son âme. — Après la composition du *Grand Testament*, il n'y a plus qu'incertitude et obscurité dans l'existence de Villon. La première édition de ses œuvres, qu'il n'a pas donnée lui-même, parut en 1489 : il était mort, par conséquent, avant cette époque; c'est tout ce qu'il est possible d'affirmer.

Ballades, rondeaux et chansons de Charles d'Orléans

BALLADE XXIV[2]

En regardant vers le païs de France,
Ung jour m'avint, a Dovre[3] sur la mer,

1. *Histoire littéraire du moyen âge*, t. II, p. 24, 25.
2. Ed. d'Héricault (1874), t. Ier, p. 143. — Sur cette forme de poésie, Voyez *Origines de la langue*, page 195.
3. *Dovre*, Douvres (*Dubris* en latin, *Dover* en anglais). A vingt-six lieues de Londres, sur la Manche (Kent). Douvres n'est séparé de Calais que par un canal de 31 kilomètres de largeur.

Qu'il me souvint de la doulce plaisance
Que souloie[1] ou[2] dit païs trouver.
Si[3] commençay de cueur a souspirer,
Combien certes que grant bien me faisoit,
De veoir France que mon cueur amer[4] doit.

Je m'avisay[5] que c'estoit nonsavance[6]
De telz souspirs dedens mon cueur garder;
Veu que je voy que la voye commence
De bonne païx qui tous biens peut donner.
Pour ce tournay en confort[7] mon penser :
Mais non pourtant mon cueur ne se lassoit
De veoir France que mon cueur amer doit.

Alors chargeai en la nef d'esperance
Tous mes souhays, en leur prïant d'aler
Oultre[8] la mer sans faire demourance
Et a France de me recommander.
Or nous doint[9] dieu bonne paix sans tarder :
Adonc[10] auray loisir, mais qu'ainsi soit,
De veoir France que mon cueur amer doit.

Paix est tresor qu'on ne peut trop loër :
Je hé[11] guerre, point ne la doy prisier :
Destourbé[12] m'a long temps, soit tort ou droit,
De veoir France que mon cueur amer doit.

1. *Souloie*, que j'avais coutume (*solebam*); imparfait de *souloir*, ou *soloir* (*solere*).
2. *Ou*, transformation régulière de *el*, en le. Voyez page 146, note 7.
3. *Si*, ainsi.
4. *Amer*, aimer (*amare*). Autres formes : *ameir*, *aymer*.
5. *Je m'avisay*, je compris, je fis réflexion que (*avis* ou *advis*, vue, opinion, ce qui est en face de la vue, *ad visum*).
6. *Nonsavance*, folie, manque de sens, absence de sagesse. — *Dedens* (*de-de-intus*).
7. *Confort*, consolation.
8. *Oultre*, au delà (*ultra*). — *Demourance*, séjour, retard.
9. *Doint*, donne. Subjonctif de *doner*.
10. *Adonc*, alors (*ad tunc*).
11. *Hé*, première personne de l'indicatif présent de *haïr*. Ce mot, dont l'ancienne forme est *hadir*, a une origine germanique : anglo-saxon *hatian*, haïr. — *Prisier*, estimer (*pretiare*).
12. *Destourbé;* elle m'a troublé, m'a fait obstacle, m'a empêché de. (*Disturbiare*, *disturbium*, obstacle.)

BALLADE XXV

Priez pour paix, doulce vierge Marie,
Royne des cieulx, et du monde maistresse,
Faictes prier, par vostre courtoisie[1],
Saincts et sainctes, et prenés vostre adresse[2]
Vers vostre filz, requérant sa haultesse[3]
Qu'il luy plaise son peuple regarder
Que de son sang a voulu rachetter,
En déboutant[4] guerre qui tout dévoye;
De prieres ne vous veuillez lasser,
Priés pour pais, le vray thresor de joye.

Priés, prelatz et gens de saincte vie,
Religieux, ne dormez en paresse[5];
Priés, maistres[6] et tous suivant clergie,
Car par guerre fault que l'estude cesse;
Moustiers[7] detruicts sont, sans qu'on les redresse,
Le service de Dieu vous fault laisser,
Quant ne pouvés en repos demourer;
Priés si fort que briefvement Dieu vous oye[8];
L'Eglise veult a ce vous ordonner[9];
Priés pour pais, le vray thresor de joye.

Priés, princes qui avés seigneurye,
Rois, ducs, comtes, barons pleins de noblesse,
Gentils hommes avec chevalerye;

1. *Courtoisie*, par votre grâce, par l'effet de votre bienveillance pour nous. La « courtoisie », c'est la douceur, l'humanité, la politesse, l'esprit de cour. (*Cour* s'écrivait autrefois *court* et s'était formé sur *curtem* ou *cortem*.)
2. *Adresse*. direction, voie directe. *Prendre son adresse*, s'adresser à, aller droit vers (*ad drictiare*).
3. *Haultesse*. Tous ces mots appartiennent à la langue seigneuriale.
4. *Déboutant*, en chassant, en poussant dehors. — *Dévoye*, met hors de sa voie, trouble, met en confusion (*de-viare*).
5. *Paresse*, primitivement *perece* et *parece ;* du latin *pigritia*.
6. *Maistres*, docteurs, savants. — *Clergie*, science.
7. *Moustiers*. Ce mot, qui à l'origine était *monstier* et *mostier*, vient de *monasterium*. Voyez page 50, note 1. — *Redresse*, relève (*re-drictiare*).
8. *Oye*, subjonctif du verbe *oïr*, *ouïr*.
9. *Vous ordonner a*, vous instituer pour.

Car meschants gens surmontent gentillesse[1],
En leurs mains ont toute vostre richesse,
Debats[2] les font en hault estat monter;
Vous le pouvés chascun jour voir au clair,
Et sont riches de vos biens et monnoie,
Dont vous deussiez le peuple supporter[3];
Priés pour pais, le vray thresor de joie.

Priés, peuples qui souffrés tyrannie,
Car vos seigneurs sont en telle foiblesse
Qu'ils ne peuvent vous garder par maistrie[4],
Ni vous ayder en vostre grand destrece[5];
Loyaulx marchands, la selle si[6] vous blece,
Fort sur le dos chascun vous vient presser,
Et ne pouvés marchandise mener,
Car vous n'avés seur passaige ni voye,
Et maint peril vous convient-il passer;
Priés pour pais, le vray thresor de joye.

L'ENVOI.

Dieu tout-puissant nous veuille conforter
Toutes chozes en terre, ciel et mer;
Priés vers lui que brief[7] en tout pourvoye;
En lui seul est[8] de tous maulx amender;
Priés pour pais, le vray thresor de joye.

1. *Gentillesse*, la noblesse, les gentilshommes, en anglais, *gentry*. « De *gentillesse*, il a assez ; car il est de la lignée du roi David. » (Lancelot du Lac, ch. II, folio 60.) — C'est une allusion aristocratique à la Jaquerie, aux Maillotins et aux guerres civiles qui ont compliqué la guerre de Cent ans.
2. *Débats*, discordes.
3. *Supporter*, soutenir, aider, soulager.
4. *Maistrie*, domination, pouvoir.
5. *Destrece*, oppression. Substantif formé du verbe *destrecer*, oppresser, qui venait du latin *destrictiare*, dérivé du participe *destrictus* de *destringere*, étreindre.
6. *Si*, certainement. C'est l'un des sens nombreux de ce mot formé du latin *sic*.
7. *Brief*, brièvement, en peu de temps. L'adjectif est ici, comme souvent, employé adverbialement.
8. *En lui seul est*, il est au pouvoir de lui seul. — *Amender*, guérir, améliorer (*emendare*).

BALLADE LVII (*Poème de la prison*)

SUR LA MORT D'UNE PERSONNE AIMÉE[1]

Las! Mort, qui t'a faict si hardie
De prendre la noble princesse
Qui estoit mon confort[2], ma vie,
Mon bien, mon plaisir, ma richesse?
Puisque tu as prins ma maistresse,
Prends moy aussi son serviteur,
Car j'aime mieulx prochainement
Mourir, que languir en tourment,
En peine, soucy et douleur.

Las! de tous biens estoit garnie[3]
Et en droicte[4] fleur de jeunesse
Je prie[5] a Dieu qu'il te mauldie,
Fausse Mort, pleine de rudesse :
Se[6] prinse l'eusses en vieillesse,
Ce ne fust pas si grand rigueur;
Mais prinse l'as hastivement,
Et m'a laissé piteusement[7]
En peine, soucy et douleur.

Las! je suis seul, sans compaignie!
Adieu, ma dame, ma liesse[8];
Or est nostre amour departie[9];

1. *Confort*, consolation. On disait *conforter*, du latin *confortare*.
2. *Ma maistresse*, ma souveraine, ma dame, *dominam* : celle qui régnait sur moi. — Même sens que dans le français classique.
3. *Garnie*, pourvue. Voyez page 195, note 6.
4. *Droicte*. Sur le sens de ce mot, voyez page 188, note 3.
5. *Je prie a Dieu*. On employait ce verbe tantôt avec un régime direct, tantôt avec la préposition *à*. « Prier à », c'est « adresser sa prière à, etc. »
6. *Se*, si. — *Prinse*, féminin du participe passé de *prendre*.
7. *Piteusement*, tristement, misérablement.
8. *Liesse*, Voyez page 101, note 3.
9. *Or*, maintenant. — *Départie*, désunie, séparée (*dispartire*). — Tel est le sens premier de *partir* et *départir ;* le sens de « s'éloigner, partir en voyage », n'est qu'une acception dérivée.

Non pourtant : je vous fais promesse
Que de prières, à largesse[1],
Morte, vous servirai de cœur,
Sans oublier aulcunement,
Et vous regretteray souvent
En peine, soucy et douleur.

ENVOI.

Dieu, sur tout souverain Seigneur,
Ordonnez par grâce et douceur
De l'âme d'elle, tellement
Qu'elle ne soit pas longuement
En peine, soucy et douleur.

BALLADE IV (l. II)[2]

SUR LE PRINTEMPS

Bien monstrez, printemps gracieux,
De quel mestier[3] savez servir,
Car Yver fait cuers ennuieux[4],
Et vous les faittes resjouir;
Si tost, comme il vous voit venir,
Lui et sa meschant[5] retenue[6]
Sont contrains et prestz de fuir,
A vostre joyeuse venue.

1. *A largesse*, avec largesse (*largitia*).
2. D'Héricault, t. Ier, p. 75.
3. *Mestier*, de quel office, de quelle manière, quel est yotre emploi. C'est le sens même du latin *ministerium*, dont ce mot s'est formé.
4. *Ennuieux*, pleins d'ennui. Sur l'origine de ce mot, Voyez page 48, note 5. — *Resjouir*, primitivement *resjoïr*, vient du préfixe *res* et de *gaudere*.
5. *Meschant*. Sur la déclinaison des adjectifs qui, en latin, avaient la même terminaison au masculin et au féminin, Voyez *Origines de la langue*, page 121. *Meschant* est formé du participe présent de *mescheoir* (*minus cadere*); il suit la règle des adjectifs qui se déclinent sur *prudens*.
6. *Retenue*, suite. Ce mot signifiait, au propre « gages, salaire »; un prince *retenait* à sa suite ou dans sa maison, par des promesses ou des dons, des serviteurs ou des hommes d'armes; on était de *la retenue* de ce prince, c'est-à-dire de sa suite et de sa maison.

Yver fait champs et arbres vieulx[1],
Leurs barbes de neige blanchir,
Et est si froit, ort[2] et pluieux,
Qu'emprès[3] le feu convient croupir.
On ne peut hors des huis[4] yssir,
Comme un oisel qui est en mue;
Mais vous faittes tout rajeunir
A vostre joyeuse venue.

Yver fait le souleil[5], ès cieulx,
Du mantel des nues couvrir;
Or maintenant loué soit Dieux,
Vous estes venu esclersir
Toutes choses et embellir;
Yver a sa peine perdue,
Car l'an nouvel[6] l'a fait bannir
A vostre joyeuse venue.

RONDEAU LXIII[1]

LE PRINTEMPS

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De soleil luyant[7], cler et beau.

1. *Vieulx*. Ce mot vient du latin *veclus*, forme populaire de *vetulus*.
2. *Ort*, ou *ord*, sale, triste, affreux (*horridum*). *Pluieux*, pluvieux; mot formé de *pluie* (*pluvia*); on disait aussi *pluyeux*.
3. *Emprès*, près de, auprès (*in pressus*). — *Croupir*, s'accroupir (de *croupe*). Ce mot d'origine germanique (*krippa*, protubérance), s'écrivait aussi *crope* et *cropir*.
4. *Huis*, portes (*ostium*). — *Yssir*, sortir.
5. *Souleil*. Variante de *soleuz*, *solaus*, *souleuz*, *soleil*, *solel* (du latin *soliculus*). — *Es*, forme contracte : en les.
6. *L'an nouvel*. L'année commençait alors au printemps. C'est en 1582 que Grégoire XIII adopta et fit prévaloir presque partout un nouveau calendrier, qui porte son nom.
7. *Luyant*, participe présent de *luire*. D'autres textes portent *luisant* qui est un adjectif verbal, et qui se trouve déjà dans le *Roland* : *Clers faz li jurs et li soleilz luisanz* (v. 3345).

Il n'y a beste ne oiseau
Qu'[1] en son jargon ne chante ou crye :
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Riviere, fontaine et ruisseau
Portent en livree[2] jolie
Gouttes d'argent d'orfavrerie[3] ;
Chascun s'abille de nouveau :
Le temps a laissié son manteau.

RONDEAU LXI

L'ÉTÉ

Les fourriers[4] d'Esté[5] sont venuz
Pour appareiller[6] son logis,
Et ont fait tendre ses tappis[7]
De fleurs et verdure tissuz.

En estandant tappis veluz
De vert[8] herbe par le païs,
Les fourriers d'Esté sont venuz
Pour appareiller son logis.

1. *Qu'en*, qui en.
2. *Livrée*. Substantif formé du participe du verbe *livrer* (*liberare*). A l'origine, la *livrée*, ou, comme on disait, les habits de *livrée* étaient ceux que le roi faisait distribuer, *livrait* chaque année aux officiers de sa maison.
3. *Orfavrerie ;* on disait aussi *orfaverie ;* des habits *orfaverisez*. Tous ces mots, comme *orfevre*, viennent du latin *auri faber*, qui travaille l'or.
4. *Fourriers*, sens actuel : les pourvoyeurs ou munitionnaires qu'une troupe armée détache en avant pour apprêter les subsistances. On les appelait *fodrarii* dans la basse latinité, c'est-à-dire, chargés du fourrage (*fodrum*). De là, au figuré, le sens de messagers, avant-coureurs. On lit dans une comédie de Corneille, en parlant du mariage des vieillards :

Et cet heureux hymen, qui les charmoit si fort,
Devient souvent pour eux un *fourrier de la mort*.

5. *Esté* (du latin *æstatem*).
6. *Appareillé*, disposer, préparer (*appariculare*). D'où : *appareillement* et *appareils*, préparatifs.
7. *Tappis* (du latin *tapete*). — *Tissuz*, participe passé de *tistre*, qui vient du latin *texere*.
8. *Vert*. Voyez la déclinaison des adjectifs, *Origines de la langue*, page 121.

Cueurs, d'ennuy pieça[1] morfonduz,
Dieu mercy[2], sont sains et jolis;
Alez-vous en, prenez[3] païs,
Yver, vous ne demourez plus :
Les fourriers d'Esté sont venuz.

RONDEAU LXXI

Oncques feu ne fut sans fumée,
Ne[4] doloreux cueurs sans pensée,
Ne reconfort[5] sans esperance,
Ne joyeulx regart sans plaisance,
Ne beau soleil qu'après nuée.

J'ay tost ma sentence donnée,
De plus sachant soit amendée[6],
J'en dy selon ma congnoissance :
Oncques feu ne fut sans fumée,
Ne doloreux cueurs sans pensée.

Esbatement[7] n'est sans risée,
Souspir sans chose regretée,
Souhait sans ardant[8] desirance,
Doubte sans muer contenance,
C'est chose de vray esprouvée;
Oncques feu ne fut sans fumée.

1. *Pieça,* depuis longtemps. Voyez page 90, note 7. — *Morfondus*, transis, gelés. A l'origine, ce mot désignait une maladie, un rhume du cheval; il est composé de ces deux mots : *morve* et *foudre.*
2. *Dieu mercy*, par la grâce de Dieu. Voyez page 56, note 9. — *Jolis*, gais. Voyez page 93, note 2.
3. *Prenez pays*, voyagez. — *Vous ne demourez plus*, vous ne séjournez plus.
4. *Ne,* ni. — *Doloreux*, remplis de douleur. On lit dans le *Roland :* « Que deviendrai, *doloruse*, caitive ! (v. 2722.)
5. *Reconfort*, appui, assistance.
6. *Amendée*, corrigée (*emendare*).
7. *Esbatement*, divertissement. On disait aussi *esbat*, *esbattre*, *s'esbattre* Tous ces mots viennent du verbe « batre. »
8. *Ardant*. Voyez *Origines de la langue*, page 121. — *Doubte*, crainte. — *Muer*, changer (*mutare*).

CHANSON VI

BONNE ET BELLE

Dieu! qu'il la fait bon regarder,
La gracieuse, bonne et belle!
Pour les grans biens qui sont en elle,
Chascun est prest de la loüer.

Qui se pourroit d'elle lasser?
Tous jours sa beauté renouvelle[1].
Dieu! qu'il la fait bon regarder,
La gracieuse, bonne et belle!

Par deça, ne dela la mer,
Ne sçay[2] dame ne demoiselle[3]
Qui soit en tous biens parfais telle
C'est ung songe que d'y penser :
Dieu! qu'il la fait bon regarder!

CHANSON XCVII

TRISTESSE

Laissez-moy penser a mon aise,
Hélas! donnez m'en le loysir.

1. *Renouvelle*, se renouvelle. Ce verbe s'employait fréquemment ainsi. On disait « renouveler » pour « se renouveler, » comme on dit encore « rajeunir, » pour « se rajeunir. »

2. *Ne sçay*, je ne connais. C'est là une orthographe récente, que le vrai moyen âge n'a pas connue. L'ancienne forme était *sai* ou *sais*. Au quinzième siècle on mettait un *c*, en pensant au verbe latin *scire ;* ou ignorait que *savoir* avait été formé sur *sapere*. Tous les changements introduits, alors et au seizième siècle, dans l'ancienne orthographe ont pour cause cet oubli ou cette ignorance des vraies origines de notre vocabulaire.

3. *Damoiselle* (*dominicella*), femme ou fille noble, dont le père ou l'époux n'est pas chevalier. *Dame* (*domina*), femme d'un rang élevé, appartenant à la chevalerie. Cette distinction fondamentale n'est pas toujours observée dans l'emploi de ces mots; mais il reste vrai qu'en général, et sauf certaines exceptions rares, tous les deux ne s'appliquaient qu'à la noblesse.

Je devise[1] avecques Plaisir,
Combien[2] que ma bouche se taise.

Quand Merencolie[3] mauvaise
Me vient maintes fois assaillir;
Laissez moy penser a mon aise.
Hélas! donnez m'en le loysir.

Car afin que mon cueur rapaise[4].
J'appelle Plaisant-Souvenir,
Qui tantost[5] me vient resjoüir.
Pour ce, pour Dieu! ne vous desplaise.
Laissez-moy penser a mon aise.

CHANSON LXXIII

LE MARCHAND AMBULANT

Petit mercier[6], petit pannier!
Pourtant[7] se[8] je n'ay marchandise
Qui soit du tout a vostre guise,
Ne blasmez pour ce mon mestier.

Je gangne denier a denier,
C'est loings du tresor de Venise :
Petit mercier, petit pannier!
Pourtant se je n'ay marchandise.

1. *Devise*, je parle, je converse. — *Avecques ;* variante orthographique d'*avec* qui s'est formé sur un type latin barbare, *abhoc*, *aboc* (*apud hoc*, avec cela). On a d'abord dit *avoc*, *aveuc*, puis *aveuques*, *avecques*, et même *ovecques*, *ovec*, *ovc*.
2. *Combien que*, quoique.
3. *Merencolie*. Ce mot n'avait pas absolument le sens actuel de *mélancolie* qui l'a remplacé. Il signifiait « colère, folie, dépit, bile ; » on disait *merencolier* et se *merencolier*, s'attrister, se soucier. Ici, ce mot a le sens de souci et de tristesse, et se rapproche de notre expression moderne.
4. *Rapaise ;* a pour sujet *Plaisant-Souvenir*. Ce mot, comme « apaiser » a pour radical *pais* (*pacem*).
5. *Tantost*, aussitôt, tout de suite.
6. *Mercier*, mot formé du bas-latin *mercerius* qui avait le même sens et dérivait de *mercem*, marchandise. On disait aussi « un mercerot » pour désigner un petit mercier.
7. *Pourtant*. Au moyen âge, ce mot, selon l'étymologie, a presque toujours signifié « pour cela, pour tout cela (*pro tanto*). On disait aussi *pourtant que*, pour cela que, pourvu que. Il a ici à peu près ce même sens : aussi, c'est pourquoi.
8. *Se*, si (du latin *si*). — *Du tout*, entièrement (*de toto*). — *Guise*, goût.

Et tandis[1] qu'il est jour ouvrier,
Le temps pers, quant a vous devise.
Je voys[2] parfaire mon emprise[3]
Et par my[4] les rues crïer :
Petit mercier, petit pannier[5] !

CHANSON XCIX

LES CHAPEAUX

Levez ces cueuvrechiefs plus hault
Qui trop cueuvrent[6] ces beaulx visages;
De riens ne servent telz umbrages,
Quant il ne fait hale ne[7] chault.

On fait a Beauté qui tant vault,
De la musser[8], tort et oultraiges :
Levez ces cueuvrechiefs plus hault
Qui trop cueuvrent ces beaulx visages.

Je sçay bien qu'a Dangier[9] n'en chault[10],
Et pense qu'il ait donné gaiges[11]
Pour entretenir telz usaiges;
Mais l'ordonnance[12] rompre fault,
Levez ces cueuvrechiefs plus hault.

1. *Tandis que*, pendant que (*tam dies*). — *A vous devise*, en causant avec vous.
2. *Voys*, indicatif présent de *aler* qui emprunte plusieurs temps à *vadere*.
3. *Emprise*, ce que j'ai commencé, ma tournée, ma journée. Ce mot dérive du verbe *emprendre*, entreprendre (*in-prendere*).
4. *Par my*, au milieu (*per medium*). — *Rues*. Ce mot vient du bas-latin *ruga* qui signifiait sillon, chemin et rue.
5. *Panier* vient de *panarium*, corbeille à pain.
6. *Cueuvrent*, couvrent (*cooperiunt*).
7. *Hâle*, substantif formé du verbe *hâler*, sécher, qui vient du flamand *hael*, sec. — *Chault* vient de *caldum*, forme populaire du classique *calidum*.
8. *Musser*, cacher (origine inconnue).
9. *Dangier*, l'un des principaux personnages du célèbre *Roman de la Rose* dont Charles d'Orléans a imité ou reproduit les allégories. *Dangier*, qui personnifie l'obstacle, la résistance, écarte l'amant qui est à la recherche de la rose. — Voir *Histoire de la littérature du moyen âge*, tome II, 31-33.
10. *Chault*, est à souci. Voyez page 37, note 11.
11. *Gaiges*, argent, salaire. Ce mot, formé du verbe *gager*, vient du bas-latin *wadium*, *wadiare* (même sens) dérivés eux-mêmes du gothique *vadi*.
12. *Ordonnance*, règle, loi. — *Fault*, indicatif présent de *falir* ou *faillir* ou *faloir* qui dérivent du même verbe latin *fallere* et qui signifient *manquer*, *être de besoin*. De l'idée de « manque et de besoin » on a passé à celle de « nécessité et d'obligation. »

François Villon

Extraits du *Petit Testament*

DÉBUT ET FIN. — VILLON PEINT PAR LUI-MÊME

Mil quatre cens cinquante et six[1],
Je, François Villon, escollier[2],
Considerant, de sens rassis,
Le frain aux dents, franc au collier,
Qu'on doit ses œuvres conseiller[3],
Comme Vegece[4] le racompte,
Saige Romain, grand conseiller[5],
Ou autrement on se mescompte.

En ce temps que j'ay dit devant,
Sur le Noël, morte saison,
Lorsque les loups vivent de vent,
Et qu'on se tient en sa maison,
Pour le frimas[6], pres du tison,
Me vint ung vouloir de briser
La tres amoureuse prison[7]
Qui souloit mon cueur desbriser[8].....

1. Né en 1431, Villon avait alors vingt-sept ans. Voyez sa biographie, d'après de nouveaux documents, *Histoire de la littérature française au moyen âge*, tome II, 120-135.
2. *Escollier*. Villon avait été reçu au baccalauréat en mars 1450; deux ans après, en 1452, il devint licencié et maitre ès-arts. Grâce à Guillaume de Villon, qui paya sa pension au collège, il suivit les cours de l'université de Paris.
3. *Conseiller*, délibérer, examiner, faire avec raison et conseil. Sens fréquent de ce mot au moyen âge.
4. *Végèce*, écrivain de la fin du quatrième siècle, auteur du *De re militari*, dedié à Valentinien II.
5. *Grand conseiller*, auteur d'excellents conseils.
6. *Frimas*, mot d'origine scandinave (*Hrim*, gelée blanche). — *Tison*, vient du latin *titionem*.
7. *Prison*, du latin *prensionem*. — *Souloit*, avait coutume. Imparfait de *souloir* ou *soloir* (*solere*).
8. *Desbriser*, détruire, mettre en pièces. C'est à peu près le même sens que celui du verbe simple *briser* (dans l'ancien haut-allemand, *bristan*).

Finalement, en escrivant,
Ce soir, seullet, estant en bonne[1],
Dictant ces laiz[2] et descripvant,
Je ouyz la cloche de Sorbonne
Qui tousjours a neuf heures sonne
Le salut que l'ange prédit;
Cy[3] suspendy et mis en bonne,
Pour prier que[4] le curé dit.

Cela fait, je me entre-oubliai,
Non pas par force de vin boire,
Mon esperit comme lié[5];
Lors je senty dame Mémoire
Rescondre[6] et mectre en son aulmoire
Ses especes collatérales[7].
Oppinative[8] faulse et voire,
Et autres intellectuales[9].....

Puis mon sens[10] qui fut a repos
Et l'entendement desveillé,
Je cuide[11] finer mon propos;
Mais mon encre[12] estoit gelé,

1. *En bonne*, locution familière : de bonne humeur, dans un bon moment.
2. *Laiz*, legs. — C'est l'ancienne forme du mot qui dérivait du verbe *laisser*. On l'a ensuite écrit *legs*, en le dérivant de *legare*, léguer. On l'a écrit aussi *léez*.
3. *Cy*, ici. — *Suspendy*, je suspendis mon travail, mon récit. — *Mis en bonne*, je me mis en repos. Le mot *bonne*, substantif féminin, signifiait quelquefois « retraite, repos, séjour. » (Sainte-Palaye, tome III, 56). Cette expression diffère donc de celle qui précède, « être en bonne, » où « bonne » est l'adjectif d'un substantif sous-entendu, à moins qu'on ne veuille donner le même sens aux deux expressions et traduire « *étant en bonne* » par « étant chez moi, dans ma chambre. » Nous préférons distinguer ces deux locutions et leur assigner un sens différent : l'un et l'autre sens, d'ailleurs, sont justifiés et autorisés par les habitudes de la langue du moyen âge.
4. *Que*, ce que. Ellipse que nous avons souvent remarquée.
5. *Mon esperit*, etc. Sorte d'ablatif absolu.
6. *Rescondre*, enfermer, cacher. — *Aulmoire*, armoire. La forme ancienne et la plus correcte de ce mot était *armaire* et *armoire* (*armarium*, dépôt d'armes). *Aumoire* est une forme corrompue par la prononciation populaire.
7. *Ses especes collatérales*. Termes d'école, qui signifient les facultés dépendantes de la mémoire.
8. *Oppinative*, la faculté opinative, la faculté d'opiner, de juger, de penser. — *Faulce et voire*, fausse et vraie (dans ses jugements).
9. *Et autres*, etc., les autres facultés intellectuelles.
10. Mon sens, etc. « Mon sens, qui s'était endormi, et mon entendement s'étant réveillés, etc. »
11. *Cuide*, je crois. Voyez page 34, note 10. — *Finer*, finir.
12. *Encre*, anciennement *enque*, et à l'origine *enca*, du latin *encaustum*, ayant



Et mon cierge[1] estoit soufflé.
De feu je n'eusse pu finer[2].
Si[3] m'endormy, tout enmouflé,
Et ne peuz autrement finer[4].

Faict au temps de la dicte date,
Par le bien renommé Villon,
Qui ne mange figue ne date,
Sec et noir comme escouvillon[5].
Il n'a tente ne pavillon
Qu'il n'ayt laissé a ses amys,
Et n'a plus qu'un peu de billon[6]
Qui sera tantost a fin mys[7].

Extraits du *Grand Testament*

En l'an trentiesme de mon eage[8],
Que toutes mes hontes j'eu beues,
Ne[9] du tout fol, encor ne sage,
Nonobstant[10] maintes peines eues,
Lesquelles j'ay toutes receues
Soubz la main[11] Thibault d'Aussigny.

l'accent tonique (comme en grec ἔγκαυστον), sur la première syllabe et non sur la seconde, d'après la règle latine. — *Encre* était alors masculin.

1. *Cierge*, chandelle de cire (*cereus*, de *cera*, cire). Ce mot s'employait pour toute espèce de flambeaux.

2. *Finer*, trouver, fournir. — *Finer*, qui signifiait *finir*, a signifié aussi *payer ;* de même *finance*, dont le premier sens était *fin*, *terme*, a pris la signification de paiement et d'argent.

3. *Si*, ainsi (*sic*). — *Enmouflé*, avec mes « moufles, » avec mes gants fourrés.

4. *Finer*, terminer.

5. *Escouvillon*, balai à nettoyer le four.

6. *Billon*. Ce mot, très ancien en français pour désigner la menue monnaie, est d'une origine inconnue.

7. Edit. P.-L. Jacob (1854), p. 9-37.

8. *Eage*. En 1461. Il était alors dans la prison épiscopale de Meun-sur-Loire.

9. *Ne*, ni (*nec*). — *Du tout*, entièrement. — *Encor ne*, ni sage encore (*encore*, anciennement *ancore*, vient de *hanc horam*, à cette heure).

10. *Nonobstant*, malgré (*non obstante*, sans que la chose empêche). On disait aussi *non obstant que*.

11. *Main*, puissance, juridiction (même sens que *manus* en droit romain). — *Thibault d'Aussigny* était alors évêque d'Orléans. Il siégea de 1452 à 1473. On ne sait pour quel méfait Villon subit cette peine.

S'evesque il est, seignant[1] les rues,
Qu'il soit le mien, je le regny[2] !

Mon Seigneur n'est, ne mon evesque;
Soubz luy ne tiens, s'il n'est en friche[3] ;
Foy ne luy doy, ne hommage avecque;
Je ne suis son serf ne sa biche[4].
Peu[5] m'a d'une petite miche,
Et de froide eau, tout ung esté.
Large ou estroit[6], moult me fut chiche.
Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté!.....

Et escript l'an soixante et ung,
Que le bon roy[7] me delivra
De la dure prison de Mehun,
Et que la vie me recouvra[8] :
Dont suys, tant que mon cueur vivra,
Tenu vers luy me humilier,
Ce que feray jusqu'il mourra;
Bienfait ne se doibt oublier.

« *Icy commence Villon à entrer en matière pleine d'érudition et de bon sçavoir.* »

..... Je plaings le temps de ma jeunesse,
Auquel j'ay, plus qu'autre, gallé[9]

1. *Seignant*, bénissant avec le signe de la croix (*signantem*). — « L'apostoles les a *seignés* et beneïs. » (*Chanson d'Antioche.*)
2. *Regny*, je le repousse, je déclare que je ne le connais pas.
3. *Friche*. Locution proverbiale et elliptique : « je ne tiens aucune terre de son domaine à moins qu'elle ne soit en friche ; » en d'autres termes je ne suis ni son tenancier, ni son vassal. Le vers suivant complète le sens.
4. *Biche*. Autre proverbe populaire qui contient un jeu de mots (*serf* et *cerf;* de là, *biche*). — « Je ne suis ni son esclave ni sa bête. »
5. *Peu*, il m'a nourri. Participe passé de *paistre* (*pascere*). — *Miche* (flamand, *micke*, pain de froment), pain d'une livre.
6. *Estroit*, qu'il soit de son naturel, généreux ou avare, il a été fort chiche pour moi. — *Moult*, beaucoup (*multum*). — *Chiche* vient du latin *ciccum* (peu de chose, de peu de valeur).
7. *Le bon roy*, Louis XI, à son avènement. Voyez page 157. — *Mehun*, Meung-sur-Loire, à 17 kilomètres au sud d'Orléans ; patrie de l'un des auteurs du roman de la Rose.
8. *Recouvra*, me sauva. C'était le sens premier de ce mot, dans l'ancien français : sauver, délivrer, réparer, remettre en état. (Du latin *recuperare*).
9. *Gallé*, mené joyeuse vie. « On ne faisait que rire et *galer* » (FROISSARD, tome IX, 360.) L'adjectif *galant* est le participe présent de ce verbe. Le sub-

Jusque a l'entrée de vieillesse[1],
Car son partement[2] m'a celé.
Il[3] ne s'en est a pied allé,
N'a cheval; las! et comment donc?
Soudainement s'en est vollé,
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure
Pauvre de sens et de sçavoir,
Triste, failly[4], plus noir que meure[5];
Je n'ay ne[6] cens, rente, n'avoir;
Des miens le moindre, je dy voir[7],
De me desadvouer s'avance,
Oublyans naturel devoir,
Par faulte d'ung peu de chevance[8].....

Hé Dieu! se[9] j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle
Et a bonnes meurs dedié[10],
J'eusse maison et couche molle!
Mais quoy? Je fuyoye l'éscolle,
Comme faict le mauvays enfant.

stantif *gale* signifiait « fête, réjouissance. » On disait : « compagnons *de gales*, *galer* le bon temps, mener *grant gale*, » c'est-à-dire, compagnons de plaisir, se donner du bon temps, mener joyeuse vie et grand train (*gale* et *galler* viennent de l'anglo-saxon *gâl*, réjoui). — L'expression moderne *gala*, qui a d'ailleurs la même origine, a été empruntée à la forme italienne *gala*, fête.

1. *Vieillesse*. Villon n'avait cependant que trente ans. Tout en faisant la part de l'exagération poétique et du sentiment de tristesse qu'il éprouvait alors, on peut croire que ses désordres, ses aventures et ses malheurs l'avaient vieilli avant le temps.
2. *Partement*, départ. — *M'a celé*, m'a échappé. Latinisme.
3. *Il*, ce temps de jeunesse.
4. *Failli*, découragé, consterné. Participe de *faillir* devenu adjectif. « *Failly* de cueur et de pensée. » (*Chronique du Petit Jehan de Saintré*, page 102.)
5. *Meure*, mûre, fruit du mûrier (du latin *mora*, forme féminine de *morum*, mûre).
6. *Ne*, ni. — *Cens*, redevance due au propriétaire, fermage (*census*). — Le mot *rente*, dont la signification (revenu annuel, somme annuelle due par contrat, etc.), se distingue facilement de celle de *cens*, est un substantif formé du participe féminin de *rendre*, qui est *rente* (comme *tente* de *tendre*, etc.), et non *rendue*. « Rendre » vient de *rendere*, forme populaire de *reddere* ; le participe féminin est *rendita*. Sur les substantifs ainsi formés des participes passés, Voyez *Origines de la langue*, pages 82, 83.
7. *Voir*, vrai (*verum*). — *S'avance*, ose, s'enhardit à.
8. *Chevance*, bien, avoir, fortune. Voyez page 114, note 10.
9. *Se*, si.
10. *Dedié*, consacré, dévoué. Ce verbe, comme la plupart des verbes au moyen âge, prend aussi le sens du réfléchi, « se dédier » (*dedicare*).

En escrivant ceste parole,
A peu que[1] le cueur ne me fend.....

Ou sont les gratieux gallans[2]
Que je suyvoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faictz et en dictz?
Les aucuns[3] sont morts et roydis;
D'eulx n'est-il plus rien maintenant.
Respit[4] ils ayent en paradis,
Et Dieu saulve le remenant[5]!

Et les aucuns sont devenus,
Dieu mercy[6]! grans seigneurs et maistres;
Les autres mendient tous nudz,
Et pain ne voyent qu'aux fenestres[7];
Les autres sont entrez en cloistres
De Celestins[8] et de Chartreux,
Bottez, housez[9], com pescheurs d'oystres[10];
Voyla l'estat divers d'entre eulx.....

Pauvre je suys de ma jeunesse,
De pauvre et de petite extrace[11].

1. *A peu que*, peu s'en faut que. — Sur cette expression, Voyez page 48, note 7.
2. *Gallans*. Voyez page 213, note 9.
3. *Aucuns* (du latin *aliquis unus*, *alcuns*), les uns.
4. *Respit*, salut, secours, suprême ressource. C'est un des sens de ce mot, et il est conforme au sens le plus fréquent du verbe *respiter* qui signifie « sauver de la mort ou d'un danger. » On lit dans l'*histoire du maréchal de Boucicault :* « Comment le maréchal fut respité de mort. » (Livre Ier, page 101.) — « Son pays *fut respité* d'être couru et exillié (ravagé et détruit). » FROISSARD, tome XIII, 263.
5. *Le remenant*, celui qui reste sur terre. Participe présent de *remaindre* ou *remanoir* (*remanentem*).
6. *Dieu mercy!* par la grâce de Dieu. Voyez page 56, note 9.
7. *Fenestres*, montres des boutiques où les boulangers exposaient leurs pains. Ces fenêtres grillées, que remplacent aujourd'hui des étalages vitrés, subsistent encore dans certaines villes.
8. *Célestins*, etc. » Saint Louis avait été le premier fondateur du couvent des Célestins et de celui des Chartreux ; mais ces deux couvents furent enrichis par les dons des rois de France, en sorte que, du temps de Villon, les moines vivaient comme des chanoines, bien nourris, bien chaussés, et bien vêtus, en dépit de la règle qui leur ordonnait de marcher pieds nus ou de porter des sandales. » (Bibliophile Jacob.)
9. *Housez*, chaussés de houseaux, sorte de grandes bottes ; (du haut-allemand *hosa*, chausses, d'où l'on a fait *house*, *housel*, *houseau*).
10. *Oystres*, huitres (*ostrea*).
11. *Extrace* ou *estrace*, extraction, race, naissance. On disait aussi *estracion*.

Mon pere n'eut oncq' grand'richesse,
Ne son ayeul[1], nommé Erace[2].
Pauvreté tous nous suyt et trace[3].
Sur les tumbeaulx de mes ancestres,
Les ames desquelz Dieu embrasse[4],
On n'y voit couronnes ne sceptres.

De pouvreté me guémentant[5],
Souventefoys me dit le cueur :
« Homme, ne te doulouse[6] tant,
Et ne démaine tel douleur,
Si tu n'as tant que Jacques Cueur[7].
Myeulx vault vivre soubz gros bureaux[8],
Pauvre, qu'avoir esté seigneur
Et pourrir soubz riches tumbeaulx !..... »

Et meure Paris ou Helene,
Quiconques meurt, meurt a[9] douleur.
Celluy qui perd vent et alaine[10],
Son fiel se creve sur son cueur;
Puys sue, Dieu sçait quel sueur!
Et n'est qui de ses maulx l'allege;

« Comme Dieu fist pour sauver nostre *estrace.* » (E. Deschamps, ms. f° 59.) — « De male *estrace* et de mal grain. » (*Partonopeus de Blois,* f° 165.)

1. *Ayeul* vient du latin *aviolus,* diminutif d'*avius,* forme populaire d'*avus.*
2. *Erace.* Un manuscrit donne *Orace.*
3. *Trace,* poursuit, suit à la trace (*tractiare*).
4. *Embrasse,* reçoive dans ses bras. (Primitivement, *bras,* formé sur *brachia,* se disait et s'écrivait *brace.*)
5. *Me guementant,* me plaignant. On disait aussi *guermenter* et *guarmenter.*
6. *Ne te doulouse tant,* ne t'afflige pas tant. — « Et le commenchiérent à regretter et *doulouser* moult doucement. » (Froissard, tome XII, 449). — « Et n'a si dur cuer ou monde que qui les veïst demeurer et *doulouser* n'en eust pitié. » (Id., tome V, 197.)
7. *Jacques Cueur,* « argentier, » ou trésorier, du roi Charles VII. Sa richesse fut longtemps proverbiale. Né à Bourges vers 1400, il envoya ses vaisseaux dans presque toutes les parties du monde connu, institua de nombreux comptoirs sur la Méditerranée et acquit en peu de temps la richesse la plus considérable de l'Europe. Charles VII, qui lui avait emprunté, en 1448, 200,000 écus d'or, l'abandonna aux accusations de ses envieux ; il fut jeté en prison en 1453, et dépouillé par les courtisans. Il parvint à s'échapper et se réfugia en Italie. Il mourut précisément en 1461 l'année même où fut écrit *le Grand Testament.*
8. *Bureaux,* bure, étoffe grossière (du latin *burra*). On a appelé « bureau » une table couverte de cette sorte d'étoffe.
9. *A,* avec. Sens fréquent de cette préposition dans l'ancien français.
10. *Alaine,* haleine. Mot formé de l'ancien verbe *alener,* respirer, qui est pour *aneler* (*anhelare*).

Car enfans n'a, frere ne sœur,
Qui lors voulsist[1] estre son pleige.

La mort le faict fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes[2] et nerfs croistre et estendre.
Corps feminin, qui tant es tendre,
Polly, souef[3], si precieulx,
Te faudra-t-il ces maulx attendre?
Ouy, ou tout vif aller es[4] cieulx.

Cette idée de la mort lui a inspiré la ballade célèbre *des Dames du temps jadis*, qui est insérée à cette place dans le grand Testament.

BALLADE

Dictes-moy ou, n'en[5] quel pays
Est Flora[6], la belle Romaine,
Archipiada ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine,
Echo, parlant, quand bruyt on maine
Dessus riviere ou sus estan,

1. *Voulsist*, imparfait du subjonctif de *voloir*, vouloir (*voluisset*). — *Pleige*, caution. « Dist li Empereres : bons *pleges* en demant. » (*Roland*, vers 3846.) L'origine de ce mot est incertaine.
2. *Joinctes*, jointures, articulations (*junctus*).
3. *Souef*, si doux (*suavem*).
4. *Es*, contraction : en les.
5. *N'en*. Dans l'ancien français, *ne* est souvent explétif et a le sens de *et*. On lit dans Froissart : « Quant à ma fille, je voudray bien savoir qui l'aura par mariage, *ne* qui la donera (tome III, 307). — En parlant des clefs d'un château : « Or, nous enseignez comment, *n'* où elles vont, *ne* qu'elles ferment. » (*Id.*, IV, 37). Voyez page 186, note 9.
6. *Flora*. Il y a plusieurs courtisanes romaines de ce nom. La plus célèbre est celle à qui l'on attribue l'institution des jeux Floraux. — *Archipiada ;* nom défiguré de quelque courtisane grecque, peut-être *Hipparchia*, qui appartenait à la secte des Cyniques. — *Thaïs*, Athénienne qui suivit Alexandre en Asie et épousa Ptolémée, roi d'Egypte. — *Echo*, la nymphe Echo, éprise de Narcisse et changée en rocher, selon la fable.

Qui beauté eut trop[1] plus qu'humaine?.....
Mais ou sont les neiges d'antan[2]!

Ou est la tres sage Heloïs[3],
Pour qui fut chastré et puis moyne
Pierre Esbaillart a Sainct-Denys
(Pour son amour eut cest essoyne[4]).
Semblablement, ou est la royne
Qui commanda que Buridan[5]
Fut jetté en ung sac en Seine[6]?.....
Mais ou sont les neiges d'antan!

La royne Blanche[7] comme ung lys,
Qui chantoit a[8] voix de sereine;
Berthe[9] au grand pied, Bietris, Allys,
Harembourges[10], qui tint le Mayne,
Et Jehanne, la bonne Lorraine[11],
Qu'Angloys bruslerent[12] a Rouen;
Ou sont-ils, Vierge souveraine?
Mais ou sont les neiges d'antan!

1. *Trop*, beaucoup.
2. *Antan*, l'année dernière, *ante annum*.
3. *Heloïs*, ou Héloïse, nièce du chanoine Fulbert, amante du célèbre philosophe Abélard qui vécut de 1079 à 1142.
4. *Essoyne*, épreuve, accident (du bas-latin *exonium*).
5. *Buridan*, docteur scolastique, ardent nominaliste et disciple d'Occam ; il vécut de 1300 à 1360. On connait le dilemme dans lequel il suppose un âne, qui a faim et soif, hésitant entre une mesure d'avoine et un seau d'eau.
6. *Seine*. C'était une tradition établie parmi les écoliers de Paris qu'une reine de France attirait ses amants dans la tour de Nesle, située au bas de la Seine, sur l'emplacement actuel du palais de l'Institut, puis les faisait tuer et jeter dans la rivière. Buridan, pris au piège, y échappa. Quelle fut cette reine ? On l'ignore. On sait seulement que les trois brus de Philippe le Bel furent accusées d'adultère et que l'une d'elles, Marguerite de Bourgogne, femme de Louis le Hutin, fut étranglée dans sa prison, en 1314, par ordre du roi.
7. *Blanche*. Le poète désigne, sans doute, ici Blanche de Castille, mère de saint Louis, dont la beauté fut chantée par Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre.
8. *A*, avec. — *Sereine*, sirène.
9. *Berthe*, femme de Pépin le Bref et mère de Charlemagne. Elle est l'héroïne d'une Chanson de Geste, *Berthe aux grans piés*, composée au treizième siècle par Adènes-le-roi. — *Biétris*, Béatrix de Provence, mariée en 1245 à Charles de France, fils de Louis VIII. — *Allys*, Alix de Champagne, mariée l'an 1160 à Louis le Jeune, roi de France, et morte en 1206.
10. *Harembourges*, Eremburges, fille et unique héritière d'Elie de la Flèche, comte du Maine, mort en 1110.
11. *Lorraine*. Jeanne d'Arc était née à Dom-Rémi, dans le duché de Bar, qui faisait partie de la Lorraine.
12. *Bruslerent*. Le supplice de Jeanne d'Arc eut lieu en 1431, l'année même où naquit Villon.

ENVOI.

Prince[1], n'enquerez, de sepmaine[2],
Ou elles sont, ne de cest an,
Que ce refrain ne vous remaine :
Mais ou sont les neiges d'antan!

Après cette Ballade et quelques autres qui la suivent, Villon reprend et continue la série des legs qui composent son Testament. Cette même idée de la mort, déjà exprimée avec tant de force, se représente de nouveau à sa pensée. Dans un de ses développements, moitié sérieux, moitié satiriques, il vient de nommer les *Innocents*; voici les vers pleins d'énergie que ce lugubre souvenir suggère à sa muse mélancolique et railleuse :

Quand je considere ces testes
Entassees en ces charniers[3];
Tous furent maistres des requestes[4]
Ou tous de la chambre-aux-deniers[5],
Ou tous furent porte-paniers[6];
Autant puis l'ung que l'autre dire,
Car, d'evesques ou lanterniers[7],
Je n'y congnois rien a redire.

1. *Envoi.* On terminait ainsi les pièces envoyées aux concours de poésie dans les chambres de Rhétorique et dans les puys littéraires. Cet « envoi » était adressé au prince du puy, c'est-à-dire au président du concours.

2. *De sepmaine*, ni cette semaine, ni cette année, c'est-à-dire jamais. Locution populaire (*semaine* vient de *septimana*). — *Que ce refrain*, etc., sans que ce refrain ne vous reste présent à l'esprit (*remaneat*).

3. *Charniers*, galetas ou greniers placés au-dessus des galeries ouvertes du cimetière des Saints-Innocents, situé au centre de Paris. On y entassait les ossements exhumés, chaque fois qu'on vidait les fosses pour recevoir de nouvelles sépultures.

4. *Requestes*, officiers de justice. Il y avait « les maîtres des Requestes du palais » et ceux « de l'hostel du Roy. » Les premiers examinaient si les demandes judiciaires devaient être remises au Parlement; et les seconds connaissaient des causes et des affaires qui ressortissaient à l'hôtel du Roy, c'est-à-dire qui devaient être décidées par le conseil du Roi.

5. *Chambre-aux-Deniers.* Elle faisait partie de la maison du roi et se composait de quelques « maîtres des comptes, » qui réglaient les dépenses de « l'hôtel. » C'était « la cour des comptes » de la maison du roi.

6. *Porte-paniers*, porte-hotte, porte-faix.

7. *Lanterniers*, allumeurs de lanternes. — *Redire :* « Je n'y distingue rien; je ne puis les reconnaître (dans ces charniers).

Et icelles[1] qui s'inclinoient,
Unes contre autres en leurs vies,
Desquelles les unes regnoient,
Des autres craintes et servies;
La, les voy toutes assouvies[2],
Ensemble en ung tas pesle-mesle.
Seigneuries leur sont ravies;
Clerc[3] ne maistre ne s'y appelle.

Or[4] sont-ilz mortz, Dieu ayt leurs ames!
Quant est des corps, ilz sont pourriz.
Ayent esté seigneurs ou dames,
Souef[5] et tendrement nourris
De cresme, fromentée[6] ou riz,
Leurs os sont declinés[7] en pouldre :
Auxquelz ne chault[8] d'esbat, ne ris.....
Plaise au doulx Jesus les absouldre!

L'épitaphe en forme de ballade, « que feit Villon pour luy et ses compaignons, s'attendant estre pendu avec eulx », est contenue dans le *codicille* du grand Testament.

Freres humains, qui après nous vivez,
N'ayez les cueurs contre nous endurciz,

1. *Icelles*, féminin pluriel de *icil*, celles-là (*ecce-illas*).
2. *Assouvies*, calmées, apaisées (*assopire*). — *Pesle-mesle* (à remuer, à *mêler* avec la *pelle*).
3. *Clerc ne maître*, etc. « Personne ne s'y appelle ni valet ni maître. » Le mot *clerc*, qui d'abord et le plus souvent encore signifiait « savant, ecclésiastique, moine, secrétaire d'un prince, » et gardait une acception honorable, conforme à son étymologie (*clericus*), avait pris insensiblement une signification moins noble et désignait parfois des conditions inférieures : il était alors synonyme de « valet, garçon de cabaret ou de boutique, commis aux écritures, etc. C'est en ce sens, à notre avis, qu'il faut le prendre ici, comme l'opposé de « maistre ; » nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de le traduire par « savant. »
4. *Or*, maintenant.
5. *Souef*, mollement, doucement. Adjectif employé adverbialement, selon l'usage constant de l'ancien français.
6. *Fromentée*. « Ce mets, fort recherché, tenait du pilau turc, et de notre gâteau d'amandes. » (Bibliophile Jacob.)
7. *Déclinés*, sont tombés, sont réduits. Ce verbe s'employait fréquemment, et très poétiquement, avec le sens de « diminuer, s'amoindrir. » — *Pouldre*, anciennement *poldre* et *puldre*, vient du latin *pulverem*.
8. *Ne chault*, il ne soucie, il n'est à souci. Voyez page 37, note 11. — *Esbat*, plaisir. — *Riz*, rire (*risus*).

Car, si pitié de nous pouvres avez,
Dieu en aura plutost de vous merciz[1].
Vous nous voyez cy attachez[2] cinq, six :
Quant[3] de la chair, que trop avons nourrie,
Elle est pieça[4] devorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et pouldre.
De nostre mal, personne ne s'en rie ;
Mais priez Dieu, que tous nous vueille absoudre!.....

La pluye nous a debuez[5] et lavez,
Et le soleil, dessechez et noirciz ;
Pies, corbeaulx, nous ont les yeux cavez[6],
Et arrachez la barbe et les sourcilz.
Jamais, nul temps, nous ne sommes rassis[7] ;
Puis ça, puis la, comme le vent varie,
A son plaisir, sans cesser, nous charie,
Plus becquetez d'oyseaulx que dés a coudre.
Hommes, icy n'usez de mocquerie,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absoudre!.....

1. *Merciz*, miséricorde (*mercedem*). « Si preiez Deu *mercit*... Deus ait *mercit* de l'anme. » (*Roland*, vers 1132, 3721.) — On peut remarquer ici que dans le *Roland* « mercit » est écrit avec un *t* final, tandis que le texte de Villon le donne écrit avec un *z* ou un *s*. La forme ancienne est la seule correcte ; au quinzième siècle, les règles de notre ancienne langue étaient tombées pour la plupart en désuétude. Voyez *Origines de la langue*, pages 133, 134.
2. *Cy attachez*. Villon se représente pendu et accroché depuis longtemps, avec ses compagnons, aux fourches patibulaires de Montfaucon où on laissait les corps des suppliciés pendant plusieurs années. — Ce gibet célèbre était situé hors de l'enceinte de Paris, entre les faubourgs Saint-Martin et du Temple, à 500 mètres du bassin de la Villette et de la barrière du Combat.
3. *Quant de la chair*, quant à ce qui est de la chair. *Quant* vient ici de *quantum* et non de *quando*. — *Nourrie*, allusion aux « repues franches » qu'entretenaient les vols commis par Villon et par ses compagnons.
4. *Pieça*, il y a long espace de temps. Voyez page 90, note 7.
5. *Débuez*, lessivés. Voyez page 170, note 2.
6. *Cavez*, creusés (*cave*, creux, cavité : du latin *cava*, *cavare*).
7. *Rassis*, calmes, tranquilles, reposés. — Adjectif formé du participe passé du verbe *rasseir* ou *rasseoir* (*re-assidere*).

LES PROSATEURS DU MOYEN AGE

I

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS DE LA PROSE FRANÇAISE

Les glossaires de Cassel et de Reichenau, les Serments de Strasbourg, le fragment d'une homélie sur le prophète Jonas, voilà les plus anciens indices et la première apparition de ce qui sera un jour la prose française. Ces textes appartiennent au huitième et au neuvième siècles; nous les avons cités et appréciés plus haut[1]. En suivant l'ordre des temps, nous rencontrons au onzième siècle un document d'une grande importance historique; ce sont les *Lois de Guillaume le Conquérant* dont cinq articles furent publiés en 1069, trois ans après la conquête de l'Angleterre, et cinquante en l'an 1080, sept ans avant la mort de Guillaume. Cette prose est contemporaine de la *Chanson de Roland*[2].

Le douzième siècle est plus riche. Il nous présente, avant la naissance de l'histoire, des traductions de la Bible, des sermons et même des romans. On peut rapporter aux premières années de ce siècle, sinon à la fin du précédent, le *Psautier d'Oxford,* ainsi appelé parce que cette traduction des psaumes, la plus ancienne que nous connaissions, a été découverte à Oxford par M. Francisque Michel et publiée en 1860; vient ensuite la traduction des *Quatre livres des Rois,* publiée par M. Leroux de Lincy en 1841[3]. Un certain nombre des *Sermons latins de saint Bernard* paraissent avoir été traduits, du vivant même de ce saint, dans le pays messin où il avait prêché en 1133 et 1153 : le texte français appartient au dialecte lorrain[4]. Nous avons, en outre, des *Sermons originaux et authentiques de Maurice de Sully,* qui fut évêque de Paris de 1160 à 1196. A ces textes d'un sérieux caractère nous ajouterons

1. Voyez *Origines de la langue*, P. 60-67.
2. V. Chevallet, *Origine et formation de la langue française*, t. Ier, p. 90-122. — Bartsch, *Chrestomathie*, p. 50.
3. *Documents inédits sur l'Histoire de France* (1841). — *Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 13-24.
4. *Ibid.* — *Romania* (1876), p. 317-332.

un fragment d'un genre très différent, et de la même époque, emprunté aux romans en prose du cycle breton. On sait que, dans cette branche célèbre de notre poésie épique, les compositions en prose égalent en ancienneté les poèmes versifiés et assez souvent les devancent.

Lois de Guillaume le Conquérant (fin du onzième siècle)

Ces sount[1] les leis et les custumes[2] que li reis Willams grentat[3] a tut le puple de Engleterre après le conquest[4] de la terre, iceles mesmes que li reis Edward[5] sun cosin[6] tint devant[7] lui. Ço est a saveir.

I

Pais[8] a sainte Yglise. — De quel forfait que home out[9] fait en cel tens, e[10] il pout venir a seinte Yglise, oust[11]

1. *Sount*, sont (*sunt*). Forme particulière au dialecte anglo normand dont on reconnaîtra facilement, dans ce morceau, les traits caractéristiques, déjà plusieurs fois observés précédemment.
2. *Custumes*, coutumes (du latin *consuetudines*).
3. *Grentat*, assura, garantit. Parfait du verbe *grenter* ou *granter* ou *créanter* formé du bas-latin *creantare, crantare* ou *grantare* et dérivé lui-même du participe présent classique du verbe *credere*, confier, avoir ou donner confiance.
4. *Conquest*, conquête (*conquisitum*). Dans l'ancien français, *conquest* signifiait le profit, le résultat de la conquête, ou de la victoire; *conqueste* désignait la victoire même. On disait *avoir conqueste*, pour « gagner la bataille. » (Sainte-Palaye, IV, 188.)
5. *Edward*, Edouard III, dit le confesseur, qui régna en Angleterre de 1041 à 1066. Tout son règne avait été un règne de justice et de paix. Il avait fait des règlements pour tous les habitants de l'Angleterre, sans distinction de races, et qu'on appela, pour cette raison, *lois communes*. C'est en s'appuyant sur la parenté qui l'unissait à ce roi, et, selon quelques historiens, sur un testament d'Edouard, que Guillaume, duc de Normandie, envahit la Grande-Bretagne et la conquit.
6. *Cosin*, cousin ; du bas-latin *cosinus* dérivé du classique *consobrinus*.
7. *Devant*, avant (*de-ab-ante*). — *Ço*, ce, cela. Voyez page 66, note 4. — *Saveir*, savoir (de *sapere*).
8. *Pais a Sainte-Yglise*. On entendait primitivement par ces mots la sûreté qu'offrait l'Eglise aux coupables qui venaient chercher un refuge au pied des autels; ensuite cette expression (en latin, *pax Ecclesiæ*) se prit pour l'immunité, le privilège accordé par les rois à l'Eglise de donner asile aux criminels poursuivis par la justice.
9. *Out fait*, a fait, ait fait. C'est le parfait de l'indicatif de *aveir* ou *avoir* (*habuit*).
10. *E il*, et s'il peut, et qu'il puisse, etc. — *Pout*, 3e personne singulier du parfait de l'indicatif de *podeir* ou *pooir*, pouvoir (*potuit*).
11. *Oust*, qu'il ait eu, qu'il ait. Imparfait du subjonctif de *aveir*.



pais de vie e de membre; et se[1] alquons meist main en celui qui la mere Yglise requireit, se ceo[2] fust u[3] evesqué, u abbeïe, u Yglise de religiun, rendist[4] ceo qu'il avereit pris, e cent solz[5] de forfait; e de mere yglise de paroisse xx solz; et de chapele, x solz.....

VII

Si home ocist[6] alter e il seit cunuissant e il deive faire les amendes, durrad[7] de sa manbote al seinur pur le franc hume x solz, e pur le serf xx solz.

VIII

La were[8] del thein[9] xx lib. in Merchenelahe[10], xxv lib. in Westsexenelahe; la were del vilain c solz en Merchenelahe e ensement[11] en Westsexenelahe.

IX

De la were[12] primereinement rendrad l'om del hamso-

1. *Se*, si. — *Alquons*, quelqu'un (*aliquis unus*). Voyez page 114, note 12. — *Meïst*, a mis. Parfait de l'indicatif de *metre* (*mittere*, *misit*). — *Requireit*, invoquait, réclamait. Imparfait de l'indicatif de *requerre* ou *requerir* (*re-quærere*).
2. *Ceo*, ce. Neutre du pronom démonstratif (*ecce hoc*).
3. *U*, ou, conjonction (du latin *aut*). — *Religiun*, couvent, monastère. Cette expression désigne « l'état religieux, » celui où l'on se lie par des vœux (*religare*). De là, ces locutions : une personne de religion, entrer en religion, fréquenter une religion (un ordre religieux, communauté).
4. *Rendist*, qu'il rende, qu'il ait rendu. Imparfait du subjonctif de *rendre*. — *Avereit pris*, ce qu'il aura pris ; futur de *aveir*.
5. *Solz*, sous (*solidos*). — *Forfait*, délit ou crime, amende payée pour un délit ou pour un crime (*foris factum*, action en dehors du droit).
6. *Ocist*, a tué. Parfait de l'indicatif de *ocire* ou *occire* (*occidere*). — *Seit*, Présent du subjonctif du verbe *estre*. — *Deive*, subjonctif présent de *deveir* ou *devoir* (*debeat*).
7. *Durrad*, il donnera. Futur du verbe *duner* (*donare habeo*). — *Manbote*, amende, rachat, composition (de l'anglo-saxon *man*, homme, *bote* ou *bode*, compensation, *bettan*, compenser).
8. *La were*, l'amende qu'un meurtrier devait payer aux parents de la victime. Mot anglo-saxon, forme abrégée de *weregeld* (*wer*, homme ; *geld*, prix : *hominis pretium*).
9. *Del thein*, pour le noble (tué). Le *thein* venait après le comte, chez les Anglons-Saxons ; ce titre répondait à peu près à celui de baron.
10. *Merchenelahe*, loi des Merciens. — *Westsexenelahe*, loi de Westsex. La Mercie et le Westsex étaient deux Etats ou royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne. La Mercie était au centre, et le Westsex, comme le nom l'indique, était à l'ouest.
11. *Ensement*, de même, pareillement (*ipsa mente*).
12. *De la were*, quant au partage de l'amende. — *Primereinement*, première-

chne[1] a la vedue e as orphanins x solz, e le surplus les parenz e les orphanins partent[2] entre els.

X

Si home fait plaie a altre e il deive faire les amendes, primereinement li rende sun lecheof[3]; e li plaiez[4] jurrad sur seinz que pur meins nel pot feire ne pur haür[5] si chier nel fist. De sarbote[6] ceo est de la dulur : si la plaie luí vient el vis[7] en descuvert, al polz[8] tuteveies VIII den., u en la teste u en auter[9] liu u ele seit cuverte, al polz tuteveies IV den.; e de tanz os[10] cum home trarad de la plaie, al os[11] tote veie IV den. Pois[12] al acordement, si li mettrad avant honurs e jurrad que s'il li oüst[13] fait ceo qu'il[14] lui ad fait, e sum[15] quor li purportast e sun cunseil li dunast, prendreit[16] de lui ceo que offert ad a lui.

ment (de *primerain*, premier, en bas-latin *primeranus*). — *L'om*, on, c'est-à-dire « l'homme » (*homo*), l'auteur du meurtre. Voyez *Origines de la langue*, page 130.

1. *Del hamsochne*, pour l'attaque, comme peine de l'attaque. — D'autres lisent *halsfanc*, pour la peine du carcan, pour s'exempter du carcan.

2. *Partent*, partagent (du bas-latin *partire*, qui a donné le français *partir* ou *pertir*).

3. *Lecheof*, dédommagement, salaire du médecin (*leach*, médecin, *feh*, *fea*, salaire, en anglo-saxon).

4. *Li plaiez*, le blessé. Participe de *plaier*, blesser (*plaga*).

5. *Haür*, haine (dérivé de *haïr*, primitivement *hadir*, du germanique *hatian*). — *Nel*. Contraction, *ne le*.

6. *Sarbote*, amende payée pour la douleur (*sar*, douleur ; *bote*, compensation, en anglo-saxon).

7. *El*, en le. — *Vis*, visage (*visum*).

8. *Al polz*, pour le pouls, c'est-à-dire, pour la fièvre, pour la maladie. — *Tuteveies*, chaque fois (*totas vias*) ; c'est-à-dire, chaque fois que le cas se présentera.

9. *Auter*, autre (*alter*).

10. *De tanz os*, d'autant d'os (*de tantis ossibus*). — *Cum*, que. Ce mot est formé tantôt de *quum*, tantôt de *quomodo*. — *Home*, on. Voyez *Origines de la langue*, page 130. — *Trarad*, tirera. Futur de *traire* (*trahere*). On dit aussi *traira*, *trera*.

11. *Al os*, pour l'os. *Al* équivaut à : *a l'* ou *a le* (*ad illum*). C'est le datif singulier masculin de l'article.

12. *Pois*, puis (*post*). — *Si*, ainsi, en conséquence. — *Mettrad avant honurs*, il (l'auteur du mal) commencera par témoigner de la déférence au blessé (*li*, à lui, *illi*) ; il prendra l'initiative des politesses. *Honur* ou *honor* avait très souvent ce sens dans l'ancien français ; on disait porter ou faire *honneur* ou les *honneurs* à quelqu'un.

13. *Oüst*, eût (*habuisset*) ; imparfait du subjonctif de *aveir*. — *S'il li*. « Il » est ici le blessé ; *li* représente l'auteur de la blessure. C'est une interversion des rôles par hypothèse.

14. *Il*, l'auteur de la blessure. — *Lui*, le blessé.

15. *Sum*, son (*suum*). — *Quor*, cœur, affection, amitié (*cor*). Variante de *cuer*, *coer*, *quer*, *cueur*, *cor*. — *Purportast*, apportât, offrît (*pro-portaret*). Nous avons vu dans Roland *puroffrir*, page 25, note 7. — *Dunast*, donât. Ce sont des imparfaits du subjonctif.

16. *Prendreit*, conditionnel de *prendre*. Ce verbe a pour sujet l'auteur de la

XI

Si ceo avient que alquens[1] colpe le puing[2] a altre u le pied, si li rendrad demi were, sulunc ceo qu'il est nez. Del pochier[3] li rendrad la meité de la main; del dei aprés le polcier xv solz de solz engleis, que est apeled quaer[4] denier; del lung dei xv solz; del altre ki ported l'anel xvii solz; del petit dei v solz; del ungle, sil[5] le colped de la charn, v solz de solz engleis; al ungle del petit dei un den.

XIII

Altresi[6] ki faus jugement fait pert sa were, s'il ne pot prover sor seinz, que melz nel[7] sout juger.

XIV

Si home apeled[8] altre de larrecin et il[9] seit francz home

blessure qui est ici censé parler. — *Offert ad*, parfait composé de *offrir*, a offert (comme compensation et base de réconciliation). Ce verbe a le même sujet que le précédent *prendreit*. — *Lui*, le blessé. — *Li* et *lui* peuvent s'employer l'un pour l'autre ; ils sont l'un et l'autre une forme du datif du pronom personnel. Il y a toutefois une différence : *li*, qui vient de *illi*, est un datif très rigoureux et n'est usité que dans le sens du latin *illi ; lui*, qui vient de *illi-huic*, s'emploie beaucoup plus largement, et avec toutes les prépositions (comme *de*, dans ce passage) ; il sert aussi de complément, même direct, aux verbes.

1. *Alquens*, variante de *alcuns*, *alcons*, quelqu'un.
2. *Puing*, *poing* (*pugnum*). — *Si*, alors. — *Sulunc*, selon (du latin *sublongum*, le long de, auprès de, en proportion de).
3. *Del pochier*, pour le prix du pouce. — *Del*, de le. — *La meité*, la moitié, le prix de la moitié (*medietatem*). — *Dei*, doigt (*digitum*).
4. *Quaer*, quatre (*quatuor*). *Que est apeled*, ce qu'on appelle (*quod est appellatum*) quatre deniers.
5. *Sil*, contraction : *si il*. — *Colped*, troisième personne singulier indicatif présent de *colper*. Ce *d*, qui est remplacé souvent par *t*, représente le *t* final de la forme latine. Cette consonne finale, nous l'avons dit ailleurs, amenée par l'étymologie, ne se prononçait pas, en français, dans le cas présent.
6. *Altresi*, aussi, en outre, de même (*alterum-sic*). — *Melz*, mieux (*melius*).
7. *Nel*, contraction, pour, *ne le*. — *Sout*, troisième personne singulier du parfait de l'indicatif de *saveir* ou *savoir* (*sapere*).
8. *Apeled*, appelle en justice. Troisième personne singulier de l'indicatif résent de *apeler*. — *Larrecin*, larcin (*latrocinium*).
9. *Et il*, « et si il », c'est-à-dire, si celui qui est cité en justice. — *Seit*, forme normande du subjonctif présent du verbe *estre*.

e il ait onc[1] ca veire testimonie de lealted[2], se escundirad[3] par plein serment. E ki blasmed[4] unt ested se escundirunt par serment numed[5], ceo est a saveir par quatorze humes leals par num[6], s'il les pot aver, si s'en escundirad sei dudzime main. E si il aveir nes[7] pot, si s'en defende par juïse, e li apelëur[8] jurra sur lui par set humes numez sei siste main, que pur haür[9] nel fait ne pur altre chose, se pur sun dreit nun purchaser.

XV

E si alcons est apelez de muster[10] fruisser[11] u de chambre[12],

1. *Onc ça veire*, et s'il a eu jamais (auparavant) un vrai témoignage de loyauté (en sa faveur). *Onc ça* équivaut à *onc en ça*, « jamais, précédemment », c'est-à-dire, « quelquefois dans un temps antérieur » (en deçà du temps présent). — *Veire*, féminin de *veir* ou *voir* (*verum, veram*), vrai, certain.
2. *Lealted*, ou *loialté*, loyauté (*legalitatem*).
3. *Se escundira*, se justifiera. — *Plein serment*, serment simple, ordinaire (*planum*). (*Serment*, dans l'origine *sagrement*, vient de *sacramentum* et s'est écrit quelquefois *sairement*.)
4. *Blasmed*, notés, condamnés (précédemment). Participe passé, cas-sujet pluriel de *blasmer*, condamner, noter d'infamie (*blasphemati*). Remarquez ici l'absence de l'*s* final (le *d* équivaut à *t*), conformément à la règle de la déclinaison. Voyez *Origines de la langue*, page 107.
5. *Numed*, serment désigné, serment spécial (*nominatum*). C'est le cas-régime singulier du participe. « On appelait serment simple, *planum sacramentum*, dans la basse-latinité, le serment qui, étant déféré par le juge, se faisait d'après une formule simple et sommaire prescrite par la loi ; le serment désigné (*numed*) était un serment plus explicite, dont la formule était probablement choisie et dictée par le juge. » (Chevallet.)
6. *Par num*, par nom, par renom. — *Sei dudzime main*, soi douzième main, soi levant la main le douzième. Sorte d'ablatif absolu. — L'accusé jurait le douzième, c'est-à-dire, le dernier. Il avait dû fournir quatorze répondants appelés à jurer avant lui ; mais sur ce nombre, trois ne juraient pas ; ils étaient appelés seulement pour le cas où quelques-uns seraient récusés par le tribunal. — Telles étaient les formalités du serment spécial. L'accusé devait amener avec lui quatorze témoins dont le serment était destiné à confirmer le sien ; onze, sur quatorze, juraient avant lui. Trois tenaient lieu de suppléants. Ces témoins s'appelaient « hommes désignés », *humes numés*.
7. *Nes*, contraction, pour *ne les*. — *Si*, alors. — *Juïse*, jugement de Dieu (*judicium*).
8. *Apeleür*, le demandeur (*appellatorem*). — *Sur*, après.
9. *Haür*, haine. — *Nel*, ne le. — *Se pur sun dreit nun purchaser*, sinon pour revendiquer son droit. — *Nun*, non (*non*). Dans ces expressions, la négation est toujours séparée de *se* (si), par quelques mots. Voyez page 53, note 6. — *Purchaser*, ou *porchacier*, poursuivre, obtenir (*pro captiare*). Voyez page 139, note 5.
10. *Muster*, moutier, monastère. Variante de *mostier*, *moustier*, *mustier* (*monasterium*).
11. *Fruisser*, ou *froissier*, briser, forcer (*frictiare*).
12. *Chambre*, domaine privé, trésor (*cameram*).

e il[1] n'ait ested en arere blasmed, s'en escundisse par XIIII humes leals numez sei dudzime main. E s'il ait altre fiede[2] ested blasmed, s'en escundisse a treis dubles[3], ceo est a saveir par XLVIII leals humes numez sei trentesiste main. E s'il aveir nes pot, alt[4] a la juïse a treis dublez, si cum[5] il deüst a treis duble serment. E s'il ad[6] larrecin ça en arere amended, alt ad ewe.....

XXI

Si alcons crieve l'oil a l'altre per aventure quel que seit, si[7] amendrad LXX solz, del solz engleis; e si la purnele i[8] est remis, si ne rendra lui[9] que la meité.

Traduction en français moderne

Ce sont les lois et les coutumes que le roi Guillaume assura à tout le peuple d'Angleterre après la conquête du pays, celles-là même que le roi Édouard, son cousin, maintint avant lui. C'est à savoir.

I

Immunité de la Sainte Eglise. — Quelque crime qu'un homme ait fait en ce temps, s'il peut se réfugier en Sainte Eglise, qu'il ait sûreté pour sa vie et pour la conservation de ses membres ; et si quelqu'un a mis la main sur celui qui a eu recours à notre mère l'Eglise, que ce fût dans une cathédrale, ou dans une abbaye, ou dans une église de communauté, qu'il

1. *E il*, et si il, etc. — *En arere*, auparavant (*in-ad-retrò*).
2. *Fiede*, fois. Variante de *foïe*, *foiee*, *fieye* (*vicem*).
3. *A treis dubles*, à trois fois plus. Dans ces locutions, « double » était synonyme de « davantage ». On disait « cent double, à cent double », pour signifier « cent fois plus, au centuple » ; dans les sermons de saint Bernard, « double sept » signifie « sept fois plus grand ».
4. *Alt*, qu'il aille. Subjonctif présent de *aler*. — *A treiz dubles*, avec une épreuve triple.
5. *Si cum*, ainsi que (*sic quomodo*). — *Deüst*, imparfait du subjonctif de *deveir* ou *devoir* (*debuisset*).
6. *Ad*, troisième personne singulier indicatif présent de *aveir* ou *avoir* (*habet*). — *Ça en arère*, en arrière de ce temps-ci, précédemment (*ça*, ici, *ecce-hac*). — *Amended*, participe passé de *amender*, payer l'amende (*emendare*). — *Ewe*, eau, épreuve de l'eau. Voyez page 122, note 8.
7. *Si*, alors. — *Amendrad*, futur de *amender*.
8. *I*, là, à l'œil (*ibi*). Voyez *Origines de la langue*, page 127.
9. *Lui*, à lui, au blessé.

rende ce qu'il y aura pris, et qu'il paie cent sous d'amende. Et si c'est dans la principale église d'une paroisse, vingt sous, et dans une chapelle, dix sous.....

VII

Si un homme en tue un autre, et qu'il reconnaisse le fait et doive payer les amendes, il donnera pour sa *mainbote* au seigneur, pour l'homme libre dix sous et pour le serf vingt sous.

VIII

La *were* du Thain est de vingt livres dans la loi des Merciens et de vingt-cinq livres dans la loi de Westsex, et la *were* du vilain est de cent sous dans la loi des Merciens ainsi que dans la loi de Westsex.

IX

En ce qui est de la *were*, on payera d'abord pour le *hulsfanc*, à la veuve et aux orphelins dix sous, et, pour le surplus, que les orphelins et les parents partagent entre eux.....

X

Si un homme fait une blessure à un autre, et qu'il doive lui payer les amendes, premièrement il lui rendra son *lechefe;* et le blessé jurera sur reliques qu'il ne le peut faire pour moins et que ce n'est point par rancune qu'il le fit si cher. — De la *sarbote*, c'est-à-dire, de la douleur. Si la plaie lui est faite au visage, à découvert, ou au pouce, dans chacun de ces cas le coupable payera quatre deniers; pour autant d'os qu'on extraira de la plaie, à chaque fois il payera quatre deniers par os; puis il lui fera cordialement amende honorable, lui assurant que si (le blessé) lui eût fait ce qu'il lui a fait lui-même, et qu'il lui offrît son amitié et lui donnât le secours de ses conseils, il recevrait de lui ce que lui-même lui offre.

XI

S'il advient que quelqu'un coupe le poing ou le pied à un autre, il lui payera demi *were*, selon sa naissance. Pour le pouce, il payera la moitié de ce qu'il eût payé pour la main; pour le doigt après le pouce, quinze sous, sous anglais, c'est-à-dire, de quatre deniers; pour le long doigt, seize sous; pour l'autre qui porte l'anneau, dix-sept sous; pour le petit doigt, cinq sous; quant à l'ongle, s'il le coupe, pour chaque ongle, cinq sous, sous anglais; pour l'ongle du petit doigt, quatre deniers...

XIII

De même, qui rend un faux jugement, perd sa *were*, s'il ne peut prouver, par serment fait sur reliques, qu'il ne sut mieux juger.

XIV

Si un homme en appelle un autre en justice pour larcin, et que celui-ci soit homme libre et qu'il y ait eu précédemment témoignage de loyauté sur son compte, il s'en justifiera par le serment simple; mais un autre qui a déjà été accusé s'en justifiera par serment à lui désigné, c'est-à-dire en se faisant assister par quatorze hommes réputés loyaux, s'il peut les avoir, et s'en disculpera en jurant lui douzième; et s'il ne peut les avoir, qu'il s'en défende par le *jugement de Dieu*. Et l'accusateur, assisté de sept hommes à lui désignés, jurera après lui qu'il ne le fit pas par haine ni pour autre chose, sinon pour poursuivre son droit.

XV

Et si quelqu'un est appelé en justice pour avoir forcé une église ou le trésor d'une église, et qu'il n'ait point été accusé précédemment, qu'il s'en justifie au moyen de quatorze hommes loyaux à lui désignés, en jurant lui douzième; s'il a été accusé autrefois, qu'il s'en justifie par un nombre triple, à savoir par quarante-deux hommes loyaux, à lui désignés, en jurant lui trente-sixième. Et s'il ne peut les avoir, qu'il vienne à une épreuve du jugement de Dieu trois fois plus forte, ainsi qu'il dut être tenu au triple serment; et s'il a précédemment subi une condamnation pour larcin, qu'il vienne à l'épreuve de l'eau.....

XXI

Si quelqu'un crève l'œil à un autre, par quelque circonstance que ce soit, il lui payera, pour dommages-intérêts, soixante et dix sous, sous anglais; et si la prunelle y est restée, il ne lui donnera que la moitié.

Le Psautier d'Oxford

On a commencé de bonne heure à traduire; l'Eglise recommandait et certains conciles ordonnèrent ce travail. On « translata du latin en roman » des homélies, des psaumes, des épîtres et des évangiles, quelques livres de la Bible et de la Vie des saints, en un mot, les ouvrages d'instruction sacrée et d'édification. Dès le siècle dernier, les Bénédictins, dans l'*Histoire littéraire*, l'abbé Lebœuf, dans ses très savantes *Recherches*[1], signalaient ces anciennes traductions et en citaient de remarquables fragments; des éditions récentes et plus correctes ont mis ces

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII; *Académie des inscriptions*, t. XVII, p. 709-761 (1751).

textes en pleine lumière. Nous avons, de la fin du onzième siècle ou des commencements du siècle suivant, une version française des *Psaumes*, découverte parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Oxford, et une traduction des *Quatre livres des rois*; on peut citer encore d'autres monuments non moins anciens de ce travail de traduction encouragé par l'Eglise : les *Dialogues du pape saint Grégoire le Grand*, ses *moralités* sur Job, son *sermon sur la sagesse*, une *passion* selon saint Mathieu, des *épîtres* de saint Paul, une *vie de sainte Bathilde*, reine de France, etc. [1].

Nous citerons ici un fragment du *Psautier d'Oxford* et un passage des *Quatre livres des rois*. Le texte du *Psautier* comme celui des *Lois de Guillaume le Conquérant*, appartient au dialecte normand. M. Leroux de Lincy rattache au dialecte de l'Ile-de-France les *Quatre livres des rois*. A notre avis, ce texte a été écrit dans le même dialecte que les deux précédents.

PSAUME Ier [2]

1. Beneurez [3] li huem chi [4] ne alat el conseil des feluns, e en la veie des peccheurs ne stoút [5], e en la chaére [6] de pestilence ne sist.

2. Mais en la lei de nostre seignur lá voluntét de lui, e la sue lei [7] purpenserat; par júrn é par núit.

2. Et íert [8] ensement cume le fust quéd est plantét dejuste [9] les decúrs des éwes, chi dunrát sun frut en sun tens.

1. Voyez *Histoire de la littérature française au moyen âge*, t. II, p. 555-558.
2. Les accents marqués dans le texte existent dans le manuscrit. — Sur l'accentuation française et l'accentuation latine, Voyez *Origines de la langue*, pages 74 et 180.
3. *Beneürez*, heureux, bien favorisé. On disait : *bienheurer*, rendre heureux, et *bienheurté*, félicité. Ces mots sont un composé de *bien* et *heur*. Quant à *heur*, qui a si longtemps subsisté dans notre langue, il s'écrivait primitivement *eür*, *aür*, et vient du latin *augurium* (présage, chance bonne ou mauvaise). *Beneürez* ou *bieneürez* signifie donc « qui a bonne chance. » Remarquez le *z* final, équivalent de l'*s* final et indiquant le cas-sujet. (Voyez *Origines de la langue*, pages 103 et 106.)
4. *Chi*, pour *ki* ou *qui*. — *Alat*, parfait de *aler*. — *El*, en *le*. — *Feluns*. Voyez page 152, note 8.
5. *Stout*, parfait de *ester*, ou *ester* (*stare*), se tenir.
6. *Chaere*, chaire (*cathedram*). — *Sist*, parfait de l'indicatif de *sedeir*, siéger, s'asseoir.
7. *La sue lei*, la sienne loi (*suam*). — *Purpenserat*. Sur ces verbes composés de la préposition *pur* ou *par*, Voyez page 9, note 3. — *Jurn* (du latin *diurnum*).
8. *Iert*, futur du verbe *estre* (*erit*). — *Ensement*, de même (*ipsa mente*). — *Fust*, bois, arbre (*fustem*, bâton). — *Qued*, variante de *que* formé sur le neutre latin *quod* et se traduisant par *qui*.
9. *Dejuste*, auprès de (*de-juxta*). — *Ewes*. Voyez page 122, note 8.

4. Et sá fúille ne decurrát, e tútes les coses que il unques ferát, serunt fait próspres[1].

5. Nient[2] eissi li felun, nient eissi : mais ensement cume la puldre que li venz getet[3] de la face de terre.

6. Empuríce[4] ne resurdent[5] li felun en juíse, ne li pecheur el conseil des deitruríers.

7. Kar nostre sire cunúist la véie des jústes é le eire[6] des felúns perirát.

PSAUME XXVIII

1. Aportéz al segnur, filz deu[7], aportez al segnur les filz des multúns.

2. Aportéz al segnur glórie é honur, aportéz al segnur glórie al sun num, aorez le segnur en sun saint áitre[8].

3. Lá vóiz al segnur sur les éves, deus de majestét entunát[9], li síre sur múltes éves.

4. Lá vóiz del segnúr en vertút, la vóiz del seignúr en grandéce.

5. Lá vóiz del seignur frainánz[10] les cédres, é fraindert li sire les cédres Libani.

6. E sis[11] ámenuiserát ensement cum le védel[12] Libaní, é amez[13] est sicum le filz des unicórnes.

1. *Prosprss*, prospères (*prosperas*).
2. *Nient*, nullement. Locution adverbiale (*nec-entem*). — *Eissi*, ainsi. Variante d'*einsi*, *ensi* (*in-sic*).
3. *Getet*, jette. Troisième personne singulier du présent de l'indicatif de *geter* (*jactare*). Le *t* final représente ici la consonne finale latine de *jactat*. Ce *t* en français ne se prononce pas. Voyez page 9, note 13.
4. *Empurice*, pour cela (*in pro hoc*, *en por içeo*).
5. *Resurdent*, se relèvent, ressuscitent. Troisième personne pluriel indicatif présent de *resurdre*, ou *resordre*, ou *ressourdre* (*resurgere*). — *Juïse*, jugement (*judicium*).
6. *Eire*, variante de *erre*, voyage, route, allure. (*Errer*, voyager, *iterare*).
7. *Filz*, est au vocatif pluriel. — *Multuns*, moutons, béliers. L'origine de ce mot est inconnue.
8. *Aitre*, vestibule, demeure (*atrium*). De là cette locution : « les êtres (pour *aitres*) de la maison, *atria domus*, » les diverses parties d'une maison.
9. *Entunat*, a tonné (*intonare*).
10. *Frainant*, participe passé de *fraindre* (*frangere*).
11. *E sis amenuiserat*, et il les amoindrira, il les brisera. — *Sis*, contraction, pour *si les* (*sic illos* ; *si*, en cet endroit signifie « ainsi. ») — *Amenuiserat*. Ce verbe est longtemps resté dans la langue. On l'employait encore fréquemment au seizième siècle (*minutum*).
12. *Vedel*, veau (de *vitellus*, d'où *vedel*, puis *véel*).
13. *Amez*, le bien-aimé (*amatus*). — *Sicum*, ainsi que (*sic quomodo*).

7. Lá vóiz del segnur entretrençant[1] la flamme de fu, la vóiz del segnur crollant[2] le desert, é commuverát[3] li síre le desért Cadés.

8. Lá vóiz del segnur aprestánt[4] les cérs, é descuverrát les espeisséces : é el sun témple[5] tuit dirrúnt glórie.

9. Lí sire dilúvie fáit enhabitér, e serrát[6] li sire reis en parmanabletét.

10. Lí sire vertut dunrat á sun póple, li sire beneisterat[7] á sun póple en páis.

Texte de la vulgate et traduction en français moderne

PSAUME PREMIER

Vulgate

1. Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum et in via peccatorum non stetit et in cathedra pestilentiæ non sedit. — 2. Sed in lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte. — 3. Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo. — 4. Et folium ejus non defluet, et omnia quæcunque faciet prosperabuntur. — 5. Non sic impii, non sic, sed tanquam pulvis quem projicit ventus a facie terre. — 6. Ideo non resurgent impii in judicio, neque peccatores in concilio justorum. — 7. Quoniam novit Dominus viam justorum et iter impiorum peribit.

Traduction en français moderne

1. Heureux l'homme qui n'a point assisté aux conseils des impies ; qui ne s'est point fixé dans la voie des pécheurs ; qui ne s'est point assis dans la chaire de pestilence. — 2. Mais qui a mis sa volonté dans la loi du seigneur, et qui méditera sur sa loi jour et nuit. — 3. Il sera comme un arbre planté sur le courant des eaux qui donnera son fruit dans la saison.

1. *Entretrençant*, tranchant, divisant. — *Fu*. feu (*focum*).
2. *Crollant*, ébranlant, faisant trembler (du bas-latin *corotulare*, rouler ensemble).
3. *Commuverat*, futur de *commuveir* ou *commuvoir* (*commovere*).
4. *Aprestant*, préparant (*appræstare*). — *Descuverrat*, futur de *descuvrir* ou *descovrir* (*discooperire*).
5. *El sun temple*, en le sien temple. — *Dirront*, futur de *dire*.
6. *Serrat*, futur de *estre*.
7. *Beneisterat*, futur de *beneïstre* ou *beneïr*.

— 4. Ses feuilles ne tomberont point, et tout ce qu'il fera, réussira. — 5. Il n'en est pas de même, non il n'en est pas de même des impies; ils sont comme la poussière que le vent dissipe sur la surface de la terre. — 6. Aussi les impies ne se relèveront pas au grand jugement, et les pécheurs ne seront pas admis dans l'assemblée des justes. — 7. Car le seigneur connaît la voie des justes, et la route des pécheurs périra.

PSAUME XXVIII

Vulgate

1. Afferte Domino, filii Dei, afferte Domino filios arietum. — 2. Afferte Domino gloriam et honorem, afferte Domino gloriam nomini ejus: adorate Dominum in atrio sancto ejus. — 3. Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit: Dominus super aquas multas. — 4. Vox Domini in virtute: vox Domini in magnificentia. — 5. Vox Domini confringentis cedros: et confringet dominus cedros Libani; — Et comminuet eas tanquam vitulum Libani; et dilectus quemadmodum filius unicornium. — 7. Vox Domini intercidentis flammam ignis; vox Domini concutientis desertum, et commovebit Dominus desertum Cades. — 8. Vox Domini præparantis cervos, et revelabit condensa: et in templo ejus omnes dicent gloriam. — 9. Dominus diluvium habitare facit; et sedebit Dominus rex in æternum. — 10. Dominus virtutem populo suo dabit; Dominus benedicet populo suo in pace.

Traduction en français moderne

1. Apportez au Seigneur, ô enfants de Dieu, apportez au Seigneur les fils des béliers. — 2. Apportez au Seigneur la gloire et l'honneur, apportez la gloire à son nom; adorez le Seigneur dans son sanctuaire. — 3. La voix du Seigneur a retenti sur les eaux; le Dieu de majesté a fait entendre son tonnerre; le Seigneur est sur la vaste étendue des eaux. — 4. La voix du Seigneur éclate dans la force; la voix du Seigneur éclate dans la magnificence. — 5. La voix du Seigneur qui brise les cèdres; le Seigneur brisera les cèdres du Liban. — 6. Il les brisera comme le veau qui paît sur le Liban, et le bien-aimé est comme le faon chéri du rhinocéros. — 7. La voix du Seigneur qui divise les traits de la flamme; la voix du Seigneur qui ébranle le désert; Dieu ébranlera le désert de Cadès. — 8. La voix du Seigneur qui prépare les cerfs à la course; elle mettra à découvert les épaisseurs des bois; tous chanteront la gloire du Seigneur dans son temple. — 9. Le Seigneur fait habiter les hommes au milieu du déluge, le Seigneur subsistera éternellement. — 10. Le Seigneur donnera la force à son peuple; le Seigneur bénira son peuple au sein de la paix.

Les quatre livres des Rois[1]

LI TIERZ LIVRES DES REIS[2]

(Élie et les prophètes de Baal)

CHAPITRE XVII

Helyes li prophetes de Thesba, ki est en Galaad, parlad al rei Achab, si[3] li dist : Si veirement cume Deu vit devant qui jo estois[4], rusée[5] ne pluie ne charrad[6] en terre si par ma parole nun.

Lores[7] fist Deu al prophete une revelatiun, si li dist : Va-t'en d'ici vers orient, si te tapis a la riviere de Charit ki est encuntre[8] Jordan; la surjurne[9] et beif de la rivière, e j'orai cumanded[10] a corps[11] que la vitaille te truissent[12] et guarisun.

1. Le manuscrit qui contient ce texte est de la seconde moitié du douzième siècle; le texte est de la première moitié. — Leroux de Lincy, *Documents inédits sur l'Histoire de France* (1811). Introduction, p. LVI-LVIII.
2. Chapitres XVII et XVIII.
3. *Si*, ainsi. — *Si veirement*, ainsi certainement comme Dieu vit, aussi vrai que Dieu existe (*si cum, sic quomodo*, de même que).
4. *Estois*, je me tiens ; première personne singulier indicatif présent de *ester* (*stare*).
5. *Rusée*, ou *rosée*, ou *rousée*, rosée. Substantif formé du verbe *roser*, qui vient du latin *rorare*. — *Ne*, ni (*nec*). — *Ne*, ne (*non*).
6. *Charrad*, futur de *cadeir* ou *chaoir* (*cadere*), tombera. — *Si par ma parole nun*, sinon par ma parole. Sur cette locution, Voyez page 53, note 6. Dans cette expression, *si* vient de la conjonction latine *si*, et non de l'adverbe *sic*.
7. *Lores*, alors. (La forme primitive est l'*ores*, à cette heure, *horam*.) — *Si*. Nous avons déjà remarqué que *si*, ayant le sens « d'ainsi » et venant de *sic*, est souvent explétif.
8. *Encuntre*, à l'opposé de (*in-contra*).
9. *Surjurne*, séjourne, présent du subjonctif de *surjurner*. C'est l'ancienne forme de ce verbe qui vient de *subdiurnare*. — *Beif*, impératif de *boivre*, dont le futur est *bevrai*. L'*f* final représente le *v* des autres temps et le *b* du latin (*bibere*, *bibe*).
10. *J'orai cumanded*, j'aurai commandé, je commanderai. — Le *d* final représente le *t* du latin *commendatum*.
11. *A corps ;* à des corbeaux ; de *corvus*, d'où l'on a fait *corbes*. « Corbeau » vient de *corvellus*.
12. *Truissent*, subjonctif présent de *truver* ou *trover*, trouver. — *Guarisun*, salut, préservation.

Helyes fist le cumandement nostre Seignur, vint et surjurnad a la riviere de Charith; e corps veneient tut dis[1], le matin et le vespre, si li portouent[2] pain et charn, e il le receveit, e de la riviere beveit. Puis avint que la riviere sechad, kar giens[3] de pluie ne vint en terre.

Dunc reparlad notre Sire a Helie le prophetes, si li dist : Lieve[4], si t'en va en Sarepte[5] ki est en Sydonie, si i surjurne; la ai cumanded a une vedve que el te truisse vitaille e sustenement.

Li prophetes levad et cele part[6] en alad; e cume il vint a la porte de la cited, la vedve truvad ki boisettes[7] i cuillid. Helyes l'apelad, si li dist : Dune-mei del ewe, si beverai. Cume la femme fud esmue[8] pur l'ewe, Helyes criad après, si dist : Aporte-mei un poi[9], se vels[10], une buchie[11] de pain. Cele respundi : Si veirement cume Deu vit, jo n'en ai si une puinnie[12] nun de farine en un vaissel, e un sul petitet de olie[13] en un altre vaissel; e vei mei ci[14] pur dous boisettes cuillir dunt jo aturne[15] tantel de viande a mei e mun fiz, que[16] nus le manjum, et puis si[17] murrum. Dunc redist

1. *Tut dis*, chaque jour, tous les jours (*totos dies*). La forme correcte serait *tuz dis*.
2. *Portouent*, imparfait de l'indicatif de *porter*. (*Portouent* est pour *portovent*, *portabant*; la forme ordinaire est *portoient*).
3. *Giens*, rien. Voyez page 11, note 4.
4. *Lieve*, lève-toi. Impératif de *liever* ou *lever*. Ce verbe a le sens de l'actif et souvent celui du réfléchi. — *Si*, et ainsi, ensuite.
5. *Sarepte*, Sarepta, ville de Phénicie, sur la Méditerranée, entre Tyr et Sidon.
6. *Cele part*, de ce côté là (*ecce-illam partem*).
7. *Boisettes*, petites bûches, morceaux de bois (*boise*, bûche). — *Cuillid*, parfait de *cuillir* (*colligere*), avec le sens de l'imparfait.
8. *Esmue*, mise en mouvement (*ex-mota*). Participe passé de *esmuveir* ou *esmouvoir*.
9. *Un poi*, un peu (*paucum*).
10. *Se vels*, si tu veux. Deuxième personne singulier indicatif présent de *voloir* ou *vuleir*.
11. *Buchie*, bouchée (*buccam*).
12. *Si une puinie nun*, etc., sinon une poignée de farine en un vase.
13. *Olie*, huile (*oleum*). Autre forme : *oile*.
14. *E vei mei ci*, et me voici dans ce bois (*e veici mei*). *Veici* ou *vecy* équivaut à *vei*, vois, *ci*, ici, *mei*, moi. (*Mei* vient de *mihi* et s'emploie comme régime direct et comme régime indirect).
15. *Je aturne*, je prépare (*ad-tornare*, atorner, aturner). — *Viande*, nourriture. Voyez page 121, note 6.
16. *Que*, afin que (*quod*). — *Manjum*, première personne pluriel du présent du subjonctif de *mangier*.
17. *E puis si*, et ensuite ainsi (*et post sic*). — *Murrum*, nous mourrons. Futur de *murir* ou *morir*.

Helyes : Mar[1] averas pour : mais va, si l'fait cume[2] dit l'as, e fai a mun oès[3] tut premierement un turtellet[4] de cele farine, si l'me porte[5], e puis fras a tun oès e al oès tun fiz; kar ço[6] dit nostre Sires : La farine ne defaldra ne l'olie ne avalerad[7] jesque[8] Deu enveit pluie en terre.

La vedve s'enturnad et fist si cume Helyes la ruvad[9], si manjad Helye e ele e sa maidnée[10]; e lur farine ne faillid ne le olie ne descrut, sulunc[11] ço que nostre Sire le out[12] dit par sun prophete.

Puis amaladid[13] le fiz a cele vedve, e fud l'enfermeted forment grande, si[14] murut. Lores dist la vedve a Helye : Sire, sire, de quei[15] te sui-jo mesfait[16]? es-tu pur ço venuz a mun ostel que[17] mes iniquitez seient ore remembrées, e pur ocire mun fiz? Respundi Helyes : Ca[18] baille tun fiz, e ele si fist; e li bons huem prist le mort, si l'portad en la chambre la u il maneit[19], e sur sun lit le mist, si criad merci[20] a nostre Seignur, e dist : Sire, sire Deu, neis[21] ceste vedve

1. *Mar*, à tort. Voyez page 12, note 5. — *Averas*, tu auras. — *Pour*, peur. Variante de *paor*, *poür*, *pëor*, *paour* (*pavorem*).
2. *Si l' fait cume*, qu'il soit fait ainsi que (le verbe soit est sous-entendu).
3. *Oés*, besoin, usage (*opus*).
4. *Turtellet*, gâteau, pain (du latin *torta*, tourte, et *tortula*, petite tourte).
5. *Si l' me porte*, et ensuite porte-le-moi.
6. *Ço*, cela.
7. *Avalerad*, futur de *avaler*, descendre, baisser (*aval*, en bas, *ad vallem*).
8. *Jesque*, jusqu'à ce que (*de-usque*). On dit aussi : *josque* et *jusque*. — *Enveit*, subjonctif présent de *enveier* (*in-viare*).
9. *Ruvad*, pria ; parfait de *ruver* ou *rover*.
10. *Maidnée*, sa maison, ses gens. Voyez page 129, note 7.
11. *Sulunc*, selon, du latin *sublongum*).
12. *Le out dit*, l'a dit. *Out* est le parfait de l'indicatif de *avoir*.
13. *Amaladid*, parfait de l'indicatif de *amaladir*, devenir malade. Le *d* final représente le *t* final du latin. — *Enfermeted*, maladie (*infirmitatem*). — *Forment*, fortement (*forti-mente*).
14. *Si*, ainsi.
15. *De quei*, en quoi, au sujet de quoi. *Quei* est une forme normande de ce pronom relatif ; la forme ordinaire est *quoi* et parfois *qued* (du latin *quid*).
16. *Te suï-jo mesfait?* ai-je méfait envers toi, t'ai-je lésé ? on disait *mesfaire*, et *se mesfaire*, pour signifier «faire le mal, maltraiter, léser, se rendre coupable.» (Ce verbe vient de *mis* ou *mes*, particule péjorative formée sur *minus*, et *faire*).
17. *Que*, afin que. — *Ore*, à cette heure (*horam*). — *Remembrées*, rappelées (*rememorare*).
18. *Ça*, ici.
19. *Maneit*, imparfait de l'indicatif de *maindre* ou *manoir*, rester, habiter (*manebat*).
20. *Merci*, pitié. Voyez page 56, note 9.
21. *Neis*, même. — *Od*, chez (du latin *apud* qui a donné successivement *apd*, *avd*, *aud*, *od*).

od qui sicume[1] jo ai la sustance as travaillié[2] e mort li as sun fiz. E li pruzdum[3] se culchad treiz feiz sur le cors, et requist nostre Seignur que l'aneme renveiast al cors, Nostre Sire l'en oïd, et l'aneme el cors enveiad, e Halyes l'enfant tut haited[4] a sa mere livrad. Dunc dist la mere : Or[5] le sai finement que tu es huem Deu[6] e que en ta buche est la veraie parole nostre Seignur.

CHAPITRE XVIII

El tierz an, parlad Deu[7] a Helyes, si li dist : Va si te mustre[8] al rei Achab, si enveierai dès ore[9] pluie en terre. Helies se esmut pur venir devant le rei Achab.

Et la famine fud merveilluse[10] en Samarie. Pur ço[11] apelad li reis Achab Abdiam ki fud seneschals de sa maisun; e cist[12] Abdias cremeit mult nostre Seignur; kar quant Jezabel fist ocire les prophetes nostre Seignur, cist Abdias en

1. *Sicume*, comme je puis (*sic quomodo*), en quelque sorte. Le traducteur a voulu rendre ainsi le terme général *utcunque* du latin. Le verbe, (*je puis, possum*), est sous-entendu dans le texte et dans la traduction. — *La sustance*, la subsistance.
2. *As travaillié*, as tourmenté. Sur l'origine de ce mot, Voyez page 152, note 4. — *Mort li as*, tu as fait mourir. — Sur ce second sens de *morir*, dans l'ancien français, Voyez page 151, note 7 et page 36, note 10.
3. *Pruzdum*. Voyez page 105, note 6. — *Culchad*, Voyez page 49, note 11.
4. *Haited*, réjoui. Participe passé de *haitier* ou *haitter*.
5. *Or*, maintenant. — *Le sai finement*, je le reconnais sincèrement. Voyez page 121, note 5.
6. *Huem Deu*, l'homme de Dieu. La forme *Deu*, cas-régime (le cas-sujet est *Diex*), dispense d'exprimer la préposition *de*. Voyez *Origines de la langue*, page 115. — *Nostre-Seignur*. Même remarque ; application de la même règle.
7. *Deu*, Dieu. La forme du cas-régime est employée ici au lieu du cas-sujet. C'est un exemple de cette confusion qui s'introduisit de bonne heure dans l'emploi de ces deux cas et qui aboutit à la suppression du cas-sujet. Voyez *Origines de la langue*, pages 133-136.
8. *Te mustre*, montre-toi. Variante de *mostrer*, *moustrer*, *monstrer* (*monstrare*). — Un des traits distinctifs du dialecte normand est de faire prédominer l'*u* dans la composition des mots. L'*a* remplace souvent *o*, *ou*, *en*, de même que *ei* y remplace *ai* et *oi*. Voyez *Origines de la langue*, page 116.
9. *Des ore*, dès cette heure. (*Des* vient de *deipso ; ore*, de *hora*).
10. *Merveilluse*, terrible, extraordinaire. Sur le sens de ce mot, Voyez page 192, note 2. « *La bataille est merveilluse.* » (*Roland*, vers 1412.)
11. *Par ço*, pour cela. — *Seneschals*, sénéchal, maitre-d'hôtel, intendant. C'est l'un des divers sens de ce mot (du bas-latin *seniscalcus* qui vient du germanique *siniscale*, serviteur âgé, majordome, chef de service).
12. *Cist*, ce (*ecce-iste*). — *Cremeit*, imparfait de l'indicatif de *cremir* ou *creindre* (*tremere*).

prist cent e fist muscier[1] cinquante en une cave, e cinquante en altre, e truvad lur[2] la vitaille e sustenement. A cest sun seneschal[3] cumandad Achab que il alast par tutes les funtaines e les vals de la terre pur cherchier[4] si herbe i poust[5] truver a ses chevals et a ses muls que[6] il ne murussent del tut en tut. Si se partirent[7] li reis et li seneschals pur aviruner[8] e esquerre tut le païs. Li reis tint sun chemin[9] une part, e li seneschals altre part.

E avint si[10] que Helyas vint encuntre le seneschals : e il[11], tant tost cume il cunut Helye, chaïd adent[12] devant lui, si li dist : Es-tu ço[13], mis sires Helye? Respundi[14] Helyes : Ço sui-jo veirement, e or en va[15] a tun seignur, e di que jo sui venuz. Respundi Abdias : Sire, qu' ai mesfait[16] vers tei que[17] a mort me livres a mun seignur lu rei? Si veirement cume Deu vit, nule terre n'est u[18] mes sires ne te ait fait querre, e tuz realmes[19] ad[20] requis e cunjurez que tu ne li seies celez; e ore me dis : Va, e di a tun seignur que Helyes est

1. *Muscier*, cacher. Variante de *mucier*, *mussier*, *musser*, *muchier*.
2. *Lur*, pour eux. On dit aussi *lor* (*illorum*).
3. *A cest sun seneschal*, à ce sien sénéchal (*sun*, *suum*). Remarquez l'absence de l'*s* final au cas-régime.
4. *Cerchier*, chercher (du latin *circare*, aller çà et là).
5. *Poüst*, imparfait du subjonctif de *podeir* ou *pooir*, pouvoir.
6. *Que*, afin que, de sorte que.
7. *Se partirent*, se séparèrent, se mirent en route chacun de son côté (*partire*, *partem*).
8. *Aviruner*, parcourir (*vire*, cercle, du latin *viria*, anneau). — *Esquerre*, inspecter (*ex-quærere*).
9. *Chemin*, du bas-latin *caminus*.
10. *Si*, ainsi. — *Encuntre*, à la rencontre (*in-contra*).
11. *Il*, celui-là (le sénéchal). *Tant tost cume*, aussitôt que (*tantum*, *tostum*, *quomodo*).
12. *Adent*, en se prosternant, la face contre terre. Variante de *adenz* (*ad dentes*, *ad dentem*, du côté des dents.
13. *Ço*, cela, ce que je vois, celui que je vois : est-ce toi. — *Mis*, cas-sujet du pronom possessif (*meus*). Dans les deux premières déclinaisons, ce vocatif prend ordinairement la forme du cas-sujet. Voyez *Origines de la langue*, p. 112.
14. *Respundi*. Le *t* final du latin est tombé. Ordinairement, il subsiste.
15. *Or en va*, maintenant va d'ici (*en*, *inde*). — *Venuz*. Remarquez l'*s* ou le *z* final du cas-sujet, selon la règle des déclinaisons.
16. *Qu'ai-je mesfait*. Voyez page 74, note 13. — *Vers*, envers.
17. *Que*, pour que. — *Lu*, variante du cas-régime de l'article masculin (*illum*).
18. *U*, où (*ubi*). — *Mes sires*, mon maître ; cas-sujet du singulier : forme correcte (du latin *meus senior*).
19. *Tuz réalmes*, tous les royaumes ; cas-régime du pluriel (du latin *regalimen*, dérivé de *regalis* ; de là est venu *royaume*).
20. *Ad*, variante de *at* et *a*, 3e personne singulier indicatif présent de *aveir* ou *avoir* (*habet*). — *Conjurez*, sommés. Ce verbe signifiait « faire prêter serment, mettre en demeure de. »

venuz et returnez[1]; e puis que[2] iere de tei partiz, li seinz esperiz te ravirad, e en tel lieu te porterad u truver ne te saverai, e jo ta venue al rei nuncierai, e puis quant il ne te truverad, senz cuntredit[3] me ocirad. Jo tis[4] serfs, dès m'enfance, ai[5] crieme oüd[6] de nostre Seignur. Dun[7] ne l'as oïd dire cume je me cuntinc quand la reine Jezabel ocist les prophetes nostre Seignur, cume jo cent en prist e tapir les fis les cinquante en une cave, et cinquante en altre, et la les sustinc de pain et de vitaille? E ore me dis : Va e di a tun seignur que venuz est Helyes, que[8] il me ocied quant il ne te truverad. Respundi Helyes : Si veirement cume nostre Sires Deu vit devant ki jo sui, a cest jur de ui[9] vendrai devant lui.

Lores s'enturnad Abdias e vint encuntre le rei, e nunciad lui de la venue le prophete Helye; et li reis vint encuntre Helye. E tant tost cume il le vit : Es-tu ço, fist se[10] il, ki trubles Israel? Respundi Helyes : Ne l'ai pas trubled; mais tu e ta maidnée l'avez trubled, ki guerpid[11] avez les cumandemens notre Seignur[12], e sewi[13] e servid a Baalim. Mais nepurquant[14] ore fai assembler tut Israel el munt de Carmele e quatre cenz cinquante des prophetes Baal et les

1. *Returnez*, revenu en Israël.
2. *Puis que*, après que (*postquam*). — *iere*, je serai (*ero*); 1re personne singulier du futur de *estre*.
3. *Senz cuntredit*, sans opposition, sans appel.
4. *Jo ti serfs*, moi ton serviteur (*ego tuus servus*). *Tis* est le cas-sujet singulier du pronom possessif de la 2e personne. — *M'enfance*, pour, *ma enfance*. Voyez *Origines de la langue*, page 128.
5. *Ai oüd*, j'ai eu; parfait composé de *aveir* ou *avoir*. *Oüd* équivaut à *oüt*, participe passé de *aveir*.
6. *Crieme*, crainte.
7. *Dun*, comme *dunc*. Alors, donc (du latin *tunc*). — *Ne l'as oïd dire*, tu n'as pas ouï dire cela comme. — *Je me cuntinc*, je me suis comporté, j'ai agi. C'est le sens ordinaire de *se cuntenir* ou *se contenir* dans l'ancien français. Le parfait de *contenir* et de *tenir* fait à la 1re personne du singulier *tinc*, *ting*, *tins*.
8. *Que*, afin que. *Ociet*, 3e personne singulier du subjonctif présent de *ocir* ou *occire*.
9. *Ui*, aujourd'hui (*hodie*).
10. *Fist se il*, fit-il, ce dit-il. *Se*, synonyme ici de *ce;* ces deux consonnes s'employaient l'une pour l'autre assez souvent.
11. *Guerpid avez*, avez abandonné (bas-latin, *werpire*, du germanique *verpa*).
12. *Cumandemens Nostre-Seignur*. Sur l'absence de la préposition *de*, Voyez l'observation contenue dans la note 6, page 238.
13. *Sewi*, suivi (*avez*). Participe passé de *sivre* (*sequere*). Le participe présent est *sivant* et *siwant;* le substantif verbal *siwte* (suite).
14. *Nepurquant*. Voyez page 67, note 6.

prophèles ki as bois servent deable e se dignent[1] al deis[2] la reine Jezabel.

Li reis Achab enveiad par tute Israel et pur cez prophètes, e al munt de Carmele les assemblad. Dunc[3] parlad Helyes a tut le pople, si lur dist : Cume lunges[4] si faitement closcerez[5] e fermement ne vus tendrez ne chà[6] ne là? Si nostre Sires est Deu e vus le servez[7], e si Baal est Deu a lui vus tenez. Mais li poples a cez paroles ne respundi mot. Encore redist Helyes : Jo sui suls[8] remès des prophètes nostre Seignur, e Baal en ad des prophètes quatre cenz cinquante, e quatre cenz en i ad ki funt lur mestier as bois. Dous boès[9] nus dunez, e tuit cil[10] prophète eslisent e retiengent le un e facent cel boef tut en pieces colper, e puis busche[11] sur lur altel demeine ruer, e sur la busche les piesches[12] de cel lur buef ordeneement poser; mais n' i metent pas fu[13], ki la busche puissed[14] adeser, et jo en-

1. *Se dignent*, se nourissent, dînent. On l'écrit ordinairement *disner*, du bas-latin *disnare*. On le trouve écrit aussi *dispner*, *disgner*. On appelait *dignerium* en bas-latin le droit à un dîner d'apparat ; aussi trouve-t-on écrit *digner*, *digné* le substantif *dîner*. La forme « se disner » était très usitée. Nous la rencontrons dans Froissart et jusque dans Montaigne : « Et puis *se disna* chascun de ce qu'il peut avoir. » (FROISSART, livre II, 160). — « Qui *se* pourroit *disner* de la fumée du rost, feroit-il pas une belle espargne ? » (MONTAIGNE, *Ess.*, tome III, 169.) On disait pareillement « se dejeusner. »

2. *Al deis*, à la table. Forme normande de *dois* qui vient du latin *discus*, table à manger. C'est la table d'apparat surmontée d'une tenture en ciel de lit. Le sens de ce mot s'est réduit peu à peu à celui de tenture et l'idée de table a disparu : de là, notre expression moderne *dais*, dont nous indiquons ici l'origine. — *La reine*, cas-régime ; préposition supprimée.

3. *Dunc*, alors (*tunc*).

4. *Cume lunges*, combien longtemps. *Cum* ou *com* (de *quomodo*) signifie d'ordinaire « comment » et a aussi quelquefois le sens de « combien. » *Lunges* est l'adjectif employé adverbialement. — *Si faitement*, de telle façon (*facta mente*). *Si* (ainsi), et *faitement* ont à peu près le même sens et se fortifient réciproquement.

5. *Closcerez*, vous clocherez, vous hésiterez. On dit aussi *clochier*.

6. *Cha*, variante de *ça*.

7. *E vus*, vous aussi servez-le ; alors, servez-le.

8. *Suls*, seul (*solus*). — *Remès*, cas-sujet singulier du participe passé de *remaneir* ou *remaindre*, rester (*remanere*, *remansus*).

9. *Dous boés*, deux bœufs (*boves*). Autres formes ; *bués*, *boués*.

10. *Tuit cil*, tous ces prophètes-là (*toti*, *ecce-illi*).

11. *Busche*, bûche. — *Altel*, autel (*altare*). — *Demeine*, propre, qui leur appartient ; la forme ordinaire est *demaine*. — *Ruer*, jeter, lancer, placer avec effort (*ruere*).

12. *Piesches*, pièces, morceaux. Voyez page 88, note 1.

13. *Fu*, feu (*focum*).

14. *Puissed*, puisse, subjonctif présent de *podeir* ou *pooir*. Nous retrouvons ici, comme presque partout dans ce fragment, le *d* ou *t* étymologique à la fin des mots, c'est-à-dire le *t* final de la forme latine d'où la forme française est

dreit[1] mei de altre part frai altretel Lores requiergient[2] lur Deus que lur busche par sei facent alumer, et jo requerrai mun veir[3] Deu que il mun sacrefise od tute la busche faced[4] par sei esprendre e esbraser : e si Baal les ot[5], dunc est danz[6] Baals Deu, e se mis Sires me ot, e fait ço que Baal ne pout, dunc est mis Sires Deu. Respundi li poples : Helies ad forment bien dit[7].

A tant[8] ruvad Helyes, as prophètes que il cumenchassent l'afaire, kar il esteient plusurs, e requéissent lur seignur que endreit del fu les oïst[9], si que[10] par main de humme ne descendist. Li fals prophète le firent tut issi[11], e requistrent Baal dès le matin jesque midi ; mais rien ne fist, ne rien ne respundi. Dunc saillirent[12] cil fals prophète ultre le altel[13]. E Helyes les cumenchad a rampodner, si lur dist : Criez plus halt, criez, kar vostre Deu par aventure parole[14] a ki que seit, u eired[15], u dort par aventure. Criez, criez, si[16] que vus le esveillez. Cil crierent a halte voiz, si[17] se tren-

sortie. Ce *d* ou ce *t* final (nous l'avons déjà dit), ne se prononçait pas. — *Adeser*, toucher (de *adhæsare*, fréquentatif de *adhærere*, formé sur *adhæsum*).

1. *Endreit mei*, à part moi, de mon côté (*in directo*). — *Frai*, ferai. — *Altretel*, la même chose (*alterum-tale*).

2. *Requiergent*, 3e personne pluriel du subjonctif présent de *requerre*, *requerir*. — *Par sei*, par lui.

3. *Veir*, vrai (*verum*). — *Od*, avec.

4. *Faced*, qu'il fasse. Subjonctif présent, avec le *d* final étymologique. — *Esprendre*, s'enflammer, se prendre (*ex-prehendere*). — *Esbraser*, s'embraser (vieil-allemand *bras*, feu, d'où est venu *braise*).

5. *Ot*, indicatif présent de *oïr* (*audire*).

6. *Danz*, Seigneur (*dominus*). Variantes : *dant*, *dam*, *dom*. Voyez page 35, note 10. — *Se*, si. — *Ne pout*, n'a pu. Imparfait de l'indicatif de *podeir*.

7. *Forment*, fortement (*forti-mente*). Rapprochez cette laconique réponse populaire de l'éloge que les barons francs, dans le conseil de Charlemagne, décernent aux orateurs :

Dient Franceis : bien ad parlet li dux. (*Roland*, v. 244.)

8. *A tant*, alors, en ce moment (*ad-tantum*). — *Ruvat*, demanda, pressa, insista.

9. *Requeïssent*, imparfait du subjonctif de *requerre*, *requerir*. — *Endreit del fu*, à l'endroit du feu. — *Oïst*, imparfait du subjonctif d'*oïr*.

10. *Si que*, de telle sorte que.

11. *Issi*, ainsi (*in-sic*). — *Requistrent*, 3e personne pluriel du parfait de l'indicatif de *requerre*.

12. *Saillirent*, ils sortirent, ils s'élancèrent. Parfait de *saillir* ou *salir* (*salire*). — *Ultre*, au delà de (*ultra*).

13. *Rampodner* ou *ramposner*, railler, se moquer.

14. *Parole*, parle (paroler, de *parabolare*). — *Ki que seit*, à qui que ce soit, à quelqu'un, quel qu'il soit. — *U*, ou bien (*aut*). On écrit aussi *o*.

15. *Eired*. 3e personne singulier du présent de l'indicatif de *eirer* ou *errer*, voyager (*iterare*). De là, *eire* ou *erre*, voyage.

16. *Si que*, tellement que, de façon que.

17. *Si*, et ainsi, et en outre. — *Si cum*, ainsi que (*sic quomodo*).

chierent si cume fud lur usages de cultels e riflerent[1] la charn jesque il furent sanglenz.

Mais puis que[2] midie fud passée, e venud fud li tens que l'um[3] dut le sacrefise faire, e li fus ne vint sur lur sacrefise, Helies apelad tut le pople, et redresçad[4] le altel nostre Seignur, ki fud tut esgruned[5] e deserted, e prist duze pierres, selunc le numbre des fiz Jacob a ki Deu parlad, e Israel l'apelad. E de cez duze pierres le altel redresçad el enur[6] nostre Seignur, et fist un fossed envirun cel altel, puis le boef par pieces devisad[7], e sur l'altel la busche e les pieces ordoneement aluad[8]. Tost après cumandad que l'um quatre chanes[9] de ewe emplist, et sur l'altel e la busche et le sacrefise le ewe espandist, e l'um tut issi le fist. De rechief[10] cumandad que l'um les chanes de ewe emplist, e derechief sur la busche e sur le sacrefise les espandist, e l'um si fist. Tierce feiz cumandad, e l'um tierce feiz le ewe portad e sur la busche versad, tant que li fossez ki deled[11] le altel esteit fud plein e surundad.

Lores quant ure[12] fud de faire le sacrefise, Helyes fist sa uraison a nostre Seignur en ceste baillie[13] : Sire, sire, ki es Deu Abraham, e Ysaac e Israel, ui mustre que tu es Deu Israel, e que jo sui tis serfs, e que par tun cumandement ai

1. *Riflèrent*, écorchèrent (*riffure*, éraflure). Le second sens de ce verbe est « piller. » — *Charn*, la chair (*carnem*). — *Jesque*, variante de *jusque*, jusqu'à ce que (*de usque*). — *Sanglenz* (du latin *sanguilentus*).
2. *Puisque*, après que (*post quam*). — *Midie*, midi (*mediam diem*).
3. *L'um*, l'on (*l'hom*, *l'hum*, l'homme). Voyez *Origines de la langue*, page 130.
4. *Redresçad*, releva, restaura. Parfait de *redrescer* (*re-directiare*).
5. *Esgruned*, brisé, en ruines. Participe passé de *esgrunier* ou *esgrugner*. On dit aussi, dans le même sens, *esgranier*. Etymologie incertaine.
6. *El enur*, en l'honneur. Variante de *honur*, *honor*, *honour*, *enor*, *ounour* (*honorem*).
7. *Devisad*, divisa, partagea (*divisare*, fréquentatif de *dividere*, formé sur *divisum*). Le premier sens de « devise » est division, partage ; de même pour l'expression moderne « devis » qui signifie estimation *en détail* des dépenses probables pour une construction.
8. *Aluad*, plaça. Parfait de *aluër*, *aloër*, *alouer*, loger (*ad-locare*).
9. *Chanes*, cruches. Ce mot s'écrit ordinairement *canes* : le diminutif est *canettes*. De là le mot *canon*, mesure pour les liquides ; un « canon » de vin (en allemand *Kanne*, cruche).
10. *De rechief*, de rechef (*chef*, de *caput*, tête, commencement, exécution).
11. *Deled*, ou plus souvent, *delez*, à côté (*de latus*). — *Surundad*, déborda (*superundare*).
12. *Ure*, variante normande de *ore*, heure (*hora*).
13. *En ceste baillie*, en cette forme, avec ces expressions. Le verbe *bailler* ou *baillier* avait quelquefois le sens de « raconter, débiter. »

tut ço fait. Oï[1] me, Sire, si te plaist, que cist pople sache que tu as lur[2] quers turnez derechief a bien.

A ces paroles descendid li fus et la busche alumad[3], et tut le sacrefise esbrasad; et neis[4] les pierres esmiad, e l'ewe ki desus fud tute desecchad. Cume ço vit li poples, erranment[5] cahï a terre, si dist: Nostre Sire veirement est Deu, il est veirement Deu.

Pernez[6]-me, fist se Helyes, tuz les prophètes Baal, si que[7] un pié ne remaigne. E furent chalt pas[8] pris e sur la riviere de Cyson tuit ocis.

Dunc dist Helyes al rei : Or en va, si te didne[9], kar jo oi[10] ja le sun de grant pluie. E li reis s'en turnad. E Helyes muntad le sumet del munt de Carmele, si se mist par terre e sa face entre ses genuilz. Si urad[11] et dist a sun servant : Va amunt[12] e guarde vers la mer. Cil alad et returnad a sun seignur, dit nient ne vit[13]. Respundid li prophètes : Or i va set[14] feiz, e guarde si rien i veiz. A la setme feiz que cil alad, une nuette petite vit de la mer lever[15], e repairad, et a sun seignur l'anunciad. Respundi Helye : Ore en va, e di al rei : Munte sur un curre[16] e pren tun chemin que la pluie

1. *Oï*, impératif de *oïr*. — *Que*, afin que.
2. *Lur*, était indéclinable, comme étant formé de *illorum*. — *Quers*, cœurs. « Lur quers, » les cœurs d'eux. Voyez *Origines de la langue*, page 128.
3. *Alumad*. Ce verbe vient de *adluminare*.
4. *Et neis*, et même. — *Esmiad*, parfait de *esmïer*, émietter.
5. *Erramment*, sur-le-champ. — *Cahï*, tomba. Parfait de l'indicatif de *cadeir* ou *chaoir* (*cadere*). On dit aussi *chaï*, au pluriel *cheïrent*. Le participe passé est *chaït* et *cheüt*. — *Si dist*, dit ainsi, *sic dixit*.
6. *Pernez*, forme populaire de *prenez* ou *prendez*. Impératif de *prendre*. — *Fist se*, fit, parla, ce dit. *Se* est pour *ce*.
7. *Si que*, de telle sorte que. — *Un pié*, un pied. — *Remaigne*, reste, subjonctif présent de *remaindre* (*remaneat*).
8. *Chalt pas*, vite, promptement ; mot à mot : *de chaud pas* (*chalt*, chaud, *calidum*).
9. *Te didne*, va dîner, nourris-toi, mets-toi à table. Voyez page 241, note 1.
10. *Oi*, 1re personne indicatif présent de *oïr* (*audio*). — *Sun*, le son ; forme normande (*sonum*).
11. *Urad*, pria. Forme normande pour *orad* (*oravit*).
12. *Amunt*, en haut (*ad montem*).
13. *Dit nient ne vit*, dit qu'il n'a rien vu. Le conjonctif « que » se supprime assez souvent. Exemple : « *Ço sent Rollanz* (que) *la veüe ad perdue.* » (v. 2297). — *Nient*, néant, rien (du bas-latin *nec-entem*).
14. *Set*, sept. — *Rien*, du latin *rem*, « rien, » avec le sens de quelque chose.
15. *Lever*, se lever. — *Repairad*, retourna, revint. Parfait du verbe *repairer*, revenir en son pays, *repatriare*.
16. *Curre*, un char (*currum*). Le mot *char*, qu'on écrivait et prononçait quelquefois *cher*, vient du latin populaire *carrus*. Le traducteur, qui était un

ne te surprenge[1]. A poi de ure[2] este-vus[3] li ciels devint tut obscurs, e leverent nues et ventz, e chaïd une grandime[4] pluie. Li reis Achab alad en Jezrael. E li prophètes Helyes, par la force et la volented nostre Seignur, curut devant lu rei jesque il vint en Jezrael.

Texte de la Vulgate

CAPUT XVII

1. Et dixit Elias Thesbites de habitatoribus Galaad ad Achab : Vivit Dominus Deus Israel, in cujus conspectu sto, si erit annis his ros et pluvia, nisi juxta oris mei verba. — 2. Et factum est verbum Domini ad eum, dicens : — 3. Recede hinc, et vade contra orientem, et absconde te in torrente Carith, qui est contra Jordanem ; — Et ibi de torrente bibes : corvisque præcepi ut pascant te ibi. — 5. Abiit ergo, et fecit juxta verbum Domini : cumque abiisset, sedit in torrente Carith, qui est contra Jordanem. — 6. Corvi quoque deferebant ei panem et carnes mane, similiter panem et carnem vesperi, et bibebat de torrente. — 7. Post dies autem siccatus est torrens : non enim pluerat super terram. — Factus est ergo sermo Domini ad eum, dicens : — 9. Surge, et vade in Sarephta Sidoniorum, et manebis ibi : præcepi enim ibi mulieri viduæ ut pascat te. — 10. Surrexit, et abiit in Sarephta. Cumque venisset ad portam civitatis, apparuit ei mulier vidua colligens ligna, et vocavit eam, dixitque ei : Da mihi paululum aquæ in vase, ut bibam. — 11. Cumque illa pergeret ut afferret, clamavit post tergum ejus dicens : Affer mihi, obsecro, et bucellam panis in manu tua. — 12. Quæ respondit : Vivit Dominus Deus tuus, quia non habeo panem, nisi quantum pugillus capere potest farinæ in hydria, et paululum olei in lecytho : en colligo duo ligna, ut ingrediar et faciam illum mihi et filio meo, ut comedamus, et moriamur. — 13. Ad quam Elias ait : Noli timere, sed vade et fac sicut dixisti : verumtamen mihi primum fac de ipsa farina subcinericium panem parvulum, et affer ad me : tibi autem et filio tuo facies postea. — 14. Hæc autem dicit Dominus Deus Israël : Hydria farinæ non deficiet, nec lecythus olei minuetur usque ad diem in qua Dominus daturus est pluviam super faciem terræ. — 15. Quæ abiit, et fecit juxta verbum Eliæ : et comedit ipse, et

et qui connaissait le latin classique, a substitué ici un mot savant, formé sur l'expression classique, au mot d'origine populaire.

1. *Surprenge*, subjonctif présent de *surprendre*.
2. *A poi de ure*, à peu de temps, peu après (*ad paucum de hora*).
3. *Este-vus*, locution adverbiale : « voici, voici que. » Voyez page 31, note 2.
4. *Grandime*, très grande. C'est un exemple de ces superlatifs qui ont passé avec leur forme latine en français : *saintisme*, *altisme*, etc. Le latin populaire contractait en *ismus* ces désinences classiques en *issimus ;* il disait : *carismus*, *dulcisma*, *felicismus ;* le français a reproduit ces contractions. Pour ce qui est de nos mots en *issime*, *grandissime*, *généralissime*, etc., ils sont de formation savante et ne remontent point au delà du seizième siècle. — Voyez *Origines de la langue*, page 122.

illa, et domus ejus : et ex illa die, — 16. Hydria farinæ non defecit, et lecythus olei non est imminutus, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat in manu Eliæ. — 17. Factum est autem post hæc, ægrotavit filius mulieris matris familias, et erat languor fortissimus, ita ut non remaneret in eo halitus. — 18. Dixit ergo ad Eliam : Quid mihi et tibi, vir Dei? Ingressus es ad me ut rememorarentur iniquitates meæ, et interficeres filium meum? — 19. Et ait ad eam Elias : Da mihi filium tuum. Tulitque eum de sinu ejus, et portavit in cænaculum ubi ipse manebat et posuit super lectulum suum. — 20. Et clamavit ad Dominum et dixit : Domine Deus meus, etiamne viduam, apud quam ego utcunque sustentor, afflixisti, ut interficeres filium ejus? — 21. Et expandit se, atque mensus est super puerum tribus vicibus, et clamavit ad Dominum, et ait : Domine Deus meus, revertatur, obsecro, anima pueri hujus in viscera ejus. — 22. Et exaudivit Dominus vocem Eliæ : et reversa est anima pueri intra eum, et revixit. — 23. Tulitque Elias puerum, et deposuit eum de cænaculo in inferiorem domum, et tradidit matri suæ, et ait illi : En vivit filius tuus. — 24. Dixitque mulier ad Eliam : Nunc in isto cognovi quoniam vir Dei es tu, et verbum Domini in ore tuo verum est.

CAPUT XVIII

1. Post dies multos factum est verbum. Domini ad Eliam, in anno tertio dicens : Vade et ostende te Achab, ut dem pluviam super faciem terræ. — 2. Ivit ergo Elias ut ostenderet se Achab : erat autem fames vehemens in Samaria. — 3. Vocavitque Achab Abdiam dispensatorem domus suæ. Abdias autem timebat Dominum Deum valde. — 4. Nam, cum interficeret Jesabel prophetas Domini, tulit ille centum prophetas et abscondit eos quinquagenos et quinquagenos in speluncis et pavit eos pane et aqua. — 5. Dixit ergo Achab ad Abdiam : Vade in terram ad universos fontes aquarum et in cunctas valles : si forte possimus invenire herbam, et salvare equos et mulos, et non penitus jumenta intereant. — 6. Diviseruntque sibi regiones, ut circuirent eas : Achab ibat per viam unam, et Abdias per viam alteram seorsum. — 7. Cumque esset Abdias in via, Elias occurrit ei : qui cum cognovisset eum, cecidit super faciem suam, et ait : Non tu es, domine mi Elias? — 8. Cui ille respondit : Ego; et dixit : Vade, et dic domino tuo : adest Elias. — 9. Et ille : Quid peccavi, inquit, quoniam tradis me servum tuum in manu Achab, ut interficiat me? — 10. Vivit Dominus Deus tuus, quia non est gens aut regnum in quo miserit dominus meus te requirens : et respondentibus cunctis, non est hic, adjuravit regna singula et gentes, eo quod minime reperireris. — 11. Et nunc tu dicis mihi, vade et dic domino tuo, Adest Elias. — 12. Cumque recessero a te, Spiritus Domini adsportabit te in locum quem ego ignoro, et ingressus nuntiabo Achab, et non inveniens te interficiet me. Servus autem tuus timet Dominum ab infantia sua... 5. Et dixit Elias : Vivit Dominus exercituum, ante cujus vultum sto, quia hodie apparebo ei. — 16. Abiit ergo Abdias in occursum Achab et indicavit ei : venitque Achab in occursum Eliæ. — 17. Et cum vidisset eum, ait : Tu ne es ille, qui conturbas Israel? — 18. Et ille ait : non ego turbavi Israel, sed tu, et domus patris tui, qui dereliquistis mandata Domini et secuti estis Baalim. — 19. Verumtamen nunc mitte et congrega ad me universum Israel in monte Carmeli, et prophetas Baal quadringentos quaquingenta, prophetasque lucorum quadringentos qui comedunt de mensa Jezabel. — 20. Misit

Achab ad omnes filios Israel, et congregavit prophetas in monte Carmeli. — 21. Accedens autem Elias ad omnem populum Israel ait : Usquequo claudicatis in duas partes? Si Dominus est Deus, sequimini eum; si autem Baal, sequimini illum. Et non respondit ei populus verbum. — 22. Et ait rursus Elias ad populum : Ego remansi propheta Domini solus; prophetæ autem Baal, quadringenti et quinquaginta, prophetæque lucorum quadringenti viri sunt. — 23. Dentur nobis duo boves, et sibi eligant bovem unum, et in frusta cædentes ponant super ligna, ignem autem non supponant : et ego faciam bovem alterum, et imponam super ligna, ignem autem non supponam. — 24. Invocate nomina Deorum vestrorum, et ego invocabo nomen. Dei mei : et Deus qui exaudierit per ignem, ipse sit Deus. Respondens omnis populus ait : — 25. Optima propositio quam locutus est Elias. Dixit ergo Elias prophetis Baal : eligite vobis bovem unum, et facite primi, quia vos plures estis; et invocate nomina Deorum vestrorum, ignemque non supponatis. — 26. Qui cum tulissent bovem quem dederat eis, fecerunt : et invocabant nomen Baal de mane usque ad meridiem, dicentes : Baal, exaudi nos. Et non erat vox, nec qui responderet; transiliebantque altare quod fecerant. — 27. Cumque esset jam meridies, illudebat illis Elias dicens : Clamate voce majore; deus enim est, et forsitan loquitur, aut in diversorio est, aut in itinere, aut certe dormit ut excitetur. — 28. Clamabant ergo voce magna, et incidebant se juxta ritum suum cultris et lanceolis, donec perfunderentur sanguine.

29. Postquam autem transivit meridies, et illis prophetantibus venerat tempus quo sacrificium offerri solet, nec audiebatur vox, nec aliquis respondebat, nec attendebat orantes; — 30. Dixit Elias omni populo : Venite ad me. Et accedente ad se populo, curavit altare Domini quod destructum fuerat. — 31. Et tulit duodecim lapides juxta numerum tribuum filiorum Jacob, ad quem factus est sermo domini dicens, Israel erit nomen tuum. — 32. Et ædificavit de lapidibus altare in nomine Domini, fecitque aquæ ductum, quasi per duas aratiunculas in circuitu altaris; — 33. Et composuit ligna, divisitque per membra bovem, et posuit super ligna et ait : — 34. Implete quatuor hydrias aqua, et fundite super holocaustum, et super ligna. Rursumque dixit : etiam secundo hoc facite. Qui cum fecissent, secundo ait : etiam tertio idipsum facite; feceruntque tertio. — 35. Et currebant aquæ circum altare, et fossa aquæ ductus repleta est. — 36. Cumque jam tempus esset ut offerretur holocaustum, accedens Elias propheta ait : Domine Deus Abraham, et Isaac et Israel, ostende hodie quia tu es deus Israel, et ego servus tuus, et juxta præceptum tuum feci omnia verba hæc. — 37. Exaudi me, Domine, exaudi me, ut discat populus iste quia tu es dominus deus, et tu convertisti cor eorum iterum. — 38. Cecidit autem ignis Domini, et voravit holocaustum, et ligna et lapides, pulverem quoque et aquam quæ erat in aquæductu lambens. — 39. Quod cum vidisset omnis populus, cecidit in faciem suam, et ait : Dominus ipse est deus, Dominus ipse est deus. — 40. Dixitque Elias ad eos : Apprehendite prophetas Baal, et ne unus quidem effugiat ex eis. Quos cum apprehendissent, duxit eos Elias ad torrentem Cison, et interfecit eos ibi. — 41. Et ait Elias ad Achab : Ascende, comede, et bibe, quia sonus multæ pluviæ est. — 42. Ascendit Achab ut comederet et biberet. Elias autem ascendit in verticem Carmeli et pronus in terram posuit faciem suam inter genua sua. — 43. Et dixit ad puerum suum : Ascende, et prospice contra mare. Qui cum ascendisset et contemplatus esset, ait : Non est quidquam. Et rursum ait illi : Revertere septem vicibus. — 44. In septima autem vice, ecce nubecula parva quasi vestigium hominis ascendebat de mari. Qui ait : Ascende, et dic Achab, junge currum tuum et descende,

ne occupet te pluvia. — 45. Cumque se verteret huc atque illuc, ecce cœli contenebrati sunt, et nubes, et ventus, et facta est pluvia grandis. Ascendens itaque Achab abiit in Israel. — 46. Et manus Domini facta est super Eliam, accinctisque lumbis currebat ante Achab donec veniret in Israel.

Les sermons de saint Bernard

La question que soulève le recueil des sermons français attribués à saint Bernard a été traitée par M. Leroux de Lincy dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*[1]. Sur onze critiques qui ont jugé ce recueil contenu dans un seul manuscrit[2], quatre pensent qu'il est traduit du latin, cinq tiennent ces sermons pour originaux; deux ne se prononcent pas. L'éditeur est persuadé qu'ils ont été traduits du vivant même de saint Bernard, ou peu de temps après sa mort[3]. Cette opinion a prévalu. Aujourd'hui que la science des textes est devenue plus précise et plus sûre, on tient pour démontré que ces sermons français, qui sont au nombre de quarante-cinq, ont été d'abord composés et prononcés en latin, puis traduits vers la fin du siècle ou dans les premières années du siècle suivant : c'est ce qui ressort de la comparaison de cette version française avec le texte latin que nous possédons aussi. Ces sermons français n'embrassent pas l'année liturgique tout entière; ils commencent bien à l'Avent, mais ils s'arrêtent à l'Annonciation. Ils sont choisis parmi les plus simples des trois séries « de *Tempore*, de *Sanctis*, de *Diversis*. » Aucun d'eux ne renferme de subtilités, et la plupart retracent les devoirs de la profession monastique. Tout porte à croire qu'ils ont été traduits pour l'usage des frères lais. En effet, après la mort de saint Bernard, ses sermons étaient transcrits et commentés dans les monastères[4]; les religieuses mêmes les apprenaient par cœur : on songea naturellement à mettre un recueil de ces homélies à la portée des frères lais qui entendaient peu le latin[5].

Nous donnons le commencement d'un court sermon emprunté à la série *de Diversis*, c'est-à-dire aux discours dont les sujets

1. (1841). C'est dans le volume même où il a publié la traduction des *Quatre livres des rois*. — Introduction, p. CXXIX-CL.
2. *Fonds des Feuillants*, n° 9, Bibliothèque nationale.
3. Né en 1091, saint Bernard mourut en 1153.
4. Saint Bernard avait fondé soixante-douze monastères.
5. Abbé Bourgain, *la Chaire française au douzième siècle*. Thèse (1879), p. 186-191.

très variés étaient suggérés au prédicateur par les circonstances. Il est intitulé, dans la version française, *Ung sermons communs*. On appelait ainsi les lieux communs, les *loci communes* de la prédication, certaines matières d'une application très générale qui étaient la ressource des orateurs contraints d'improviser[1].

Granz est ceste mers, chier frere[2], et molt large, c'est ceste presente vie ke[3] molt est amere et molt plaine de granz ondes, ou trois manieres[4] de gent puyent[5] solement trespesseir[6], ensi k'[7] il delivreit en soient, et chascuns en sa maniere. Troi homme sunt : Noé, Daniel et Job. Li primiers de cez trois trespesset[8] a neif, li seconz per pont et li tierz per weit[9]. Cist troi homme signifïent trois ordenes[10] ki sunt en sainte eglise. Noé conduist[11] l'arche per mei[12] lo peril del duluve, en cui je reconois apermenmes[13] la forme de ceos qui sainte eglise ont a governeir. Daniel, qui apeleiz[14] est bers de desiers[15], ki abstinens fut et chastes, il est li or-

1. Lecoy de la Marche, *la Chaire française au moyen âge*, p. 253.
2. *Chier frère*, chers frères. — C'est le cas-sujet du pluriel. De là, l'absence d'*s* final. Voyez la règle expliquée, *Origines de la langue*, pages 107, 108.
3. *Ke*, cas-sujet féminin (*quæ*) du pronom relatif : « qui. »
4. *Manières*, sortes. Dans le latin scolastique *maneria*, dérivé de « manus », avait le sens de « genre. » De là cette acception du mot français.
5. *Poyent*, peuvent ; 3e personne pluriel indicatif présent de *podeir* ou *pooir* (bas-latin *potent*). — Autres formes : *podent*, *poient*, *pueent*, *poënt*.
6. *Trespesseir*, traverser. Variante de *trespasser*, passer au delà (*trans passare*).
7. *Ensi Ke*, de telle sorte que (*in-sic quod*). — *Il*, ceux-là, *illi*. — *Delivreit*, participe passé au cas-sujet pluriel (de *liberati*); de là, l'absence d'*s* final. La forme ordinaire est *delivret*.
8. *Trespesset*, traverse. 3e personne singulier de l'indicatif présent. Remarquez le *t* final étymologique, déjà plusieurs fois signalé précédemment : il représente le *t* final de la forme latine (*transpassat*), et ne se prononçait pas. — *A*, avec.
9. *Weit*, gué. Variante de *guet*, *guez* (*vadum*) ; le double *v* se prononçait comme le *g* dur.
10. *Ordenes*, ordres (*ordines*). C'est la forme intermédiaire entre le latin et l'expression moderne.
11. *Conduist*, parfait de *conduire* (*conduxit*) ; l'indicatif présent est *conduit*.
12. *Per mei*, parmi, par le milieu, *per medium* (*mei* variante de *mi*). — *Lo*, cas-régime de l'article (*illum*).
13. *Apermenmes*, sur-le-champ. — *Ceos*, cas-régime pluriel du démonstratif *celui* qui est une combinaison et une contraction des mots latins *ecce-illi huic*.
14. *Apeleiz*, cas-sujet singulier du participe passé (*appellatus*) ; variante de *apelez*. — *Bers*, l'homme (du bas-latin *barus*, synonyme de *vir*).
15. *Desiers*, désirs ; cas-régime du pluriel de *désier*. Autre forme : *desirier* (*désiderium*).

denes [1] des penanz [2] et des continanz ki entendent solement a deu. Et Job, ki droituriers despensiers [3] fut de la sustance de cest munde, signifïet [4] lo fëaule [5] peule qui est en marïaige, a cuy il loist [6] bien avoir en possessïon les choses terrienes. ⁋ Del primier et del secont nos covient or [7] parler, car ci sunt or de present nostre frere [8], et ki abbeit [9] sunt si cum nos [10], ki sunt del nombre des prelaiz; et si sunt assi [11] ci li moine ki sunt de l'ordene des penanz dont nos mismes [12], qui abbeit sommes, ne nos doyens [13] meis osteir, si nos [14] per aventure, qui jai nen avignet, nen avons dons oblïeit nostre professïon por la grace de nostre office. Lo tierz ordene, c'est de ceos ki en marïaige sunt, trescorrai [15] ju or briément, si cum ceos qui tant nen apartienént mies a nos cum li altre, c'est cil ordenes ki a weit trespes-

1. *Li ordenes*, l'ordre. Cas-sujet du singulier (du latin *ordinem*). L'*s* final du mot français est placé par analogie avec les substantifs tirés des mots latins de la 2ᵉ déclinaison.
2. *Penans*, pénitents; *penance*, pénitence. — *Entendent*, s'appliquent, aspirent (*intendunt*).
3. *Despensiers*, dépensier (du verbe *despenser*, *dispensare*).
4. *Signifïet*, signifie. Indicatif présent de *signifier* (*significare*).
5. *Fëaule*, fidèle (*fidelem*). Autres formes: *fedel*, *feel*. — *Peule*, peuple (*populum*). Autres formes: *pueple*, *poeple*, *pople*, *pule*. — *Marïaige* (*maritaticum*, bas-latin).
6. *Il loist*, il est permis. Indicatif présent de *loire* ou *loisir* (*licere*).
7. *Or*, maintenant. — *Ci*, ici. Forme abrégée de *ici* (*ecce-ibi*). — *Or de present*, à l'heure de maintenant (*hora de præsente*).
8. *Nostre frere*, nos frères. Cas-sujet pluriel. Voyez l'observation faite au début du sermon, page 149, note 2.
9. *Abbeit*, abbés; cas-sujet pluriel. Bien que ce mot vienne d'*abbates*, il ne prend pas l'*s* final, par analogie avec les mots tirés des substantifs latins de la 2ᵉ déclinaison où cet *s* n'existe pas au nominatif pluriel. Voyez *Origines de la langue*, page 107.
10. *Si cum nos*, ainsi que nous (*sic quomodo*).
11. *Et si*, et ainsi, et de même (*sic*). — *Assi*, aussi; variante de *alsi* (*aliud sic*). — *Ci*, ici, en ce lieu.
12. *Mismes*, nous-mêmes. Ancienne forme, *medisme*, du latin *metipsimus* contracté de *metipsissimus*.
13. *Doyens*, devons. 1ʳᵉ personne pluriel du présent de l'indicatif de *devoir* (*debemus*). La forme ordinaire est *devems*, *devoms*, *devons*. — *Mies*, nullement. Voyez page 94, note 6. — *Osteir*, variante de *oster*, ôter (du bas-latin *haustare*, fréquentatif de *haurire*).
14. *Si nos*, etc. Voici l'explication de ce passage qui offre une traduction assez embarrassée du texte latin: « si toutefois nous, par hasard (ce qui jamais n'advienne), nous n'avons pas oublié notre profession (de moine) par suite et à cause de notre qualité (d'abbé). — *Qui*, ce qui. — *Jai*, variante de *ja* (*jam*). — *Nen*, forme adoucie de *non*. — *Avignet*, 3ᵉ personne singulier du subjonctif présent de *avenir*. — *Dons*, variante de *dont*, « de là, par suite de cela » (*de unde*).
15. *Trescorrai*, futur de *trescorre* (*transcurrere*), je passerai, je parcourrai. — *Ju*, je, variante de *jo* (*ego*). — *Or*, maintenant (*hora*). — *Si cum*, ainsi que (il convient de parler) de ceux qui, etc.

set ceste grant meir ; et cist ordenes est molt penevous [1] et perillous, et ki vait per molt longe voie, si cum cil [2] ki nule sente ne quierent ne nule adrece. En ceu [3] appert bien ke molt est perillouse lor voie, ke nos tant de gent i vëons perir, dont nos dolor avons, et ke nos si poc [4] i vëons de ceos ki ensi trespessent cum mestiers seroit ; car molt est griés [5] chose d'eschuïr [6] l'abysme des vices et les fossés des criminals pechiez entre les ondes de cest seule [7], nomeyement or en cest tens ke li malices est si enforciez. Mais li ordenes des continenz trespesset a pont, et nen est nuls ki bien ne saichet ke ceste voie ne soit [8] plus briés et plus legiere et plus sëure.

Mais ju larai [9] or ester [10] lo los, et si materai [11] avant les periz ki sunt en ceste voie; car ceu valt [12] molt miez et si est plus utle chose. Droite est voirement, chier frere, nostre sente et plus sëure de [13] la voie des marïez ; mais nen est mies totevoies [4] sëure del tot. Trois periz at [15] en nostre sentier ; ou quant ancuens [16] se welt ewïer per aventure a un altre, ou quant il welt ayere [17] raleir, ou esteir

1. *Penevous*, pénible (*pœna*, *pener*, se tourmenter).
2. *Si cum cil*, comme ceux. *Cil* est le cas-sujet pluriel (*ecce-illi*). — *Sente*, sentier (*semita*). — *Adrece*, direction (du verbe *adrecier*, diriger, *ad directiare*).
3. *Ceu*, cela. Variante de *ço*, *ceo*, *çou*, *ce* (*ecce-hoc*). — *Ke*, parce que (*quod*).
4. *Si poc*, si peu (*paucum*). — *Mestiers*, besoin (*ministerium*).
5. *Griés*, pénible (*gravis*). On dit aussi *grief*, *gref* (*gravem*).
6. *Eschuïr*, éviter. Variante de *eschiver* (ancien haut-allemand *skiuhan*, se sauver par peur).
7. *Seule*, siècle (*seculum*). — *Nomeyement*, nommément. — *Or*, maintenant.
8. *Ne soit*, n'est. Latinisme. — *Briés*, brève (*brevis*).
9. *Ju larrai*, je laisserai. Futur de *laisser* ou *laissier* (*laxiare*). On dit aussi *lerrai*.
10. *Ester*, s'arrêter, rester en paix (*stare*). « Laisser ester » est l'équivalent de « laisser tranquille, ne pas toucher à. » — *Lo los*, la louange (*laudes*).
11. *Materai*, je montrerai, j'indiquerai. Forme peu correcte du futur de *mostrer*, *mustrer* (*monstrare*). — On peut aussi voir dans ce mot le futur de *mater*, abattre, vaincre. Mais le texte latin est *ostendo*. — *Avant*, d'abord.
12. *Valt*, vaut. Indicatif présent de *valoir* (*valet*). — *Miez*, mieux. — *Et si*, et *ainsi*. — *Utle*, utile (*utile*).
13. *Plus sëure de*, plus sûre que. A côté de la forme comparative *plus que*, l'ancien français possédait, comme l'italien, la forme *plus de : plus fel de lui n'out en sa cumpaignie.* » (*Roland*, v. 1632). « Il n'en eut pas de *plus felon que lui* dans sa compagnie. »
14. *Totevoies*, toutefois (*totas vices*).
15. *At*, il y a. 3e personne de l'indicatif présent de *avoir* (*habet*). — *Periz*, périls.
16. *Ou*, ou bien (*aut*). — *Ancuens*, quelqu'un (*aliquis unus*). Variante de *alquens*, *alcons*, *aucuens*. — *Welt*, veut. 3e personne singulier de l'indicatif présent de *voloir*. C'est l'une des très nombreuses formes de ce temps. — *Ewïer*, égaler.
17. *Ayere*, en arrière. Variante de *arier*, *arere*, *orrieres* (*ad retro*).

el pont. Nule de cez trois choses ne puet soffrir li estrece [1] del pont et li estroite voie ke [2] moinet a vie. Fuyons, chier frere, lo peril de tenzon [3], ensi c'uns [4] chascuns de nos preist ensemble le prophete ke li piez d'orgoil [5] ne nos vignet, car lai [6] chaürent cil ki font malvestiet. De celuy qui la main at mis a la charrue et aprés se retornet ayere, est certe chose [7] qu'il apermenmes trabuchet [8] et ke li mers cueyret son chief [9]. Cil mismes ki ester welt, ancor [10] ne lacet il mies la voie, sel [11] covient il totevoies chaor per ceu qu'il ne welt esploitier [12], car cil ki aprés vont lo [13] bottent et trabuchent. Estroite est li voie, et cil qui esteir welt est a enscombrement [14] a ceos qui welent aleir avant et ki desirent esploitier.

— *Raleir*, s'en aller. On a dit longtemps *se raler*, s'en retourner. — *Esteir*, s'arrêter (*stare*). Variante d'*ester*. — *El*, contraction, en le.

1. *Li estrece*, cas-sujet féminin : l'étroitesse (*estreit* ou *estroit*, étroit, de *strictus*).

2. *Ke*, laquelle (*quæ*). Cas-sujet féminin du pronom relatif. — *Moinet*, mène. Indicatif présent de *mener* ou *moneir* (du bas-latin *minare*).

3. *Tenzon*, dispute. Variante de *tenson* et *tançon* (*tentionem*, *contentionem*). Le verbe *tencer* ou *tenser* signifie quereller, disputer. Il vient du bas-latin *tentiare*, qu'on trouve dans les textes du moyen âge sous la forme du composé *contentiare*, fréquentatif de *contendere*.

4. *Ensi c'*, de telle sorte que, *c'* équivaut à *qu'*. — *Preist*, prie. Subjonctif présent de *preier* ou *proier* (*precare*). — *Ensemble le prophète*, avec le prophète. Cet adverbe prenait souvent un régime direct.

5. *Li piez d'orgoil*, le pied d'orgueil. (*Orgoil* vient de l'ancien haut-allemand *urguoli*, pétulance). — *Vignet*, vienne. Subjonctif présent de *venir* (*veniat*).

6. *Lai*, là. Variante de *la*, adverbe de lieu (*illac*). — *Chaürent*, sont tombés. Imparfait de *chaoir* ou *cadeir* (*cadere*). Autres formes : *cheïrent*, *cadegrent*.

7. *Est certe chose*, c'est chose certaine. *Cert*, *certe* viennent de *certum*, *certa* ; « certain, certaine » se sont formés sur le même mot auquel le langage populaire avait ajouté le suffixe *anus*, *ana* : *certanus*, *certana*. — *Chose* vient de *causa* qui de bonne heure a été synonyme de *res*. — *Apermenmes*, aussitôt.

8. *Trabuchez*, 3e personne singulier de l'indicatif présent (avec le *t* final étymologique) du verbe *trabucher* ou *trabuchier*, tomber à la renverse, trébucher. Ce mot vient de *trans*, au delà, et *buc*, tronc humain, torse, en anglo-saxon. — Autres formes : *tresbucher*, *tresbuchier*.

9. *Chief*, tête (*caput*).

10. *Ancore*, encore que, quelque (*hanc horam*). On dit aussi *encor*, *encoires*. — *Ne lacet il*, (quoiqu')il ne laisse pas. 3e personne singulier de l'indicatif présent de *laisser* ou *laissier* dont on trouve les variantes *laxier*, *lacier*, *lacer* et *laier* (du bas-latin *laxiare*).

11. *Sel*, pour *cel*, celui-là. Cas-régime singulier de *cil*. — *Chaor*, tomber. Variante de *chaoir*, *chaïr*, *caïr*, *cadeïr*, *cader*, *cheder*, *cheïr* (*cadere*). — *Per ceu que*, parce que.

12. *Esploitier*, agir, marcher, se hâter. Variantes : *esploicter*, *espleiter*. Substantif verbal : *esploit*, acte. (Du latin *explicitare*, fréquentatif d'*explicare*, achever).

13. *Lo*, cas-régime de *il* (*illum*). — *Bottent*, poussent. — *Trabuchent*, renversent. Ici ce verbe a le sens actif : plus haut, il avait la signification du neutre ou du réfléchi.

14. *Enscombrement*. Sur l'origine de ce mot, Voyez page 116, note 1.

De ceu est ceu[1] ke il altre l'argüent[2] et reprennent et dïent k'il soffrir ne puient la perece[3] de sa tevor, cuy[4] il assi cum per uns awillons[5] destraïgnent et bottent assi cum[6] a lor mains, ensi ke[7] celui covient[8] loquel ke soit esleire[9], c'est ou esploitier ou del tot defaillir. Ne nos covient donkes mies resteir et molt moens[10] nos covient ancor rewardeir ayere ou nos eweïr as altres : mais[11] mestiers nos est ke nos corriens et ke nos nos hastiens en tote humiliteit, ke[12] cil ne soit ancune fïeye trop eslonziez[13] de nos qui[14] fors est issuz si cum[15] giganz por corre la voye.

Texte du sermon original prononcé en latin par saint Bernard

Hoc mare magnum et spatiosum (in quo utique certum est nihil aliud quam præsens sæculum amarum fluctuans designari) tribus hominum generibus suo cuique modo pervium est, ut transeant liberati. Tres enim sunt Noë, Daniel et Job : quorum primus navi, secundus ponte, tertius

1. *De ceu est ceu que*, de là vient que (de cela est ou résulte cela que). — *Il altre*, les autres (*illi alteri*). Cas-sujet du pluriel ; absence d'*s* final.
2. *Arguënt*, l'accusent (*arguunt*). — *Ne puient*, ne peuvent ; 3ᵉ personne pluriel du présent de l'indicatif de *pooir* (bas-latin *potere*, *potent*).
3. *Perece*, paresse (*pigritiam*). — *Tevor*, tiédeur (*teporem*).
4. *Cuy*, lequel. *Cuy* est une forme du cas-régime de *qui* et peut servir de régime direct à un verbe. — *Il*, eux, les autres (*illi*). Cas-sujet pluriel de *il* (*ille*). — *Assi*, variante de *alsi* et *aussi*. — *Assi cum*, comme, ainsi que (*alterum-sic quomodo*).
5. *Awillons*, aiguillon ; variante de *aguillon* (mot dérivé de *aguille*, aiguille, qui est formé de *acucla*, contraction de *acicula*, diminutif d'*acus*). — *Destraignent*, tourmentent. Indicatif présent de *destraindre* (*distringere*).
6. *Assi cum a lor mains*, ainsi qu'avec leurs mains (*a*, avec ; *lor*, invariable : *illorum*).
7. *Ensi que*, vu que (*in-sic quod*).
8. *Celui covient*, il lui convient, il convient à celui-ci, il est juste que celui-ci.
9. *Loquel ke soit eslire*, de choisir lequel que ce soit, laquelle des deux choses que ce soit. — *Loquel*, cas-régime singulier de *liquels* (*ille qualis*, *illum qualem*).
10. *Molt moens*, beaucoup moins (*multo minus*). — *Rewardeir*, regarder ; variante de *reguarder*, observer en arrière.
11. *Mais*, plutôt, bien plus. — *Mestiers*, nécessité, devoir. — *Corriens*, *hastiens*, subjonctifs de *corre* et *haster*. Ce dernier verbe vient de l'allemand *hast*.
12. *Ke*, afin que (*quod*). — *Aucune fïeye*, aucune fois, quelquefois.
13. *Eslonziez*, éloigné. Cas-sujet singulier du participe passé de *eslonzier* ou *eslonger*, *eslongier*, *esloinier*.
14. *Cil qui*, celui qui. — *Fors*, dehors (*foras*). — *Issuz*, sorti. Participe passé de *issir* (*exire*).
15. *Si cum*, ainsi que (*sic quomodo*). — *Giganz*, un géant (*gigantem*). Autres formes : *jaianz*, *gëanz*.

vado transit. Porro tres homines, tres ordines Ecclesiæ signant. Noe quidem arcam rexit ne periret in diluvio, ubi protinus rectorum Ecclesiæ formam agnosco : Daniel vir desideriorum abstinentiæ et castimoniæ deditus, ipse est soli Deo vacans pænitentium et continentium ordo : Job quoque substantiam hujus mundi bene dispensans in conjugio, fidelem designat populum terrena licite possidentem. De primo igitur et secundo nobis habendus est sermo ; quoniam adsunt venerabiles fratres et coabbates nostri de numero prælatorum ; adsunt et monachi de pænitentium ordine : a quo tamen nec nos abbates alienos reputare debemus, nisi forte (quod absit) officii nostri gratia, nostræ fuerimus professionis immemores. Tertium igitur, conjugatorum videlicet ordinem, magis succincte transcurro, tanquam ad nos minus pertinentem. Ipse est qui maxime mare magnum vado pertransit, laboriosum prorsus et periculosum, etiam et longum habens iter, quippe qui nulla viæ compendia captet. Nam quod periculosum sit iter, in eo patet quod tam multos in eo perire dolemus, tam paucos videmus, sicut necesse est, pertransire. Valde enim difficile est, præsertim diebus istis, quibus malitia nimis invaluit, inter undas hujus sæculi, voraginem vitiorum et criminalium peccatorum foveas declinare.

At continentium quidem ordo et ponte pertransit ; quod iter brevius et facilius, etiam et securius esse nemo est qui nesciat. Sed omitto laudes, pericula magis ostendo : hoc enim multo melius atque utilius est. Recta quidem semita vestra, charissimi, et securior conjugatorum via, non tamen omnino secura. Timendum est enim periculum triplex ; id est, ne forte aut æquare se alteri, aut respicere retro, aut certe in medio ponte stare seu residere quis velit. Neque enim ullum ex his tribus pontis patitur angustia, et arcta via quæ ducit ad vitam. Contra primum ergo periculum oremus singuli cum propheta : *Ne veniat nobis pes superbiæ, quoniam ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem*[1]. Nam de eo qui mittens manum suam ad aratrum, postea retro convertitur, certum est quoniam labitur statim et pelagus operit caput ejus. Sed et qui stare voluerit, non quidem relinquens ordinem, sed proficere in eo dissimulans, cadat necesse est, ab his qui sequuntur impulsus et eversus. Arcta est enim via ; et impedimento est proficere et profisci volentibus. Hinc est quod jugiter arguunt et reprehendunt, quod ferre nequeunt tepiditatis ejus segnitiem, quod velut quibusdam stimulis urgent et impingunt manibus : ut unum necesse sit e duobus, aut proficere scilicet, aut prorsus deficere. Minime igitur oportet sistere gressum ; respicere quoque retro, aut æquare nos aliis, multo minus expedit : sed tota humilitate currendum nobis et properandum, ne quando forte is qui egressus est ut gigas ad currendam viam longe a nobis fiat[2].....

Sermons de Maurice de Sully (XII[e] siècle)

Maurice de Sully, ainsi nommé du village de l'Orléanais où il est né, fut successivement écolier et professeur de l'université

1. Psalm. xxxv, 12, 13.
2. Edit. Mabillon (1839), t. II, p. 2422. — *De Diversis*, *sermo* xxxv. Le sermon porte ce sous-titre : *de Tribus ordinibus Ecclesiæ, ad patres in capitulo habitus.*

de Paris, chanoine de Bourges, chanoine et archi-diacre à Paris; sa gloire de prédicateur, consacrée et récompensée par les suffrages des électeurs ecclésiastiques, le porta sur le siège épiscopal que venait de quitter Pierre Lombard, le *maître des sentences*, mort en 1160. Après un épiscopat de trente-six années, il mourut en 1196 à Saint-Victor, où son tombeau subsista jusqu'à la révolution. Le recueil de ses sermons, deux fois imprimé, en 1484 et en 1511, s'est conservé dans de nombreux manuscrits latins et français; il a pour titre : *Exposition des Evangiles de toute l'année*, ou *Sermons de Maurice, évêque de Paris, sur les dimanches et les fêtes*. On y distingue quatre parties : la première, qui sert de préface, est une exhortation aux clercs de l'église de Paris, pour les avertir que ce manuel de prédication est composé en vue de leur être utile; la seconde contient une explication du symbole des apôtres et de l'oraison dominicale, base de l'enseignement que les prêtres doivent donner aux laïques; la troisième, qui est le fond même de l'ouvrage, consiste en une série de sermons sur les évangiles des dimanches et des principales fêtes, depuis l'Avent jusqu'à la fin de l'année ecclésiastique; le cercle, ainsi rempli, se ferme par une autre série plus courte de discours sacrés qui ont pour objet la vie de quelques saints et la célébration de certaines fêtes particulières. On voit que l'ensemble forme un manuel de prédication homogène et complet.

Cette éloquence, qui nous représente si fidèlement l'état de la chaire sacrée au temps de Philippe-Auguste, et qui nous aide à comprendre ce que pouvaient être, en français, le talent oratoire et le style des prédécesseurs de Maurice de Sully, a pour nous un autre mérite que son ancienneté, à savoir, une forme naïve et simple, exempte de subtilités scolastiques, d'allégories bizarres; elle est parfaitement appropriée à l'auditoire populaire qu'il s'agit d'instruire et d'édifier. L'évangile y est expliqué sans sécheresse, d'une façon pratique, en termes clairs et sensibles; ce commentaire, plein d'utiles conseils, est rendu plus vivant par des légendes et par des comparaisons familières où se rencontrent souvent des traits de mœurs précieux à recueillir. — Il est inutile de dire que ces sermons sont écrits dans le dialecte de l'Ile-de-France, dans celui qui était destiné à devenir la langue française; mais on peut remarquer que la langue de Maurice de Sully est bien plus intelligible pour nous que celle des sermons traduits de saint Bernard; elle a plus d'ampleur, de souplesse et de facilité; et cependant les deux textes sont de la

même époque; mais la traduction des sermons de saint Bernard a été faite, selon toute apparence, sur la frontière d'Allemagne, elle nous offre un spécimen de cette forme particulière de la langue d'oïl qui se parlait dans la région des Vosges.

Li Sermons de la III[e] Domence après Pasche[1]

DOMINICA SECUNDA POST OCTAVAM PASCHÆ[2]

Notre Sire Diex qui seut[3] que li cueurs des apostres erent[4] trouble et triste de sa passion, si[5] les conforta, si com raconte li evangiles d'ui; et si lor dist, li jeudi asolut[6], le soir devant sa passion: « Vraiement vous di: vous plourerés, mès[7] li mondes aura joie; ne vos esmaiés[8] mie, car vos[9] tristece sera muée en joie, en cel joie que jamès ne perdrés que nus[10] ne vous pourra tollir. » Si[11] dist un essample de la doleur et de la tristece que il devoient avoir en ce siecle et de la joie de l'autre. « Le femme, fist-il, comme ele doit enfanter, si est triste et destroite[12] de ce que l'eure et l'angoisse de son traveill vient; mès com ele a

1. Mss. 65 b. l. f. de la Bibliothèque de l'Arsenal, et 2515, supplément français de la Bibliothèque nationale. — V. Moland, *Origines littéraires de la France*, p. 399.
2. Voici le texte du sermon : *Mulier cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus; quum autem peperit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium : quia natus est homo in mundum.* (Ev. sec. Joannem, cap. XVI, § 21.)
3. *Seut*, sut. Parfait de l'indicatif de *savoir* (*sapere*). Autres formes : *sot*, *sout*, *sceut*.
4. *Erent*, étaient (*erant*). — *Trouble et triste*. Cas-sujet du pluriel : de là, l'absence d'*s* final, selon la règle des déclinaisons. Voyez *Origines de la langue*, pages 107 et 120.
5. *Si*, ainsi. Mot explétif. — *Si com*, ainsi que. — *D'ui*, *d'aujourd'hui* (*hodie*).
6. *Asolut*, le jeudi saint. *Asolut* est le participe passé d'*asoldre*, absoudre (*absolvere*). On appelait le jeudi saint « jeudi-absolu, ou absous » parce qu'autrefois dans l'Eglise d'Occident c'était en ce jour qu'on *absolvait* les pénitents publics. Comme dans l'Eglise d'Orient on *absolvait* le vendredi-saint, ce jour était aussi nommé « le vendredi-absolu. »
7. *Mes*, variante de *mais*, *meis*, *mays* (*magis*), mais.
8. *Esmaiés*, impératif d'*esmaier*, épouvanter, décourager, mettre en émoi. — *Mie*. Voyez page 94, note 6.
9. *Vos*, forme abrégée de *vostre*. — *Cel*, cas-régime féminin de *cil*, *cele*, cette (*ecce-illam*).
10. *Nus*, forme abrégée de *nuls*, nul (*nullus*).
11. *Si*, ainsi, alors (*sic*).
12. *Destroite*, tourmentée (*destricta*).

enfanté, si[1] ne li membre de la doleur por la joie qu'ele a de son enfant. Autresi[2] aurés vos tristece, mès vostre tristece sera muée en joie que jamés ne perdrés. »

Si com il dit, ensi leur avint ; car il furent en tristece de sa passion que il souffri l'endemain[3], et furent en grand dehait[4] dusques au tier jor qu'ils le virent relever de mort ; et quant il le virent, le jor de l'ascension, monter u[5] ciel, et quant il lor envoia le saint Esprit le jor de la pentecoste, lores[6] fu leur tristece muée en joie ; et meismement quant il, en la fin de leur vie, les mist de le[7] doleur de ce siecle en vie pardurable, lors furent leur tristeces muées en joie que jamès ne perdront.

Seingnors, or[8] prenons eussamble as apostres, plorons nos pechiés en cest siecle, soufrons bonement les ennuis[9], les contraires, les domages de cest siecle, si nous avienent ; despisons[10] la vaine gloire de cest siecle, les mauvès delis en quoi se delitent cil qui aiment cest siecle, et qui n'atendent ne[11] ne quierent joie se cele non[12] que il voient as iex du cors. Car se nos volons conquerre la joie du siecle qui est a venir, il nous convient le[13] mauvese vie de cest siecle laissier. Car, si com[14] dit la sainte escripture, cil qui veut estre

1. *Si*, alors. — *Ne li membre*, il ne lui souvient de (*memorare*). — *Li*, casrégime du pronom *il* (*illi*).
2. *Autresi*, aussi, de même (*alterum-sic*).
3. *L'endemain*, le lendemain. C'est l'ancienne forme du mot : *endemain* (du latin *in-de-mane*). Au quatorzième siècle, l'article se réunit au corps du mot et donna le substantif « lendemain » qui à son tour fut précédé d'un nouvel article.
4. *Dehait* ou *dehet*, douleur, déplaisir. Voyez page 19, note 4. — *Dusque*, du latin *de-usque* : jusque.
5. *U*, est pour *ou*, lequel équivaut ici à *el*, en le, dans le.
6. *Lores*, alors. — *Meismement*. Voyez page 11, note 9.
7. *Le*, la. Cette substitution de la forme ordinaire de l'article masculin à la forme ordinaire du féminin, n'est pas rare.
8. *Or*, maintenant. — *Eussamble*, variante peu ordinaire de *essample*, exemple.
9. *Ennuis*. Sur l'origine de ce mot, Voyez page 48, note 5. — *Les contraires*, les contrariétés. Ce mot était à la fois adjectif et substantif. — *Domages*, pertes. La forme primitive et plus ordinaire était *damage* (*damnaticum*). Le latin classique *damnum* avait donné *dam*.
10. *Despisons*, dédaignons (*despicere*). — *Delits*, joies, plaisirs. Le verbe est *deliter*, se délecter (*delectare*), et l'adjectif, *délitable*.
11. *Ne ne*, ni ne. Le premier vient de *nec* et le second de *nen*, forme adoucie de *non*. — *Se cele non*, sinon celle. *Se* vient de *si*. Sur cette locution, Voyez page 53, note 6.
12. *Iex*, yeux (*oculos*). Autres formes : *euz*, *ex*, *iez*, *ieuz*, *ious*, *oés*, *ialz*, *ielz*, *ieuls*, *eulz*. — Le singulier est : *oil*, *oel*, *uel*, *oeil*, *ueil*, *oeul*, *ols*, *olz* (*oculus*).
13. *Le*, voyez plus haut, note 7.
14. *Si com*, ainsi que.

amis de cest siecle, si[1] devient enemis Dieu; despisons donc la vie terrienne pour avoir la vie du ciel, por avoir icelui[2] bien que iex[3] ne voit, n'orelle n'ot ne cuer ne puet penser, si[4] est grant!

Et porce que plus vous l'amez et plus volentiers le querrez, si[5] vos en dirai bon essample. Il fu uns bons homs de religion[6] qui souvent pria Dieu en ses oroisons que[7] il li donnast veoir et demostrast aucunne[8] chose de la grant[9] douchor[10] et de la grant beauté que promet[11] et octroie a ceus qui l'aiment; et Notre Sires l'en oï. Car si com il s'asist une fois a une ajornée[12] ou[13] cloistre de l'abeïe tous seus, si[14] li envoia Diex un angle[15] en samblance d'un oisel qui s'assit devant lui, et comme il esgarda[16] cel angle, de quoi[17] il ne savoit pas qu'il fust angele, ains[18] cuidoit que ce fust uns oiseaus, si[19] ficha si[20] son esgart en la bieauté de lui tant[21] durement qu'il oublia quanque[22] il avoit veu cha en arriere, et si leva sus[23] pour prendre cel oisel dont il estoit moult

1. *Si*, ainsi, par là.
2. *Icelui*, cas-régime de *icil*, *icele* (*ecce-ille*, *ecce-illi*).
3. *Orelle*, oreille (*auricula*). — *N'ot*, indicatif présent de *oïr* (*audit*).
4. *Si*, tellement (*sic*).
5. *Si*, à cause de cela.
6. *Religion*, ordre religieux, couvent.
7. *Que*, afin que.
8. *Aucune chose*, quelque chose.
9. *La grant*. Sur cette forme de l'adjectif féminin, voyez la règle des déclinaisons, *Origines de la langue*, pages 120, 121.
10. *Douchor*, douceur (*dulcorem*). Autres formes: *douçor*, *dolçor*, *douçour*.
11. *Que promet*, qu'il *promet*. L'ellipse de « il » est un latinisme. — *Octroie*. Verbe formé de *auctoricare* qui dérive de *auctorare*.
12. *A une ajornée*, un matin. *Ajornée* ou *adjournée* signifie « le point du jour. » On disait: *toute jour ajornée* « tous les jours à commencer dès le matin. »
13. *Ou*, en le. — *Cloistre* (du latin *claustrum*). — *Abeïe*, du latin *abbatia*. — *Seus*, seul (*solus*).
14. *Si*, alors.
15. *Angle*, ange (*ang(e)lum*). On dit aussi, sans contraction, *angele*.
16. *Esgarda*, regarda (du latin *ex* et de l'allemand *warten*, observer).
17. *De quoi*, au sujet de qui Cas-régime de *qui*.
18. *Ains*, mais (*ante*, plutôt). — *Cuidoit*. Voyez page 34, note 10. — *Oiseaus*, cas-sujet (*aucellus*); *oisel*, cas-régime (*aucellum*).
19. *Si*, alors. — *Ficha*, fixa, parfait de *ficher* ou *fichier*, dérivé de *figere*.
20. *Si*, tellement. Se rattache à « tant durement » dont il fortifie le sens. — *Esgard*, regard.
21. *Tant durement*, si fortement, si longtemps. On disait: *durement amer*, aimer beaucoup.
22. *Quanque*, autant que, tout ce que (*quantum quod*). — *Cha*, pour *ça*, précédemment, dans le temps passé.
23. *Et si leva sus*, et alors (*si*) se leva de son siège (*sus*, de *susum*, en haut). *Leva* a souvent le sens du réfléchi.

convoiteus. Mès si[1] com il vint près de lui, si s'envola li oisels un poi plus arriere, et tant que li oiseaus traist[2] le bone home après lui, si qu'il li estoit avis qu'il estoit en un bois hors de l'abeïe. Si se traist avant[3] por lui prendre ; et lores s'envola li oiseaus en une branche. Si commencha a chanter tant doucement que nule douchor ne montoit a cele. Si[4] estoit li bons homs devant l'oisel et esgardoit la beauté de lui et eschotoit[5] la douchor du chant, et si tres[6] ententieument qu'il oublia les choses terriennes.

Et comme li oiseaus out[7] chanté tant comme Dieu plout, si[8] bati ses eles, si s'envola. Et li bons homs commencha a reparrier[9] a soi meismes, a eure de miedi ; et com il fut repariés a soi mesme, si dist : « Diex ! je ne dis[10] hui mes eures, comment recouverrai-je[11] mès ? » et com il regarda vers l'abeïe, si ne se reconust point ; ains li sambloit de pluseur choses qu'eles fussent toutes bestornées[12]. Si dist : « Ou sui-je donc ? nen veci[13] m'abeïe dont ge sui oissus hui matin ? » Donc vint a le porte, si apela le portier par son nom : « Œuvre[14], » fist-il. Li portier vint a le porte, et comme il vit le bon home, si ne le reconut mie, si li demanda qu'il estoit. « Je sui, fist-il, moines de ceens[15]. — Vous ne vi-ge[16] onques

1. *Si com*, au moment que, ainsi que.
2. *Traist*, attira, entraina (*traxit*). C'est le parfait de l'indicatif de *traire* dont le présent est *trait* (*trahit*). — *Si que*, si bien que, tellement que. — *Avis*, opinion, croyance.
3. *Avant*, en avant.— *Lui*, le. Cas-régime de *il*, pouvant servir de régime direct.
4. *Si*, ainsi.
5. *Eschotoit*, écoutait (*auscultare*). Autres formes : *escolter*, *esculter*, *ascoter*.
6. *Si très*, cet emploi de *si* avec un comparatif est fréquent dans l'ancien français. — *Ententieusement*, avec attention. On disait *entencieux* pour signifier « attentif. »
7. *Out*, 3e personne singulier du parfait de l'indicatif d'*avoir*. — *Dieu plout*, il plut à Dieu. 3e personne singulier du parfait de l'indicatif de *plaire* (*placĕre*. — *Placere*, ayant la seconde syllabe longue, a donné l'infinitif *plaisir*).
8. *Si*, alors.
9. *Reparrier* ou *repairier*, revenir (du bas-latin *repatriare*, revenir chez soi). — *Miedi* (*mediam diem*).
10. *Dis*, 1re personne singulier du parfait de l'indicatif (*dixi*). La 1re personne du présent de l'indicatif est *di* (*dico*). — *Hui*, aujourd'hui (*hodie*).
11. *Recouverrai*, futur de *recovrer* ou *recouvrer* (*recuperare*), réparer, regagner. — *Mès*, davantage, désormais (*magis*).
12. *Bestornées*, mal tournées, à l'envers.
13. *Nen vecy*, ne voici pas, est-ce que ne voici pas ? — *Oissus*, participe passé de *oissir*, sortir.
14. *Œuvre*, impératif de *ovrir*, *auvrir*, *obrir* (*aperire*).
15. *Céens*, ici dedans (composé de *ça* et *ens*, *ecce-hac-intus*).
16. *Vi-ge*, je ne vous vis, *ge*, pour *je* ou *jo* (*ego*). — *Vi* est le parfait de

mès, et se[1] vous estes moines de ceens, quant en oissite vos ? — Hui bien matin, fist li moines, et si[2] voil laiens entrer. — De ceens, fist li portiers, n'oissi hui moine ; vous ne reconnois-je mie pour moine de ceens. » Li bons homs fut mout esbahis, et si li dist : « Fetes-moi parler au portier ; » si nomma un autre par son nom, et li portiers li respondi : « Ceens n'a portier se moi non[3] ; vos me samblés homs qui ne soit mie en son sens. — Si sui[4], dist li bons homs ; don[5] n'est cele abeïe ? » si la nomma. « Oi, fist li portiers. — Et je sui moines de ceens : fetes moi venir l'abé et le prieur, si[6] pallerai a haus. » Lors ala li portiers querre l'abé et le prieur. Et cil[7] vinrent a le porte, et com les vit, si nes[8] reconut mie, ne il connurent lui. « Qui demandés vous ? firent ils au bone home. — Je demant l'abé et le prieur a cui je voil parler. — Ce somes, firent-il. — Non estes, fist li bons homs, car je ne vous vi onques mès. »

Lors fu tous[9] esbahis, li bons homs. « Quel abé demandés-vos ne[10] quel prieur ? fist soi[11] li abés, et qui connoissiés vos ceens ? — Je demant[12] un abé qui ensi estoit apelés, et ge conois celui et celui. » Et com ils oirent[13] ce, si conurent bien les noms : « Beau frere, il sunt mort CCC ans passés ; ore[14] esgardés ou vous avés esté et dont vous venés et qui vous demandés. » Lors s'aperchut li bons homs de la merveille que Diex li avoit fete, et que il par son angle hors de

vëoir (*vidi*). La 1re personne singulier du présent est *voi* ou *vei* ou *vai* (*video*).

1. *Et se*, et si. — *Oissite*, parfait de *oissir* : quand en êtes-vous sorti ? On disait aussi *oissue*, sortie. C'est une variante de *issir*.
2. *Et si*, et ainsi. — *Laiens*, là dedans (*illac-intus*).
3. *Se moi non*, sinon moi. Voyez page 53, note 6.
4. *Si sui*, ainsi, certes je suis (en mon sens).
5. *Don*, pour *donc* : donc, alors. « N'est-ce donc pas cette abbaye ? » — *Si*, alors.
6. *Si*, ainsi. — *Pallerai*, variante de *parlerai*. — *Haus*, pour *aus*, eux. Cas-régime pluriel de *il*. Autres formes : *els*, *als*, *ax*, *eans*, *enls*.
7. *Cil*, ceux-ci, cas-sujet pluriel, semblable au cas-sujet singulier (*ecce-illi*).
8. *Nes*, forme contracte, pour *ne les*.
9. *Tous esbahis*, tout ébahi. C'est le cas-sujet singulier ; de là, l'*s* final de ces deux mots.
10. *Ne*, et. Sur ce sens de *ne*, synonyme de *et*, voyez page 186, note 9.
11. *Fist soi*, se dit, demanda. On sait que dans l'ancien français beaucoup de verbes actifs sont accompagnés du pronom personnel.
12. *Demant*, je demande. A l'indicatif présent des verbes de la 1re conjugaison, la 1re personne rejette ordinairement l'*e* final. — *Ensi*, ainsi (*in-sic*).
13. *Oïrent*, parfait de *oïr* (*audire*).
14. *Ore*, maintenant. — *Esgardés*, observez, refléchissez, voyez. — *Dont*, d'où (*de-unde*).

s'abeïe l'avoit mené, et pour[1] la beauté de l'angele et pour la douchor de son chant li avoit demostré tant comme li plot[2] de la beauté et de la joie que ont li ami Notre Seignor ou[3] ciel. Si[4] s'en merveilla mout estrangement que CCC ans avoit veu et escouté cel oisel, et pour le grant delit[5] qu'il en avoit eu, ne li sambloit que tant de tens fust trespassés, mès que[6] tant comme il a dusque a miedi ; et se merveilloit mout que dedens CCC ans n'estoit enviellis, ne sa vestuere usée ne li soler[7] perchié.

Seignors, esgardés et esmés[8] com grans[9] est le beauté de Dieu que il done a ses amis ou[10] ciel, se[11] le vëance de cele angele qui aparut en semblance d'oisel, et li chans de lui fu si dous que li bons homs dit que l'escouta et esgarda CCC ans, si[12] ne le cuida avoir escouté fors l'espasse demi jor[13]. Mout i devons tendre, Seignor. Souffrons les tristeces, despisons la joie de cest siecle; deservons[14] le bien du ciel, si com li apostres firent et ensi comme Nostre Sires dit en l'ewangile dui[15]; car[16] se nous somes parchonier du travail, si[17] serons parchonier du loier[18].

1. *Pour*, au moyen de (du latin *pro*).
2. *Tant com li plot*, autant qu'il lui plut (à Dieu). — *De la beauté*, etc., se rapporte à *demostré*, « lui avait fait une démonstration, lui avait donné une preuve au sujet de, etc. »
3. *Ou*, pour *el*, dans le.
4. *Si*. ainsi, aussi. — *S'en merveilla*, s'émerveilla de cela (*en*). — *Mout*, beaucoup (*multum*). La forme correcte est *moult* ou *molt ;* l'orthographe est ici conforme à la prononciation.
5. *Delit*. Voyez page 257, note 10. — *Trespassés*, passé, écoulé ; cas-sujet du singulier ; de là, l'*s* final.
6. *Mes que*, etc. Ellipse : « mais qu'il lui semblait que tant (de temps s'était passé seulement) comme il y en a (*com il a*, *quomodo habet*) du matin jusqu'à midi. » — *Dusque*, jusque (*de-usque*).
7. *Li soler*, les souliers ; cas-sujet du pluriel. (Ce mot vient du bas-latin *solarium*, dérivé du classique *solea*, sandale. On trouve dans Plaute *solearius*, cordonnier). — *Perchié* ou *percié ;* participe passé pluriel de *percier*, *perchier*.
8. *Esmés*, estimez, jugez. Ce verbe vient d'*æstimare*. « Esme » signifie opinion, estimation.
9. *Grans*. Sur cette désinence de l'adjectif féminin, voyez *Origines de la langue*, page 121. — *Le*, pour la. Voyez page 257, note 7.
10. *Ou*, dans le. Voyez plus haut, note 2.
11. *Se*, si, puisque.
12. *Si*, et cependant.
13. *I*, là, à ce bonheur, à cette « beauté de Dieu dans le ciel. » *I* vient de *ibi*, et s'est plus tard changé en *y*.
14. *Deservons*, méritons.
15. *D'ui*, d'aujourd'hui.
16. *Se*, si (du latin *si*).— *Parchonier* ou *parçonier*, co-partageant (*parçon*, partage).
17. *Si*, ainsi (du latin *sic*).
18. *Loier*, salaire (*locarium*).

Traduction en français moderne

Notre sire Dieu qui sut que les cœurs des apôtres étaient troublés et tristes de sa passion, les réconforta ainsi, comme le raconte l'évangile de ce jour, et il leur parla en ces termes, le jeudi saint, le soir avant sa passion : « En vérité, je vous le dis, vous pleurerez tandis que le monde sera en joie ; ne vous découragez pas, car votre tristesse se tournera en joie, en cette joie que vous ne perdrez jamais, et que nul ne pourra vous ravir. » Alors il leur cita un exemple de la douleur et de la tristesse qu'ils devaient avoir en ce siècle et de la joie de l'autre vie. « La femme, dit-il, lorsqu'elle doit enfanter, est triste et en détresse parce que l'heure et l'angoisse de son travail approche ; mais dès qu'elle a enfanté, il ne lui souvient plus de sa douleur à cause de la joie qu'elle a de la naissance de son enfant. Vous aussi vous aurez tristesse, mais votre tristesse sera changée en une joie que vous ne perdrez jamais. » Il leur advint comme il leur avait dit ; car ils furent en tristesse de la passion qu'il souffrit le lendemain, et ils furent en grand tourment jusqu'au troisième jour qu'ils le virent ressusciter ; et quand ils le virent, le jour de l'ascension, monter au ciel, et quand il leur envoya le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, alors leur tristesse se changea en joie : de même, à la fin de leur vie, quand il les mit hors des douleurs de ce siècle, dans la vie éternelle, alors leurs tristesses furent changées en une joie que jamais ils ne perdront.

Seigneurs, prenons donc exemple sur les apôtres ; pleurons nos péchés en ce siècle, souffrons patiemment les ennuis, les contrariétés, les dommages de ce monde, s'ils nous adviennent ; méprisons la vaine gloire de ce monde, les mauvaises jouissances où se délectent ceux qui aiment ce monde, et qui n'attendent ni ne cherchent d'autre joie que celle qu'ils voient avec les yeux du corps ; car si nous voulons conquérir la joie du siècle qui est à venir, il nous faut quitter la mauvaise vie du siècle présent. Car, selon le mot de la Sainte-Ecriture, celui qui veut être ami de ce siècle, devient par là l'ennemi de Dieu ; méprisons donc la vie de la terre pour avoir la vie du ciel, pour avoir le bien que l'œil ne voit pas, que l'oreille n'entend pas, que le cœur ne peut concevoir, tant il est grand ! Et comme plus vous l'aimerez, plus volontiers le chercherez, je vais vous dire un bon exemple.

Il y avait un saint religieux qui souvent pria Dieu en ses oraisons de lui donner à voir et de lui démontrer quelque chose de la grande douceur et de la grande beauté qu'il promet et accorde à ceux qui l'aiment, et Notre-Seigneur l'entendit. Un matin qu'il était assis tout seul dans le cloître de l'abbaye, Dieu lui envoya un ange sous la forme d'un oiseau qui se posa devant lui, et comme il regardait cet ange, sans savoir qu'il fût ange, croyant au contraire qu'il voyait un oiseau, il fixa son regard sur sa beauté si passionnément qu'il oublia tout ce qu'il avait vu jusqu'à ce temps, et se leva pour prendre cet oiseau qu'il désirait si vivement. Mais dès qu'il s'approcha de lui, l'oiseau s'envola un peu plus loin, si bien qu'il attira le saint homme après lui, et que celui-ci s'aperçut qu'il était en un bois hors de l'abbaye. Et quand il s'aperçut qu'il était au bois en face de l'oiseau, il s'avança pour le prendre, et alors l'oiseau s'envola sur une branche. Il se mit à chanter si mélodieusement que nulle mélodie n'égalait ce chant. Ainsi était le saint homme devant l'oiseau, regardant sa beauté, écoutant la douceur de son chant avec

tant d'attention qu'il oublia toutes les choses de la terre. Lorsque l'oiseau eut chanté tant qu'il plut à Dieu, il battit des ailes et s'envola. Le saint homme commença à revenir à lui, vers l'heure de midi, et quand il fut revenu à lui, il se dit : « Dieu ! je n'ai pas encore dit mes heures ; comment réparer le temps perdu ? » Puis regardant vers l'abbaye, il ne se reconnut point, et il lui sembla de beaucoup de choses qu'elles étaient toutes bouleversées. Il se dit : « Où suis-je donc ? n'est-ce point là mon abbaye, d'où je suis sorti ce matin ? » Il vint donc à la porte et appela le portier par son nom : « Ouvre, » fit-il. Le portier vint à la porte, et apercevant le saint homme, il ne le reconnut pas et lui demanda qui il était. « Je suis, répondit-il, un moine de céans. » — « Je ne vous ai jamais vu, répartit le portier ; et si vous êtes moine de céans, quand donc en êtes-vous sorti ? » — « Aujourd'hui même, dès le matin, fit le moine, et je voudrais rentrer. » — « D'ici, fit le portier, il n'est pas sorti de moine aujourd'hui ; je ne vous reconnais point pour un moine de céans. » Le saint homme fut fort étonné et il lui dit : « Faites-moi parler au portier ; » et il nomma un autre (portier) par son nom, mais le portier lui répondit : « Céans il n'y a pas d'autre portier que moi ; mais vous me semblez bien n'avoir pas votre bon sens, vous qui vous dites moine de céans où je ne vous ai jamais vu. » — « Je suis bien d'ici, dit le saint homme ; n'est-ce donc pas telle abbaye ! » Et il la nomma. — « Oui, » fit le portier. — « Eh bien ! je suis moine de céans, dit le saint homme ; faites-moi venir l'abbé et le prieur ; c'est à eux que je parlerai. »

Le portier alla quérir l'abbé et le prieur. Ceux-ci se rendirent à la porte, et dès qu'il les vit, il ne les reconnut pas et ne fut pas reconnu d'eux. « Qui demandez-vous ? » dirent-ils au saint homme. » — « Je demande l'abbé et le prieur à qui je veux parler. » — « C'est nous, » dirent-ils. — « Non ! ce n'est pas vous, répondit le saint homme, car je ne vous ai jamais vus. » Alors il fut tout stupéfait, le saint homme ; car il ne les connaissait pas et n'était pas connu d'eux. — « Quel abbé, demandez-vous, et quel prieur, dit l'abbé, et qui connaissez-vous ici ? » — « Je demande un abbé dont voici le nom, et je connais tel et tel. » — En l'entendant parler ils reconnurent les noms. « Beau frère, dirent-ils, ceux-là sont morts il y a trois cents ans passés ; songez donc où vous avez été, d'où vous venez, et qui vous demandez. »

Le saint homme comprit alors le miracle que Dieu avait fait pour lui ; il comprit que Dieu par son ange l'avait mené hors de l'abbaye, et que par la beauté de l'ange et par la douceur de son chant il lui avait fait voir abondamment la beauté et la joie qu'ont au ciel les amis de Notre-Seigneur. Il s'émerveilla étrangement d'avoir vu et écouté l'oiseau pendant trois cents ans, et que par suite du grand plaisir qu'il avait ressenti il ne lui avait pas semblé que tant de temps se fût écoulé, et qu'il eût cru n'être resté que durant l'intervalle du matin à midi. Il admirait fort que pendant trois cents ans il n'eût pas vieilli, et que ses vêtements ne fussent pas usés ni ses souliers troués.

Seigneurs, considérez et réfléchissez combien est grande la beauté de Dieu, et celle qu'il octroie à ses amis dans le ciel, puisque la vue de cet ange qui apparut sous forme d'oiseau et son chant furent si agréables que le saint homme dit l'avoir écouté et regardé pendant trois cents ans, tout en croyant ne l'avoir écouté que pendant un demi-jour. C'est là que nous devons tendre, Seigneurs. Souffrons les tristesses, méprisons la joie de ce siècle, méritons le bien du ciel, comme firent les apôtres et comme l'enseigne Notre-Seigneur dans l'évangile d'aujourd'hui : car si nous avons part à la peine, nous aurons part aussi à la récompense.

Roman de Tristan[1] (XIIe siècle)

Nous avons déjà fait connaître la légende de Tristan et cité un fragment des poèmes qu'elle a inspirés[2]. Mais outre ces poèmes, cette légende, comme toutes celles qui composent le cycle breton, a inspiré des romans en prose, et l'on estime que ces romans en prose, rédigés vers le milieu du douzième siècle, ont précédé les poèmes en vers. Avant de fournir à Chrestien de Troyes et à ses successeurs une si riche matière, le cycle breton s'est constitué sous la forme de vastes compositions anonymes en prose[3]. C'est une page de ces compositions si anciennes que nous donnons ici; on remarquera combien cette prose est déjà coulante et facile : elle peut se passer d'une traduction.

En tel guise[4] com ge vos cont[5], estoit li roys March[6] a la fenestre et escoutoit le chant des oisiaux qui ja avoient comencié la matinee si doucement que nuls nes[7] oïst qui bien ne s'en dëust[8] resjoïr. Il estoit encore bien matin et nonporquant[9] li solaux estoit ja levez biaux, si clers et si luissanz[10] que toz li mondes en estoit ja esclarcis. La ou li roys estoit a la fenestre en tel guise com ge vos di, il regarde et voit la roÿne venir qui sa harpe aportoit et la mist ilec[11] devant un arbre; puis se departi d'ilec et s'en retorna en sa chambre et ne demora puis[12] gaires, quant ele revint,

1. Manuscrit de Paris, fonds français 750 (ancien 7172), folio 124 *bis*. — Bartsch, *Chrestomathie*, page 149.
2. Page 43.
3. *Histoire de la littérature française au moyen âge*, t. Ier, p. 227.
4. *Guise*, manière, façon. Voyez page 169, note 1. — *Tel*. Sur la désinence de ce mot, Voyez la règle de la déclinaison des adjectifs, page 121.
5. *Cont*. 1re personne singulier de l'indicatif présent de *conter* (du latin *computare*). La 1re personne de l'indicatif, dans les verbes de cette conjugaison, rejette d'ordinaire l'*e* final : *aim*, *cont*, *demant*, *comment*, j'aime, je conte, je demande, je commande.
6. *March*, roi du pays de Cornouailles, oncle de Tristan, époux d'Yseult.
7. *Nes*, contraction, *ne les*. — *Oïst*, parfait d'*oïr* (*audire*). Le présent est *oït*.
8. *Dëust*, dût ; imparfait du subjonctif de *devoir*.
9. *Nonporquant*, cependant. Voyez page 67, note 6. — *Solaux*, le soleil. Voyez page 129, note 3.
10. *Luissanz*, luisant (*lucens*).
11. *Ilec*, là (en latin *illoc*, *illuc*). — *Se departi*, s'éloigna. Voyez page 202, note 9.
12. *Puis*, ensuite (*post*). — *Gaires*, guère. Voyez page 52, note 2.

et aporta une espee molt richement appareillie[1] de totes choses. Tot maintenant[2] que li roys voit l'espee, il connoist lors qu'ele fu de Tristain et que ce fu l'espee que Tristans ama onques[3] plus, et lors reconnoist bien ly roys sanz faille[4] que la royne se velt ocirre, et de cele meïme espee. Or est mestier[5] qu'il la destort de cestui fait et qu'il l'ost[6] de cest proposement. Il ne voldrait por quant[7] qu'il a en tot cest monde qu'ele morist[8] encore, et totes foiz dist il qu'il ne se mouvra[9] mie encore si tost, ainz atendra encore por vëoir que ele voldra faire.

Quand la roÿne ot[10] l'espee aportee ensint com ge vos di, ele la dresce a un arbroissel, puis s'en torne vers sa chambre et demore adonc[11] une piece, et sachiez que ele avoit adonc ostees ensus de li[12] totes ses dames et totes ses damoiseles, et Dynas meïme et Brangien, et dist que ele se voloit dormir[13], quar[14] poi avoit la nuit reposé. Cil[15] qui de ceste chose ne se prennent garde ne pensassent jamais s'il ne lor fust enseignié par aucun[16] que la roÿne se volxist ensint ocirre, si[17] s'estoient ensint departi, li uns ça et li autres la, com cil

1. *Appareillie*, ornée, garnie. Voyez page 22, note 1.
2. *Maintenant*, aussitôt, sans interruption.
3. *Onques*, en tout temps, en quelque temps que ce fût (*unquam*).
4. *Faille*, faute, erreur. (*Faillir*, manquer, se tromper).
5. *Mestier*, besoin, nécessité. — *Destort*, détourne, subjonctif présent de *destordre* (*distorquere*).
6. *Ost*, qu'il l'ôte, qu'il la retire. Subjonctif présent de *oster*, *osteir* (*haustare*). — *Proposement*, dessein.
7. *Quant qu'il*, autant qu'il, tout ce qu'il (*quantum quod*).
8. *Morist*, qu'elle mourût. Imparfait du subjonctif de *morir*.
9. *Ne se mouvra*, ne fera aucune démarche. Futur de *movoir*. — *Ainz*, mais (du latin *ante*, *antius*). Le premier sens de ce mot est « plutôt, davantage, de préférence. »
10. *Ot*, eut. Parfait de *avoir*. Autre forme : *out*. — *Ensint*, variante d'*ensi*, *ensinc* (*in-sic*) : « ainsi. » — *Di*. Présent de l'indicatif.
11. *Adonc*, alors (*ad-hunc*). — *Une pièce* (de temps), un certain espace de temps. Sur cette expression, Voyez page 88, note 1.
12. *Ensus de li*, loin d'elle (*in-susum*). — *Li*, cas-régime singulier du pronom personnel *il*. Ne pas le confondre avec le cas-sujet de l'article (*li*) qui signifie *le* ou *la*.
13. *Se dormir*, dormir. Sur cette forme assez fréquente dans l'emploi du verbe au moyen âge, Voyez page 151, note 7 et page 241, note 1.
14. *Quar*, car (*quare*). — *Poi*, peu (*paucum*).
15. *Cil*, cas-sujet pluriel du pronom démonstratif : se rapporte aux « Dames et damoiselles, etc. », dont il est question dans le passage précédent. Remarquez l'absence d'*s* final, selon la règle (*ecce-illi*).
16. *Aucun*, quelqu'un. Voyez page 111, note 12. — *Volxist*, voulût. Imparfait du subjonctif de *voloir*. Autre formes : *volsit*, *vousit*.
17. *Si*, aussi, pour cela.

qui bien cuidoient que la royne se volxist reposer ensint com ele lor avoit dit. Et sachiez que ele avoit aprés elx[1] refermé si bien l'uis[2] de la chambre qu'il ne poïssent mie rentrer, se par son commandement non[3]. Por quoi ge di que bien se fust ocise sanz faille celui jor la roÿne, se[4] ne fust li roys March qui l'en destorna.

Quant la roÿne ot[5] une piece demoré en sa chambre, si com ge vos di, ele retorne a chief de piece[6] ou[7] praël; mais ele estoit adonc si richement vestue et appareillie com le jor meïmes qu'ele avoit esté coronee et sacree. Et sachiez que cele meïmes robe ou[8] ele avoit esté sacree et enointe[9] avoit ele adonc vestue, et avoit avec tot ce sa corone d'or en sa teste, et bien avoit dit a soi meïsmes que tot ausint com ele estoit honorablement vestue a la joie roial, tot ausint[10] voloit ele venir paree a la mort d'amors. Quant li roys voit que la roÿne vient ausint paree et acesmee[11] et sanz tote compagnie, il s'esmerveille trop[12] durement que ce puet estre. Il ert[13] assez plus esbahiz qu'il n'estoit devant. La roÿne qui mie[14] nel voit ne[15] garde ne s'en prent, vient a sa

1. *Elx*, eux. Cas-régime pluriel du pronom *il*.
2. *L'uis*, la porte (*ostium*). — *Qu'il ne poïssent*, afin qu'ils ne pussent, etc. Imparfait du subjonctif de *pooir*. — *Mie*, Voyez page 94, note 6.
3. *Se par son commandement non*, si non par son ordre. Sur cette locution, voyez page 53, note 6.
4. *Se ne fust*, s'il n'y eût eu ; imparfait du subjonctif de *estre*.
5. *Ot demoré*, eut demeuré.
6. *A chief de pièce*, enfin, au bout du temps. Locution fréquente dans l'ancien français ; on la trouve mentionnée parmi les très nombreuses significations du mot *chef* ou *chief* (Voy. Sainte-Palaye, tome III, p. 437). On disait aussi *à chef de temps*, avec le même sens.
7. *Ou* pour *el*, dans le. Voyez page 146, note 7. — *Praël*. Voyez page 97, note 9.
8. *Ou*, dans laquelle, avec laquelle. Cet adverbe s'emploie avec le sens du pronom relatif. (Sainte-Palaye, tome VIII, page 128.)
9. *Enointe*, ointe ; participe passé d'*enoindre* (*inungere*).
10. *Ausint*, comme *ensint*, ainsi. — *A la joie roial*, dans la fête royale, lors de son couronnement.
11. *Acesmée*, ornée, arrangée. — *Sanz tote comgagnie*, sans aucune compagnie, privée de toute escorte.
12. *Trop*, très. Sens fréquent de ce mot, dans l'ancienne langue. — *Durement*, fortement.
13. *Ert*, était (*erat*). — *Assez*, beaucoup (*adsatis*). Signification ordinaire de ce mot, primitivement.
14. *Mie*. Voyez page 94, note 6. — *Nel*, contraction fréquente : ne le.
15. *Ne*, ni. — *Garde ne s'en prent*, ne prend garde à cela ou à lui (*en*). — *Se prent*, même sens que *prent*, suivant cet usage déjà observé dans l'ancienne langue de donner la forme du réfléchi aux verbes actifs en les accompagnant du pronom personnel. — *Garde* ou *guarde*, attention.

harpe droit [1] et baise tot premierement le poig [2] de l'espee, mais dou [3] fuerre ele ne la trait pas, ainz la met devant li et comence desus a plorer molt tendrement et a regreter Tristan. Et quant ele a auques [4] mené celui duel, ele prent sa harpe et la comence a atemprer [5]. Et quant ele l'a atempree, ele commença adonc a regarder tot entor lui [6], et voit le temps si bel et si cler et si durement net [7], et le soleill luisant, et d'autre part ot [8] les oissellons qui chantent par mi le gardin lor divers chanz, et aloient lor joie faisant par laienz [9]. Et quant la royne a grant piece escouté celui chant et cele melodie, a tant [10] li sovient du moroys ou ele ot [11] ja tant de son deduit avec Tristan, et lors comence a plorer. Et quant ele a celui plorer finé [12], ele ratempre autre foiz sa harpe en tel maniere com ele voloit dire son chant, et comence son lay [13] en tel maniere com vos orroiz [14].

Li solex luist et clers et biaux,
Et j'oi le dolz chant des oisiaux
Qui chantent par ces arbroissiaus,
Entor moi font lor chanz noviaux.

1. *Droit*, directement (*directum*, *drictum*). Adjectif employé comme adverbe, selon l'usage constant de l'ancien français.
2. *Poig*, poignée (*pugnum*). Autres formes : *poin*, *poing*, *puin*, *puing*, *pung*.
3. *Dou*, du ; synonyme de *del ;* génitif de l'article masculin. — *Fuerre*, fourreau (du gothique *fodr*, même sens).
4. *Auques*, un peu, queque temps. — *Celui*, ce. Pronom démonstratif au cas-régime, qui a le même sens que *cel*, *icel*, et qui est formé du latin *ecce-illi huic*. — *Duel*, douleur,deuil, subtantif formé du verbe *doloir* ou *douloir* (*dolere*).
5. *Atemprer*, accorder (*ad-temperare*). Autre forme : *atremper*.
6. *Lui*, elle. La forme ordinaire du cas-régime féminin du pronom *il*, *ele*. est *lei*.
7. *Durement net*, entièrement net. Ce mot indique la force ou l'intensité d'un sentiment, d'un état, d'une qualité. *Durement bien*, équivaut à « très bien, absolument bien. »
8. *Ot*, entend (*audit*). Distinguer *ot*, 3e personne de l'indicatif présent de *oïr*, entendre, et *ot*, parfait de *avoir*.
9. *Par laienz*, dans l'intérieur du jardin (*laienz*, là-dedans ; *la* et *ens*, *illac intus*).
10. *A tant*, à ce moment, à ce point du temps, *ad tantum* (*temporis*). — *Li sovient*, il lui souvient (*illi subvenit*). — *Moroys* ou *marois*, marais (en bas-latin *mariscus*, du vieux flamand *maerasch*).
11. *Ot*, eut ; parfait de *avoir*. — *Ja*, jadis (*jam*). — *Tant de son deduit*, tant de plaisir ressenti par elle.
12. *Finé*, fini.
13. *Lay*, son chant, sa plainte. Sur le « lai, » forme de poésie celtique et bretonne, voyez *Origines de la langue*, page 193, note 1.
14. *Orroiz*, futur d'*oïr*.

De ces douz chanz, de ces solaz [1],
Et d'amors qui me tient as laz [2],
Esmué [3] mon lay [4], mon chant enlaz,
De ma mort deduis et solaz [5].

Dolente mon doel recordant [6],
Vois contre ma mort concordant
Mon chant qui n'est pas discordant [7] :
Lay en faz [8] doux et acordant.

De ma mort que voi [9] aprouchier
Faiz [10] un lay qui sera mout chier;
Bien devra toz amanz touchier
Qu'amors [11] me font a mort couchier.

Liee [12], triste, chantant, plorant
Vois [13] amor com dieu aorant.
Tuit amant [14], venez ça corant,
Vez [15] Yselt qui chante en morant.

1. *Solaz* ou *soulaz*, consolations, joies de l'âme, adoucissements des peines (*solatia*).
2. *Laz*, liens, lacs (*laqueos*).
3. *Esmué*, je commence. 1re personne singulier du présent de l'indicatif de *esmovoir*. La 3e personne est *esmot* ou *esmuet;* le parfait *esmui* (1re personne) *esmut* (3e personne) et le participe passé, *esméu*.
4. *Lay*, ce mot paraît venir du kimrique (dialecte breton dérivé du gaulois) *llais*, chant, mélodie. — *Enlaz*, je forme, je compose (j'enlace) ; 1re personne singulier de l'indicatif présent de *enlacier*.
5. *Deduis et solaz*, plaisirs et consolations de ma mort. Ces mots sont en apposition avec « lay et chant ».
6. *Recordant*, rappelant. — *Vois contre ma mort concordant*, je vais accordant mon chant avec ma mort, le mettant en harmonie avec mes derniers instants. Dans l'ancien français, *contre* a presque toujours le sens de « tout près, du côté de, vers, à la rencontre de, etc. » — *Vois* est la 1re personne singulier de l'indicatif présent de *aler*, verbe qui emprunte quelques temps à *vadere*.
7. *Discordant*, en opposition avec, sur un ton déplacé.
8. *Faz*, je fais. — *Acordant*, harmonieux.
9. *Que voi*, que je vois ; 1re personne singulier de l'indicatif présent de *véoir*. — *Aprouchier* ou *aprochier*, s'approcher, approcher (bas-latin *appropiare*).
10. *Faiz*, variante de *faz*, je fais. — *Mout chier*, très agréable, très précieux (*multum carum*).
11. *Qu'amors*, etc. « Cela devra émouvoir tous les vrais amants que ce soit l'amour qui cause ma mort. » — *Amors*, cas-sujet pluriel, « les peines d'amour. » — *A mort couchier*, me coucher pour mourir, me coucher sur un lit de mort (*couchier* ou *colchier*, du latin *collocare* ou, par contraction *colcare*).
12. *Liee*, joyeuse (*læta*).
13. *Vois aorant*, je vais adorant (*aorer*, *aourer*, de *adorare*).
14. *Tuit amant*, vous tous amants. *Tuit* vient de *toti; amant* (sans *s* final) est au cas-sujet du pluriel, selon la règle. Voyez *Origines de la langue*, page 107. — *Ça*, ici (*ecce-hac*).
15. *Vez*, voici, ou voyez. Forme contracte de *véez*, impératif de *véoir* (*videte*).

Lay comenz[1] de chant et de plor,
Ge chant[2] mon lay et si le plor.
Chant et plor m'ont mis en tel tor[3]
Dont jamais ne ferai retor.

Tristan, amis, quant vos sai mort,
Premierement maldi la mort
Qui de vos[4] le monde remort,
Se[5] d'autretel mors ne me mort.

Puis qu'estes mors, ge ne quier[6] vivre,
Se[7] ne vos veïsse revivre.
Por vos, amis, a mort me livre;
Ja[8] iert de moi le mond delivre.

II

LES HISTORIENS

C'est seulement au treizième siècle que commencent à paraître des récits historiques rédigés en prose française. Jusqu'au onzième siècle, il n'existait que des chroniques latines; le siècle suivant produisit des *poèmes historiques* et des *chroniques rimées*, que nous

1. *Comenz*, 1re personne singulier de l'indicatif présent de *comencier* ou *comencer*, je commence (du latin *cuminitiare*, *cum-initiare*). Dans les verbes de la 1re conjugaison, l'*e* final tombe ordinairement à la 1re personne de l'indicatif; quelquefois, comme ici, on trouve *s* ajouté au radical: *demans*, *comans*, etc.
2. *Ge chant*, je chante. L'observation qui précède, sur la chute de l'*e*, final, s'applique ici. — *Et si*, et ainsi, et en même temps. — *Le plor*, je le pleure. Indicatif présent de *plorer;* l'*e* final a disparu.
3. *Tor*, substantif verbal de *torner:* situation, état, « dans une telle passe. » — *Retor*, retour, sortie.
4. *Qui de vos*, etc., « qui à votre sujet donne des remords au monde, lui cause de vifs regrets. » — *Remort*, indicatif présent de *remordre*, causer des remords, faire des reproches, etc.
5. *Se*, si. — *Autretel*, pareille (*alterum tale*). — *Mors*, morsure (*morsus*). — *Mort*, 3e personne singulier de l'indicatif présent de *mordre*; « si elle me mord d'une pareille morsure. » Le sens est celui-ci : « La mort, en vous faisant périr, a frappé un coup qui donnera des remords au monde, que le monde ne comprendra pas, si elle ne me frappe à mon tour d'une pareille blessure, si je ne meurs à mon tour. La mort de Tristan exige la mienne. »
6. *Ge ne quier*, je ne cherche plus à vivre, je ne veux plus vivre. 1re personne singulier de l'indicatif présent de *querre* ou *querir* (*quæro*).
7. *Se*, etc., « à moins que je ne vous visse revivre. » — *Véisse*, 1re personne singulier de l'imparfait du subjonctif de *véoir*.
8. *Ja*, désormais, *jam*. — *Iert*, sera (*erit*). — *Le mond*, le monde. — *Délivre*, adjectif : délivré, libre (*de liber*).

avons appréciés et cités plus haut[1]. Vers l'an 1200, Baudoin IX, comte de Flandre, avant de partir avec Villehardouin pour la croisade qui fit de lui un empereur byzantin, avait ordonné de composer en français, *in gallicano idiomate*, une sorte d'histoire universelle, depuis la création jusqu'à son temps : ce vaste répertoire, qu'un historien du Hainaut, Jacques de Guise (1336-1339), a connu et consulté, s'appelait les *Histoires de Beaudoin*. Est-il vraisemblable qu'un emploi aussi hardi de la prose française, dans un ouvrage de cette importance, n'ait pas été suggéré et préparé par l'exemple de quelques essais plus timides? Il n'y a guère d'apparence qu'on ait pour la première fois hasardé cette nouveauté d'employer la langue vulgaire en écrivant une histoire du monde. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, d'ailleurs plausibles, les plus anciens textes en prose historique qui nous soient connus datent des commencements du treizième siècle; l'histoire s'y montre à nous sous deux aspects : elle est officielle dans les *Grandes chroniques de France;* elle prend la forme de mémoires personnels dans les récits de Villehardouin.

Le célèbre recueil, rédigé à Saint-Denis, connu sous le nom de *Grandes Chroniques de France*, se compose de compilations et de rédactions successives dont les plus anciennes datent de 1260 et 1274. Il est postérieur, par conséquent, aux Mémoires de Villehardouin, et il a précédé de près d'un demi-siècle les Mémoires de Joinville qui s'en est servi dans quelques parties de son récit.

Nous croyons devoir ne donner ici que des fragments tirés des représentants les plus éminents de la prose historique au moyen âge : Villehardouin, Joinville et Froissart suffisent à caractériser, dans ses nuances les plus vives et ses traits les plus saillants, le genre de mérite si original et si français qui distingue l'histoire à ses débuts.

Geoffroy de Villehardouin

LA CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE

On a peu de documents précis et certains sur la vie de notre premier historien. Il est né probablement au petit village de Villehardouin, situé à sept lieues à l'est de Troyes, entre Arcis-sur-Aube et Bar-sur-Aube, à une demi-lieue de la rivière; on y voit encore quelques vestiges d'un château féodal. Pour la première fois son nom apparaît avec certitude dans deux chartes de la comtesse Marie de Champagne, en 1185; d'où l'on peut conclure qu'il était né, au plus tard, en 1164. Une liste des vassaux de la châtellenie de Troyes, dressée vers 1172 et depuis peu découverte, porte le nom d'un « Geoffroy de Villehardouin : » ce

1. P. 51.

sera donc rester fidèle à la vraisemblance que d'adopter pour première date et pour point de départ l'intervalle compris entre 1150 et 1164. Où Villehardouin a-t-il écrit ses mémoires? Sans doute à Messinople, que lui avait donnée Boniface, roi de Thessalonique, et qui était sa part de la conquête, le prix de ses travaux. Il s'y retira en 1207, après la mort de l'empereur Baudouin et de Boniface, et, selon toute apparence, il y finit sa vie en 1213.

On sait que le récit de Villehardouin a pour sujet la quatrième croisade, qui commence en 1202 et aboutit, en 1204, à l'établissement d'un empire latin à Constantinople. Ce récit forme cinq cents chapitres, aussi courts que les laisses[1] épiques de nos chansons de Gestes : l'ensemble se divise en deux parties principales, la prise de Constantinople et les guerres d'agrandissement qui furent la conséquence de cette merveilleuse conquête.

Deux causes expliquent l'originalité supérieure de l'œuvre de Villehardouin et concourent à la produire : le caractère de l'homme et la nature extraordinaire de l'entreprise. Dans les conseils et sur les champs de bataille, Villehardouin est une des plus hautes personnalités de l'armée, un homme de tête et d'exécution. Il y a chez lui de la grandeur, une simplicité digne et fière, qui est le ton naturel du commandement, une patiente énergie, une loyauté prudente, une intrépidité féconde en ressources : toutes ces qualités, la vigueur de son âme, la justesse et la netteté de son intelligence, ont passé dans son style et lui ont donné la trempe, le relief et la couleur. Ce style est l'expression naïve et concise d'un esprit droit et robuste, qui a fait simplement de grandes choses. Reportons-nous au temps, figurons-nous cette poignée de croisés, tout à coup transportés des tristes manoirs féodaux de la France du nord sur les brillantes mers d'Italie et d'Orient, en face du panorama féérique de Constantinople, puis entrant en vainqueurs au sein de ces richesses, en quelque sorte submergés dans l'opulence de leurs conquêtes et se taillant à l'envi des principautés et des royaumes dans les champs historiques de la Thrace, de la Macédoine et de la Grèce! Nul voyage fameux, chanté par les poètes anciens dans la jeunesse héroïque du monde naissant, nulle fiction romanesque des trouvères d'Occident n'égalait cette réalité. Or, Villehardouin n'est pas seulement un vaillant capitaine, un politique avisé, un homme de sage conseil et de ferme conduite qui sait à fond les causes secrètes des événements ; il est aussi l'un de ceux dont

1. Sur ce mot, Voyez *Origines de la langue*, page 180, note 3.

l'imagination se colore et s'émeut le plus vivement de l'éclatante poésie du spectacle qui se déploie, en variant sans cesse, à chaque étape de l'expédition[1].

Le passage qui suit nous décrit l'arrivée des croisés en vue de Constantinople et l'impression qu'ils ressentirent à l'aspect de cette ville[2].

DÉPART DE CORFOU. — ASPECT DE CONSTANTINOPLE

119. Ensi[3] se partirent del port de Corfol[4] la veille de Pentecoste qui fu mil et deus cens anz et trois après l'incarnation Nostre Seignor[5] Jesu Crist. Et enqui[6] furent totes les nés ensemble, et tuit li vissier et totes les galies de l'ost[7], et assez d'autres nés de marcheanz qui avec aus[8] s'érent aroutees. Et li jors fu bels et clers, et li venz dolz et soés[9]; et il laissent aler les voiles al vent.

120. Et bien tesmoigne Joffrois li mareschaus[10] de Cham-

1. Sur la vie de Villehardouin et sur les manuscrits qui nous restent de ses mémoires, V. *Histoire de la littérature du moyen âge*, t. II, p. 168-180.
2. Chap. 119-137, édit. de Wailly.
3. *Ensi*, ainsi (du latin *in-sic*). — *Se partirent*, s'éloignèrent, se séparèrent. — *Del*, génitif singulier de l'article masculin : du, de le.
4. *Corfol*, Corfou, l'ancienne Corcyre, la plus importante des îles ionniennes, près de la côte de l'Albanie. Le chef-lieu de l'île s'appelle aussi *Corfou*, et c'est du port de cette ville qu'il est ici question.
5. *Nostre Seignor*. Ces mots étant au cas-régime, il était inutile d'exprimer l'article *de*.
6. *Enqui*, là, ce jour là. Autres formes : *encoi*, *encui* (*hunc hodie*). Voyez page 22, note 10. — *Nés*, vaisseaux ; cas-sujet pluriel de *nef* (*navem*, *naves*). On dit aussi *neis*. — *Vissier* ou *huissier*, navire à portes pour embarquer les chevaux (*huis*, *ostium*, porte). — *Galies*, galères ; mot d'origine inconnue d'où est venu *galion*. « Galère » est un mot d'origine italienne (*galera*), introduit au seizième siècle.
7. *Ost*, armée. Voyez page 19, note 9. *Assez*. — Voyez *Origines de la langue*, page 132. — *Marcheanz*, marchands, du bas-latin *mercatantes*, participe présent de *mercatare*, fréquentatif de *mercari*. Voyez page 103, note 6.
8. *Aus*, eux, cas-régime pluriel de *il* (*illos*). — *S'erent*, s'étaient. — *Aroutées*, mises en route. « Route », primitivement *rote*, vient du latin *rupta* (*via*) : chemin pratiqué à travers, etc.
9. *Soés*, caressant, *suavis*. — *Al*, datif singulier de l'article, à le, au.
10. *Li mareschaus*, le maréchal. C'était le titre officiel de Villehardouin. On appelait *maréchal* (*marescals*, *mareschals*, *mareschaus*), un grand officier des cours royales ou féodales, inférieur au connétable et préposé à l'entretien et à la surveillance des chevaux et des écuries du roi. Ce mot vient du bas-latin *mariscalcus*, traduction du haut-allemand *marahscale*, valet qui soigne les chevaux. La même expression, dans les armées en campagne, désignait l'officier chargé de disposer les logements et les lieux propres pour les troupes, au moyen des fourriers qu'il avait sous lui. Telle est l'origine et la signification primitive de ce mot, et l'on voit ainsi le lien qui existait anciennement entre la profession d'un *maréchal-ferrant* et celle d'un *maréchal de France*. Au

paigne, qui ceste œvre dita[1] (qui ainc[2] n'i menti de mot a son escient, si con cil[3] qui a toz les conseils fu) que onc si bele chose ne fu veue. Et bien sembloit estoire[4] qui terre deust conquerre; que[5] tant que on pooit veoir a oil, ne pooit-on veoir se voiles non[6] de nés et de vaissiaus, si que[7] li cuer des homes s'en esjoïssoient mult.

121. Ensi corurent par mer tant que il vindrent a Cademelée a un trespas[8] qui sor mer siet[9]. Et lors encontrerent deus nés de pelerins et de chevaliers et de serjanz[10] qui repairoient de Surie; et ce estoient[11] de cels qui estoient alé[12] al port de Marseille passer. Et quant il virent l'estoire si bele et si riche[13], si orent tel honte que il ne s'ouserent[14] monstrer. E li cuens[15] Baudoins de Flandres et de Hennaut envoia la barge de sa nef por savoir quels genz ce estoient; et il distrent[16] qu'il estoient.

treizième siècle, la première expression désignait celui qui ferrait les chevaux, et la seconde, celui qui avait la garde des écuries royales ou seigneuriales.

1. *Dita*, dicta. Parfait de *diter* ou *ditter*, du latin *dictare* (l'ancien français adoucissant et simplifiant les consonnes doubles du latin). Ce mot signifie aussi « composer. »
2. *Ainc*, jamais. — *Escient* (du latin *scientem*).
3. *Si con cil*, ainsi qu'un homme, ainsi qu'il convient à celui. — *Si*, ainsi (*sic*). — *Con*, variante de *cum* (*quomodo*).
4. *Estoire*, flotte, escadre, armée de terre ou de mer. On disait aussi *estorée*. Ce mot vient de *estor* (en allemand *sturm*), bataille. — A distinguer d'*estoire*, histoire (*historiam*).
5. *Que*, puisque (*quod*). — *Oil*, œil.
6. *Se voiles non*, sinon les voiles. Voyez page 53, note 6. — *Vaissiaus*, du latin *vascellum*, dérivé de *vas*.
7. *Si que*, tellement que (*sic*, *quod* ou *quam*). — *Li cuer*, les cœurs. Cas-sujet du pluriel, sans *s* final, selon la règle. Voyez *Origines de la langue*, p. 107.
8. *Trespas*, passage, détroit. Substantif verbal de *trespasser*, passer au delà, franchir (*trans passare*).
9. *Siet*, 3e personne singulier de l'indicatif présent de *sedeir* ou *seoir* (*sedet*), est situé, est placé.
10. *Serjanz*. Sur l'origine et le sens de ce mot, Voyez page 51, note 7. — *Repairoient*, revenaient.
11. *Et ce estoient*, etc., « et ils étaient, de ceux, etc.» Voilà l'origine de l'expression où l'on emploie le démonstratif neutre singulier *ce* avec un verbe au pluriel : « et c'étaient ceux qui, etc. »
12. *Alé*, cas-sujet pluriel du participe passé, sans *s* final. — *Passer* (la mer), s'embarquer ; c'est-à-dire une partie des croisés qui ne s'étaient pas embarqués à Venise comme le reste de l'armée.
13. *Riche*, forte, puissante. — *Si*, alors, ainsi (*sic*). — *Orent*, eurent. Parfait de l'indicatif de *avoir*. — *Tel*. Sur cette forme du féminin, Voyez *Origines de la langue*, page 121.
14. *Ouserent*, osèrent. Variante de *oser*, *ozer*, *ausar* (du bas-latin *ausare* dérivé de *ausum*, supin de *audere*). — *Mostrer* ou *moustrer* (*monstrare*).
15. *Cuens*. Voyez page 91, note 2. — *Barge*, barque (du bas-latin *barca*, canot, qui a donné *barche*, *barge*, à l'ancien français, puis *barque*, au seizième siècle, par l'intermédiaire des formes italiennes ou espagnoles *barca*).
16. *Distrent*, 3e personne pluriel du parfait de l'indicatif de *dire* (*dixe-*

122. Et un serjanz se lait[1] correr contreval de la nef en la barge, et dist a cels de la nef : « Je vos claim cuite[2] ce » qui remaint[3] en la nef dou mien ; quar je m'en irai avec » cez[4] : quar il semble bien que il doivent terre conquerre. » A grant bien fu atorné[5] al serjant, et mult fu volentiers en l'ost veuz. Et por ce, dit hom[6] que de mil males voies puet-on retorner.

123. Ensi corut l'oz[7] trosque à Nigre. Nigre[8] si est une mult bone ysle, et une mult bone citez que on appelle Nigre-pont. Enqui[9] si pristrent conseil li baron. Si[10] s'en ala li marchis Bonifaces[11] de Monferrat et li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut, a[12] grant partie de vissiers et de galies, avec le fil[13] l'empereor Sursac de Costantinoble, en une ysle que on apele Andre[14], et descendirent a terre. Si s'armerent li chevalier et corurent en la terre; et la genz

runt). La chute de la consonne médiane *t* a produit la forme actuelle *dirent*. — *Qu'il*, ce qu'ils (*quod illi*) : « il » est le cas-sujet du pronom « il » : le singulier et le pluriel sont semblables au cas-sujet.

1. *Se lait*, se laisse. Le verbe *laissier* (du bas-latin *laxiare*) emprunte quelques temps à une forme d'origime différente, *laier :* de cette forme dérive « lait », 3e personne singulier de l'indicatif ainsi que le futur « lerra », « lairai » etc. De l'infinitif « laissier » dérive la 3e personne singulier de l'indicatif *laiset*. — *Correr*, couler. — *Contreval*, en bas (*contra vallem*, du côté de la vallée, en descendant).

2. *Je vos claim cuite*, « je déclare quitte pour vous », c'est-à-dire, « vous appartenant et libre de toute réclamation de ma part. » Locution fréquente, que nous avons déjà rencontrée et expliquée. — *Claim* est la 1re personne singulier de l'indicatif présent de *claimer*, publier (*clamare*). — *Cuite* est une variante orthographique de *quite*. Voyez page 33, note 15.

3. *Remaint*, reste (*remanet*) : indicatif de *remaindre* ou *remanoir*.

4. *Cez*, ceux-ci. Cas-régime pluriel de *cist* (*ecce-iste*).

5. *Atorné*, « cela fut tourné à grand mérite au sergent, » (*adtornare*).

6. *Dit hom*, dit-on. Sur l'origine de cette locution, Voyez *Origines de la langue*, page 130.

7. *L'oz*, l'armée ; synonyme de *ost* (*hostes*). — *Trosque* ou *tresque*, jusqu'à (*trans quam*).

8. *Nigre* ou *Negrepont*, l'Eubée des anciens, île de l'Archipel, très voisine du continent auquel un pont la rattache. Sa capitale porte le même nom : 16,000 habitants aujourd'hui. — *Si*, en effet, vraiment (*sic*). Cette particule est souvent explétive.

9. *Enqui*. Voyez plus haut, chapitre 119. — *Si*, alors, ainsi. — *Pristrent*, prirent ; 3e personne du pluriel du parfait de l'indicatif de *prendre*. — *Li baron ;* cas-sujet du pluriel. Voyez *Origines de la langue*, page 111.

10. *Si*, alors. — *Li marchis*, le marquis (du bas-latin *marchensis*, préposé à la garde des « marches » ou frontières ; mot tiré du haut-allemand *marcha*).

11. *Bonifaces*. Ce marquis de Montferrat, Boniface III, d'une illustre maison de Lombardie avait été élu chef de l'expédition. Il fut fait roi de Thessalie en 1201 et périt en 1207.

12. *A*, avec. Sens fréquent de cette préposition.

13. *Fil*, fils. Cas-régime singulier (*filium*). — *L'empereor*. La forme du cas-régime rend inutile l'emploi de la préposition *de*.

14. *Andre*, Andros, île de l'Archipel, au sud-est de Negrepont.

del païs vindrent[1] a merci al fil l'empereor de Constantinoble, et li donerent tant dou lor que pais firent a[2] lui.

124. Et rentrerent en lor vaissiaus et corrurent par mer. Lors lor avint uns granz domaiges: que[3] un halz hom de l'ost, qui avoit nom Guis li chastelains de Coci[4], morut e fu gitez[5] en la mer.

125. Les autres nés qui n'erent mie cele part guenchies[6], furent entrees en boche[7] d'Avie; et ce est la ou li Braz-Saint-Jorge chiet en la grant mer. Et corurent contremont[8] le Braz tresque a une cité que on apele Avie, qui siet sor le Braz-Saint-George devers la Turquie, mult bele et mult bien asise. Et enqui pristrent port et descendirent a terre; et cil de la cité vindirent encontre[9] els et lor rendirent la vile, si con cil qui ne s'osoient defendre. Et il[10] si fisent mult bien garder, si que cil de la vile n'i perdirent vaillant[11] un denier.

126. Ensi sejornerent enqui huit jorz por atendre les nés et les galies et les vissiers qui estoient encor a venir. Et dedenz cel sejor pristrent des blez en la terre, que[12] il ere moissons; et il[13] en avoient grant mestier, quar il en

1. *Vindrent*, vinrent. Le pluriel s'emploie avec les substantifs collectifs au singulier comme en latin. — *A merci*. Sur cette expression, Voyez page 56, note 9.
2. *A lui*, avec lui.
3. *Que*, à savoir que, en ce que (*quod*). — *Halz*, haut, puissant, élevé en dignité (*altus*).
4. *Coci*, Coucy. Ce célèbre château était à quatre lieues au sud de Laon. Il avait été bâti en 1052. Le village voisin subsiste sous le nom de « Coucy-le-Château », chef-lieu de canton de l'Aisne.
5. *Gitez*, jeté. Participe passé de *giter* ou *gieter*, variante de *getter*, *gecter*, du latin *jactare*.
6. *Guenchies*, détournées (du plus court chemin), qui n'avaient pas fait cette excursion.
7. *Boche*, bouche (*buccam*). — *Avie*, Abydos. — *Braz* (*brachia*), bras de mer, détroit. — *Chiet*, tombe (*cadit*), indicatif présent de *cadeir* ou *chaoir*.
8. *Contremont*, en remontant (*contra montem*).
9. *Encuntre*, de leur côté, à leur rencontre. — *Si con cil*, ainsi qu'il convient à ceux qui, etc.
10. *Il* Ce cas-sujet pluriel désigne les croisés. — *Si*, se rattache à *mult bien* dont il complète le sens, « tellement bien. » — *Fisent*, 3e personne pluriel du parfait de l'indicatif de *faire* (*fecerunt*). — *Garder*, surveiller, monter la garde. — *Si que*, à ce point que, etc. (*sic quam*).
11. *Vaillant*, quelque chose valant, etc. Participe présent de *valoir* (*valentem*).
12. *Que*, parce que (*quod*). — *Il ere moissons*, il était le temps de la moisson, c'était le temps, etc. — *Moissons* vient de *messionem*.
13. *Et il* et ils (*illi*). — *Mestier*, besoin. Voyez page 146, note 5. — *Dedenz*, pendant (*de-de-intus*).

avoient pou. Et dedenz ces huit jors furent venu tuit li vaissel et li baron. Et Diex lor dona bon tens.

127. Lors se partirent del port d'Avie tuit ensemble. Si[1] pëussiez veoir flori le Braz-Saint-Jorge contremont[2] de nés et de galies et de vissiers; et mult granz mervoille[3] ere la bialtez a regarder. Et ensi corurent contremont le Braz-Saint-Jorge, tant que il viendrent, la veille de la Saint-Jehan-Baptiste en juin, a Saint-Estiene, a une abbaïe qui ere a trois lieues de Costantinoble. Et lors virent tot a plain[4] Costantinoble cil des nés et des galies et des vissiers; et pristrent port, et aancrerent[5] lor vaissiaus.

128. Or poez savoir que mult esgarderent Costantinople cil qui onques mais[6] ne l'avoient veue; que il ne pooient mie cuidier[7] que si riche vile peust estre en tot le monde, cum[8] il virent ces halz murs et ces riches tours dont ele ere close tot entor a la reonde[9], et ces riches palais et ces haltes yglises, dont il i avoit tant que nuls nel[10] poist croire, se il ne le vëist a l'oil, et le lonc et le lé[11] de la vile qui de totes les autres ere soveraine[12]. Et sachiez que il n'i ot[13] si hardi cui[14] la chars ne fremist; et ce ne fu mie mervoille[15]; que[16]

1. *Si*, alors, ainsi (du latin *sic*). — *Pëussiez*, vous auriez pu. Imparfait du subjonctif de *pooir*.
2. *Contremont*, à contremont, en remontant le détroit. — *De nés*, etc., se rapporte à « flori ».
3. *Mervoille*, merveille (du latin *mirabilia*). — *Bialtez*, du latin *bellitatem*, synonyme de « biauté. » Construisez : « la beauté (de ce spectacle) était une grande merveille, un grand sujet d'admiration et d'étonnement à considérer. »
4. *Tout a plain*, entièrement, sans obstacle. On peut ici faire dériver *plain* de *planum* ou de *plenum* : le sens se prête à l'une et l'autre étymologie, et dans les deux cas l'orthographe est la même.
5. *Aancrerent*, mirent sur les ancres.
6. *Onques mais*, jamais (*unquam magis*).
7. *Que*, parce que, *quod*. — *Mie cuidier*. Voyez ces mots, pages 31 et 91, notes 10 et 6.
8. *Cum*, lorsque (*quum*).
9. *Reonde*, ronde. « Rond », formé sur *rotundum* a d'abord été *reond*, *roond*, après la chute de la consonne médiane *t*.
10. *Nel*, contraction, « ne le. » — *Poist*, imparfait du subjonctif de *pooir*, sorte de conditionnel, « pourrait. » — *Se*, si. — *Vëist*, imparfait du subjonctif de *vëoir*.
11. *Lé*, le large ; adjectif. On dit aussi *let* au cas-régime ; le cas-sujet est *lez* (*latus*, *latum*).
12. *Soveraine*. Mot formé du latin *superanus*, *superana* (celui ou celle qui est au-dessus, *super*).
13. *Ot*, parfait de *avoir*.
14. *Cui*, à qui. Cas-régime de *qui*.
15. *Mervoille*. chose étrange, étonnante.
16. *Que*, parce que, puisque.

onques si granz affaires[1] ne fu enpris[2] de nulle gent, puis que[3] li monz fut estorez[4].

129. Lors descendirent a terre li conte et li baron et li dux de Venise; et fu li parlemenz[5] ou mostier Saint-Estiene. La ot[6] maint conseil pris et doné. Totes les paroles qui la furent dites ne vos contera mie li livres; mais la summe[7] del conseil si fu tiels, que li dux de Venise se dreça[8] en estant et lor dist :

130. « Seignor[9], je sai plus del convine[10] de cest païs que » vos ne faites, car altre foiz i ai esté. Vos avez le plus » grant afaire et le plus perillos entrepris[11] que onques genz » entrepreissent; por ce si[12] covendroit que on ovrast sage» ment. Sachiez, se nos alons a la terre ferme, la terre est » granz et large, et nostre gent sont povre et diseteus de la » viande[13]. Si[14] s'espandront par la terre por querre la » viande; et il i a mult grant plenté[15] de la gent el païs; » si[16] ne poriens tot garder[17] que nos n'en[18] perdissiens. Et

1. *Granz affaires*, si grande expédition. Cas-sujet du singulier. Ce substantif, qui était alors des deux genres, est ici masculin. On l'écrivait aussi *afaire* d'après l'étymologie : une chose *a faire*.
2. *Enpris*, entrepris.
3. *Puis que*, depuis que, après que (*post quam*). — *Li monz*, le monde (*mundus*).
4. *Estorez*, créé, établi.
5. *Parlemenz*, entretien, conférence, délibération. — *Ou*, pour *el*, en le, dans le. — *Mostier*, moutier, monastère (*monasterium*). La forme primitive était *monstier*.
6. *La ot*, là (il y) eut. — *Maint*. Voyez page 140, note 2.
7. *La summe*, le résumé, l'essentiel, le point capital (*summa consilii*). — *Si*, ainsi. — *Tiels*, telle (*talis*).
8. *Se dreça*, se dressa (du latin *se directiare*). — *En estant*, debout, en se mettant debout (*in-stantem*). C'est le participe présent du verbe *ester*.
9. *Seignor*, seigneurs. Le vocatif prend ici la forme du cas-sujet pluriel. D'ordinaire, dans les mots de la 2e déclinaison, il prend la forme du cas-régime : « *Seignurs baruns*, de vus ait Deus mercit! » (*Roland*, vers 1851.)
10. *Convine*, conduite, habitude, situation.
11. *Entrepris*. Ce substantif, formé du verbe « entreprendre » et qui n'est qu'une sorte de participe, prend ordinairement la forme du féminin : « *entreprise, entreprinse*. »
12. *Si*, ainsi. — *Ovrast*, ouvrât, agît, procédât : Imparfait du subjonctif de *ovrer*, *uvrer* (*operare*).
13. *Viande*, vivres. Voyez page 121, note 6.
14. *Si*, ainsi.
15. *Plenté*, abondance. Voyez page 127, note 5. — *La gent*, des habitants. — *El*, en le.
16. *Si*, aussi, ainsi. — *Porriens*, pourrions. Conditionnel de *pooir*.
17. *Tot garder*, entièrement veiller, faire si bonne garde.
18. *N'en* (*de nostre gent, des nostres*). — *Perdissiens*, imparfait du subjonctif de *perdre*.

» nos n'avons mestier[1] de perdre, que mult avons poi de » gent a ce que nos volons faire.

131. » Il a[2] isles ci près, que vos poez veoir de ci, qui » sont habitees de genz et laborees[3] de blez et de viandes » et d'autres biens. Alons iqui[4] prendre port, et recuillons les » blez et les viandes del païs; et quant nos aurons les viandes » recueillies, alomes[5] devant la vile, et faisons ce que Nostre » Sires aura porveu. Quar plus seurement guerroie cil qui » a la viande que cil qui n'en a point. » A cel conseil s'accorderent li conte et li baron, et s'en ralerent tuit a lor nés chascuns et a ses[6] vaissiaus.

132. Ensi repouserent cele nuit. Et al maitin[7], le jor de la feste monseignor Saint-Johan-Baptiste, en juing, furent drecies les banieres[8] et li confanon es chastials[9] des nés et les houces ostees des escuz, et portendu[10] li bort des nés. Chascuns regardoit[11] ses armes tels con a lui convint; que[12] de fi sevent que par tens en aront mestier.

133. Li marinier traient les ancres, et laissent les voiles al vent aler; et Diex lor done bon vent tel con a els convint. Si[13] s'en passent tres par devant Costantinoble, si près des

1. *Mestier*. Voyez page 146, note 5. — *Que*, parce que. — *Poi*, peu. — *A ce que*, pour ce que (*ad*).
2. *Il a*, il y a.
3. *Laborees*, travaillées. — *Blez*, cas-régime de *bled* ou *blé*, du bas-latin *bladum*, abréviation de *abladum* ou *ablatum*, récolte, moisson. Telle est l'origine du mot « blé. »
4. *Iqui*, là.
5. *Alomes*, 1re personne pluriel du subjonctif présent d'*aler*. « Sire cumpains, *alum* i referir. » (*Roland*, v. 1868). — *Alum*, *alons*, *aluns*, *alomes* sont des variantes de la même forme.
6. *Ses* a ici le sens latin *leur* (*ad suas*).
7. *Maitin*, variante de *matin* (*matutinum*).
8. *Banieres*. Ce mot est le diminutif de *ban* qui vient du bas-latin *bandum*, drapeau (de l'allemand *band*). — *Confanon* ou *gonfanon*, enseigne de guerre (haut-allemand *gundja*, combat, et *fano*, bannière).
9. *Chastials*, châteaux. *Es*, forme contracte, « en les. » — *Houces*, housses, couvertures (du bas-latin *hultia*, dérivé de l'ancien haut-allemand *hulst*, enveloppe).
10. *Portendu*, participe passé de *portendre*, garnir. Cas-sujet du pluriel. — *Li bort*, les bords (du néerlandais *bord*).
11. *Regardoit*, examinait, prenait soin. — *Tels*, pour les rendre telles. — *Con à lui*, comme il convenait à lui de les avoir. *Con*, variante de *cum* ou *com*.
12. *Que*, parce que. — *De fi*, de certain, certainement (*fi*, *fis*, certain, *fidus*). — *Sevent*, savant (*sapere*, *savoir*). On dit aussi *seivent* (*sapiunt*). — *Par tens*, bientôt.
13. *Si*, ainsi. — *S'en passent*, ils passent de là, en sortant de là (*en*, *inde*). *Se passer* équivaut à *passer*. Voyez la remarque plusieurs fois faite sur l'emploi fréquent du pronom *se* avec les verbes, pages 151 et 241, notes 7 et 1. — *Tres par devant*, jusque par devant (*trans*).

murs et des tours que a[1] maintes de lor nés traist-on. Si[2] i avoit tant de gent sor les murs et sor les tors, que il sembloit que il n'aust[3] se là non[4].

134. Ensi lor bestorna[5] Diex Notre Sires le conseil qui fu pris le soir de torner es ysles, ausi con se[6] chascuns n'en aust onques oï parler. Et maintenant traient a la ferme terre[7] plus droit que il onques puent; et pristrent port devant un palais l'empereor[8] Alexi, dont li leus estoit apelez Chalcidoines; et fu endroit[9] Costantinoble, d'autre part del Braz, devers la Turquie. Cil palais fu un des plus biax et des plus delitables que unques oel[10] peussent esgarder, de toz les deliz[11] que il covient a cors d'ome, que en maison de prince doit avoir.

135. Et li conte et li baron descendirent a la terre, et se erbergierent[12] el palais et en la vile entor; et li plusor tendirent lor paveillons. Lors furent li cheval trait[13] fors des vissiers, ei li chevalier et li serjant descendirent a la terre a[14] totes los armes, si que il ne remest es vaissiaus que li marinier. La contree fu bele et riche et planteurose[15] de toz biens, et les moies[16] des blez (qui estoient messoné) parmi

1. *A*, dans la direction de, contre.
2. *Si*, ainsi, aussi.
3. *Il n'aust*, il n'y en eût. — *Aust*, variante d'*eüt*, *oüst*, imparfait du subjonctif d'*avoir*.
4. *Se la non*, si non là.
5. *Bestourna*, changea (de *bis tornare*, tourner deux fois, dans une autre direction). — *Qui fu pris*, qui avait été pris.
6. *Ausi con se*, ainsi que si, comme si. *Ausi* ou *alsi* (*aliud-sic*). — *Con*, variante de *cum*, *com*, *cume*, *come* (*quomodo*).
7. *Traient*, 3e personne pluriel du présent de l'indicatif de *traire* (*trahere*). — *Puent*, indicatif présent de *pooir* (*potent*). Autres formes: *podent*, *poient*, *puyent*, *poënt*.
8. *L'empereor*, cas-régime de *emperere*. Voyez *Origines de la langue*, page 115. — *Leus*, lieu (*locus*).
9. *Endroit*, du côté de, dans la direction, en face (*in-directum*).
10. *Oel*, yeux. Cas-sujet pluriel d'*oil* (*oculi*).
11. *Déliz*. Voyez page 257, note 10. — *Doit avoir*, il doit y avoir.
12. *Erbergierent*. Voyez page 129, note 6. — *Li plusor*, le plus grand nombre. Cas-sujet pluriel (*pluriores*).
13. *Li cheval trait*, cas-sujet pluriel (*illi caballi tracti*). — *Fors*, dehors (*foras*). — *Vissiers*. Voyez page 272, note 6.
14. *A*, avec (*apud*). — *Lor*, leurs. Mot indéclinable (*illorum*). Voyez page 14, note 1. — *Si que*, si bien que, tellement que (*sic quod*). — *Remest*, il resta. Parfait de *remaindre* ou *remanoir* (*remansit*).
15. *Planteurose*, plantureuse. Mot dérivé de *plenté* ou *planté*, abondance (*plenitatem*).
16. *Moies*, tas, meules. Ce mot existe encore dans le pluriel populaire de certains départements, sous la forme du diminutif « moïettes, » amas de gerbes disposées en pleins champs pour sécher le grain.

les champs; tant que chascuns en volt [1] prendre si en prist, con cil qui grant mestier en avoient.

136. Ensi sejornerent en cel palais l'endemain [2] et al tierz jor lor dona Diex bon vent; et cil marinier resachent [3] lor ancres et drecent lor voiles al vent. Ensi s'en vont contremont [4] le Braz, bien une lieue desor Costantinoble, a un palais qui ere [5] l'empereor Alexi, qui ere apelez l'Escutaire [6]. Enqui [7] se ancreerent les nés et li vissier et totes les galies; et la chevalerie qui ere erbergie el palais de Calcedoine, ala encoste [8] par terre.

137. Ensi se herbergierent [9] sor le Braiz-Saint-Jorge, a l'Escutaire et contremont [10], l'os des François. Et quant ce vit l'emperere Alexis, si [11] fit la soe ost issir de Costantinoble; si se herberja sor l'autre rive, d'autre part, endroit als [12]; si fist tendre ses paveillons, por ce que cil ne peussent prendre terre par force sor lui. Ensi sejorna l'os des François par nuef jorz; et se pourchaça [13] de viande cil qui mestier en ot [14]; et ce furent tuit cil de l'ost.

Traduction en français moderne

119. Ils partirent ainsi du port de Corfou la veille de la Pentecôte (24 mai) qui fut mil deux cent trois ans après l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et là furent toutes les nefs ensemble, et tous

1. *Volt*, voulut; 3e personne singulier du parfait de *voloir* (*voluit*). — *Si*, ainsi. — *Con cil*, comme ceux qui, comme des hommes qui.
2. *L'endemain*, le lendemain. Telle est la forme primitive de ce mot, tiré du latin *in-de-mane*. C'est au quatorzième siècle que l'article se souda au substantif *endemain* et forma ainsi *lendemain*, qui à son tour prit un autre article.
3. *Resachent*, retirent. Indicatif présent de *resachier*. Voyez page 128, note 5.
4. *Contremont*, en haut, en remontant. C'est l'opposé de *contreval* (*contra montem* et *contra vallem*). Voyez pages 34, 35 et 275, notes 3, 9 et 8. — *Desor*, au-dessus de (*desuper*).
5. *Qui ere l'empereor*, qui était à l'empereur. Application de la règle formulée dans les *Origines de la langue*, page 115.
6. *L'Escutaire*, Scutari.
7. *Enqui*, là. Voyez page 272, note 6.
8. *Encoste*, à côté de, auprès de (*in-costam*, côte. — Côté vient du bas-latin *costatum*).
9. *Se herbergierent*. Ce pluriel se rapporte au substantif collectif l'*os des François*.
10. *Et contremont*, à l'Escutaire et plus loin sur la côte, en remontant le bras.
11. *Si*, alors. — *La soe*, la sienne. Voyez page 13, note 4. — *Issir*, sortir (*exire*).
12. *Als*, variante de *els*, cas-régime pluriel du pronom *il* (*illos*).
13. *Se pourchaça*, se munit en recherchant. Tel est le sens de *pourchacier* ou *porchacier* qui veut dire *chercher, chasser, obtenir* (*procaptiare*).
14. *Ot*, eut, parfait d'*avoir* (*habuit*).

les huissiers et toutes les galères de l'armée, et assez d'autres nefs de marchands qui faisaient route avec eux. Et le jour était beau et clair, et le vent doux et bon; et ils laissent aller les voiles au vent.

120. Et Geoffroi le maréchal de Champagne, qui dicta cette œuvre (qui jamais n'y mentit d'un mot à son escient, en homme qui fut à tous les conseils), vous témoigne bien que jamais si belle chose ne fut vue. Et il semblait bien que cette flotte dût conquérir de la terre; car autant que l'œil pouvait voir, on ne pouvait voir sinon des voiles de nefs et de vaisseaux, en sorte que les cœurs des hommes s'en réjouissaient bien.

121. Ils coururent ainsi sur mer tant qu'ils vinrent à Cademelée, à un détroit qui est sur mer. Et alors ils rencontrèrent deux nefs de pèlerins et de chevaliers et de sergents, qui revenaient de Syrie; et c'étaient de ceux qui étaient allés passer à Marseille. Et quand ils virent la flotte si belle et si riche, ils eurent une telle honte qu'ils ne s'osèrent montrer. Et le comte Baudoin de Flandre envoya la barque de sa nef pour savoir quelles gens c'étaient; et ils dirent qui ils étaient.

122. Et un sergent se laissa couler en bas de la nef dans la barque, et dit à ceux de la nef: « Je vous déclare quittes pour ce qui reste du mien en la nef; car je m'en irai avec ceux-ci: car il me semble bien qu'ils doivent conquérir de la terre. » On fit le meilleur traitement au sergent, et il fut vu bien volontiers à l'armée. Et pour cela dit-on qu'on peut retourner de mille mauvaises voies.

123. L'armée voyagea ainsi jusqu'à Nigre. Nigre est une très bonne île, et une très bonne cité qu'on appelle Nigrepont. Là les barons tinrent conseil. Alors le marquis Boniface de Montferrat et le comte Baudoin de Flandre et de Hainaut s'en allèrent, avec une grande partie des huissiers et des galères, en compagnie du fils de l'empereur Isaac de Constantinople, en une île que l'on appelle Andre, et descendirent à terre. Les chevaliers s'armèrent et coururent en la terre; et les gens du pays vinrent à merci au fils de l'empereur de Contantinople, et lui donnèrent tant du leur qu'ils firent la paix avec lui.

124. Et ils rentrèrent en leurs vaisseaux, et voyagèrent par mer. Alors il leur advint un grand dommage; car un haut seigneur de l'armée, qui avait nom Gui le châtelain de Coucy, mourut et fut jeté en la mer.

125. Les autres nefs qui n'avaient pas tourné de ce côté, entrèrent en la bouche d'Avie; et c'est là où le bras de Saint-Georges tombe dans la grande mer. Et ils naviguèrent en remontant le bras jusqu'à une cité qu'on appelle Avie, qui est sur le bras de Saint-Georges devers la Turquie, bien belle et bien assise. Et là ils prirent port et descendirent à terre; et ceux de la cité vinrent à leur rencontre et leur rendirent la ville, comme gens qui ne s'osaient défendre. Et on fit faire si bonne garde, que ceux de la ville n'y perdirent pas un denier vaillant.

126. Ils séjournèrent ainsi là huit jours pour attendre les nefs et les galères et les huissiers qui étaient encore à venir. Et dans ce séjour, ils prirent des blés en la terre, car c'était la moisson; et ils en avaient grand besoin, car ils en avaient peu. Et dans ces huit jours arrivèrent tous les vaisseaux et les barons. Et Dieu leur donna bon temps.

XXVI. *Arrivée à Saint-Etienne. On délibère sur le lieu du débarquement.*

127. Alors ils partirent du port d'Avie tous ensemble. Vous eussiez pu voir le bras de Saint-Georges couvert à contremont de nefs et de galères et d'huissiers; et c'était bien grande merveille que cette belle chose à regarder. Et ils naviguèrent ainsi contremont dans le bras de Saint-Georges, tant qu'ils vinrent, la veille de Saint-Jean-Baptiste en juin

(23 juin 1203), à Saint-Etienne, une abbaye qui était à trois lieues de Constantinople. Et alors ceux des nefs et des galères et des huissiers virent tout en plein Constantinople ; et ils prirent port et ancrèrent leurs vaisseaux.

128. Or, vous pouvez savoir qu'ils regardèrent beaucoup Constantinople ceux qui jamais ne l'avaient vue ; car ils ne pouvaient penser qu'il pût être en tout le monde une si riche ville, quand ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont elle était close tout entour à la ronde, et ces riches palais et ces hautes églises, dont il y avait tant que nul ne le pût croire s'il ne l'eût vu de ses yeux, et la longueur et la largeur de la ville qui entre toutes les autres était souveraine. Et sachez qu'il n'y eut homme si hardi à qui la chair ne frémit ; et ce ne fut pas merveille ; car jamais si grande affaire ne fut entreprise par nulles gens, depuis que le monde fut créé.

129. Alors descendirent à terre les comtes et les barons et le doge de Venise ; et le parlement se tint à l'église Saint-Etienne. Il y eut là maint avis pris et donné. Toutes les paroles qui y furent dites, le livre ne vous les contera pas ; mais la fin du conseil fut telle, que le doge de Venise se dressa debout et leur dit :

130. « Seigneurs, je sais plus de l'état de ce pays que vous ne faites ; car autrefois j'y ai été. Vous avez entrepris la plus grande affaire et la plus périlleuse que jamais gens aient entreprise ; pour cela donc il conviendrait qu'on agît sagement. Sachez, si nous allons à la terre ferme, que la terre est grande et large, et nos gens sont pauvres et disetteux de vivres. Aussi se répandront-ils par la terre pour chercher des vivres ; et il y a bien grande quantité de gens au pays ; et nous ne pourrions faire si bonne garde que nous ne perdissions des nôtres. Et nous n'avons pas besoin d'en perdre ; car nous avons peu de gens pour ce que nous voulons faire.

131. Il y a des îles ici près, que vous pouvez voir d'ici, et qui produisent blés et vivres et autres biens. Allons là prendre port, et recueillons les blés et les vivres du pays ; et quand nous aurons recueilli les vivres, allons devant la ville, et faisons ce que Notre-Seigneur aura disposé. Car plus sûrement guerroie celui qui a des vivres que celui qui n'en n'a pas. » A ce conseil se rallièrent les comtes et les barons, et ils s'en retournèrent tous chacun à leurs nefs et à leurs vaisseaux.

132. Ils reposèrent ainsi cette nuit. Et au matin, le jour de la fête de monseigneur saint Jean-Baptiste en juin (24 juin 1203) furent dressés les bannières et les gonfanons sur les châteaux des nefs, et les housses ôtées des écus, et les bords des nefs garnis. Chacun regardait ses armes telles qu'il les devait avoir ; car ils savent pour sûr que bientôt ils en auront besoin.

133. Les mariniers lèvent les ancres, et laissent les voiles aller au vent ; et Dieu leur donne bon vent tel qu'il leur fallait. Ils passent ainsi jusque par devant Constantinople, si près des murs et des tours qu'on tira contre maintes de leurs nefs. Il y avait tant de gens sur les murs et sur les tours, qu'il semblait qu'il n'y en eût pas ailleurs.

134. Ainsi Dieu Notre-Seigneur leur fit-il changer le dessein qui fut pris la veille de tourner vers les îles, comme si chacun n'en eût jamais ouï parler. Et maintenant ils vont à la terre ferme aussi droit qu'ils peuvent ; et ils prirent port devant un palais de l'empereur Alexis, en un lieu qui est appelé Chalcédoine ; c'était en face de Constantinople, de l'autre côté du Bras, devers la Turquie. Le palais était un des plus beaux et des plus délicieux que jamais yeux eussent pu regarder, avec toutes les délices qui conviennent aux hommes, et qu'il doit y avoir en maison de prince.

135. Et les comtes et les barons descendirent à terre, et se logèrent au palais et dans la ville à l'entour ; et la plupart tendirent leurs pavillons. Alors les chevaux furent tirés hors des huissiers, et les chevaliers et les sergents descendirent à terre avec leurs armes, en sorte qu'il ne resta sur les vaisseaux que les mariniers. La contrée était belle et riche et plantureuse en tous biens, et les blés (qui étaient moissonnés) en meules parmi les champs ; tant que chacun en voulut prendre il en prit, comme gens qui en avaient grand besoin.

136. Ils séjournèrent ainsi en ce palais le lendemain, et au troisième jour Dieu leur donna bon vent ; et les mariniers lèvent leurs ancres et dressent leurs voiles au vent. Ils s'en vont ainsi en contremont du Bras, bien une lieue au-dessus de Constantinople, jusqu'à un palais qui était à l'empereur Alexis, et qui était appelé l'Escutaire. Là ancrèrent les nefs, les huissiers et toutes les galères ; et toute la chevalerie, qui s'était logée au palais de Chalcédoine, alla le long du rivage par terre.

137. L'armée des Français se logea ainsi sur le Bras de Saint-Georges, à l'Escutaire et en contremont. Et quand l'empereur Alexis le vit, il fit sortir son armée de Constantinople ; et se logea sur l'autre rive, d'autre part, en face d'eux ; et il fit tendre ses pavillons, pour qu'ils ne pussent prendre terre de force contre lui. L'armée des Français séjourna ainsi pendant neuf jours ; et ceux-là se procurèrent des vivres qui en avaient besoin ; et ce furent tous ceux de l'armée[1].

L'histoire de Saint-Louis, par Joinville

Joinville naquit en 1224, deux ans avant l'avènement de saint Louis qui était né en 1215. Sa famille, de bonne noblesse moyenne et bien apparentée, se distingua dans les croisades; elle occupait, depuis le milieu du onzième siècle, le manoir féodal de Joinville situé sur l'une des hauteurs boisées qui, surplombant des gorges profondes, commandent la ville de ce nom et le cours de la Marne. Elevé auprès des comtes de Champagne, dans cette élégante société de chevaliers et de poètes où Villehardouin s'était déjà formé, il parut à la cour du roi de France en 1241, à l'occasion des fêtes que Louis IX donna avec grande pompe à Saumur, en armant chevalier son frère Alphonse, comte de Poitiers. Il était alors écuyer tranchant de Thibault VI, le prince chansonnier, comte de Champagne et roi de Navarre, son seigneur. Joinville n'avait pas plus de vingt-quatre ans, lorsqu'il se croisa en 1248 et partit à la suite de Louis IX ; à la bataille de Mansourah ou de la Massoure, il reçut cinq blessures, et son cheval en reçut dix-sept. Revenu en France avec ce prince en 1254, il refusa de l'accompagner, seize ans après, sur les

1. Traduction de M. de Wailly. — Edition de 1872, p. 68-77.

côtes d'Afrique. En 1282, il comparut dans l'enquête qui fut faite à Saint-Denis pour la canonisation de saint Louis : en 1298, il assistait à la levée du corps saint et à l'oraison funèbre prononcée par le frère Jehan de Samois qui, à propos de la loyauté du roi, s'appuya sur son témoignage. C'est peu de temps après qu'il composa ses mémoires, à la demande de Jeanne de Navarre, reine de France, femme de Philippe le Bel, mère de Louis le Hutin; Jeanne étaut morte en 1305, avant que le manuscrit fût achevé, Joinville dédia son livre et l'offrit à Louis le Hutin, lorsque ce prince n'était encore que roi de Navarre, c'est-à-dire entre 1309 et 1314. Convoqué en 1315 pour marcher contre les Flamands, il se rendit avec ardeur à cet appel, malgré son grand âge. Il était de retour dans son château en 1317; il y mourut en 1319, laissant un fils qui hérita de son titre de sénéchal en même temps que de ses domaines. Il avait vécu quatre-vingt-quinze ans et vu le règne de six rois: Louis VIII, Louis IX, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin, et Philippe V dit le Long.

Nous avons dit ailleurs[1] que le texte original de l'ouvrage de Joinville a disparu et que la plus ancienne copie qu'on en possède date du règne de Charles V; nous avons fait connaître les beaux travaux de restitution savante entrepris par M. de Wailly pour réparer autant que possible cette perte irréparable : ce n'est pas ici le lieu d'y revenir, ni de répéter ce que nous avons aussi expliqué sur les progrès accomplis par l'histoire dans l'intervalle d'un siècle qui sépare les mémoires de Joinville des mémoires de Villehardouin. Sans rentrer dans ces détails et sans rappeler ici les ouvrages qui ont été écrits en latin et en français, sur la vie et le règne de saint Louis dans les trente dernières années du treizième siècle, ouvrages que Joinville a connus et qu'il a consultés[2], nous nous bornerons à marquer brièvement les principales différences qui distinguent les récits de Joinville des récits de Villehardouin.

L'ouvrage de Joinville n'a pas l'unité rapide et ferme du livre de son devancier; c'est une biographie plutôt qu'une histoire; le narrateur use de toutes les licences et de tous les privilèges qui appartiennent aux mémoires proprement dits. Son récit, familier, anecdotique, plein de circuits et de digressions, ne craignant pas les redites, suit une ligne flottante et ondoyante qui souvent

1. *Histoire de la littérature française au moyen âge*, t. II, p. 196-211.
2. *Id.*, p. 183-196.

s'écarte de l'ordre rigoureux des temps : il abonde et insiste où il lui plaît, met volontiers l'auteur en scène et ne dépasse jamais l'horizon particulier qu'embrasse et mesure le regard de celui qui parle. Joinville a promis de nous dire, non ce qui s'est fait, mais ce qu'il a vu ; et tout son génie, comme sa règle unique, est de se livrer à la vivacité sincère de ses impressions. Le style de Joinville n'a pas le tour nerveux et concis du style de Villehardouin ; mais il est expressif à sa manière. Dans nos deux historiens, une certaine originalité pittoresque donne du relief à la naïveté un peu gauche d'une langue à peine formée ; ce pittoresque, chez l'un et l'autre, a sa nuance propre, sa marque distinctive et comme un cachet personnel. Chez eux, la description peint les hommes par les faits, et les faits, par une circonstance saillante ; le trait sobre, choisi d'instinct, éclaire toute une perspective en nous faisant voir le détail le plus sensible, sans appuyer. Dans Joinville, il y a plus d'abondance et de facilité, déjà quelque mollesse ; les tableaux sont plus variés, les couleurs ont plus de nuances ; les mœurs qu'on nous présente se dégagent de la roideur et de la rusticité des temps féodaux ; une face des choses plus brillante et plus douce nous apparaît.

Le livre de Joinville contient cent quarante-neuf chapitres et se compose de deux parties fort inégales, indiquées par l'auteur lui-même au début de l'ouvrage. La première est un exposé, « des bonnes paroles et des bons enseignements de saint Louis, » et ne va pas au delà d'une vingtaine de pages ; la seconde partie « parle de ses grandes chevaleries et de ses grands faits d'armes » et comprend à peu près tout l'ouvrage.

Nous citons ici le *Départ de Joinville pour la croisade*[1].

Après ce que[2] il[3] fu croisiez, se croisierent Robers li cuens[4] d'Artois, Auphons cuens de Poitiers, Charles cuens d'Anjou, qui puis[5] fu roys de Cezile, tuit trois frere le roy[6] ;

1. Edition de Wailly, 1868. — Ch. 24-28.
2. *Apres ce que*, après que ; mot à mot : après ce fait que, etc. — *Après* vient du latin *ad-pressum*, ce qui serre de près, ce qui vient immédiatement à la suite.
3. *Il*, le roi saint Louis.
4. *Cuens*, comte, cas-sujet (du latin *comes*) ; *comte* est le cas-régime (*comitem*). — *Auphons*, Alphonse.
5. *Puis*, ensuite, plus tard (*post*). — *Cezile*, Sicile. Il fut roi de Sicile en 1266.
6. *Frere le roy*, frères du roy. — *Frere* est au cas-sujet du pluriel ; de là, l'absence d'*s* final. *Le roy* est au cas-régime ; de là, la suppression de la préposition *de*. Voyez *Origines de la langue*, page 107 et 115.

et se croisa Hugues dus[1] de Bourgoingne, Guillaumes cuens de Flandres, freres le conte Guion[2] de Flandres nouvellement mort; li bons[3] Huës cuens de Saint-Pol, messires[4] Gauchiers ses niez[5], qui mout bien se maintint outre mer et mout ëust valu se il ëust vescu, si[6] i furent li cuens de la Marche et messires Hugues li Bruns ses fiz, li cuens de Salebruche, messires Gobers d'Apremont ses freres[7], en cui compaignie[8] je, Jehans[9] sires de Joinville, passames la mer en une nef que nous louames, pour ce que nous estiens[10] cousins; et passames de la atout[11] vint chevaliers; dont il estoit li disiesme[12] et je moy[13] disiesme.

A pasques, en l'an de grace que li milïaires[14] couroit par mil dous cenz quarante et huit, mandai je mes homes et mes fievez[15] a Joinville, et la vegile de la dite pasque, que toute cele gent que je avoie mandei[16], estoient venu, fu nez

1. *Dus*, duc. C'est le cas-sujet (*dux*); le cas-régime est *duc* (*ducem*).
2. *Le conte Guion*, du comte Gui. Tous ces mots sont au cas-régime (*conte, comitem*, cas-régime de *cuens* formé du latin *comes; Guion, Guidonem*, cas-régime de *Gui*, *Guido*). — Remarquez qu'ici *freres* prend un *s* final parce qu'il est au cas-sujet singulier.
3. *Bons*, brave. — *Hues*, Hugues. C'est le cas-sujet (*Hugo*); le cas-régime est « Hugon » (*Hugonem*).
4. *Messires*, monseigneur (*mes sires*, mon sire ou seigneur; cas-sujet du pronom possessif et du substantif.) — *Se maintint*, se comporta.
5. *Ses niez*, son neveu (*suus nepos*). C'est le cas-sujet du pronom possessif et du substantif: *niés*, (*nepos, neps*), a pour cas-régime *nevold*, *neveu* (*nepotem*, *nepotulum*).
6. *Si*, ainsi, de même (*sic*). — *Hugues*, autre forme du cas-sujet (*Hugo*). — *Ses fiz*, son fils, cas-sujet (*suus filius*).
7. *Ses freres*, son frère (*suus frater*), cas-sujet. Les mots français formés de mots latins qui n'avaient pas d'*s* final au nominatif singulier prenaient un *s* au cas-sujet, comme ceux qui venaient de mots latins en *us*, et par analogie.
8. *En cui compaignie*, en la compagnie de qui. — *Cui*, est le cas-régime. Cette forme représente en français soit le génitif, soit le datif latin, et même l'accusatif.
9. *Jehans*, Jean (*Johannes*).
10. *Estiens*, 1re personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif de « estre. » Autre forme: *estions*. Ce verbe emprunte ses temps et ses formes tantôt au verbe *sum*, tantôt au verbe *stare*. Il a deux imparfaits de l'indicatif: *ere*, etc. (*eram*), et *estoie*, *esteie*, etc. (*stabam*).
11. *Atout*, avec. Voyez page 97, note 10.
12. *Disiesme*. C'est-à-dire que la troupe de chacun d'eux se composait de dix chevaliers.
13. *Je moy*. Voici l'explication, ou le mot à mot, de ce passage. *Il* et *je* sont au cas-sujet (*ille, ego*) et sont, en effet, le sujet du verbe, *estoit*, *estois; li* et et *moy* sont au cas-régime (*illi*, *mihi*) et forment une sorte d'ablatif absolu: « dont *il* était, dont *il* faisait partie, *lui* étant dixième, et dont *j*'étais, dont *je* faisais partie, *moy* étant dixième. »
14. *Li miliaires*, le millésime (*miliarius*, de *milium*, mil).
15. *Fievez*, feudataires (*fiever*, inféoder; *feodum*, fief, de l'ancien-allemand *feod*, biens, avoir).
16. *Mandei*, participe passé de *mander*. Autres formes: au masculin, *mandet*,

Jehans mes fiz[1] sires de Ancerville, de ma premiere femme qui fu suer[2] le conte de Grantprei. Toute celle semainne fumes en festes et en quarolles[3], que[4] mes freres li sires de Vauquelour[5] et li autre riche home qui la estoient, donnerent a mangier chascuns li uns aprés l'autre, le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi.

Je lour diz le vendredi: « Seignour, je m'en voi outre mer, et je ne sai se je revenrai. Or venez avant[6] : se[7] je vous ai de riens mesfait, je le vous desferai[8] l'un par l'autre, si comme[9] je ai acoustumei, a touz ceus[10] qui vourront riens[11] demander ne a moy ne a ma gent. » Je lour desfiz[12] par l'esgart de tout le commun de ma terre ; et pour ce que[13] je n'ëusse point d'emport, je me levai dou conseil et en ting[14] quanque il raporterent, sanz debat.

Pour ce que[15] je n'en vouloie porter nulz deniers a tort, je alai lessier a Mez en Lorreinne grant foison[16] de ma terre

mandeit, *mandé ;* au féminin, *mandede*, *mandee*, *mandeie*. C'est ainsi que le français a traduit *mandatum*, et *mandatam*.

1. *Mes filz*, *meus filius*. — *Ancerville* ; c'est aujourd'hui un chef-lieu de canton de la Meuse, à cinq kilomètres de Saint-Dizier et à quelques lieues de Joinville.

2. *Suer*, sœur (*soror*) ; le cas-sujet est *soror*, de *sororem*. Variantes : *sor*, *seur*, *seror*. — *Le conte*. Cas-régime. Même observation que plus haut, page 286, note 2 et page 274, note 13. Grandpré est un chef-lieu de canton des Ardennes, à 14 kilomètres de Vouziers.

3. *Quaroles* ou *karoles*, danses. Ce mot s'employait surtout pour désigner une « ronde », une « *danse en rond.* » *Caroler*, danser, mener une ronde.

4. *Que*, parce que, *quod*.

5. *Vauquelour*, Vaucouleurs, près de la Meuse, à quatre lieues de Commercy. — *Riche*, puissants.

6. *Avant*, en avant.

7. *Se*, si (*sic*). — *De riens*, en quelque chose. Voyez page 44, note 3.

8. *Desferai*, réparerai. — *L'un par l'autre*, par le détail, par le menu, l'un avec l'autre ; c'est-à-dire, en réparant tous mes torts l'un après l'autre, chacun en particulier et à son tour.

9. *Si comme*, ainsi que (*sic quomodo*).

10. *A tous ceux*, envers tous ceux. — *Vourront*, voudront. Futur de *voloir*. Autres formes : *volront*, *voldront*, *voudront*, *vorronz*.

11. *Riens demander*, réclamer quelque chose. — *Ne a moy*, etc., soit à moi, soit à mes gens. — Sur le sens affirmatif de *ne*, voyez pages 186 et 217, notes 9 et 5.

12. *Je lour desfiz*, je leur fis cette réparation. — *Par l'esgart*, d'après la sentence, l'arbitrage, le jugement. — *Le commun*, le peuple, l'ensemble des habitants qui n'étaient pas nobles.

13. *Pour ce que*, et afin que, pour arriver à ceci que, pour que. — *Emport*, influence ; pour ne pas peser sur la sentence.

14. *Ting*, j'observai, je maintins. Parfait de *tenir*. Le présent est *teing* ou *tieng*. — *En*, à ce sujet, de cette décision. — *Quanque*, tout ce que (*quantum quod*). — *Raporterent*, décidèrent.

15. *Pour ce que*, parce que.

16. *Foison*, quantité (du latin *fusionem*, action de répandre). — *Gage*. Ce mot vient du bas-latin *wadium*, dérivé du gothique *wadi*. *Gager* vient de *wadiare*.

en gaige; et sachiez que, au jour que je parti de nostre païz pour aler en la terre sainte, je ne tenoie pas mil livrees[1] de terre, car ma dame ma mere vivoit encore; et si[2] y alai moy disiesme de chevaliers et moy tiers de banieres. Et ces choses vous ramantoif[3] je pour ce que, se diex ne m'ëust aidié, qui onques ne me failli, je l'ëusse souffert[4] a peinne par si lonc tems, comme par[5] l'espace de six ans que je demourai en la terre sainte.

En ce point que je appareilloie[6] pour mouvoir, Jehans sires d'Apremont et cuens de Salebruche de par sa femme[7], envoia a moy et me manda que il avoit sa besoigne aree[8] pour aler outre mer, li disiesme de chevaliers, et me manda que se je vousisse[9] que nous loïssiens une nef entre li et moy, et je li otroiai : sa gent et la moie[10] louerent une nef a Marseille.

Li roys manda tous ses barons a Paris et lour fist faire serement que foy et loiautei porteroient a ses enfans, se aucune[11] chose avenoit de li en la voie. Il le me demanda, maiz je ne voz[12] faire point de serement, car je n'estoie pas ses hom[13].....

1. *Livrées*, la livrée de terre était une mesure de terre qui rapportait une livre de rente.
2. *Et si*, et cependant, et ainsi. — *Y alai*, j'allai en Terre-Sainte. — *Banieres;* c'est-à-dire avec neuf chevaliers dont deux étaient chevaliers bannerets; il faisait lui-même le dixième chevalier et le troisième banneret, et comme il était le chef ou le suzerain il avait tout ce monde à nourrir. — Le chevalier banneret était un chevalier d'un ordre supérieur et qui était assez riche pour mener à la guerre, sous son enseigne, un certain nombre de vassaux. Toutefois, il était inférieur aux ducs, comtes, barons et prélats (Voir Sainte-Palaye, tome II, page 389).
3. *Ramentoif*, 1re personne singulier de l'indicatif présent de *ramentevoir*, rappeler à la mémoire.
4. *Souffert a peinne*, j'aurais soutenu avec bien de la peine, bien difficilement, cette charge.
5. *Par*, pendant (*per*).
6. *Appareilloie*, je faisais mes préparatifs (*apparicularc*).
7. *De par*, du côté de (*de parte*). On écrivait primitivement *de part*.
8. *Aree*, arrangée, disposée. Participe du verbe *areer* ou *arreer*.
9. *Vousisse* ou *volsisse:* imparfait du subjonctif de *voloir*. — *Loïssiens*, imparfait du subjonctif de *loier* ou *loïer*, prendre en location (*locare*). — *Que*. Le second *que* n'est qu'une répétition du premier.
10. *La moie*, la mienne. C'est le féminin de *miens*.
11. *Aucune*, quelque. Voyez page 111, note 12.
12. *Voz*, 1re personne singulier du parfait de l'indicatif de *voloir*.
13. *Ses hom*, son homme, son vassal. Le sire de Joinville était « l'homme, » le vassal du comte de Champagne, son fief relevant directement de ce grand domaine féodal. — Dans la suite, Joinville devint, en outre, l'homme du roi.

Après ces choses, je reving[1] en nostre païs, et atirames[2], li cuens de Salebruche, et je, que nous envoieriens nostre harnois[3] a charetes a Ausonne, pour mettre ilec[4] en la riviere de Saonne pour aller jusques a Alle[5] depuys la Saone jusques au Rone.

Le jour que je me parti[6] de Joinville j'envoiai querre l'abbei[7] de Cheminon, que on tesmoingnoit[8] au plus preudome de l'ordre blanche[9]... Cis[10] abbes de Cheminon si me donna m'escharpe et mon bourdon[11]; en lors je me parti de Joinville sanz rantrer ou[12] chastel jusques a ma revenue, a pié, deschaus[13] et en langes, et ainsi allai a Blehecourt et a Saint-Urbain[14], et autres cors sains qui la sont. Et endementieres[15] que je aloie a Blehecourt et a Saint-Urbain,

1. *Reving*. Les formes de la 1re personne du parfait de *revenir* sont *reving*, *revinc* et *revins*.
2. *Atirames*, parfait de *atirier* ou *ateirier*, arranger, disposer. — *Envoieriens*, conditionnel d'*envoier* (*endeviare*, faire partir de).
3. *Nostre harnois*, nos armes, nos équipages. Ce mot désignait, au treizième siècle, le complet équipement du cavalier et de son cheval. A l'origine, il signifiait seulement l'armure du cavalier; de là, l'expression « blanchir sous le harnois. » Aujourd'hui, il ne désigne plus que l'équipement du cheval. (Mot d'origine celtique: en bas-breton et kimrique, *harnez*, *haiarnez*, *harnasc*, armure: de là *harnacher*).
4. *Ilec*, là, dans ce pays-là. — *Saonne*, l'*Araris* des anciens; en bas-latin *Segona* et *Sancona*, d'où est venu son nom français.
5. *Alles*, Arles (*Arelas*). La prononciation du moyen âge changeait, comme il arrive souvent, l'*r* en *l*.
6. *Je me parti*, je m'éloignai.
7. *L'abbei*, cas-régime (*abbatem*). Autres formes: *abbeit*, *abbé*. Le cas-sujet est *li abbes* (*abbas*). — *Cheminon*, bourg du département de la Marne, à quelques lieues de Vitry-le-François.
8. *Que on tesmoignoit au*, etc., que l'on considérait comme. Ce verbe qui signifie ordinairement « rendre témoignage » (*testimonium*, *tesmoing*), signifie « considérer, regarder comme, » lorsqu'il est joint à la préposition *a*. — *Preudome*, Voyez page 105, note 6.
9. *L'ordre blanche*, l'ordre des Bernardins. *Ordre* était alors féminin, comme la plupart des substantifs formés des mots latins, masculins ou féminins, de la 3e déclinaison.
10. *Cis*, cet. Cas-sujet (*ecce-iste*). — *Si*, alors. — *M'escharpe*, mon (ma) écharpe. Voyez page 94, note 7. Ce mot est d'origine germanique: *scherbe*, poche, bourse, en bas-latin *scarpa*. *L'escharpe* ou *escherpe*, était une bande d'étoffe suspendue au cou des pèlerins et terminée par une grande bourse. Le mot latin *scarpa* a produit un diminutif *scarpicella*, d'où est venu « escarcelle » bourse.
11. *Bourdon*, bâton de pèlerin. (Du latin *bardo*, âne, par suite d'une comparaison entre le bâton qui soutient, et l'âne qui porte. *Muleta*, en espagnol, signifie « mulet » et « béquille »; *mula* (*mule*), en italien, signifie aussi « bâton. »
12. *Ou*, dans le (pour *el*).
13. *Deschaus*, déchaussé (*discalceatus*). — *Langes*, chemise de laine (*laneam*).
14. *Blehecourt*, etc. Villages voisins de Joinville, sur la Marne.
15. *Endementiers que*, pendant que. Mot d'une origine incertaine. — *Voz*, Voyez page 275, note 12.

je ne voz onques retourner mes yex vers Joinville, pour ce que li cuers ne me attendrisist[1] dou biau chastel que je lessoie et de mes dous enfans.

Je et mi compaingnon[2] mangames a la Fonteinne l'Arcevesque devant Dongieuz; et illecques l'abbes Adans de Saint Urbain, que diex absoille, donna grant foison de biaus juiaus[3] a moy et a neuf chevaliers que j'avoie. Des[4] la nous alames an Ausone et en alames atout[5] nostre hernoiz, que nous aviens fait mettre es neis, des Ausone jusques a Lyon contreval la Sone, et encoste[6] les neis menoit on les grans destriers.

A Lyon entrames ou[7] Rone pour aler a Alles le Blanc; et dedans le Rone trouvames un chastel que l'on appelle Roche de Glin que li roys avoit fait abbatre, pour ce que Rogiers, li sires dou chastel, estoit crïez[8] de desrober[9] les pelerins et les marchans.

Au mois d'aoust entrames en nos neis a la Roche de Marseille: a celle journee que nous entrames en nos neis, fist l'on ouvrir la porte de la nef, et mist l'on touz nos chevaus ens[10], que nous deviens mener outre mer; et puis reclost[11] l'on la porte et l'enboucha l'on bien, aussi comme

1. *Attendrisist.* Imparfait du subjonctif d'*attendrir.* — *Dous,* deux. C'est le cas-régime; le cas-sujet est *dui, doi.*

2. *Mi compaingnon,* cas-sujet pluriel du masculin. — *Donjieux,* Donjeux, village sur la Marne, entre Joinville et Chaumont. — *Illecques,* comme *ilec,* là. — *Absoille,* subjonctif présent de *absoldre* (*absolvere*).

3. *Juiaus,* joyaux (bas-latin *jocale,* dérivé de *jocari*). Le cas-sujet singulier est *joëil.*

4. *Des,* formé du latin *de-ipso.* — *An,* variante orthographique de *en.* Remarquons ici que *an* ou *en,* préposition, vient du latin *in;* tandis que *en,* adverbe, vient de *inde.* Ainsi dans *en alames,* « nous allâmes de là » (*inde*).

5. *Atout,* avec. Voyez page 97, note 10. — *Aviens,* imparfait de l'indicatif d'*avoir.* Autre forme: *avions* ou *avion.* — *Es,* en les. — *Neis,* bateaux (*naves*). — *Contreval,* en descendant (*contra vallem*).

6. *Encoste.* Voyez page 280, note 8. — *Destriers,* chevaux de bataille, du latin *dextrarios,* parce que l'écuyer les menait en main en les tenant à sa droite. On lit dans le *Trésor* de Brunetto Latini (1220-1294): « il y a chevaus de plusieurs manières, a ce que li un sont *destrier* grant pour le combat, li autre sont palefroy pour chevaucher a l'aise de son cors; li autre sont roncis pour sommes porter. » (Livre Ier, chapitre CLV).

7. *Ou* pour *el,* en le, dans le. Voyez page 146, note 7.

8. *Criez,* réputé, connu pour. Cas-sujet singulier du participe passé de *crier* ou *cridar,* du latin *quiritare.*

9. *Desrober.* Sur l'origine de ce mot, Voyez page 121, note 6.

10. *Ens,* adverbe: dedans, (du latin *intus*). — *Deviens,* imparfait de l'indicatif de *devoir* (*debebamus*).

11. *Reclost,* parfait de l'indicatif de *reclore* (*re-claudere*). Le présent de l'indicatif est *reclot.*

l'on naye[1] un tonnel, pour ce que, quant la neis est en la grant[2] mer, toute la porte est en l'yane. Quant li cheval[3] furent ens, nostre maistres notonniers escrïa a ses notonniers qui estoient ou bec[4] de la nef et lour dist: « est aree[5] vostre besoigne? » et il respondirent: « oïl, sire, vieingnent[6] avant clerc et li provere[7]. » Maintenant que[8] il furent venu, il lour escrïa: « chantez de par dieu[9]; » et il s'escrïerent tuit[10] a une voiz: « *Veni creator Spiritus.* » Et il escria a ses notonniers: « faites voile de par dieu; » et il si[11] firent. Et en brief tens li venz se feri[12] ou voile et nous ot tolu[13] la vëue de la terre, que[14] nous ne veïsmes que ciel et yaue[15]: et chascun jour nous esloigna li venz des païs ou nous avions estei neiz. Et ces choses[16] vous moustre je que cil est bien fol hardis, qui se ose mettre en tel peril atout[17] autrui chatel ou en pechié mortel, car l'on se dort[18] le soir la ou on ne set se l'on se trouvera ou[19] font de la mer au matin.

1. *L'on naye*, l'on noie. *Nayer* est une variante de *noier* ou *noïier*. (Du latin *necare*, faire périr, dont le sens s'est restreint à celui de « faire périr par l'eau, » dans les siècles de la décadence latine.)
2. *Grant*. Sur cette forme du féminin, Voyez *Origines de la langue*, page 121.
3. *Li cheval*, cas-sujet du pluriel (*illi caballi*). — *Maistres*, le chef, le principal. — *Notonnier*, dérivé du radical français *noton*, marin, diminutif de *nauta*. Au seizième siècle on transforma ce mot en « nautonier « pour le rapprocher du primitif *nauta*.
4. *Ou bec*, au bec, à la pointe (du latin *beccus*, que Suétone cite comme un mot d'origine gauloise).
5. *Arée*, préparée; du verbe *aréer* ou *arréer*, d'où est venu le substantif *arroi*, ordre, arrangement (du latin *ad-regere*).
6. *Vieingnent*. Subjonctif présent de *venir* (*veniant;* le *g* représente l'*i* consonnifié). — *Avant*, adverbe, en avant (*abante*).
7. *Clerc et li prevere*, cas-sujet pluriel, les clercs et les prêtres. *Clerc* vient de *clerici* et *preveire* ou *proveire*, de *presbyteros*.
8. *Maintenant que*, aussitôt que. — *Il*, cas-sujet pluriel, *illi*.
9. *De par Dieu*, de la part de Dieu, au nom de Dieu (*de parte Dei*).
10. *Tuit*, tous (*toti*).
11. *Si*, ainsi (*et illi sic fecerunt*).
12. *Se feri*, se jeta; parfait de *ferir* (*ferire*). — *Ou*, pour *el*, dans la voile (*vela*, pluriel de *velum*).
13. *Ot tolu*, a enlevé. Parfait composé de *toldre* ou *tolir* (*tollere*).
14. *Que*, tellement que. — *Vëismes*, parfait de l'indicatif de *vëoir*.
15. *Que ciel et yaue :*

Cælum undique et undique pontus.
(VIRGILE, *Enéide*, III, 193.)

16. *Ces choses*, cas-régime; en ces choses, par ces choses. — *Moustre*, montre; variante de *mostre* ou *monstre* (*monstro*).
17. *Atout*, avec. Voyez page 97, note 10. — *Autrui*, d'autrui, des autres (*alteri-huic*). Voyez page 125, note 10.
18. *Se dort*, l'on dort, l'on s'endort. Sur l'emploi du pronom *se* avec les verbes neutres, Voyez pages 151 et 241, notes 7 et 1.
19. *Ou*, pour *el*, dans le, en le. — *Ou*, où (*ubi*).

En la mer nous avint[1] une fiere merveille, que[2] nous trouvames une montaigne toute ronde qui estoit devant Barbarie. Nous la trouvames entour l'eure de vespres et najames[3] tout le soir, et cuidames bien avoir fait plus de cinquante lieues, et lendemain[4] nous nous trouvames devant icelle meïsmes montaigne ; et ainsi nous avint par dous foiz ou par trois. Quant li marinnier virent ce, il furent tuit esbahi et nous distrent[5] que nos neis estoient en grant peril : car nous estiens devant la terre aus Sarrazins de Barbarie. Lors nous dist uns preudom prestres[6] que on appelloit doyen[7] de Malrut, car[8] il n'ot onques persecucïon en paroisse, ne par defaut d'yaue ne de trop pluie ne d'autre persecucïon, que aussi tost comme il avoit fait trois processions par trois samedis, que diex et sa mere ne le delivrassent. Samedis estoit : nous feïsmes la premiere procession entour les dous maz[9] de la nef, je meïsmes m'i fiz porter par les braz, pour ce que je estoie grief[10] malades. Onques puis nous ne veïsmes la montaigne, et venimes[11] en Cypre le tiers samedi.

1. *Avint*, parfait de *avenir* ou *advenir* (*advenit*). — *Fiere*, terrible, étrange (*feram*). Sens fréquent de ce mot et conforme à l'étymologie.
2. *Que*, à savoir que (*quod*).
3. *Najames*, nous naviguâmes. C'est le sens ancien de ce mot, et conforme à l'étymologie : *nager* vient de *navigare*.

> Granz sunt les oz de cele gent averse :
> Siglent a fort et *nagent* et guvernent. (*Roland*, v. 2631.)

4. *L'endemain*, comme l'*endemain*. Voyez page 257, note 3.
5. *Distrent*, dirent (*dixerunt*).
6. *Prestres*. Cas-sujet, formé sur *presbyter*. *Proveire* est le cas-régime formé sur *presbyterum*.
7. *Doyen*, du latin *decanus*. Autres formes : *dean*, *deen*.
8. *Car*, à savoir que (*quare*). — *Il n'out*, il n'y eut. — *Persecucïon*, danger, fléau. — *Paroisse*, du latin *parœcia*. — *Ne*, ni (*nec*). — *Samedi*, ce mot devrait être régulièrement *sabedi*, venant du latin (*dies*) *sabbati*. C'est la prononciation qui a légèrement altéré la forme correcte. En italien *sabbato*, en provençal *dissapte* (*dies sabb'ti*).
9. *Maz*, les mâts (ancien haut-allemand *mast ;* en nordique, *mastr*).
10. *Grief*. Adjectif employé comme adverbe selon l'usage constant de l'ancien français, usage dont il subsiste quelques exemples dans le français moderne. — *Malades*, du latin *male-aptus*. La forme primitive était *malabde*, en provençal, *malapte*.
11. *Venimes*, parfait de *venir*.

Traduction en français moderne

Après qu'il fut croisé, se croisèrent Robert, comte d'Artois; Alfonse, comte de Poitiers; Charles, comte d'Anjou, qui depuis fut roi de Sicile, tous trois frères du roi; et se croisa aussi Hugues, duc de Bourgogne; Guillaume, comte de Flandre, frère du comte Gui de Flandre, mort en dernier; le bon Hugues, comte de Saint-Paul; Mgr Gaucher, son neveu, qui se comporta très bien outre-mer, et eût beaucoup valu s'il eût vécu. Y furent aussi le comte de la Marche et Mgr Hugues le Brun son fils; le comte de Sarrebruck; Mgr Gobert d'Apremont, son frère, en compagnie desquels moi, Jean, seigneur de Joinville, je passai la mer dans un vaisseau que nous louâmes, parce que nous étions cousins; et nous passâmes outre-mer avec vingt chevaliers, dont lui dixième et moi dixième.

A Pâques, en l'an de grâce, dont le millésime arrivait à 1248, je mandai mes hommes et mes fieffés à Joinville, et la veille de ladite Pâques, où toutes ces gens que j'avais mandés étaient venus, naquit Jean mon fils, sire d'Ancerville, de ma première femme, qui fut sœur du comte de Grandpré. Nous fûmes en fêtes et en danses toute cette semaine, où mon frère, le sire de Vaucouleurs, et les autres riches hommes qui étaient là donnèrent à manger chacun l'un après l'autre, le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi.

Je leur dis le vendredi : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer et je ne sais si je reviendrai. Or, avancez : si je vous ai fait tort de rien, je vous le réparerai, l'un après l'autre, ainsi que j'ai accoutumé, à tous ceux qui voudront rien demander de moi ou de mes gens. » Je le leur réparai de l'avis de tous les habitants de ma terre; et pour que je n'eusse point d'influence, je me levai du conseil et je maintins sans débat tout ce qu'ils décidèrent.

Parce que je ne voulais emporter nul denier à tort, j'allai à Metz en Lorraine laisser en gage une grande foison de ma terre. Et sachez qu'au jour où je partis de notre pays pour aller en la Terre sainte, je ne tenais pas mille livres de rente en terre[1]; car Madame ma mère vivait encore. Et pourtant j'y allai moi dixième de chevaliers et troisième de bannerets. Et je vous rappelle ces choses, parce que si Dieu, qui jamais ne me faillit, ne m'eût aidé, j'y eusse résisté à peine pendant un temps aussi long que l'espace de six ans que je demeurai en la Terre sainte.

Au moment où je me préparais pour partir, Jean, sire d'Apremont et comte de Sarrebruck par sa femme, envoya vers moi et me manda qu'il avait arrangé sa besogne pour aller outre-mer lui dixième de chevaliers, et me manda que si je voulais nous louerions un vaisseau entre lui et moi; et je l'octroyai : ses gens et les miens louèrent un vaisseau à Marseille.

Le roi manda ses barons à Paris et leur fit faire serment qu'ils garderaient foi et loyauté à ses enfants, si quelque chose lui arrivait dans le voyage. Il m'en demanda autant; mais je ne voulus point faire de serment, car je n'étais point son homme.......

Après ces choses, je revins en notre pays, et nous convînmes, le comte de Sarrebruck et moi, que nous enverrions notre harnais en charrettes à Auxonne, pour le mettre là sur la rivière de Saône jusqu'au Rhône.

Le jour que je partis de Joinville, j'envoyai quérir l'abbé de Cheminon,

1. Environ 20000 francs de notre monnaie.

qu'on tenait pour le plus grand prud'homme de l'ordre des moines blancs (de Citeaux). Cet abbé de Cheminon me donna donc mon écharpe et mon bourdon; et alors je partis de Joinville sans rentrer au château jusques à mon retour, à pied, sans chausses et en chemise; et j'allai ainsi à Blécourt, et à Saint-Urbain et à d'autres reliques qui sont là. Et pendant que j'allais à Blécourt et à Saint-Urbain, je ne voulus jamais retourner mes yeux vers Joinville, de peur que le cœur ne m'attendrît pour le beau château que je laissais là et mes deux enfants.

Moi et mes compagnons nous mangeâmes à la Fontaine-l'Archevêque devant Donjeux; et là, l'abbé Adam de Saint-Urbain (que Dieu absolve) donna une grande foison de beaux joyaux à moi et aux chevaliers que j'avais. De là nous allâmes à Auxonne; et nous en partîmes avec notre harnais, que nous avions fait mettre en bateaux pour aller depuis Auxonne jusques à Lyon en descendant la Saône; et à côté des bateaux on menait de grands destriers. A Lyon, nous nous embarquâmes sur le Rhône pour aller à Arles-le-Blanc; et sur le Rhône nous trouvâmes un chateau que l'on appelle Roche-de-Glun, que le roi avait fait abattre parce que Roger, le seigneur du château, était accusé de dérober les pèlerins et les marchands.

Au mois d'août nous entrâmes dans nos vaisseaux à la Roche-de-Marseille. Le jour que nous entrâmes dans nos vaisseaux, l'on fit ouvrir la porte du vaisseau, et l'on mit dedans tous nos chevaux que nous devions mener outre-mer; et puis l'on referma la porte et on la boucha bien, comme quand on noie un tonneau, parce que quand le vaisseau est en mer toute la porte est dans l'eau. Quand les chevaux furent dedans, notre maître nautonier cria à ses nautoniers qui étaient à la proue du vaisseau et leur dit : « Votre besogne est-elle prête? » Et ils répondirent : « Oui, Sire; que les prêtres et les clercs s'avancent. » Aussitôt qu'ils furent venus, il leur cria : « Chantez, de par Dieu ! » Et ils s'écrièrent tout d'une voix : « *Veni, creator Spiritus.* » Et le maître cria à ses nautoniers : « Faites voiles, de par Dieu! » Et ainsi firent-ils. En peu de temps le vent frappa sur les voiles, et nous eut enlevé la vue de la terre, tellement que nous ne vîmes que le ciel et l'eau; et chaque jour le vent nous éloigna des pays où nous étions nés. Et par là je vous montre que celui-là est un fou bien hardi qui s'ose mettre en tel péril avec le bien d'autrui ou en péché mortel; car l'on s'endort le soir là où on ne sait si l'on se trouvera au fond de la mer au matin.

En mer il nous advint une fière merveille; car nous trouvâmes une montagne toute ronde, qui était devant la côte de Barbarie. Nous la trouvâmes vers l'heure des vêpres, et naviguâmes toute la nuit, et crûmes bien avoir fait plus de cinquante lieues, et le lendemain nous nous trouvâmes devant cette même montagne; et ainsi nous advint-il par deux fois ou par trois. Quand les mariniers virent cela, ils furent tout ébahis et nous dirent que nos vaisseaux étaient en grand péril; car nous étions devant la terre aux Sarrazins de Barbarie. Alors un prêtre prud'homme, qu'on appelait le doyen de Maurupt, nous dit qu'il n'eut jamais à souffrir en sa paroisse ni par défaut d'eau, ni par trop de pluie ni de tout autre fléau, sans que, aussitôt qu'il avait fait trois processions trois samedis, Dieu et sa mère le délivrassent. C'était samedi, nous fîmes la première procession autour des deux mâts du vaisseau; moi-même je m'y fis porter à bras, parce que j'étais grièvement malade. Jamais depuis nous ne vîmes la montagne, et nous vînmes en Chypre le troisième samedi[1].

1. Traduction de M. de Wailly.

Les Chroniques de Froissart

Froissart est, au moyen âge, le chroniqueur par excellence, l'homme qui fait état et profession d'écrire l'histoire de son temps, pendant trois quarts de siècle. Vouant son existence à ce labeur, il court le monde, comme jadis Hérodote, s'enquérant des faits, interrogeant les témoins sur place; il procède à une vaste enquête, sans cesse agrandie et modifiée, dont il consigne par écrit les résultats, dans les intervalles de repos que lui laissent tant de chevauchées entreprises pour atteindre la vérité. De toutes les époques de sa vie, la moins connue, c'est la première. Deux points semblent certains : la date et le lieu de sa naissance. Froissart est né à Valenciennes en 1337. Son père était-il, comme l'ont avancé beaucoup de biographes, un peintre d'armoiries? Rien n'autorise cette supposition. Il avait vingt ans, au lendemain de la bataille de Poitiers (1356). Recommandé à la reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut, il alla, en 1361, lui présenter un livre qu'il avait composé sur les événements des quatre dernières années. La reine le prit à ses gages en qualité de secrétaire ou de clerc-lisant et le garda jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, jusqu'en 1369. Dans l'intervalle de ces huit années, il visita l'Ecosse, la Flandre, la Bretagne, Paris, la Guyenne et Bordeaux; il poussa jusqu'en Italie avec le duc de Clarence, qui allait épouser Yolande de Milan, fille de Galéas Visconti. En causant et en voyageant il rassemblait la matière dont il forma plus tard une partie considérable du premier livre de ses chroniques.

Privé de l'appui de la reine d'Angleterre, il trouva un protecteur à Bruxelles; c'était le duc de Brabant, Wenceslas, qui en 1373 le nomma curé de Lestines-au-Mont. A trente-cinq ans, il entra dans les ordres, et son personnage prit, dès lors, plus de consistance et son caractère, plus de maturité. C'est vers ce temps qu'il rédigea la partie de son premier livre qui s'arrête à 1372; le reste parut un peu après l'année 1378 qui marque la fin de ce livre. Wenceslas mourut en 1383; Guy de Châtillon, comte de Blois, seigneur de Chimay et de Beaumont, décida Froissart à échanger sa cure de Lestines contre un canonicat à Chimay et fit de lui son chapelain. Ce titre de chapelain l'attachant à la personne du comte, il le suivit dans ses voyages et ses expé-

ditions; en 1386, il était avec lui à Blois et à Bourges; il alla voir ensuite, à l'Ecluse, les 1 300 vaisseaux de la flotte française prêts à envahir l'Angleterre; il y rencontra des chevaliers qui avaient fait la campagne de Rosebecke et qui lui contèrent cette journée. Son voyage en Béarn, chez le comte de Foix, est de 1388. En 1389, il était à Paris et assistait aux fêtes extraordinaires qui signalèrent l'entrée d'Isabeau de Bavière. Le désir du repos commençait à se faire sentir à l'infatigable voyageur. Depuis trente ans, il chevauchait par le monde. Il avait visité les principales cours, les cités puissantes, les champs de bataille fameux; il avait connu les plus hauts princes, les plus vaillants hommes de guerre : la société féodale, dans ses vanités et ses grandeurs, n'avait plus guère de secrets pour lui. Un peu avant 1388, il avait rédigé, entre deux voyages, le second livre de ses chroniques; le troisième et le quatrième l'occupèrent jusqu'à la fin du siècle. Sa vie est devenue sédentaire; il a perdu en 1391 son dernier protecteur, le comte de Blois; il revient dès lors fixer sa résidence à Valenciennes, sa patrie. C'est à peine si une rapide excursion à Bruges, à Paris, à Abbeville, et un dernier voyage en Angleterre, accompli en 1395, l'arrachent momentanément à sa studieuse retraite. On adopte généralement, pour l'époque de la mort de Froissart, mais sans raisons fondées, l'année 1410; une note manuscrite, conservée au château de Chimay, donnerait à penser qu'il vécut jusqu'en 1419, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les chroniques de Froissart, embrassant trois quarts de siècle, de 1325 à 1400, se divisent en quatre livres qui forment autant d'ouvrages distincts : le premier, de beaucoup le plus important, s'arrête en 1378; le second finit en 1385; le troisième, en 1388; et le quatrième s'étend de 1389 à 1400. Cet ensemble est contenu dans de nombreux manuscrits qui sont presque tous du temps de l'auteur. En confrontant ces manuscrits on découvre que Froissart, à trois moments différents de sa vie, dans des circonstances et sous des influences changeantes, a remanié et refondu d'un bout à l'autre ses chroniques, notamment le premier livre, et qu'il a repris et écrit de nouveau, jusqu'à trois fois, toute cette histoire, pour en modifier et le fond et la forme. De là, trois rédactions successives à distinguer dans l'œuvre de Froissart[1].

1. Sur cette question et sur les travaux où elle a été traitée et approfondie, V. *Histoire littéraire du moyen âge*, t. II, p. 213-256.

Au milieu des inévitables incohérences d'une œuvre aussi vaste, aussi compliquée, éclate la qualité maîtresse de son talent de narrateur, l'imagination, qui fait revivre les grandes scènes et les illustres personnages du passé. Voilà une sorte d'exactitude différente de celle que la science donne, mais bien nécessaire aussi pour ressaisir et restituer une partie considérable de la vérité historique. Avant Froissart, Joinville et Villehardouin avaient possédé, dans un moindre degré, le don de l'émotion sincère et de l'expression naïve et forte; cette qualité prend chez lui une vigueur extraordinaire : ce qui n'était chez ses devanciers que l'instinct heureux, la rapide saillie d'un esprit alerte, devient dans ses récits une puissance de séduction continue et d'entraînement irrésistible. Froissart est abondant sans être diffus, ce qui est le signe de la vraie richesse; les traits les plus minutieux se succèdent, se pressent dans ses descriptions, mais chacun de ces traits reproduit une nuance précise, un détail nécessaire, le décor visible, l'anecdote intéressante, l'accent expressif, le geste saisissant. De cet ensemble, où tout est mouvement et lumière, ressort naturellement ce qu'on appelle, dans la représentation des hommes et des choses, la couleur et la physionomie.

LA BATAILLE DE ROSEBECKE (1382)[1]

Comment le jeudi matin environ deux heures devant l'aube dont le jour fut la bataille, les Flammens se misrent en fort lieu en conroy[2], et de leur conduite.

Oncques depuis cel[3] effroy et ce resveillement de l'ost[4] Phelippe[5] ne[6] les Flamens ne furent asseürez, et doubte-

1. Extraits des chapitres 333 et 337 du livre II. — Bartsch, *Chrestomathie*, p. 429-433.
2. *Conroy*, ordre, arrangement. — Voyez page 76, note 13.
3. *Cel*, cas-régime de *cil*, cet (*ecce-illum*). — *Effroy*. Substantif formé du verbe *esfroyer* (en latin *exfrigidare*). — *Ce* est un adoucissement de *ço* ou *ceo*, pronom démonstratif neutre formé de *ecce-hoc*.
4. *Ost*, armée. Voyez page 19, note 9. — Froissard fait allusion à une sorte de panique qui s'était déclarée dans l'armée flamande pendant la nuit qui précéda la bataille.
5. *Phelippe*. Philippe Arteveld ou Artevelle, chef des Flamands insurgés contre Louis, comte de Flandre. Il était fils de Jacques Arteveld, brasseur de Gand, qui avait soulevé le peuple en 1336 et qui avait été massacré en 1345.
6. *Ne*, ni (*nec*). — *Asseürez*, rassurés, en sécurité ; participe de (*assecurare*)

rent[1] tousjours que ilz ne fuissent trahis et sourprins. Si[2] se prindrent a armer bien et bel de tout ce qu'ilz avoient par grant loisir, et firent grans feuz en leurs logis[3], si se desjëunerent tout a leur aise, car ilz avoient vins et vïandes[4] a plenté. Environ deux heures devant le jour Phelippe dist : « Il seroit bon que tout homme se traisist[5] sur les champs et que noz guetz[6] fuissent ordonnez, parquoy se[7] sus le jour les François viennent pour nous assaillir, que nous ne soions pas desgarnis, mais pourvëuz de ordonnance[8] et advisez que nous nous devrons faire. » Tout homme se accorda a sa parole, et se departirent[9] de leurs logis, et s'en vindrent en une bruiere[10] dehors d'un petit bosquetel ; et avoient au devant d'eulx ung fossé large assez[11] et tout nouvel relevé, et par derriere eulx grant espace de genestres[12] et de bois menu. Et la en ce fort lieu ilz se ordonnerent et misrent[13] tous en une grosse bataille[14] dure et espesse ; et se troverent par rapport de connestables[15] environ cinquante mille, toute

1. *Doubterent*, craignirent. C'est le sens premier de ce mot. Voyez page 105, note 8. — *Sourprins*, surpris. *Sor* et *sour* étaient des variantes de *sur* (*super*) ; *prins* était une variante de *pris*, participe de *prendre*.
2. *Si*, ainsi (*sic*), c'est pourquoi. — *Prindrent*, parfait de l'indicatif, « se prirent » (*prehenderunt*).
3. *Logis*, campements. — *Si*, de même, ensuite. — *Se desjeunerent*. Sur cette expression, Voyez page 241, note 1.
4. *Viandes*. Voyez page 121, note 6.
5. *Traisist*, se rendit, se dirigeât. Imparfait du subjonctif de *traire* (*trahere*).
6. *Guets*, sentinelles, grand'gardes. Mot formé du verbe *guaiter*, guetter, dérivé de l'ancien haut-allemand *whatan*. Autres formes : *guait*, *ghait*, *gayte*.
7. *Se*, si (du latin *si*). *Sus le jour*, au jour, au point du jour.
8. *Ordonnance*, disposition, plan, ordre concerté. — *Advisez*, instruits. — *Que*, de ce que (*quid*).
9. *Departirent*, sortirent. Voyez page 105, note 4.
10. *Bruiere*, bruyère (du bas-latin *brugaria*, traduction du celtique *brûg*). — *Bosquetel*, du bas-latin *boscum*, *buscum*, bois (en provençal *bosc*, en italien *bosco*).
11. *Assez*, beaucoup. Voyez *Origines de la langue*, page 132. — *Nouvel*. Adjectif employé comme adverbe.
12. *Genestres*, genêts (en latin *genista*).
13. *Misrent*, parfait de l'indicatif de *mettre* (*mittere*). Autres formes : *mesdrent*, *mistrent*.
14. *Bataille*, corps de troupes. Sens fréquent de ce mot (en latin *batalia*, synonyme populaire de *pugna*).
15. *Connestables*. Il s'agit ici de ces officiers appelés « connestables de l'ost », c'est-à-dire maréchaux-généraux des logis, chefs d'état-major. Ce mot vient du latin *comes stabuli*, d'où l'on a fait *comestabulus* qui dès le huitième siècle est devenu *conestabulus*. On désignait ainsi le chef de la cavalerie royale, et cette expression, tout en prenant quelques acceptions un peu diverses, a toujours qualifié des officiers d'un rang élevé, et spécialement, pendant assez longtemps, le général en chef des troupes du roi de France.

gent[1] d'eslitte, les plus fors, les plus appers[2] et les plus oultrageux et qui moins visoient[3] a leurs vies de tout Flandres. Et avoient environ .LX. archiers angloiz qui s'estoient emblez[4] de leurs gaiges de Calais pour venir prendre greigneur[5] prouffit au dit Phelippe; et avoient laissié en leurs logis ce de harnas[6] que ilz avoient, malles, lits et toutes autres choses necessaires, reservé[7] leurs armures, chevaulx, charroy et sommiers, femmes et varlets. Mais Phelippe d'Artevelle avoit son page monté sur ung tres beau coursier auprès de lui, qui valloit pour ung seigneur V. C. frans, et ne le[8] faisoit point venir avec luy pour chose[9] qu'il se voulsist embler ne absenter des autres, mais pour estat et grandeur, et pour monter sus, se chace par les Flamens se faisoit, pour commander et dire a ses gens: « Tuëz tout, tuëz tout. » En celle instance[10] le faisoit Phelippe marchier après lui.

De la ville de Gand avoit Phelippe d'Arteville aveuc[11] luy environ neuf mil hommes tous armez, lesquelz il tenoit entour luy; car il y avoit greigneur[12] fiance qu'en nulle autre gent. Et se tenoient ceulx de Gand et Phelippe et leurs banieres tout devant, et ceulz de la chastellerie d'Alost et de Granmont; après ceulx de la chastellerie de Courtray, et puis ceulx de Bruges, du Dam, et de l'Escluse, et ceulx du Franc de Bruges, et estoient armez la greigneur partie de

1. *Gent.* Voyez page 145, note 3. — *Eslitte*, substantif formé du participe passé féminin d'*eslire*, choisir, trier (*ex-legere*, *ex-lecta*).
2. *Appers*, adroits. — *Oultrageux*, hardis (*oultrage*, coup hardi, téméraire; du latin *ultra*, ce qui est excessif).
3. *Visoient*, regardaient.
4. *Emblez*, dérobés, échappés (*involare*, *imbolare*). — *Gaiges*, engagements.
5. *Greigneur*, comparatif de *grant* (*grandiorem*). — *Au*, pour *a le*, avec le, chez le (*ad* ou *apud*).
6. *Harnas* ou *harnois*. Voyez page 289, note 3.
7. *Réservé*, excepté. — *Charroy*, chariots. — *Sommiers*, bêtes de somme (*somme*, fardeau; du bas-latin *salma*, corruption de *sagma*, « bât ». *Salma* a donné *sauma*, puis *somme*).
8. *Le* se rapporte à « coursier. » — Le mot *coursier* signifiait, au propre, « cheval de lance, » avec lequel on « courait la lance. » Il vient du bas-latin *corsarius*, bon coureur (*cursa*, course), d'où l'on a fait aussi « corsaire. »
9. *Pour chose que*, pour ce motif que. — *Voulsist*, voulût; imparfait du subjonctif de *voloir*. — *Embler*, dérober, échapper.
10. *Instance*, éventualité, intention. On lit ailleurs dans Froissard: « Il avoit ses gens semons et assemblez en ceste *instance*. » (Tome IV, 135.)
11. *Aveuc*, avec. Voyez page 208, note 1.
12. *Fiance*, confiance (*fidentiam*).

maille, de huvettes[1], de capeaulx de fer, de auquetons[2] et de gans de balaine; et portoit chascun ung plançon[3] a picquot de fer, et a vireule. Et avoient par villes et par chastelleries pour recongnoistre l'un l'autre parures samblables; une compaigne[4] cottes[5] faissies de gaune et de bleu, les autres a[6] une bende de noir sus une cotte rouge, les autres chievronnez[7] de blanc sur une cotte bleue, les autrés pallez de vert et de bleu, les autres ondoiés[8] de blanc et de rouge, les autres muëz[9] de vert et de jaune, les autres losengiez de bleu et de rouge, les autres tout bleu a[10] ung quartier rouge, les autres copez de rouge dessus et de blanc desouz. Et avoient chascun banieres de leurs mestiers, et grandes costilles[11] a leurs chaintures pendans, et en tel estat faisoient silence attendans le jour qui vint tantost[12].

1. *Maille*, cotte de mailles. — *Huvettes*, armets (armures de tête). — *Capeaulx*, forme picarde, pour *chapeaulx*. — Le chapeau ou chapel de fer était un casque plus léger que le heaume. Il en est question dans Joinville. C'était l'armure de ceux qui n'étaient pas chevaliers. Les chevaliers s'en servaient cependant, de temps en temps, du moins dans la marche, pour se délasser de la fatigue du heaume.

2. *Auquetons* ou *hoquetons*, casaques courtes, contrepointées, piquées de coton (de l'arabe *al-qôton*, étoffe *ouatée*). — *Gans* ou *guans*, parfois *wanz* vient du bas-latin *wantus* qui avait ce sens et traduisait le haut-allemand *wante*.

3. *Plançon*, épieu. — *Picquot*, pique (du celtique *pic*, pointe). — *Vireule*, petit cercle de métal; diminutif de l'ancien mot *vire* dérivé du latin *viric*, anneau.

4. *Une compaigne*, une compagnie. *Compaignie* existe aussi, et l'un comme l'autre dérivent de *cumpania ;* le premier est formé de ce mot latin accentué sur *pa*, et le second, de ce même mot accentué sur *i*.

5. *Cottes*, sous-entendez « avoit. » Sur ce mot, Voyez page 83, note 5. — *Faissies*, bigarrées de jaune et de bleu. Cette expression vient de *faisse*, terme de blason, synonyme de *fasce* (en latin *fascia*, bande, bandeau), terme qui désigne une pièce qui coupait l'écu horizontalement par le milieu et en occupait le tiers. *Faissies* ou *faissees* est donc synonyme de « fascées, » c'est-à-dire, divisées en bandes, en « fasces » égales de largeur et de nombre. On lit dans le petit Jehan de Saintré : « le seigneur de Cambronne *fessé* (*fascé*), de huit pièces d'or et de gueulles. » (Page 434.)

6. *A*, avec. — *Bende*, bande (ancien haut-allemand, *band*, pièce d'étoffe).

7. *Chievronnez*, chevronnés. C'est aussi un terme de blason. On appelait « chevron » deux bandes plates jointes par le haut et élargies en forme de compas à demi ouvert. — *Pallez*, palés. Autre terme de blason : « armes *pallées* d'or et de gueules. » (Froissard, tome XI, 81.) Le *pal*, dans la langue héraldique, était un pieu posé de bout qui divisait l'écu de haut en bas.

8. *Ondoiés*, mêlés de blanc et de rouge, tirant sur le blanc et le rouge.

9. *Muëz*, nuancés. — *Losengiez*, ornés de *losenges*.

10. *A*, avec. — *Copez*, coupés, tranchés.

11. *Costilles* ou *coustilles*, épées semblables au *cousteau*, qui était une sorte d'épée courte. La *coustille* était plus mince et plus longue que le *cousteau*. On appelait *coustillers* les soldats armés à la légère, qui n'avaient pour armes que la « coustille. » — Le verbe *coustiller* signifiait combattre avec la « coustille. »

12. *Tantost*, aussitôt, bientôt.

Ores[1] vous diray de l'ordonnance des François autant bien comme jou ay racompté[2] des Flamens.

Comment le jeudi matin Phelippe d'Artevelle et les Flamens furent combatus et desconfis[3] par le roy de France sur le Mont d'Or emprés la ville de Rosebeque.

Je fuis adont[4] infourmé par le seigneur d'Estonnevort, et me dist que il vey[5], et aussi firent plusieurs, quant l'oriflambe[6] fut desploiee et la bruïne se cheÿ[7], ung blanc coulon[8] voller et faire plusieurs volz par dessus la baniere du roy ; et quant il eut assez volé, et que on se deubt combatre et assambler[9] aux ennemis, il se prit a sëoir sur l'une des bannieres du roy ; dont on tint ce a grant signiffïance de[10] bien. Or approchierent les Flamens et commenchierent a jetter et a traire de bombardes[11] et de canons[12] et de gros quarreaulx[13] empenez d'arain; ainsi se commença la bataille. Et en ot[14] le roy de France et ses gens le premier encontre, qui leur fut moult dur ; car ces Flamens, qui descendoient orgueilleusement et de grant voulenté, venoient

1. *Ores*, maintenant. Voyez page 3, note 7. — *Jou*, je ; variante de *jo*, *geo*, *iu*, *gié*, etc.
2. *Racompté*, raconté. Orthographe conforme à l'étymologie. « Raconter » vient de *re* et *aconter* qui est formé de *ad-computare*, énumérer.
3. *Desconfis*, du latin *disconficere*, défaire.
4. *Adont*, comme *donc*, alors, dans cette circonstance (*ad-tunc*).
5. *Vey*, il vit. Parfait de *vëoir*. Autres formes : *vid*, *vit*, *veit*.
6. *Oriflambe*, l'oriflamme ; mot formé de *orie*, dorée, et *flambe* (*flamma*), flamme. Ce mot s'écrivait d'abord *orieflambe :* « Gefreiz d'Anjou porteit l'*orieflambe.* » (*Roland*, vers 3093.) Dans l'origine, c'était l'étendart de l'abbaye de Saint-Denis ; les rois de la 3e race le portaient à la guerre et en firent, pour un temps, le drapeau de la royauté française.
7. *Se cheÿ*, tomba, fut tombée. Parfait de l'indicatif de *cadeir* ou *chaoir*. On dit aussi *chaï*. Sur l'emploi de *se*, Voyez page 151, note 7, et 241, note 1.
8. *Coulon*, pigeon (*columbum*).
9. *Assembler*, se mêler à, en venir aux mains (*assimulare*).
10. *De*, au moyen de. Les verbes qui précèdent n'ont pas de régime direct.
11. *Bombardes*, pièces d'artillerie qui servaient à lancer de grosses pierres.
12. *Canons*. Ce mot, avant de prendre sa signification actuelle qu'il avait déjà en 1382, avait désigné le fût, la *canne* (*canna*, roseau) de l'arbalète ; il désigna ensuite le tube du fusil. Telle est l'origine de ce mot.
13. *Quarreaux*, traits d'arbalète dont le fer était à quatre pans (*quadratellos*). — Variantes : *quarrels*, *quarriaus*). — *Empenés*, empennés (*in-pennatos*).
14. *Ot*, eut. — *Ses gens*, c'est-à-dire le corps de troupes où était le roi, la « bataille » du roi. — *Encontre*, substantif, rencontre (*in-contra*). Ce mot est tiré du verbe *encontrer*.

roit[1] et dur, et boutoient[2] en venant de l'espaule et de la poitrine ainsi comme senglers tous foursenez[3], et estoient si fort entrelachiés tous ensemble qu'on ne les povoit ouvrir ne desrompre. La fuirent du costé des François par le trait des canons, des bombardes et des arbalestres premierement mort[4] : le seigneur de Waurin, baneret[5], Morelet de Halwin et Jacques d'Erc. Et adont[6] fut la bataille du roy reculee; mais l'avantgarde et l'arrieregarde a deux lez[7] passerent oultre et enclouïrent[8] ces Flamens, et les misrent a l'estroit.

Je vous diray comment sur ces deux eles[9] gens d'armes les commencierent a pousser de leurs roides lances a longs fers et durs de Bourdeaulx, qui leur passoient ces cottes de maille tout oultre et les perchoient[10] en char; dont[11] ceulx qui estoient attains et navrez de ces fers se restraindoient pour eschiever[12] les horïons; car[13] jamais ou amender le peuïssent ne se boutoient avant pour eulx faire destraire. La les misrent ces gens d'armes a tel destroit[14] qu'ilz ne se sçavoient ne povoient aidier ne ravoir leurs bras ne leurs

1. *Roit*, raide. Adjectif employé comme adverbe. Autres formes : *reit, roide* (*rigidum*).

2. *Boutoient*, poussaient. Voyez page 122, note 1. — *Senglers*, sangliers. On disait en bas-latin *porcus singularis*, le porc sauvage ou solitaire, avec le sens du latin *aper*. De là, le français *porc sanglier*. L'épithète élimina peu à peu le substantif et en prit la place.

3. *Foursenez*, hors de sens (*foris*, hors de, et *sené*, sensé, qui est dérivé de l'allemand *sin*, sens).

4. *Mort*. Ce mot ne prend pas l'*s* final, parce qu'il est au cas-sujet du pluriel (*mortui*). La règle est encore observée dans ce passage.

5. *Bannerel;* chevalier qui a le droit de porter bannière. Voyez page 288, note 2.

6. *Adont*, en ce moment (*ad-tunc*). — *Bataille*, corps d'armée.

7. *A deux lez*, sur les deux côtés (*latus*).

8. *Enclouïrent*, enfermèrent. Parfait de l'indicatif d'*enclore* ou *encloire* (*includere*).

9. *Eles*, ailes (*alas*).

10. *Perchoient*, forme picarde, perçaient; imparfait de *percier* ou *perchier;* origine inconnue.

11. *Dont*, variante de *donc*, alors. — *Navrez* ou *nafrez*, blessés (du scandinave *nafar*, trancher, et du haut-allemand *nabagêr*).

12. *Se restraindaient*, se resserraient. Imparfait de *restraindre* (*restringere*). — *Eschiever*, Voyez page 20, note 4. — *Horions*, coups (origine inconnue).

13. *Car jamais ou amender le peuïssent* : « aussi, désormais, lorsqu'ils pouvaient remédier au danger, améliorer la situation »; « toutes les fois, désormais, qu'il était possible d'éviter le péril. » — *Peuïssent*, imparfait du subjonctif de *pooir*. — *Ne se boutoient avant*, ils ne se portaient pas en avant, ils se gardaient bien d'aller de l'avant pour se faire tuer. En d'autres termes : à partir de ce moment, ils se tenaient sur la défensive.

14. *Destroit*, gêne, détresse, situation difficile. Du latin populaire *districtum;* le latin classique exprimait la même idée par *angustiæ*.

planchons pour ferir ne eulz deffendre. La perdoient les plusieurs[1] force et alaine, et la tresbuchoient l'un sur l'autre, et se estindoient et moroient sans coup ferir. La fut Phelippe d'Artevelle encloz et pousé de glaive et abatu, et gens de Gand qui l'amoient et gardoient grant plenté[2] atterrez entour luy. Quant le page dudit Phelippe vey la mesadventure venir sur les leurs, il estoit bien monté sur bon coursier, si se party et laissa son maistre, car il ne le povoit aidier; et retourna vers Courtray pour revenir a Gand.

Ainsi fut faitte et assamblee[3] celle bataille; et lors que des deux costez les Flamens furent astrains[4] et encloz, ilz ne passerent plus avant, car ilz ne se povoient aidier. Adont se remist la bataille du roy en vigeur, qui avoit de commencement ung petit branslé. La entendoient[5] gens d'armes a abatre Flamens en grant nombre, et avoient les plusieurs haches[6] acerees, dont ilz rompoient ces bachinets[7] et eschervelloient testes; et les aucuns plommees[8], dont ilz donnoient si grans horrïons, qu'ilz les abatoient a terre. A paines estoient Flamens chëuz, quant pillars venoient qui entre les gens d'armes se boutoient et portoient grandes coutilles[9], dont ilz les partüoient; ne[10] nulle pitié n'en avoient non plus que se ce fuissent chiens. La estoit le cliquetis sur ces bacinets si grant et si hault, d'espees, de haches, et de plommees, que l'en[11] n'y ouoit goutte pour la

1. *Les plusieurs*, le plus grand nombre. — *Tresbuchoient*. Voyez page 252, note 8. — *Se estindoient*, s'étouffaient; imparfait d'*estindre* ou *esteindre* (*exstinguere*).
2. *Grant plenté*, en grand nombre (*grandem plenitatem*). Voyez page 127, note 5. *Grant* n'a qu'une seule et même désinence au féminin comme au masculin. Voyez *Origines de la langue*, page 121.
3. *Assemblée*, engagée.
4. *Astreins*, resserrés, pressés. Participe passé d'*astraindre* (*adstringere*).
5. *Entendoient*, s'appliquaient à (*intendebant*).
6. *Haches*. Ce mot vient de l'ancien haut-allemand *haccho*. — *Acerées*, d'acier (*acer*, acier, du bas-latin *aciarium*, tiré lui-même de *acies*).
7. *Bachinets*, forme picarde de *bacinets*, armures de tête, chapeaux de fer (bas-latin *bacchinon*, vase). De là est venue la forme moderne *bassin*, *bassinoire*.
8. *Plommees*, massues plombées (*plombatas*).
9. *Coutilles*. Voyez page 300, note 11. *Partüoient*, achevaient, tuaient entièrement. Le suffixe *par* (du latin *per*) joint aux verbes leur donne la force du superlatif. Voyez page 9, note 3.
10. *Ne*, et. Sur ce sens affirmatif de *ne*, Voyez page 217, note 5.
11. *L'en*, variante de *l'on*. — *Ouoit*, imparfait de *oïr* (*audire*). — *Goutte*. Sur

noise. Et ouy[1] dire que, se tous les heaumiers de Paris et de Brouxelles estoient ensemble, leur mestier faisant, ilz n'euïssent pas fait si grant noise comme faisoient les combatans et les ferans sur ces testes et sur ces bachinets. La ne s'espargnoient point chevalliers ne escuïers, ainchois[2] mettoient la main a l'euvre par grant voulenté, et plus les ungs que les autres ; si[3] en y ot aucuns qui s'avancerent et bouterent en la presse trop avant ; car ilz y furent encloz et estains, et par especïal messire Loys de Cousant, ung chevallier de Berry, et messire Fleton de Revel, filz au seigneur de Revel ; mais encoires[4] en y eut des autres, dont ce fut dommage : mais si grosse bataille, dont[5] celle la fut, ou tant avoit[6] de pueple, ne se povoit parfurnir et au mieulx venir pour les victorïens, que elle ne couste grandement.

Car jeunes chevalliers et escuïers qui desirent les armes[7] se avancent voulentiers pour leur honneur et pour acquerre loënge ; et la presse estoit la si grande et le dangier si perilleux[8] pour ceulx qui estoient enclos ou abatus, que se[9] on n'avoit trop bonne ayde, on ne se povoit relever. Par ce party[10] y eut des François mors et estains aucuns ; mais

cette expression, Voyez page 151, note 5. — *Pour*, à cause de (*pro*). — *Noise*, bruit de querelle ou de combat (du latin *nausea*, dégoût, fâcherie, querelle).

1. *Oüy*, première personne du parfait de l'indicatif de *oïr*. — *Heaumiers*, fabricants de *heaumes*. Voyez page 32, note 10. — *N'euïssent*, imparfait du subjonctif de *avoir*. — *Ferans*, frappants (*ferientes*).

2. *Ainchois*, forme picarde de ainçois, mais. Mot dérivé de *ains* qui a le même sens.

3. *Si*, ainsi. — *En y ot aucuns*, il y en eut quelques-uns.

4. *Encoires*, encore, à cette heure (*hanc horam*). Variante de *ancore, encor, encoire*. — *En y eut*, il y en eut. Remarquez les deux formes du parfait de *avoir* (troisième personne singulier) : *ot* et *eut*. Toutes les deux étaient alors usitées.

5. *Dont*, d'où, de quoi (*de-unde*). — *Dont celle la fut*, comme celle-là fut. Il y a ici une sorte de syllepse ; c'est comme s'il eût dit : « de si grosses batailles, dont celle-ci fut une, etc. »

6. *Avoit*, il y avait. — *Parfurnir*, fournir complètement : comme on dit « fournir une course. » — *Couste*. Ce verbe, dont la forme première est *coster*, vient du latin *constare*.

7. *Desirent les armes*, désirent les combats. Expression semblable à celles-ci : *chercher armes*, *faire armes*, *faire de grandes armes*, dans lesquelles *armes* est synonyme de prouesses guerrières.

8. *Perilleux*, si plein de risques et de chances mauvaises. — *Dangier* ou *dongier* a d'abord signifié *pouvoir* (*dominiarium*) ; *être en danger de l'ennemi* signifiait, « être au pouvoir de l'ennemi. » De là est venu le sens de « chance ou péril de tomber au pouvoir de l'ennemi. » Le « danger » signifie donc surtout « le péril qui menace de la part de l'ennemi. »

9. *Se*, si. — *Trop*, très.

10. *Par ce party*, par ce moyen, à cause de cela. — *Aucuns*, quelques-uns. —

plenté ne fut ce mie; car quant il venoit a point[1], ilz aidoient l'un l'autre. La eut ung molt grant nombre de Flamens occis, dont[2] les tas des mors estoient haulx et longs ou la bataille avoit esté; on ne vey jamais si peu de sang yssir a[3] tant de mors.

Quant les Flamens qui estoient derriere veirent que ceulx devant fondoient et chëoient l'un sus l'aûtre et que ilz estoient tous desconfis, ilz s'esbahirent et jetterent leurs plançons par terre et leurs armures et se misrent a la fuitte vers Courtray et ailleurs. Ilz n'avoient cure que pour eulx mettre a sauveté[4]. Et Franchois et Bretons aprés[5], quy les chassoient en fossez et en buissons, en aunois[6] et en marés et bruieres, cy dix, cy vingt, cy trente, et la les recombatoient de rechief[7], et la les occïoient, se ilz n'estoient les plus fors. Si[8] en y eut ung moult grant nombre de mors en la chace entre le lieu de la bataille et Courtray, ou ilz se retraioient[9] a saulf garant. Ceste bataille advint sur le Mont d'Or entre Courtray et Rosebeque en l'an de grace nostre seigneur mil iijc iiijxx et II, le jeudi devant le samedi de l'advent, le xxvij^e^ jour de novembre, et estoit pour lors le roy Charles de France ou[10] xiiij^e^ an de son ëage.

Plenté, quantité. — Voyez page 127, note 5. — *Ce*, cela. — *Mie*, nullement. Voyez page 91, note 6.

1. *Quant il venoit à point*, quand cela était possible. *Il* est la traduction du neutre *illud*.
2. *Dont*, par suite de quoi (*de-unde*).
3. *A*, avec. — *Yssir*, jaillir, sortir (*exire*).
4. *Sauveté*, primitivement, *salveté* (*salvitatem*), salut.
5. *Après*, à leur poursuite (*ad-pressum*). Ce mot est ici adverbe.
6. *Aunois*, bois planté d'aunes (*alnus*, *alnetum*). — *Marés*, marais. Anciennement *marois* ou *maresc*, du bas-latin *mariscus*, formé du vieux-flamand *maerasch*.
7. *De rechief*, de nouveau (*re*, qui marque le retour, la répétition, et *chef* (*caput*), au sens de fin, d'extrémité. On disait *venir à chef*, pour « venir à bout »).
8. *Si*, ainsi (*sic*).
9. *Se retraioient*, imparfait de l'indicatif de *retraire* (*re-trahere*). — *A saulf garant*, pour trouver un refuge assuré. *Sauf* vient de *salvum* et signifie sauvé, sûr, en sûreté. » — *Garent* veut dire défense, protection garantie, abri. Voyez page 22, note 7.
10. *Ou* pour *el*, en le.

III

LES SERMONNAIRES DU QUATORZIÈME ET DU QUINZIÈME SIÈCLES

La prédication en français a commencé, nous l'avons vu[1], presque en même temps que la langue française elle-même; il est du moins certain que dès le douzième siècle elle s'était établie dans la chaire chrétienne avec autorité et non sans éclat. Le premier trait distinctif de l'éloquence sacrée, au moyen âge, sous quelque forme qu'elle se produise, c'est l'abondance des sermons et le grand nombre des sermonnaires. Pour ne parler que du treizième siècle, on a conservé soit les noms, soit les œuvres de deux cent soixante et un prédicateurs connus dans ce siècle, sans compter les anonymes dont les sermons réunis s'élèvent à un total d'environ deux cents manuscrits. La plupart de ces sermons sont, il est vrai, en latin; mais un très grand nombre avaient été prononcés en français, et nous avons expliqué dans notre *Histoire de la littérature française au moyen âge* comment et pourquoi beaucoup de discours, rédigés d'abord et débités en français, ont été ensuite traduits en latin et conservés sous cette forme[2].

Au quatorzième siècle, et surtout au siècle suivant, cette richesse paraît diminuer, l'éloquence chrétienne s'altère et décline. Si l'on excepte Gerson, dont nous avons les sermons français, le quatorzième siècle ne semble avoir produit, du moins en notre langue, aucun prédicateur de talent et de haute renommée. Mais hâtons-nous de le dire, la chaire française, dans cette fin du moyen âge, n'a pas encore eu son historien; celui qui étudierait les manuscrits de cette époque, comme l'a fait M. Lecoy de la Marche pour l'âge précédent, y découvrirait sans doute et mettrait en évidence plus d'un talent ignoré. Dans cet espace de deux siècles, un travail attentif a fait la lumière sur deux points seulement : à savoir, sur les sermons de Gerson et sur les œuvres des prédicateurs contemporains de Louis XI[3]. Tout le reste est demeuré jusqu'ici dans cette demi-obscurité qui enveloppait, il y a quelques années, l'histoire entière du moyen âge; une double lacune reste à combler sur ce point particulier de notre ancienne littérature. En attendant qu'un érudit suive l'exemple donné par M. Lecoy de la Marche et achève ce tableau si bien commencé de l'éloquence de la chaire avant les temps modernes, nous détacherons quelques fragments des sermons de Gerson et de ceux de Menot et de Maillard, c'est-à-dire des seuls prédicateurs de la fin du moyen âge qui paraissent avoir exercé sur la foule une action puissante et qui aient conquis une durable célébrité.

1. Pages 195 et 199.
2. T. II, page 296-386.
3. *Essai historique sur les sermons français de Gerson*, par l'abbé Bourret. — Thèse (1858). — Articles de Labitte sur Menot et Maillard, dans la *Revue de Paris* (1840).

Les sermons français de Gerson

Comme la plupart des prédicateurs du moyen âge, Gerson a composé deux sortes de sermons ; il prêchait en latin devant les clercs, et en français devant le peuple. Ses sermons latins ont été recueillis avec soin et de bonne heure imprimés ; un moindre intérêt s'est attaché à ses homélies françaises ; huit, tout au plus, ont été imprimées ; cinquante-quatre ont été publiées dans une sorte de traduction latine qui les défigure : nous en possédons soixante-quatre dont le texte original est encore manuscrit. Né en 1363, près de Réthel, au village de Gerson dont il prit le nom, suivant un usage fréquent parmi les hommes d'étude du moyen âge, Jean Charlier, élève du collège de Navarre, devint rapidement maître ès arts, licencié et docteur, et fut nommé, à vingt-six ans, chancelier de l'Université par le crédit de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. De 1389 à 1397, il prêcha devant la cour, dans l'église Saint-Paul, et c'est à cette période de sa vie que se rapporte une partie de ses sermons français sur les *Mystères* et de ses *Panégyriques des saints*. En 1397, inquiet des intrigues et des tracasseries auxquelles il se voyait en butte, il résigna ses fonctions de chancelier et se retira en Flandre où Philippe le Bon lui avait donné un bénéfice. Il y resta trois ou quatre ans. De retour à Paris, il remonta en chaire, et sans déserter absolument les églises célèbres et les auditoires illustres, Saint-Paul, Notre-Dame, Saint-Séverin, Saint-Antoine, il consacra son éloquence à évangéliser les artisans et les bourgeois qui habitaient en très grand nombre l'importante paroisse de Saint-Jean-en-Grève, dont il était le curé. La prédication populaire de Gerson finit en 1414. Dans les derniers mois de cette même année, il partit pour le concile de Constance, où il devait siéger en qualité d'ambassadeur du roi. Malgré l'éclat qu'il répandit sur l'église de France dans cette assemblée, il n'osa pas revenir dans sa patrie lorsque le concile eût terminé ses travaux ; il craignait la rancune de Jean sans Peur dont il avait fait condamner l'avocat, Jean Petit. C'est seulement en 1419 après la mort de ce duc, qu'il se décida à passer la frontière ; il se retira à Lyon, au couvent des Célestins, dirigé par l'un de ses frères, et il y mourut en 1429.

Les sermons de Gerson sont divisés simplement et brièvement,

mais, dans le corps du discours, son éloquence se sent trop souvent de la méthode scolastique; l'explication est minutieuse, la discussion pesante. Un autre défaut, qu'il tient aussi de son temps, est l'abus de l'allégorie. Les vices et les vertus personnifiés se transforment en chevaliers, en « damoiselles; » l'oraison est la « chambrière » de l'âme; celle-ci devient un temple où l'on fait « sacrifices et oblations de bonnes ou mauvaises affections. » Nous aimons mieux l'orateur dans les endroits plus simples où, pénétré d'un sentiment profond, il s'attendrit sur les souffrances du peuple et trace un tableau pathétique des misères renaissantes « du pauvre commun. » Son âme était sensible, portée à la pitié; cette tendresse de cœur, cette sympathie pour les malheureux est la source vive et toujours abondante d'où part son éloquence [1]. Nous donnons deux fragments de ses sermons; l'un est un exorde, et l'autre une péroraison.

EXORDE ET PROPOSITION D'UN SERMON SUR LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

Pœnitemini et credite Evangelio.
« Faites pénitence, et croyez à l'Evangile. »

« Avant que je descende a ma matiere, je vueil exposer la cause pour laquelle j'ay prins [2] le theume [3], et diray mon entencion. Long tems a [4] que dedens [5] le secret de ma pensée, je consideré [6] que peché le desloyal, et le traitie [7] maudit de Dieu son droiturier [8] seigneur, faisoit guerre aspre et mortelle contre tout l'umain lignaige [9]. Las [10] ! en moy

1. *Histoire de la littérature française au moyen âge*, t. II, p. 360-370.
2. *Prins*, variante de *pris*, participe passé de *prendre* (*prendere*).
3. *Theume*, thème, sujet. Variante de prononciation (du latin *thema*, qui traduisait le grec θέμα, formé de τιθήμι).
4. *A*, il y a. Nous avons déjà remarqué souvent que le verbe *avoir* s'employait ainsi, avec le sens du verbe *estre*, sans adjonction du pronom *il* et de l'adverbe *i* ou *y*.
5. *Dedens*, formé du latin *de-de-intus*.
6. *Consideré*, variante orthographique pour *considérai*. — *Desloyal*, mot formé de *dis*, particule séparative ou péjorative, et de *legalis*.
7. *Traitie*, variante ou altération de *traître*, traitre, cas-sujet formé de *traditor*. Le cas-régime était *traïtor* (*traditorem*). C'est un des rares substantifs où le cas-sujet ait été préféré au cas-régime dans la transition de l'ancien français au français moderne. Voyez *Origines de la langue*, pages 135, 136.
8. *Droiturier*, direct, légitime, établi par le droit (*directum*).
9. *Lignage*, descendance (du bas-latin *lineaticum*, dérivé de *linea*. Le mot classique a donné *ligne*, *lignée*).
10. *Las!* adjectif qui signifie « malheureux », du latin *lassus*, et qui de bonne heure est devenu une interjection. En y ajoutant *e* ou *ai*, d'où est venu *hé*, on

mesmes l'ay ie sentu plus que ne me fust[1] besoing, et aux autres je l'apperçoy ung chascun jour. *Ideo Job dicit : militia est vita hominis super terram.* Pourtant[2], disoit Job que ceste vie est comme une maniere de chevalerie[3] en laquelle il convient guerroier ung chascun jour vous[4], contre toute la maudite compaignie de ce tirant capitaine[5] peché le faulz traite, qui est sans nombre. Vray est que, en l'encontre[6] de lui, se tient pour l'umain lignaige dame penitance et tout l'ost[7] des vertus, des quelles Grace Dieu est la royne, autrement toute humaine nature fut des pieça[8] perdue. Et qui nous bailla[9] ceste belle ayde des vertus ? Je responds que ce fist[10] nostre souverain seigneur sauveur Jhesucrist, moyennant son advenement sus[11] terre, en prenant nostre humanité, lequel Advant[12] remembre nostre mere sainte Eglise en ce temps cy.

En après[13], je regarday que la bataille[14] des pechiez a plusieurs héraulx, trompeurs[15] et menestriers pour enhor-

a formé *hélas!* Voyez page 73, note 4 et page 74, note 3. — *Sentu*, ancienne forme du participe passé. *Sentir*, faisait sentu, comme *venir*, venu ; *tolir*, tolu *tenir*, tenu ; *taisir*, tu ; *plaisir*, plu ; *gésir*, ju ou geu, etc.

1. *Fust*, imparfait du subjonctif de *estre*.

2. *Pourtant*, pour tout cela (*pro tanto*), puisque. Premier sens de cet adverbe.

3. *Chevalerie* (*caballariam*). Ce mot était, au moyen âge, synonyme de « métier des armes ». On disait : « apprendre la chevalerie, faire chevalerie », apprendre à se battre, combattre ; on disait même « faire chevalerie sur mer », combattre sur mer. Gerson est donc fondé à se servir de ce mot pour traduire *militia*.

4. *Vous* doit être rattaché à *convient*.

5. *Capitaine*. Le latin *capitaneus* a donné deux mots à notre langue : l'un de formation populaire, l'autre de formation savante. Le premier était *cataigne* ou *chevetaigne ;* le second est *capitaine*. C'est au seizième siècle que cette seconde forme a pris faveur. On la trouve déjà dans Froissard et Eustache Deschamps.

6. *L'encontre*, en opposition (*in-contra*).

7. *Ost*, armée. Voyez page 19, note 9. *Grace Dieu*, la grâce de Dieu. Locution semblable à celles-ci : *hostel-Dieu*, *Dieu mercit*, de *part-Dieu*, où la préposition *de* est supprimée, comme superflue ; le cas-régime suffisant à marquer le rapport des deux mots. Voyez *Origines de la langue*, page 115.

8. *Des pieça*, dès long espace (de temps). — *Des ;* cette préposition est formée de *de-ipso*. — Sur *pieça*, Voyez page 90, note 7.

9. *Bailla*, donna. Distinguer *bailler*, *baillier*, donner, de *baillir*, gouverner. Ces verbes ont, d'ailleurs, la même origine, *bajulare* et *bajulire*, porter.

10. *Fist*, parfait de l'indicatif de *faire*.

11. *Sus* vient du bas-latin *susum*, et *sur* vient du latin classique *super*.

12. *Advant*, venue (*adventum*). — *Remembre*, rappelle (rememorat).

13. *En apres ;* locution adverbiale : « dans ce qui suit » (*in-ad-pressum*). Le français moderne a conservé « d'après » (*de-ad-pressum*).

14. *Bataille*, troupe (rangée en bataille).

15. *Trompeurs*, joueurs de trompes. L'origine de ce mot est inconnue. « Tromper », jouer de la trompe, a signifié « duper », par allusion aux charlatans qui attirent le public au son de la trompe et le dupent ensuite. — *Menestriers*,

ter[1] a victoire. Ne faut pas demander lesquels? Cilz[2] sont tous les pecheurs mondains qui par faiz, par dis et trés mauvaises enhortations traient les autres a mal faire. Si[3] convient d'autre part que les vertus en leur bataille ayent heraulz au contraire[4] pour activer et esmouvoir les cuers a bien faire et a bien vivre. Ces heraulz sont les prescheurs[5] de verité, qui doivent monter en hault et hucher[6] hault, pour louer vertus et blasmer vices.

Ascende tu qui evangelizas, quasi tuba exalta vocem tuam. Et car[7], entre les autres telz heraulz, nostre empereur et roy Jesuschrist a voulu que je, non digne, fuce de ceste office[8] en son Eglise et en son peuple, j'ay maintefoiz voulu moy exposer pour ceste office exercer; mais paour[9] de faillyr, et consideracion de mon ignorance et flebesse[10], et par avanture aucune[11], soit paresseuse negligence, m'en ont retrait et destourné; avec ce, que j'ay autres occupacions plusieurs, et que, par avant[12], je devois entendre[13] a moy mesmes et a l'assault qui se faisoit dedens moy que[14] aux estranges. *Nemo sibi secundus, et illud, qui prodest homini*, etc... Maintenant Dieu marcy[15], je n'ay pas tant de

joueurs d'instruments, chanteurs, musiciens qui, dans l'origine, accompagnaient les trouvères déclamant leurs compositions. (En bas-latin, *ministerarius*, serviteur. L'acception de ce mot est la même que celle de *menestrels* (*ministrale*).

1. *Enhorter,* exhorter. Le moyen âge préférait cette forme à la forme moderne.
2. *Cilz*, ceux-là; cas-sujet pluriel de *cil* (*ecce-ille*).
3. *Si*, ainsi.
4. *Au contraire*, en opposition.
5. *Prescheurs*, *prædicatores*.
6. *Hucher* ou *huchier*, appeler, crier (du bas-latin *huccare*, dérivé de *huccus*, cri d'appel, lequel s'est formé de *huc*, ici).
7. *Et car*, et parce que. Cette conjonction a souvent ce sens, notamment dans la traduction française des Sermons de Saint-Bernard, où elle représente le latin *quia*, *quoniam*. — *Fuce*, variante orthographique de *fusse*, imparfait du subjonctif de « estre. »
8. *Ceste office*. Ce mot était tantôt masculin, tantôt féminin : « la connestablie de France est *une moult belle et grande office*. » (FROISSARD, t. XVI, 61.)
9. *Paour*, peur (*pavorem*).
10. *Flebesse*, faiblesse. Métathèse produite par une prononciation vicieuse.
11. *Avanture aucune*, quelque hasard possible, quelque accident.
12. *Par avant,* auparavant (*per-ab-ante*). C'est vers le quinzième siècle qu'on ajouta l'article *au* à cette locution.
13. *Entendre*, *intendere*, m'appliquer. — *Assault,* du latin *ad-saltus*, bond vers quelque chose.
14. *Que*, doit se rattacher à *par avant* (*per-ab-ante quam*). — *Estranges*, étrangers (*extraneos;* de ce mot s'est formé *extranearius* qui a donné *estranger*).
15. *Marcy*, variante de *mercy*. Voyez page 56, note 9.

telles excusations, selon ce que je souloie[1]. Si[2] ay proposé, a l'aïde de nostre Seigneur Jesuscrist, monter doresenavant[3] plus souvant en la chaiere de predicacion, se autre empeschement ne me survient. Et pour prendre mon cry[4], le cry de ceste bataille des vertus contre les vices, j'ay regardé que je ne puis trouver autre plus propre, ne plus vertueux, que cellui que prist nostre meisme empereur, en sa predicacion premiere ; et par avant, son connestable[5] precesseur[6] et herault et bucsineur saint Jehan-Baptiste. Cecy est la parole proposée : *Repentez-vous,* etc. C'est le premier mot de la premiere predication Nostre-Seigneur[7], que nous ayons par escript es euvangiles.

Entendez pour quoy je treuve[8] que Penitance refait ce que Pechié desfait. Pechié tue et occit les ames par mil et mil manieres de mort, non pas temporelle mais eternelle ; Penitance les vivifie, les resuscite et baille vie[9]. Pechié loye[10] les ames et les enchaine moult angoisseusement[11], comme je diray cy après ou[12] mistere de l'evangile ; Penitance les desloye. Pechié fait les ames anemies et hayneuses a Dieu ; Penitance refait l'acort et la paix. Pechié oste et

1. *Selon ce que je souloye*, comme j'en avais l'habitude. — *Selon* vient de *sublongum*. — *Souloie* est l'imparfait de l'indicatif de *soloir* (*solere*).
2. *Si*, ainsi, c'est pourquoi. — *Ay proposé*, j'ai formé le dessein. Ce verbe s'employait souvent ainsi, au sens neutre, à l'imitation du latin. — *A*, avec. — *Aïde*, aide. Voyez pages 7 et 44, notes 2 et 5.
3. *Doresenavant*, dorénavant (*de hora-in-ab-ante*), « de ce moment pour l'avenir. » *Ores* est une variante de *ore* et *or* formés de *hora*.— *Chaiere*, chaire.— *Se*, si.
4. *Cry*. C'est le *cri d'armes*, c'est-à-dire le mot, la devise ou le nom qu'on criait dans les batailles pour faire reconnaitre le seigneur ou le chef qui commandait ou au nom de qui on se battait. — *Cri* vient de *crier* qui s'est formé de *quiritare*.
5. *Connestable*. Sur le sens et l'origine de ce mot, Voyez page 298, note 15.
6. *Precesseur*, précurseur. Ce mot tient lieu ici de « précurseur » qui n'était pas usité, ou de « prédecesseur » qui était fort rare. — *Bucsineur*, trompette. La forme ordinaire et primitive était *buisineur*, dérivé de *buisine* ou *buissine* (*buccina*), trompette. On disait aussi *buisiner*, sonner de la trompette. Gerson se rapproche du latin classique *buccinator*, dont on a fait au seizième siècle « buccinateur. »
7. *Nostre-Seigneur*. Sur cette suppression de la préposition *de*, Voyez page 272, note 5. — *Es*, contraction, en les.
8. *Treuve*, forme régulière de l'indicatif présent de *trover* ou *truver*, verbe dont l'origine est incertaine.
9. *Baille vie*, leur donne vie.
10. *Loie*, lie ; variante de *lïer* (*ligare*).
11. *Angoisseusement*, avec une étreinte douloureuse. « Angoisse, » qui a formé « angoisseus, angoisser » puis cet adverbe, vient d'*angustia*.
12. *Ou*, pour *el*, en le, dans le. — *Mistere*, office. Ce mot vient ici de *ministerium*.

empesche la gloire de paradis; Penitance la rent. Et a brief dire, Pechié amaine tous maulx et Penitance tous biens. Si[1] est chose bien convenable a ung prescheur de verité a chascun mot crier et hucher hault en tous temps: *Repentez-vous.* Et pour entendre ce cry, saint Gregoire, l'un des quatre principaux heraulx de sainte Eglise, nous expose qu'il veut dire : *Pœnitentia est præterita mala plangere, et plangenda iterum non admittere.* Autant vault dire *Repentez-vous*, comme dire, *tous les pechiez passez plorez, et des advenir[2] vous gardez.*

Mon propos[3] donques est, a l'aide de Dieu me faire partie fourmelle[4] contre ces vices publiques[5], tant pour acquerir grace et pardon de mes pechiez envers Dieu mon pere, comme pour desservir[6] a avoir vous oroisons. O devot peuple, jay bon mestier[7] de les gaigner, et autre loyer[8] n'en demandé je! Et car[9] je ne pouroie mie en chascun sermon batailler ou parler contre tous les vices ensemble, ne[10] pour toutes vertus, je les prendray par parties et parleray premierement des VII pechiez mortels, en appliquant les VII peticions[11] de la patenostre, et en parlant des X commandements de la loy, et puis des VII dons et des VII beatitudes, et des VII vertus, IIII cardinales[12] et III théologiques,

1. *Si,* ainsi, aussi.
2. *Des advenir*, ellipse : des (péchés qui sont à) advenir.
3. *Propos*, dessein, projet (*propositum*). — *Doncques :* variante de *donc* (*tunc*).
4. *Partie fourmelle.* On disait aussi « se faire ou se rendre *partie formée* (*fourmelle* est une prononciation vicieuse de *formelle*). « Se rendre *partie formée* ou *formelle*, c'était, sans formalités de justice, faire arrêter et conduire son adversaire en prison, en offrant de se rendre prisonnier avec lui.» (Sainte-Palaye, tome VIII, 205.)
5. *Publiques*, publics.
6. *Desservir*, mériter. — *Vous*, variante de « vos. » — *Oroisons*, prières (*orationes*).
7. *Mestier*, besoin. — Voyez page 116, note 5. — *Gaigner*, primitivement *guagner*, gagner, obtenir. Ce mot vient du haut-allemand *Weidanjan* (faire paître) qui a donné le bas-latin *weidaniare* d'où est sorti *gaagner*, « retirer un profit du pâturage et de la culture.» De *gaagner* s'est formé *gaaing*, gain.
8. *Loyer,* salaire, récompense (du bas-latin *locarium*).
9. *Et car*. Voyez plus haut, page 310, note 7. — *Mie*, nullement. Voyez page 94, note 6.
10. *Ne*, ni. — *Parties*. Ce mot est un substantif verbal formé du participe féminin de *partir,* partager, diviser (bas-latin *partire*, pour *partiri*).
11. *Peticions*, demandes (*petitiones*). — *Patenostre*, le *pater noster.* On disait aussi, par abréviation, *patenote.*
12. *Cardinales*, principales (justice, prudence, tempérance et force); du latin *cardo, cardinis*, point capital, fondamental, sur lequel tout roule. — *Théologiques*. On dit ordinairement *vertus théologales :* la foi, l'espérance et la charité.

et des VII sacremens, et des VII œuvres de misericorde, tant espirituelles comme corporelles, et des sept jours de la sepmaine[1], comme en chascun on se doit en especial maintenir, et ainsi selon ce que Dieu donera, en parlant aucunement[2] tousiours de la matiere du jour. Et pour les III dimanches de cest Avant, je m'arresteray aux II pechiez charnelz : c'est assavoir, a gloutonnie[3] et a luxure. Priez a Dieu[4] qu'il me conforte et conduie[5] en ceste bonne voulenté et entreprise, a son honneur, louange et gloire, et a nostre commun prouffit ! »

PÉRORAISON D'UN SERMON SUR L'ÉPIPHANIE, PRÊCHÉ DEVANT LA COUR, EN 1390, DOUZE ANS APRÈS LE COMMENCEMENT DU GRAND SCHISME D'OCCIDENT

« O, comme très glorieux et très bien eureux sera le jour quand cecy se fera[6] ! Hé, Dieu très puissant, le verrons nous ja[7] ! Sera point en nostre temps avisée voie et maniere de venir a paix et union de saincte Eglise et de christienté pour laquelle jadiz[8] tu as prins mort ? O Roy très crestien ! O Roy par miracle[9] consacré, ne souffrès point qu'en vostre temps cette chose ne se face[10] ; ne laissiez point que l'onneur, le merite et la gloire n'en aiez[11] ! Ensuivés[12] vos

1. *Sepmaine*. Sur l'origine de ce mot, Voyez page 219, note 2.
2. *Aucunement*, en quelque façon. — *Tousiours*, toujours.
3. *Gloutonnie*. Ce mot, qui dans le français moderne, a été remplacé par « gloutonnerie » vient de « glouton » qui est très ancien dans notre langue et dérive de *glutonem*.
4. *Priez a Dieu*, en vous adressant à Dieu.
5. *Conduie ;* l'une des deux formes du subjonctif présent ; on disait aussi « conduise » (*conducere*, *conducat*).
6. *Cecy se fera*, c'est-à-dire la réconciliation des deux partis qui soutenaient l'un et l'autre pape. Le schisme ne prit fin qu'en 1417.
7. *Ja*, un jour, jamais (*jam*).
8. *Jadiz*. Voyez page 121, note 2. — *Tu as prins mort*, comme on dit, ailleurs, de Jésus-Christ, qu'il « a pris humanité » ; en revêtant la nature humaine il s'est exposé volontairement à subir la mort.
9. *Miracle*. Allusion à l'origine de la Sainte-Ampoule, fiole sacrée que l'on conservait dans la cathédrale de Reims pour oindre le front des rois : sur la foi d'Hincmar, on croyait que les anges l'avaient apportée du ciel pour sacrer Clovis.
10. *Ne se face*, ne se fasse pas, manque de se faire. — C'est l'orthographe ordinaire du présent du subjonctif de *faire*, dans l'ancienne langue.
11. *Ne laissiez point que n'en aiez*, ne négligez pas d'en avoir, etc.
12. *Ensuivés ;* du latin populaire *insequere*.

predecesseurs, qui tousjours a faire cesser le scisme[1] de saincte Eglise ont mis tout leur estude[2] singulierement[3] sur tous autres, quelque[4] aultre besoigne arriere mise. Et se parfinir[5] ne se povait en vostre temps, ce que je ne crois pas, au moins grand chose seroit de l'encommancier[6] ; car le commancement est le plus fort, *dicit Oratius: Dimidium qui cœpit habet.*

O se[7] Charlemagne le grand, se Rolant et Olivier, se Judas Machabeus et Heliazar, se Matathie et les aultres princes estoient maintenant en vie, et sainct Loys, et que ilz veïssent[8] une telle division en leur peuple et en saincte Eglise qu'ilz ont si richement dietée[9], augmentée et honnourée, ils aimeraient mielz[10] cent foiz mourir que la laisser ainsi durer, et que par negligence tout se perdist si malheureusement. Et toutesfoiz, en ce faisant, il est certain, Sire, que vous ferez œuvre plus glorieuse et plus plaisant[11] à Dieu, plus digne de mérite[12] et de renommée pardurable, que si vous vainquissiez[13] ung grant peuple de Sarrazins par bataille.....

Très nobles princes[14] et filz de roy, messeigneurs d'Or-

1. *Scisme*, schisme ; variante adoucie par la prononciation. On disait aussi *scismatiser*, faire schisme.
2. *Tout leur estude*, leur soin. Ce mot, formé de *studium*, est souvent masculin dans l'ancien français, et même dans Montaigne et Charron.
3. *Singulierement*, spécialement, par excellence (*singulari-mente*). Ce sens latin de *singulier*, etc., est resté, comme on sait, dans le français classique :

> Pour toute ambition, pour vertu *singulière*,
> Il excelle à conduire un char dans la carrière.
> (*Britannicus*, IV, 3.)

4. *Quelque* a ici le sens de quelconque, *qualicumque*.
5. *Parfinir*. Nous avons déjà remarqué que *par* (du latin *per*) s'unit souvent aux verbes pour leur donner la force du superlatif. De *parfinir* est venu le vieux mot *parfin*, et l'expression adverbiale « à la parfin. »
6. *Encommancier*. Ce composé de *commencer* (*in-cum-initiare*) a disparu du français moderne.
7. *Se*, si. — *Le grand*. L'orateur ne s'aperçoit pas qu'il fait ici un pléonasme. — *Rolant*, etc. En citant ces deux héros de notre épopée féodale, Gerson témoigne de la longue popularité que ces légendes conservaient encore au quatorzième siècle.
8. *Veïssent*, imparfait du subjonctif de *vëoir*.
9. *Dietée*, participe de *dieter*, gouverner, établir (*diete*, régime ; du bas-latin *diæta*). — Peut-être Gerson a-t-il voulu traduire ainsi le latin *ditare, ditata*, enrichir, enrichie.
10. *Mielz*, mieux (*melius*).
11. *Plaisant* est ici participe présent.
12. *Mérite*, récompense. Sens fréquent de ce mot au moyen âge.
13. *Vainquissiez*, imparfait du subjonctif.
14. *Princes*, etc. Gerson s'adresse aux oncles du roi Charles VI.

leans, de Berri, de Bourgoigne, et de Touraine daignez entendre[1] a ceste besoigne par laquelle vous povés[2] faire non pas seulement souverain service a Dieu, a la cristienté et au roy, maiz avecques[3] ce, mettrés vostre peuple en plus grand union et plus grand[4] obeissance que ne pourroyt[5] vraysemblablement estre, se ce discort ne fine[6]. O nobles et vaillans chevaliers qui estes plains de toutes franchises[7] et convoiteux[8] de vraie honneur[9], pour Dieu! ne vous oubliez pas en ceste matiere, exposez vous en bataille, voulentiers et de cuer, vostre vie et tout vostre estat pour servir vostre Seigneur et pour avoir honneur. »

Olivier Maillard

Contemporains de Louis XI et de Louis XII, Menot et Maillard appartiennent l'un et l'autre au plus populaire des ordres religieux, à ces Franciscains qui depuis trois siècles avaient le privilège de porter dans la chaire chrétienne une parole hardie et satirique, un geste véhément et familier, toutes les libertés d'une trivialité pittoresque. Michel Menot, qui a vécu de 1440 à 1518 n'était qu'un simple cordelier, docteur en théologie, il est vrai, mais sans titre particulier ni charge un peu éminente dans son ordre; il fit une mission à Tours en 1508, une autre à Paris en 1517; mais nous n'avons que la version latine de ses

1. *Entendre*, vous appliquer (*intendere*).
2. *Povez*, pouvez. Autres formes : *poëz*, *poës*, *pouëz*.
3. *Avecques*. Voyez page 208, note 1.
4. *Grand*. Ce mot n'avait encore qu'une seule désinence pour le masculin et pour le féminin, selon la règle ancienne. Voyez *Origines de la langue*, page 121.
5. *Discort*, discorde. Ce mot est le substantif verbal de *discorder*, être en désaccord (*discordare*). On disait aussi *descort*. « Discorde ou descorde » (*discordia*) s'employait également.
6. *Fine*, finit. L'ancien français possédait ces deux mots *finer* et *finir*. Le second a été formé sur le latin *finire;* et le premier vient du substantif *fin*. Voyez page 63, note 9.
7. *Franchises*, vertus. La « franchise, » c'est-à-dire, la loyauté, était la qualité chevaleresque par excellence. Au pluriel, ce mot désigne les vertus qui caractérisent les natures loyales et généreuses.
8. *Convoiteus*. Ce mot qui vient de *convoiter* (*cupiditare*) s'employait alors, comme *convoitise* (*cupiditia*) en bonne et en mauvaise part. Il était synonyme de « désireux, ambitieux. »
9. *Vraie honneur*. Ce substantif était encore du genre féminin; il n'a pris le genre masculin qu'à l'époque de la Renaissance.

sermons qui renouvelèrent le souvenir des plus vifs succès de popularité que l'éloquence sacrée en France eût obtenus jusque-là. Maillard fut, à la même époque, une sorte de personnage. Prédicateur du roi Louis XI, confesseur de Charles VIII, il vécut à la cour, fréquenta les grands et le peuple, et ne fut pas l'homme d'un seul public et d'un seul auditoire. Son mérite l'éleva aux plus hautes dignités compatibles avec la vie monastique; il fut élu vicaire-général des cordeliers de France et cinq fois provincial; le gouvernement français et le saint-siège lui accordèrent leur confiance en plus d'une affaire délicate. En 1499, ayant osé prêché contre Louis XII dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, il quitta Paris et se réfugia aux Pays-Bas, auprès de l'archiduc Philippe le Beau, père de Charles-Quint. L'année suivante, il prêcha à Bruges, devant la cour de l'archiduc, le fameux sermon publié sous le titre de *sermon tous-seux,* ainsi appelé parce que le prédicateur y a marqué par des *hem! hem!* les endroits où il devait s'arrêter pour tousser. Il mourut le 13 juin 1502 dans un des faubourgs de Toulouse qu'il traversait incognito.

La plupart des sermons de Maillard, comme ceux de Menot, ont été traduits en latin et publiés sous cette forme; outre ces recueils, considérables et variés, on a de lui une *Passion*, un sermon sur la *Confession* et le *Sermon de Bruges*, qui sont en français. Nous citerons un fragment de la *Passion* et du *Sermon de Bruges.*

Le trait caractéristique des sermons de Menot et de Maillard, c'est une verve d'éloquence, féconde en mouvements et en saillies, une imagination piquante et colorée qui donne une forme neuve aux lieux communs séculaires de la satire morale; c'est aussi l'actualité vivante des mœurs du quinzième siècle, la mode ridicule ou vicieuse finement observée et mise dans un relief saisissant. Notons, enfin, comme un trait distinctif du vrai talent dans la parole de ces deux Franciscains, l'aisance, le naturel, le ton souple et varié de leur prédication. Ils passent, sans effort, du plaisant au sérieux, de la satire mordante et poignante à l'émotion sincère, au pathétique profond. Ils ne frappent pas seulement l'esprit par la crudité d'un style singulier, ils vont jusqu'à l'âme, ils la touchent et la remuent. Ils ont l'abondance des natures fortes et l'imprévu des imaginations passionnées. Leur pensée, comme celle du poète contemporain Villon, se porte d'un mouvement naïf et d'un essor familier vers cette terrible contemplation du néant des choses humaines, vers cette

sombre poésie du sépulcre et de la destruction, qui, dan grands siècles littéraires, a si puissamment inspiré le génie orateurs chrétiens. Ils esquissent, d'un trait rapide et nég de larges tableaux qu'achèvera un jour et remplira un art sommé[1].

Le sermon de Bruges (1500)[2]

EXORDE

Seigneurs et povres pécheurs, sy vous avez détenu matiere d'hyer, l'on doit faire quelque chose pour avoir radis. Isaye nous disoit hyer, que Dieu le createur desl son poeuple par sa benoicte[5] passion des lyens de l'enn d'enfer. Pour joindre la matiere d'hyer a celle du j d'huy[6], sainct Pol, en nostre epistre, nous présente Die createur en fourme[7] d'evesque prest pour dire la me ayant les sandales vermeilles[8] aux pieds, les rubys[9] verm aux doys, la cappe rouge, la mittre[10] sur la teste et la crocl en la main.

Et dès cy en avant[12] se commence le mistere[13] de la

1. *Histoire de la littéraire française au moyen âge*, t. II, p. 374-386.
2. Nous donnons de ce sermon : 1° l'exorde et la division; 2° cette part développement où le prédicateur, après avoir établi la thèse doctrinale du mon, passait des principes à l'application et apostrophait vivement l'audi en fustigeant les vices du temps; 3° la péroraison, qui est véhémente et h — Edition Labouderie, 1826.
3. *Détenu*, retenu.
4. *Deslye*. Ce mot vient non du latin *deligare* qui veut dire attacher, de la particule latine *dis* qui marque la séparation ou la négation et du *ligare*, lier (*dis-ligare*, *deslïer*). De là, l'ancienne orthographe de ce mot.
5. *Benoicte*, du latin *benedicta*. « Beni et benit » sont les participes de primitivement *beneire*, formé sur *benedicere*. Quant à *benêt* qui est aussi t *benedictus*, il signifie « sot, pauvre d'esprit, » parce que l'Evangile a dit pauvres d'esprit, » qu'ils étaient « benis de Dieu. » — *Lyens*, mot forr latin *ligamen*.
6. *Du jour d'huy*. *Jour* est formé de *diurnum* et *huy* de *hodie*.
7. *Fourme*, forme. Variante de prononciation. — *Evesque*, primitive *ebisque*, du latin *episcopus*.
8. *Vermeilles;* du latin *vermiculus*, kermès, petit insecte qui donne l'éca
9. *Rubis;* mot venu du latin *ruber*, rouge, par l'intermédiaire de l'esp *rubi*.
10. *Mittre*, mitre (du latin *mitra*).
11. *Croche*, forme picarde pour *croce*, crosse. Ce mot vient du bas-latin *c* croix, dérivé de *crucem*.
12. *Dès cy en avant*, dès ce moment pour l'avenir. Voici de quels mots s'est formée cette locution : *de-ipso-ecce-ibi in-ab-ante*.
13. *Mistere;* ce mot est pris ici au sens de *mysterium*.

noiste passion du doulx Jhesucrist. — Frere mon amy, nous n'y entendons rien. Distes-nous, s'il vous plaist, de quoy sert ceste epistre du jourd'huy au mistere de la passion. Que voeult dire cest evesque, prest pour dire la messe? que voeult dire la croche, la mittre, les sandales, le rubys et la chappe vermeille ? — Seigneurs, tout a la maniere que l'evesque se presente a la messe pour faire sacrifice a Dieu : en telle forme et maniere se presenta Dieu le createur, le jour du grand vendredy, pour faire sacrifice a Dieu son pere pour nos pechiez. Il porta la croche, ce fut la croix ; la mittre sur la teste, ce fut la couronne d'espines ; les sandales et les rubys vermeilz, ce furent les cloux qui luy percherent[1] les mains et les pieds ; la cappe[2] vermeille, ce fut son précieux sang qui le couvrist depuis la teste jusque aux piedz. Et, comme dist nostre epistre, il ne sacrifia pas du sang des chevreaux ne des veaulx ; mais son propre sang il respandit tout pour l'amour de nous. Puisdonc que le cas est itel[3] que Dieu le createur a tant souffert pour l'amour de nous, faisons quelque chose pour l'amour de luy ; mectons la main a l'oevre, lessons nostre meschante vie, rasons et destruisons la mauldite vile de Jherico, la vile des pechiés. Et c'est de quoy je veulx suader[4] en mi le teusme allegué. *Secundum verba assumpta quæ præsunt sit civitas Jherico anathema, et omnia quæ in ea sunt.* Vela[5], seigneurs, que[6] disent les paroles.

Affin que a l'honneur de Dieu, au salut de vos ames et de la myenne, je vous puisse dire quelque chose dont vous soyez meilleurs, nous saluerons la doulce Vierge bien eurée[7], advocate des pecheurs, et dirons le beau *Ave Maria.*

1. *Percherent*, percèrent. Nous avons déjà remarqué cette forme du verbe *percier*, percer.
2. *Cape*, sorte de manteau à capuchon (*cappa*). C'est le même mot que *chape.* La forme *cape* appartient surtout au dialecte picard.
3. *Itel*, tel (*ibi-talem*).
4. *Suader*, persuader, prouver. — *En mi*, au milieu de (*in medio*). — *Le teusme*, le texte, la proposition, le sujet du sermon. Voyez page 308, note 3.
5. *Vela*, voilà. Ce mot, comme *vécy*, est formé de l'impératif du verbe *vëoir* et de l'adverbe de lieu : *véez-la, véez-ci.*
6. *Que*, ce que (*quod*).
7. *Bien éurée*, fortunée, heureuse. *Eurée* vient de *ëur*, sort, chance, du latin *augurium.* — Voyez page 231, note 3.

APOSTROPHE A L'AUDITOIRE

..... Qu'en dites-vous, dames, serez-vous bonnes théologiennes? et vous aultres gens de court[1], que vous samble-il[2]? metterez-vous la main a l'oeuvre? vous y devez le guet[3]; dictes moy, par vostre ame[4], s'il vous plaist, avez-vous point poeur d'estre dampnez? — Et frere, direz-vous, pourquoy serons-nous dampnez? Ne vëez-vous pas que nous sommes si soingneulx de venir en vous[5] sermons tous les jours, et puis nous alons a la messe, nous jeusnons[6], nous faisons des aulmones[7], nous disons tant d'oroisons; Dieu aura pitié de nous et nous exaulcera[8]. — Seigneurs, vous dictes bien, mais vous ne dictes point tout, je vous asseure, seigneurs. Si vous estes en pechié mortel, Dieu ne vous exaulcera pas en vos prieres et oroisons. Acoustez[9]: ce n'est ne fable ne[10] mensonge. Il[11] est escript du doit de Dieu, dit le benoict saint Jaques: « Quiconques aura gardé toutte la loy, et deffaillera en l'ung des commandemens, il sera coupable de tous les aultres. » Certes, seigneurs, il ne souffist pas de dire: « Je ne suys pas murtrier[12], je ne suys pas larron[13], je ne suys pas adultere »: se tu as failly au

1. *Court*, cour. L'orthographe de ce mot en indique l'origine: *curtis*, *curtem*. Voyez page 22, note 9.
2 *Samble-il*. Voyez la remarque faite page 114, note 9.
3. *Le guet*. Vous devez y veiller. C'est une allusion « au droit de guet », droit seigneurial: dans l'origine, les sujets ou manants étaient obligés de faire le guet, à tour de rôle, au château du seigneur; on changea ensuite cette corvée en redevance qu'on appela « le droit de guet ». (Sainte-Palaye.)
4. *Par vostre ame*, au nom de votre âme.
5. *Vous*, vos. Variante de prononciation déjà observée.
6. *Jeusnons*, du latin *jejunare;* forme primitive *jëuner*.
7. *Aulmones*, anciennement *almosne*, *aulmosnes*, vient de *almosna*, *elmosna*, contraction de *eleemosyna*.
8. *Exaulcera*, du bas-latin *exaltiare* (élever, grandir, en accordant une grâce).
9. *Acoustez*, écoutez. Mot tiré du latin *auscultare* que le peuple prononçait *ascultare*. La forme ordinaire est *escouter*, *escolter*. Variantes: *esculter*, *escoter*, *ascoter*.
10. *Ne*, ni (*nec*).
11. *Il*, cela (*illud*).
12. *Murtrier*, meurtrier. L'ancienne forme est *murdrier*, tiré de *murdre*, meurtre, lequel avait une forme féminine *murdrie*. Ces mots viennent du bas-latin *mordrum*, traduction du gothique *maurthr*, meurtre.
13. *Larron*, voleur (*latronem*).

moindre[1], tu es coulpable de tous. Il ne faut qu'ung petit trou[2] pour noyer la plus grant navire[3] qui soit sur la mer; il ne fault que une petite faulse poterne[4] pour prendre la plus forte vile ou le plus fort chasteau du monde; il ne fault que une petite fenestre ouverte pour desrober[5] la plus grant et puissant bouticle[6] de marchant qui soit en Bruges. Helas! pecheur, puisque, pour deffaulte[7] d'ung, nous sommes coulpables de tous, qu'est-il de vous aultres qui en rompez tant tous les jours?

A qui[8] commenceray-je le premier? a ceulx qui sont en ceste courtine[9]: le prince[10] et *sua altese*[11] la princesse. Je vous asseure, seigneur, qu'il ne souffit mye[12] d'estre bon homme, il fault estre bon prince, il fault faire justice, il fault regarder[13] que vous[14] subjectz se gouvernent bien. Et vous, dame la princesse, il ne souffist mye d'estre bonne femme, il fault avoir regard[15] a vostre famille, qu'elle se gouverne bien selon droit et raison. J'en dictz[16] autant a tous

1. *Au moindre,* dans le moindre commandement.
2. *Trou.* Ce mot vient du latin barbare *traugus,* qui figure dans la loi des Ripuaires, avec le sens de trou et qui a donné *trauc* en provençal.
3. *Navire.* Ce mot, formé du bas-latin *navirium*, dérivé de *navis*, était des deux genres au moyen âge. — *Grant.* Sur cette désinence, Voyez *Origines de la langue*, page 121.
4. *Poterne*, anciennement *posterne* et *posterle;* du latin *posterula*, galerie dérobée, ouverture secrète.
5. *Desrober*, piller. Voyez page 121, note 6.
6. *Bouticle,* variante de *bouthique*, boutique; mot formé, par corruption, du latin *apotheca.* On l'écrivait aussi *bouticque.*
7. *Déffaulte*, faute, manque. Expression très employée, synonyme de *faute* et de *défaut.* Elle vient du latin *fallita*, dérivé de *fallere*, faillir, et qui a donné *faulte*, mot auquel on a ajouté la préposition *de* pour en fortifier le sens. On disait *deffaulte de droit*, déni de justice. *Défaut* est le même mot au masculin.
8. *A qui,* par qui, au tour de qui, en m'adressant à qui.
9. *Courtine*, tapisserie, tenture, dais (*cortina*).
10. *Le prince.* C'était Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien et de Marguerite de Bourgogne, archiduc d'Autriche et souverain des Pays-Bas. Epoux de Jeanne la Folle, fille de Ferdinand et d'Isabelle, souverains d'Aragon et de Castille, il avait été, en 1496, déclaré héritier présomptif des deux couronnes espagnoles. Il fut, en effet, proclamé roi de Castille en 1504. Il mourut en 1506 laissant à Charles-Quint, son fils, ses vastes états.
11. *Sua altese,* son altesse. Maillard se sert de termes espagnols en s'adressant à l'archiduchesse Jeanne la Folle, qui était mariée depuis 1496 à l'archiduc, et qui lui avait apporté, par le fait, deux couronnes espagnoles en dot.
12. *Mye* ou *mie*, nullement. Voyez page 94, note 6.
13. *Regarder*, veiller à ce que; sens conforme à l'étymologie de ce mot (tiré du haut-allemand *warten*, veiller sur).
14. *Vous*, vos.
15. *Regard*, attention; sens premier de ce mot.
16. *Dictz*. C'est là une orthographe savante et surchargée, nullement conforme

autres de tous estatz. A ceulx qui maintiennent la justice, qu'ilz facent droit et raison a chascun. Les chevaliers de l'ordre[1], qui faictes les sermens qui appartiennent a vostre ordre, les sermens sont bien grans, comme l'en[2] dist: mais vous en avez fait ung aultre premier que vous gardez mieulx, c'est que ne ferez riens[3] de ce que vous jurerez. Ditz-je vray, qu'en que[4] vous plaist? — En bonne foy, frere, il est ainsy. — Tyrez oultre[5]. Estes-vous la, les officiers de la pannetrye[6], de la frutterye[7], de la boutilerie[8]? Quant vous ne devriez desrober que ung demy lot[9] de vin, vous n'i fauldrez[10] mye. — En bonne foy, frere, vous ne dictes que du moins[11]. — Ou sont les tresoriers, les argentiers[12]? Estes-vous la qui faictes les besoingnes de vostre maistre, et les vostres bien? Accoustez, a bon entendeur il ne fault que demi mot.

à la simplicité de l'ancienne langue, et qui se sent de l'approche de la Renaissance. Cette observation peut être fréquemment répétée à propos des textes du quinzième siècle.

1. *L'ordre*, la Toison d'or. Cet ordre, institué à Bruges, en 1429, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ne devait comprendre que trente et un chevaliers dont le duc ou l'archiduc était le grand-maître.
2. *L'en*, l'on. Voyez page 120, note 2.
3. *Riens*, chose (*rem*). On écrivait *rien*, ou *riens*, ou *ren*. Voyez page 44, note 3.
4. *Qu'en que vous plaist*, que vous en semble? Mot à mot : qu'y a-t-il de cela qui vous semble, *quid est inde quod vobis placet?* Dans l'ancienne langue, *que* répété, ou *que que* avait le sens du latin *quidquid*, quelque chose que.
5. *Tyrez oultre*, passez plus loin, tirez-vous au delà (*ultra*), (et que d'autres s'approchent).
6. *Pannetrye;* on écrivait ordinairement *paneterie*, du verbe *paneter*, pétrir, faire le pain, et du substantif *panetier* ou *panestier*, chef de la boulangerie princière ou royale.
7. *Frutterye,* fruiterie. L'un des six offices des maisons royales, dont l'ensemble avait pour nom la « bouche du roi. » Le titulaire de cet office pourvoyait la table de fruits, de cire et de bougie. Le mot *fruit* s'écrivait et se prononçait quelquefois *frut* (*fructum*).
8. *Boutilerie*, et plus correctement *bouteillerie*, charge du grand *bouteiller* ou échanson. (*Bouteille*, du bas-latin *buticula,* dérivé de *butica*, sorte de vase, lequel traduisait le grec βύτις, flacon).
9. *Lot* ou *lod*, mesure des liquides, dont la contenance a varié, selon les temps et les pays. Dans *Baudoin de Sebourc*, il est question « d'un bon compagnon qui boit demi-lod de vin »; dans une des nombreuses « coutumes » du Nord, il est dit que les tonneaux des brasseurs doivent contenir « quarante-quatre lots. » Ce mot est d'origine germanique : on le retrouve dans l'anglais et le flamand.
10. *Fauldrez*, futur de *faillir;* vous n'y manquerez pas.
11. *Que du moins*, vous ne parlez-là que de la plus faible partie de ce qu'on dérobe.
12. *Argentiers*, synonyme de *trésoriers*, ceux qui manient l'argent ou les finances du roi ou du prince. Jacques Cœur était qualifié « d'argentier du roi » Charles VII.



PÉRORAISON

..... Saint Grégoire vient, qui florette[1] ceste matiere, et dist qu'ils sont quatre manieres d'auditteurs : les premiers, ceulx qui viennent synon pour reprendre le prescheur ou pour veoir ceulx qui sont au sermon ; les seconds sont ceulx qui oyent[2] preschier et n'en retiennent rien, et n'en font conte[3] ; le tiers[4] sont ceulx qui oyent et retiennent, mais ne s'amendent point pourtant[5], et touttes les trois manieres de gens s'en vont avec les dyables. Les quatriesmes sont ceulx qui oyent et retiennent et mettent la doctrine a execution et s'amendent. Ceulx[6] en sont de la part[7] de Dieu, et profitent au sermon. Or, levez les esperitz, qu'en dictes vous, seigneurs, estes-vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse, en estes-vous? baissez le front. Vous aultres gros fourrez[8], en estes-vous? baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes-vous? baissez le front. Gentilzhommes, jeunes gaudisseurs[9], en estes-vous? baissez le front. Et vous, jeunes dames de court, en estes-vous? baissez le front. Dictes-moy, s'il vous plaist, ne vous estes vous pas myrees au jourd'huy, lavees et espoussetees? — Oy[10] bien, frere. — A ma voulenté[11] que vous fussiez ainsi soingneuses de nectoyer voz ames.

1. *Florette*, embellit, touche délicatement. L'adjectif verbal *floreté* ou *fleureté* signifiait « peint de fleurs », « égayé, diversifié ».
2. *Oyent*, entendent (*oïr*, *audire*, *audiunt*).
3. *Conte*, compte. Ces expressions, *conte*, *conter*, *compte* et *compter*, qui sont aujourd'hui très distinctes, se confondaient alors dans l'orthographe, comme dans la prononciation. Le sens général seul y mettait quelque différence. Cette confusion ou cette assimilation n'a rien d'étonnant puisque tous ces mots ont une commune origine, le latin *computare*.
4. *Le tiers*, la troisième partie, *tertia pars, tertium genus*.
5. *Pourtant*, pour cela, pour tout cela (*pro tanto*).
6. *Ceulx*, ceux-là. *Celui* qui eut pour objet d'abord de préciser le sens de *cil* et de *cist*, signifiait dans l'origine *celui-ci, celui-là*. Il est formé du latin *ecce-illi-huic*.
7. *De la part*, du parti de, du côté de.
8. *Fourrez*. Allusion aux magistrats, couverts d'hermine et de petit-gris.
9. *Gaudisseurs*, séducteurs, railleurs, viveurs, hommes de joie. *Gaudir* (*gaudere*), avait le double sens de se réjouir et de se moquer; même remarque pour *gaudisserie*. On disait aussi *gaudoier*, se divertir. — *Gaudriole*, pour *gaudiole*, est venu de là.
10. *Oy*, oui. Variante de *oïl, ouïl, oï* (*hoc-illud*). Voyez *Origines de la langue*, page 131.
11. *A ma voulenté;* forme elliptique : il serait bien selon mon désir.

..... Or, levez les esperitz, qu'en dictes-vous, seigneurs? Regardez moy tous. Estes-vous la, les usuriers pleins d'avrice[1]? Certes il fault restituer; et ne souffist mye de dire: « Je ferai dire des messes, je donnerai pour l'amour de Dieu; » il fault rendre les biens a ceulx a qui ilz sont, ou jamais n'entrerez en paradis.

Baillifz[2] et Escabins[3], qui ne laissez vos rapines ne pechiez[4], pour preschement ou doctrine que vous oyez, seigneurs, vous estes durs; mais vous trouverez plus dur que vous. — Quel remede, frere? — Il fault laissier vos pechiez et rendre a chascun ce qu'il luy appartient. Vous y penserez: Dieu vous en doint[5] la grâce. Le *Pater noster* et *Ave Maria*, et un *Ave Maria* pour mon intencion.

FRAGMENT D'UN SERMON SUR LA PASSION, PRÊCHÉ A LAVAL EN 1490[6]

..... « Cependant nostre doulx seigneur Jhesus Christ estoit en la croix languissant, les peines croissoient, et fort s'affoiblissoit; tous les membres tiroient a la mort. Les genoux luy ployoient pour le faix[7] du corps, et les mains et les bras presque rompoient. Sa tres douloureuse[8] Mere

1. *Avrice*, avarice, avidité. Contraction due à la prononciation populaire. Dans l'ancienne langue, *avarice*, *avaricieux*, *avare* ou *avere* ont presque toujours le sens du latin, « avidité, avide. »
2. *Baillifs*, maires. Ce mot, qui a reçu bien des acceptions, signifiait au propre *tuteur*, *administrateur*, *chef*, *régent*, du verbe *baillir* (*bajulare, bajulire*), régir, gouverner. Il a signifié tantôt « chef de la justice, ou d'un ressort judiciaire », tantôt « gouverneur d'un pays ou d'une ville. » La forme bas-latine était *ballivus* et *bajulus*. Le mot *bail* qui signifiait « tutelle, défense, protection, régence », a gardé quelque chose de cette acception dans l'expression moderne *bail*, acte qui garantit la jouissance, et dans le même mot « bail », synonyme de « clôture, palissade ».
3. *Escabins*, échevins (*scabinos*, bas-latin; de l'allemand *skepeno*, même sens). Dans l'origine, les échevins étaient les assesseurs ou les conseillers des juges, par exemple, à l'époque mérovingienne. Plus tard, à l'époque féodale, ils constituèrent, sous la présidence du maire, le conseil de la cité.
4. *Pour*, en considération de; du latin *pro*.
5. *Doint*, subjonctif présent de *doner* (*donet*). On disait aussi: *dunget, dont, doinst*.
6. Edition de Gabriel Peignot, 1828. P. 59, 60, 71, 72.
7. *Faix*, fardeau (*fascis*). — *Rompoient*, au sens du neutre, selon l'habitude de l'ancien français qui donne souvent aux mêmes verbes la forme de l'actif, celle du neutre et celle du réfléchi.
8. *Douloureuse*, « dolorosa. » Ce mot, au moyen âge, avait un double sens:

estoit la presque morte de douleur, pitié et compassion; la quelle adonc[1] le vëoit languissant, les yeulx tous morts, les levres toutes mortes, la bouche ouverte, la langue sanglante, la chere[2] basse, la face enflee et tout le corps asseiché, couvert de sang mort et figé; le ventre tenoit au dos et sembloit ne point avoir d'entrailles, son chief[3] et sa barbe glacez de sang, et ne avoit ou recliner sa teste, que le col navré[4] ne pouvoit plus soustenir..... Lors commença a languir, tournant les yeulx en la teste, en la maniere de ceulx qui meurent, maintenant[5] les ouvrant, puis les clouant, en inclinant sa teste ça et la, comme en disant adieu a sa tres digne mere et a ses aultres amis qui la estoient; les puissances et forces lui failloient, les veines estoient vuides, tout son precieux sang espandu..... Enfin nostre redempteur, inclinee[6] sa teste sur sa poictrine, ainsi comme en disant adieu a son Père, rendit, bailla[7], renvoya hors son sainct et sacré corps, son esperit..... »

« Escoutons ce que le Redempteur nous dict d'effect[8] et par œuvre, selon saint Bernard : Il n'est pas decent, congru, ne[9] convenable que le membre du corps soit delicat, vivant en delices et le corps se gaudisse en volupté soubs la teste de celuy qui est couronné d'espines. Je porte (dict nostre seigneur) la couronne d'espines, et tu as en ta teste chapeau de fleurs[10], ou aultres ornemens de vanité mondaine. J'ay les clous fichés en mes mains, et tu as les petis gans ès mains, de paour que ne soient ternies. Tu danses et

affligeant et affligé. On trouve *dulureuse* dans la *Chanson de Roland* (v. 2722), avec la signification de « triste, pleine de douleur », s'appliquant à une femme :

Que deviendrai, *dulureuse*, caitive!

1. *Adonc*, alors (*ad-tunc*). — *Vëoit*, voyait; imparfait de l'indicatif de *vëoir*.
2. *La chère*, le visage. Voyez page 118, note 12.
3. *Chief*, tête (du latin *caput*).
4. *Navré*, blessé. Voyez page 302, note 11.
5. *Maintenant*, tantôt. — *Clouant*, participe présent de *clore* (*claudentem*).
6. *Inclinée*, sorte d'ablatif absolu, à la façon des latins. — *Poictrine*. Ce mot vient de *pectorina*, forme du bas-latin, dérivée de *pectoris*. De *pectus*, l'ancien français avait formé *piz*.
7. *Bailla*, donna.
8. *Effect*, effet. C'est l'orthographe savante qui calque le mot français sur le mot latin. L'ancienne forme était *effet*. — *Congru*, raisonnable. Mot de formation savante (*congruum*).
9. *Ne*, ni.
10. *Chapeau de fleurs*. Sur cette expression, Voyez page 124, note 5.

prens tes delitz[1] en ornemens précieux et curieux[2], mesmes[3] homme et femme aiant chemises fines et delicates, vivant en toute volupté. A la mienne volunté[4] tu pensasses comment, avec un vestement blanc, je fus demoqué[5] comme un fol en la maison de Herode. Tu te reposes de tout bien[6], prenant grant peine en choses de ce monde, et j'ay tant labouré[7] pour toy jusques a la mort, les pieds cousus[8] a la croix. J'ay eu pour toy les bras estendus a la croix, et ès[9] danses mondaines tu estens les bras en maniere de croix, en mon opprobre, injure et derision. En la croix ay eu pour tes pechiez doleur, angoisse et tristesse, en plourant et criant a haulte voix; et toy, ès danses mondaines, tu gaudes, chantes[10] et te resjouys par vaine liesse[11], au detriment du salut de ta povre ame. O homme inconsideré, o femme sans sens, ingrats d'un si grand benefice[12] ! Tu as la poictrine, le costé et le cueur ouverts a vanité, la teste levee en signe de vaine gloire, luxure ou plaisance mondaine ; et pour toy ai la teste couronnee d'espine et baissee, la poictrine toute hachee, et le costé jusques au cueur tout ouvert avec le fer d'une cruelle lance. Toutes fois retournes toy a moy veritablement, et je te recevray[13]. »

1. *Delitz*, plaisirs. Voyez page 257, note 10.
2. *Curieus*, recherchés.
3. *Mesmes*, pareillement.
4. *A la mienne volunté*, je voudrais que.
5. *Démoqué*. Ce composé est moins usité que le simple, *moquer*, *mocquer*, *moquier*, dont l'origine est d'ailleurs inconnue.
6. *Tu te reposes de*, tu cesses de faire, tu t'abstiens de faire le bien. C'est le sens du latin *cessare a*. On lit dans un vieux poème, l'*Art harmonique :*

> Quar se *je repose*
> *De* faire chançon. (Édit. Coussemaker, p. 183.)

7. *Labouré*, travaillé. Sens premier de ce mot (*laborare*).
8. *Cousus*, attachés; participe de *cousdre*, qui vient du latin *consuere*.
9. *Es*, forme contracte, en les.
10. *Gaudes*. Cette forme existait à côté de celle de *gaudis*, comme *fines* à côté de *finis*.
11. *Liesse*. Voyez page 101, note 3.
12. *Benefice*, bienfait.
13. La note suivante termine le manuscrit de ce sermon : « Cy finit la recollection de la tres piteuse passion de Nostre Seigneur, representee et preschee, devant le grant maistre de France en sa ville de Laval par le dit beat pere reverent frere Olivier Maillart, diligentement corrigee jouxte l'intention de iceluy pour information de verité. Vous plaise prier Nostre Seigneur aussi pour le salut et intention du correcteur. »

IV

LES ROMANCIERS

Le roman, sous sa première forme, n'est qu'une imitation ou une reproduction de la poésie narrative et des innombrables fictions, sérieuses ou comiques, chevaleresques ou populaires que l'imagination des trouvères avaient accumulées pendant plusieurs siècles. Aussi les inspirations diverses de la poésie narrative et ses principaux caractères reparaissent naturellement dans nos anciens romans : il y a le roman chevaleresque, plein des souvenirs et de l'esprit des poèmes épiques; le roman bourgeois et populaire, plus voisin des fabliaux; le roman d'aventures qui se propose moins de peindre les mœurs sociales que de multiplier en liberté les incidents et les péripéties.

Nous avons, du treizième siècle, plusieurs contes et nouvelles en prose, — sans parler, bien entendu, des romans en prose du cycle breton, qui sont du douzième siècle, et dont un fragment a été cité plus haut[1]. Parmi ces contes, récemment publiés[2], qui presque tous roulent sur des sujets déjà traités en vers, le plus intéressant et le mieux écrit, celui dont le style a le plus de grâce et de douceur, est le roman d'*Aucassin et Nicolette*. Œuvre d'inspiration provençale, sous une forme française, ce joli conte, mêlé de chant, rappelle par sa vivacité brillante la belle pastorale d'Adam de la Halle, *Robin et Marion*, qui, elle aussi, disions-nous plus haut, est comme illuminée d'un reflet du ciel du Midi[3].

Au quatorzième siècle, le roman a perdu les grâces naïves, l'abondance facile, l'heureuse insouciance qui caractérise les inventions de l'âge précédent; il n'a pas encore acquis les mérites nouveaux qui compenseront un jour l'absence des qualités qu'il n'a plus. Pourtant, au début du siècle, avant l'ère des désastres, quelque chose de l'aimable simplicité primitive subsiste et fait l'agrément de certains récits venus jusqu'à nous; ce mérite se remarque notamment dans la légende d'Asseneth qui ouvre le volume des *Nouvelles françaises en prose*, du quatorzième siècle, récemment publié par MM. Moland et d'Héricault[4]. Ce n'est qu'une fiction de quelques pages, composée sans doute par les juifs convertis des premiers siècles, recueillie dans le *Miroir historique* de Vincent de Beauvais, et traduite en français par un religieux de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Jean de Vignay, entre les années 1317 et 1327. M. Saint-Marc Girardin en a finement apprécié le charme original lorsqu'il a dit qu'on y retrouve le génie de l'Orient mêlé aux plus délicates inspirations du génie chrétien. Cette fiction rappelle à la fois la Bible et les *Mille et une Nuits*.

1. Page 264.
2. *Nouvelles françoises du treizième siècle*, par MM. L. Moland et d'Héricault, 1856.
3. Page 83.
4. Paris, Janet, 1858.

Au quinzième siècle, le roman imite les conteurs italiens et, en même temps, reproduit avec une verve satirique les mœurs contemporaines; ce double trait caractérise les œuvres ingénieuses et piquantes auxquelles le Bourguignon Antoine de la Salle a attaché son nom.

Nous emprunterons ici quelques pages aux fictions du quatorzième et du treizième siècles qui sont beaucoup moins connues et qui ont, par conséquent, l'attrait de la nouveauté.

Aucassin et Nicolette[1] (XIIIe siècle)

Une idée favorite de nos vieux conteurs est de mettre dans l'amour le contraste et l'obstacle des religions et des races. Ils se plaisent à unir par le mariage ou par la passion des cœurs que l'ardente hostilité des croisades sépare si profondément. Aucassin, fils du comte de Beaucaire, aime éperdument une jeune captive du pays barbaresque, Nicolette. Son père résiste en vain à cet amour qui offense à la fois le monde et Dieu, et que la société comme la religion réprouve. Aucassin et Nicolette, enfermés dans une prison séparée, s'évadent pendant la nuit et se réfugient dans une forêt; une longue série d'aventures les sépare de nouveau, et les mène jusqu'au delà des mers, sur les rivages d'Afrique, puis les ramène en pays chrétien où ils se retrouvent et se marient.

Le récit est mêlé de chants; la partie rimée et chantée est toujours indiquée par ces mots : *Or se cante*, tandis que le récit en prose est ainsi annoncé : *Or dïent et content et fabloient*[2].

FUITE D'AUCASSIN ET DE NICOLETTE ET LEUR RENCONTRE DANS UNE FORÊT

Or dïent et content et fabloient[3].

Aucassins[4] fu mis en prison si com vos avés oï et entendu, et Nicolete fu d'autre part en le[5] canbre. Ce fu el[6]

1. Le titre original porte : « *C'est d'Aucasin et de Nicolette.* » — Moland et d'Héricault, p. 229.
2. La troisième personne du pluriel équivaut ici au pronom indéfini *on*, comme dans le latin *ferunt*, *memorant* ou dans l'anglais *they said*.
3. *Dïent*, 3e personne du pluriel de l'indicatif présent de « dire » (*dicunt*). — *Fabloient*, même personne et même temps de *fabloier*, conter, converser, faire des fables (*fabulari*). On dit aussi *fabler*, *fabuler*. De là viennent *fableau* ou *fabliau*, à l'origine *fablel* (*fabulellus*), et *fablierres*, *fableor*, faiseur de fables.
4. *Aucassins*. Remarquez l'*s* final du cas-sujet singulier. — *Si com*, ainsi que. — *Oï*, entendu.
5. *Le* pour *la*. — *Cambre*, chambre (*cameram*).
6. *El*, contraction, en le, dans le.

tans d'esté, el mois de mai, que li jor sont caut [1], lonc et cler, et les nuis coies [2] et series. Nicolete jut [3] une nuit en son lit, si [4] vit la lune luire cler par une fenestre, et si oï le lorseilnol center en garding, se [5] li sovint d'Aucassin sen ami qu'ele tant amoit. Ele se [6] comença a porpenser del conte Garin de Biaucaire qui de mort le [7] haoit ; si se pensa qu'ele ne remanroit [8] plus ilec, que s'ele estoit acusee [9] et li quens Garins le savoit, il le [10] feroit de male mort morir. Ele senti que li vielle dormoit qui aveuc li estoit. Ele se leva, si vesti un blïaut [11] de drap de soie que ele avoit molt bon ; si prist dras de lit et touailes [12], si [13] noua l'un a l'autre, si fist une corde si [14] longe come ele pot, si le [15] noua au piler

1. *Caut*, chauds (*calidi*, *caldi*). Tous ces mots ne prennent pas l'*s* final, selon la règle, parce qu'ils sont au cas-sujet du pluriel. Voyez *Origines de la langue*, pages 107 et 111.
2. *Coies*, calmes (*quietas*). — *Series*, tranquilles, sereines. Le cas-sujet singulier masculin est *seri*. — Les noms féminins de la 1re déclinaison prennent l'*s* final au cas-sujet du pluriel. Voyez *Origines de la langue*, page 105.
3. *Jut*, se coucha. Parfait de *gésir* (*jacere*, *jacuit*).
4. *Si*, ainsi, alors (*sic*). — *Lorseilnol*, le rossignol (*lusciniolam*). — *Center*, chanter. Variante de *canter*, *kanteir* (*cantare*). — *Garding*, jardin (de l'allemand *garten*).
5. *Se*, pour *ce*, cela lui revint à l'esprit (*subvenit*). Souvent le pronom personnel *se* accompagne, dans l'ancien français, les verbes actifs et même les verbes neutres (comme *déjeuner*, *dîner*, *dormir*, etc.); il est possible que tel soit ici l'emploi de *se* qui se rattacherait à *sovint*, sans d'ailleurs en modifier le sens. L'une et l'autre explication sont plausibles et fondées sur des exemples certains. — *Sen*, son. C'est une des nombreuses formes de ce pronom possessif : *sun*, *suon*, *sem*, *som*, *so*, *sen*, etc.
6. *Se comença*, elle commença. Ici s'applique la remarque qui précède. — *Porpenser*, réfléchir (*pro-pensare*). — *Del*, du, au sujet du. — *Conte*, cas-régime : comte. Le cas-sujet est *quens*.
7. *Le*, forme picarde, pour *la*. On a pu reconnaître les caractères de ce dialecte à la forme de plusieurs mots de ce début. (Sur les dialectes, Voyez *Origines de la langue*, page 146.) — *Haoit*, haïssait ; imparfait de l'indicatif de *haïr*.
8. *Remanroit*, resterait. Conditionnel de *remaindre* on *remaneir* (*remanere*). — *Ilec*, là (*illac*).
9. *Acusée*, dénoncée, décélée. C'est le sens premier de ce mot au moyen âge. On lit dans Monstrelet : « Ils se conduisirent si mal que leur entreprise *fut acusée*. » (Vol. Ier, f° 305.) — *Le savoit*, connaissait la dénonciation, apprenait où était Nicolete.
10. *Le*, la. — *Aveuc*, avec. Voyez page 208, note 1. — *Li*, elle. C'est le datif du pronom *il* (*illi*). Plus haut, *li* est le cas-sujet masculin de l'article et vient de *ille*.
11. *Blïaut*, sorte de manteau ou de pardessus qui se portait sur la robe des femmes et le justaucorps des hommes. — *Drap*, étoffe. C'est le premier sens de ce mot qui s'applique au velours, à la soie, à la laine, au linge, à la toile et aux tapisseries.
12. *Touailes*, nappes, serviettes (du bas-latin *toacula*, dérivé du haut-allemand *twehele*).
13. *Si*, etc. Ces adverbes sont explétifs et servent uniquement à lier les différents membres de la phrase.
14. *Si com*, ainsi que, aussi longue que (*sic quomodo*). — *Pot*, put ; parfait de *pooir* (*potuit*).
15. *Le*, la. — *Piler* ou *pillier*, pilier (*pilarium*, *pila*, colonne).

de le fenestre, si s'avala[1] contreval le gardin, et[2] prist se vesture a l'une main devant et a l'autre deriere ; si s'escorça[3] por le rousee qu'ele vit grande sor l'erbe, si s'en ala aval[4] le gardin. Ele avoit les caviaus[5] blons et menus recercelés, et les ex[6] vairs et rïans, et le face traitice et le nés haut et bien assis, et les levretes vremelletes[7] plus que n'est cerisse ne rose el tans d'esté, et les dens blans et menus, et estoit graille[8] parmi les flans, qu'en vos dex mains le pëusciés enclorre ; et les flors des margerites qu'ele ronpoit as ortex[9] de ses piés, qui li gissoient[10] sor le menuisse du pié par deseure, estoient droites noires[11] avers ses piés et ses ganbes, tant par[12] estoit blance la mescinete[13].

Ele vint au postiç[14] ; si le deffrema, si[15] s'en isci par mi les rues de Biaucaire par devers l'onbre, car la lune luisoit molt clere, et erra[16] tant qu'ele vint a le tor u ses amis estoit. Li

1. *S'avala*, descendit, se laissa tomber. Voyez page 90, note 5. — *Contreval*. Voyez pages 35 et 280, notes 9 et 4.
2. *Se* pour *sa*. Forme picarde, encore usitée aujourd'hui dans le parler populaire.
3. *S'escorcia*, se retroussa, se raccourcit (*ex-curticare*, dérivé de *curtare*). Distinguer *escorcier*, *escorcer*, *escourcier* (raccourcir), de *escorchier* (écorcher, du latin *excorticare*, ôter l'écorce). — *Por*, à cause de (*pro*). — *Le*, la. — *Rousée*, rosée.
4. *Aval*. Voyez page 95, note 7.
5. *Caviaux*, variante de *chevels*, *cheveus* (*capillos*). Autres formes : *chavols*, *quevels*. — *Recercelés*, bouclés (*recircillatos*, de *circellus*, petit cercle).
6. *Ex*, yeux. Voyez page 257, note 12. — *Vairs*, de nuance changeante (*varios*). — *Traitice*, jolie, bien faite.
7. *Vremelletes*, métathèse de prononciation : « vermeilletes ». Voyez page 317, note 8.
8. *Graille*, mince, grêle (*gracilem*). — *Qu'en*, tellement que. — *Pëusciés*, puissiez. Imparfait du subjonctif de *pooir*.
9. *Ortex*, orteils, doigts des pieds; anciennement *arteils* (*articulos*). — *As*, aux.
10. *Gissoient*, imparfait de l'indicatif de *gésir* (*jacere*), étaient tombées. — *Sor*, sur (*super*). — *Menuisse du pié*, coup-de-pied.
11. *Droites noires*, entièrement noires. Voyez page 188, note 3. — *Avers*, en comparaison de (*adversus*).
12. *Par*, supérieurement (du latin *per*). Cette préposition ajoutée aux verbes, et spécialement à « estre » et « avoir », leur donne la force du superlatif. — « Tant *par* fut bels » (*Roland*, v. 285). Voyez page 9, note 3.
13. *Mescinete*, jeune fille. Ce mot, plus tard, a signifié « servante », comme « meschin », jeune homme, a signifié « serviteur, homme pauvre » : de là, l'expression moderne « mesquin, mesquine ». L'origine de ce mot paraît être l'arabe *maskin*, pauvre, petit.
14. *Postic* ou *postiz*, porte (*postis*). — *Deffrema*, variante de *defferma* ou *desferma*, l'ouvrit (*dis-firmare*).
15. *Si*, ainsi. — *Isci*, variante de *issi*, sortit; parfait de *issir* (*exire*).
16. *Erra*, marcha. — *Le*, la. — *U*, ou (*ubi*). — *Ses amis*, son ami (*suus amicus*); cas-sujet du singulier.

tors estoit faëlé[1] de lius en lius, et ele se quatist delés l'un des pilers. Si s'estraint[2] en son mantel, si mist sen cief par mi une crevëure de la tor qui vielle estoit et anciienne, si oï Aucassin qui la dedens plouroit et faisoit mot[3] grant dol et regretoit se douce amie que tant amoit. Et quant ele l'ot[4] assés escouté, si comença a dire.

Or[5] se cante.

Nicolete o[6] le vis cler
S'apoia a un piler,
S'oï[7] Aucassin plourer
Et s'amie[8] a regreter.
Or parla, dist son penser.
« Aucassins[9], gentix et ber[10],
Frans damoisiax honorés,
Que vos vaut li dementers[11],
Li plaindres ne[12] li plurers,
Quant ja de moi ne gorés[13] ?
Car vostre peres me het
Et trestos[14] vos parentés.

1. *Faëlé*, terrassée, flanquée de colonnes. — *Quatist*, se cacha. — *Delés*, à côté de (*de-latus*).
2. *S'estraint*, se serre, s'enveloppe (*stringere*). — *Sen*, son.
3. *Mot* pour *molt*, beaucoup (*multum*). — *Dol*, douleur, peine (*dolere*, *douloir*).
4. *Ot*, parfait d'*avoir*.
5. *Or*, maintenant.
6. *O*, avec. Autres formes : *ob*, *od*, *ot* (*apud*). — *Vis*, visage, figure, regard (*visum*). — *S'apoia*, s'appuya. (*Podium*, « puy », base, piédestal, soutien.)
7. *S'oï*, *si oï*, et ainsi entendit. — Parfait de *oïr*.
8. *Et s'amie*, et (sa) amie, son amie. Voyez page 94, note 7. — *A regreter*, forme elliptique : et (occupé) à regretter, à plaindre.
9. *Aucassins*. Remarquez l'*s* final du vocatif et du nominatif, et, plus haut, l'absence de cet *s* au cas-régime.
10. *Gentix et ber*, noble et brave.— *Frans damoisiax honorés*. Le « damoiseau » était un jeune gentilhomme non encore reçu chevalier. Ce mot vient de *dominicellus* diminutif de *dominus*.
11. *Li dementers*, la plainte, l'agitation douloureuse. C'est l'infinitif du verbe *dementer* (*dementare*, faire perdre l'esprit, être hors de sens) qui est employé comme substantif avec l'article et l'*s* final du cas-sujet. — Même remarque pour les deux verbes du vers suivant.
12. *Ne*, et. Voyez page 217, note 5.
13. *Gorés*, futur de *goïr*, synonyme de *joïr*, jouir (*gaudere*).
14. *Trestos*, absolument toute (*trans-totus*). — *Vos*, votre. — *Parentés*, parenté, famille.

Por vous passerai le[1] mer,
S'irai en autre regné. »
De ses caviax a caupés[2],
La dedens les a ruës.
Aucassins les prist li ber,
Si les a molt honerés[3]
Et baisiés et acolés,
En sen sain les a boutés.
Si recomence a plorer
Tout por s'amie.

Or dïent et content et fabloient

La[4] u Aucassins et Nicolete parloient ensanble, et les escargaites[5] de le[6] vile venoient tote une rue, s'avoient les espees traites desos les capes, car li quens Garins lor avoit comandé que se il le pooient prendre, qu'il l'ocesissent[7], et li gaite[8] qui estoit sor le tor les vit venir et oï qu'il aloient de Nicolete parlant et qu'il le[9] maneçoient a occire. « Dix[10] », fait il, « con grans damages de si bele mescinete s'il l'ocïent, et molt seroit grans aumosne se je li pooie dire, par quoi il[11] ne s'apercëuscent et qu'ele[12] s'en gardast; car si l'ocïent, dont iert[13] Aucassins mes damoisiax mors, dont grans damages ert. »

1. *Le*, la. — *S'irai*, si irai, ainsi j'irai. — *Regné* ou *regnet*, royaume, pays. Voyez page 18, note 2.
2. *Caupés*, variante de *coupés*, *colpés*. — *Ruës*, jetés.
3. *Honeres*, honorés. On disait aussi *honurés*, *honourés*, *henorés*, *ounorés*. Ce sont des variantes de prononciation. — *Acolés*, embrassés. — *Sen*, son. — *Boutés*, placés, cachés.
4. *La u*, pendant que, dans ce même temps que. — *Et*, aussi, en outre.
5. *Escargaites*, les sentinelles, la ronde de nuit, le guet (de l'allemand *schaar*, troupe, et *whattan*, guetter).
6. *Le*, la. — *S'avoient* (si avoient) et avaient. — *Se*, si. — *Le*, la.
7. *Ocesissent*, imparfait du subjonctif de *ocire* ou *occire*, tuer (*occidere*).
8. *Gaite*, la sentinelle. Ce mot est du féminin. L'article *li* est à la fois masculin et féminin.
9. *Le*, la. — *Maneçoient*, menaçaient. La forme ordinaire est *menacer;* on dit aussi *manacer* (*minacia*, bas-latin; d'où l'ancien français *manatce*, menace). — *A occire*, *ad occidendum*.
10. *Dix*, Dieu! forme abrégée de *Diex* (*Deus*). — *Con*, comme (*quomodo*). — *Damages*, dommage. Ce mot vient du bas-latin *damnaticum*. — *Aumosne*. Voyez page 319, note 7. — *Pooie*, pouvais. Imparfait de l'indicatif (latin populaire, *potebam*).
11. *Il*, ils (les escargaites); cas-sujet pluriel du pronom *il* (*illi*).
12. *Et qu'ele*, et afin qu'elle.
13. *Iert*, sera (*erit*); l'une des formes du futur du verbe *estre*. — *Mes damoi-*

Or se cante.

Li gaite[1] fut mout vaillans,
Preus et cortois et saçans,
Si[2] a comencié un cant
Ki biax fu et avenans.
« Mescinete o[3] le cuer franc,
Cors as gent et avenant,
Le poil blont et les dens blans,
Vairs les ex, ciere[4] riant,
Bien le voi a ton sanblant[5] :
Parlé as a ton amant
Qui por toi se va morant.
Jel[6] te di et tu l'entens,
Garde toi des souduians[7]
Ki par ci te vont querant,
Sous les capes les nus brans[8] :
Forment te vont maneçant,
Tost[9] te feront messëant,
S'or[10] ne t'i gardes. »

siax, mon jeune seigneur (*meus dominicellus*), cas-sujet singulier. — *Mors*, cas-sujet singulier du participe de « morir » (*mortuus*). — *Ert*, comme *iert*, sera.

1. *Li gaite*. Bien que « gaite » soit du féminin, les adjectifs suivants sont au masculin : c'est comme si l'auteur disait : « la sentinelle fut un homme preux, etc. » — *Preus* ou *proz*, brave, sage; du latin *providus*. — *Cortois*. Voyez page 22, note 9. — *Saçant*, variante de *saichant* ou *sachant*, instruit, intelligent (participe présent de *savoir*).

2. *Si*, ainsi. — *Avenans*, convenable. bien fait. Participe présent de *avenir* (*ad-veniens*).

3. *O*, avec. — *Gent*. Voyez page 84, note 5. — *Avenant* est ici au cas-régime; de là l'absence d'*s* final (*ad-venientem*).

4. *Ciere*, variante de *chere*, visage. Voyez page 118, note 12. — *Riant*, forme du masculin et du féminin. Voyez la règle, *Origines de la langue*, page 121.

5. *Sanblant* ou *semblant*, air, mine (de *simulare*, *simulantem* qui signifiait « sembler » dans le latin populaire).

6. *Jel*, contraction, je le. — *Di*, présent de l'indicatif; *dis* est le parfait.

7. *Souduians*, des hommes armés (de *soudoyer*, formé de *soldicare* qui dérive de *soldum*, somme d'argent).

8. *Brans*, épées. Voyez page 32, note 6. — *Forment*, fortement (*fortimente*).

9. *Tost*, tôt (de *tostum* ou de *tot-cito*). — *Messeant*, chose inconvenante, cruelle. Participe présent de *messeoir* (*minus sedere*; la particule péjorative *mes* ou *mis* vient de *minus*).

10. *S'or*, « se or », si maintenant (*hora*). — *I*, en cela, y (*ibi*).

Or dïent et content et fabloient.

« Hé », fait Nicolete, « l'ame de ten[1] pere et de te mere soit en benooit repos, quant si belement et si cortoisement le m'as ore dit[2]. Se diu plaist, je m'en garderai bien et dix m'en gart. » Ele s'estraint en son mantel en l'onbre del piler, tant que cil[3] furent passé outre, et ele prent congié[4] a Aucassin, si s'en va tant qu'ele vint au mur del castel. Li murs fu depeciés[5], s'estoit rehordés, et ele monta deseure[6], si fist tant qu'ele fu entre le mur et le fossé, et ele garda[7] contreval[8], si vit le fossé molt parfont et molt roide, s'ot[9] molt grant paor. « He dix », fait ele, « douce crëature, se[10] je me lais[11] caïr, je briserai le col, et se je remain[12] ci, on me prendera demain, si[13] m'ardera on en un fu. Encor aime je mix[14] que je muire ci que tos li pules[15] me regardast demain a merveilles[16]. » Ele segna son cief[17], si se laissa gla-

1. *Ten*, ton. — *Te*, ta. — *Benooit*, béni (de *benedictum*). — *Quant*, puisque (*quando*). — *Ore*, maintenant (*hora*).
2. *Diu*, dieu, cas-régime (*deum*). — *Dix* ou *diex*, dieu (*deus*). — *Gart*. Subjonctif présent. Voyez page 81, note 7.
3. *Cil*, les escargaites (*ecce-illi*), cas-sujet pluriel.
4. *Congié*, permission, autorisation (de partir), du latin *commeatum*, devenu *commiatum*, avec ce sens. — *A Aucassin*, auprès d'Aucassin, en s'adressant à. (En ce sens, *a* vient de *apud*.)
5. *Depeciés*, brisé; participe de *depecier*, mettre en pièces, en morceaux. — *S'estoit*, et ensuite était, avait été (*s'*, *si* de *sic*). — *Rehordés*, réparé (*hordis*, *hordois*, *hourdis*, clôture, palissade; *horder*, *hourder*, clore, munir; de l'allemand *hürde*, claie).
6. *Deseure*, dessus (*desuper*).
7. *Garda*, regarda.
8. *Contreval*, en bas.
9. *S'ot*, et ainsi eut (*sic habuit*).
10. *Se*, si.
11. *Lais*, je me laisse; 1re personne singulier du présent de l'indicatif du verbe *laier* ou *laissier*. Voyez page 72, note 3. — *Caïr*, contraction de *cadeïr*, tomber (*cadere*).
12. *Remain*, indicatif présent de *remaindre* (*remanere*), rester.
13. *Si*, ainsi. — *Ardera*, futur de *ardeir* ou *ardoir*, brûler (*ardere*). — *On*. Sur l'absence du *t* euphonique, Voyez page 114, note 9. — *Fu*, feu. Variante de *fou*, *foc*, *fog* (*focum*).
14. *Mix*, mieux; contraction pour *miex*, *miels*, etc. (*melius*).
15. *Tos li pules*, *totus ille populus*, tout le peuple. — *Pules*, variante de *poeple*, *pople*, *puple*, *peule*.
16. *A merveilles*, comme un spectacle étonnant, d'une façon extraordinaire (*admirabilia*).
17. *Segna son cief*, fit un signe de croix sur sa tête. Voyez page 213, note 1.

cier[1] aval le fossé, et quant ele vint u fons[2], si[3] bel pié et ses beles mains, qui n'avoient mie apris c'on[4] les bleçast, furent quaissies[5] et escorcies[6] et li sans en sali[7] bien en douze lius, et ne porquant[8] ele ne santi ne mal ne dolor por le grant paor qu'ele avoit : et se ele fu en paine del entrer[9], encor fu ele en forceur del issir. Ele se pensa qu'ileuc[10] ne faisoit mie bon demorer, e trova un pel[11] aguisié que cil[12] dedens avoient jeté por le castel deffendre : si fist pas un avant l'autre, si monta tant tout a grans paines qu'ele vint deseure. Or estoit li forés[13] pres a deux arbalestees, qui bien duroit trente liues de lonc et de lé[14]. Si i avoit bestes sauvages et serpentines. Ele ot paor que s'ele i entroit, qu'eles ne l'ocesissent. Si se repensa que s'on le[15] trovoit ileuc, c'on le remenroit en le vile por ardoir..... Nicolete se dementa molt[16], si com vos avés oï ; ele se comanda a diu, si erra tant qu'ele vint en le forest[17].....

Or dïent et content et fabloient.

Aucassins ala par le forest de voie en voie, et li destriers

1. *Glacier*, glisser.
2. *U fons*, au fond. *U* est synonyme de *ou*, lequel, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois, est une transformation régulière de *el*, en le, dans le. Voyez page 146, note 7.
3. *Si*, ses (*sui*). Cas-sujet pluriel du pronom possessif singulier *sis* ou *ses* (*suus*) qui signifie *son*. — *Bel pié*, beaux pieds. Cas-sujet pluriel (absence d'*s* final). Le cas-sujet singulier serait *bels piés*, beau pied. Tout ce récit, très correctement écrit, est des meilleurs temps de la langue du moyen âge.
4. *C'on*, variante orthographique de *qu'on*.
5. *Quaissies*, participe passé de *quaissier*, briser, contusionner (*quassare*). De là, *casser*.
6. *Escorcies*, participe passé de *escorcier*, écorcher (*excorticare*).
7. *Sali*, parfait de *salir* ou *saillir* (*salire*).
8. *Ne por quant*, cependant, Voyez page 67, note 6.
9. *Del entrer*, de l'entrée, au sujet de l'action d'entrer. Le verbe est employé comme substantif. — *En forceur*, en plus forte (peine), *fortiorem*.
10. *Ileuc*, là (du latin *illoc*).
11. *Pel*, pieu. — *Aguisié*, aiguisé; participe d'*aiguisier* (du bas-latin *acutiare*, dérivé d'*acutus* qui a formé *aigu*).
12. *Cil dedens*, ceux du dedans.
13. *Forés*, forêt. Autre forme, *forest* (du bas-latin *forestis*, bois non clos, opposé au *parcus*, bois clôturé. *Forestis* est dérivé de *foris*, hors de, non clos).
14. *Lé*, large (*latus*).
15. *Le*, la, elle. — *Ileuc*, dans l'endroit où elle était en ce moment. — *Le remenroit*, la ramènerait. Conditionnel de *remener*.
16. *Se dementa*, se désola, se désespéra. Voyez page 330, note 11.
17. L'auteur raconte ensuite que Nicolette, dans la forêt, se construit une « loge », c'est-à-dire une hutte où elle se blottit pour échapper aux bêtes féroces et pour attendre ce que fera Aucassin lorsqu'il connaîtra son évasion.

l'en porta[1] grant alëure. Ne quidiés[2] mie que les ronces et les espines l'esparnaiscent; nenil nïent[3], ains li desronpent ses dras qu'a paines pëust ou naier[4] desus el plus entier, et que li[5] sans li isci des bras et des costés et des ganbes en quarante lius u en trente, qu'aprés le vallet[6] pëust on süir le trace du sanc qui caoit[7] sor l'erbe. Mais il pensa tant a Nicolete sa douce amie qu'il ne sentoit ne mal ne dolor, et ala tote jor par mi le forest si faitement[8] que onques n'oï noveles de li; et quant il vit que li vespres[9] aproçoit, si comença a plorer por çou qu'il ne le trovoit..... Aucassins si cevauce[10] : la nuis fu bele et quoie[11] et il erra tant qu'il vint[12]..... defors[13] et dedens et par deseure et devant de flors, et estoit si bele que plus ne pooit estre. Quant Aucassins le[14] perçut, si s'aresta tot a un fais, et li rais[15] de le lune feroit ens. « E dix », fait Aucassins, « ci fu Nicolete me douce amie, et ce fist ele a[16] ses beles mains. Por le douçour de li et por s'amor me descenderai je ore[17] ci et m'i reposerai anuit mais[18]. » Il mist le pié fors de l'es-

1. *L'en porta*, le porta de là (*inde*).
2. *Quidiés*, croyez; présent du subjonctif. Variante de *cuidier* ou *cuider* (*cogitare*). — *Esparnaiscent*, imparfait du subjonctif d'*espargnier*.
3. *Nenil nïent*, nullement en rien. Sur *nenil*, Voyez *Origines de la langue*, page 131. *Nïent* vient du bas-latin *nec-entem*, non étant. — *Ains*, mais. — *Dras*, vêtements.
4. *Naier*, faire une bande, une écharpe (*naie*, bande pour blessure ou fracture). — *Desus*, sur lui. — *El plus entier*, avec le plus entier, le moins déchiré.
5. *Li*, article. — *Li*, cas-régime du pronom *il*.
6. *Vallet*, le jeune homme, Aucassin. Voyez page 61, note 12. — *Süir*, suivre. Variante de *sivre*, *suivir*, *seguir* (du latin populaire *sequere*).
7. *Caoit*, tombait; imparfait de l'indicatif de *caoir* ou *cadeir* (*cadere*).
8. *Si faitement*, de telle façon. — *Li*, elle (Nicolette).
9. *Li vespres*, le soir (*vesperus*). — *Çou*, cela; pronom démonstratif neutre, variante de *ço*, *ceo*, etc. (*ecce-hoc*). — *Le*, la, elle.
10. *Cevauce*, chevauche (du latin *caballicare*, chevalcher, aller à cheval).
11. *Quoie*, calme, *quieta*.
12. Le manuscrit étant déchiré, il y a en cet endroit une lacune de trois demi-lignes; mais il est facile de suppléer le sens : Aucassin vint à « la loge », à la hutte construite par Nicolette; cette loge étoit, au dehors et au dedans, par dessus et par devant, tapissée de fleurs.
13. *Defors*, dehors (*de-foris*).
14. *Le*, la loge. — *Tot a un fais*, tout d'un coup, tout d'une fois. *Fais* est une variante de *foiz* ou *feis* (du latin *vices*).
15. *Li rais*, le rayon (*radius*), la clarté. — *Feroit*, imparfait de l'indicatif de *ferir*, frapper. — *Ens*, à l'intérieur, dedans (*intus*).
16. *A*, avec.
17. *Ore*, maintenant.
18. *Anuit mais*, cette nuit-ci. *Anuit* est une locution adverbiale, « pendant la nuit » (*ad noctem*); *mais* veut dire « désormais, de préférence » (*magis*). Cette locution est analogue à celle-ci : *hui mais*, aujourd'hui même (*hodie magis*).

trier por descendre et li cevaus fut grans et haus. Il pensa tant a Nicolete se tres douce amie qu'il caï si durement sor une piere que l'espaulle li vola hors du liu[1] : il se senti molt blecié, mais il s'efforça tant au mix[2] qu'il peut et ataça son ceval a[3] l'autre main a une espine. Si se torna sor costé tant qu'il vint tos souvins[4] en le loge et il garda par mi un trau de le loge, si vit les estoiles el ciel, s'en i vit[5] une plus clere des autres[6], si conmença a dire :

Or se cante.

« Estoilete, je te voi
Que la lune trait a soi[7];
Nicolete est aveuc[8] toi,
M'amïete o[9] le blont poil.
Je quid[10] dix[11] le[12] veut avoir
Por la biauté[13].....

Or dïent et content et fabloient.

Quant Nicolete oï Aucassin, ele vint a lui, car ele n'estoit mie lonc. Ele entra en la loge, si li jeta ses bras au col, si

1. *Li vola hors du liu*, lui sortit hors de sa place, se démit.
2. *Mix*, mieux (*melius*). — *Ataça*, attacha; variante de *atacier, atacher* (origine incertaine).
3. *A*, avec.
4. *Tos souvins*, tout renversé à terre (*totus supinus*). — *Trau*, trou. Voyez page 320, note 2.
5. *S'en i vit*, « si en i vit », puis il y en vit, etc. — *En*, de là, parmi elles (*inde*).
6. *Plus clere des autres*, plus brillante que les autres. — Sur cette forme du comparatif, Voyez *Origines de la langue*, page 123.
7. *A soi*, « que la lune attire à soi. » *Trait*, indicatif de *traire* (*trahere*, trahit).
8. *Aveuc*, avec. Voyez page 208, note 1.
9. *O*, avec, « mon amie aux cheveux blonds. »
10. *Quid*, 1re personne singulier de l'indicatif présent de *quider* ou *cuider :* « je crois ». — Sur cette forme de l'indicatif dans les verbes de la première conjugaison, Voyez page 84, note 9.
11. *Dix*, que Dieu. Ellipse de *que*. Cette suppression de la conjonction *que*, dans tous les cas où le sens était clair par lui-même, était une des habitudes de l'ancien français. Exemple : *Ço sent Rollanz* (que) *la veüe ad perdue*. (V. 2297.)
12. Nouvelle lacune au verso du feuillet.
13. *Le*, la.



le baisa et acola[1]. « Biax[2] doux amis, bien soiiés vos trovés. » « Et vos, bele douce amie, soiés li bien trovee. » Il s'entrebaissent et acolent, si fu la joie bele. — « Ha! douce amie, fait Aucasins, j'estoie ore molt bleciés en m'espaulle, et or[3] ne sens ne mal ne dolor, pui que[4] je vos ai. » Ele le portasta[5] et trova qu'il avoit l'espaulle hors du liu. Ele le mania tant a ses blances mains, et porsaça[6] si com Dix le vaut[7], qu'ele revint a liu; et puis si prist des flors et de l'herbe fresce[8] et des fuelles verdes, si le loia[9] sus au pan de sa cemisse[10] et il fut tox[11] garis.

La légende d'Asseneth (XIVe siècle)

Asseneth était fille de Putiphar « mestre conseiller » de Pharaon. « Belle entre toutes les vierges de la terre », elle avait repoussé l'amour de nombreux prétendants; mais lorsque Joseph parut devant elle, son orgueil tomba et une révolution se fit dans son cœur. Joseph consent à l'épouser, à condition qu'elle reniera ses idoles. Asseneth « malade de paour et de joie, » renonce aux dieux qu'elle adorait et fait pénitence pendant sept jours. A l'expiration de ce terme, une lumière brille du côté de l'Orient; un ange descend du ciel dans la chambre de la jeune fille, avec un visage enflammé; il lui met la main sur la tête et

1. *Acola*, la serra dans ses bras (*ad collum*, la prenant par le cou).
2. *Biax*, synonyme de *biaus*.
3. *Ore*, *or*. Ce sont deux formes de la même expression tirée de l'ablatif latin *hora*. «Or » est une abréviation de *ore* et a, de même, le sens de « maintenant, tantôt, à l'instant, tout à l'heure. »
4. *Pui que*, depuis que (*post quam*).
5. *Portasta*, tâta avec soin (du bas-latin *pertaxitare*, toucher à plusieurs reprises).
6. *Porsaça*, fit en sorte, s'appliqua, mit tous ses soins. Parfait de l'indicatif de *porsacer* ou *porsacier*, variante de *porchacier*, *porcachier*, *porchacer*, poursuivre, obtenir, s'efforcer. Voyez, sur ce mot, page 113, note 9.
7. *Si com Dix le vaut*, ainsi que Dieu le veut (*sic quomodo Deus illud vult*). — *Vaut* est une des nombreuses variantes de *vuet* ou *voelt*, 3e personne singulier de l'indicatif présent de *voloir*. — *Ele*, l'espaule.
8. *Fresce* ou *fresche*, fraîche (haut-allemand *frisc;* anglo-saxon *fresc*). — «Nous rappellerons qu'un peu de chirurgie entrait alors dans l'éducation des jeunes filles. » (Moland et d'Héricault.)
9. *Loia*, lia. — *Au* pour *a le*, avec le.
10. *Cemisse*, chemise. Variante de *chemise*, *chamise*, *quemise* (*camisia*).
11. *Tox*, entièrement (*totus*). — Peut-être est-ce une abréviation de *tost*, bientôt. — *Garis*, cas-sujet singulier du participe de *garir* ou *guarir*, guérir (du haut-allemand *werjan*, sauver, préserver).

la bénit : « Je t'ay donnée espouse à Joseph, » lui dit-il. Le lendemain, on célèbre avec magnificence les noces de Joseph et d'Asseneth. Cette sorte de légende dorée, où la splendeur orientale s'enveloppe et se tempère de naïveté gauloise, est comme un joyau détaché de la richesse biblique par le traducteur et enchâssé dans la prose de notre ancienne littérature. — Nous la citerons presque en entier, en supprimant quelques détails descriptifs.

DE L'YSTOIRE ASSENETH

El[1] temps du premier des sept ans de la plenté de blez, envoia Pharaon Joseph pour assembler le fourment. Et Joseph vint en la contree de Elyopoleos[2], ou Puthiphar[3] estoit, qui estoit prestre et mestre conseillier[4] de Pharaon, qui avoit Asseneth, sa fille, belle sur toutes les vierges de terre, et sembloit as filles des Juis en toutes choses. Mais elle estoit orgueilleuse et hautaine et despisant[5] tout homme. Et nul homme ne l'avoit oncques veue ; car elle estoit en une tour jointe a la maison Puthiphar, grant[6] et lée et haute. Et desus cele tour avoit[7] un estre ou il avoit dix chambres. Et la premiere estoit bele et grant, faite de pierres de marbre de couleurs ; et les parois estoient de pierres precieuses assises[8] en laz d'or, et la couverture doree. Et la estoient les diex des Egyptiens, d'or et d'ar-

1. *El*, contraction, pour *en le*. — *Plenté*, abondance (du latin *plenitatem*).
2. *Elyopoleos*, Héliopolis, ville de la Basse-Egypte, où le soleil était adoré dans un temple célèbre sous la forme d'un bœuf.
3. *Puthiphar*. Est-ce un autre personnage que celui dont il est fait mention dans l'Ancien Testament? Est-ce une autre légende sur le même officier de Pharaon ? Cette seconde hypothèse nous paraît la plus vraisemblable.
4. *Mestre conseiller*, principal conseiller. Dans les premiers temps du Parlement de Paris, on appelait » maistres conseillers » ceux qui furent appelés depuis « présidents. » — *Mestre* est une variante de *maistre* (*magister*).
5. *Despisant*, méprisant (*despicere*). On disait *despis* et même *despit* pour signifier « mépris ».
6. *Grant ;* cet adjectif n'a qu'une seule forme pour les deux genres. Voyez *Origines de la langue*, page 121. — *Lée*, large (*latam*).
7. *Avoit*, il y avait. — *Un estre* ou *aistre*, un étage (du bas-latin *astrum*, place carrelée). Ce mot désigne les différentes parties et dispositions d'une maison ; il est resté dans la langue moderne : « il connaît *les êtres* de la maison. » — *Il avoit*, il y avait.
8. *Assises*, enchâssées, fixées. — *Laz d'or*, filets ou cordons d'or (*laqueos*).

gent, lesquiex[1] Asseneth aouroit et leur sacrifioit chascun jour.

En la seconde chambre demoroit Asseneth, et la estoient aornemens[2] d'or et d'argent et de pierres precieuses et de dras precieux. En la tierce chambre avoit de tous les biens de la terre ; et la estoient les celiers Asseneth. Et les autres sept chambres estoient a sept vierges qui servoient Asseneth et estoient tres beles et homme n'avoit oncques parlé a elles ne enfant masle. En la chambre Asseneth estoient trois fenestres : la premiere tres grant par devers Orient, la seconde devers Midi, la tierce devers Aquilon. Et en cele chambre estoit un lit doré couvert de dras de pourpre, tissus a or et a jacintes. Et entour cele maison avoit un grant estre[3] clos de tres haut mur, et en cel estre avoit quatre portes de fer ; et en la destre partie de cel estre estoit une fontaine vive, et apres la fontaine une citerne qui recevoit l'yaue et arousoit tous les arbres plantez en l'estre, qui estoient biaus et portans fruit. Et Asseneth estoit grant comme Sare[4], gracieuse comme Rebecca, et bele comme Rachel.

COMMENT JOSEPH REPRIST ASSENETH DE AOURER LES YDOLES

Joseph envoya un message[5] a Puthiphar qu'il voloit aler en sa maison. Et il[6] en ot grant joie, et dist a sa fille : « Joseph, fort de Dieu, doit venir ci[7]. Je te veul donner a li pour fame. » Et elle en ot despit[8], et dist : « Je ne veul pas estre fame d'un chaitif[9], mès de filz de roy. » Et si comme ilz parloient, un message vint qui dist : « Vez-ci[10]

1. *Les quiex*, lesquels. — *Aouroit*, adorait (*aourer*, *aorer*, de *adorare*).
2. *Aornements*, ornements (*adornare*, *adornamenta*). — *Dras*, étoffes.
3. *Estre*, lieu, place, cour.
4. *Sare*, Sara.
5. *Message*, messager (*missaticum*). Ce mot signifie tantôt messager, tantô objet du message.
6. *Il*, Putiphar. — *Ot*, parfait de *avoir*.
7. *Ci*, ici (*ecce-ibi*).
8. *Despit*, mépris, colère (*despectum*).
9. *Chaitif*, misérable. Le sens propre est « captif » (*captivum*), prisonnier, esclave. De là *caitiveté* ou *chaitiveté*, *chetivoison*, *chétif*.
10. *Vez-ci*, voici; pour *véez-ci*, voyez ici.

Joseph. » Et Asseneth s'enfoui en sa tour haut. Et Joseph vint seant en un char qui fu de Pharaon, qui estoit doré; et le traioient quatre chevaus tous blans comme noif[1], en frainz et en hernois dorez. Et Joseph estoit vestu d'une cote[2] blanche tres resplendissant et un mantel de pourpre tyssu d'or; et avoit une couronne doree sus son chief, et en celle couronne estoient douze tres fines pierres esleues[3]; et, sus ces pierres, avoit douze estoiles d'or; et tenoit en main verge[4] royal et un rain d'olive tres plain de fruit.

Et Puthiphar et sa fame vindrent[5] a l'encontre[6] et l'aourerent. Et entra Joseph en l'estre et les huis furent clos. Et quant Asseneth le vit de sa tour, si fu trop[7] courouciee de la parole que elle avoit dite de li, et dist : « Vez-ci le soleil qui est venu a nous en son char! Je ne savoie pas que Joseph fust filz de Dieu. Qui pot[8] engendrer si grant biauté d'homme et quel sein de fame pot porter tel lumiere? »

Et Joseph entra en la maison Puthiphar, et eulz li laverent les pieds..... Et la mere d'Asseneth l'ala querre et l'amena devant Joseph. Et son pere li dist : « Salue ton frere, qui het[9] toutes les fames estranges aussi comme tu hez les hommes. » Et dont[10] dist Asseneth : « Diex te gart[11], qui es beneoit de Dieu le haut! » Et Joseph dist : « Beneisse toi Diex qui toute chose vivifie! Et dont commanda Puthiphar que elle besast Joseph. » Et elle le voulut faire; mès Joseph mist sa main contre la poitrine Asseneth, et dist : « Il n'apartient pas à homme qui aoure Dieu vif et

1. *Noif*, neige (*nivem*). Autres formes : *neif*, *nief*.
2. *Cotte*, pourpoint, robe de dessous; vêtement sur lequel se portait le manteau. — *Resplendissant*. Voyez la règle des adjectifs, *Origines de la langue*, page 121.
3. *Esleues*, de choix; participe de *eslire* ou *esleire*.
4. *Verge*, sceptre (*virgam*). — *Royal*. Voyez *Origines de la langue*, page 121. — *Rain* ou *raim*, rameau (*ramum*).
5. *Vindrent*, 3e pers. pluriel du parfait de *venir* (*venerunt*).
6. *Encontre*. Voyez page 309, note 6.
— *Estre*, Voyez page 338, note 7. — *Huis*, porte (*ostium*).
7. *Trop*, très, beaucoup. — *Couroucíée*, attristée. Voyez page 91, note 1.
8. *Pot*, a pu (*potuit*). Parfait de *pooir*.
9. *Het*, hait. Indicatif présent de *haïr;* l'imparfait est *haoit;* le futur est *harrai*, *harra*, et le subjonctif *hace*. Voyez page 199, note 11. — *Estranges*, étrangères.
10. *Dont* pour *donc*, alors (*tünc*).
11. *Gart*, garde. Sur cette forme, Voyez page 84, note 7.

mengue[1] pain de vie et boit en calice sans corrupcion, besier fame estrange qui aoure ydoles sourdes et mues[2]... »

DE LA PENITANCE ASSENETH, ET DE LA CONSOLACION DE L'ANGRE[3]

Quant Asseneth ot oy[4] les paroles de Joseph, si fu trop correciee et pleura; et Joseph ot pitié de li[5], et li mist la main sus la teste et la benëy. Et Asseneth s'esjoï[6] de la benëiçon et se mist sus son lit, et fu malade de paour et de joie, et renonça as Diex qu'elle aouroit et fist penitance. Et Asseneth se vesti de cote noir, et clost l'uis de sa chambre sus li[7] et pleura, et geta hors toutes ses ydoles par la fenestre devers Aquilon et mist cendre sus son chief et sus le pavement et pleura amerement par sept jours.

Et a l'uitiesme jour, quant le coc[8] chanta et les chiens abaierent[9] au matin, elle regarda par la fenestre devers Orient, et vit une estoile clere pres de li, et le ciel ouvri[10], et apparut grant lumiere; et Asseneth chaï[11] a terre encline sus la cendre, et un homme descendi du ciel, et s'esta[12] sus le chief Asseneth et l'apela par son nom. Et elle n'osa respondre de paour. Si l'apela seconde foiz : « Asseneth, Asseneth ! » Et elle respondi : « Vez me ci[13], sire, di-moi qui tu es. » Et il li dist : « Je sui prince de la maison de

1. *Menguë*, mange. Indicatif présent de *mengier* ou *mangier* (*manducare*).
2. *Mues*, muettes (de *mutas*, par la chute de la consonne médiane. Voyez *Origines de la langue*, page 79). — « Muet, muette », est un diminutif de cette ancienne forme *mu*, *mue*.
3. *Angre*, ange. Variante de *angle*, *angele* (*angelum*).
4. *Ot oy*, eut ouï. — *Si*, ainsi, alors. — *Correciée*, variante de *corouciée* et *corrociée*.
5. *Li*, elle. C'est le cas-régime du pronom *il*, et, comme le latin *illi*, il est des deux genres.
6. *S'esjoï*, se réjouit (*ex-gaudere*, se réjouir de).
7. *Sus li*, sur elle, sans y laisser pénétrer personne de sa suite.
8. *Coc*, coq. Mot formé du bas-latin *coccum*, lequel est une sorte d'onomatopée, exprimant le cri de l'oiseau.
9. *Abaierent*, aboyèrent (du latin *adbaubari*).
10. *Ouvri*, au sens neutre : s'ouvrit. Variantes : *avrir*, *auvrir*, *obrir*, *ovrir* (*aperire*).
11. *Chaï*, tomba. Parfait de *chaoir* ou *cadeir* (*cadere*).
12. *S'esta*, se tint, se plaça (*stare*). Ce verbe s'emploie ordinairement avec le sens du neutre et sans pronom. — *Chief*, tête (*caput*).
13. *Vez me ci*, me voici; mot à mot : voyez (*vëez*) moi ici.

Dieu et de son ost[1]; lieve toi sus tes piez et je parlerai a toy. »

Et Asseneth leva son chief et vit un homme qui sembloit a Joseph en toutes choses, et avoit estole[2] et verge royal et couronne; et le vout[3] de lui estoit comme foudre, et ses iex comme rai de soleil, et les cheveus du chief comme flambe[4] de feu. Et quant elle le vit, en ot paour et chaï encline. Et l'angre la releva et conforta, et li dist : « Oste ce vestement noir que tu as vestu et ce ceint[5] de tristresce, et ce sac de tes jambes et cele cendre de ta teste, et lave ta face et tes mains de vive yaue, et t'aorne de tes vestemens, et je parlerai a toi. » Et elle s'aourna hastivement et retorna a l'angre, et l'angre li dist : « Asseneth, esjoïs toi et conforte, car ton nom de vierge est escript el livre des vivans et n'en sera jamais esfacié; et tu es renouvelee au jour d'ui[6] et vivifiee, et je t'ai hui donnee espouse a Joseph, et ton nom ne sera plus Asseneth, mais nom de grant refuge[7]..... »

DU MARIAGE ASSENETH SELONC L'YSTOIRE

Et donc[8] commanda Asseneth oster la table. Et quant elle l'ot ostee, et elle aloit mettre la[9] en son lieu, l'angre s'esvanoï de ses iex. Et quant ele retorna, elle vit aussi comme un curre[10] a quatre chevaus alant vers Orient el ciel. Et Asseneth commence a prier Dieu qu'il lui pardonnast ce[11] que elle avoit parlé si hardiement a li.

1. *Ost*, armée. Voyez page 19, note 9.
2. *Estole*, écharpe, étole (*stola*, et στόλη, robe trainante).
3. *Vout*, visage (*vultum*). Variantes : *volt*, *vult*. — *Iex*, yeux. — *Rai*, rayon (*radium*).
4. *Flambe*. Voyez page 301, note 6.
5. *Ce ceinct*, cette ceinture, cette écharpe (du latin classique *cinctus*, *cinctum*, écharpe). — *Tristrece*, tristesse. Variante de prononciation. (On disait, de même, *tristre* et *triste*.)
6. *D'ui*. Dans ce pléonasme, qui a formé l'expression moderne, *jour* vient de *diurnum* et *ui* vient de *hodie*.
7. L'auteur raconte ensuite comment Asseneth servit à l'ange un rayon de miel, avec lequel l'ange fit plusieurs miracles.
8. *Donc*, alors (*tunc*).
9. *La* (*illac*).
10. *Curre*, char. Voyez page 244, note 16.
11. *Ce que*, ce fait que, cette chose que, en ce que (*hoc quod*). Latinisme.

Et vezcy[1] tantost un message qui nonça a Puthiphar que Joseph ami de Dieu venoit, et son message[2] est ja a la porte. Et Asseneth se hasta d'aler encontre, et s'aresta devant les estables de la maison. Et quant Joseph entra en l'estre, elle le salua et dist les paroles que l'angre li avoit dictes, et li lava les piez. Et l'endemain[3], Joseph pria Pharaon que il li donnast Asseneth a fame; et il li donna; et leur mist couronnes d'or les meilleurs que il avoit, et leur fist grans noces et grans disners qui durerent sept jours, et commanda que nulz ne feist euvre les noces durantes, et apela Joseph Filz de Dieu, et Asseneth Fille du tres grant roy haut[4].

V

LES PROSATEURS DE LA FIN DU MOYEN AGE

Pour terminer ce travail de recherches et de citations, pour donner à nos lecteurs une idée aussi juste que possible des progrès faits par la prose française pendant le moyen âge et du point où elle était parvenue avant la Renaissance du seizième siècle, nous croyons utile de rassembler ici quelques pages empruntées aux meilleurs écrivains du quinzième siècle. Ces prosateurs, d'un mérite très différent, mais remarquable pour le temps, et vraiment supérieur, sont Alain Chartier et Philippe de Comines.

Alain Chartier a vécu de 1386 à 1458. Antérieur de quelques années à son illustre contemporain, il n'a ni sa finesse ni sa hauteur de pensée; mais il ne manque ni de fermeté, ni de pénétration, et son style un peu verbeux a de la chaleur et une certaine éloquence. Né en Normandie, il étudia à Paris et entra fort jeune à la cour en qualité de secrétaire du Dauphin qui devint le roi Charles VII, et s'y soutint à la fois par son talent personnel et par le crédit de son frère aîné, évêque de Paris. Il débuta par des poésies galantes où l'éternelle métaphysique de l'amour est étudiée et discutée en d'interminables analyses[1]. Plaire aux dames

1. *Vescy*, voici. — *Tantost*, bientôt.
2. *Son message*, le second messager, le courrier qui précédait de quelques pas Joseph.
3. *L'endemain*. Sur cette forme primitive, Voyez page 257, note 3.
4. *Nouvelles françoises du quatorzième siècle*, publiées d'après les manuscrits, par MM. L. Moland et d'Héricault (1858). — P. 1-12.

était alors sa suprême ambition. Avec l'âge, les pensées sérieuses prirent le dessus. Quand il vit la France précipitée, après 1415, au fond de cet abîme de maux où elle devait si longtemps rester et souffrir, son cœur s'émut et son patriotisme le rendit éloquent. C'est surtout en prose, dans ses lettres latines au roi et à l'Université, dans ses Traités et ses Dialogues en latin, dans le *Quadriloge invectif* et le *Curial*, écrits en français, que se déploie cette éloquence : quelques-unes de ses poésies, œuvre de l'âge mûr, s'inspirent du même sentiment[1].

Il avait composé le *Quadriloge invectif* pour réconcilier les partis qui déchiraient alors la France et placer sous leurs yeux le navrant spectacle des maux du peuple et des ravages de l'étranger; il écrivit le *Curial* pour modérer l'ambition de son frère en lui traçant un tableau énergique des servitudes de cour. Nous citons un passage de ce dernier écrit qui peut offrir la matière d'une comparaison, aussi piquante qu'inattendue, avec d'autres descriptions plus modernes des mécomptes et des misères du courtisan.

Le Curial[2] d'Alain Chartier[3]

La court, affin que tu l'entendes, est ung couvent[4] de gens qui soubz faintise du bien commun sont assemblez pour eulx interrompre[5]; car il n'y a gueres de gens qui ne vendent, achaptent[6] ou eschangent aucunes foiz leurs rentes[7] ou leurs propres vestements; car entre nous de la court nous sommes marchans affectez[8] qui achaptons les autres gens et austresfoiz pour leur argent nous leur ven-

1. On peut consulter, sur ces pièces, la thèse de M. Delaunay sur Alain Chartier (1876).
2. *Curial*, courtisan, homme de cour (*curia*, *curialem*). Ce mot a précédé, dans notre langue, « courtisan », qui est venu de l'italien *cortigiano*, au seizième siècle. Mais lui-même n'est pas très ancien; c'est un mot de formation savante dont le premier et véritable sens était « officier de justice. » Le premier mot qui ait désigné « l'homme de court », c'est *courtois*, formé du bas-latin *curtensis*. Le mot *cour* (primitivement *cort*, *court*, *curt*) vient de *curtis*, *curtem* (cour de ferme ou de château) et a désigné l'habitation royale ou seigneuriale, ou du moins une partie de cette habitation. Ce sont les savants du quatorzième et du quinzième siècles qui ont formé *curial* de *curia* ou *curialis*, par une fausse étymologie, comme si *cour* était un dérivé de *curia*.
3. Bartsch, *Chrestomathie*, p. 451.
4. *Couvent*, assemblée, réunion. Ce mot vient du latin *conventum*, qui a donné *convent*, *covent*, puis *couvent*.
5. *Pour eux interrompre*, pour se tromper entre eux.
6. *Achaptent*. Sur ce mot, Voyez page 83, note 4. — *Aulcunes foiz*, quelquefois. Voyez page 114, note 12.
7. *Rentes*. Ce mot est formé du participe latin *rendita*, de *rendere*, forme populaire de *reddere*, d'où est venu *rendre*.
8. *Affectez*, passionnés.

dons nostre humanité precïeuse[1]. Nous leur vendons et achaptons autruy par flaterie ou par corrupcïons; mais noũs sçavons tres bien vendre nous mesmes a ceulx qui ont de nous a faire[2]. Combien donc y peus tu acquerir qui es[3] certain sans doubte et sans peril? Veulx tu aller a la court vendre ou perdre ce bien de vertu, que tu as acquis hors d'icelle court? Certes, frere, tu demandes ce que tu deusses[4] reffuser, tu te fies en ce dont tu te deusses deffïer et fiches[5] ton esperance en ce que[6] te tire a peril. Et se[7] tu y viens, la court te servira de tant de mensonges controverses[8] d'une part, et de l'autre de bailler[9] tant de tours et de charges que tu auras dedans toy mesmes bataille continuëlle et soussiz angoisseux, et pour certain[10] homme qui pourra bonnement[11] dire que ceste vie fust bieneuree qui par tant de tempestes est achatee et en tant de contrarïetez esprouvee.

Et se tu me demandes que c'est de vie curïale, je te respons, frere, que c'est une pouvre richesse, une habondance miserable, une haultesse qui chiet[12], ung estat non estable, ainsi comme ung pillier tremblant, et une mortelle

1. *Humanite precïeuse*, notre chère personne.
2. *A faire*, besoin. Locution elliptique : *avoir* quelque chose *à faire* de quelqu'un, en avoir besoin. C'est l'origine de l'expression moderne « *avoir affaire* de quelqu'un », où le substantif a remplacé le verbe et la préposition.
3. *Qui es*, toi qui (dans ton état présent) es assuré, en sûreté. — *Doubte*, crainte.
4. *Deusses* ou *dëusses*, imparfait du subjonctif de *devoir*. On dit aussi *deüsses*, *doüsses* (*debuisses*).
5. *Fiches*, tu fixes, du verbe *fichier* (*figicare*, dérivé de *figere*).
6. *Ce que*, ce qui. *Que* traduit le *quod* latin, *in eo quod te trahit*, en ce qui te tire, etc.
7. *Se*, si.
8. *Controverses*, contradictoires. Ce mot est usité comme adjectif féminin dont le masculin, peu ou point usité, est « controvers », sujet à dispute. Le substantif *controversie* signifiait dispute, controverse. *Mensonge*, était féminin dans l'ancienne langue. On lit dans Comines : « *Et au partir, advisa une plus belle mensonge.* » (VIII, 12.)
9. *De bailler tant de tours et de charges*, te forcera à employer tant de ruses et d'accusations. — *Soussis*, variante orthographique de *souci*, mot qui vient du verbe *soucier*, *solcier* (*sollicitare*).
10. *Et pour certain homme;* ellipse : et il faut tenir pour hardi l'homme qui, etc. *Certain*, dans l'ancien français, signifie constant, assuré, hardi, téméraire. Ce mot avait deux formes : *cers*, tiré de *certus*, et *certain*, formé de *certum*, ou mieux, du bas-latin *certanum*.
11. *Bonnement*, franchement. — *Bieneurée*. Voyez page 231, note 3.
12. *Chiet*, tombe (*cadit*). Indicatif de *chaoir*. — *Estable*, stable (*ester*, se tenir, de *stare*).

vie; et ainsi peut estre appellee de ceulx qui sont amoureux de saincte liberté. Fuiez, hommes vertüeux, fuiez et vous tenez loing d'icelle assemblee, se vous voulez bien et seurement vivre sur le rivage, en nous regardant noier de nostre gré mesmes, et nostre aveuglement mesprisez, qui ne peut ou ne veult congnoistre nostre pouvre meschief[1].

Car comme les folz maronniers[2] se font aucunes foiz noier par leur despourveu[3] gouvernement, ainsi attrait la court a soy et deçoit les simples gens et couvoicte[4] comme une ribaulde bien paree par son ris et par son baiser. La court si[5] aleche fraudement ceulx qui y viennent, en leur usant[6] de faulses promesses. La court rit au commencement a ceulx qui entrent et puis les rechigne[7] et aucunes foiz les mort[8]. La court retient les chetifz[9] qui ne se sçavent eslongner, et tousjours a auctorité et seigneurie sur ceulx qu'elle a surmonté. La court souvent aussi par orreur[10] oublie ceulx qui mieux servent et despendent follement le leur, pour enrichir ceulx qui n'en sont dignes. Et l'homme malostru[11] qui est aleché y ayme mieulx pourrir que s'en aller et y avancer son cours de nature sans jamais avoir franchises[12] jusques a la mort. Croy seurement, frere, et n'en doubte point que tu exerces tresbon et tresnotable office et proffitable[13], se tu sces bien user de ta maistrise[14] que tu

1. *Meschef* ou *meschief*, situation pénible, malheur (de la particule péjorative *mes* ou *mis* tirée du latin *minus*, et de *chef*, *caput*, qui a souvent le sens de réussite).
2. *Maronniers*, matelots. Variante de *marinniers*.
3. *Despourveu*, inconsidéré, imprudent (*dis*, particule péjorative ou séparative, et *providum*, *providere*, prévoir, pourvoir).
4. *Convoicte*, caresse.
5. *Si*, ainsi (*sic*). — *Aleche*, allèche (du latin *allectare*). — *Fraudement*, frauduleusement.
6. *En leur usant*, en leur faisant d'habitude, en usant avec eux de, etc. (du latin *usare*, formé du participe d'*uti*, *usus*).
7. *Rechigne*, leur montre les dents, leur fait la grimace (de *rêche* ou *resche*, dérivé de l'allemand *resche*, rude, cassant.
8. *Mort*, les mord. Indicatif présent de *mordre*. Dans les verbes de cette conjugaison, la 3e personne singulier de l'indicatif prend d'ordinaire le *t* final.
9. *Chetifz*, captifs, prisonniers (*captivus*). Voyez page 339, note 9.
10. *Orreur*, variante de *horreur*, antipathie, malveillance. — *Despendent*, dépensent (du latin *dependere*). *Despenser* vient de *dispensare*.
11. *Malostru*, malheureux, né sous une mauvaise étoile (*malum astrum*). On disait aussi *malestru*.
12. *Franchises*, libertés.
13. *Se*, si (du latin *si*).
14. *Maistrise*, comme *maistrie*, pouvoir, seigneurie, état de celui qui est maître.

as a ton petit hostel et si[1] es et seras puissant tant comme tu auras souffisance[2] de toy mesmes. Car qui a petite famille et la gouverne sagement et en paix, il est seigneur. O fortunez hommes qui vivent en paix! O bieneuree famille ou il y a honneste pouvreté qui se contente de raison[3] sans menger les fruicts d'aultruy labeur[4]. O bieneureuse maisonnete en laquelle regne vertu sans fraulde ne barat[5] et qui est honnestement gouvernee en crainte de Dieu et bonne moderacïon de vie. Illecques[6] n'entrent nulz pechez, illec est vie droicturiere ou il y a remors de chacun peché et ou il n'a[7] noise, murmure ne envie.

De telle vie s'esjouist nature et en telles aises vit elle longuement, et petit a petit s'en va jusques a plaisant[8] vieillesse et honneste fin. Car, comme dit Senecque en ses tragedies, vieillesse vient a tart[9] a gens de petites maisons, qui vivent en souffisance. Mais entre nous curiaulx qui sommes serfz a fortune, vivons desordonneement et si[10] vieillissons, plus par force de cures que par nombre d'ans, et nous hastons d'aller a la mort que tant redoubtons. Souffise toy[11] doncques, frere, souffise toi de vivre en paix et tout par toy[12] et apren a t'en contenter par nos meschiefs[13], ne te mesprises pas tant que tu prendes[14] la mort

1. *Si*, ainsi (du latin *sic*).
2. *Souffisance*, contentement.
3. *Se contente de raison*, se contente comme il est raisonnable. — On disait : *estre de raison*, se montrer raisonnable. — « De raison » était synonyme de « avec raison ».
4. *D'aultruy labeur*, du labeur d'autrui. La préposition se sous-entendait d'ordinaire avant *autrui*. On disait : « en autrui main », dans la main d'autrui. On lit dans Eustache Deschamps : *Tout fu et tout sera autruy* (*ms-folio* 260), c'est-à-dire à autrui. Ce mot vient du latin *alteri-huic*.
5. *Barat*, intrigue, tromperie, trahison. On disait aussi *barate*. De là *barater*, tromper; *baraterie*, tromperie; *barateur* et *barateaulx*, trompeur.
6. *Illecques*, là (du latin *illac*, *illuc*).
7. *N'a*, n'y a. — *Noise*, bruit, discorde. — *Ne*, ni (*nec*).
8. *Plaisant*. Sur cette forme, qui est des deux genres, voyez la règle exposée dans les *Origines de la langue*, page 121.
9. *A tart*, sur le tard (*ad tardum*).
10. *Si*, ainsi. — *Cures*, soucis (*curas*).
11. *Souffise-toy*, contente-toi, qu'il te suffise.
12. *Tout par toy*, entièrement seul avec toi-même (*totum a parte tui*). *Par* vient ici de *part*, comme dans les locutions *a part luy*, du côté de lui (*a parte illius*), *de par Dieu*, de la part de Dieu, etc.
13. *Apren;* l'impératif, dans les verbes de cette conjugaison, prend quelquefois l'*s* final, et plus souvent le rejette.
14. *Prendes*, subjonctif présent de *prendre* (*prendas*).

pour la vie; ne delaisses pas le bien que tu seroies contraint de rapporter[1] aprés grans regretz. Finablement je te prie, conseille et admoneste, se tu prises aucunement saincte vie et honneste, que tu en[2] ostes ta pensee et disposes toute ta voulenté de non venir a court, et soies content de toy retraire souvent dedans l'uis[3] clos de ta maison privee. Et a Dieu te command[4] par cest escript, qui te doint[5] sa grace.

Philippe de Comines

Comines descendait de bourgeois flamands anoblis au quatorzième siècle. Son nom patronymique était Philippe Vanden Clyte, seigneur de Comines. Il naquit, vers 1447, à Renescure, château de son père, et non à Comines, qui appartenait à son oncle[6]. On sait que son éducation fut négligée; il n'apprit pas le latin, et regretta souvent de l'ignorer; mais sa merveilleuse mémoire, son esprit naturel suppléèrent à cette ignorance première par la lecture de nombreux ouvrages français, par la pratique des hommes et des affaires, par l'étude des langues modernes: Comines parlait l'italien, l'allemand et l'espagnol. Nous le trouvons établi à la cour de Bourgogne, en 1464, comme écuyer du duc Philippe; en 1467, comme favori du jeune duc Charles; comme chambellan en 1468; son traitement était de dix-huit sols par jour. Il vit la journée de Montlhéry en 1465; il marcha contre les Liégeois révoltés, en 1467; il sauva Louis XI, à Péronne, en calmant le duc irrité et tout-puissant. Chargé d'une mission en Angleterre, en 1470, il put se donner le spectacle des libertés anglaises et étudier l'action du parlement sur

1. *Rapporter*, rechercher, aller quérir de nouveau.
2. *En*, de cela, de ce projet (d'aller à la cour).
3. *Dedans l'uis*, en dedans de la porte (*de-de-intus ostium*).
4. *Command*, je te recommande (*commendo*). Nous avons déjà remarqué que dans les verbes de la 1re conjugaison, le présent de l'indicatif rejette ordinairement l'*e* final à la 1re personne du singulier. Voyez page 84, note 9.
5. *Qui te doint*, pour qu'il te donne (*qui tibi donet*); c'est la 3e personne singulier du subjonctif présent de *doner*. Autres formes : *dunget*, *dont*, *donst*, *doinst*.
6. Renescure, qui compte aujourd'hui près de 2000 habitants, est dans le département du Nord à 17 kilomètres d'Hazebrouck. Comines est à 13 kilomètres de Lille.

la conduite des affaires. Une autre mission pour l'Espagne, qui lui fut confiée en 1471, lui donna l'occasion de traverser la France et de conclure son marché avec Louis XI. Dans la nuit du 7 au 8 août 1472, rompant tous les liens qui l'attachaient à la maison de Bourgogne, il passa la frontière et se déclara l'homme du roi. Ses mémoires nous apprennent quel poste de confiance il occupa dans la redoutable et soupçonneuse intimité de Louis XI, quelle part active il prit aux plus importantes comme aux plus délicates affaires, de quels honneurs et de quels bienfaits son absolu dévouement fut récompensé. La seconde moitié de la carrière politique de Comines, après la mort de Louis XI, n'est qu'une suite de crises, d'agitations et de périls où cet habile homme, ayant la fortune et le vent contraires, essaye de se soutenir, tantôt par la renommée de ses talents et par le besoin qu'on a de lui. Arrêté en 1486, à Amboise, comme ennemi de la régente, Anne de Beaujeu, il fut dépouillé de ses biens, enfermé pendant huit mois dans une cage de fer, puis transféré dans la conciergerie du palais, à Paris, où il resta vingt mois, employant ses loisirs forcés à contempler, dit-il, le cours de la Seine et le mouvement de ses ports. On peut croire que c'est pendant cette captivité qu'il écrivit une partie de ses mémoires.

Au sortir de ces dures épreuves, un retour de fortune l'attendait. Ses biens lui furent rendus et le crédit du duc d'Orléans le rappela à la cour; il y revint à propos pour négocier le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne et la réunion de ce duché à la couronne. Ses pensions lui furent restituées; on lui rendit sa place au conseil du roi. Un mérite tel que le sien ne pouvait rester sans emploi pendant la guerre d'Italie. Il travailla efficacement à la conclusion du traité de Verceil qui termina l'entreprise. Comines mourut à soixante-quatre ans, le 8 octobre 1511.

Mis en parallèle avec ses illustres devanciers, Froissart, Joinville et Villehardouin, la première impression qu'il nous donne est celle d'un contraste. Ce qui est éminent chez eux, est médiocre ou effacé chez lui; en revanche, ses qualités éclatent et ressortent là où les autres se montrent faibles et dépourvus. Dans Froissart et Joinville, même dans Villehardouin, l'imagination domine; ils nous frappent par un talent naturel de peindre sincèrement, vivement ce qu'ils sentent et ce qu'ils voient. Leur style a de la couleur, il reproduit avec une naïveté heureuse les apparences et les dehors. Le style de Comines, simple, net, un

peu diffus, çà et là embarrassé, manque de relief et de pittoresque; il ne décrit rien, ou ses descriptions sont brèves et sans caractère. La puissance de son génie est dans la pensée, et c'était là précisément le faible de ses devanciers. A peine trouve-t-on chez eux quelques saillies d'un bon sens naturel ou de judicieuses remarques exprimées sous la forme commune et superficielle des proverbes : leur style, si alerte, quand il s'agit de raconter, s'embarrasse et s'appesantit dès qu'il ébauche un raisonnement. Dans Comines au contraire, tout se tourne en réflexions sur les choses, en appréciations sur les hommes; il y a chez lui, comme une verve raisonneuse et une fertilité de conception philosophique qui se déclarent en présence des événements. C'est ce qui imprime à son livre un caractère très marqué d'utilité pratique et en même temps d'élévation philosophique. Comines, sans doute, n'a pas créé la langue philosophique propre à l'histoire, mais il l'a ébauchée dans ses mémoires; il en fournit le plus ancien exemple en français.

DIGRESSIONS SUR QUELQUES VICES ET VERTUS DU ROY LOUIS ONZIESME[1]

Je me suis mis en ce propos, par ce que j'ay veu beaucoup de tromperies en ce monde et de beaucoup de serviteurs envers leurs maistres, et plus souvent tromper les princes et seigneurs orgueilleux, qui peu veulent ouyr parler les gens, que les humbles qui volontiers les escoutent. Et entre tous ceux que j'ay jamais connus, le plus sage pour soy tirer d'un mauvais pas en temps d'adversité, c'estoit le roy Louis XI nostre maistre, le plus humble en paroles et en habits et qui plus travailloit a gagner un homme qui le pouvoit servir ou qui luy pouvoit nuire. Et ne s'ennuyoit[2] point d'estre refusé une fois d'un homme qu'il pretendoit gagner, mais y continuoit[3], en lui prometant largement et

1. L. Ier, ch. x. — Bartsch, *Chrestomathie*, etc., page 492.
2. *Ne s'ennuyoit point*, ne se fatiguait point, ne se rebutait point. Sens très ancien de ce mot :

Nos chevalz sunt e las et *ennuiez*. (*Roland*, v. 2484.)

— Sur l'origine de ce mot, Voyez page 48, note 5.
3. *Continuoit*, persévérait.

donnant par effet argent et estats[1] qu'il connoissoit qui luy plaisoient. Et ceux qu'il avoit chassez et deboutez[2] en temps de paix et de prosperité, il les rachetoit bien cher, quand il en avoit besoin, et s'en servoit et ne les avoit en nulle haine pour les choses passees. Il estoit naturellement ami des gens de moyen estat et ennemy de tous grands[3] qui se pouvoient passer de luy. Nul homme ne presta jamais tant l'oreille aux gens ny ne s'enquist de tant de choses comme il faisoit, ne qui[4] voulust jamais connoistre tant de gens : car aussi veritablement il connoissoit toutes gens d'authorité[5] et de valeur, qui estoient en Angleterre, en Espagne, en Portugal, en Italie et es[6] seigneuries du duc de Bourgogne et en Bretagne, comme il faisoit[7] ses sujets.

Et ces termes[8] et façons qu'il tenoit[9], dont j'ay parlé cy-dessus, luy ont sauvé la couronne, veu les ennemis qu'il s'estoit luy mesme acquis[10] a son advenement au royaume. Mais sur tout luy a servi sa grande largesse : car ainsi comme[11] sagement il conduisoit l'adversité, a l'opposite des ce qu'il[12] cuidoit estre asseur, ou seulement en

1. *Estats,* dignités, emplois, situations. — *Qu'il connoissoit qui;* forme de phrase très française, qui est restée dans la langue jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

2. *Deboutés*, repoussés, méprisés. *Bouter* signifie pousser et *débouter,* pousser dehors. Voyez page 122, note 1.

3. *Tous grands.* Sur cette suppression de l'article, ellipse familière à l'ancienne langue, Voyez *Origines de la langue*, page 120.

4. *Ne qui,* ellipse facile à suppléer : « Il n'y eut jamais d'homme qui. »

5. *Authorité,* crédit, importance, influence.

6. *Es,* contraction : en les, dans les.

7. *Il faisoit,* comme il connaissait. C'est une des plus anciennes habitudes de notre langue que d'employer ainsi *faire* à la place d'un verbe précédemment exprimé, dont on évite ainsi la répétition. Rien de plus fréquent dans les écrivains du dix-septième siècle; on en trouve déjà des exemples dans la *Chanson de Roland :*

Plus curt a pied que ne *fait* uns chevals. (V. 890.)

— « Mieuls sevent (savent) que à tel affaire affiert (importe) que nous ne *fesons* (que nous ne savons). » FROISSARD, t. II, 322. « Ils chevauchoient sur bats dont on *fait* sommiers (dont on chevauche bêtes de somme), sans estriers. » (*Id.*, t. XV, 176.)

8. *Termes*, manières d'agir, règles de conduite ; c'est-à-dire termes ou limites dans lesquelles on enferme sa conduite et par lesquelles on la règle.

9. *Qu'il tenoit,* qu'il observait, qu'il pratiquait.

10. *Acquis,* qu'il s'était faits et procurés, sens conforme à l'étymologie de ce mot, *acquirere*, mais qui est devenu rare. On n'emploie guère cette expression qu'en bonne part.

11. *Ainsi comme*, ainsi que (*in-sic quomodo*). — *A l'opposite,* au contraire.

12. *Des ce qu'il*, dès qu'il, dès cela qu'il, etc. Tournure ancienne déjà remar-

une treve[1], se mettoit a mescontenter les gens par petits moyens, qui peu luy servoient, et a grand peine pouvoit endurer paix. Il estoit leger a parler des gens et aussi tost[2] en leur presence qu'en leur absence, sauf[3] de ceux qu'il craignoit, qui[4] estoit beaucoup; car il estoit assez craintif de sa propre nature. Et quand pour parler[5] il avoit receu quelque dommage ou en avoit suspicïon et le vouloit reparer, il usoit de cette parole au personnage propre[6]; « je sçay bien que ma langue m'a porté grand dommage, aussi m'a elle fait quelquefois du plaisir beaucoup; toutes fois c'est raison que je repare l'amende. » Et n'usoit point de ces privees paroles qu'il ne fist quelque bien au personnage a qui il parloit et n'en faisoit nuls petits[7].

Encore[8] fait Dieu grand grace[9] a un prince quand il sçait[10] le bien et le mal, et par especïal quand le bien procede[11], comme au roy nostre maistre dessusdit. Mais a mon advis, que[12] le travail[13] qu'il eut en sa jeunesse, quand il fut fugitif de son pere, et fuit[14] sous le duc Philippe de Bourgogne, ou il fut six ans, luy valut beaucoup; car il fut contraint de complaire a ceux dont il avoit besoin; et ce bien, qui n'est pas petit, lui apprit adversité. Comme[15] il se

quée. Voyez page 342, note 11. — *Cuidoit*, croyait. Voyez page 34, note 10. — *Asseur*, en sûreté, assuré (adjectif formé du verbe *asseürer*, *assecurare*).

1. *Trève*, à l'origine *trive*, du gothique *triggua*, paix, tranquillité.
2. *Tost*, promptement, vite. C'est le sens premier de ce mot.
3. *Sauf de*, excepté de parler de. — *De* se rapporte à *parler* sous-entendu.
4. *Qui*, ce qui. — *Beaucoup*, de grand effet sur son esprit.
5. *Pour parler*, pour avoir parlé.
6. *Au personnage propre*, en s'adressant à la personne même.
7. *Nuls petits*, sous-entendu *biens*, avantages.
8. *Encore*, certainement, sans doute (*hanc horam*).
9. *Grand grace*, expression conforme à l'ancienne règle de la déclinaison des adjectifs. Voyez *Origines de la langue*, page 121.
10. *Il sçait*, il connaît par expérience.
11. *Procede*, précède, devance, l'emporte (*procedit*).
12. *Mais a mon advis, que*, etc. Ellipse : mais à mon avis, il faut dire que, il y eut ceci que, etc.
13. *Travail*, peine, adversité. Sens premier de ce mot. Voyez page 152, note 4. Racine l'a employé dans ce sens :

> La mort et *le travail*, pire que le danger. (*Mithridate*, III, 1.)

14. *Et fuit*, etc. Né en 1423, Louis XI, dauphin, avait pris part, en 1440, à la *Praguerie*, sorte de révolte tentée contre Charles VII par quelques seigneurs; il s'était révolté de nouveau en 1456 et avait fui à la cour du duc de Bourgogne où il resta jusqu'en 1461, époque de son avènement.
15. *Comme*, lorsque (*quum*).

trouva grand et roi couronné, d'entree[1] ne pensa qu'aux vengeances ; mais tost luy en vint le dommage et quand et quand[2] la repentance. Et repara cette folie et cette erreur, en regagnant ceux ausquels il faisoit tort, comme vous entendrez cy-aprés. Et s'il n'eust eu la nourriture[3] autre que les seigneurs que j'ay veu nourrir en ce royaume, je ne croy pas que jamais se fust ressours[4] ; car ils[5] ne les nourissent seulement qu'a faire les fols en habillemens et en paroles. De nulles lettres ils n'ont connoissance. Un seul sage homme on ne leur met à l'entour. Ils ont des gouverneurs a qui on parle de leurs affaires, a eux rien, et ceux-la disposent de leurs affaires ; et tels seigneurs y a qui n'ont que treize livres de rente en argent, qui se glorifïent de dire « parlez a mes gens », cuidant par cette parole contrefaire les tres grands seigneurs. Aussi ay je bien veu souvent leurs serviteurs faire leur profit d'eux et leur donner a connoistre qu'ils estoient bestes, et si d'aventure quelqu'un s'en revient[6] et veut connoistre ce que[7] luy appartient, c'est si tard qu'il ne luy sert plus de gueres ; car il faut noter que tous les hommes, qui jamais ont esté grands et fait grandes choses, ont commencé fort jeunes. Et cela gist a la nourriture ou vient de la grace de Dieu.

1. *D'entrée*, d'abord.
2. *Et quand et quand*, et chaque fois, et en même temps.
3. *Nourriture*, éducation (*nutritura*). Le sens moral de ce mot, dont la forme primitive était *norreture*, est très fréquent et très connu ; on sait qu'il a subsisté dans la langue classique du dix-septième siècle. « Si vous faites état *de cette nourriture* », dit Nicomède en parlant d'Attale, élevé à Rome (II, 3). Mais il faut noter aussi une autre signification très ancienne de ce mot, qui est propre au moyen âge et que nous rencontrons dans les plus anciens monuments de la langue : *nourriture* y signifie l'état de ceux qui sont « nourris à la table d'un seigneur, qui font partie de sa maison ; » ce mot désigne aussi la protection qu'un suzerain accorde à son vassal, un seigneur à ses officiers. On disait : « *il est de la nourriture* de tel seigneur, » pour dire : il est de ses vassaux, de ses officiers, de ses gens.
4. *Ressours*, rétabli, relevé. C'est le participe passé de *ressourdre* ou *resurdre* (*resurgere*). Le substantif *ressource*, primitivement *ressourse* ou *resorse*, n'est que le participe féminin de ce même verbe employé substantivement.
5. *Ils*, on ne les élève, etc.
6. *S'en revient*, change d'opinion et de conduite. C'est un des sens de ce verbe au moyen âge.
7. *Que*, qui (*quod*). Voyez page 345, note 6.

RÉFLEXIONS SUR LA MORT DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE[1]

Or sont finées[2] toutes ces pensees, et le tout tourné a son prejudice et honte, car ceulx qui gaignent en ont toujours l'honneur. Je ne sçauroye dire vers[3] qui Nostre Seigneur s'est monstré plus courroucé, ou vers luy, qui mourut soubdainement en ce champ[4] sans gueres languir, ou vers ses subjectz, qui oncques puis[5] n'eurent bien ne repos, mais continuelle guerre, et contre laquelle ilz n'estoient souffisans de resister, ou troubles les ungz contre les aultres..... Et en effect, depuis la dicte mort, n'eurent jamais homme qui bien leur voulsist[6], de quelques gens qu'ilz se soient aydez. Et a semblé, a veoir leurs œuvres, qu'ilz eussent le sens aussi troublé comme leur prince ung peu avant sa mort : car tout conseil bon et seur ilz ont degecté[7], et cherché toutes voyes qui leur estoient nuisibles.....

Je seroye assez de l'oppinion de quelque autre que j'ay veu, que Dieu donne le prince selon qu'il veut pugnir et chastier les subjectz, et aux princes les subjectz, ou leurs couraiges[8] disposés envers luy, selon qu'il les veult eslever ou abaisser[9]. Et ainsi sur ceste maison de Bourgongne a

1. L. V, ch. IX. — *Mémoires de Comines,* édition de la société de l'Histoire de France, t. II, page 66-69.

2. *Finées*, synonyme de *finies. Finer* vient du substantif français *fin* (qui s'est formé de *finem*); et *finir* vient du verbe latin *finire.*

3. *Vers*, première forme de notre préposition *envers* (*versus, in-versus*).

4. A la bataille de Nancy, le 5 janvier 1477.

5. *Puis*, depuis, dans la suite (*post*). — *Ne*, ni.

6. *Voulsist*, voulût. Imparfait du subjonctif de *voloir.*

7. *Degecté*, repoussé (*dejectare*). On disait « estre dégecté de son office », être expulsé de son emploi.

8. *Couraiges*, esprits, intentions. Sens premier et fort ancien de ce mot, que nous trouvons dans la *Chanson de Roland* (v. 56, 191), et qui a passé dans la langue classique du dix-septième siècle.

De tous deux Rodogune a charmé *le courage,*

a dit Corneille (I, 5). Ce mot vient du bas-latin *coraticum*, dérivé de *cor* qui a donné *cœur.*

9. *Abaisser.* Comparez à ces réflexions l'exorde de l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre,* par Bossuet, les deux premiers chapitres de la troisième partie du *Discours sur l'histoire universelle*, et le passage du chapitre V de cette troisième partie sur la mort d'Alexandre.

faict tout esgal[1] : car, apres leur longue felicité et grans richesses, et trois grans princes bons et saiges, precedans cestuy-cy[2], qui avoient duré six vingtz ans et plus en bon sens et vertu, il leur donna ce duc Charles, qui continuellement les tint en grant guerre, travail et despence, et presque autant en temps d'yver que d'esté. Beaucoup de gens, riches et aysez, furent mors et destruictz par prisons en ces guerres. Les grans pertes commencerent devant Nuz[3], qui continuerent par trois ou quatre batailles[4] jusques a l'heure de sa mort : et tellement que a ceste heure estoit consommee[5] toute la force de son pays, et mors ou destruicts ou prins tous gens qui eussent sceu ou voulu deffendre l'estat et l'honneur de sa maison. Et ainsi, comme j'ay dict, semble que ceste perte ait été esgale au temps qu'ilz ont esté en felicité : car, comme je dis l'avoir veu grant, riche et honnoré, encores[6] puis je dire avoir veu tout cela en ses subjectz, car je cuyde avoir veu et cogneu la meilleure part d'Europe. Toutesfois je n'ay congneu nulle seigneurie, ne[7] pays, tant pour tant, ny de beaucoup plus grant estendue encores, qui fust si habondant en richesses, en meubles et en ediffices, et aussi en toutes prodigalitez, despences, festoyemens, chieres[8], comme je les ay veuz pour le temps

1. *Esgal :* a égalé les revers aux prospérités.
2. *Cestuy-ci*, celui-ci. Cette forme de pronom démonstratif vient du cas-régime de *cest* ou *cist* (*ecce-iste*, *ecce-isti-huic*). De même, *celui* est le cas-régime de *cil* (*ecce-ille*, *ecce-illi-huic*).
3. *Nuz,* Neuss, ville de 6000 habitants, un peu au nord de Cologne. Charles le Téméraire l'assiégea vainement en 1475.
4 Charles le Téméraire fut battu à Granson, à Morat et sous les murs de Nancy (en 1476 et 1477).
5. *Consommée*, détruite. C'est l'ancienne signification de ce verbe et elle durait encore au dix-septième siècle. Molière et Corneille la conservent; la distinction entre *consommer* et *consumer* est moderne.

Et quoi que l'on reproche au feu qui vous consomme.
(*Dépit amoureux,* III, 9.)

Un feu qui la *consomme* et qu'elle tient si cher.
(*Mélite*, II, 5.)

6. *Encore*, de même.
7. *Ne*, ni (*nec*). — *Tant pour tant*, d'égale importance.
8. *Chères*, repas, divertissements. Ce mot, qui vient du bas-latin *cara*, figure, a d'abord et longtemps signifié « mine, accueil »; « faire bonne chère » était synonyme de « faire ou avoir bon visage. » De cette acception on a passé à celle de « divertissements, plaisirs, festins »; en effet, quand on accueille quelqu'un d'un visage gai et riant, on n'est pas éloigné de lui offrir des divertissements et une agréable hospitalité. Alors on « fait bonne chère » de deux façons et dans les deux sens.

que j'y estoye. Et s'il semble a quelcun qui n'y ait point esté pour le temps que je dis, que j'en die[1] trop, d'aultres, qui y estoient comme moy, par adventure diront que j'en dis peu.

Or a Nostre Seigneur tout a ung coup faict cheoir si grant et somptueux edifice, ceste puissante maison qui a tant soustenu de gens de bien et nourry, et tant esté honnoree et pres et loing, et par tant de victoires et gloires, que nul aultre a l'environ[2] n'en receut autant en son temps. Et luy a duré ceste bonne fortune et grace de Dieu l'espace de six vingtz ans, que[3] tous les voisins ont souffert : comme France, Angleterre, Espaigne. Et tous a quelquefois la sont venuz requerir, comme l'avez veu par experience du Roy nostre maistre, qui en sa jeunesse et vivant le roy Charles septiesme son pere, se y vint retirer six ans, au temps du bon duc Philippes, qui amyablement[4] le receut. D'Angleterre y ay veu les deux freres du roy Edouard[5], le duc de Clarence et le duc de Clocestre[6], qui depuis s'est faict appeller roy Richard; et de l'aultre party du roy Henry[7] qui estoit de la maison de Lanclastre, y ay veu toute ceste lignee[8], ou peu s'en falloit. De tous costez ay veu ceste maison honnoree, et puis, tout a un coup, cheoir sens

1. *Die*. C'est la forme ancienne et première du subjonctif présent de *dire*. Ce mot vient régulièrement du latin *dico*, *dicam*, par la suppression de la consonne médiane : il est d'origine populaire. Cette forme resta usuelle jusqu'au milieu du dix-septième siècle.

2. *A l'environ*, tout à l'entour, dans les pays voisins. Ce mot vient du verbe *virer* (tourner, décrire un cercle), qui s'est formé du latin *gyrare*. Le substantif *vire* ou *viron* signifie le cercle même, l'espace circulaire, la circonscription. Du substantif on a formé l'expression adverbiale en y ajoutant la préposition *en*.

3. *Que*, pendant lequel (*cum*).

4. *Amyablement*, amicalement. C'est un mot de formation populaire : *amicabili-mente*. « Amical et amicalement » sont de formation récente et savante.

5. *Edouard*, le roi Edouard IV, de la maison d'York, chef du parti de la Rose-Blanche, né en 1442, mort en 1483.

6. *Clocestre*, Richard, duc de Glocester, tuteur d'Edouard V (1483) qu'il fit assassiner avec un frère plus jeune dans la Tour de Londres. Cet assassinat est le sujet des *Enfants d'Édouard*, tragédie de Casimir Delavigne. Usurpateur de la couronne, Richard fut tué en 1485. Sa mort termina la guerre des Deux-Roses.

7. *Henry*, le roi Henri VI, de la maison de Lancastre, chef du parti de la Rose-Rouge. Battu à Northampton, en 1460, par Edouard IV et Warvick, il fut replacé sur le trône quelques années après, puis renversé et vaincu de nouveau en 1471.

8. *Lignée*. Voyez page 26, note 4. — *Lignée* est un dérivé de *ligne* qui vient du latin classique *linea*. *Lignage* vient du bas-latin *lineaticum*.

dessus dessoubz, et la plus desolee et deffaicte maison, tant en prince que en subjectz, que nul voisin[1] qu'ilz eussent. Et telles et semblables œuvres a faict Nostre Seigneur, mesmes avant que fussions nez, et fera encores apres que nous serons mors : car il se faut tenir seur que la grant prosperité des princes, ou leur grant adversité, procede de sa divine ordonnance[2].

1. *Que nul voisin;* ceci se rapporte à l'idée du comparatif qui est implicitement contenue dans le superlatif qui précède.

2. *Ordonnance.* Nous avons déjà indiqué plus d'un rapprochement possible entre certaines réflexions de Comines et les célèbres considérations du *Discours sur l'histoire universelle* et des *Oraisons funèbres* de Bossuet. Nous citerons ici un fragment du texte de l'historien du dix-septième siècle : « Dieu ne déclare pas tous les jours ses volontés touchant les rois et la monarchie qu'il élève ou qu'il détruit; mais l'ayant fait tant de fois dans ces grands empires dont nous venons de parler, il nous montre par ces exemples fameux ce qu'il fait dans tous les autres, et il apprend aux rois ces deux vérités fondamentales : premièrement, que c'est lui qui forme les royaumes pour les donner à qui lui plaît; et secondement qu'il sait les faire servir, dans les temps et dans l'ordre qu'il a résolu, aux desseins qu'il a sur son peuple. » (*Discours sur l'histoire universelle*, troisième partie, chap. II.)

TABLE DES MATIÈRES

LES PROSATEURS DU MOYEN AGE

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE Vᵉ EUG. BELIN ET FILS.